University of St. Michael's College
3 1761 08051636 2

BIBLIOTECA DEL SEMINARIO METROPOLITANO
di Torino

Sala I

Scaffale B

piano N. VIII

nel piano N. 21

Dono del
Teologo Coll. Canonico
GIOCONDO FINO

ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY

REVUE DES RELIGIONS

REVUE

DES

RELIGIONS

REVUE SEMI-MENSUELLE

ON S'ABONNNE:

PARIS. — Bureau de la Revue des Religions, 37, rue du Bac.
BELGIQUE. — Bruxelles. — M. Oscar Schepens, directeur de la société belge de librairie, 8, rue Treurenberg.
SUISSE. — Genève. — M. H. Trembley, rue de la Corraterie, 4.
ALLEMAGNE. — Leipzig. — M. Hucke, Kœnigstrasse, 2.
ESPAGNE. — Madrid. — M. Albert Gayan, 4, Puertal del sol.
AMERIQUE. — New-York. — The Catholic Publications Society, 9 Barclay Street.
CANADA. — Montréal. — MM. Cadieux et Derome, rue Notre-Dame, 1603.

1890

JUN 22 1957

A NOS LECTEURS

La REVUE DES RELIGIONS commence avec ce numéro sa deuxième année. Son succès, nous l'avons dit, a dépassé nos espérances. Nous adressons de nouveau nos remerciements à tous ceux qui nous ont prêté leur adhésion ou leur concours.

Ceux qui ont bien voulu nous suivre ont pu apprécier la nature et le but de cette publication. Elle répond, nous en recevons le témoignage tous les jours, à un besoin nouveau de l'apologétique chrétienne, qui doit changer ses moyens de défense au fur et à mesure que les adversaires changent leurs moyens d'attaque. Or, pour quiconque suit le mouvement imprimé de nos jours aux questions religieuses, l'Histoire des Religions est le point où se concentre la lutte, point périlleux, il est vrai ; mais sur lequel, assurément, les catholiques n'ont rien à craindre.

Nous avons déjà introduit, dans les différents numéros qui ont paru, des améliorations successives. Nos lecteurs ont pu les constater : il va sans dire que nous ne nous en interdisons pas de nouvelles pour l'avenir.

Comme nous l'avons annoncé, la REVUE DES RELIGIONS, trimestrielle d'abord, devient doré-

navant semi-mensuelle. Deviendra-t-elle mensuelle plus tard ? l'avenir le dira.

L'étendue qu'ont prise les sciences et leur nombre toujours croissant, ont fait de la spécialisation une nécessité : tout se spécialise de nos jours. Nous croyons que cette obligation qui se fait sentir partout, s'imposera aussi aux différentes Revues dont chacune comprendra la nécessité de se cantonner dans un domaine de plus en plus délimité.

Quoique la REVUE DES RELIGIONS soit une Revue de spécialité, elle a pu, plus heureuse que d'autres publications de ce genre, touchant à des questions qui intéressent un plus grand nombre, réunir un nombre relativement considérable d'adhérents. Voilà pourquoi nous nous empressons d'en abaisser le prix. En le fixant à 6 fr. pour la France et 7 fr. pour l'étranger, nous croyons avoir atteint les dernières limites du bon marché. Nous avons dû par là même renoncer à établir un prix spécial pour le clergé.

On sait avec quelle injustice nos adversaires accusent les écrits catholiques de manquer de science et de méthode. Nous ferons tous nos efforts pour ne jamais donner le moindre prétexte à une telle accusation. Tous les articles envoyés à la Revue seront soumis à un conseil de rédaction et ne seront acceptés qu'après examen.

Comme par le passé, nos Bibliographies tiendront le lecteur au courant des publications rela-

tives à l'Histoire des Religions qui paraissent si nombreuses, tous les jours.

On a bien voulu reconnaître à nos chroniques la qualité d'être complètes et bien informées. Nous n'aurons donc qu'à persévérer. La classification par religions que nous avons adoptée permettra au lecteur de retrouver facilement les renseignements dont il pourrait avoir besoin sur telle ou telle religion en particulier.

Nous n'avons pu encore que commencer l'étude d'un certain nombre de formes religieuses. Dans les numéros prochains nous entrerons davantage dans le corps du sujet. Ce que nous avons publié suffit pour faire comprendre l'étendue du cadre que nous voulons essayer de remplir.

Nous serons largement dédommagé de nos sacrifices et de nos peines, si nous avons pu, dans une mesure quelconque, répandre, dans le clergé surtout, le goût de ces hautes et importantes études, et apporter notre petite part, sur le terrain des sciences religieuses, à l'œuvre de la défense catholique.

Z. P.

LES

ORIGINES DE L'ISLAMISME

Dernier article

Sans Mahomet l'apparition de l'Islamisme serait inexplicable. Nous l'avons montré par l'étude des antécédents de la grande religion qui occupe une place si importante dans l'histoire et qui a excité tant d'enthousiasme et de haine dans l'humanité.

Nous allons maintenant faire une sorte de contre-épreuve, et, comparant la religion nouvelle et ses premiers progrès au caractère du fondateur, discerner le rapport de causalité qui existe entre la personne de Mahomet et son œuvre, reconnaître que, sa personne étant donnée, son œuvre cesse d'être incompréhensible, et constater les singulières ressemblances qui existent entre celui qui s'est donné comme le dernier et le plus grand des prophètes et la forme religieuse si puissante qu'il a instituée.

I

Les jugements sur Mahomet, sur ses qualités intellectuelles et son caractère moral, ont été très nombreux et très contradictoires. Aux yeux des uns c'est un grossier imposteur ; selon d'autres, un philosophe

animé de l'amour de l'humanité ; les uns ont vu en lui un génie extraordinaire, d'autres se sont étonnés qu'un homme ayant une intelligence si médiocre ait eu une si grande action sur le monde.

Nous sommes obligé de nous placer à notre tour en face de cet homme etrange et de chercher dans ses qualités, peut-être aussi dans ses défauts, et en tout cas dans sa nature et son caractère, les causes de son succès.

Au point de vue intellectuel, le trait prédominant, celui qui, si l'on voulait adopter la méthode de M. Taine, pourrait être appelé la formule de Mahomet, c'est l'étroitesse d'esprit.

L'horizon des conceptions de Mahomet est extrêmement borné. Sa notion de Dieu est l'idée juive de Dieu créateur dans sa simplicité absolue. Les attributs de Dieu tels qu'il les expose, sont à peu près ceux du Dieu de la Bible, mais conçus d'une manière à la fois grossière et superficielle.

Son Dieu n'a pas la profondeur mystérieuse de Jéhovah tel que le décrit l'Exode. Il est juste, mais cette sainteté et cette pureté parfaite que nous montrent les prophètes d'Israël n'apparaît pas dans le Coran.

Dieu est nommé constamment, dans le livre sacré de l'Islam, le clément et le miséricordieux, mais cette miséricorde ne se manifeste pas par les appels touchants aux pécheurs qui remplissent les écrits d'Amos et d'Isaïe. Sa justice n'a que des exigences limitées, et pourvu qu'on respecte ses droits exclusifs de créateur et qu'on suive les règles d'une honnêteté vulgaire, il n'en demande pas plus ; sa miséricorde n'étant point conciliée avec sa sainteté par l'idée de la rédemption, pourrait être plus justement nommée indulgence, peut-être même tolérance pour la faiblesse de l'humanité.

L'étroitesse d'esprit du fondateur de l'Islam se manifeste encore d'une manière très frappante dans ses idées sur le Christianisme.

Mahomet ne manquait pas de moyens extérieurs de connaître le Christianisme ; il avait voyagé ; il avait rencontré beaucoup de chrétiens. Il avait dû émigrer en Abyssinie et se mettre sous la protection du *Negush*. Ayant le dessein de fonder une religion, ayant à la placer dans une situation déterminée en présence des religions existantes, il avait tout intérêt à bien connaître le Christianisme. Or les erreurs, les bévues qu'il commet sont énormes. Elles supposent un défaut absolu de curiosité aussi bien que de largeur d'esprit.

L'idée par exemple de remplacer dans la sainte Trinité, le saint Esprit par la sainte Vierge suppose chez son auteur une ignorance grossière des premiers principes de la religion chrétienne.

Lorsqu'on lit le Coran, on est étonné de voir qu'un homme appartenant à une famille princière dans sa patrie, vivant sur les confins de l'Empire Romain et de l'Abyssinie, appartenant à un peuple qui avait une littérature, ait parlé du Christianisme d'une manière si inexacte, et comme aurait pu le faire un chef de hordes tout à fait sauvage.

A cette étroitesse d'esprit se joint un autre caractère analogue.

L'idéal moral de Mahomet est très vulgaire et très abaissé. Ce qui choque le sens chrétien dans la vie et les écrits de Mahomet, ce n'est pas proprement l'immoralité, c'est au contraire un certain genre de moralité inférieure, plus répugnant que la débauche. Les principes législatifs du Coran sur le mariage ne sont pas très différents des coutumes patriarcales décrites dans la Genèse, mais quelle différence dans l'esprit

des deux livres ! La satisfaction des sens semble, dans le Coran, être le but principal de l'union conjugale ; la femme est une espèce de meuble agréable et utile.

La conception des houris du paradis musulman, qui ne sont pas des filles d'Adam ressuscitées, mais des créatures produites uniquement pour accorder aux élus des plaisirs sensuels, est certainement l'idée morale la plus basse qui se rencontre dans aucune des religions de l'univers.

Mahomet a été, selon ses conceptions personnelles de la morale, un homme vertueux.

Sans avoir la prétention d'être impeccable, s'étant déclaré au moment de sa mort prêt à réparer les injustices qu'il aurait commises, il n'a manifesté aucun remords de sa conduite morale.

Cette conduite est en effet conforme à la loi du Coran, modifiée par les dispenses spéciales que son caractère de prophète lui a fait accorder par Allah. Il a eu une conduite régulière dans sa jeunesse, et n'a jamais été un débauché. Il a été fidèle à Kadija sa première femme, au moins la tradition le dit. Ce n'est qu'après la mort de Kadija qu'il a lâché la bride à ses passions sensuelles, mais il paraît avoir réellement cru respecter la loi du mariage telle qu'il l'entendait, et toute la série de ses aventures conjugales, qui pourraient être le thème d'un roman obscène ou d'une comédie plus que légère est justifiable de point en point d'après les règles de la morale musulmane.

Un apologiste moderne de l'Islamisme (1) répondant

(1) Idh-Har-Ul-Haqq. ou manifestation de la vérité de *Rahmat — Ullah. Effendi de Delhi* (traduit par P. Carletti, Ernest Leroux).

La vérité est que Zaïnab était cousine du prophète, du côté de sa tante et que lorsque son mari Zéïd Ben Harheta la divorça, le prophète la mit au nombre de ses femmes. Je transcrirai les ver-

aux railleries des mécréants relatives à la fameuse dispense apportée à point nommé pour permettre au prophète d'épouser la femme de son fils adoptif qui s'était empressé de divorcer afin de la lui livrer, nous

sets du chapitre des *Confédérés* relatifs à ce mariage avec l'explication du *Tafsir Ulkébir* (Le grand commentaire). *Lorsque tu dis à celui auquel Dieu a fait du bien,* c. à. d. Zéid que Dieu avait favorisé en lui faisant embrasser l'Islamisme, et *auquel tu as fait du bien*, en l'affranchissant, *garde ta femme avec toi* : car Zéid avait l'intention de répudier Zainab, et le prophète lui dit : non, ne la divorce pas et crains Dieu; allusion d'après les uns au divorce même, d'après les autres, aux plaintes que Zéid ne cessait de faire contre l'orgueil de sa femme. *Tu caches en toi-même ce que Dieu va révéler,* c. à. d. ton désir d'épouser Zainab, *tu crains les hommes*, c. à. d. tu crains les propos du monde qui t'accusera d'avoir pris la femme d'un autre, ou la femme de ton fils. *C'est Dieu qui mérite qu'on le craigne* ; cela ne veut pas dire que le prophète craignait les hommes et ne craignait pas Dieu ; mais au contraire que Dieu est le seul qu'on doive craindre à l'exclusion de tout autre. Dieu dit ensuite : *Lorsque Zéid n'eut plus besoin d'elle nous te l'avons donnée pour femme*, c. à. d. Lorsque Zéid l'eut répudiée, car tant que la femme reste unie au mari, il en a besoin, et ne peut pas s'en passer entièrement. Ce verset indique aussi que la femme était restée libre après le divorce, pendant le temps prescrit par la loi, afin d'être sûre qu'elle n'avait pas conçu par l'autre mari.

Ce délai obligatoire entre le divorce et le second mariage est établi dans ce passage : *afin qu'il n'y ait point péché pour les croyants à épouser les femmes de leurs fils adoptifs.*

Ce passage indique que le mariage du prophète n'a pas eu pour motif un désir charnel, mais qu'il avait pour but de fixer un point de la loi, car la loi dérive également des préceptes et de la vie pratique du prophète et l'ordre de Dieu *fut accompli.*

J'ai transcrit en entier le texte du *Tafsir Ulkébir* afin de démontrer que le divorce de Zainab avait eu pour cause ses démêlés avec Zéid et que le prophète l'épousa pour fixer la loi et non pour des motifs personnels. La tradition contraire qu'on lit dans le commentaire de *Beidhawi* est rejetée par le plus grand nombre de critiques, ainsi que l'a dit le cheik *Abdulhaq Addahlawi.* Quant à la tradition selon laquelle le prophète aurait conçu de l'amour pour Zatnab en la voyant, le respect qui est dû à la mémoire du prophète nous défend de l'accepter.

dit gravement que le prophète n'a pas cédé à une passion coupable, mais qu'il a voulu, par une inspiration divine, poser par son exemple un principe de droit. Le même auteur donne des explications analogues au sujet d'une autre dispense, celle d'avoir plus de femmes qu'il n'était permis aux Musulmans, de la grotesque intervention de l'Ange Gabriel dans les jalousies du Harem, et de l'histoire tout à fait scandaleuse de Marie la Copte (1). Rien de tout cela ne lui paraît contraire à la morale telle qu'il la conçoit.

Ce n'est donc pas la violation des règles morales que nous devons reprocher à Mahomet, c'est d'avoir pu concevoir comme légitime une règle si large, faute d'un idéal assez élevé. Le même auteur musulman qui trouve si facile à justifier l'histoire de Mahomet et de la femme de Zaínab s'indigne contre David et contre les patriarches auxquels la Bible reproche des fautes ou des crimes. Toute la morale musulmane est contenue dans cette opposition ; elle consiste à supprimer le péché, en supprimant la loi qui le défend, tandis que la loi chrétienne maintient l'idéal par la sévérité, et s'accorde avec la faiblesse humaine pour le pardon accordé au repentir. Ajoutons pour mieux prouver l'absence d'intelligence de l'idéal qui caractérise

(1) On peut voir cette histoire dans la vie de Mahomet par *Nuni*, (tome IV, page 157).

Il y est fait allusion dans le Coran, chapitre XVI, v. 15 et suivants. En voici le résumé.

Mahomet fut surpris par une de ses épouses légitimes selon le Coran, en conversation avec une esclave égyptienne dans la chambre même de l'épouse légitime. De là émoi dans le harem et le prophète effrayé jura qu'il se séparerait de cette esclave.

Peu après l'ange Gabriel apparut pour le dispenser de son serment et lui permettre de menacer ses femmes du divorce afin de les forcer à cesser toutes plaintes.

l'Islamisme que *Ramat Ullah*, qui est un fort honnête musulman, se permet des insinuations odieuses relativement aux récits évangéliques, à la Samaritaine et à Marie Madeleine. Ce sont à ses yeux des faits suspects, tandis qu'il traite de faits insignifiants les faits cités plus haut relatifs à Mahomet.

Ces deux traits distinctifs de Mahomet, l'étroitesse d'esprit et l'absence d'idéal, tout en étant de graves imperfections en eux-mêmes, ne le rendaient pas, il faut bien le remarquer, moins puissant pour accomplir l'œuvre qu'il a entreprise. Tout en étant étroites et même parce qu'elles étaient étroites, ses conceptions étaient énergiques et puissantes. L'idée simple du Dieu unique et jaloux, de son droit exclusif à l'adoration était devenue chez Mahomet une conviction extrêmement forte et très communicative.

C'est à cette étroitesse d'esprit même que l'on peut attribuer le fait étrange que Mahomet semble avoir crû à sa propre inspiration et avoir considéré comme divin le Coran, même dans les parties où son Dieu lui accorde de si étranges privilèges. Il semble qu'il y ait toujours eu, en lui, autant sinon plus d'illusion que d'imposture. Aucune vue du dehors ne venait troubler l'idée unique qui avait pris possession de son intelligence.

D'autre part les règles morales si larges qui se joignaient à cette notion religieuse, satisfaisaient certains instincts pervers réunissant le mysticisme à la volupté.

Cette règle maintenait dans la société un ordre extérieur et étouffait par la permission divine les remords de la conscience. Mahomet, par son inintelligence personnelle de l'idéal véritable de la moralité, se trouvait en accord avec un peuple grossier et sensuel, et pouvait plus aisément le persuader.

Le troisième trait frappant du caractère de Mahomet, c'est la puissance, et il faut le dire la sincérité de sa croyance en Dieu et de son sentiment religieux. La propagation du monothéisme a été de sa part une œuvre sincère ; il croyait à la vérité et à l'utilité de sa doctrine.

C'est ce sentiment religieux, joint à cette absence d'idéal moral élevé que nous avons signalé, qui le conduisait à une répugnante mysticité. On connaît la phrase fameuse par laquelle il s'est dépeint lui-même: « J'aime les femmes et les parfums, mais ce qui réjouit mon cœur c'est la prière. »

Cette puissance du sentiment religieux était encore un moyen d'action sur le peuple que le prophète cherchait à convertir à sa doctrine.

Nous pouvons en indiquer plusieurs autres ; une grande énergie de caractère, une persévérance et une tenacité extrême, un courage moral véritable (le courage physique de Mahomet a toujours été contesté et sa conduite dans les combats suspecte et équivoque), un égoïsme et une ambition effrénées, une grande absence de scrupule sur les moyens à employer dès que la fin lui semblait légitime.

Tous ces traits réunis permettent de comprendre que Mahomet ait exercé une puissante influence sur ceux qui l'entouraient.

Joignons à ces moyens d'action une éloquence entraînante, (1) un extérieur plein de charme et une figure expressive qui manifestait au dehors l'enthousiasme dont il était animé pour sa propre cause et ses propres idées.

(1) Nous ne pouvons juger Mahomet comme orateur ; mais le Coran contient au dire des Arabisants de grandes beautés littéraires. Au dire des Musulmans, l'éloquence extraordinaire du

Observons en outre que, neveu du cheik qui gouvernait la Mecque et gardait le sanctuaire national de la Kaaba, Mahomet était dès sa jeunesse placé en évidence, et, pour parler comme l'Évangile, que sa lumière était sur le chandelier et non sous le boisseau. Nous comprendrons qu'ayant conçu l'idée féconde d'une religion monothéiste, greffée sur la tradition patriarcale, indépendante du Judaïsme et du Christianisme, capable par cela de devenir une religion nationale en Arabie, il soit parvenu à réaliser cette idée.

En réunissant l'homme, sa situation, son caractère, l'idée et les besoins religieux de la nation, on forme un ensemble de causes proportionnées à l'effet produit.

II

Nous pouvons vérifier cette assertion en jetant un coup d'œil rapide sur les premiers progrès de la doctrine musulmane.

Pendant les premières années de sa prédication, Mahomet n'eut qu'un succès très restreint. Le nombre des convertis ne dépassa guère une centaine, parmi lesquels il faut compter beaucoup d'esclaves. La petite Église, exposée aux persécutions des idolâtres, était défendue par la puissante protection des parents de Mahomet. Les faibles, les esclaves durent subir des supplices et quelques-uns montrèrent une grande fermeté. Les puissants, le prophète principalement, ne

Coran est un vrai miracle. On cite un grand nombre de conversions causées par la simple lecture de certains versets du Coran (Idh-Har-Ul-Haqq, tome II, pages 13 et 15.)

Ceux qui ne connaissent le Coran que par les traductions ont en général une impression toute différente ; ce livre leur paraît être un amas incohérent d'assertions obscures ou vulgaires.

coururent aucun risque. Et néanmoins, malgré cette absence de danger, malgré la publicité que donnaient à la nouvelle doctrine les pèlerinages qui amenaient à la Kaaba des multitudes d'hommes venant de toutes les régions de l'Arabie, les progrès furent très lents. Les parents et alliés de Mahomet, pour prendre sa défense et ne pas l'abandonner, suivant les usages nationaux qui prescrivaient cette défense mutuelle dans les familles, restèrent longtemps enfermés dans un quartier de la Mecque et au ban du reste de la tribu. Mais ils ne se convertirent point pour cela à l'Islam, et la doctrine nouvelle était encore un fait si peu important que les liens de famille prévalaient sur les différences de religion. Ce qui paraît d'ailleurs avoir préoccupé les *Koreischites* ennemis de Mahomet, c'était bien moins la naissance d'une nouvelle doctrine pouvant inspirer un fanatisme capable de troubler la société qu'une question proprement politique, la crainte que Mahomet n'appelât à son secours le Negush chrétien d'Abyssinie.

C'est après la mort d'*Abu talib*, lorsque la situation de Mahomet à la Meeque devint critique, que se produisit d'une manière tout à fait inattendue, un immense changement.

Mahomet étant parvenu à faire accepter sa doctrine par un groupe de pèlerins venu d'Yatreb, son nom se répandit dans cette ville habitée en partie par des Juifs et entourée de tribus juives. Il se décida à s'enfuir de la Mecque et, précédé par sa réputation de prophète, il fut reçu comme un envoyé de Dieu et comme un roi.

Dès lors son action personnelle devint immense. Porté par le vent de l'enthousiasme populaire, il se trouva investi de la puissance nécessaire pour donner

un corps visible à l'idée simple et puissante qui hantait son esprit depuis longtemps. Il bâtit sa première mosquée, établit son harem à côté : après s'être allié aux Juifs, s'être appuyé sur leurs prophéties et être devenu grâce à leur adhésion, souverain de Médine, il rompit habilement avec eux dès qu'il pût se passer de leur aide, transporta le centre de son culte de *Jérusalem* à la Mecque et l'Islamisme se trouva fondé.

Il exista dès ce premier jour tel qu'il sera plus tard, tel que nous le retrouvons aujourd'hui.

C'est un monothéisme étroit, simple et sans mystères.

C'est la morale large, l'ordre extérieur de la société maintenu en laissant aux passions sensuelles leur satisfaction. C'est l'union étroite, l'identité entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux, le Coran loi unique et révélée, le sabre mis au service de la foi, le commandeur des croyants, souverain temporel en même temps que chef du culte. C'est la guerre sainte, le pillage autorisé quand les ennemis sont des infidèles. C'est la vengeance permise, la cruauté autorisée, l'esclavage considéré comme une des bases de la société, les captives devenant de plein droit les concubines du vainqueur, nonobstant le droit des femmes légitimes que la loi autorisait.

Telle a été la religion que Mahomet a conçue dans sa pensée, et qu'il a réalisée au dehors dès que les juifs d'Yatreb, croyant s'être procuré un protecteur et peut-être un prosélyte, lui eurent imprudemment remis le pouvoir entre les mains.

Est-il étonnant qu'une telle religion se soit propagée ? Qu'a-t-il fallu pour convertir les premiers disciples, ceux de la Mecque, les Omar, les Ali, les Abu-

beckr. D'une part, l'enthousiasme causé par un homme dont la parole est frappante, dont les espérances sont ardentes, qui semble être préparé à de grandes destinées, et d'autre part, la simplicité de l'idée du Dieu unique, la vérité de cette idée opposée à l'erreur évidente des superstitions païennes, étaient des motifs suffisants d'adhésion. Comme d'ailleurs la nouvelle foi n'obligeait à aucun changement de mœurs, que la persécution des Koreischites n'avait rien d'effrayant, il n'y avait aucun obstacle réel à ce genre de conversion.

Plus tard quand Mahomet fut devenu souverain de Médine, le succès de son œuvre, correspondant à des espérances qui prenaient l'aspect de prophéties, devint un argument plein d'efficacité. Ce succès était la preuve de la protection d'Allah sur son prophète.

Une fois d'ailleurs que l'Islamisme a eu pris la forme d'une institution sociale, à laquelle se rattachaient des intérêts puissants et des ambitions ardentes, le développement de la religion nouvelle devint une œuvre politique et militaire bien plus qu'une œuvre religieuse ; c'est par une série de campagnes heureuses que Mahomet devint maître de l'Arabie, c'est encore par la force des armes et grâce à l'union de l'habileté des chefs avec le fanatisme des soldats que la foi nouvelle se répandit d'une extrémité à l'autre du monde connu.

Tout se réduisait d'ailleurs dans la doctrine établie par Mahomet à trois points, professer la foi nouvelle, suivre certains rites, et combattre contre les infidèles. Point de discussion théologique ; point de dogme multiple et mystérieux à admettre. Point de martyre à subir pacifiquement et sans résistance. Point de restrictions sérieuses aux pasisons ; les trois grandes con-

cupiscences flétries par l'Évangile, l'ambition, la sensualité, la cupidité non seulement tolérées, mais honorées et encouragées.

Il n'y a donc rien de mystérieux ni de transcendant dans les origines de l'Islamisme. Tout s'explique du moment où on laisse à la personnalité puissante de Mahomet la place qu'elle mérite. Rien ne peut suppléer, rien ne peut remplacer, rien même ne prépare et ne pouvait faire deviner d'avance cette personnalité. Mais du moment que le fondateur existe avec le caractère que la nature lui a donné, du moment qu'il s'est trouvé placé dans les circonstances favorables où il a vécu, du moment qu'il a pu concevoir le plan de son œuvre, et deviner les aspirations de la nation en jugeant le cœur et la conscience de ses concitoyens d'après son propre cœur et sa propre conscience, tous les éléments du succès se trouvant entre ses mains, ce succès n'a rien qui puisse surprendre: il pouvait même être prévu.

Avons-nous besoin d'observer que ces traits distinctifs de la personne et de l'œuvre de Mahomet sont diamétralement opposés aux traits correspondants du fondateur du christianisme et de la religion chrétienne.

A l'étroitesse d'esprit de Mahomet s'oppose la grandeur des vues du Christ embrassant tous les temps et tous les lieux, parlant un langage qui ravit d'admiration les hommes de toute race, les esprits les plus cultivés des peuples civilisés comme les âmes simples et enfantines des habitants des forêts et des déserts.

A la règle morale relâchée de l'Islam, s'oppose l'idéal merveilleux de l'Évangile et la loi à la fois si austère et si miséricordieuse.

A la loi de la guerre sainte, la prescription du martyre et de la patience.

A l'union des deux pouvoirs spirituel et temporel, le principe de leur séparation posé par le fondateur lui-même.

Enfin les trois grandes passions que l'Islamisme justifie et favorise sont directement combattues par l'Évangile.

Il n'y a donc entre la nature et entre l'origine et le développement des deux religions aucune comparaison à établir. L'une élève l'homme au sommet de la nature morale, l'autre le laisse rester, le maintient même dans les régions inférieures. L'une demande une guerre continuelle entre les instincts bas et mauvais, l'autre est une transaction continuelle avec ces instincts. L'une doit venir du ciel parce qu'elle élève l'homme dans des régions célestes, l'autre vient de la terre et laisse l'homme dans sa bassesse et la fange où il est tombé. On peut leur appliquer ces paroles de Jean-Baptiste, que Mahomet lui-même a reconnu comme prophète . « Celui qui est de la terre parle un langage terrestre, celui qui vient du ciel est au-dessus de tous. »

Néanmoins à côté de ces oppositions il y a deux ressemblances. De part et d'autre se trouvent la doctrine monothéiste et le précepte de l'adoration du créateur inculqués avec une grande force. De part et d'autre également la personne du fondateur de la religion tient une place prééminente. Jésus-Christ est le type idéal que le chrétien doit imiter, dont les saints s'approchent quoique de loin, et dont certains traits se trouvent chez tous les fidèles sincères et constituent ce caractère, cet ensemble de mœurs auquel est attribué le nom de chrétiens.

Mahomet est le vrai type du musulman, religieux, fanatique, sensuel, ambitieux et rapace, ou du moins qui a le droit d'être tel en conformité avec sa croyance.

IV

La personne de Mahomet explique-t-elle suffisamment l'origine et les progrès de l'Islamisme? Explique-t-elle également la perpétuité de cette religion, cette stabilité étonnante de la croyance du peuple musulman, le fait que toutes les nations qui ont une fois embrassé l'Islamisme ne l'abandonnent jamais et que, si diverses qu'elles soient quant à la race, aux mœurs et à l'origine, elles adoptent toutes le même et unique type religieux?

Ici le problème est plus vaste, et la solution complète de la question nous ferait sortir des limites de cet article. Nous aurions à montrer comment l'Islamisme a triomphé de la première division qui a eu lieu dès son origine, à l'occasion de la succession du Califat, comment la branche schiite a engendré des formes mobiles et progressives admettant une série de prophètes, tandis que dans la branche sunnite la doctrine a été fixée par une tradition invariable, et que Mahomet a conservé son rôle de prophète suprême et dernier. Nous aurions à montrer comment dans la branche traditionnelle qui a prévalu, une lutte a eu lieu entre la philosophie et les sciences, produits de la civilisation grecque, et les principes religieux et politiques, étroits et absolus du Coran; comment toutes les controverses ont été arrêtées par le sabre, et l'unité de foi et de législation maintenue par quatre grandes écoles de jurisconsultes

qui étaient en même temps les théologiens de l'Islam et qui devaient l'être à cause de la confusion des deux pouvoirs.

Nous aurions à exposer également comment cette fixation définitive de la doctrine, cette cessation de toute discussion et par suite de tout progrès ont été favorisés par l'affaiblissement de l'influence de la race arabe, ingénieuse et littéraire, et par la prédominance de nouvelles races plus énergiques et moins délicates, les Berbères en Afrique, et les Turcs en Orient.

Cette étude historique serait nécessaire pour découvrir d'une manière complète les causes de cette étrange stabilité de la doctrine musulmane.

Nous pouvons néanmoins, en dehors de toute considération tirée de l'histoire postérieure, indiquer la principale de ces causes, qui n'est autre que la personne et le caractère de Mahomet.

Si en effet l'Islamisme exerce sur les esprits qui subissent son influence une action si tenace, s'il les saisit pour ne plus les abandonner, c'est à cause de la satisfaction qu'il donne à certains instincts de la nature humaine en supprimant d'autres instincts. L'Islamisme satisfait le besoin d'une religion, le besoin social de l'ordre, le besoin intellectuel d'une doctrine précise et claire, et en même temps il laisse toute liberté aux trois concupiscences dont parle l'Évangile.

D'autre part il supprime complètement le besoin d'un idéal moral élevé et délicat, et celui d'une culture philosophique et scientifique. Les âmes qui ont subi le joug de l'Islamisme sont donc, si j'ose ainsi parler, mutilées par le retranchement de ces besoins supérieurs, elles ont perdu ce côté élevé et sublime, côté que l'Évangile inspire et développe et qui se trouve souvent aussi chez les païens, préparant les voies à la

prédication chrétienne et en affermissant les effets. D'un autre côté, cette espèce de mutilation ayant eu lieu, les âmes des musulmans sont satisfaites, elles trouvent dans les cérémonies de leur culte et la tolérance de leur code de morale ce que leur cœur abaissé et leur conscience engourdie désirent.

Il est donc impossible, à moins d'un miracle de la grâce de les amener à écouter seulement la prédication chrétienne.

La doctrine musulmane est une combinaison à doses bien graduées de religion et de morale avec la satisfaction des passions sensuelles et de l'orgueil.

On pourrait la comparer à un sel neutre particulièrement stable ou les éléments opposés, rationalisme et fanatisme, règle morale et passion, soumission à la force et orgueil sont unis d'une manière tellement puissante qu'aucune force naturelle ou humaine ne peut les séparer.

La simplicité d'une croyance sans mystères, l'interdiction de toute controverse par le pouvoir civil en possession de l'autorité religieuse suprême, la satisfaction des passions achetée par le sacrifice des instincts élevés de l'âme et de la liberté de l'intelligence, tout cet ensemble constitue, l'expérience le prouve, une forme éminemment stable de la pensée et de la vie morale de l'homme, correspondant à un état de demi barbarie et de civilisation grossière.

Quand cette combinaison existe, elle est apte à se propager et il semble qu'il se passe quelque chose de semblable à ce qui arrive dans certaines réactions chimiques, où le précipité le plus stable se produit de préférence.

Mais qui a inventé cette combinaison? Qui a su doser ainsi la quantité de vérité et de morale que

l'humanité, non soutenue et élevée au-dessus d'elle même par la grâce, pouvait accepter, et fixer la mesure de concession aux instincts inférieurs qui, sans ébranler la société et même sans produire de remords, peut apaiser suffisamment les passions pour qu'elles ne se soulèvent pas contre la règle qui leur est imposée.

Qui a compris que les hommes d'un certain degré de civilisation accepteraient l'unité de Dieu pourvu qu'ils soient dispensés de croire aux mystères, et achèteraient au prix du jeûne du Ramadan et de l'interdiction du vin, les libertés sensuelles que la polygamie et l'esclavage leur procurent?

C'est Mahomet qui a eu cette idée si puissante. Il l'a puisée en lui-même, dans son propre esprit, son propre cœur et sa propre conscience. C'est parce qu'il avait l'esprit étroit et que sa conscience ne poursuivait qu'un idéal grossier et abaissé, et parce qu'il réunissait à ces traits de caractère un sentiment religieux sincère qu'il a pu concevoir et tracer le plan de la religion puissante qu'il a fondée. C'est donc encore la personne et le caractère du fondateur qui explique le mieux la perpétuité de l'Islamisme; c'est parce que Mahomet, tant par ses instincts natifs que par ses qualités et ses défauts acquis, était devenu comme le type d'un certain état d'âme abaissé sans être absolument corrompu, et éminemment stable, que sa pensée et son œuvre ont été si puissantes et si durables.

Tout concourt donc à vérifier la proposition que nous avons énoncée. Mahomet est le créateur de l'Islamisme, Mahomet a créé l'Islamisme à son image.

Il en résulte que si Mahomet était devenu chrétien à la cour du Négush d'Abyssinie, il aurait été très probablement un médiocre chrétien, plus probablement le chef d'une secte particulière, mais contrarié dans

l'expression de ses idées, il n'aurait point fondé la grande religion qui porte son nom, et cette religion n'aurait jamais existé. Il en résulte également que, si une flèche de ses adversaires l'avait atteint mortellement lors de sa fuite à Médine, l'Islamisme aurait péri avec lui.

L'histoire aurait perdu d'intéressants récits et de glorieux faits d'armes, mais ceux qui connaissent l'Orient musulman et les plaies honteuses de sa civilisation bâtarde, ceux qui comprennent quel obstacle puissant l'Islamisme oppose à la diffusion de la vraie civilisation chrétienne, n'hésiteront pas à dire que la mort du prophète de la Mecque aurait été un bonheur pour l'humanité.

Aussi, si quelques esprits ne trouvent pas que la grandeur, l'étendue et la durée du phénomène religieux que nous étudions s'expliquent suffisamment par les causes humaines et naturelles que nous avons exposées, si ce qui est évident, en ce qui concerne le Christianisme, à savoir l'intervention d'une cause libre et intelligente supérieure à l'humanité, leur paraît vraisemblable en ce qui regarde l'Islamisme, le caractère de cette cause supra-naturelle est assez clairement indiqué pas son œuvre.

Ce ne peut être qu'une cause hostile à l'idéal chrétien, à la civilisation chrétienne. Une cause de ce genre, une cause satanique, pour l'appeler par son nom, ou bien une coïncidence fortuite qui aurait établi un rapport entre le caractère personnel de Mahomet et un certain ensemble des tendances générales de l'humanité, telles sont les alternatives entre lesquelles il faut choisir pour expliquer l'universalité et la durée de l'Islamisme.

Abbé DE BROGLIE.

LES PROVERBES DE SALOMON

L'Ancien Testament ne contient pas d'œuvres à proprement parler philosophiques Le génie sémitique en général, et le génie hébreu en particulier, ne sont point tournés vers les spéculations abstraites et les déductions sévères du raisonnement. Cependant il y a dans la Bible un certain nombre d'écrits qui peuvent représenter, jusqu'à un certain point, ce que l'antiquité appelait philosophie, car ils ont pour objet de faire connaître la sagesse, et en même temps, de la faire aimer et pratiquer. Ces livres sont les Proverbes, Job, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique et la Sagesse. Le dernier seul, produit du judaïsme alexandrin, accuse l'influence de conceptions étrangères aux anciens sages d'Israël ; encore cette influence s'est-elle exercée plutôt sur la manière de parler que sur le fond même des idées (1).

Nous dirons plus loin avec détails ce qu'était la sagesse : comme objet de la connaissance humaine, c'était la science de Dieu, du monde et de la vie. Il est certain que le genre de spéculation et de littérature dont ce mot (en hébreu *chokmâ*) est l'expression reçue, fut cultivé, en des temps assez reculés, par les Hébreux et par d'autres peuples leurs voisins. On est

(1) V. J. Corluy, *La Sagesse dans l'Ancien Testament*, dans les comptes rendus du *Congrès scientifique international des catholiques*, I, p. 76 et suiv.

même fondé à croire que certaines tribus arabes avaient précédé Israël dans cette voie, car la sagesse des « fils de l'Orient » paraît avoir été proverbiale avant qu'il y eût seulement des sages parmi les descendants de Jacob. C'est surtout du côté de l'Idumée que l'ancienne tradition dont nous avons pour témoins les livres de Job, des Proverbes et de Baruch, nous invite à chercher les précurseurs et les émules de Salomon (1). Les sages de Théman étaient-ils aussi pénétrés de l'esprit religieux que l'est, par exemple, l'auteur de Job ? Cela est peu probable. Sans doute, ils se complaisaient dans les observations piquantes, les sentences pratiques, les allégories fines, les propos énigmatiques dont les livres hébreux nous offrent parfois de curieux exemples. Deux morceaux des Proverbes (2) qui ne semblent pas d'origine israélite, sont tout ce qui nous reste des charmants jeux d'esprit où ces vieux philosophes résumaient toute leur science.

Même chez les Hébreux, l'histoire de la sagesse est assez difficile à suivre à cause de l'incertitude où l'on est touchant la date qu'il convient d'assigner à plusieurs des livres mentionnés plus haut. Pour apprendre cette histoire, il faut donc commencer par l'examen critique des sources, et parmi celles-ci, on doit étudier d'abord les Proverbes de Salomon ; non que ce livre dans sa forme actuelle puisse être considéré comme le plus ancien, mais parce que, selon toute vraisemblance, il est, dans certaines parties, antérieur aux autres et qu'il forme comme un répertoire des questions agitées par les sages durant plusieurs siècles. C'est pourquoi nous allons traiter ici de la nature, des auteurs et de la doctrine du livre des Proverbes.

(1) *Job*, II, 11 ; *Prov.* XXX, 1 ; XXXI, 1 ; *Bar.* III, 22-23.
(2) *Prov.* XXX, XXXI, 1-9.

I

Le mot « proverbe » n'est pas tout à fait l'équivalent de l'hébreu *mashal*, et par suite, le titre vulgaire « Proverbes de Salomon », ne donne pas une idée exacte du livre qu'il annonce. D'après l'étymologie, *mashal* signifie comparaison, rapprochement de deux choses différentes pour mettre en relief le rapport qui existe entre elles. Ainsi la notion primitive du *mashal* n'est pas sans quelque liaison avec la grande loi de la poésie hébraïque, le parallélisme : celui-ci, en effet, n'est pas autre chose que la symétrie des propositions, laquelle se fonde sur le rapprochement des idées. Dans l'usage, le mot *mashal* désigne premièrement un discours figuré, parabolique ; il se dit d'un morceau de poésie, quel qu'en soit le genre, mais surtout des sentences morales exprimées sous une forme poétique et c'est dans cette acception que nous devons maintenant le prendre. Les Proverbes ne sont pas précisément un recueil de dictons populaires, mais des sentences et des exhortations morales, exprimées dans le rhythme de la poésie. Ce livre d'ailleurs ne se présente pas à nous comme un tout homogène, soit pour la forme, soit pour le fond.

On trouve partout un parallélisme régulier ; partout aussi on rencontre, pour autant que nous en pouvons juger, la même mesure dans les vers. Mais toutes les pièces n'ont pas la même longueur : on voit ici des discours moraux qui ont jusqu'à vingt vers ; là, des séries de pensées qui sont exprimées en un seul distique, et d'autres qui contiennent deux, trois distiques, et même quatre. Les diverses formes que le *mashal* a revêtues

dans notre livre ont été soigneusement relevées (1). La plus fréquente est le simple distique, soit que les deux membres parallèles forment une antithèse (2), soit qu'ils énoncent deux idées distinctes, mais ayant entre elles quelque analogie (3), soit que le second vers reproduise ou développe la pensée renfermée dans le premier (4), soit enfin qu'une comparaison prise dans la nature ou parmi les incidents de la vie quotidienne serve à faire valoir une idée morale (5). Ce dernier genre de sentences est celui qui réalise le plus parfaitement la notion première du *mashal*. Dans les sentences de quatre, six et huit vers, le parallélisme est synonymique ou synthétique ; ou bien l'idée contenue dans le premier distique est expliquée dans les vers suivants ; on y trouve aussi des comparaisons, mais pas d'antithèses (6). La plus curieuse variété de ces longues sentences est représentée par celles où l'auteur procède par énumération, après avoir indiqué dans le premier distique la somme totale des sujets dont il va parler, en faisant en sorte que le nombre, répété dans les deux vers, contienne dans le second une unité de plus que dans le premier :

« La terre s'émeut de trois choses,
Et il y en a quatre qu'elle ne peut souffrir ;
Un esclave qui devient roi ;
Un sot qui vit dans l'abondance ;
Une fille sans amants qui finit par trouver un mari,
Et une servante qui prend la place de sa maîtresse (7) »

(1) Surtout par F. Delitzsch, *Das Salom. Spruchbuch* (1873), 7-17.
(2) *Prov.* X, 1.
(3) *Prov.* XIV, 17.
(4) *Prov.* XI, 25 ; XIII, 14.
(5) *Prov.* X, 26 ; XXV, 14; XXVII, 17.
(6) *Prov.* XXIII, 15-16 ; XXX, 17 ; XXIII, 1-3 ; XXIII, 6-8, etc.
(7) *Prov.* XXX, 21-23.

Enfin l'éloge de « la femme forte» au dernier chapitre des Proverbes est un poème alphabétique dont les vingt-deux strophes consistent chacune en un seul distique.

Toutes ces espèces de *mashal* ne sont point disposées sur un plan régulier. Les Proverbes sont une compilation et non pas un livre au sens rigoureux du mot, c'est-à-dire une œuvre homogène, émanant d'un seul auteur et rédigée dans un ordre voulu par lui. Bien que le titre « Sentences de Salomon » paraisse aussi clair et explicite que possible, on aurait tort de l'interpréter d'après nos idées modernes et de croire que le livre des Proverbes soit sorti, tel que nous l'avons, des mains de Salomon et qu'il appartienne à ce prince de la même façon que les Pensées appartiennent à Pascal. Une lecture superficielle de l'ouvrage suffit pour reconnaître que ce titre n'a pas toute la portée qu'on serait tenté de lui attribuer.

Les six premiers versets forment prologue et expliquent le titre :

« *Sentences de Salomon fils de David, roi d'Israël :*

Pour connaître la sagesse et la discipline,
Pour comprendre les discours de la prudence ;
Pour apprendre les leçons de la raison,
La justice, le droit et l'équité ;
Pour donner aux simples la finesse,
A l'adolescent, la science et le conseil ;
(Le sage, à les entendre, deviendra plus docte,
Et l'homme prudent recueillera les règles de la conduite) ;
Pour comprendre les sentences et les paraboles,
Les dires des sages et leurs énigmes (1) ».

C'est la notion du *mashal*, comme nous l'avons analysée plus haut. Mais il faut remarquer cette expres-

(1) *Prov.* I, 1-6.

sion : « Les dires des sages et leurs énigmes ». Est-ce que Salomon aurait emprunté son enseignement à d'autres, ou bien serait-il seulement un des sages que nous allons entendre ?

Après ce prologue, il n'y a guère dans les neuf premiers chapitres que des discours moraux qui ont tous le même objet : louer la sagesse, exhorter à l'étude et à la pratique de la sagesse. On y trouve aussi un petit nombre de sentences détachées (1). Mais nous n'y voyons pas ces leçons variées qu'on nous annonçait tout à l'heure, ni les paraboles, ni les dires énigmatiques des sages. Tous ces discours, si élevée qu'en soit la doctrine, ont le caractère d'une introduction ; la sagesse pour laquelle on réclame ou qui demande elle-même l'attention des auditeurs n'a pas encore exposé réellement et en détail cette science de la vie qu'elle est seule à posséder, et à la fin du neuvième chapitre, nous sommes encore dans les préliminaires.

Le vrai *mashal* apparaît seulement au dixième chapitre. Là, nous rencontrons un nouveau titre : « Sentences de Salomon ». Suit une longue série de pensées morales (2) contenues chacune dans un seul

(1) *Prov.* I, 7, pensée détachée; II, 8-19, discours contre les mauvaises compagnies; I, 20-23, discours de la sagesse ; châtiments de ceux qui la dédaignent, bonheur de ceux qui l'écoutent; II, exhortation à la sagesse et contre le désordre des mœurs; III, 1-12 exhortation à la sagesse ; III, 13-20, éloge de la sagesse; III, 21-26, discours sur les avantages de la sagesse ; III, 27-35, conseils particuliers : IV, 1-9, 10-19, exhortation à la sagesse ; IV, 20-27, conseils particuliers ; V, contre le désordre des mœurs; VI, 1-19, pensées détachées, VI, 20-35, VI, contre le désordre des mœurs ; VIII, allocution de la sagesse, son éloge, exhortations ; IX, parallèle de la sagesse et de la folie. Les v. 7-10, 12 du ch. IX contiennent des sentences détachées qui, à la place où elles se trouvent, sont de véritables interpolations ; peut-être sont elles arrivées là par un accident de copie et proviennent-elles de la collection qui suit.

(2) *Prov.* X-XXI, 16.

distique et présentant généralement la forme d'une antithèse. Dans plusieurs, le parallélisme est synonymique ou synthétique ; à peine y a-t-il deux exemples de sentences paraboliques. Les pensées semblent groupées au hasard, et on ne voit pas que le classement soit, en général, déterminé par l'analogie du sujet. Il est après cela très remarquable que certaines sentences qui n'ont entre elles aucun lien logique paraissent avoir été rapprochées les unes des autres à cause de la présence d'un même mot dans les différents distiques. Mais ce n'est pas là un principe de classification rigoureusement appliqué.

Cette collection présente une particularité plus importante, les nombreuses répétitions qu'elle renferme. Tantôt la même pensée revient en termes identiques (1), tantôt avec de légères nuances d'expression (2), ou bien avec une modification peu importante du sens et de la forme (3) ; ou encore un seul membre du distique est répété tandis que l'autre est entièrement nouveau (4). Le grand nombre et la nature de ces répétitions ne permettent pas d'y voir des accidents de transcription. Mais le fait n'en est que plus extraordinaire et plus difficile à expliquer. Qu'il y ait des répétitions entre des collections différentes, cela ne tire pas à conséquence, parce que ces collections ont pu

(1) *Prov.* XIV, 12 ; XVI, 25.

(2) *Prov.* X, 1 et XV, 20 ; XIV, 20 et XIX, 4 ; XVI, 2 et XIX, 2 ; XIX, 5 et XIX, 9 ; XX, 10 et XX, 23 ; XXI, 9 et XXI, 19.

(3) *Prov.* X, 2 et XI, 4 ; XIII, 14 et XIV, 27.

(4) Avec répétition du premier membre, *Prov.* X, 15 ; XVIII, 11 ; du second membre, X, 6 ; X, 11. Répétition d'un membre avec légères modifications : XI, 13 et XX, 19 ; XI, 21 et XVI, 5 ; XII, 14 et XIII, 2 ; XIV, 31 et XVII, 15 ; XVI, 18 et XVIII, 12 ; XIX, 12 et XV, 2. Cf. XVI, 28 et XVII, 9 ; XIX, 25 et XXI, 11. Voir la discussion de ces passages dans Delitzsch, *op. cit.* 21-26.

se former plus ou moins indépendamment l'une de l'autre ; on ne voit pas aussi bien comment les répétitions se sont introduites dans une seule et même collection, qui d'ailleurs, prise en elle-même, est assez peu volumineuse,

On a dit que Salomon n'écrivant pas lui-même ses pensées pouvait bien se répéter sans y prendre garde et sans que le secrétaire qui les consignait dans un livre, à des intervalles plus ou moins éloignés, s'en aperçût davantage. Mais il est impossible que les secrétaires de Salomon, si cette collection de sentences est sortie de leurs mains telle que nous l'avons, n'aient pas remarqué des répétitions qui, dans plusieurs cas, sont très-rapprochées l'une de l'autre. C'est pourquoi on suppose volontiers que le recueil actuel provient d'un choix qui a été fait dans une collection beaucoup plus étendue, où les répétitions étcient moins frappantes, puisqu'elles étaient plus espacées. Nous reviendrons plus loin sur cette hypothèse. Il suffit pour le moment d'observer que l'inadvertance du collecteur serait encore plus incompréhensible que celle des secrétaires de Salomon ; car en choisissant les sentences, il n'a pu manquer de voir les répétitions, à moins qu'il n'ait pas apporté à son œuvre plus de soin et de goût qu'il n'y a mis d'ordre.

L'exemple qu'on allègue parfois des psaumes conservés en double (1) prouve contre la thèse qu'on veut soutenir et nous met sur la voie d'une explication meilleure. Les psaumes en question sont une composition primitivement unique, laquelle nous est parvenue en deux recensions qui offrent certaines variantes. Il est de toute invraisemblance que le psalmiste ait

(1) Ex.: *Ps.* XIV (vulg. XIII et LIII (vulg. LIV).

remis deux fois son ouvrage sur le métier; mais le texte original a subi quelques modifications soit dans la transmission orale, soit sous la main des copistes, et c'est ainsi qu'un seul et même cantique se présente à nous sous deux formes. Le même fait a dû se produire plus facilement encore à l'égard de simples sentences qui ont été sans doute conservées d'abord dans la mémoire, puis consignées dans des recueils séparés, et enfin réunies en collection générale à une époque où le respect des textes anciens empêchait d'y opérer la moindre soustraction.

Avec le dix-septième verset du chapitre vingt-deuxième commence une exhortation morale (1), pareille à celles qu'on trouve au commencement du livre. Le texte semble incomplet au début et altéré dans quelques parties des versets suivants. Ce discours introduit une série de pensées (2) qui sont exprimées presque toutes en strophes de quatre, six ou huit vers ; il y a même, vers le milieu, un petit sermon contre l'ivrognerie. On y trouve aussi quelques répétitions (3) qui consistent en un seul vers reproduit en termes identiques ou avec de légères modifications dans deux sentences différentes. Ici encore nous avons à faire à une collection et plusieurs de ces sentences qui débutent de la même manière doivent être considérées comme des variations d'un seul thème traditionnel (4). Il faut expliquer de la même façon le rapport qui existe entre quelques passages de cette collection

(1) *Prov.* XXII, 17-21.

(2) *Prov.* XXII, 22 — XXIV, 22.

(3) *Prov.* XXIII. 3ᵇ, 6ᵇ; XXII, 28ᵃ ; XXIII, 10 ; XXIII, 17ᵃ ; XXIV, 19ᵃ; XXII, 23ᵃ ; XXIII, 11ᵇ ; XXIII, 17ᵃ : XXIV, 1ᵃ.

(4) *Prov.* XXIII, 17, XXIV, 1 et XXIV, 19 ; (Cf. *Ps.* XXXVII, vulg. XXXVIII, 1); XXII, 28 et XXIII, 10.

et certaines pensées de la collection précédente (1).

Le titre du recueil fait défaut : sans doute, il a disparu dans la lacune que nous signalions tout à l'heure. Mais on peut en conjecturer la teneur d'après les premières paroles du discours et d'après le titre du morceau suivant. Le discours commence ainsi :

« Prête l'oreille
Et écoute les paroles des sages » (2).

Les pensées qui suivent n'appartiennent donc pas à Salomon, mais à des sages inconnus. L'auteur, il est vrai, ajoute :

« Applique ton cœur à ma science. »

La science de celui qui parle et les dires des sages sont une même chose. Mais il suit de là seulement que l'auteur du discours a retenu et copié les sentences dont il est question, non pas qu'il les ait composées. Le morceau suivant a pour titre : « Cela *aussi* vient des sages » (3). Il faut croire que ce qui précède a la même origine.

La plupart des modernes traduisent comme nous venons de le faire les mots *Gam elle lachkamim*. La comparaison des titres des psaumes, conçus dans le même style elliptique, invite à voir dans la particule *la* ce qu'on appelle, en langage de grammairiens, le *lamed auctoris*, et à traduire *lachkamim* : « Des sages », comme on traduit *l'David* : « De David ». Tous les autres titres qu'on trouve dans les Proverbes

(1) *Prov.* XXIII, 27a : XXII, 14a ; XXIV, 6 : XI, 14 ; XXIV, 20b : XIII, 9b.

(2) *Prov.* XXII, 17.

(3) *Prov.* XXIV, 23.

désignent les auteurs de sentences (1). Le sens donné par les anciennes versions et par certains exégètes contemporains : « Cela aussi est pour les sages », n'est rien moins que satisfaisant, car la chose n'était pas très nécessaire à dire, et d'ailleurs le livre entier ne s'adresse pas aux sages, mais aux jeunes gens sans expérience, aux ignorants de bonne volonté. Le titre qui se trouve en tête du vingt-cinquième chapitre dit bien aussi : « Voici encore des sentences de Salomon » ; mais pour inférer de là que les deux chapitres précédents appartiennent à Salomon il faudrait prouver que le titre en question a toujours immédiatement suivi les deux petites collections attribuées aux sages et que, cela même étant admis, il ne peut pas viser la première et la plus grande collection de sentences, par-dessus les deux petits recueils qui l'en séparent.

La seconde collection « des sages » (2) ne contient que cinq pensées inégalement développées et dont la dernière présente, avec de notables modifications, la description du paresseux, déjà donnée dans la première partie du livre (3). Ces pensées ne sont peut-être qu'un fragment d'un ouvrage plus considérable dont le reste s'est perdu.

Une collection plus importante est annoncée par cette notice : « Voici encore des sentences de Salomon qu'ont transcrites les hommes d'Ezéchias, roi de Juda » (4). Nous apprenons là qu'un recueil de pensées attribuées à Salomon a été formé ou plutôt copié (car le texte ne suppose pas qu'on ait puisé dans une collection plus ample ou dans la tradition orale), par

(1) *Prov.* I, 1; X, 1; XXV, 1; XXX, 1; XXXI, 1.
(2) *Prov.* XXIV, 23-24.
(3) *Prov.* VI, 6-11.
(4) *Prov.* XXV, 1.

les soins du roi Ezéchias et de son entourage. Le livre des Proverbes, dans sa forme actuelle ne peut donc pas être antérieur au règne de ce prince ; mais, quoi qu'en dise la tradition rabbinique, rien ne prouve qu'il ait été constitué alors. Si les gens d'Ezéchias avaient collectionné le livre entier, on ne dirait pas qu'ils en ont rassemblé une partie. Les mots : *Gam elle mishlê Sh'lomo*, et le reste, donne à penser que ce titre ne vient pas tel qu'il est des hommes d'Ezéchias, mais du collecteur général, le même qui a écrit précédemment : *Gam elle lachkamim*. Par suite on n'a pas le droit de s'appuyer sur cette donnée pour soutenir que la collection ézéchienne suppose faite la grande collection dont nous avons parlé plus haut. Les mots de notre titre : *gam elle*, « voici encore », se rapportent sans doute à cette collection ; mais ils ont simplement une portée locale, si je puis m'exprimer ainsi, et ils se réfèrent au précédent recueil, en tant que celui-ci a été placé le premier dans le livre : ils n'ont pas de valeur historique et chronologique pour déterminer la situation respective des deux collections en ce qui concerne la date de leur rédaction première. On comprend très-bien que le plus grand recueil, non daté, ait été placé le premier, et l'autre, daté mais plus petit, le second. Le même principe de classement a été appliqué dans la formation du canon hébreu : les petits prophètes y sont mis après les grands, nonobstant la chronologie, et parmi les petits prophètes, Osée vient le premier, non qu'il soit le plus ancien, mais parce que sa prophétie était la plus longue.

La collection ézéchienne comprend cinq chapitres (1) ; elle renferme deux parties bien distinctes

(1) *Prov.* XXV-XXIX.

dont la première se termine avec le chapitre vingt-septième par un petit poème où l'on fait l'éloge de la vie champêtre, et la seconde contient les deux chapitres suivants. La première partie offre un très grand nombre de sentences paraboliques : c'est incontestablement le morceau le plus poétique de tout le livre. Les distiques y sont en majorité, mais il y a aussi des sentences de quatre vers et des chaînes de distiques relatifs au même sujet. Certaines de ces réflexions qui ont une valeur psychologique, n'ont pas grande portée morale. La seconde partie, beaucoup plus terne d'expression ne contient que des distiques, sentences morales avec parallélisme antithétique, synonymique ou synthétique et qui ressemblent tout-à-fait à celles de la grande collection. Une critique audacieuse supposerait que le recueil d'Ezéchias finit au vingt-septième chapitre. Mais il est plus simple et tout aussi naturel d'admettre que les auteurs de ce recueil ont puisé à deux sources, ou plutôt qu'ils ont réuni ensemble deux documents primitivement distincts et de caractère différent.

Une seule sentence de la première partie se trouve répétée dans la seconde en termes presque identiques, mais avec une différence de signification assez prononcée ; le fait s'explique sans difficulté si l'on admet que la collection ézéchienne est formée de deux morceaux qui ont existé d'abord séparément. Mais un très grand nombre de pensées contenues dans la première collection reviennent dans celle-ci, sous la même forme (1), ou bien avec quelques différences de sens et d'expression (2). La comparaison des passages où

(1) *Prov.* XXV, 24; XXI, 9; XVI, 22; XVIII, 8; XXVII, 12; XXII, 3; XXVII, 13; XX, 16.

(2) Même sens, avec quelques différences d'expression, *Prov.*

il y a quelque divergence ne permet pas toujours de distinguer où se trouve la forme primitive de la pensée ; mais il paraît certain que la collection ézéchienne a retenu dans plusieurs sentences (1) le texte le meilleur et le plus ancien. Les deux collections sont indépendantes l'une de l'autre, car la plus grande partie de la collection ézéchienne ne se retrouve en aucune façon dans la précédente ; les quatre sentences qui sont identiques dans les deux recueils ont l'apparence de dictons populaires et ne sont pas nécessairement empruntés d'un texte à l'autre ; enfin les divergences qui se produisent dans les autres passages parallèles attestent que la plus ancienne des deux compilations n'a pas été mise directement à contribution pour la plus récente.

Au trentième chapitre, nous trouvons les « Paroles d'Agur, fils de Jaqé, le massaïte » (2). Persuadés que tout le livre était de Salomon, les anciens n'ont pas compris ce titre : les Septante n'y ont même pas reconnu de noms propres et l'ont complètement dénaturé dans leur traduction ; saint Jérôme prenant Agur et Jaqé pour des appellations symboliques a traduit

XXVI, 13; XXII, 13; XXVI, 15, XIX, 24; XXVIII, 6; XIX, 11; XXVIII, 19, XII, 11; XXIX, 13; XXII, 2. Distiques avec un seul membre répété, *Prov.* XXVII, 21; XVII, 3; XXIX, 22; XV, 18; XXVII, 15; XIX, 13.

(1) Cf. *Prov.* XXVI, 13; XXVII, 15; XXVIII, 6-19; XXIX, 13, et XXII, 13; XIX, 13; XIX, 1; XII, 11; XXII, 2.

(2) *Prov.* XXX, 1. L'Hébreu porte *massa* « l'oracle », ce qui n'a pas de sens. De même, XXXI, 1, la ponctuation massorétique sépare *massa* de ce qui précède, de façon que le passage signifie : « Paroles de Lemuel, roi. Oracle ». *Massa* doit être un nom de lieu (Cf. *Gen.* XXV, 14). Les rabbins se refusaient à croire que les gens de Massa eussent fourni quelque chose à la Bible *d'Ismaël*. Il faut traduire : « Agur..., de Massa » ou « le massaïtre », « Lemuel, roi de Massa ».

ces mots d'après l'étymologie (1). Agur, tout le monde l'admet aujourd'hui, est un sage autre que Salomon, et, selon toute vraisemblance, il appartenait à quelque tribu arabe, voisine d'Israël. Ses pensées ont en général une certaine étendue : quatre, six, huit et même dix vers. Les premières ont un caractère suffisamment religieux ; mais l'auteur ne tarde pas à s'émanciper et à tenir des discours un peu profanes. Il aime les énumérations sentencieuses : nous avons déjà cité les quatre insupportables ; Agur nous apprend quels sont les quatre insatiables, les quatre inconnaissables, les quatre plus petits sages, les quatre qui marchent bien. Ce genre essentiellement populaire ressemble fort au jeu des énigmes qui amuse tant les enfants et les bonnes gens des campagnes pendant la veillée : il peut manquer parfois d'élévation morale, mais il est très-compatible avec la poésie et la finesse d'esprit. Le texte d'Agur a souffert. Peut-être cet homme ingénieux avait-il composé d'autres sentences qui ont péri.

« Les paroles de Lemuel, roi de Massa » (2) doivent être également d'un auteur étranger à la race d'Israël. Ce n'est qu'un fragment qui renferme trois sentences de quatre et huit vers. La mère du roi est censée lui adresser des conseils contre la fréquentation des femmes, l'ivrognerie et l'injustice.

Vient enfin l'éloge de « la femme forte » (3), petit poème didactique sur les vertus et les mérites de la bonne ménagère. L'auteur s'est placé à un point de vue essentiellement pratique ; il met en relief l'activité de la maîtresse de maison dans les divers travaux

(1) *Verba Congregantis filii Vomentis.*
(2) *Prov.* XXXI; 1-9.
(3) *Prov.* XXXI, 10-31.

qui sont de son ressort, et les avantages temporels qui en résultent pour la famille. Le tableau qui est très-vivant n'est pas sans valeur littéraire. Les collecteurs qui nous ont conservé ce morceau paraissent en ignorer la provenance : ils n'y ont pas mis de titre. Etant données les conditions dans lesquelles il se présente, on n'a aucune raison de l'attribuer à Salomon.

Ainsi l'analyse que nous venons de faire nous a montré dans le livre des Proverbes les éléments suivants :

1° Un titre ou prologue (I, 1-6) au sujet duquel on peut se demander s'il vient du dernier compilateur des Proverbes, ou d'un collecteur particulier, par exemple de celui qui a écrit ou rassemblé les neuf premiers chapitres ;

2° Des discours moraux (I. 7-IX) qui ont l'air d'être une introduction aux proverbes proprement dits et dont il reste à savoir s'ils forment une collection ou s'ils sont l'œuvre d'un seul auteur, soit Salomon, soit celui qui fait le grand recueil de sentences, soit quelque autre ;

3° Une collection de sentences (X-XXII, 16) qui sont attribuées à Salomon, mais qui n'ont pas dû être écrites ni réunies de son temps : nous aurons à déterminer autant que possible la date de leur rédaction et le degré de conformité qui existe entre ce recueil et les pensées originales de Salomon ;

4° Deux groupes de pensées (XXII, 17-XXIV, 22 ; XXIV, 23-34) dont les auteurs et la date sont inconnus ;

5° Une collection de sentences (XXV-XXIX) plus ample que les deux précédentes, moindre que la première, et qui est datée du règne d'Ezéchias ; ici en-

core nous ignorons l'époque de la rédaction primitive et le rapport de cette rédaction avec les sentences que Salomon a réellement prononcées ;

6° Deux petits recueils de pensées (XXX, XXXI, 1-9) dont les auteurs ne semblent point israélites : nous ne connaissons ni l'époque de leur composition, ni celle de leur admission dans la littérature d'Israël ;

7° Un poème alphabétique (XXXI, 10-31) dont l'auteur et la date sont pareillement inconnus.

Dans ces conditions, il est assez malaisé de dire par quelles étapes successives a passé notre livre des Proverbes, comment et à quelle époque il a été définitivement constitué. Les opinions que nous allons émettre à ce sujet seront nécessairement hypothétiques ; nous ne les proposerons point comme certaines, mais comme probables. Cette incertitude qui ne serait pas sans inconvénients s'il s'agissait d'un ouvrage historique ne tire pas beaucoup à conséquence pour un livre comme celui dont nous parlons, et il importe assez peu au fond que telle sentence particulière soit de tel auteur, qu'elle remonte à telle date, que la collection générale se soit formée de telle ou telle façon. Mais ce qui n'a pas d'importance au point de vue abstrait de la théologie ne laisse pas d'en avoir au point de vue de l'histoire littéraire des Livres saints. Les questions que nous avons maintenant à traiter, pour n'être pas de celles qu'un lien plus étroit avec l'histoire religieuse ou le dogme rend particulièrement délicates, n'en ont donc pas moins leur valeur et leur intérêt; seulement, la critique s'y exerce avec d'autant plus de liberté qu'elle peut le faire sans danger.

A Loisy.
Professeur de langues Orientales
à l'Institut catholique de Paris.

(*A suivre.*)

LA

DOCTRINE MORALE ET RELIGIEUSE

DU

RAMAYANA

DERNIER ARTICLE

IV

Dès les premières lignes nous sommes mis en présence d'un des problèmes les plus complexes que soulève l'examen critique du Ramayana. Intéressante par elle-même, la solution de cette difficulté n'est guère moins importante au point de vue des conséquences qu'elle entraîne. En effet, si la conception de Rama comme incarnation du dieu Vishnou, et surtout d'un Vishnou panthéistique, est étrangère au plan original de l'épopée, si la nature divine du héros telle qu'elle nous apparaît dans la version actuelle n'est qu'une greffe de secte sur un personnage primitivement tout humain, aussitôt surgira non-seulement la question de préséance entre les divinités du panthéon ramayanique, mais encore celle du développement de la religion hindoue, celle aussi de la date probable de la rédaction définitive du poème.

(1) Voir le numéro de juin 1889.

Alexandre, d'un coup d'épée, défit le nœud gordien. Quatre mots suffisent à M. Schœbel pour trancher toutes ces questions et pour établir que Rama « représente l'univers » (p. 5), que le Ramayana est panthéiste jusqu'à la moëlle : *jagat sarvam cariram te* (VI. 102, 26) (1).

Il serait fastidieux de recueillir longuement, à ce sujet, l'opinion des indianistes qui ont précédé notre auteur dans l'étude des chants de Valmiki, opinion appuyée, en général, de recherches personnelles et minutieuses sur les passages qui assimilent Rama à Vishnou. Sans être toujours décisive ou absolue, elle mérite d'être prise en très sérieuse considération. Pour ne point nous étendre trop dans cette matière, voici, portant directement sur le point en litige, ce que pense de ce fameux chapitre 102 que M. Schœbel a mis à la base de ses développements, l'illustre éditeur du Ramayana, M. Gorresio : « Parmi les noms attribués ici à Vishnou il s'en trouve quelques-uns d'assez suspects, celui de Krishna, par exemple, que je ne me rappelle pas avoir rencontré à quelque autre endroit du poème. Aussi bien, ce chapitre n'a qu'une connexion très faible avec le reste de l'épopée, et il pourrait disparaître sans inconvénient » (vol. V, préface, p. XLVII). Nous pourrions, à la rigueur, clore ces premières observations, et conclure : 1° que M. Schœbel a tort d'affirmer simplement que « Rama est un dieu » (p. 229) ; 2° que c'est confondre les époques que d'écrire, sans restriction aucune, que « Rama

(1) A la page 219, M. Schœbel écrit *jagat sarvan çarîran te*. Son mode de transcription diffère de celui qui est adopté généralement en France et ailleurs, en ceci surtout que l'accusatif féminin au singulier se confond avec l'accusatif masculin au pluriel des thèmes en *a*. Est ce un progrès ?

dans la conviction des Indiens a la même nature que le fondateur du christianisme dans celle des Européens » (ibid.). Mais puisque le lauréat de l'Institut ne cesse de répéter, en en appelant toujours au même texte (VI. 102, 26), que « Rama, incarnation de Vishnou, est, dans notre épopée, glorifié au-dessus de tout (p. 219), et, puisqu'il n'a point hésité d'établir ce prétendu vishnouisme panthéistique comme fondement à la majeure partie de ses réflexions relatives à la » philosophie à la morale du Ramayana, il nous plaît d'examiner et d'apprécier les arguments qu'il a produits pour la défense de sa thèse. Que le lecteur se rassure : ces arguments ne sont ni très nombreux, ni très subtils ; ils ont de plus ce côté pratique qu'ils fournissent la mesure de la dialectique de notre écrivain, en même temps qu'ils nous renseignent sur la profondeur et l'étendue de ses connaissances indiennes. C'est, d'ailleurs, le seul point qui soit susceptible d'une discussion dans ce volume XIII des *Annales du Musée Guimet.*

Le premier argument est démonstratif à priori : « Aussi serait-il impossible d'ôter du Ramayana l'esprit religieux qui le caractérise spécialement par l'idée toujours présente de l'avatâra, de la descente réelle mais mystique de Vishnou en Rama, sans le dénaturer ou détruire, bien que W. Schlegel, au dire de Lassen, en jugeât autrement » (p. 71). Ce raisonnement, par malheur. n'est qu'un pitoyable sophisme. Qu'en dégageant le poème de la couleur vishnouite dont il est revêtu présentement, on lui fera prendre une physionomie différente, et refléter un système de théories religieuses, sinon totalement, du moins partiellement opposé, personne n'en doutera. Mais cette opération tend-elle à le dénaturer ou le détruire ?

M. Schœbel l'affirme sans détour. A l'entendre, Valmiki n'a chanté, n'a pu chanter qu'un Rama-Vishnou. Cependant, si Schlegel « en a jugé autrement », il n'est pas seul de son avis. Outre M. Gorresio dont nous avons entendu tantôt le témoignage, il faut citer Wilson, A. Weber, Muir, Lassen et d'autres. De plus, tandis que l'auteur du mémoire veut être cru sur parole, ses savants contradicteurs n'ont pas pensé que l'autorité de leur nom les dispensât de motiver leur manière de voir : entre la présomption de l'un et la prudence des autres, le bon sens n'hésite pas à se prononcer.

Venons à la seconde preuve : « En éliminer l'élément essentiellement idéaliste et mystique de la religion de Vishnou serait dépouiller le héros qu'il chante du caractère qui le grandit à la taille de la divinité, au point qu'on lui donne même le titre de dieu » (ibid.). Ici encore la pétition de principe est manifeste, puisqu'en effet il s'agit de décider, par des motifs sérieux, si c'est à tort ou à raison que le héros de l'épopée est « grandi à la taille de la divinité ». Ce qui n'est guère moins évident, c'est, au point de vue philologique, l'incroyable ignorance qui se révèle dans cette malencontreuse fin de période : « On lui donne même le titre de dieu ». Afin d'autoriser cette version, on nous renvoie au livre VI, chapitre 112, vers 101. Notre curiosité, invinciblement entraînée, a voulu savoir quelle surprise nouvelle nous ménageait cette indication précise. Or, nous y avons appris que Hanumat, invité par Rama à lui demander, pour prix de ses généreux services, une faveur insigne, le vaillant singe répond en pleurant de joie : « S'il vous plaît de m'accorder une grâce, puisse le souffle vital animer mon corps aussi longtemps que l'histoire de Rama

circulera par le monde : telle est la récompense que j'implore, ô deva ! » En traduisant le mot *deva* par *dieu*, pour s'en prévaloir à l'avantage de sa thèse, M. Schœbel, entre beaucoup de mauvaises raisons qui s'offriraient à son choix, a préféré inconsciemment la moins bonne. L'étudiant d'un mois, qui n'aurait jamais ouvert, nous ne disons pas le grand dictionnaire de Saint-Pétersbourg, mais le modeste lexique de Burnouf et Leupol, n'ignore pas que *deva* signifie *roi*, *prince*, aussi bien que *dieu*, surtout s'il est employé en conversation au vocatif, auquel cas on le traduit par *monsieur*, *monseigneur*, *sire*. Conséquent avec lui-même, M. Schœbel, ayant rendu *deva* par *dieu*, aurait donné au vocatif féminin *devi* (p. 32) le sens de *déesse*. Seulement comme l'épithète s'adresse à Kaikeyi, et qu'il n'était ni facile ni urgent de transformer cette épouse royale en déesse, le sanscrit *prasîda devî* devient en français « grâce, reine ». Par un fâcheux contretemps, *devî*, avec *i* long au vocatif, ne recommandera pas les connaissances grammaticales de notre auteur : ayant à décomposer *devîti* qu'on lit dans le texte, il n'a point su le faire sans violer les règles de la déclinaison. Que si plus loin (p. 36) nous trouvons *devi prasîda me*, avec *i* bref cette fois, c'est qu'il suffisait de transcrire. Et, à un point de vue plus général, si à la page 124 *devi* reçoit pour équivalent français *madame*, parce qu'il eût été ridicule de célébrer l'apothéose de la souveraine des rakshasas, il est légitime d'en inférer que l'argumentation édifiée sur le terme masculin correspondant ne peut manquer de s'effondrer avec éclat en retombant sur M. Schœbel.

Nous le répétons, il nous pèse de ravir un temps précieux à des occupations plus utiles et plus

agréables pour le consacrer à la tâche ingrate dont nous nous acquittons en ce moment. M. Barth, plus heureux que nous, a pu se contenter d'une exécution plus sommaire : « Sur le Ramayana j'aurais beaucoup à dire si le livre de M. Schœbel répondait tant soit peu à son titre. Malheureusement il n'y a rien à tirer de ce gros mémoire sur lequel s'est égarée une distinction de l'Institut, et qui s'est égaré lui-même dans la collection des Annales du Musée Guimet » (1). Mais outre que nous ne jouissons pas de l'autorité incontestable et incontestée de ce grand maître, nous éprouvons devant une certaine classe de personnes le désavantage de confier notre humble protestation dans une revue dont on n'attend rien de bon. (2) Ce double motif nous impose le devoir d'énumérer les considérants de notre jugement. Pour l'honneur de la science indianiste, nous nous résignons à le remplir. *La Revue de l'Histoire des Religions* en annonçant dans son bulletin bibliographique cette soi-disante étude sur le Ramayana (3), ne lui décerna pas un mot d'éloge, nous le reconnaissons, mais aussi elle ne lui infligea pas la moindre note de blâme, au risque d'induire en erreur ceux de ses lecteurs qui se seraient fiés aux garanties dont le volume en question paraissait entouré. Même incolore, un compte-rendu dans le cas actuel était une complaisance mal placée.

(1) *Revue de l'Histoire des Religions*, mars-avril, p. 164.

(2) Ce sont les termes dans lesquels la *Revue de l'Histoire des Religions* salue l'apparition de la *Revue des Religions* (mars-avril 1889, p. 234). Le cas de M. Schœbel est pourtant assez frappant pour faire réfléchir les directeurs du recueil annexé aux *Annales du Musée Guimet.*

(3) *Revue de l'Histoire des Religions,* septembre-octobre 1888, p. 227.

M. Schœbel a vu du Vishnou partout. Il en a découvert dans une appellation d'innocente politesse, comme si, d'après le même principe, il n'était pas aussi aisé de prouver que le héros de Valmiki n'est qu'un « homme dur, sans mœurs, et esclave des sens », puisque Ravana l'a salué de ces apostrophes. (p. 16).

Il a reconnu « Vishnou fait homme » (ibid) dans la personne de Rama à l'entrée même de l'épopée; c'est-à-dire que l'auteur de l'invocation introductive est supposé implorer le secours du héros lui-même. La trouvaille n'est pas heureuse, et nos successeurs, s'ils sont sages, y songeront à deux fois avant de l'utiliser.

Du reste, *ex ore tuo te judico.* Avec sa légèreté habituelle, M. Schœbel n'a point pris garde qu'il condamnait ses propres billevesées dans la page suivante, la seule raisonnable peut-être de son long Mémoire, quoiqu'elle ne possède point le mérite de la nouveauté. « Le Ramayana est ainsi tout entier à la glorification de Rama, et, néanmoins, notre héros n'est pas tout d'une pièce ; il est trop *homme* pour cela. La divinité, le poème la laisse entrevoir seulement et sans que cela empêche les grands ressorts de la vie de manifester leur activité par le mouvement que leur imprime la personnalité *humaine* du sujet, au milieu d'évènements sans nombre. *Rama reste homme,* c'est à dire un être faible après tout parce qu'il est complexe ; il n'a rien d'abstrait ou d'absolu, et les traits tout individuels qui jaillissent du rôle qu'il est appelé à jouer prouvent suffisamment, sans qu'il ait besoin de le déclarer lui-même, qu'il a conscience de sa nature humaine et qu'il agit comme tout autre homme. Il y a donc exagération de dire comme Lassen que les héros du Ramayana ne sont pas réellement

des hommes. Ils sont hommes des pieds à la tête ; Rama le dit, et Ravana aussi » (p. 16). Les italiques sont de la main de M. Schœbel : il fallait les respecter, car ils ajoutent du relief à l'opinion combattue précédemment par l'auteur, suivant laquelle la divinisation de Rama serait un fait postérieur à la rédaction originale de l'épopée. Ce n'est point ici l'endroit de développer les preuves qui élèvent ce sentiment à un haut degré de probabilité, et parmi lesquelles on pourrait accorder le premier rang au caractère tout humain de Rama, avec ses ignorances et ses faiblesses. Mais comment M. Schœbel, en s'exprimant de la façon que nous venons de rapporter, ne s'est-il pas aperçu qu'il ruinait le temple panthéistique qu'il avait bâti sur quelques textes compromettants ? Pourquoi, d'autre part, ne s'est-il point efforcé de comprendre la signification exacte de la remarque de Lassen : « que les héros de Ramayana ne sont pas réellement des hommes ? » Dans le premier volume de son *Indische Alterthumskunde*, l'illustre indianiste a soumis à une analyse judicieuse les chapitres XIV et XV de l'*Adikanda* avec le dessein de démontrer la naissance miraculeuse des fils de Daçaratha par la vertu d'un breuvage divin ne concorde pas avec les autres circonstances de la narration, et que, par conséquent, l'incarnation de Vishnou en Rama n'entrait pas dans le cadre primitif tracé par le poète. Ses réflexions sur la rencontre des deux Rama « tout-à-coup interpolée » poursuivent le même but. Les paroles de Lassen ne renferment donc point le sens que leur suppose M. Schœbel. Autre est un héros grec ou troyen, autre un héros indien ; autre est le génie de nos poètes occidentaux, autre l'imagination d'un aède sanscrit. Et qui avouerait que Rama, tuant quatorze mille rakshasas

avec des flèches magiques, soit réellement un homme dans le sens européen, ou que Ravana aux dix têtes réponde à nos idées d'un guerrier comme l'Achille de l'Iliade?

Résumons brièvement. En partant de la conception Vishnou-Rama pour nous présenter un Ramayana tout imbu et pénétré de panthéisme, M. Schœbel n'a saisi ni dans les travaux de ses devanciers, ni, à défaut de ceux-ci, dans le poème lui-même, le véritable état de la question, ou, s'il l'a saisi, il n'en a tenu aucun compte.

Il nous faut ajouter un mot destiné à prévenir toute interprétation inexacte de nos observations dans ce paragraphe. Nous n'affirmons pas que le panthéisme est inconnu dans le Ramayana ; nous maintenons seulement qu'en dehors des passages trop vishnouites que les meilleurs indianistes sont unanimes à regarder comme suspects, les doctrines panthéistiques s'y font à peine remarquer.

V

A l'appréciation générale qui précède, et pour la confirmer, nons ferons succéder quelques détails spéciaux, en serrant de plus près les diverses parties du mémoire de M. Schœbel.

Les considérations historiques creuses et impertinentes qui constituent l'*avant-propos* ne valent guère la peine qu'on s'y arrête. Mais qui ne se rappelle le *parturiunt montes* en entendant M. Schœbel formuler ses prétentions qu'il qualifie de « modestes (p. 1) » alors qu'il se persuade naïvement « avoir prouvé, *une fois de plus*, que l'Inde est l'officine où ont pris nais-

sance les théories et les doctrines qui ont de tout temps agité les esprits de notre Europe, en donnant lieu nommément aux disciplines de Scot Erigène et de Duns Scot, de Spinoza et de Kant (p. 2) ». Cette fois nous avons nous-même italicisé quatre petits mots dans cette période énigmatique. Admettant pour un instant que le mouvement intellectuel qui a « de tout temps agité les esprits de notre Europe » ait été circonscrit aux orbites des quatre astres ci-dessus mentionnés, et d'autres encore du ciel de M. Schœbel, nous nous demandons avec étonnement où et quand il a été *prouvé*, même une fois, que ce mouvement est parti de l'Inde et n'est dû qu'à l'influence des philosophes de cette contrée. Si l'auteur du mémoire possède cette preuve, il a certainement oublié de nous la communiquer : en vain en chercherait-on la moindre trace dans ses deux cent soixante pages. Que si elle est restée dans les cartons, par oubli, ou peut-être par modestie, nous insistons pour qu'elle soit publiée. Car aucun des maîtres en indianisme n'a jamais tenté, aucun écrivain qui a souci de sa réputation ne tentera probablement jamais de réaliser l'œuvre impossible si pompeusement annoncée par M. Schœbel. Ce serait, pour nous servir d'une locution vulgaire, vouloir prendre la lune avec les dents.

La première partie est intitulée *Critique préliminaire*, apparemment, lucus a non lucendo, parce que la critique en est totalement absente. Qu'on en juge par deux exemples pris au hasard.

Voici d'abord une remarque concernant l'âge du Ramayana : « Sous la forme que nous l'avons, notre poème est contemporain ou peu s'en faut de la Bhagavad-Gîtâ... Pour le fonds cependant, le livre est ancien, très ancien. Cela ressort déjà de ce que le Véda,

qu'on y trouve nommé tant de fois n'y est presque jamais spécifié en Rik, Yajus, Sama et Atharva, alors que tant d'occasions s'en présentent (p. 5) (1) » — La contemporanéité du Ramayana et de la Bhagavad-Gîtâ ! Affirmation gratuite, puisqu'on ne connaît la date un peu approximative ni de l'un ni de l'autre. Cependant M. Schœbel a su tirer bon parti de cette existence simultanée des deux poèmes, surtout vers la fin de sa dissertation, à telles enseignes qu'il semble avoir voulu proposer à notre admiration le panthéisme de l'épisode philosophique du Mahabharata bien plutôt que le panthéisme Valmikien (2).

Absence *à peu près complète* de spécification du véda en Rik, Yajus, Sâma et Atharva : raisonnement puéril ! En effet, ne serait-ce point assez d'une mention, d'une seule, de la quadruple division du véda pour qu'on ne puisse plus arguer de l'absence totale en faveur de l'antiquité de l'épopée. Au demeurant, pour ce qui regarde l'Atharva, si le poète ne parle absolument pas de ce quatrième véda, — et autant que nous servent nos souvenirs, nous osons dire que cette hypothèse se vérifie — qu'est-ce qui empêche d'interpréter ce silence par la nature même des hymnes qui le composent, nature telle qu'il ne se soit présenté aucune occasion de spécifier ? Mais encore une fois, qu'on ne se méprenne point sur notre pensée : que l'Atharva existât ou non à l'époque de la naissance du Ramayana primitif, il importe peu. Tout ce que nous prétendons mettre en lumière, c'est l'inanité des preu-

(1) Le style et l'orthographe de M. Schœbel, nous le répétons, ont été scrupuleusement respectés.

(2) Les plus anciens témoignages indigènes en faveur de l'existence *d'un* Ramayana datent du troisième ou du quatrième siècle environ de notre ère.

ves invoquées par M. Schœbel. Le Sama-véda existait certainement ; nous le rencontrons associé au Rik à la page 16. Que si nous rejetons ce témoignage avec l'authenticité du chapitre dont il fait partie, nous nous prévalons, à meilleur escient, du chapitre 13 du premier livre où paraissent réunis le Rik, le Yajus et le Sâma, en somme tous les védas qui convenaient à la circonstance (vv. 39, 40) (1).

Le second exemple est plus éloquent. Dans le brahmana du Rig-Véda, c'est M. Schœbel qui parle, « on voit le héros affilié ou associé aux brahmanes et remplir en cette qualité de *brahmabandhu* le rôle de défenseur de la religion védique contre les kshatriyas, les possesseurs aborigènes du sol de l'Inde. Par ainsi ils étaient les champions nés de la religion indienne primitive, le drâvidisme, devenue ensuite par le travail philosophique qu'un des leurs, le kshatriya Cakya opéra sur elle, la doctrine de la *maitrî*,... c'est-à-dire le buddhisme ». Puis il ajoute en note : « Le buddhisme est ainsi en principe antérieur au brâhmanisme, et cette ancienneté explique l'importance du rôle que les kshatriyas jouent comme discoureurs religieux dans les origines du brâhmanisme doctrinal... Jacquemont qui n'était pas indianiste, mais qui était guidé par un grand sens historique, avait deviné l'antériorité du buddhisme au brâhmanisme (pp. 7, 8) ». — On croit rêver devant ce renversement non seulement de toute logique, mais de toutes les idées universellement reçues sur l'origine et la filiation des systèmes religieux

(1) Ces trois védas ne sont désignés qu'indirectement par les noms des officiants qui en étaient respectivement chargés au sacrifice du cheval. — M. Schœbel paraît avoir passé très lestement sur les vingt chapitres qui couvrent le premier livre de l'épopée : certains faits qui y sont racontés, étaient pourtant dignes d'attention.

hindous. Les kshatriyas possesseurs aborigènes du sol de l'Inde, le drâvidisme évoluant dans le buddhisme, lequel est par ainsi antérieur au brahmanisme, les kshatriyas drâvidistes jouant un rôle dans les origines du brahmanisme doctrinal, et toutes ces assertions s'étayant ou se consolidant du grand sens historique de Jacquemont? évidemment M. Schœbel a voulu se divertir et se moquer agréablement de ses lecteurs et des savants. Il avait publié autrefois — ceci remonte à 1857 — une *Histoire du Buddha et du Buddhisme.* Quelle que soit la valeur de ce livre que nous n'avons point vu, quel qu'ait été le sort que la fortune lui a fait, il y a, relativement au mémoire paru en 1888, un double phénomène à expliquer. L'un est celui, peu vraisemblable mais possible hélas! d'un écrivain qui traitant un même sujet à trente ans d'intervalle ne réussit, après ce long espace, qu'à produire une insipide fantaisie où le ridicule du mensonge historique le dispute à l'absurde des prétentions extravagantes. L'autre est celui, plus incompréhensible, de ce même écrivain réussissant à se faire décerner des honneurs et adjuger une récompense par un corps savant!

Dans l'*Analyse commentée et annotée* qui forme la seconde partie et qui s'étend sur une longueur de cent cinquante pages (1), il nous est impossible de voir autre chose qu'un remplissage sans but ni portée scientifiques. N'importe que ce résumé du poème soit coupé à tout instant de textes sanscrits tantôt en caractères dévanagaris, tantôt en inscription latine. Ces textes insignifiants aussi bien qu'incorrects, pour un tiers au moins, cherchent en vain à nous éblouir et à nous imposer par un air savant qui ne cache aucune

(1) La division du mémoire est arbitraire : c'est bien à la p. 17 que commence l'*Analysé commentée et annotée.*

idée ; les réflexions banales et hors de propos avec lesquelles ils alternent provoquent tout au plus un sourire de pitié quand elles n'excitent pas un sentiment moins pacifique ; elles occupent sans profit pour personne si ce n'est pour leur auteur, la place des données sérieuses et intéressantes. Et quelle singulière méthode d'analyser et de commenter le Ramayana en oubliant le célèbre discours de Javali ! M. Schœbel qui a parcouru le poème « la plume à la main », comme il s'exprime lui-même (p. 166), en vue d'une étude philosophique et morale, s'est permis là une omission impardonnable et qu'il doit regretter : il aurait puisé, dans les négations de ce nihiliste audacieux, d'énergiques sarcasmes contre les croyances chrétiennes, un excellent plaidoyer pour le Portique ?

Rien donc à retenir de la deuxième partie. La troisième du moins, celle qui porte en tête : *Discussion philosophique et morale*, nous promet-elle davantage ? Y rencontrerons-nous rangées dans un ordre quelconque les doctrines que professaient les personnages de l'épopée sur la divinité, sur le monde, sur la vie future ? Si le Ramayana n'a « rien de doctrinaire ou de systématique », pourtant « des doctrines spéciales, chemin faisant, apparaissent et se font valoir (p. 168)». Ont-elles été exposées ou seulement indiquées? Dans l'épopée de Valmiki il est par exemple fréquemment question du destin ; M. Schœbel a-t-il essayé de caractériser la nature de ce pouvoir occulte en rapprochant, en contrôlant l'un par l'autre les divers passages qui s'y rapportent ? Puis, quoique partisan pour lui-même de la morale désintéressée, n'était-il pas astreint néanmoins à nous décrire le genre, à fixer la durée des peines et des récompenses que les hindous du poème craignaient ou espéraient au-delà de la tombe. Nous a-t-il instruits là-dessus ?

« Pour ne point nous perdre dans notre tâche », répond notre auteur, « il convient de suivre une méthode, et celle qui nous paraît la plus rationnelle est de commencer par exposer les trois grands systèmes de philosophie qui depuis des siècles règnent et gouvernent dans le monde brahmanique (p. 168) ». — La précaution était superflue ; car lorsque ce compendium des six systèmes (1) philosophiques aura été achevé, lorsque se termineront ces divagations sur les mimansas et les yogas, sur tout ce que M. Schœbel a cru expédient d'y rattacher, il ne restera plus que 26 pages à remplir : le danger de « nous perdre » ne devait point nous effrayer, d'autant moins que nous n'en aurons fini alors ni avec le sanscrit, ni avec l'allemand, ni avec les réminiscences de Celse et de Porphyre. — Ce mémoire ne s'adresse pas au grand public : le style enjoué attirerait peut-être un petit groupe de lecteurs, mais ceux-ci préfèreront s'amuser à moindres frais. Il ne s'adresse pas non plus aux confrères en indianisme : car ceux-ci n'ont que faire de cet essai sur les écoles de philosophie brahmanique aussi inexact qu'inutile, tout comme ils se seraient volontiers passés de l'*Analyse commentée et annotée* qui ne leur apprenait rien.

Laissons M. Schœbel apprécier lui-même la méthode « rationnelle » qui l'a guidé : « Rama n'est pas un védantiste au sens rigoureux du mot, il est encore moins un disciple du sânkhya ni un adepte du yoga au sens fanatique (p. 201) ». — Est-ce avouer assez clairement qu'il s'est abusé d'une façon étrange sur l'opportunité de sa dissertation philosophique ? — Celle-ci est suivie de quelques menus propos consacrés aux

(1) Notre auteur nous donne le double et au-delà de ce qu'il promet. En réalité il nous expose non pas trois, mais les six systèmes philosophes, sans même nous épargner les subdivisions.

personnalités de Rama, Sita, Ravana, Vibhishana, Lakshmana de quelques boutades sur le panthéisme, l'ascétisme extatique : et nous voilà en vingt cinq pages mis au courant des choses religieuses et morales contenues dans un poème de quarante huit mille vers ! Cela se termine par un tableau synoptique : le comprenne qui pourra !

C'est du pur charlatanisme.

« Le panthéisme mystique flanqué d'une morale composite, si on veut me permettre le mot, voilà donc ce qui se dégage de notre étude sur le monde philosophique et moral du Ramayana (p. 247) ». — Non, M. Schœbel se trompe volontairement lui-même. Car « tous les personnages », avait-il écrit un peu plus tôt (p. 224), « tous les personnages du Râmâyana, à moins qu'ils ne se trouvent enchaînés dans les liens du mysticisme à outrance, vivent, respirent et se meuvent dans une atmosphère morale qui n'est d'aucune doctrine en particulier et moins encore d'aucune secte, c'est uniquement la vraie et bonne morale humaine qui les possède et les guide. »

Le lecteur comprendra la contradiction et saura faire les réserves nécessaires sur la haute valeur attribuée à la morale hindoue. Puis si l'envie lui prend, il pourra apprendre que « la morale bigote, et dans l'espèce, la morale de bas étage qui a pour principe et pour fin la maxime donnant, donnant... est largement représentée dans notre épopée par les adeptes du yoga, les ascètes et les démons (p. 225) ».

Il est temps de finir cette trop longue critique.

Le mémoire de M. Schœbel n'est qu'un défi à la science et au bon sens : il faut le cataloguer dans la bibliothèque des excentricités de l'esprit humain.

Ch. Staelens s. j.

CHRONIQUE

I. *L'Enseignement des religions.* — Le Musée Guimet, dont l'ouverture avait été retardée pour des raisons que nous n'avons pas à rappeler ici, a été inauguré le 20 novembre dernier. M. Carnot, président de la République, a présidé la cérémonie.

Voici, d'après le *Temps*, la description de ce panthéon qui vient de s'ouvrir :

Lorsque nous pénétrons au musée Guimet, nous avons en face de nous la bibliothèque. Cette salle a quelque chose d'une chapelle, avec son demi-jour mystérieux, son haut plafond, les colonnes qui l'entourent, et, au fond, sa statue de Bouddha, l'homme divinisé par la science et la vertu, qui semble encore enseigner et bénir. Deux personnages en gardent la porte, assis l'un sur un lion, l'autre sur un éléphant. Ce sont, dit-on, les deux premiers disciples de Bouddha : Mandgalyâyana et Câriputra. On en a fait les dieux de la science et de la piété.

A côté de la bibliothèque s'ouvre la galerie de l'Inde. Tout autour de nous se déroule la légende divine de sa religion naturaliste, sœur aînée ou cousine germaine des vieilles croyances de l'Europe païenne, et l'épopée de son grand poème national, le Mahâbhârata, sculptée en relief dans des blocs de bois, fragments de ces antiques chars sacrés sur lesquels se promenaient les idoles triomphantes, tandis que les plus pieux d'entre les fidèles se précipitaient sous leurs roues dans l'espoir de gagner ainsi le paradis.

Voici une réduction du temple de Djaggernaut, sanctuaire de la fameuse statue du dieu Krishna, bloc de pierre

informe, à peine taillé, œuvre, dit-on, du divin Viçvakarmân, le Vulcain indien, demeurée inachevée par suite de la curiosité sacrilège du roi Indra-dyumna.

Dans cette vitrine, c'est Brahmâ, le dieu créateur, personnification de la prière toute-puissante, première personne de la Trinité hindoue, Brahmâ, Vishnou, Çiva (création, conservation, destruction), accompagné de son cortège d'anciens dieux védiques, Indra, Agni, Soma, maintenant délaissés et démodés comme lui, après avoir été un temps les maîtres du monde.

Ici c'est Vishnou, le dieu soleil, protecteur de l'univers, âme universelle, et ses dix incarnations, se faisant poisson pour sauver du déluge Manou, le père du genre humain, tortue pour soutenir la terre sur sa carapace, lion pour déchirer le géant impie qui, fier de sa force, osait mépriser les dieux, nain pour conquérir le monde qu'il parcourt en trois enjambées (les trois positions du soleil levant, au zénith et couchant), prince pour détruire les démons râkshasas (ogres) de Ceylan. Sous la forme de Krishna, sa huitième incarnation ou avatar, son mythe a d'étranges ressemblances avec maintes légendes occidentales : le massacre des enfants mâles ordonné par le tyran Kamça, la fuite de Vasou, d'Eva et de Dévâki (parents de Krishna) chez le berger Nanda, les combats de Krishna enfant contre les démons émissaires de Kamça et le serpent Kaliya (premiers travaux d'Hercule), sa vie chez les bergers qu'il civilise au son de sa flûte (Apollon chez Admète).

Là, c'est Çiva, le principe destructeur de la nature, soleil ardent ou orage dévastateur, mais ne détruisant que pour pouvoir créer de nouveau, conception matérialisée sous la forme du Linga ; ses fils, Ganéça, le dieu de la science à tête d'éléphant, et Skanda, dieu de la guerre, pourvu de six têtes parce qu'il a eu pour nourrices les six Pléiades ; ses épouses, formes diverses de la nature tantôt féconde et bienfaisante, personnifiée dans Pârvati la belle, tantôt stérile ou détruisant elle-même son œuvre, sous les traits de la noire Kâli ou de la féroce Dourgâ.

L'art indien est relativement moderne. On ne connaît aucun monument des anciennes formes religieuses appelées védisme et brahmanisme ; tout ce que l'on possède appartient à la période indouiste, et les pièces les plus anciennes ne remontent peut-être pas plus loin que le huitième siècle de notre ère. Il est généralement exagéré et tourmenté ; ses dieux ont des multitudes de bras, plusieurs têtes ; ils grimacent et gambadent d'une façon violente et exagérée. Cependant il ne manque pas d'images réellement belles et gracieuses, même dans leur exagération ; nous en pouvons citer comme modèles les deux belles statues de bronze qui représentent Lakshmî, déesse de la beauté, de l'amour et de la fortune, la Vénus indienne, épouse du dieu Vishnou, et le Çiva solaire dansant au milieu d'un cercle de flammes sur le corps du démon de la nuit, Tripourâsoura.

L'Indo-Chine nous présente un aspect tout différent. Dans l'Inde, tout est vie et mouvement par la raison que ses dieux représentent les forces vives de la nature ; maintenant, tout est calme et recueillement, comme il convient à une croyance basée sur la charité, l'amour du prochain, la méditation et le renoncement aux choses du monde. Nous sommes en plein bouddhisme. Mais quelle variété dans l'expression d'un même sentiment selon qu'il est traduit par l'art cambodgien, siamois ou birman, selon que ses manifestations sont populaires ou sacerdotales ! Ici les ors étincellent, les fausses pierres précieuses scintillent. Là, règne la dignité majestueuse et quelque peu froide, tempérée par la bonté et la bienveillance.

Avec le Tibet, l'aspect change. On approche de la Chine. Les figures grimaçantes apparaissent. On sent que l'on est dans le domaine de la sorcellerie et de la légende. Les dieux ont des bras nombreux, symbole de leur puissance, des pyramides de têtes. Leur attitude tourmentée exprime par l'exubérance des mouvements le rôle qu'ils doivent remplir, la lutte continuelle qu'ils soutiennent contre les démons. Tchén-ré-si, le patron du Tibet, dieu de la cha-

rité, a onze têtes superposées et vingt-deux bras. C'est parce que, dans son amour pour les hommes, il a commis l'imprudence de faire vœu de les sauver tous de l'enfer. Il réussit bien à en tirer les malheureux qui y expiaient leurs crimes, mais une telle foule de nouveaux occupants se précipita pour remplir les places vacantes que le malheureux dieu en perdit la tête, ou plutôt qu'elle se rompit en mille morceaux. Son père, Od-pag-med ou Amitâbha, le Bouddha éternel, s'empressa bien d'accourir et de rassembler les morceaux de sa tête pour le rendre à la vie ; mais comme il ne pouvait réussir à les rejoindre, pour aller plus vite, il lui fit onze têtes au lieu d'une.

Tchakdor, le dieu persécuteur des démons, est représenté avec une figure noire, d'une expression terrible, et brandissant la foudre. Jadis, il avait le teint clair et passait pour un des plus beaux parmi les dieux. Mais un jour qu'il était chargé de la garde de l'*amrita* (le breuvage d'immortalité, l'ambroisie) il eut l'imprudence de s'endormir ; les démons, profitant de son sommeil, dérobèrent la boisson divine et la remplacèrent par un poison mortel. Le dieu négligent fut condamné à boire le poison afin qu'il ne se répandit pas dans le monde. Devenu de ce fait noir et repoussant, il ne pardonna pas aux démons la perte de sa beauté et les poursuit sans trêve ni merci.

L'exagération d'expression s'accentue encore davantage dans l'art chinois. Il faut même l'avouer, le grotesque y domine, mais sans avoir jamais rien de repoussant, ni de pénible. Il ne s'applique du reste qu'aux dieux inférieurs, aux génies, d'autant plus laids et grimaçants qu'ils sont chargés de combattre des démons plus terribles, et contribue dans une certaine mesure, par une opposition saisissante, à faire mieux ressortir la majesté sereine des dieux supérieurs.

Le bouddhisme chinois donne peu dans ce travers. Les bouddhas et leurs acolytes les bodhisattvas (aspirants bouddhas) sont représentés avec toute la beauté de la forme humaine idéalisée ; seuls les prêtres béatifiés et

surtout les génies prennent des expressions terribles destinées à intimider les démons. Le confucianisme, code de morale pratique plutôt qu'une religion, ne représente ni dieux, ni génies, ni démons. Les seules images qu'il possède sont celles de Confucius, le grand saint civil, et de Kouan-ti (ancien général, devenu dieu de la guerre), le saint militaire. Le taôisme au contraire, religion populaire, amalgame de toutes les superstitions et des croyances locales, possède un panthéon d'autant plus riche que chaque province a le sien propre, et donne à ses dieux, pour la plupart d'anciens philosophes, lettrés et fonctionnaires, les apparences les plus rébarbatives.

Il ne manque pas de pièces curieuses dans la section chinoise. Quelques-unes sont réellement remarquables, entre autres le Bouddha pénitent tellement maigri par le jeûne (il ne mangeait qu'un grain de riz par repas) que l'on peut compter toutes ses côtes, une belle statuette de Kouan-yin, dieu de la charité, avec ses douze bras, en bois doré du seizième siècle, toute la vitrine des trente-trois incarnations de Kouan-yin en dieu, en homme, en femme, en génie, voire en marchande de poisson. Ce dieu Kouan-yin personnifie la pitié filiale. On l'assimile à une princesse chinoise, devenue déesse de la mer, qui sacrifie ses deux yeux et ses bras pour rendre la santé à son père atteint de paralysie. En récompense de ce sacrifice, elle fut gratifiée de mille yeux et de mille mains. C'est pourquoi on représente souvent Kouan-yin avec plusieurs têtes et de nombreux bras.

Parmi les divinités taôistes, nous remarquons surtout le groupe de la trinité secondaire chargée de la direction du monde matériel, et des huit grands saints entre lesquels figurent le sage Letiéh-koué, qui possédait le pouvoir de séparer son âme de son corps, le philosophe Ham-sioutsé, qui mourut victime de sa passion pour les pêches, Tchan-ko-laô, l'heureux possesseur de l'âne merveilleux qu'il pouvait mettre dans sa poche. Ce groupe est d'un travail admirable. Les cinq dieux des lettres sont aussi fort

intéressants. Il en est un surtout qui se recommande à la dévotion des étudiants : c'est Tsou-i le protecteur des candidats peu sûrs d'eux-mêmes. Un autre cumule les fonctions de dieux de l'étoile polaire, des lettres et de la richesse. Heureux Chinois, chez qui la littérature mène à la fortune ! Enfin, n'oublions pas le dieu de la cuisine qui jouit d'un culte très fervent, bien mérité.

Au bout de la galerie chinoise s'ouvre la salle de Jade. Le jade, cette pierre d'un blanc laiteux, ou bien d'un beau vert, si dure qu'il faut le travailler à la poussière de diamant, est pour les Chinois la pierre précieuse par excellence. Son nom sert à désigner tout ce qui est rare et sans prix. C'est pourquoi il a été donné à cette salle qui renferme en réalité une collection magnifique d'objets rares de tout genre et de toute matière, dont beaucoup ont appartenu à des membres de la famille impériale ou ont été donnés par des empereurs, ainsi que le constatent leurs inscriptions. Elle est toute tendue de vieilles étoffes chinoises de soie brodée. Une de ces tentures, en soie bleu clair, est particulierement remarquable : elle représente les huit saints taôistes en costume européen du temps de Louis XVI. Y a-t-il donc eu une mode européenne en Chine? Ce serait à croire, car voici, dans une vitrine à côté, un groupe de bouddhas en porcelaine, habillés en prêtres européens du dix-huitième siècle.

Le Japon nous offre à première vue un art tout différent de celui de la Chine, plus affiné, plus sobre et ses dieux possèdent presque exclusivement l'aspect de la méditation, du recueillement et du calme serein. Nous y trouvons deux religions, la sin-to et le bouddhisme. La première, la religion nationale, ne permet de faire aucune image des dieux. Ses temples ne contiennent qu'un miroir et un *gohé*, sorte d'époussetoire en papier blanc, symbole de pureté, posés sur une table de bois blanc. Ils n'ont ni ornements d'architecture, ni peintures. Le culte s'adresse au soleil sous le nom de la déesse Amatérassou, une des ancêtres de la famille impériale. Les prêtres n'ont pas

d'autre charge que d'enseigner la morale de la loi religieuse. Les cérémonies sont célébrées par les préfets, sous-préfets et maires.

Quand le bouddhisme pénétra au Japon, au sixième siècle de notre ère, après la conquête de la Corée par la célèbre impératrice Zin-gou-ten-nô, il apporta ses nombreuses images, la pompe et l'éclat de son culte, s'assimila presque tous les dieux du pays, les Kamis, et conquit facilement la faveur de la population. Aujourd'hui, plus des deux tiers des Japonais sont bouddhistes. Un moment il compta trente-six sectes différentes. Aujourd'hui ces sectes sont réduites à six. C'est d'après cette division que le bouddhisme japonais a été classé au musée Guimet. C'est la plus brillante, la plus riche et la plus complète de ses galeries. Il est presque impossible de la décrire.

Voici d'abord les vêtements sacerdotaux, chapes, chasubles, étoles en étoffe de soie de couleurs vives brochées d'or. Tous, quoique neufs, sont parsemés de pièces rapportées simulant un raccommodage. C'est que le prêtre bouddhiste est un mendiant, il a fait vœu de pauvreté et ne peut, sans manquer à son serment, porter un vêtement qui ne soit rapiécé.

Partout, dans les vitrines, à côté, brillent de petits tabernacles dorés renfermant les bouddhas entourés de leur cour de prêtres béatifiés et de dieux ; ce sont les chapelles qui figurent sur les autels domestiques et même dans les temples.

Dans cette vitrine s'étale un livre imprimé au Japon au siècle dernier. C'est une histoire illustrée du bouddha Çâkya-Mouni. On y voit Mayâ, sa mère, en costume et coiffure à la mode de la cour de Louis XIV. Encore un indice de l'influence européenne dans l'Orient.

Ce personnage, gravement assis sur un rocher, c'est le génie protecteur des voyageurs, un ancien prêtre grand amateur de pèlerinages et de promenades dans les grands bois. Il tient en main le bâton de voyage terminé par un sistre à anneaux, et un livre roulé, le Guide du voyageur,

car il y a plus de trois cents ans que les Japonais en connaissent l'usage.

Ici c'est le portrait du prêtre Coo-boô-daï-ssi, fondateur de la secte sin-gou et inventeur du caractère d'écriture cursive appelée *hirakana*, en faïence du neuvième siècle, peut-être fait d'après nature, car Koo-boô-daï-ssi mourut en 835.

En face, cette statuette peinte en rouge représente le dieu Ai-zen-mio-ô, à l'air terrible, la chevelure hérissée, couronné de flammes, armé d'un foudre et d'une sonnette. Au fond, c'est un dieu bon enfant très estimé et fort adoré, car il sauve les hommes en flattant leurs passions.

Au milieu de la salle est un autel, copié de celui du temple de Toô-djé, près de Kioto, exécuté sous les yeux du grand-prêtre de ce temple. Il représente l'Olympe bouddhiste japonais. Au milieu sont les bouddhas groupés autour de leur chef, le Bouddha suprême. A leur gauche, le groupe des bodhisattvas ou prophètes chargés d'amener les hommes au bien par leur éloquence et leurs conseils. A droite se trouvent les démons, à l'air terrible, entourés de flammes, armés de toute espèce d'armes, qui convertissent par la peur et les tourments les malheureux rétifs aux enseignements des prophètes. Les diables et les saints associés concourent à une œuvre commune.

La vitrine à gauche de l'autel renferme quelques très belles statues de Bouddha en bronze et en bois sculpté du quinzième siècle. Le livre qui s'étale au premier rayon a toute une histoire. C'est la sténographie de la longue conférence tenue entre les prêtres de la secte et la mission de M. Guimet.

Mais il n'y a pas dans cette galerie que des objets religieux. L'art et les souvenirs historiques y ont aussi leur place. Voici les légendes populaires, le diable devenu vieux qui se fait moine bouddhiste, le blaireau qui se déguise en prêtre pour mystifier un chasseur, le page de l'empereur banni pour avoir marché sur le coussin impérial, etc. A côté, ce sont les sept dieux du bonheur, divi-

nités inconnues dans le rituel, mais dieux bons enfants, comprenant admirablement la plaisanterie et ne se formalisant pas d'être quelquefois un peu caricaturés.

Dans la petite salle du fond, un vieux paravent du seizième siècle représente l'arrivée an Japon du premier navire portugais. L'état-major est reçu par trois pères jésuites, parmi lesquels on peut reconnaître saint François-Xavier. C'est certainement une des pièces les plus curieuses de la collection.

Nous terminons. Nous laissons de côté les galeries du second étage qui sont consacrées aux religions de l'Egypte ancienne, de la Grèce et de l'Italie. Nous traversons hâtivement, au rez-de-chaussée, les salles de céramique chinoise et de céramique Japonaise, qui sont d'une invraisemblable richesse.

— On annonce que la pagode bouddhique élevée sur l'esplanade des Invalides, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, serait rebâtie dans les dépendances du musée Guimet, et que des bonzes venus de l'Extrême-Orient seront appelés à y officier.

— Voici le programme de l'enseignement de l'*Histoire des Religions* pour le 1er semestre de cette année 1889-1890 :

Au Collège de France, M. A. Réville traitera du développement historique de la religion monothéiste au sein du peuple d'Israël.

La section des sciences religieuses à l'Ecole des Hautes-Etudes traitera des sujets suivants :

1° *Religions de l'Extrême-Orient et de l'Amérique Indienne* — (*M. de Rosny*). — De l'idée du Nirvâna dans les différentes écoles bouddhiques. — Explication des fragments de Tchouang-tse et de Lieh-tse, publiées par la société sinico-japonaise.— Interprétations des commentaires non encore traduits du Ho-chang-Koung et de Wang-pih, relatifs au livre de Lao-tse. — Etude des signes phonétiques renfermés dans les peintures didactiques de l'ancien Mexique.

2° *Religions de l'Inde*, — (*M. Silvain Lévi*). — Etude de manuscrits bouddhiques septentrionaux.

3° *Religion de l'Egypte*. — (*M. Amelineau*). — Œuvres morales dans les papyrus hiératiques. — Histoire des rois hérétiques.

4° *Religion des peuples sémitiques*.—(*M. Maurice Vernes*). — Recherches sur les caractères de l'ancienne religion des Israélites.— Explication des textes poétiques relatifs aux débuts de l'histoire juive.

6° *Islamisme et Religions de l'Arabie*.— (*M. Hartwig-Derenbourg*). — Explication du Coran avec le commentaire théologique, historique et grammatical de Beidâwi, d'après l'édition de M. Fleischer.— Etude et classification des divinités de l'Arabie méridionale.

6° *Religions de la Grèce et de Rome*. — (*M. André Berthelot*). — Rapports de l'homme et de la divinité dans les religions grecque et romaine.

7° *Histoire des Origines du Christianisme*.— (*M. Ernest Havet*).— Résumé de l'Histoire du Nouveau-Testament. — L'Apologétique de Tertullien.

8° *Littérature chrétienne*. — (*M. A. Sabatier*). — Etude générale des Actes des apôtres apocryphes.—Lecture des *Acta Pauli et Theclæ*, et des *Acta Pauli et Petri*. — (*M. Massebieau*). — La Vie et les Œuvres de Clément d'Alexandrie. — Les Esséniens.

9° *Histoire des Dogmes*. — (*M. A. Réville*). — Les Doctrines théologiques de Tertullien.

10° *Histoire de l'Eglise chrétienne*. — (*M. Jean Réville*). Histoire de l'Episcopat. — L'Œuvre de saint Cyprien et le Gouvernement ecclésiastique au milieu du IIIe siècle. — Histoire de la Réformation. — Les Anabaptistes et les Révolutionnaires de la Réforme.

11° *Histoire du Droit Canon*.— (*M. Esmein*).— Hincmar de Reims ; sa vie et ses œuvres, son influence sur le développement du droit canonique. — Etude sur la procédure canonique : l'appel, son histoire sa théorie.

12° *M. Marillier* fera un cours sur le culte des morts et

la sorcellerie chez les peuples non-civilisés d'Océanie et d'Amérique.

A la faculté de théologie protestante, M Lichtenberger enseignera l'histoire de la morale chrétienne depuis la Réforme jusqu'à nos jours. M. Philippe Berger traitera de l'histoire des rapports d'Israël avec les peuples voisins et expliquera le livre des chroniques. M. Bonet-Maury, étudiera l'histoire de l'église chrétienne pendant les six premiers siècles et les origines du christianisme en Gaule. M. Massebieau exposera l'histoire des idées religieuses et morales dans la philosophie grecque avant Socrate; les parties de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe relatives à Irénée et à l'histoire ecclésiastique de Lyon. M. Jaudet expliquera l'histoire de la charité chrétienne au moyen-âge. Enfin, M. Samuel Berger traitera de l'histoire du texte et des versions du Nouveau-Testament.

— Voici le programme rédigé par le Conseil municipal de Paris pour le haut enseignement populaire, et que le Préfet de la Seine a refusé d'approuver :

Transformations des croyances. Le bouddhisme en Orient: le christianisme en Occident. — Sources multiples du dogme chrétien. — Le culte de l'Homme-Dieu, dernier terme de l'anthropomorphisme grec. — Apothéose du féminin : la Mère de Dieu. — La morale antique et la morale chrétienne. — La vie monastique. — La fin d'un monde. — La loi morale de l'Histoire.

— M. Jean Réville raconte, dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (juillet-août), les impressions que lui a causées sa visite à l'Exposition universelle, où étaient réunis, en effet, des monuments de tous les cultes et de toutes les religions. Nos lecteurs liront peut-être avec intérêt ce morceau de scepticisme, si je ne me trompe, exécuté sur l'air de la tolérance : « Oui, l'Exposition universelle de 1889 offre au visiteur, curieux d'histoire religieuse, l'une des plus intéressantes et des moins incomplètes collections d'objets ou de monuments qu'il soit possible de grouper sur un seul point de l'Europe actuelle. Il n'y a guère

de races, il n'y a pas de phases de la vie religieuse de l'humanité qui n'y soient représentées ; idoles, amulettes, objets sacrés de toute nature, symboles de toutes dénominations, œuvres scientifiques consacrées à toutes les religions, on y trouve des spécimens de tout ce qui peut intéresser l'histoire des religions. Eh bien, il y a quelque chose de plus frappant encore pour ceux d'entre nous qui sont observateurs et qui savent mêler un grain de philosophie à leurs études historiques : c'est la réunion pacifique, dans la même enceinte, non plus seulement des objets inertes appartenant à toutes les religions, mais d'un grand nombre d'hommes de toutes races, de toutes religions, adorant les dieux les plus divers, pratiquant les cultes les plus variés, et vivant en parfaite harmonie les uns avec les autres sous l'égide de la sainte tolérance de la société moderne. Le Russe orthodoxe y coudoie l'Espagnol clérical ; le Canaque animiste serre la main au philosophe matérialiste qui cherche à comprendre l'état psychologique de son interlocuteur ! le prêtre catholique passe à côté de l'annamite bouddhiste et de ses bonzes, sans se signer ; le pasteur anglican, orthodoxe et ritualiste contemple le Peau-Rouge de Buffalo-Bill sans songer aux peines éternelles que sa dogmatique réserve aux païens ; le musulman et le juif font bonne compagnie avec les descendants de ceux qui ont fait les croisades et allumé les autodafés. Depuis le temps de Marc-Aurèle et d'Alexandre Sévère, le monde n'avait plus revu l'univers entier fraternisant dans une même ville, malgré les différences de race et de religion, comme nous en avons le spectacle en cette année 1889, à Paris. »

On le voit, le directeur de la *Revue de l'Histoire des Religions* ne se pique pas d'être apôtre : la vue de la superstition ne l'émeut pas ; elle lui inspire, au contraire, une douce gaîté.

— Dans le numéro suivant de la même *Revue*, M. Jean Réville annonce le projet de M. Félix Adler de créer aux Etats-Unis une chaire d'histoire des Religions. Nous relèverons dans cet article les passages suivants qui sont bien de

nature à faire comprendre aux catholiques ce qu'ils ont à faire sur ce nouveau terrain : « Les séminaires et les facultés de théologie, du moins en grande majorité, se renferment exclusivement dans l'étude du christianisme et du judaïsme, même lorsqu'ils ont abandonné l'idée d'une révélation exclusive de Dieu au sein du peuple juif. A voir leurs programmes, il semblerait qu'il n'y a pas de religion en dehors de celle du Christ. Pour elles, le Bouddhisme, le Confucianisme n'existent pas, et les religions du monde antique ne figurent à l'horizon que sous la rubrique de « paganisme », parce qu'on veut bien y reconnaître les éléments d'une préparation à l'Evangile dans les sociétés gréco-romaine. Je laisse de côté toutes les objections, philosophiques ou historiques, par lesquelles la science moderne a rendu insoutenable cette conception d'une révélation surnaturelle, localisée et étriquée dans quelques cantons de la Palestine. Je me place purement et simplement au point de vue du maître qui doit enseigner à ses élèves l'histoire du développement religieux de l'humanité et je dis : « quelles que soient vos opinions dogmatiques, il est inadmissible que vous circonscriviez ce développement religieux, dont vous prétendez donner une connaissance scientifique, dans une seule religion, que vous continuiez à laisser en dehors de votre horizon toutes les grandes formes de la vie religieuse, qui ont existé avant le christianisme ou qui existent encore aujourd'hui à côté de lui, et dans lesquelles l'immense majorité des hommes enfantés sur la terre depuis les origines a vécu, a souffert, a prié, a béni Dieu et affronté la mort. Alors même que toutes ces religions non chrétiennes seraient pour vous l'œuvre du diable, encore devriez-vous les étudier, si vous voulez faire une étude scientifique, non seulement de *la* religion, mais même de *votre* religion ; car sa valeur intrinsèque ne peut être établie que par comparaison . . .

« Il faut en prendre son parti. La vapeur, l'électricité ont transformé les conditions d'existence de la société humaine. En quelques jours nous nous transportons au

milieu de ces immenses populations de l'Asie et de l'Afrique, où la fleur de lotus et le croissant remplacent la croix chrétienne. Leurs relations avec nous deviennent de plus en plus fréquentes. Nous ne pouvons plus continuer à vivre, comme s'il n'y avait que des quantités négligeables en dehors de la civilisation chrétienne. Et, d'autre part, à mesure que l'histoire religieuse et morale de notre propre passé se dégage du préjugé du supranaturalisme, qui en faisait une production isolée dans l'histoire universelle, à mesure aussi nous connaissons la nécessité de mieux étudier les religions de la société antique, pour comprendre la genèse de notre religion, et de nous familiariser avec les croyances et les pratiques d'autres cultes, afin de mieux saisir, par la comparaison, la valeur originelle de nos croyances et de nos pratiques. »

En faisant la part des erreurs renfermées dans ces lignes, nous accordons à M. Jean Réville la nécessité qui s'impose, d'étudier les différentes formes religieuses qui ont vécu ou qui vivent encore, non pas que cette étude soit absolument indispensable pour étudier la divinité du christianisme, mais parce qu'elle est dans la logique des choses, et qu'elle fournira la meilleure apologie de la religion chrétienne.

— Dans son dernier ouvrage : *La Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion*, où se mêlent beaucoup d'erreurs et de vérités, M. Barthélémy Saint-Hilaire, déplore la lutte qui existe entre la philosophie et la religion : il croit un *modus vivendi* nécessaire, et il le base sur une tolérance réciproque. Or, pour montrer tout ce qu'il y a d'utopie dans ce *modus vivendi*, voici comment la philosophie traite la religion. Nous choisissons quelques exemples entre mille.

« Une chose absolument hors de doute, dit M. Renan, c'est que dans l'univers accessible à notre expérience, on n'observe et on n'a jamais observé aucun fait passager provenant d'une volonté ni de volontés supérieures à celle de l'homme.... ce qu'on attribue aux anges, aux *daimones*,

aux dieux particuliers, provinciaux, planétaires, ou mieux à un Dieu unique agissant par des volontés particulières. n'a aucune réalité. L'attitude la plus logique du penseur devant la religion et de faire comme si elle était vraie. Il faut agir comme si Dieu et l'âme existaient.... Rien n'a jamais été révélé à aucune famille humaine par des voix surnaturelles, et pourtant la révélation est une métaphore dont l'histoire religieuse a de la peine à se passer. Le paradis éternel promis à l'homme n'a pas de réalité et pourtant il faut agir comme s'il en avait ; il faut que ceux qui n'y croient pas surpassent en bonté, en abnégation ceux qui croient. La récompense des cuirassiers de Reichshofen dans l'éternité, c'est le mot du vieil empereur : oh ! les braves gens ! » (1).

Ils ne seront vraiment pas difficiles. M. Renan n'est pas arrivé, en religion, à formuler le dogme pourtant bien élémentaire de la rémunération.

— La *Revue philosophique*, (août 1889, p. 192-193) dirigée par M. Th. Ribot, a elle aussi une singulière manière d'apprécier les religions. Voici ce qu'en pense M. Guyau dans son livre *La morale, l'art et la religion*, d'après M. Fouillée qui en rend compte.

« (M. Guyau) a montré, sans doute, que les sociétés modernes se détachent petit à petit, et même qu'elles pourront se détacher tout-à-fait, des dogmes et des cultes. Mais après ce détachement complet, se trouveront-elles fortifiées ou affaiblies ? Affaiblies, je le crains, à moins que les illusions religieuses ne soient remplacées par d'autres sortes d'illusions, aussi flatteuses notamment pour notre orgueil et nos espérances posthumes. Il en est des religions établies comme des armées permanentes : c'est un mal si l'on veut, mais un mal nécessaire partout tant qu'il existe quelque part chez les voisins. L'illusion dans l'humanité ne pourra désarmer que lorsque la paix perpétuelle s'établira. Nous sommes loin de cet idéal. »

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 *août* 1889.

L'idéal de l'auteur le voici : « Quand par hypothèse, toute religion sera morte et toute digue abaissée devant le courant de la logique inductive, le savant, si du moins la science ne se transforme pas à fond, sera forcé de nier catégoriquement l'au-delà de la tombe. Cette position sera-t-elle tenable pour tout le monde, pour la majorité même ? Je ne puis croire que, plus la vie humaine se fera douce et charmante, plus la résignation au néant final devient aisée. »

On est étonné de trouver de telles doctrines dans un recueil qui a la prétention d'être sérieux. Pour écrire ces lignes il faut ignorer bien profondément les aspirations les plus invincibles de l'âme humaine et les inévitables réalités de la vie.

Citons encore M. von Gizychi qui, dans sa *Morale philosophique*, traite avec la même injustice le morale théologique. Suivant lui « la préoccupation de la vie future paralyse la vie présente et la dénature, affaiblit nos affections en nous faisant croire qu'elles ont l'éternité devant elles... la prière elle aussi paralyse l'activité ; elle atténue le sentiment de la responsabilité. L'optimisme naïf qui rapporte tout à la providence est à la fois pernicieux parce qu'il rejette le mal sur Dieu, et ingrat parce qu'il reporte sur Dieu la reconnaissance due au bienfaiteur de l'humanité. Ajoutons enfin la déplorable habitude de crédulité favorisée comme une vertu par toutes les théologies, les dangers de la croyance à la rémission des péchés, les substitutions souvent remarqués des vertus théologiques conventionnelles aux vertus vraies. (1) »

— Le congrès des sciences ethnographiques ouvert à Paris le 20 septembre sous la présidence de M. Oppert, a nommé M. Franck pour président de la section des Religions comparées. Le savant membre de l'Institut ouvre la séance par un remarquable discours dans lequel il a flétri les doctrines matérialistes et positivistes qui tendent à

(1) *Revue philosophique* août 1889. p.211.

nous envahir. Ses conclusions nous semblent moins acceptables lorsque, préconisant à son tour l'histoire des Religions, il n'y voit qu'un puissant moyen de consolider les principes de la tolérance.

— M. Max Müller vient de publier ses conférences faites à Glascow où il est aussi titulaire de la chaire de l'histoire des Religions. Cette première série des conférences sous le titre de *Natural Religion* a pour objet la religion considérée comme une fonction de l'être humain.

— M. Chantepie de la Saussaye, professeur à l'université d'Amsterdam, publie un nouveau manuel d'histoire des Religions. Il y traite de la religion des Perses, des Grecs, des Romains, des Germains et enfin de l'Islam.

— Un nouveau volume à ajouter à la *Bibliothèque théologique* du XIXe siècle publiée par Palmé. Il a pour auteur le docteur Hettinger. Le troisième livre en particulier contient quelques détails intéressants sur les religions de l'antiquité.

— Sous prétexte de conciliation, certains philosophes allemands ont défiguré les idées chrétiennes à les rendre méconnaissables. Le dogme de l'unité de Dieu se réduit à un mélange de déisme et de christianisme. Jésus-Christ ne serait qu'un initiateur qui a montré à ses semblables la voie à suivre ; sa personnalité indécise s'évanouirait même comme celle du Bouddha dans une conception panthéistique, etc. Le P. Langhorst n'a pas eu de peine à démontrer l'inanité de semblables prétentions. La réponse s'adresse particulièrement à l'ouvrage de M. Moritz Carrière, *Jésus-Christ et la science moderne*. L'ouvrage du P. Langhorst a pour titre : *Les vérités fondamentales du christianisme à la lumière des idées modernes*.

— M. Combes de Lestrades dans ses *éléments de sociologie*, (1889) ne voit dans les religions qu'un phénomène cérébral. L'auteur se proclame tout à la fois spiritualiste et incroyant.

II. *Religion d'Israel.* — M. Maurice Vernes est un hébraisant, professeur à l'École de Hautes-Études; il a été un des promoteurs les plus ardents de l'enseignement des religions en France. Pendant trois ans il a dirigé la *Revue de l'Histoire des Religions.* Il vient de résumer ses travaux sur la Religion d'Israël dans un gros volume de plus de huit cents pages, *Précis d'Histoire juive,* dont nous voudrions analyser ici les conclusions. M. Maurice Vernes, et c'est là le trait caractéristique de son ouvrage, se sépare d'abord de l'école critique, dont il a le courage de proclamer le peu de fondement. Il sera intéressant de voir cette école qui fait tant de bruit et jouit d'une réputation si imméritée, condamnée par un de ses représentants les plus autorisés. L'importance de ces témoignages que nous avons recueillis dans son livre n'échappera à personne. Laissons la parole à M. Vernes :

« Il nous a semblé que le moment était venu de mettre le public de langue française au courant des principales conclusions enseignées dans les grandes écoles étrangères.

Cet objet nous avait d'abord paru aisé à atteindre; nous pensions qu'en nous aidant des travaux des plus récents hébraïsants de notre temps, des Reuss, des Kuenen, des Wellhausen, nous pourrions tracer sans grand effort un résumé de l'histoire juive ancienne qu'on pût accepter avec confiance, sinon dans tous ses détails, au moins dans ses traits essentiels.

Malheureusement, à mesure que nous nous enfoncions dans notre examen, et que nous nous imposions la tâche de vérifier d'après les textes les assertions de nos devanciers, nous voyions notre propre confiance s'évanouir par degrés. Nos réserves, après avoir porté d'abord sur les points de détail, prenaient une importance et une étendue dont nous ne nous étions pas douté au début. Ce n'était point seulement quelques-uns des principaux résultats obtenus par les écoles critiques de la théologie protestante, c'était leur méthode elle-même que nous nous décidions à rejeter.

Nous avons été ainsi amené à nous construire un système propre en ce qui touche aussi bien l'origine des livres bibliques que l'emploi qui peut être fait de ces livres pour restituer l'histoire juive ancienne. Du même coup, notre tâche a été rendue singulièrement plus difficile et a exigé pour son accomplissement un temps beaucoup plus long.»

Voici la méthode qu'adopte M. Maurice Vernes.

« Les écoles d'exégèse procèdent sans règle fixe dans la détermination de la date des écrits bibliques ; elles les attribuent à une époque ou à une autre pour des raisons où il est visible que l'arbitraire et les préférences personnelles jouent souvent un rôle décisif.

Pour nous, considérant l'incertitude générale qui plane sur l'origine des livres auxquels font défaut les témoignages « externes », tels que les inscriptions contemporaines, nous partirons systématiquement de la supposition de « la plus basse date », c'est-à-dire que, constatant l'époque pour laquelle l'existence d'un ouvrage est absolument certaine, nous remonterons à partir de cette date relativement moderne jusqu'à ce que nous trouvions des circonstances applicables à sa formation et de nature à en rendre compte. » (p. 2-3).

« A la thèse de l'éparpillement, de l'émiettement, de la pulvérisation systématiques, nous opposerons une méthode contraire. Sans nier que le *Pentateuque* ainsi que les livres *historiques* soient des œuvres où se distinguent plusieurs plumes, et sans contester qu'il puisse s'y rencontrer des interpolations, nous soutiendrons dans l'ensemble l'unité de composition comme de date. » (p. 4-5).

« Pour des motifs qui sont en partie fondés sur des observations vraies, on a admis de plus en plus, dans les grandes œuvres législatives, historiques et prophétiques, des interpolations aussi multiples qu'étendues ; dans quelques-unes même, on a vu la combinaison d'écrits antérieurs, coordonnés et compilés à une date plus moderne. Allant jusqu'au bout dans cette voie de « dislocation » à outrance, on a reconstitué, en les extrayant du livre sous

sa forme traditionnelle, les fragments et écrits plus anciens entrés dans sa composition et, laissant au second plan l'écrit consacré, on s'est attaché à l'étude d'œuvres remises au jour par des procédés aussi ingénieux que conjecturaux, par des opérations que nous nous sommes permis ailleurs de caractériser de chirurgicales. Ne demandez pas à MM. Reuss, Kuenen, Wellhausen ce qu'ils pensent du *Pentateuque* ou du *livre des Rois* ; ils vous répondraient que le *Pentateuque* est une expression conventionnelle qui n'offre à leurs yeux aucun sens, mais qu'ils connaissent les documents A, B, C, D, E, dont les auteurs ont vécu à des époques différentes et expriment des vues diverses ; qu'ils ne savent pas ce que c'est que le livre des *Rois*, mais qu'ils connaissent la source A, la source B, la source C, qu'ils distinguent également une première, une seconde et une troisième rédaction qui sont d'époques successives et expriment des points de vue sensiblement divergents. De la sorte la critique des livres bibliques, préface indispensable de l'histoire juive, risque de devenir le plus pénible et le plus fastidieux des exercices, depuis qu'elle a cessé de s'appliquer à des œuvres d'ensemble pour ne plus connaître que ces mêmes œuvres brisées et réduites en fragments, on pourrait dire parfois en une véritable poussière. Il est à peine besoin d'ajouter que les dates que l'on propose pour les diverses sources ou éditions de chacun des livres bibliques, sont empreintes du plus haut caractère d'arbitraire. » (p. 3 4.)

Les anciens critiques, notamment MM. Reuss, Kuenen et Wellhausen, ont émis la prétention de ramener l'histoire de l'évolution des idées religieuses chez le peuple d'Israël a trois termes qu'on peut ainsi résumer : — Époque ancienne, de Moïse à Salomon environ, caractérisée par une sorte de polythéisme matérialiste, d'où tend à se dégager une forme plus pure ; — époque moyenne, du dixième au sixième siècle environ, avant notre ère, où l'idée religieuse pure et libérale triomphe par l'effet des prophètes ; — époque moderne, du cinquième au deuxième siècle

avant notre ère, où le ritualisme sacerdotal triomphe du spiritualisme dégagé de formes matérielles, où le prêtre prend sa revanche sur le prophète. Voici ce qu'en pense M. Vernes.

« Cette ingénieuse construction n'a qu'un défaut, c'est de reposer sur une base fragile et qui ne saurait résister à un examen rigoureux. Le triple « moment » du développement religieux dont la *Bible* nous aurait conservé les documents : Polythéisme, Prophétisme, Sacerdotalisme, s'évanouit devant une critique plus sévère, pour laisser prévaloir l'unité profonde de la doctrine dans la multiplicité des formes et l'indéniable variété des tendances. On verra, en lieu et place disparaître le prétendu polythéisme des Hébreux comme l'opposition et la lutte séculaire qu'on imagine entre les prêtres et les prophètes. » (p. 6-7).

« La critique moderne a prétendu distinguer une série de documents qu'elle pense pouvoir isoler du contexte actuel, qu'elle attribue à différentes époques et qui nous permettraient de reconstituer l'évolution religieuse et sociale des Israëlites depuis le dixième siècle avant notre ère jusqu'au cinquième. Il est probable que l'on s'est fait sur ce point de graves illusions. Sans doute, le *Pentateuque* renferme des morceaux dus à différentes plumes, les mêmes thèmes y reviennent souvent sous quatre et cinq traditions parallèles, la législation s'y présente en plusieurs éditions avec des variantes incontestables ; mais conclure de là à la présence dans un même volume de livres ayant eu à l'origine une existence indépendante, exprimant une série d'états non seulement profondément différents, mais pour ainsi dire opposés, nous semble exagéré et nous contestons absolument cette façon de voir. » (p. 762-763).

« Dans la Genèse, en particulier, on s'est fondé sur l'emploi alternatif des noms de *Yavéh* (Jéhovah) et d'*Élohim* (Dieu), pour classer comme *jéhovistes* les passages de la première catégorie et les opposer aux seconds dits *élohistes*; puis, pour expliquer les raisons qu'aurait eues l'un des auteurs de la *Genèse,* d'écarter l'emploi du nom Yavéh,

on s'est rabattu sur tel passage de l'Exode (VI, 2-3), où il est dit que c'est au temps seulement de Moïse que la divinité nationale s'est fait reconnaître sous le nom de Yavéh. Aussi bien pour les livres qui suivent la *Genèse*, ce criterium fait défaut et l'on a dû se rabattre sur l'emploi préféré de certaines tournures, d'expressions particulières aux divers écrivains. Mais en poussant de plus en plus loin ce travail de dislocation littéraire, on a vu que l'on était amené à distinguer jusqu'à sept ou huit plumes différentes, ce qui crée une complication inextricable. Pour toute personne de sens, il est visible aujourd'hui qu'on s'engage dans une voie aussi hypothétique que dangereuse par la prétention de rendre à ceux qui ont collaboré à la Bible la part exacte qui leur revient, sous une apparence de précision, on aboutit à de la haute fantaisie. » (p. 393).

« Depuis une cinquantaine d'années il s'est toutefois accrédité une sorte de légende sur l'évolution parcourue par la littérature biblique. Sous les livres de rédaction relativement récents qui nous sont parvenus, on a crû pouvoir démêler des fragments d'œuvres plus anciennes et remonter ainsi jusqu'aux périodes les plus reculées. Nous n'hésitons pas à répudier ce propos qui a engagé l'exégèse biblique dans des voies scabreuses et sur un terrain où la fantaisie et les appréciations personnelles se donnent trop librement carrière. Ainsi on nous parlera de recueils poétiques de la plus haute antiquité, tels que le livre de *Yashar* ou le livre des *Guerres de Yavéh*, puis de petits codes remontant eux aussi au début de la civilisation israélite; tout cela n'est fait que pour induire en erreur en détournant l'attention de l'étude de ce qui est, pour provoquer l'hypothèse sur un passé inconnu. » (p. 749).

A propos des livres historico-prophétiques (p. 764) :

« Ici encore se remarque la multiplicité des plumes ; les thèmes favoris sont traités successivement à plusieurs reprises ; mais c'est là un procédé cher à l'historiographie orientale et rien ne serait plus imprudent que d'insister sur ces variantes pour reconstituer à leur aide des états

d'esprit ou des préoccupations caractéristiques de phases foncièrement différentes du développement social et religieux des Israélistes. Là aussi, la critique moderne a gravement erré en accordant à d'incontestables variantes, à des répétitions qui sautent aux yeux, une valeur et une importance excessives, et, selon un proverbe d'outre-Rhin, en perdant de vue la forêt à force de regarder les arbres. »

« Au lieu de prendre les livres tels qu'ils nous sont parvenus tout en avouant qu'il y a de bons motifs pour y reconnaître la trace de plusieurs mains, on les brise et on reconstitue artificiellement, à l'aide de ces fragments, des livres qui ont dû exister et auxquels on rend une existence purement conventionnelle. On oublie l'œuvre vraie qui existe, qui a reçu une forme historique, pour une restitution hypothétique et contestable. De tels procédés risquent de discréditer des études qui, en dépit des désaccords de méthode, ont rendu les plus sérieux services à notre intelligence de l'ancienne littérature juive. » (p. 781).

M. Maurice Vernes ne condamne pas avec moins de sévérité l'interprétation que la dislocation de la Bible par l'école critique:

« Après avoir disloqué les livres en fragments et répandu ces fragments sur la route des siècles au gré d'une marche capricieuse, les écoles d'exégèse ont appliqué tant aux faits qu'aux idées qu'ils rencontrent des procédés d'interprétation que nous n'hésitons pas davantage à condamner.

Nos devanciers appliquent aux *faits* l'interprétation « rationaliste, » c'est-à-dire que toutes les fois qu'ils se trouvent en présence d'évènements présentés sous un aspect surnaturel, merveilleux ou mystique, ils prétendent y retrouver le souvenir défiguré ou transformé de la réalité. C'est ainsi qu'ils interprètent la sublime légende des origines israélites, ramenant les personnages depuis Abraham jusqu'à Moïse, de Josué à Samuel et à Elie et les hauts faits qui leur sont attribués, aux mesquines proportions de l'humanité en chair et en os. Pour eux, il est per-

pétuellement question de « traditions » antiques, qu'une ingénieuse critique saura dégager d'une forme populaire et antiscientifique. »

M. Maurice Vernes proteste contre cette manière d'interpréter la Bible. Voir notre dernier numéro, p. 353.

L'auteur fait appel à la conciliation : il craint d'éveiller les susceptibilités des églises chrétiennes ; nous verrons plus tard que cette crainte est en effet fondée.

« L'application franche et nette des règles de la critique historique aux livres bibliques a éveillé parfois les susceptibilités des Églises. Tout en maintenant très haut les droits de la recherche et de l'analyse scientifique, les libertés de l'appréciation, de l'éloge ou du blâme appliqués aux personnages, aux idées, aux pratiques, nous tenons ces scrupules pour infiniment respectables et dignes des plus grands égards. Dans nos derniers écrits nous avons multiplié à cet endroit les assurances les plus formelles, convaincu qu'en dissipant des méfiances non justifiées, en écartant de regrettables malentendus, nous arriverions à servir à la fois la cause des idées religieuses et celle de l'intelligence du plus beau des chapitres de l'histoire ancienne. Ces assurances, il nous suffira de les rappeler ici dans les termes mêmes dont nous nous servions dans l'une de nos précédentes publications : « Quiconque, disions-nous en tête de notre volume sur l'*Histoire des Religions*, prendra la peine de parcourir le présent volume se convraincra que les divergences ou les dissidences qui pourraient encore subsister entre l'Église et nous sur la fixation des limites de l'histoire et de la croyance, sont de celles qu'on peut espérer voir bientôt s'atténuer ou s'évanouir, parce que l'indépendance que nous revendiquons pour nos études s'unit à un respectueux attachement pour la grande tradition religieuse, sous les auspices de laquelle est née et continue de se développer la civilisation de l'Occident. » (p. 12).

M. Maurice Vernes rend d'ailleurs justice à la valeur de

nos livres saints et reconnaît leur supériorité sur les livres sacrés des autres peuples :

« Il est très intéressant de comparer la valeur religieuse de la Bible à celle des productions analogues. Sous ce rapport, notre siècle s'est fait, au moment des importantes découvertes concernant l'Inde et la Perse, d'assez grandes illusions. On s'est imaginé trouver des littératures religieuses beaucoup plus riches et plus conformes au génie des races aryennes. Ces fantaisies ont vécu. La comparaison de la Bible avec les écrits religieux, soit de l'Inde et de la Perse, soit de la Chine, soit de l'Égypte, soit de l'Islamisme, est absolument à l'avantage de la première. » (p. 779).

« En déposant la plume nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que c'est la Bible, que c'est la collection des livres tenus pour sacrés par la Synagogue, qui a assuré la doctrine du judaïsme.... Si Rome a pris dans le monde le rôle destiné à Jérusalem, ou si plus tard d'autres puissanees ont disputé à Rome sa suprématie, c'est toujours en invoquant le livre écrit à Jérusalem. » (p. 825).

« Nous plaçant ici au point de vue de la pure histoire, nous devons déclarer que la valeur religieuse et morale de la Bible est incomparable, puisque ce livre, né sur le sol du petit pays judéen, chez un peuple sans importance politique sérieuse, écrit il y a vingt ou vingt-deux siècles, dans une langue inconnue des peuples occidentaux, a fait sous la forme de traductions, d'abord grecque, puis latine, puis allemande, anglaise, française, la conquête de l'Europe, et qu'il a gardé cette conquête, étant le livre sacré de tous les peuples qui marchent en tête de la civilisation. » (p. 77.)

— M. le comte Baudissin vient de publier, à Leipzig, une histoire du sacerdoce selon l'Ancien Testament, d'après les monuments de la Bible. Il signale les différences qu'offre la constitution de ce sacerdoce d'après le Pentateuque, le Deutéronome, les livres de Josué, d'Esdras, etc.,

et établit l'antiquité de ces documents d'après les renseignements qu'ils fournissent sur le point en question.

—M. A. Réville a traité au dernier congrès d'ethnographie la question de la genèse du monothéisme hébreu. Il n'y a rien de bien nouveau dans ce travail. La monolâtrie, dit son auteur, a été l'intermédiaire entre le polythéisme du genre sémitique et le monothéisme élevé, auquel le peuple d'Israël n'arriva que peu de temps avant la captivité de Babylone.

—A l'audience de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (25 juillet dernier), M. Halévy achève la lecture de son mémoire sur le psaume LXVIII qui, dans la vulgate latine, commence par ces mots : *Exurgat Deus*. M. Halévy rétablit l'ordre primitif des versets de ce psaume et en fait ressortir le sujet avec clarté. Ce poème date des dernières années du règne de Sédécias. La Palestine redoutait alors la famine et l'envahissement des armées de Nabuchodonosor. Elle espérait en même temps du secours de Néchao, roi d'Egypte et d'Ethiopie. Mais tous ces évènements mirent le désaccord dans l'école prophétique. Les partisans de Jérémie préféraient la Babylonie à l'Egypte ; ceux du prophète Ananias penchaient au contraire pour celle-ci. L'auteur du psaume LXVIII appartient à ce dernier parti ; il prédit la chute de Babylone et le retour des captifs.

Cette scission hâta la ruine de Jérusalem. Le psaume en question rappelle la scène législative du Sinaï du *Pentateuque*, et la bataille d'Hermon, du livre de Josué ; ce qui prouve que ces deux écrits existaient avant la destruction de Jérusalem, contrairement aux assertions d'une école qui considère comme de la pseudo-épigraphie les livres les plus authentiques de la Bible.

—*La Revue des Etudes Juives* (avril-juin 1889) conteste à M. Franck l'âge donné par ce dernier au Zohar dont nous avons déjà parlé, et en place la composition au XIIe siècle de notre ère. Nous y trouvons les appréciations suivantes, page 315 : « Le grand problème actuel de l'histoire de la

cabbale, c'est la recherche précise des voies par lesquelles les idées mystiques du dehors ont pénétré dans le judaïsme. Pour l'époque de la Mischna, le problème est à peu près résolu. L'éclosion du mysticisme chez les Juifs au temps de Ben Azzai, Ben Zoma et Akiba, est évidemment due à l'influence des grands gnostiques de cette époque...; le mysticisme des Juifs babyloniens s'explique, en ce que, par l'influence du milieu, la Babylonie est la terre classique du symbolisme, de la croyance au surnaturel et de la superstition. Le plus intéressant et le plus difficile à découvrir, ce sont les origines de la cabbale moderne, née en France et en Espagne au XIIe et au XIIIe siècles. On ne sait pas du tout comment ces rabbins du sud de la France se sont initiés aux doctrines mystiques de l'école d'Alexandrie, de Philon, des gnostiques, des théologiens chrétiens, sans parler d'autres sources où ils ont puisé.

La *Cabbale* de M. Franck, dès son apparition, a créé un mouvement scientifique dont l'auteur peut être fier; nous espérons que cette seconde édition, à son tour, inaugurera une ère nouvelle pour l'étude de la cabbale et la solution des problèmes qui s'y rattachent. »

III. *Religion de Mahomet.* — M. Snouck Hurgronhe signale dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (juillet-août 1889) trois importants ouvrages relatifs à l'Islamisme. Le premier a pour auteur M. Wellhausen; il a pour titre : *Reste arabischen Heidentumes.* « On savait depuis assez longtemps, dit le chroniqueur, que M. Wellhausen avait abandonné les fils d'Israël... pour suivre les pérégrinations et les destinées de leurs cousins ismaélites ; notre attente fut grande lorsqu'il nous eût annoncé qu'il avait tâché de tirer des inscriptions de l'Arabie et des pays voisins, mais surtout de l'abondante littérature des Arabes et des arabisants, un tableau d'ensemble de la pensée et de la vie religieuse, de la religion et de ses superstitions chez les Arabes préislamites... Bien loin d'être confondue, notre attente a été bien plutôt dépassée, »

Les *Muhammedanische studien* de M. Goldziher se rapportent au même ordre d'étude. L'auteur a puisé souvent aux mêmes sources que M. Wellhausen et se rencontre avec lui dans plusieurs de ses appréciations. Il en diffère cependant et par le procédé et par le point de vue auquel il s'est placé.

Les *Travels in Arabia deserta* de M. Doughty sont le récit en douze cents pages d'un voyage qui dura deux ans (1876-1878) dans le nord-ouest et le centre de l'Arabie. On y trouve d'intéressants détails sur les mœurs, les pratiques, la religion des Arabes.

— *Le Journal des Savants* (août 1889) publie un travail de M. Renan sur la *Leggenda di Maometto in Occidente* par M. Alexandro d'Ancona. Cette étude a paru dans le *Giornale storico della Litteratura italiana*, vol, XIII, 1889, p. 199 et suivantes. L'auteur y étudie l'idée qu'on se fit au moyen-âge de la biographie de Mahomet. « Jamais, dit M. Ernest Renan, tradition confuse ne fut plus vraie que celle qui met Mahomet en relation avec les chrétiens hétérodoxes de Syrie. Il faut faire dans cette rencontre de la fable et la vérité une part au hasard ; car ces mêmes auteurs chrétiens qui voyaient si bien les rapports du christianisme et de l'islam se trompaient tout-à-fait sur les rapports de l'islam avec le judaïsme. Mahomet doit au moins autant aux Juifs qu'aux Chrétiens. Or le moyen-âge ne vit pas l'importance du judaïsme dans la formation de l'islam. Les Juifs, d'après la légende chrétienne de Mahomet sont des traîtres, des parias. La légende est pour le faux prophète contre ceux qui furent ses véritables maîtres. Aux yeux de la conscience chrétienne, Mahomet a une excuse ; les Juifs n'en ont pas. »

— M. Leitner, directeur du collège de Lahore, a cru retrouver dans l'Hindu-Kush et l'Himalaya, qu'il a explorés, des traces de ces *Haschischim* dont il est question dans l'histoire des Croisades, bande de fanatiques et d'assassins prêts à immoler celui que leur chef désignait à leur poignard. Les *Haschischim* forment une secte musulmane qui

se rattache aux Chiites. Cette secte a encore, à l'heure actuelle, un chef qui habite Bombay. M. Leitner a lu son travail au dernier congrès d'ethnographie de Paris.

IV. Religion de l'Égypte. — Le *Muséon* a publié une série d'articles de M. F. Robiou sur la religion de l'ancienne Égypte; le n° d'août 1889, p. 513, contient la conclusion suivante :

« Si maintenant, dit le savant professeur, nous voulons tirer de cette longue étude une conclusion d'ensemble, et si je ne me trompe pas en attribuant exclusivement à une très basse époque cette accumulation sans fin de rites étranges, à laquelle les savants interprètes ne paraissent connaître aucun antécédent semblable, même à l'époque saïtique, je hasarderai une indication que des vérifications ultérieures pourront confirmer ou atténuer, mais sur laquelle il peut être utile d'appeler l'attention. C'est que cet ensemble bizarre pourrait bien être un témoignage de l'abaissement subi par la religion égyptienne, cherchant alors par la variation indéfinie de ses rites, par les efforts d'une imagination puérile, a réchauffer le zèle, l'ardeur des croyances, l'attachement aux pratiques ; cela peut rappeler ce qui se passait, à la même époque, dans le monde gréco-romain, ou Mithra d'une part, les divinités égyptiennes de l'autre se greffaient tant bien que mal ou du moins s'introduisaient au milieu des pratiques de l'ancien culte, comme, un peu auparavant, diverses divinités phrygiennes avaient acquis dans la Grèce d'Europe, d'assez nombreux adorateurs. Si cette vue est juste, elle peut avoir une importance historique réelle pour apprécier la marche des sentiments et des croyances aux temps dont nous parlons. »

— *Le Corpus papyrorum Ægypti*, par MM. Révillout et Eisenlohr vient de paraître : la 2e livraison contient le *plaidoyer d'Hypéride* contre *Athénogène*, découvert depuis peu, et les *Momies royales de Deir el Behari*, de M. Maspéro.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (séance

du 12 juillet dernier) M. Edmond Naville fait la description de ses fouilles du temple de Bubaste. Les inscriptions qu'on y a trouvées permettent de suivre l'histoire de cet édifice pendant plus de 3,000 ans, depuis les constructions des pyramides Chéops et Chefset jusqu'à Ptolémée Epiphane. Les monuments les plus importants découverts à Bubaste sont deux statues d'un style qu'on a attribué aux Hyksos, la statue du roi inconnu Janra ou Raian, qu'il faut placer à la même époque, ainsi qu'une inscription du roi Apepi.

VI. Religion de la Perse. — Ce n'est pas sans raison qu'on a appelé les Perses les puritains du gentilisme. Toutes leurs œuvres portent l'empreinte d'un sentiment religieux profond. On en trouvera une nouvelle preuve dans le travail de M. J. Darmesteter publié dans le *Journal Asiatique* (avril-mai-juin 1889); c'est la traduction d'un texte pazend tiré d'un manuscrit moderne et qui a pour objet les devoirs de l'enfant. En voici quelques passages :

« Au nom du créateur Auhrmazd :

1° Dieu a fixé les devoirs des enfants en ce qui concerne l'école.

2° Tous les jours, de grand matin, avant que le soleil se lève, vous vous lèverez de votre lit. Vous vous laverez bien les mains et le visage avec le *dartshô* et l'eau pure. (*le dartshô* est l'eau mêlée de *gomez* urine de bœuf, dont le Parsi se lave d'abord avant de se laver à l'eau pure.)

4° Si vous rencontrez un homme de bien que vous connaissez, quand il arrivera devant vous, vous le saluerez poliment.

6° Quand on vous dira de prendre votre repas, mouchez-vous, lavez-vous les mains, déposez le pain, asseyez-vous, dites le *yata aût yazamaidé* ; dites *l'ashem vohu* trois fois et mangez.

Quand vous aurez mangé, vous nettoierez la place où vous aurez mangé, vous mettrez de l'eau sur vos mains, rabattrez les cheveux et les relèverez. Si vous avez du vin

vous en boirez; si vous n'en avez pas, vous n'en boirez pas, pour dire les grâces (?), (dans le rituel juif on prend un verre de vin pour réciter les grâces.) Vous prononcerez quatre *ashem vohu*, deux *yatha ahû vairyo*. Vous porterez les rinçures des dents où il faut, vous irez vous asseoir avec un livre ; vous irez dormir tranquillement et vous vous relèverez dispos, joyeux de revenir à l'école. »

VII. *Religion des non-civilisés.* — M. Wilken vient de publier un premier essai sur la couvade dans l'archipel indien.

Cette coutume, qui se retrouve chez les Basques et chez vingt-huit peuplades différentes éparses à travers le monde, oblige le père à se mettre au lit au moment de la naissance de son enfant et à s'abstenir de nourriture ou tout au moins de certains aliments pendant un temps plus ou moins long. M. Wilken croit, avec MM. Bachofen et Giraud-Teulon, que l'origine de cette pratique bizarre est le besoin de rendre sensible le lien de parenté qui existe entre le père et l'enfant, alors que ce lien n'est pas indiqué par la nature comme celui qui unit l'enfant à la mère. Aussi la trouve-t-on établie chez les peuples où le patriarcat se substitue au matriarcat. Plus tard elle subsiste à l'état de survivance, et se complique de croyances aux influences magiques exercées par des actes du père sur la nature de l'enfant.

Le second essai (*Iets over de schedelvereering by de volken van den Indischen Archipel*), est consacré à la conservation et au culte des crânes chez les peuples de l'archipel indien. L'auteur rappelle les croyances animistes de ces populations, la conception de trois âmes, dont l'une meurt avec le corps, la seconde s'en va dans le monde des ombres, tandis que la troisième reste sur la terre, sous forme d'une araignée, ou enfermée dans une image du défunt, ou dans une partie de son corps conservée à l'état de relique, à défaut du corps entier trop difficile à conserver. C'est ainsi que plusieurs peuples de l'archipel conservent les crânes des défunts, soit pour servir

de domicile à l'âme du mort, soit pour être l'objet d'un culte domestique, Ailleurs on cherche à s'emparer des crânes des adversaires pour prendre leur âme. Ils servent aussi comme amulettes, comme fétiches protecteurs. On enfouit des crânes dans les fondations des demeures. Quelquefois les crânes d'animaux sont substitués aux crânes humains. Les personnages importants sont enterrés avec les crânes de ceux qu'ils ont tués de leur vivant et qui sont censés devenir leurs serviteurs. Enfin les crânes sont offerts, en sacrifice, aux esprits, dans certaines fêtes.

VIII. *Mythologie comparée et folk-lore.* — La société Finno-Ougrienne a publié depuis sa fondation, en 1886, sept fascicules. On y trouvera des documents précieux pour l'histoire des religions. Le tome V est un ouvrage de M. Mainof, *Les restes de la mythologie mordvine.* Il y est particulièrement traité du culte, des prêtres, des sacrifices, des ordres sacrés, des cérémonies funèbres, des fêtes des semailles, de la divination, etc.

— Le baron Sloet vient d'enrichir la science du folk-lore d'un nouveau volume: *De dieren in het germaansche volksgeloof en volksgebruick.* Il s'attache surtout à montrer la place que les animaux occupent dans les contes populaires. A cet effet, il énumère les diverses catégories d'animaux, et expose, à propos de chaque espèce, les superstitions qui s'y rattachent dans les pays germains.

— Les travaux sur le Folk-Lore se multiplient, dit la *Tradition* (15 octobre 1889). Ces nombreux travaux épars, dans les Revues et Recueils de toutes les langues, ne peuvent profiter qu'à quelques érudits. Grâce à la collaboration de tous les traditionnistes, la *Collection internationale* rassemblera ces documents et deviendra une base d'études utiles. Le but poursuivi par les éditeurs est de réunir dans un ordre méthodique tout ce qui a été écrit chez tous les peuples et dans tous les temps sur chacune des questions que soulèvent les études de Folk-Lore, de Mythologie et

d'Histoire des Religions. Cette collection a pour directeurs MM. Emile Blemont et Henry Carnoy. Ils espèrent publier un volume par mois. Deux ont déjà paru; ce sont :

1° *Les contes d'animaux dans les romans du Renard, par Henry Carnoy, professeur au lycée Louis-le-Grand.*

2° *Les livres de divination, traduits du turc, par Jean Nicolaides, professeur à Bodosto (Turquie.)*

— La *Tradition*, revue mensuelle et un des principaux organe du folk-lore. Un de ses rédacteurs, M. Isambert en définit ainsi l'objet :

« La *Tradition* a jeté son dévolu sur un domaine assez vaste. Elle ne se borne pas à recueillir les contes, légendes, chansons, proverbes, facéties, qui forment le fond anonyme et parfois difficile à fixer de la littérature populaire, pour lequel nous avons emprunté aux Anglais le nom de *folk-lore*, nom imposant et mystérieux même pour les gens qui savent passablement l'anglais; elle se prête aux recherches sur les usages, les coutumes, sur l'art populaire, sur les mythes de toutes sortes. »

Ce ne serait pas assez que de collectionner les fables et légendes des différents peuples, le folk-lore a encore pour but de les comparer entre elles et d'en chercher l'origine.

» J'ai eu l'occasion, il y a eu peu d'années, raconte M. Isambert, de montrer qu'un missionnaire, l'abbé Pierre Bouche, avait rapporté précieusement de la Côte des Esclaves et du Dahomey, sans paraître se douter de la coïncidence, deux contes qui n'étaient que deux arrangements de la fable le *Bûcheron et Mercure*, empruntée par La Fontaine à Rabelais, qui l'avait tirée d'Ésope le Phrygien. Par quelle mystérieuse transmission, ce mythe s'est-il transmis à travers les siècles et à travers les tribus du continent noir, à ces nègres sauvages ? Ce n'est pas un problème commode à résoudre. »

BIBLIOGRAPHIE

Ægyptische Geschichte, von A. Wiedeman-Gotha, A. Perthes.

Cet ouvrage remonte à 1884 et fait partie des manuels d'histoire ancienne publiés à Gotha par A. Perthes. L'auteur y a ajouté, en 1888, un supplément qui le complète et le modifie au besoin. On y trouvera aussi une riche bibliographie qui tient le lecteur au courant de tous les travaux d'égyptologie faits dans ces dernières années surtout. Ce travail succint mais complet d'où ne sont pas exclues les vues personnelles, résume parfaitement l'histoire de l'Egypte. L'auteur en étudie les monuments, la chronologie, la langue, la religion. Ce n'est qu'avec une grande prudence qu'il faut accepter les inscriptions ou les papyrus historiques dont M. Wiedeman fait connaître les principaux. La modestie ne semble pas avoir été, en effet, la vertu distinctive du roi d'Egypte, et il y a probablement beaucoup à rabattre de ce qu'ils racontent ou font raconter. L'étude anatomique des momies lui fait croire que les Egyptiens venaient de l'Asie et étaient de race caucasique. Il les range, avec la Bible, dans la famille chamite ; leur langue cependant aurait plus de parenté avec les langues sémites qu'avec les langues aryennes. La chronologie est surtout pleine d'obscurité. Tandis que Champollion-Figeac assigne à la première dynastie la date de 5.867 avant Jésus-Christ, Wilkinson descend à l'an 2.320 et M. Brugsch donne la date de 4.400. Quant à la religion, elle paraît à M. Wiedeman pleine d'obscurité : les textes qui nous parlent de leurs dieux sont d'une interprétation si difficile, surtout quand il faut les faire accorder entre eux, qu'il est souvent impossible d'arriver à des conclusions de quelque

valeur. Il vous semble enfin que la part accordée par l'auteur à Thomas Young, dans l'œuvre du déchiffrement des hiéroglyphes, est trop considérable, au détriment de Champollion.

La France préhistorique d'après ses sépultures et ses monuments. Cartailhac, Paris. 1889.

Qu'est-ce que la préhistoire? L'âge de pierre, l'âge de fer, l'âge de bronze, sont-ce là des données scientifiques absolument certaines? Il est permis d'en douter. Nous sommes également autorisés à nous inscrire en faux contre l'assertion de l'auteur que *l'homme a débuté dans l'état sauvage.*

Ces réserves faites, il y a dans l'ouvrage de M. Cartailhac des renseignements utiles. Le 1er chapitre, par exemple, nous donne l'historique des progrès de la science sur les civilisations primitives et l'ancienneté de l'homme. Tout en constatant que la théorie de l'évolution a pris de nos jours un *développement immense*, M. Cartailhac avoue que les *transformistes ne sont pas d'accord sur les points les les plus importants.* Il y aura des doutes et longtemps encore sur les *premières manifestations artistiques de nos ancêtres* (chap. IV), sur le *culte des morts dans les cavernes quaternaires* (chap. VI). Dissipera-t-on jamais l'obscurité des légendes concernant les cryptes mégalithiques? Contentons-nous ponr le moment de bien analyser les faits, les théories à plus tard (1).

M. Cartailhac est directeur de la *Revue des Matériaux* depuis 1873. Il est un des savants les plus au courant de l'archéologie préhistorique. L'ouvrage qu'il vient de donner était promis depuis plusieurs années. M. Cartailhac l'a publié à l'occasion du dixième congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique tenu pendant l'Exposition à Paris. L'auteur est un élève de M. de Mortillet, mais il se sépare complètement de son maître sur la plupart des points où ce dernier passe du domaine de la science sur celui de la fantaisie.

(1) *Revue bibliographique belge*, octobre 1889.

Apologie des Christenthums. — Von P. Schanz. Fribourg en Brisgau, Herder.

Cette *Apologie du Christianisme* est le résumé d'un cours d'apologétique fait durant plusieurs années par le savant professeur de théologie à l'Université de Tubingue L'ouvrage comprend trois parties : 1° *Dieu et la nature* ; 2° *Dieu et la révélation ;* 3° *Jésus-Christ et l'Eglise.* L'auteur étudie les différentes opinions sur l'origine de la religion. Pour lui, il y eut une révélation primitive : on en retrouve des traces dans les religions des divers peuples. Il réfute, en particulier, le système de l'évolution appliqué à la religion. L'histoire affirme, au contraire, qu'il y a, au commencement, révélation, tradition et dégénérescence. M. Schanz appuie ces assertions sur l'histoire religieuse des divers peuples. Le bouddhisme lui semble le trait d'union qui relie les religions indo-Européennes aux religions chinoises ; il étudie ensuite successivement les chamites, les sémites et les non-civilisés : jusques dans les formes religieuses les plus infimes, l'auteur retrouve quelques lueurs de la révélation. Cette révélation n'a été conservée intacte que par le peuple Juif. Il l'étudie dans l'ancien et le nouveau Testament. A ce propos, M. Schanz discute la théorie grafienne sur la composition des livres saints, et celle qui ne voit dans le christianisme qu'un développement du judaïsme sous l'influence de l'hellénisme. Les importantes questions de la création, du déluge, de l'unité de l'espèce humaine, de l'ancienneté de l'homme sur la terre, avec toutes les théories qui s'y rapportent, sont traitées dans la seconde partie. Le livre de M. Schanz est une des mines les plus abondantes où l'apologétique chrétienne trouvera les réponses à toutes les objections du rationalisme et du criticisme moderne. Il est accompagné de notes savantes et d'une abondante bibliographie du sujet.

Le Gérant : Z. PEISSON.

Amiens. — Imp. Rousseau-Leroy, et Cie, 18, rue Saint-Fuscien.

LES PROVERBES DE SALOMON

Deuxième Article.

II

Les anciens en général attribuaient à Salomon tout le livre des Proverbes : cette opinion, combattue par le livre même, n'a pas besoin d'être discutée autrement. Il n'en est pas ainsi des systèmes très divers qui ont été soutenus dans les temps modernes, soit par l'exégèse que j'appellerai conservatrice, afin de réunir sous une même appellation les catholiques et les protestants orthodoxes, soit par l'exégèse rationaliste.

L'exégèse conservatrice ne défend plus l'authenticité salomonienne des paroles d'Agur et de Lemuel. Les opinions sont partagées en ce qui concerne les pensées « des sages » ; mais on admet que tout le reste vient de Salomon (1). Ce prince, dit-on, avait laissé par écrit une quantité considérable de pensées sur toutes sortes de sujets : à deux reprises différentes, on a fait dans cette masse un choix d'où sont sorties les deux grandes collections de sentences (I-XXII, 16, XXV-XXIX) ; la première a été formée à

(1) Cependant Delitzsch (*loc. cit.*, 25) pense que les neuf premiers chapitres ne sont pas de Salomon, mais de celui qui a fait la première collection de sentences, au temps de Josaphat (?).

l'époque même de Salomon, la seconde, au temps d'Ezéchias : le livre entier s'est trouvé constitué à cette dernière date par la réunion des deux collections et l'addition des morceaux moins importants.

Les faits que nous avons relevés dans l'analyse du livre, et dont nous avons établi la juste portée, n'autorisent pas à voir dans quelques-unes de ces assertions autre chose que des hypothèses plus ou moins vraisemblables.

D'abord, l'idée fondamentale du système, c'est-à-dire l'existence d'un grand ouvrage salomonien d'où notre livre des Proverbes aurait été tiré par le moyen d'extraits successifs, ne s'appuie sur aucun témoignage historique. Le texte des Rois (1), que l'on invoque ordinairement à ce sujet, ne suppose pas l'existence d'un livre : « Et Dieu, dit l'historien, donna à Salomon beaucoup de sagesse et de jugement, et une intelligence immense (littéralement : une largeur de cœur) comme le sable qui est au bord de l'océan. Et la sagesse de Salomon l'emporta sur la sagesse de tous les fils de l'Orient, et sur toute la sagesse des Egyptiens. Et il fut plus sage que tous les hommes, plus qu'Ethan l'ézrachite, plus que Héman, Calcol et Darda, fils de Machol, et sa renommée s'étendit chez tous les peuples d'alentour. Et il *dit* trois mille sentences, et ses cantiques furent au nombre de mille cinq (?). Et il *discourut* sur les plantes, depuis le cèdre qui est sur le Liban, jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille ; et il *discourut* sur les animaux, et sur les reptiles, et sur les poissons. Et l'on venait de tous les peuples, pour *écouter* la sagesse de Salomon, de la part de tous les rois de la terre, qui

(1) I *Rois*, v, 9-14 (Vulg. III *Rois*, iv, 29-34).

avaient entendu parler de sa sagesse. » Tout ce passage est évidemment l'écho d'un souvenir traditionnel et populaire dont on aurait tort de nier la valeur quant au fond et d'affirmer la précision quant à la forme. L'auteur procède à la manière des Orientaux, par hyperboles et chiffres ronds ; il n'a certes pas compté les trois mille sentences et il paraît bien ne les avoir jamais lues, non plus que le millier de cantiques et tout le reste. Il n'aurait sans doute pas employé constamment les formules « il dit », « il discourut », s'il avait eu en vue des livres connus. De son témoignage il résulte que Salomon avait, à ce que l'on croyait, composé beaucoup de sentences, mais non pas qu'il en ait écrit ou fait écrire une seule (1). Ce texte ne prouve en aucune façon que l'historien des Rois ait eu connaissance de notre livre des Proverbes ni du prétendu recueil de Salomon.

Maintenant, l'hypothèse d'un grand recueil salomonien, prise en elle-même, est-elle la plus admissible de toutes celles qu'on peut faire pour expliquer l'origine des Proverbes ? Le livre, dans son ensemble, ne représente pas une sélection, mais une compilation. Nous avons observé déjà que les nombreuses répétitions qui se rencontrent dans la première collection de sentences ne permettent pas d'y voir le résultat d'un choix, mais plutôt la juxtaposition de petits recueils préexistants et formés d'après la tradition orale. Il ne faut pas oublier non plus la différence qui existe, au point de vue de la forme et de la valeur littéraire, entre les deux collections principales. On prétend que Salomon a composé des sentences de tout genre et de toute longueur, mais que le premier

(1) Cf. Vigouroux, *Manuel biblique*, A. T. II, 372.

collecteur a choisi les distiques à antithèse, l'autre les sentences paraboliques, sans doute parce que cela convenait au but visé par chacun d'eux. Il serait bien difficile de dire sur quoi cette convenance serait fondée ; et puis il y a aussi dans la seconde collection plusieurs distiques à antithèse, du même caractère que ceux de la première, et qui, par conséquent, auraient dû trouver place dans celle-ci. La distinction qu'on veut établir au point de vue du but entre la grande collection qui serait destinée en général à l'éducation de la jeunesse, et la collection ézéchienne qui s'adresserait aux hommes faits, à commencer par le roi, dont les devoirs sont rappelés en premier lieu, est plus spécieuse que juste : la différence des deux recueils porte moins sur le fond des idées que sur les qualités de l'expression, et il faut assurément de très bons yeux pour discerner, d'après le contenu, les intentions diverses des collecteurs. Il est donc bien plus probable que nous sommes en présence de deux œuvres indépendantes l'une de l'autre quant à l'origine et qui, si elles ont été puisées en divers temps à la même source d'enseignement traditionnel, ne remontent pas à un même document écrit. L'époque de leur rédaction définitive doit avoir déterminé leur cachet particulier : celle dont la couleur est plus vive, plus originale, doit être jugée plus ancienne ; celle dont le style est plus terne, plus commun, plus monotone, a des chances d'être plus récente et d'appartenir à un âge de décadence littéraire. La collection ézéchienne est donc probablement plus ancienne que l'autre. Rappelons-nous aussi que dans un certain nombre d'endroits parallèles cette collection présente des leçons meilleures. Enfin, on ne voit pas pourquoi les gens d'Ezéchias, s'ils avaient eu sous la

main un grand ouvrage de Salomon, n'auraient copié qu'une partie des sentences morales qu'il renfermait, ou bien s'ils avaient connu l'autre collection, pourquoi ils n'y auraient pas simplement ajouté la leur, sans marquer de distinction entre des sentences qui, dans l'hypothèse, auraient été extraites du même ouvrage. Bien que chacune de ces raisons, prise à part, ne soit pas absolument probante, l'ensemble me paraît créer une forte présomption en faveur de l'antiquité relative de la collection ézéchienne et contre l'existence d'un grand recueil salomonien.

Nous n'insisterons pas, après cela, sur les détails du système que nous critiquons. Nous avons prouvé déjà que les « paroles des sages » n'ont pas Salomon pour auteur. Elles ne sont pas non plus de lui comme collecteur : s'il n'a pas écrit ses propres sentences, à plus forte raison n'a-t-il pas recueilli celles des autres. En ce qui concerne l'éloge de « la femme forte », nous avons cru voir que le dernier compilateur des Proverbes en ignorait la provenance, et nous ne voulons pas en savoir là-dessus plus que lui.

Il nous reste donc à examiner l'origine du titre général et des neuf premiers chapitres. Nous tâcherons, après avoir discuté les systèmes rationalistes, d'assigner une date aux diverses parties du livre des Proverbes et d'expliquer dans quel sens et dans quelle mesure ce livre appartient à Salomon, bien qu'on ne puisse pas lui en attribuer la rédaction.

Pour défendre l'origine salomonienne des neuf premiers chapitres, on s'appuie sur l'énoncé du titre général : « Sentences de Salomon », ce qui, dit-on, doit s'entendre au moins de ce qui suit immédiatement, aussi bien que de la grande collection de pensées à laquelle ces neuf chapitres servent d'introduction.

Mais la conclusion n'est pas rigoureuse ; car ce sont les neuf premiers chapitres tout entiers, avec le prologue, qui annoncent les « sentences de Salomon », ou « les dires des sages », ou l'enseignement de la sagesse. Ces chapitres ont donc été composés ou compilés (?) par celui qui a fait la collection des sentences. Les auteurs qui admettent l'existence d'un grand ouvrage salomonien voient, dans cette première partie des Proverbes, un choix de discours, comme ils trouvent dans les chapitres suivants un choix de sentences ; mais l'hypothèse du grand registre de Salomon étant écartée, l'origine salomonienne des discours ne tient pas davantage. Leur rédaction n'est pas plus ancienne que celle des sentences : or, le recueil de celles-ci, nous venons de le voir, est probablement plus récent que la collection d'Ezéchias. Mais il n'est pas impossible que les morceaux oratoires contenus dans les neuf premiers chapitres aient existé séparément, comme introductions particulières aux recueils de pensées qui ont servi à former la grande collection. Le compilateur les aurait groupés comme il a groupé les sentences et l'on s'expliquerait ainsi plus facilement les répétitions qu'ils contiennent et le peu d'enchaînement qu'ils présentent. Rien ne s'oppose à ce que Salomon lui-même en ait fourni le type traditionnel. Mais on conçoit que des exhortations de ce genre étaient encore plus sujettes que les sentences à se transformer en passant de bouche en bouche, et l'éloge de la sagesse est un thème qui prêtait naturellement aux développements et à l'amplification. Il est bon d'observer aussi qu'il y a là une sorte de procédé pédagogique, mieux en rapport avec les habitudes littéraires des âges plus récents qu'avec la condition du plus sage des rois : on se figure très bien de tels dis-

cours sur les lèvres des docteurs, pour entrer en matière et annoncer l'enseignement traditionnel ; mais on les comprendrait moins dans la bouche de Salomon devinant les énigmes de la reine de Saba.

Les objections de l'ancienne école rationaliste ne méritent pas de nous arrêter longtemps. Eichhorn (1), par exemple, trouve que le nombre des pensées est trop grand pour qu'on les attribue à un seul homme : assurément ce n'est pas le nombre des pensées, mais le caractère des collections qui ne permet pas d'y voir l'œuvre immédiate et inaltérée d'un seul esprit. On allègue (2) avec plus de raison que certaines sentences paraissent être plutôt le produit du bon sens populaire que la réflexion d'un particulier. Mais il y en a aussi beaucoup qui portent l'empreinte du génie individuel. Le rhythme poétique dans lequel toutes nous sont présentées, donne à penser que la forme des dictons populaires a été, dans un très grand nombre de cas, modifiée par le travail personnel. Les détails empruntés à la vie des champs ne prouvent rien non plus contre l'origine salomonienne de telle ou telle pensée, car les rois d'Israël ne restaient pas toujours enfermés dans leur palais, sans communiquer directement avec leur peuple. Il ne répugne même pas en soi que Salomon ait donné de bons conseils touchant la pureté des mœurs, sauf à ne pas s'y conformer tout à fait pour son propre compte : encore faut-il observer que ces avis sont dirigés surtout contre l'adultère et la fréquentation des courtisanes, écarts que l'histoire ne reproche pas au fils de David. D'ailleurs, nous savons que les neuf

(1) *Einleitung*, V, 99.
(2) De Wette-Schrader, *Einleitung*, 536.

premiers chapitres, où ce thème est particulièrement développé, ne doivent pas, pour d'autres motifs, lui être attribués sans réserve.

Eichhorn, de Wette, Bertheau, Ewald, considèrent la première collection de sentences comme l'œuvre authentique de Salomon. D'après Ewald, le livre des Proverbes représenterait dans son contenu les principales phases qu'a traversées le développement de la poésie gnomique : la première collection de sentences, qui serait aussi la plus ancienne partie du livre, nous offrirait la forme primitive de cette poésie, le distique antithétique ; plus tard, on développe la pensée, on l'orne par des comparaisons, comme il arrive dans la collection ézéchienne ; enfin, au temps de Josias, la sentence tourne en prédication, dernier terme de la décadence attestée par les neuf premiers chapitres, les deux derniers et les pensées « des sages. » Tout cela est aussi arbitraire que précis. M. F. Delitzsch remarque à bon droit que, si l'on appliquait le criterium d'Ewald à l'Ecclésiastique, on devrait admettre qu'une bonne partie de ce livre vient de Salomon, car il contient nombre de distiques à antithèse. On a certaines raisons de croire que le distique est, en effet, la forme primitive de la sentence : c'est la plus simple, la plus énergique, la plus fréquente, celle qui se trouve à la base des autres formes plus développées ; mais rien ne prouve que le distique primitif soit le distique à antithèse. Ewald reconnaît lui-même que la sentence parabolique se rapproche davantage du proverbe populaire : ce serait une raison pour la croire antérieure à l'autre. La forme antithétique est fatigante par sa monotonie, moins vivante et plus étudiée que la forme parabolique : la préférence pour l'une ou l'autre dépend du génie de chaque auteur; mais à

prendre les choses d'une manière générale, la plus populaire et la plus poétique doit être jugée la plus ancienne. Ce que dit Ewald au sujet des exhortations morales et des sentences développées, est vrai en principe ; mais là encore on ne peut pas établir de règle absolue. Le problème de l'origine des Proverbes est plus complexe que le critique allemand ne paraît l'avoir supposé ; la précision et la régularité de son système font voir qu'il aimait les conclusions nettes ; mais les rationalistes contemporains sont les premiers à traiter légèrement ses prétendues intuitions et sa fantaisie d'assigner aux plus modestes fragments une date très déterminée, en rapport avec ses vues systématiques.

La nouvelle école rationaliste est allée beaucoup plus loin que l'ancienne dans la voie des négations et du doute. M. Reuss, (1) par exemple, dit qu'on ne peut pas savoir ce qu'il y a de Salomon, ni même s'il y a quelque chose de Salomon dans le livre des Proverbes. La partie la plus ancienne serait la collection d'Ezéchias, et le livre entier aurait été compilé après l'exil. Pour appuyer ces assertions, M. Reuss insiste sur ce que l'on ne trouve pas, dans les Proverbes, trace de polygamie ni de polythéisme. La description de la sagesse au huitième chapitre lui semble être aussi un produit récent de la pensée philosophique chez les Hébreux. Ces arguments sont loin d'être décisifs.

En ce qui regarde la polygamie, il est bon d'observer que les anciens prophètes n'en parlent guère plus que le livre des Proverbes. La polygamie, n'a jamais été commune chez les Israélites. Les rois seuls et les

(1) *Bible, Anc. Test., Philosophie relig. et mor. des Hébreux*, p. 151 et suiv.

grands paraissent en avoir usé, mais la masse de la nation pratiquait la monogamie. Or, les conseils du sage s'adressent généralement à la masse. Parmi ceux qui s'adressent au roi, on en trouve un, dans « les paroles de Lemuel », sur la fréquentation des femmes ; ce passage suppose plutôt la polygamie en vigueur.

Si l'on veut s'étonner de ne point rencontrer dans les Proverbes la condamnation du polythéisme, le fait n'est pas moins surprenant après l'exil que dans les temps antérieurs. Le livre de la Sagesse (1) parle de l'idolâtrie : faudra-t-il le renvoyer avant la captivité ? Les anciens écrits des sages ne disent rien du polythéisme : Job n'a que des allusions à certaines pratiques superstitieuses, il ne s'occupe jamais des faux dieux : la collection d'Ezéchias n'est pas plus explicite à cet égard que le reste des Proverbes. On pourrait tout aussi bien arguer de ce que les sages ne recommandent pas l'observation de la loi mosaïque, pour soutenir que le livre entier a été composé avant l'époque de Josias. Ce serait à meilleur droit peut être, car nous voyons plus tard le fils de Sirach exalter la loi de Moïse et la présenter comme le code véritable de la sagesse. Mais il est plus juste de dire que si les anciens sages se taisent sur l'idolâtrie et sur la Loi, il y a là pour eux une question de méthode et de procédé traditionnel. Ils sont loin d'approuver le polythéisme, puisque pour eux la crainte de Iahvé est le commencement de la sagesse : mais ils font abstraction du côté historique et légal de la religion israélite et ils se contentent de mettre en lumière les principes de vérité universelle qui y sont contenus (2). Leurs ten-

(2) *Sap*, XIII.
(1) V. Delitzsch, *op. cit.* 34-35.

dances sont universalistes comme celles des prophètes, et c'est pourquoi, chez les uns comme chez les autres, l'élément rituel est relégué à l'arrière-plan ou complètement effacé. Mais tandis que le prophète est sur la brèche et combat pour la défense des principes monothéistes, le sage se borne à les contempler en eux-mêmes et à tracer les règles de vie qui en découlent. Il est possible que le même personnage se soit exercé alternativement dans les deux genres : certains passages d'Isaïe et de Jérémie sont apparentés étroitement avec les livres sapientiaux ; mais il semble que ce ne furent pas généralement les mêmes hommes qui s'appliquèrent à l'enseignement prophétique et à celui de la sagesse. En tant que branche d'activité intellectuelle et littéraire, la sagesse est un exercice de croyants sincères, mais calmes, de laïques honnêtes et sensés, non de prédicateurs ardents, ou de ministres du culte, tout pénétrés de l'importance des rites et des pratiques de la religion. Peut-être aussi doit-elle à ses origines quelque peu profanes cette manière large de traiter les questions théologiques et morales. Quoi qu'il en soit, on ne peut voir là un indice de composition récente.

De même, il n'y a rien à conclure des développements qui sont donnés dans les premiers chapitres à la notion de la sagesse. Le livre de Job en contient de semblables (1) et M. Reuss (2) lui même admet que le livre de Job a été composé avant la captivité. Dans les Proverbes, la sagesse conserve son caractère universel et ne s'identifie point encore avec l'enseignement et la pratique de la Loi.

(1) *Job*, XXVIII.
(2) *Op. cit.*, 19. 20.

M. Reuss incline à penser que le dernier compilateur des Proverbes est aussi l'auteur des neuf premiers chapitres. Mais rien n'est moins prouvé. Ces chapitres servent d'introduction à la collection de sentences qui vient ensuite, et un assez grand nombre d'expressions caractéristiques, employées dans les vingt-deux premiers chapitres, ne se retrouvent pas dans le reste du livre. Si les discours de l'introduction sont, quant à l'origine, en rapport avec la grande collection de pensées, ils ne peuvent être dans le même rapport avec les autres morceaux et surtout avec la collection d'Ezéchias, qui, en toute hypothèse, ont existé d'abord indépendamment du premier recueil de proverbes. Il est vrai que le prologue annonce « les dires des sages » et que la grande collection est attribuée à Salomon : l'auteur de ce prologue, qui, vu la ressemblance du style doit être aussi l'auteur ou le compilateur des discours, avait donc en vue les petits recueils « des sages » qui précèdent la collection d'Ezéchias. Mais il est bien douteux que les mots en question visent un objet aussi déterminé. Ce sont les sages qui ont conservé les sentences de Salomon, soit par la tradition orale, soit par écrit, et de l'une ou de l'autre manière, en y ajoutant du leur ; de sorte que ce qui est appelé « pensées de Salomon » peut être dit « paroles des sages » et réciproquement.

Les vues du professeur de Strasbourg sur l'origine de la collection d'Ezéchias ne sont pas non plus à l'abri de la critique : « Rien, dit-il, ne nous empêche de croire que les savants de la cour d'un roi qui était lui-même poète aient mis quelque soin à recueillir, non certes dans les manuscrits ou dans les bibliothèques, mais dans la bouche du peuple, dans leurs propres souvenirs, dans le fonds que leur avait légué à eux-

mêmes l'éducation qu'ils pouvaient avoir reçue, les éléments variés de leur collection (1). » Nous savons que le titre du recueil favorise plutôt l'idée d'une transcription et que le contenu confirme la donnée du titre. Toutefois on peut appliquer à la rédaction première des documents copiés par les gens d'Ezéchias, ce qui est dit ici de leur collection. Mais plus on recule la date de cette rédaction, plus il y a de chances qu'elle contienne, en plus grand nombre et dans leur forme authentique, des pensées de Salomon.

Après cela, nous devons reconnaître que le même auteur ajoute avec raison : « Une première collection ainsi composée et publiée, d'autres pouvaient la suivre. L'exemple, le nom, le cadre étaient donnés.... La nature de ces collections facilitait à ceux qui en possédaient des exemplaires les moyens de les enrichir par des additions. D'abord, c'était évidemment la propriété littéraire, non d'un auteur particulier, mais de tout le monde. Le véritable auteur,.... avait donné l'idée, la tendance, l'esprit du contenu, considéré soit dans son ensemble, soit dans ses détails ; il n'avait pas de droits à faire valoir sur la forme et l'étendue du recueil, lequel ne pouvait que gagner en grandissant.... Outre les additions, de pareils recueils étaient exposés à des remaniements et à des retranchements qui variaient la forme sans changer le fond et sans dénaturer un ouvrage qui n'était pas le produit ou l'expression d'un raisonnement suivi, mais la simple juxtaposition plus ou moins fortuite de pensées éparses. »

Pour se convaincre des modifications que de pareils textes pouvaient subir dans les temps anciens, il suffit

(1) Reuss, *op. cit.* 152,

de remarquer celles que nous constatons à une époque plus rapprochée de nous : que l'on compare l'original hébreu des Proverbes avec le grec des Septante et l'on verra que ce dernier représente comme une autre édition du même livre, avec quelques omissions, mais avec un nombre beaucoup plus considérable d'additions (1) qui subsistent pour la plupart dans notre Vulgate, et dont plusieurs semblent venir d'un texte hébreu, bien que d'autres n'aient jamais existé qu'en grec. Les diverses traductions de l'Ecclésiastique offrent des différences du même genre, bien que le livre soit relativement récent, qu'il ait assez d'unité dans l'ensemble et d'harmonie dans les détails, et que l'auteur lui-même se soit fait connaître dans le corps de son ouvrage. Les anciens, en Orient surtout, n'avaient pas les mêmes idées que nous sur la propriété littéraire et les soins à prendre pour conserver sans altération les textes anciens. C'est là un point qu'il ne faut pas oublier, surtout quand il s'agit d'une œuvre aussi impersonnelle que l'est notre livre des Proverbes.

Maintenant, il nous est facile de formuler nos conclusions définitives sur l'origine et l'âge de la compilation générale et de toutes ses parties.

Nous croyons avoir constaté que, si Salomon a été

(1) La disposition des parties n'est pas non plus la même. Après le premier recueil « des sages » (XXIV, 22), le grec introduit le commencement des paroles d'Agur, XXX, 1-14; puis viennent le second recueil « des sages », XXIV, 23-34, la fin des paroles d'Agur, XXX, 15 et suiv. », les paroles de Lemuel, XXXI, 1-9, la collection d'Ezéchias, XXV-XXIX, et l'éloge de « la femme forte, » XXX, 10-31. Cette différence vient, soit de l'arbitraire du traducteur, soit d'une erreur involontaire occasionnée par un arrangement particulier des textes dans un manuscrit. V. Delitzsch, *op.cit.* 38-39.

pour les Hébreux le principal initiateur au genre de spéculation et de poésie connu sous le nom de *chokma* ou « sagesse », le livre des Proverbes n'est pas à considérer pourtant comme son œuvre personnelle, mais plutôt comme un résumé de l'enseignement traditionnel des sages, depuis le temps de Salomon jusque vers l'époque de la captivité.

Il n'est pas sûr que Salomon ait écrit ou fait écrire des sentences, bien qu'il en ait sans doute composé et prononcé un très grand nombre. En tout cas, l'hypothèse d'un grand recueil salomonien d'où notre livre des Proverbes serait sorti par voie d'extraits successifs est tout à fait invraisemblable.

Les sentences de Salomon ont pu être conservées, du moins en partie, par la tradition orale, chez les sages qui s'appliquaient aux mêmes exercices de pensée. Quand on les mit par écrit, ce ne fut que par collections partielles et non d'une manière suivie et méthodique. Ecrites ou non écrites, elles ont dû subir avec le temps certaines modifications de forme et de nombreuses additions, avant d'être réunies dans le recueil général qui nous est parvenu.

La partie de ce recueil qui paraît la plus ancienne et qui reproduit sans doute le plus exactement le fond et la forme des pensées authentiques de Salomon, est la collection de sentences qui fut faite au temps du roi Ézéchias.

Les paroles d'Agur et celles de Lemuel ont dû être connues vers le même temps par les Israélites : pour que ces documents d'origine étrangère se soient fait une place dans la littérature religieuse des Hébreux, il faut qu'ils y aient été introduits d'assez bonne heure.

A partir de cette époque se formèrent d'autres re-

cueils semblables, soit anonymes ou sous le nom des sages en général, soit sous celui de Salomon. Ces petits livrets, avec des différences plus ou moins considérables, reproduisaient le même fonds traditionnel, et plusieurs avaient sans doute la même disposition, c'est-à-dire que les sentences étaient précédées d'une introduction oratoire, destinée à faire valoir et à glorifier la sagesse. Les « fragments des sages » nous offrent le type de ces collections partielles. Plusieurs de ces recueils, fondus ensemble, ont formé la grande collection des vingt-deux premiers chapitres.

Rien ne prouve que cette collection ait été faite seulement après la captivité : elle peut très bien avoir été compilée pendant l'exil et remonter même à une époque antérieure, par exemple, à la dernière moitié du VIIe siècle avant notre ère, et au règne de Josias.

L'éloge de « la femme forte » est difficile à dater. L'emploi de la forme alphabétique n'est pas l'indice certain d'une composition récente ; toutefois ce genre d'exercice littéraire convient mieux à une époque moins ancienne, comme serait celle qui vient d'être assignée au morceau précédent.

La date de la compilation générale est pareillement incertaine. Cependant, moins on la retardera, et plus facilement on expliquera la conservation des petites pièces : on peut donc désigner, avec certaines probabilités, soit le temps de l'exil, soit les années qui ont suivi le retour de la captivité. Il n'est guère possible en tout cas de dépasser notablement le temps d'Esdras. Peut-être deux groupes se sont-ils formés d'abord : d'un côté les vingt-deux premiers chapitres avec les sentences « des sages » ; de l'autre la collection d'Ezéchias avec les paroles d'Agur, celles

de Lemuel et le poème de « la femme forte ». Le livre aurait été constitué plus tard par la réunion de ces deux parties.

Telle est, dans la mesure où on peut la connaître, l'origine de l'ouvrage intitulé « Proverbes de Salomon ».

Ce n'est pas à tort que le nom de ce roi figure en tête du livre et de ses parties principales. Le mouvement intellectuel qui se résume dans les Proverbes est parti de lui. Salomon a fourni aux sages des temps postérieurs les éléments et le type de leur enseignement. Plusieurs de ses pensées nous sont probablement conservées dans leur forme originale. D'autres, il est vrai, ont été modifiées quant à la forme, ou complétées ; elles ont provoqué des réflexions analogues qui sont venues prendre place à côté des sentences authentiques. Mais nul autre sage d'Israël ne peut revendiquer sur le livre des Proverbes les mêmes droits que Salomon. On peut admettre, ce me semble, en s'appuyant sur le livre des Rois (1) et les plus anciens recueils de sentences, que le sentiment religieux et moral, sans être absent des proverbes salomoniens, y dominait moins exclusivement que dans les vingt-quatre premiers chapitres du livre actuel ; que les observations purement psychologiques, les remarques piquantes sur la vie sociale et les mœurs du temps y avaient la plus grande place. A mesure que l'esprit religieux s'est développé, que le sens moral s'est affiné, les héritiers de la tradition salomonienne se sont appliqués davantage à faire de leur enseignement un moyen d'éducation universelle, ils ont insisté sur les conseils de la sagesse divine qui doivent ré-

(1) *Loc. sup. cit.*

gler la conduite, et ils ont négligé, ce qui était de la sagesse humaine, les jeux d'esprit qui ne servent à rien pour la direction de la vie. Il faut reconnaître néanmoins que, même en ce qui regarde l'exposé des vérités morales, ils ont eu pour précurseur et pour maître Salomon, le Sage par excellence, dont on sait la fidélité au culte de Iahvé pendant les meilleures années de son règne, qui furent sans doute aussi l'époque de son activité intellectuelle.

Après lui, les spéculations de la sagesse paraissent avoir suivi un développement parallèle à celui de la religion monothéiste. Le règne d'Ezéchias, et sans doute aussi celui de Josias, marquent les phases de leur progrès, comme ils indiquent les étapes de la nation israélite vers l'accomplissement de l'idéal religieux consigné dans les écrits mosaïques et prêché par les prophètes; et comme, au temps d'Ezéchias, brillante époque littéraire où la prophétie est à la fois une œuvre de grand art et une prédication, la sagesse donne à ses préceptes tout l'éclat de la poésie, de même, sous Josias, lorsque la prophétie devient plus populaire dans la forme et prend un langage moins orné, quoique non moins persuasif, la sagesse aussi, bien qu'elle n'abandonne point le rhythme où elle a d'abord moulé ses leçons, perd les riches couleurs de ses métaphores, pour annoncer, dans un style simple, clair et persuasif, les principes de la morale et les règles du devoir. Plus tard, des Proverbes à l'Ecclésiastique, de l'Ecclésiastique à la Sagesse, de la Sagesse à l'Evangile de saint Jean, ces progrès de la *chokma* peuvent être suivis, non seulement d'une manière générale et en quelque sorte par le dehors, mais dans le développement intime et dans les détails de la doctrine. Le livre des Proverbes nous montre

comme sur un plan unique et dans la même perspective la pensée de plusieurs siècles. Les traits généraux et en partie hypothétiques que nous venons d'esquisser représentent ce que nous savons du développement historique de la sagesse. C'est pourquoi dans l'examen que nous allons faire de la doctrine renfermée dans les Proverbes, nous donnerons plutôt un exposé qu'une histoire de l'enseignement des sages.

A. Loisy.
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

(*A suivre.*)

THÉOGONIE

DES

DANITES AMÉRICAINS

(Deuxième article).

I. — *Ellonhisme.*

L'étude des Religions démontre qu'il n'existe point entre elles de gradation du moins connu au plus connu, de l'imparfait au plus parfait, ou du bien en mieux, ainsi qu'on l'observe dans chacun des genres de la nature entre les êtres créés. (1)

Mais on constate, dans les Religions, des compénétrations des unes par les autres, des emprunts, des adoptions de divinités ou simplement de rites, des modifications et des réformes, plus souvent des dégénérescences, des scissions et des schismes.

Ces accidents ont pour cause les influences de bon voisinage, les rapports commerciaux ou littéraires, la crédulité des peuples, la renommée de certains dieux

(1) Que l'on ne m'objecte pas que le christianisme est plus parfait que le judaïsme. Ces deux religions n'en font qu'une. Elles ont les mêmes symboles, la même foi, le même Dieu, les mêmes lois, les mêmes espérances. L'une est le complément de l'autre. Le christianisme date d'Adam. Le judaïsme n'en a été que la première phase.

ou de certains temples, le prosélytisme religieux, les divisions politiques ou intestines, enfin les violences du fanatisme ou la répulsion engendrée par la haine.

Il est donc absolument impossible d'établir, entre les différentes religions du globe, une classification *absolue*, parce que aucune d'elles ne présente des caractères assez tranchés pour constituer une espèce et encore moins un genre ; parce qu'il n'en est aucune qui, par un point ou par un autre, ne rentrerait dans une autre catégorie que celle où on la placerait.

De même que l'hybridité peut réunir en un seul sujet les éléments de plusieurs variétés humaines, ou les agglomérer toutes dans une seule famille ; de même qu'une langue naturelle peut se composer des éléments constitutifs des quatre ou cinq classes de langues connues, quoique sous différents aspects (1) ; de même aussi, une religion peut renfermer dans son symbole des croyances empruntées à la dogmatique et au culte de plusieurs peuples, par voie de migration, d'invasion, de contact ou de révolution.

Cela n'est pas seulement possible, c'est un fait avéré. Je ne m'arrêterai pas à prouver ces différentes propositions, le cadre de ce travail ne me le permettant pas ; mais il n'est pas un homme judicieux qui ne puisse facilement suppléer à cette lacune.

On n'aura donc pas lieu de s'étonner si je découvre, dans la théogonie des Indiens Danites de l'Amérique boréale, autre chose que le panpsychisme grossier que j'ai déjà énoncé, c'est à dire l'*éllonhisme* ou culte des génies-animaux soi-disant supérieurs à l'homme,

(1) Je l'ai prouvé dans ma *Grammaire* polyglotte *Dènè-Dindjié*. Elle précède mon *Dictionnaire*. Paris, 1876. Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, et Maisonneuve frères, 25, quai Voltaire.

se révélant à lui comme ses protecteurs, et susceptibles même de devenir des hommes.

Ce fétichisme humiliant pour la dignité humaine n'aurait-il pu naître d'une interprétation fausse et corrompue de la nature des *Élohim* ou *les Forts*, dont le texte hébreu de la Genèse nous révèle l'action depuis Adam jusqu'à la vocation d'Abraham, et qui paraissent revenir de nouveau sur le tapis, après la chute de l'empire d'Israël, dans les animaux chérubiques des visions d'Ezéchiel ?

Le mot *Elohim* est le pluriel de *êl*, *éli*, *éloï*, *éloah*, qui signifient *le Fort*. (1) Ce nom fut donné au Dieu suprême non seulement par les Hébreux antérieurs à Moïse, mais encore par plusieurs autres peuples orientaux. (2)

Il n'est rien d'aussi ridicule que de vouloir tout tirer de la Bible, comme si ce livre eût été connu de toutes les nations du globe, et certain traditionalisme exagéré a abusé des rapprochements avec les livres des Hébreux. Mais d'autre part les temps dont parle la Genèse furent les premiers âges du monde, époque à laquelle les nations et les races se formaient à peine, sortant de cette Mésopotamie qui

(1) Cornelius à Lapide. *Comment. in Exod.* cap. VI v. 2.p. 278; et *in Genes.* cap. I. page 34. Anvers 1714. Henri et Cornelius Verdussen. — Le prof. Auguste Latouche, *Dictionnaire hébreu raisonné*, Rennes 1845, J. Vater, p. 9, traduit ce mot par *élevé*, *puissant*, et dit qu'on l'emploie au pluriel pour rendre la majesté divine.

(2) C. P. Tiele. *Histoire comparée des anciennes Religions*. Paris, 1882. C. Fischbacher, 33, rue de Seine, de la page 169 à 190 *passim*. Il cite entre autres nations les anciens Accadiens et Sumériens, qui appelaient Dieu *élim*; les Arabes sabéens, qui le nommaient *il*, *iliôs*, *al makah*, *ilat*; les Babyloniens, *il*, *ilou*; les Phéniciens *al*. D'après Layard, *Monuments of Nineveh*, les Ninivites le nommaient *illus*. Enfin dans l'Inde on trouve, d'après M. Tiele, *Manuel des Religions*, p. 150, une déesse médiatrice portant le nom de *ila*.

fut le berceau du genre humain, et d'où sont issues avec lui toutes les vérités mêlées à beaucoup d'erreurs. Plus on se rapproche de l'origine des peuples, plus on trouve entre eux d'analogies et de similitudes. On sait aussi que la nation israélite a été disséminée par le monde entier et qu'elle a dû emporter avec elle, plus ou moins conservées ou dénaturées, les croyances ou les superstitions de son berceau. Serait-il donc impossible de retrouver chez les Danes américains des débris traditionnels de cette antique nation?

Pour nous éclairer sur ce point, il faut reprendre l'étude des *Elohim* de la Bible.

Que, en vertu du transformisme, *Élohim*, les Forts, les Puissants, ou plutôt *Él élohé*, le Dieu fort, aient pu devenir *éllonhé*, *allonhon*, les animaux puissants, les manitous, cela se peut, cela n'est point impossible, cela est même très probable, eu égard à d'autres corrélations que présentent les traditions danites; mais il serait téméraire de l'assurer avec certitude. En hébreu, la racine *al*, *êl*, *îl*, paraît exprimer la force et la puissance. En danite américain, cette même racine marque le mutuel, le réciproque et le convertible (1). A la vérité, il n'en est aucune qui convienne mieux pour rendre l'union étroite, mutuelle et réciproque des trois per-

(1) En voici des exemples tirés de mon dictionnaire : *'el* ensemble ; *él'é*, l'un avec l'autre ; *el-ba*, l'un pour l'autre : *el bazin*, les uns à côté des autres ; *el g'a*, l'un à côté de l'autre ; *el-da*, l'un en face de l'autre ;*el ka*, *el-kè* et *el-ko*, l'un sur l'autre : *el-kpiyé*, l'un sur et dans l'autre ; *el késin*, l'un comme l'autre ; *elpa*, l'un pour l'autre ; *el-padé*, l'un d'après l'autre ; *el-pan* l'un envers l'autre ; *el-ttsen* l'un vers l'autre; *el-ttsé*, l'un l'autre; *el-tta*, l'un par l'autre; *el-tàzin*, l'un à dos de l'autre ; *el-ttcha*, l'un contre l'autre : *el-ttchanzen* l'un loin de l'àutre ; *el-yé*, l'un ou l'autre ; *el-ziré*, l'un autour de l'autre; *el-lon*, l'un au bout de l'autre : *el-la* à deux bouts.

sonnes divines ; mais enfin l'idée de la divinité n'est point exprimée par le mot *el*, qui, tout seul, n'a aucune autre signification que celle d'un arbre très élevé et très fort, le plus élevé du Nord, le sapin. Ses rameaux servent d'amulettes et de talismans.

Mais la Bible n'emploie pas souvent le nom de Dieu au singulier, *al*, *èl*, excepté en composition, comme dans les noms de Rapha-êl, Isra-êl ou Sara-êl, Gabri-êl, Mika-êl, Azaz-êl, Beth-êl, Phanu-êl, dont tout le monde connaît la signification. (1) Partout où la Vulgate a employé le nom de Dieu, au singulier, le texte hébreu porte *Elohim*, les Dieux, au pluriel. La foi de saint Jérôme n'a pas hésité cependant à traduire ce pluriel par un singulier ; (2) et nous voyons que M. Renan adopte cette traduction sans se permettre la moindre remarque, sans élever le moindre doute touchant le monothéisme orthodoxe des Hébreux.

Aussi le vénérable Bède affirme-t-il que, avant Moïse, Dieu s'appelait les Forts, *Elohim*, et que, par conséquent, Adam et Eve avaient dû le nommer ainsi. (3) Cette conséquence est un peu risquée et tout au moins oiseuse. Passons par dessus.

Il arrive même fréquemment que, lorsque l'auteur de la Vulgate rencontre le mot *Elohim*, dans des livres sacrés autres que le Pentateuque, il ne le traduit pas toujours par *Deus*, mais qu'il emploie souvent les mots *Angeli*, *Judices*, selon que le contexte lui a paru le comporter. En voici quelques exemples.

Dans ce passage de l'Exode : « *Elohim non detra-*

(1) Cf. l'office de St-Michel archange, au Bréviaire romain, 29 septembre, leçons du second nocturne.

(2) Cornelius à Lapide, *Comm. in Genes.* cap. I. v. I, p. 34.

(3) *Ibidem.*

hes, et principi populi tui non maledices (1). Tu ne diras point de mal *des Forts* », et tu ne maudiras point les princes de ton peuple, » il a traduit : « Tu ne diras point de mal des *Juges.* »

Dans cet autre passage tiré des psaumes de David : « *Minuisti eum* (scilicet hominem) *paulo minus ab Elohim.* » (2) « Tu ne l'as qu'un peu abaissé au dessous des Forts. » Saint Jérôme traduit : « au dessous *des Anges.* »

Et dans cet autre : « *In conspectu Elohim psallam tibi.* (3) » « Je chanterai tes louanges en présence des Forts, » il a résolument tourné encore : « en présence *des Anges.* (4) »

La raison que donnent Aben Ezra et les Rabbins de l'emploi de ce pluriel, qui est celle d'exprimer les *trois* principales perfections de Dieu : sagesse, intelligence et prudence, (5) n'a pas de force probante et peut être laissée au compte de l'interprétation privée. C'est une raison de convenance Que ne s'élevaient-ils jusqu'au concept des trois personnes divines, que toutes les théogonies de leurs voisins possédaient ?

Les raisons que Cornélius allègue lui-même, à savoir que la Genèse emploie le pluriel en parlant de Dieu, parce que tel était l'usage des Hébreux en parlant des grands hommes et des évènements de marque, et parce que le pluriel *Élohim* exprime la puissance de l'Être suprême, ne me semblent pas justifiées par la lecture de la Bible. Les Rabbins n'en font pas men-

(1) Exode XXII. v. 28.
(2) Psalm. VIII. v. 5.
(3) Psalm. CXXXVII. v. 1.
(4) Apud Cornelius à Lapide. *Comm. in Exod.* C. VII. v. 1. page 385.
(5) Idem, *Comm. in Genes,* I v. 1. p. 34.

tion, et la Bible parle ordinairement de Dieu au singulier alors même que son nom est au pluriel excepté dans quelques cas dont je vais parler. Il ne s'agissait donc pas de plusieurs Dieux, mais de plusieurs personnes divines formant un Dieu unique.

Il est vraiment étonnant que les Rabbins n'aient point pensé aux trois personnes, alors que toutes les nations qui les entouraient admettaient en Dieu une triade (1). A la vérité, leurs livres kabbalistiques en font mention ; mais ils n'ont été composés que longtemps après (2).

La Synagogue avait cependant plusieurs raisons de croire à la multiplicité des personnes divines, dans l'emploi de certaines locutions plurielles dont se sert la Divinité en parlant d'*Elle-même* ou à *Elle-même*, dans le Pentateuque. Ainsi, en racontant l'œuvre des six-jours, le premier chapitre de la Genèse s'exprime ainsi : — « *Et* (Deus) *aït* : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* (3). »

Un peu plus loin, après la désobéissance du premier couple, le même livre parle de la sorte : « *Et* (Deus) *aït : Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est* (4) ».

Et plus loin encore, lors de la confusion des langues : « *Et dixit* (Deus)... *Venite igitur, descendamus et confundamus ibi linguam eorum* (5) ».

Bien que Dieu eût révélé à Abraham son nom, Adonaï, — le Seigneur — au singulier, il se montre

(1) Voyez les noms de cette triade chez tous les peuples, dans les *Mélanges* de A. F. Ozanam. Paris 1859. J. Lecoffre et Cie, t. II, pages 287 et suiv,

(2) P. *Nommès. Mélanges sur la Kabbale.* Dans les Actes de la Société philologique 1877.

(3) *Genès.* Cap. I. v. 26.

(4) *Ibid.* Cap. III. v. 22.

(5) *Ibid.* cap. XI. v. 6-7.

à lui sous une forme triple, celle de trois jeunes hommes (1). Abraham voit trois personnes, il accourt, se prosterne et n'en adore qu'une.

Plus loin encore, au sujet de l'embrasement de Sodome, n'est il pas dit : « *Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrham sulphur et ignem a Domino de cœlo* (2) » ?

Si ces locutions plurielles et d'autres encore suffisent amplement pour justifier l'écrivain sacré de l'emploi du pluriel *élohim*, elles ne paraissent pas avoir révélé aux Hébreux l'ineffable mystère de la Sainte-Trinité. Aussi les Pères et Cornelius lui-même ne semblent pas admettre que le peuple en ait eu la moindre connaissance. Saint Paul, qui était un pharisien versé dans la connaissance des saintes Lettres, ne l'explique pas mieux. Il n'hésite même pas à enseigner que la loi promulguée sur le Sinaï le fut par des Esprits angéliques, c'est-à-dire subalternes et non par Dieu. Il traduisait aussi *elohim* par *angeli* : « *Quid igitur Lex ?... ordinata per angelos in manu mediatoris* (scilicet Moysis) (3) », et il fait dire au diacre saint Etienne que ce ne fut qu'un ange qui apparut à Moïse dans le buisson ardent : « *Apparuit illi in deserto montis Sina angelus in igne flammæ rubi* (4) », alors que l'Exode dit formellement : « *Apparuit ei Dominus in flamma ignis de medio rubi* (5) ».

De tout ceci il résulte qu'un mystère plane sur le Pentateuque à propos du saint nom de Dieu, jusqu'à

(1) *Ibid.* cap. XVIII, v. 1-4.
(2) *Ibid.* cap. XIX, v. 24.
(3) *Epistola ad Gala. III.* v. 19.
(4) *Actus apost. VII.* v. 30.
(5) *Exod. III.* v. 2.

ce que Moïse eût reçu la révélation du tétragrammaton, et que ni les Rabbins, ni les Apôtres ne furent aptes à définir si les trois adorables personnes de la Sainte-Trinité s'étaient révélées aux patriarches, ou bien si Dieu ne s'était manifesté à eux que par le ministère des Esprits inférieurs. Cependant les Apôtres d'abord et l'Eglise ensuite condamnèrent le juif Simon, dit le magicien, ainsi que Arius et d'autres sectaires, parce qu'ils soutenaient que le monde avait été créé par les anges, créatures du Dieu suprême (1).

Ce qui achève de rendre très difficile l'interprétation du mot *Elohim*, c'est que les Rabbins et les Massorètes continuèrent à remplacer le tétragramme יהוה, *iod*, *hè*, *vau*, *hé*, dont la vraie prononciation est *Jhéwéi* ou *Jéhéwé*, et dont le sens est : Celui qui est ou qui sera (2), par le mot *Adonai*, le Seigneur, toutes les fois qu'il se rencontra sous leur calame, dans la traduction des autres livres saints ; et lorsque Adonaï se trouvait joint à *Jéhéwé*, ils écrivirent *Elohim*, bien que les auteurs sacrés ne se servissent plus de ce mot suranné.

Les Pères grecs et saint Jérôme les auraient imités (3).

Ce système embrouille d'autant plus le lecteur de la Vulgate qu'il le laisse dans l'ignorance touchant les véritables expressions dont saint Paul lui-même a fait usage, en supposant que saint Jérôme l'eût étendu à la traduction du Nouveau Testament.

Mais il n'est point vrai de dire, avec M. Tiele,

(1) Cornelius à Lapide *in Genes*, I. page 34.

(2) *Exod. III.* v. 14.

(3) Cornelius à Lapide, *Comment.*, *in Exod.* VI, v. 2, pages 378 et 380.

que le nom de *Jéhéwé* est antérieur à celui d'*Elohim*, puisque ce fut à Moïse seulement qu'il fut révélé (1).

*
* *

Tout ceci prouve que puisque les Docteurs de la Synagogue aussi bien que les Apôtres et les Pères de l'Eglise n'ont osé se prononcer sur la véritable assertion du mot *Elohim*, pas plus que sur la nature des Forts qui s'entretinrent avec les patriarches, certains Juifs grossiers et illettrés, certains philosophes ont bien pu prendre plus tard les *Elohim* ou *El élohé*, le Dieu fort pour des esprits inférieurs, et engendrer le culte fétichiste des *ellonhé* ou *allonhon*, les Manitous, tels que nous le voyons pratiqué par les Danites américains.

J'ai fait observer précédemment, dans quelques-uns de mes ouvrages, que le procédé des Talmudistes se montre dans les traditions et les légendes de ce petit peuple. Au reste, il ne lui manquait pas de raisons spécieuses pour enfanter ces méprises : Dans la Genèse, ils voyaient l'Esprit des Forts planer sur les eaux primordiales à l'instar d'une colombe qui couve ses œufs. Ils voyaient tantôt un serpent parler au premier couple et séduire Ève ; tantôt une ânesse faire la leçon à son maître moins clairvoyant qu'elle. Ils voyaient la colombe de l'arche faire montre d'intelligence et de raisonnement, et les animaux les plus cruels s'adoucir et obéir à la voix de Noë. Ils entendaient celle des *Elohim* sortir d'une fournaise ardente, d'un buisson embrasé et des flammes d'un volcan en éruption. Ils voyaient les kéroubs, ces animaux divins, soutenir le trône de *Jéhéwé* et se mouvoir dans l'espace. Par les Evangiles ou par la rumeur

(1) *Histoire comparée des Religions*, page 290.

populaire, ils avaient appris que l'Esprit-Saint avait pris de nouveau la forme d'une colombe, au baptême de Jésus, puis celle d'un grand vent et de langues de feu voltigeantes et intelligentes. Ils avaient entendu dire qu'une légion d'esprits mauvais, chassés du corps d'un possédé, était allée se loger dans un troupeau de porcs, au commandement du Christ, et que ces animaux, sous l'impulsion de ces esprits de l'abîme, s'étaient suicidés en se jetant dans la mer.

Tous ces faits, qui appartiennent au domaine de la métempsycose, n'étaient-ils pas de nature à engendrer ou à affermir la croyance orientale en la possession des êtres corporels par des esprits — bons ou mauvais. — De cette croyance à la vénération, et de la vénération à l'adoration fétichiste, il n'y a qu'un pas. Toutes les idolâtries ont commencé par des déviations semblables; car la vérité a existé avant l'erreur.

Cet emprunt de quelques faits inexplicables, converti en un système universel de panpsychisme, ne saurait entacher la Bible d'erreur et encore moins inculper les patriarches de croyance aux fétiches.

D'ailleurs, quand ils auraient été entachés de quelques superstitions, on ne devrait pas se scandaliser pour si peu. C'est un préjugé malheureusement trop commun parmi les chrétiens de faire les patriarches plus saints que ne les disent et que ne les font les Juifs eux-mêmes, alors que la Bible raconte si franchement leurs erreurs et leurs faiblesses. On ne doit pas s'en faire une idée supérieure à la vérité historique. Il faut avoir assez de foi pour envisager une situation souvent douteuse et équivoque, et confesser l'unité de Dieu en dépit des erreurs de l'humanité et même de celles des Hébreux.

Qui prouve trop ne prouve rien, et si nous voulions absolument prendre pour modèles Abraham, Jacob, Moïse, David et autres patriarches, nous risquerions fort de tomber dans les erreurs de certains protestants, qui en sont venus au concubinage, à la polygamie, au divorce, et autres mœurs qui n'ont plus leur raison d'être.

Nous savons parfaitement que les ancêtres chaldéens d'Abraham étaient idolâtres ; nous savons qu'Abraham n'ajouta foi à la parole d'Adonaï qu'après réflexion et sur des preuves convaincantes, et non sans s'être dûment assuré qu'il en serait récompensé : « *Dixitque Abram : Domine Deus, quid dabis mihi?* (1)» Nous savons qu'il avait conservé les idoles de sa famille tout en adorant le Seigneur, à telles enseignes que ce ne fut que Jacob qui, le premier, abjura publiquement et ostensiblement le culte des fétiches, en enterrant sous le térébinthe de Sichem les théraphim de sa famille (2) ; à moins qu'il ne les y eût déposés que pour servir de limites à ses propriétés ; car on sait positivement que les théraphim étaient destinés à être enterrés. En arabe, frontière, limite, se dit *taraf*. Ce mot ne tirerait-il pas son origine de ce qu'on enfouissait des *téléfim* ou *théraphim* sur les limites des champs et les frontières des États ? Or, ces simulacres aux formes hideuses étaient des statuettes qui contenaient des ossements de morts, et souvent le cadavre d'un petit enfant.

Nous voyons qu'Aaron même, après le miracle du passage de la mer Rouge à pieds secs, avait tellement à cœur le culte idolâtrique d'Hapi, dieu des Egyp-

(1) Genes. XV. V. 2.
(2) Ibid. XXV. v. 2 à 4.

tiens, qu'en proposant cette idole à l'adoration des fils d'Israël, il leur disait : « Voici, Israël, les dieux (*Elohim*) qui t'ont tiré de la servitude d'Egypte » (1).

Enfin, nous n'ignorons pas qu'au temps des Juges, les Danites, après s'être emparé de la ville phénicienne de Laïs, qu'ils nommèrent Dan, y installèrent des théraphim, une idole sculptée et un Hapi jeté en fonte, qu'ils avaient dérobés à l'Israëlite Michée, en même temps que son prêtre Jonathan-ben-Gersam; et que ces faux dieux furent adorés dans la tribu de Dan, sous le nom du Seigneur, jusqu'à l'époque de la première captivité (2).

En voilà assez, ce semble, pour expliquer la croyance danite aux *ellonhé* ou animaux-dieux.

II. — *Dieu suprême.*

En commençant cette simple exposition de la théogonie danite, j'ai dit que les Dènè n'avaient pas de connaissance exacte et raisonnée de l'Être suprême, lorsque j'arrivai chez eux, en 1862.

Ceci doit s'entendre des Tchippewayans ou Montagnais seulement.

Une des choses qui m'étonna le plus dans cette tribu, où je passai près de deux années, fut d'entendre ces Indiens m'assurer qu'ils n'avaient jamais entendu parler de Dieu avant la venue des Européens dans leur froide contrée. J'avoue que je ne fus point convaincu et j'attribuai à mon ignorance de leur langue l'insuccès de mes investigations. Mais il arriva un temps où je fus à même de

(1) Exode XXXII. V. 4-9.
(2) Judices XVIII. *Usquè ad finem.*

posséder assez le tchippewayan pour recueillir les traditions de ce peuple de la bouche des vieillards; cependant je ne fus pas plus heureux dans mes démarches pour découvrir chez eux la connaissance de Dieu et quelque chose qui ressemblât au culte de latrie.

— « Je t'assure, me répétait le vieil aveugle *Ekounéliel*, le plus sensé de mes narrateurs, je t'assure qu'avant votre venue nous ne connaissions aucune divinité. Qant à moi, il m'arrivait de contempler ce brillant luminaire diurne, *Sa*, le beau et bon, qui, quoique si petit, éclaire cependant la terre entière ; ce soleil qui nous réchauffe et nous réjouit ; qui fait fondre la neige et la glace, et ressuscite les végétaux. Je le trouvais beau et bon, et j'en pensais du bien, *bé ꝑa san odil'ni.*

« J'admirais aussi ce luminaire nocturne, *Sa*, *Eldzi*, qui illumine nos longues nuits d'hiver et nous permet de cheminer dans les bois au milieu des ténèbres ; cette lumière polaire qui ressemble à un voile diaphane suspendu dans les airs, *ta-you-kꝑay*, et je trouvais que cela était beau et bon, *bé ꝑa san odil'ni.*

« Je contemplais ensuite ces animaux si divers, qui agissent toujours selon les lois de leur espèce; qui nous servent de régulateurs pour la prévision des saisons ; ces animaux auxquels nous devons tout, nourriture, vêtement, logement, armes et ustensiles, et je les trouvais beaux et bons. J'en pensais également du bien, *bé ꝑa san odil'ni.*

« Mais là se réduisait toute ma religion. Je ménageais le soleil, la lune, les astres, les éléments ; je ménageais les animaux parmi lesquels je vivais ; je ne blâmais rien de ce que je ne comprenais point ; je ne maudissais aucun être ; mais j'admirais toutes

choses sans penser seulement qu'elles eussent un auteur qui nous fût supérieur, à elles et à moi. Je croyais être le roi et le maître de cet univers. »

Le verbe pronominal « *bé ça san odil'ni*, j'en pen- « sais bien, » qui exprime cette contemplation de la nature, est le seul terme qui nous servit à exprimer l'adoration dûe à l'Etre suprême. Nous n'en avions pas trouvé de plus approprié au culte de latrie ; car ménager, *békkéz destli,* se dit des parents, des époux, des amis, et ne comporte que le respect ou des égards étrangers à l'adoration. Toutefois, *bé ça san odil'ni* n'exprime pas davantage l'adoration avec l'idée de subjection absolue et de dépendance que nous attachons au mot adorer. Mais avait-il un sens aussi profond chez les Anciens, alors que *adorare* signifiait tout sîmplement porter la main à la bouche, *ad os manum dare*, pour envoyer un baiser à l'idole, à l'astre qui étaient les objets de l'adoration ?

Je ne considère donc point l'admiration d'Ekounéliel pour les spectacles de la nature comme une adoration panthéiste. C'était quelque chose comme ce simple témoignage que Moïse place dans la bouche du Très-Haut aux jours de la création, après chacune de ses œuvres : « *Et vidit Deus quod esset bonum.* »

Reste à savoir maintenant si cette adoration toute de complaisance, telle que celle de l'homme pour la femme qu'il aime et qu'il admire ; si cette délectation intellectuelle à la vue des lois de la nature ; cette approbation réfléchie de l'ordre qui y règne ; cette conformité de la raison de l'homme de bien avec le Bien et le Beau répandus dans l'univers, et qui se soumet même sans se plaindre aux perturbations dues à des causes adverses, ne doivent pas être imputées à justice.

Quant à moi, je n'hésite pas à conclure à l'affirmative. Ces sentiments me prouvent que ces hommes adoraient et craignaient Dieu sans le connaître par son nom ; mais la beauté, la bonté, l'ordre, les forces et les lois que nous observons dans l'univers n'étant autres que des manifestations naturelles de la Divinité, *Ekounélyel* adorait Dieu.

Malheureusement, tous les Tchippewayans n'étaient pas doués d'une de ces âmes d'élite à la manière de celle d'Abraham ou de Noë. Lorsque d'une conversation avec cette intelligence de patriarche ou de philosophe sauvage, je redescendais au commerce du vulgaire, je me retrouvais en présence de la crainte servile et superstitieuse des génies-animaux, et je me heurtais aux puérilités de l'*ellonhisme* des chamans.

A la fin, cependant, un vieux Métis franco-tchippewayan du Grand Lac des Esclaves, qui avait eu pour père un Parisien, Louis Cayen, me suscita fièrement le mot *Bettsen-nuli* comme le nom véritable de Dieu, dans sa langue maternelle. En homme intelligent et réfléchi, il décomposait ce nom polysynthétique en *Bé ttsin nni unli*, par lui la terre est faite, c'est-à-dire le Créateur. A la vérité, il tiraillait un peu les mots *bettsen nuli ;* mais le bonhomme m'assurait que cette orthographe était corrompue, et qu'au lac Athabasca on prononçait bel et bien *Béttsin nni unli*. Il était tout fier de me prouver que *sa nation* ne faisait pas exception parmi les autres et qu'elle possédait, elle aussi, son Dieu suprême.

J'en fus heureux pour les Danites Tchippewayans. Malheureusement, quand je soumis ce nom au contrôle des vieillards les plus sensés, il m'avouèrent n'avoir jamais conçu de *Bettsen-nuli* une idée aussi relevée ; n'avoir jamais réfléchi à la signification de son

nom, et ne pas même connaitre la légende de ce personnage.

Ils se montrèrent pourtant heureux de faire écho au vieux Cayen et d'avoir un Fait-Terre à m'offrir comme l'équivalent du *Nni-oltsi* de création sacerdotale, que nous proposions à leurs adorations.

Ce ne fut qu'en 1870 et au fort Bonne-Espérance, sous le Cercle, que je découvris le véritable personnage de *Bêttsen-nuli*. Il s'y nommait *Ettsen-nulé-ya* ou le Petit bien-aimé, l'enfant d'amour, mais rien, dans sa légende, ne convenait moins à la divinité (1).

Dans l'exercice de la magie curative des Tchippewayans, ils évoquent un Esprit éloigné, *Yu-hanzin* ou *Nu-hansin*, esprit pur sans doute est bon, abhorrant le mal, descendant sur ceux qui l'imploraient, chassant les esprits mauvais et guérissant les malades. Il me semblait que cette conception se rapprochait plus que d'autres de celle de la divinité. A mon avis, c'était le seul nom d'une divinité que mes devanciers eussent dû conserver et transmettre aux Danites chrétiens, afin de leur prouver qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que nous ne leur annoncions point une idée nouvelle.

Eh bien, mes sages Tchippewayans se montrèrent presque scandalisés de ce que je voulais leur faire invoquer un Esprit auquel leurs jongleurs s'étaient adressés : si minime était l'estime qu'ils portaient à ces conjureurs. Ils ne voulurent donc plus entendre parler de *Yu-hanzin*, bien que le vieux Cayen leur af-

(1) Voyez sa légende dans mes *Traditions indiennes du Canada N. O.* Paris 1886. Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, édit. 25 quai Voltaire, p. 196. — *Idem*, *Textes originaux*. Alençon 1888. Imprim. Renaud de Broise, p. 181.

firmât que c'était réellement un esprit saint et non un démon quelconque.

A leur tour, ces mêmes Tchippewayans du Grand Lac des Esclaves me soumirent comme le nom véritable de la divinité, *Yakkè-eltçini*, Celui qui balaie le ciel. Cette fois, disaient-ils, il n'y avait plus de doute. Ils se souvenaient fort bien que c'était là le Dieu que leurs ancêtres avaient adoré. C'était probablement le nom d'un de leurs héros légendaires tombé dans l'oubli et qu'ils avaient fini par ressusciter à force de consulter leurs souvenirs.

Par le fait, au Mexique, Quetzatl-cohuatl jouit de l'attribution peu noble de *balayeur du ciel*, sous le nom de *Céacatl*, bien que ce nom n'en exprime point les fonctions. Comme balayeur du ciel, ce dieu, ou plutôt ce législateur déifié par la reconnaissance des populations aztèques, présidait aux vents et à l'air, et il était le héraut de *Tlaloc*, la Croix, dieu de la pluie, de la fertilité et de l'abondance. (1)

Malheureusement pour mes Tchippewayans, un héros divinisé n'est pas le Dieu suprême. De plus, je découvris, en 1870, un autre balayeur du ciel, chez les Danites Peaux-de-Lièvre du Bas-Mackensie, et c'est *Ya-na-kfwi-odinza*, Celui qui use le ciel avec sa tête. Sa légende en fait un méchant géant, ennemi personnel des Dènè et de leur protecteur *Elna-Guhini*, qui seul me parut être le vrai Dieu, ainsi que je le dirai plus loin.

Au cours des légendes tchippewayanes qui me furent racontées, pendant les années 1863 et 1864, au Grand Lac des Esclaves, je notai encore d'autres personnages

(1) Brasseur de Bourbourg, *Histoire des nations civilisées du Mexique*, t. 1. page 262.

auxquels semblait convenir l'idée de la divinité ; tels un *Dènè-tpané-dettay* ou triple-homme-ailé, dieu du tonnerre, dont j'ai exposé la légende couteau-jaune ; un *Olbâlé* ou *Orelpâlé*, dont le nom exprime la pureté et la blancheur, *obâ*, *delpâ*, aussi bien que l'idée d'expansion, *édelpal*. Mais cette divinité, qui est triple, mâle, femelle et fils unique, n'est qu'un aigle gigantesque et blanc, semblable au *Nasr* des Sabéens, au *Nisroch* des Assyriens et à l'*Ukko* des Finnois. Peaux-de-lièvre et Castors le possèdent également. Mais il est impossible de transporter ce nom et cette idée dans la mystique chrétienne.

Chacun des cinq noms que je viens de mentionner convient cependant à l'Etre suprême, mais seulement sous un certain aspect ; c'est-à-dire en ne présentant à l'idée qu'une seule de ses perfections, un seul de ses attributs.

En principe, cela suffit pour que l'on puisse affirmer que les Tchippewayans n'étaient pas athées ; cela n'est pas suffisant pour qu'on leur reconnaisse une religion quelconque, l'ellonhisme excepté.

Cette discussion du nom de l'Etre suprême et les longues hésitations des Tchippewayans à son égard, prouvent que ces Indiens l'avaient singulièrement oublié, au milieu des nouvelles préoccupations que le mercantilisme des Blancs leur avait créées. Seule, la crainte fétichiste et imbécile des animaux avait surnagé dans cet effondrement des idées religieuses.

Emile Petitot,
Ancien missionnaire,
Curé de Marcuil-lès-Meaux, (Seine-et-Marne).

M. VERNES ET LA BIBLE

I.

Le radicalisme biblique de M. Vernes et ses conséquences.

Sous ce titre : Quand la Bible a-t-elle été composée ? M. Vernes vient de publier une récente étude dans la *Revue de l'histoire des Religions* (1).

Dans cette étude, qui n'est en quelque sorte qu'un simple exposé de ses vues au sujet de l'âge des différents livres de l'A. T. et, pour ainsi dire, qu'une suite d'affirmations, dont il lui faudra, comme il le reconnaît lui-même, livrer les preuves dans un subséquent travail, M. Vernes se montre ultra-radical.

Il dépasse, et de beaucoup, les limites entre lesquelles les Graf, les Wellhausen, les Reuss, les Dillmann, les Kuenen et les Stade ont cru devoir maintenir leur critique des livres de l'A. T.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur le petit sommaire qui résume ses idées concernant la date des trois groupes des Livres sacrés de l'A. T.

Ce sommaire, le voici :

Proto-Hexateuque,	achevé vers 330 A. C.
Livres historiques,	achevés vers 300
Livres prophétiques,	achevés vers 250
Hexateuque (ou Pentateuque traditionnel),	achevé vers 200

(1) Voir tome XIX, n° 1, pp, 16-78.
(2) Voir page 77, note.

Ce petit tableau révèle d'emblée les conséquences qu'implique le système de M. Vernes.

En effet, on s'aperçoit sur le champ que, si le système de M. Vernes *est vrai*, c'en est fait tout à la fois et de l'authenticité et de l'historicité de la Bible, au point de vue du sens traditionnel.

Et, de fait, quelle valeur sérieuse pourrait-on encore attribuer à des livres nous renseignant au sujet d'événements antérieurs de toute une série de siècles à l'époque où vécurent leurs auteurs ?

La Bible cesse dès lors d'être un monument historique au sens strict du mot, et son contenu relève plutôt du domaine du Folk-lore ou de la légende que de celui de l'histoire proprement dite. Cependant la Bible des Hébreux se trouve à la base du Christianisme. Or, l'authenticité des Livres Saints une fois ainsi démolie, l'autorité de la tradition, qui revendiquait pour eux ce double caractère en même temps que celui d'écrits divinement inspirés, croule avec eux, et le Christianisme perd du même coup sa divine base historique. Il ne se rattache plus dès lors qu'à un corps de légendes, dont chaque lecteur particulier pourra et devra dégager, selon ses impressions subjectives, le noyau historique.

On voit maintenant clairement où conduit un pareil système. M. Vernes estimerait-il, par hasard, que ses devanciers de l'école critique ont fait trop de concessions en ce qui concerne la date des différents monuments bibliques et que leur système a été trop battu en brèche pour pouvoir encore tenir debout ? Son radicalisme effréné ne serait-il pas, par hasard, une diversion intéressée pour détourner l'attention des hommes intelligents et de bonne foi de l'écroulement des procédés critiques de ses devanciers ? Et ne serait-ce pas dans ce

but que, dès son premier article, il les jette tous si lestement par dessus bord ?

On ne manque certes pas de motifs pour le croire. Et en effet, cela semble résulter assez clairement des paroles suivantes de M. Vernes où il compare sa nouvelle théorie à celle de ses devanciers. Voici ses propres paroles : « Peut-on dire de ces deux méthodes qu'elles soient également satisfaisantes et que leur emploi, *sous des mains prudentes*, doive aboutir aux mêmes conclusions ? Nous n'hésitons pas à dire *oui* en théorie, *non* en pratique. »

Ce langage de M. Vernes, traduit en termes plus clairs, ne signifierait-il pas par hasard que la méthode Wellhausen-Kuenen compromet le but indéniable de l'école, lequel n'est autre que la destruction du caractère divin des Livres Saints et partant aussi celui du Christianisme, à la base duquel ils se trouvent en qualité de monuments strictement historiques et divinement inspirés ? — Mais, passons à l'examen de la théorie de M. Vernes.

II.

Appréciation générale de la théorie de l'école critique, y compris celle de M. Vernes.

Comme nous l'avons déjà observé ci-dessus, M. Vernes reconnait lui-même que son premier article a besoin, pour acquérir quelque valeur scientifique, d'être complété par un subséquent travail où nous soient fournies les preuves étayant les exorbitantes assertions dont est tissu le premier.

Ces preuves, nous les attendons.

Entre temps il nous a paru utile de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue des Religions* la nouvelle théorie de M. Vernes concernant la *date* de la composition des Livres Saints du peuple hébreu, tout en en faisant la critique là où son auteur, anticipant sur son second article, semble vouloir étayer ses assertions de quelques preuves.

Après avoir exposé dans le § I de son travail ce qu'il appelle les résultats de la tradition, M. Vernes nous donne dans le § II les propositions des écoles critiques. Cette mention même d'une « pluralité » d'écoles critiques nous dit déjà assez combien sont peu d'accord entre eux les contradicteurs de la tradition.

Dans le § III, intitulé : Position nouvelle des questions, M. Vernes écrit d'un cœur léger ce qui suit : (1) « Il ne saurait être question, pour quiconque est tant soit peu familiarisé avec les procédés de la critique littéraire, de revenir aux résultats préconisés par la tradition. Le plus rapide examen fait voir, en effet, que celle-ci ne se propose pas de nous livrer les conclusions d'une enquête instituée par des moyens scientifiques, mais d'une sorte de relevé purement empirique et conventionnel. La tradition, en ce qui concerne les livres qui portent des noms d'auteur, s'est bornée à prendre acte de la prétention manifestée par l'œuvre sans la soumettre à une vérification quelconque ; dans le cas d'œuvres anonymes, comme sont le Pentateuque et les livres historiques, elle a désigné comme auteur du livre le personnage qui en était le héros, partout où il n'y avait pas impossibilité manifeste.

Donc rien de plus légitime que de prendre une à une les allégations traditionnelles, de les peser et de leur

(1) Page 50.

substituer des propositions qui soient plus en rapport tant avec le contenu des livres qu'avec l'état présent de nos connaissances historiques. »

Il y a à répondre à M. Vernes, qu'il n'y avait plus guère d'enquête à instituer du moment qu'il constatait, comme c'est réellement le fait, que la tradition est restée constante dans ses affirmations et n'a pas rencontré de contradiction dans le cours des âges parmi l'ancien peuple hébreu, qui se montra jaloux, comme jamais nul autre, à l'endroit de ses Livres Saints.

Or, c'est certes bien au moyen du témoignage qu'il faut établir l'authenticité des œuvres de l'antiquité. Ici, le témoignage de la tradition constante de la Synagogue et de l'Église catholique nous est un sûr garant que les écrits bibliques sont bien effectivement l'œuvre des divers auteurs auxquels elle les attribue. Rien n'est apparu jusqu'à présent, dans le lourd fatras de la critique biblique, qui entame sérieusement les données de la tradition.

Il est certes besoin de tout l'aplomb de M. Vernes, qui admet sans doute, sans hésitation aucune, les textes empruntés aux plus anciennes pyramides et autres monuments de l'Egypte, de la Chaldée, de l'Assyrie, etc. ; pour venir nous dire (1) : « L'ancienne littérature hébraïque, dont la Bible nous a conservé d'importants monuments, n'est pas une littérature historique ; elle n'appartient pas à la classe de ces littératures qui sont nées et se sont développées en pleine lumière de l'histoire, en sorte que les grandes œuvres en soient authentiquement datées et de provenance certaine. Non seulement rien de pareil ne se présente pour la Bible, mais une série de témoignages qui abondent pour la connais-

(1) Pages 50-51.

sance des autres littératures, grecque et romaine, par exemple, ou encore égyptienne, nous fait ici absolument défaut : nous voulons parler des monuments *épigraphiques contemporains des évènements* et fournissant à l'histoire littéraire des éléments d'une autorité incontestable parce que, grâce à eux, on peut en déterminer sûrement les cadres. »

Mais si, comme le dit M. Vernes, les monuments épigraphiques hébreux font défaut, il ne manque cependant pas de monuments d'autres peuples contemporains des évènements relatés dans la Bible et remontant jusqu'à l'époque d'Abraham inclusivement, qui confirment de la façon la plus éclatante les récits bibliques. M. Vernes ignore-t-il donc et l'ouvrage de M. Vigouroux : *La Bible et les découvertes modernes* et les légitimes conclusions y consignées ? Ce ne saurait être, en tout cas, que de propos délibéré, et certes pour cause. Cette conspiration du silence n'empêchera pas cet ouvrage vraiment scientifique de survivre aux vaines théories de M. Vernes, destinées dans l'esprit de leur auteur à enterrer celles de ses devanciers. Mais dans cette même fosse descendront bientôt aussi celles de M. Vernes, dont le droit bon sens français fera justice, nous n'en doutons pas, et peut-être plus tôt qu'on ne pense. Il se révoltera du moment qu'une étude attentive lui aura révélé que ce qu'on décore de nos jours du titre pompeux de « Critique Scientifique » n'est que le vide, le néant scientifique, un vrai tissu d'assertions et de conclusions en l'air, auxquelles on cherche en vain une base scientifique sérieuse.

Que le temps dont nous parlons est proche, c'est ce que pronostiquent les propres paroles de M. Vernes. Et de fait, partant de la supposition gratuite de l'accomplissement du travail de reconstitution de la succession des différents livres bibliques et de la détermination de

leur ordre d'apparition. — autant de choses dont on peut dire qu'il y a à leur sujet dans l'école *quot capita tot sensus*, M. Vernes poursuit en ces termes : (1) « Il saute aux yeux combien cette détermination des dates est délicate, combien il est à risquer que, *sous l'empire d'impressions d'un nature personnelle et subjective*, par la déduction de rapprochements ingénieux, par l'appât de combinaisons tentantes, nous ne soyons porté à étendre ou à restreindre outre mesure l'époque de composition de la Bible. Là où les uns déclarent que *deux siècles* leur suffisent pour loger la succession des œuvres, d'autres diront n'avoir pas trop de *mille années*. Il en sera de même comme de ces jouets qui, se manœuvrant à la façon des ciseaux, se rapetissent ou s'allongent à volonté.»

Pourrait-on démasquer en des termes plus nets que ceux qu'on vient d'ouïr l'absolue inanité et fausseté de la méthode de l'école critique tout entière, y compris celle de M. Vernes ? Et dès lors, comment douter encore que le bon sens scientifique aura bientôt assez d'une pareille méthode ?

Voyons maintenant quelle « règle » M. Vernes compte suivre dans la recherche de la date de composition des Livres saints. Il nous la révèle en ces termes (2) : « En matière d'histoire littéraire... nous sommes dans l'obligation d'appliquer la règle que nous appellerons « de la moindre difficulté. » Etant donné un livre dont l'existence est prouvée pour le IIIe siècle avant notre ère, nous ne l'attribuerons au IVe qu'autant qu'il ne convient pas au IIIe et ainsi de suite, parce que l'hypothèse de sa conservation pendant de longs siècles, où il n'a pas

(1) Page 51.
(2) Page 53.

laissé de traces de son existence, ne doit être acceptée que sous le coup d'indices sérieux. Nous le répétons : en critique historique, nous sommes dans l'obligation de partir de « la plus basse date possible. » Dans le cas seul où elle ne conviendrait pas, nous chercherons à expliquer le livre par la supposition d'une origine antérieure. »

Telle est la règle de M. Vernes. Nous allons voir maintenant l'application qu'il en fait aux divers Livres saints.

III.

Examen de la règle de M. Vernes appliquée aux Livres saints.

Dans le § IV de son étude, M. Vernes traite des « livres historiques » dénommés *Juges, Ier et IIe livres de Samuel, Ier el IIe livres des Rois.*

« Ces livres forment, dit-il (1), une œuvre d'ensemble exposant les destinées anciennes de la nation à partir du moment où elle se trouve établie sur le sol palestinien 1100 environ avant notre ère, (d'après notre calcul), jusqu'à la destruction du royaume de Juda (588 av. J,-Ch.). Il est déjà clair qu'un pareil tableau n'a pu être tracé avant les temps de la restauration, puisqu'il y confine par son dernier terme. »

Remarquons bien comment M. Vernes amalgame en un seul tout les différents livres historiques qui, d'après la tradition, datent de temps divers. Ce n'est qu'au moyen d'un pareil procédé, tout gratuit, qu'il parvient à faire de ces livres un « tableau », qui d'après

(1) Page 54.

lui, « n'a pu être tracé avant les temps de la *restauration*, » c'est-à-dire avant les temps post-exiliens.

« Cette impression est, prétend-t-il, (1) confirmée par l'examen. L'écrivain, en effet, subordonne les évènements à un principe religieux : Israël est heureux tant qu'il reste fidèle à son Dieu ; par sa désobéissance, il s'est attiré une série de fléaux qu'a couronnés la destruction finale. »

Ici nous nous trouvons en présence du véritable motif qui pousse M. Vernes à rajeunir la date des livres historiques amalgamés en un seul tout, dont, ainsi qu'il le dira tantôt, il n'y aurait eu qu'un seul rédacteur. Ce motif n'est autre que la nécessité d'enlever à ces livres tout caractère *prophétique*, caractère que l'école ne saurait admettre. C'est ainsi qu'on surprend sans cesse ces prétendus esprits indépendants subordonnant et accommodant leur critique à leurs préjugés aprioristiques.

Ecoutons maintenant la suite des spéculations de M. Vernes (2) : « Une telle œuvre convient si parfaitement aux temps du second temple que l'on accordera volontiers cette date, au moins en ce qui touche la rédaction. Et ce n'est point, en effet, ici le point délicat. Il s'agit, et nous allons l'indiquer, de savoir si l'écrivain n'aurait pas fait place, dans son œuvre, à des morceaux de provenance anté-exilienne. »

Nous connaissons maintenant les vues de M. Vernes, à l'endroit des « livres historiques. » Il reste à voir de quelles preuves il les appuie. Il commence par déclarer (3) que « les divers livres en question supposent d'un bout à l'autre l'existence du Deutéronome, « mais

(1) Page 54.
(2) Page 54.
(3) Page 55.

il a soin d'ajouter (1) qu'il conteste « nettement la prétendue attribution du Deutéronome *à l'époque du roi Josias.* » (2).

Jusqu'ici nous n'avons rencontré aucune preuve de l'assertion suivante de M. Vernes, résumant ses vues à l'endroit des « livres historiques, » savoir que « par son plan, par son contenu, par son inspiration, cette œuvre convient aux temps du second temple, et qu'il serait difficile de prétendre lui assigner une origine plus ancienne. »

C'était bien maintenant le moment pour M. Vernes de faire enfin la preuve de toutes ces assertions. Mais on a beau chercher : de preuve, il n'y a guère de trace. Il se contente, en effet, de poursuivre en ces termes : « Ajoutons que maint détail serait incompréhensible à une époque autre que le Ve, le IVe, sinon le IIIe siècle même avant notre ère. Dans cette catégorie se rangent les critiques tantôt ironiques, tantôt mordantes, à l'adresse de l'institution royale, où l'écrivain la signale comme un état inférieur, presque irrégulier, » et il allègue, en preuve de son dire, l'épisode de Gédéon (Juges VIII, 22-23), d'Abimelech (Juges IX, 7-15), de la désignation de Saül par le prophète Samuel (I Samuel VIII, 5-18; XII, 12 sv.).

La prière de dédicace, ajoute-t-il (3), mise dans la bouche de Salomon, trahit à son tour la plus basse époque et sans doute le contact avec la philosophie grecque (Rois VIII, 23 sv. notamment le v. 27). »

Et c'est là tout. Sans doute, le lecteur se dira avec

(1) Page 55.

(2) Nous établirons dans une prochaine étude sur *la date du Deutéronome* que ce livre remonte non pas seulement à l'époque du roi Josias, mais à celle de Moïse.

(3) Page 56.

nous que c'est là bien peu de chose ou plutôt rien vis-à-vis des preuves qu'on attendait de M. Vernes à l'appui de ses exorbitantes assertions.

Sans plus se soucier des preuves à fournir par lui, M. Vernes poursuit lestement en ces termes (2) : La question qui se pose est celle-ci : N'y a-t-il pas dans les livres historiques trop de la mise en œuvre de documents plus anciens, et ces documents n'ont-ils pas été reproduits sans altérations graves, ce qui nous permettrait de les retrouver dans le contexte actuel ?

C'est là, en effet, la thèse qu'ont soutenue des critiques éminents. Ils ont établi, par une minutieuse analyse qui porte sur les idées et sur les faits d'une part, de l'autre sur l'emploi du vocabulaire et sur des particularités linguistiques, que certaines séries de morceaux devaient être attribuées à une même plume ; ils ont reconstitué ainsi des rédactions successives qui nous permettraient de remonter au VIIe, au VIIIe, parfois même au IXe et au au Xe siècles, par analogie avec les résultats obtenus par la critique du Pentateuque.

Ceux qui sont curieux de ces sortes de recherches ne les trouveront nulle part poussées plus loin que dans le *Manuel* de l'éminent critique hollandais Kuenen. A cette lecture ils éprouveront, si je ne me trompe, un triple sentiment : 1° d'admiration pour la patience méritoire de l'auteur ; 2° de fatigue par le contraste entre le peu d'intérêt des résultats et la longueur de la route parcourue ; 3° enfin et surtout *de scepticisme* à l'égard du bien fondé des résultats où l'on aboutit par l'emploi de ces procédés, *qui n'ont d'exact que l'apparence.*

Tel est le jugement porté par M. Vernes sur les pro-

(1) Page 57.

cédés et les résultats de la méthode d'un des principaux coryphées de l'école critique biblique. Eu égard à la personne dont il émane, ce jugement ne saurait pas paraître suspect. D'ailleurs, M. Vernes ne fait, en affirmant que les procédés de M. Kuenen « n'ont d'exact que l'apparence, » que constater ce qu'ont mis en lumière les travaux de MM. Van Hoonacker et Schets et autres, après lesquels ne paraît que trop bien justifié le sentiment de scepticisme « éprouvé par M. Vernes à l'égard du bien fondé des résultats où l'on aboutit par l'emploi de ces procédés, » qui n'ont d'exact que l'apparence. »

Mais quel sera donc le sentiment qu'éprouvera le lecteur compétent à l'égard des résultats où aboutit M. Vernes par l'emploi de ses procédés cavaliers à lui ?

Nous allons pouvoir juger de ces procédés, par la réponse qu'il donne à la question posée ci-dessus.

Après avoir déclaré qu'un examen attentif de certaines pièces bibliques, apparemment plus anciennes que le reste des livres historiques, ne lui permet pas de leur reconnaître ce caractère, M. Vernes poursuit en ces termes : « Assurément les rédacteurs de Juges, Samuel, Rois ont travaillé sur des sources écrites.

La chronologie israélite de David à Sédécias, dont les quelques sychronismes de l'histoire profane aujourd'hui établie confirment les cadres généraux, a du être empruntée à des documents écrits; d'autre part, à partir de Salomon, les écrivains nous renvoient à une chronique des anciens royaumes, dont nous n'avons aucun motif de contester l'existence, mais dont la date de rédaction nous est inconnue et pour lesquels nous ne pouvons assurer si des portions, écrites avant la captivité, seraient à retrouver intactes dans le texte traditionnel.

Quel que soit d'ailleurs, poursuit M. Vernes, (1) le départ auquel on veuille s'arrêter entre les faits, que l'on pousse plus ou moins loin à cet égard la critique ou le scepticisme, nous tenons que l'on n'a pas le moyen d'établir pour un morceau quelconque des livres historiques que la « rédaction » en soit antérieure aux temps du second temple.

Restent les morceaux poétiques, notamment le cantique de Débora (Juges V) et l'élégie de David (II Sam. I) sur la mort de Jonathan. Nous en traiterons concurremment avec les morceaux poétiques contenus au Pentateuque. »

Quant au cantique d'Anne (I Sam. II) et aux deux poésies placées dans la bouche de David peu avant sa mort (II Sam. XXII et XXIII), M. Vernes croit « que l'on n'en défendra pas sérieusement l'antiquité. »

Nous sommes conduits ainsi au paragraphe, qui traite de la « loi. ».

IV.

La théorie de M. Vernes au sujet de la Loi.

Dans son § 5 M. Vernes se demande (2) en ce qui concerne le Pentateuque et le le livre de Josué : « Etait-ce là une œuvre antique, *antérieure* aux temps du second temple, ou bien cet écrit n'avait-il pas été rédigé aux temps même de la restauration?

Après s'être prononcé pour l'origine post-exilienne de l'hexateuque. M. Vernes ajoute : (3) « Dans l'état ac-

(1) Page 58.
(2) Page 58.
(3) Page 59.

tuel des études critiques, l'idée d'une participation importante des docteurs de la restauration à l'établissement de la Loi, ne saurait pas être écartée par une fin de non-recevoir.

Examinons, non pas selon le procédé des écoles critiques qui ne se sont résignées à admettre de basses dates de rédaction que par l'impossibilité d'en maintenir de plus reculées, non pas s'il nous faut « descendre » pour certaines parties jusqu'aux temps de la restauration, mais, au contraire, si nous avons des raisons sérieuses de « remonter » en deçà de la « captivité, » pour loger des portions de la dite législation mosaïque. »

Voici la prétendue justification alléguée par M. Vernes (1) du point de départ choisi par lui : « Les VIe et Ve siècles avant notre ère (en gros de 600 à 400 av. J. C.) sont pour le judaïsme une époque de bouleversement, de trouble, de reconstitution pénible. Ils sont souverainement impropres à l'élaboration réfléchie de l'« Histoire Sainte et de la Loi », qui doivent servir de guide au judaïsme restauré sur sol natal. Ils sont une sorte de fossé profond entre l'ancien israélitisme, royaume politique muni de toute la variété de ses organes et le nouveau judaïsme, espèce de communauté ou de confession religieuse.

Une œuvre ne saurait être transportée des temps du second temple à ceux du premier que si son contenu l'exige impérieusement par un désaccord caractéristique avec les desiderata et les façons d'être de la restauration. »

Il est vraiment plaisant ce beau raisonnement de M. Vernes mis en regard de la tradition, appuyée sur les preuves les plus solides fournies par les exégètes,

(1) Page 59.

qui rapporte la composition de la Loi ou du Pentateuque à Moïse. (1) Que viennent faire dès lors ici les ve et vi^e siècles proclamés par M. Vernes » souverainement impropres à l'élaboration de l' « Histoire Sainte et de la Loi » ? Ce qui était élaboré déjà depuis des siècles n'avait certes plus guère besoin de l'être encore à l'époque des ve et vi^e siècle, et bien moins encore aux temps post-exiliens rêvés par M. Vernes !

Les temps post-exiliens, voilà donc l'époque choisie par lui comme point de départ de sa supposition de l'origine post-exilienne de l'Hexateuque. « Parce que, dit-il, l'écrivain des Rois (II liv. chap. XXII) et Néhémie (chap. VIII) s'inspirent l'un du Deutéronome, l'autre du Pentateuque dans la discipline des réformes religieuses qu'ils attribuent à Josias et à Esdras, il ne s'en suit logiquement ni que le Deutéronome a été composé sous Josias, ni l'ensemble du Pentateuque par Esdras..

Qu'il se soit produit des réformes religieuses aux temps de Josias et d'Esdras, nous l'admettons volontiers sur la foi des auteurs des Rois et de Néhémie, mais rien de plus. »

Comme la susdite supposition de la composition post-exilienne de l'Hexateuque n'a guère d'autre base que la constatation bien inutile dans le présent cas que les vi^e et ve siècles étaient impropres à nous donner un pareil produit littéraire et que M. Vernes se dispense de répondre aux multiples et solides arguments qui étayent l'origine mosaïque du Pentateuque, sa supposition de l'origine post-exilienne de cette œuvre ne saurait pas être qualifiée autrement que du nom de supposition en l'air et la critique sérieuse n'a pas à s'en occuper autrement que pour en constater le caractère anti-scientifique.

(1) Page 60.

Passons donc outre et rendons-lui la parole pour qu'il nous dise son sentiment au sujet des prétendus résultats acquis de la critique biblique contemporaine en ce qui concerne l'Hexateuque.

M. Vernes n'hésite pas à déclarer (1), qu' « il faut.., protester sans ambages contre l'exagération des procédés qui ont conduit aux vues aujourd'hui courantes sur le Pentateuque... On se conforme, dit-il, à des procédés dont la rigueur est beaucoup plus apparente que réelle quand on prétend retrouver dans l'Hexateuque traditionnel, quatre, cinq ou six documents d'ensemble, ancien Elohiste, premier Jéhoviste, second Jéhoviste, Deutéronomiste, Elohiste-sacerdotal, sans compter les éditions successives ou les diverses rédactions : 1° Combinaison du premier Elohiste avec le premier Jéhoviste; 2° Combinaison du livre ainsi formé avec l'écrit du second Jéhoviste; 3° Combinaison de l'amalgame n° 2 avec le Deutéronomiste; 4° Combinaison de l'amalgame n° 3 avec l'Elohiste-sacerdotal, ce qui donna naissance à l'Hexateuque traditionnel. »

En bonne vérité, tout cela est-il prouvé ? demande-t-il. Et qui donc fixera la part qui revient à chacun de ces neuf auteurs ou rédacteurs ? Notez que je suis bon prince ; car je pourrais faire intervenir le fameux livre des « guerres de Jahvéh, » le « livre du Juste » et d'anciens textes législatifs, décalogues primitifs, etc. » Tel est le sentiment d'un des principaux champions de l'école critique rationaliste en France à l'endroit de la théorie des Graf, des Wellhausen, des Dilmann et des Kuenen, c'est-à-dire des coryphées de l'Ecole. Nous avons le droit d'en prendre acte.

Mais comment peut-on s'expliquer que, aussitôt après

(1) Page 62-63.

avoir protesté énergiquement contre l'effroyable complication de la critique appliquée au Pentateuque (1), des procédés de laquelle il disait tantôt : « En bonne vérité, tout cela est-il prouvé ? » que M. Vernes s'avise de proposer de retenir comme « des résultats acquis par de longues recherches » les prétendues conquêtes de la critique ne reposant, d'après lui-même, sur aucune base sérieuse ?

De quel autre nom qualifier ce procédé de M. Vernes, que de celui de duperie ? Et le lecteur aurait-il donc tort de croire qu'on veut se moquer de lui ?...

Tout en continuant, en véritable enfant terrible du parti, à démolir toujours davantage les procédés de la critique de ses devanciers représentés cette fois comme « de simples inductions où la personnalité de chaque écrivain risque de jouer le rôle décisif », M. Vernes nous révèle enfin sa propre théorie en ce qui concerne le Pentateuque (2). « Je demande, dit-il, qu'on se tienne à deux documents seulement ou à deux éditions des livres dits de Moïse ».

Remarquons le caractère ondoyant ou plutôt, tranchons le mot, le caractère inconséquent de la critique de M. Vernes.

Nous l'avons entendu, en effet, tantôt répudier formellement la théorie de ses devanciers, basée sur l'existence d'une multitude de documents divers, auxquels auraient puisé les divers rédacteurs du Pentateuque, par cet euphémisme : « En bonne vérité, tout cela est-il prouvé ? » qui éclate comme une bombe au milieu des prétendus résultats acquis par les chefs de l'école critique. Or, voilà que M. Vernes s'empresse de repêcher d'une main

(1) Page 63.
(2) Page 63.

ce qu'il vient de lancer par-dessus bord de l'autre. Il semble donc avoir compris que, au point de vue rationaliste, on ne saurait pas arriver à un résultat ayant quelqu'apparence scientifique, à moins de s'accrocher aux procédés de la théorie en vogue.

Voici l'œuvre de concentration proposée par M. Vernes pour arriver « à deux éditions des livres dits de Moïse » englobant les multiples documents mis en scène par ses devanciers.

« Le premier document ou première édition du Pentateuque est représentée, dit-il (1), par l'ensemble des morceaux que l'on attribue au premier ou ancien Elohiste, aux divers Jéhovistes, et au Deutéronomiste. En d'autres termes, elle comprend l'Hexateuque traditionnel à l'exception des morceaux que l'on attribue a l'Elohiste sacerdotal. Assurément ce premier Pentateuque porte la trace d'une collaboration, de plumes diverses ; rien ne prouve cependant qu'il ne puissé être attribué à une école ou à un groupe de docteurs répartis sur deux ou trois générations seulement, docteurs qui se sont proposé de retracer la légende sainte des ancêtres en même temps que d'exposer la législation et qui, conformément à l'usage oriental, ont jugé sans inconvénient de conserver concurremment diverses versions d'un même épisode ou évènement comportant même de sensibles divergences. »

Les diverses assertions, que nous venons d'entendre, ne reposent sur aucune preuve. Ce sont des assertions purement gratuites en ce qui concerne la pluralité des rédacteurs contre lesquelles protestent tous les passages bibliques, où la rédaction de la Thorah ou du livre de la Loi est attribuée à Moïse comme p. e.

(1) Page 63.

(II. RR. XXII, 8-11 ; coll. XXIII, 24 et II Chron. XXXIV, 14). Dans les passages cités, le livre de la Loi nous est représenté comme composé non pas par le grand-prêtre Helcias ou par quelqu'un de ses contemporains, mais par Moïse, et comme « retrouvé » sous le roi Josias après avoir été perdu pendant quelque temps. Nous établirons dans une étude sur « la date de la composition du Deutéronome (1), » qu'il est question là de l'*autographe* de Moïse, qu'on avait voulu mettre à l'abri des sacrilèges attentats du roi impie Amon, en même temps que le trésor du temple en les déposant dans une cachette, dont l'endroit précis ne fut pas retrouvé plus tard de prime-abord.

Nous avons vu plus haut au moyen de quel procédé M. Vernes prétend se débarrasser du susdit témoignage du IIe L. des Rois admis par M. Kuenen lui-même, comme attestant l'existence du Deutéronome aux temps de Josias. Il rajeunit d'*autorité* tout livre biblique, dont le témoignage contrarie sa thèse de l'origine post-exilienne de la Loi, et avec celà tout est dit pour lui.

Quant aux « divergences » mentionnées par M. Vernes, il importe de remarquer qu'elles ne constituent guère des antilogies et n'affectent guère le fond des écrits. Ou bien il s'agit de deux faits distincts qu'on confond à cause d'une apparente analogie ; ou bien, s'il s'agit d'un fait déjà raconté, les divergences consistent dans certains détails passés sous silence dans le premier récit, mais mentionnés dans le second (2). C'est que dans l'intervalle entre les deux narrations une nouvelle génération a surgi en Israël pendant son long séjour de

(1) Cette étude paraîtra prochainement dans cette Revue.

(2) Voir l'étude de M. Van Hoomonacker sur *l'origine des quatre premiers chapitres du Deutéronome* dans le *Muséon*, (1889).

40 ans dans le désert. Il pouvait sembler utile à l'hagiographe de raconter alors les faits avec certaines circonstances qu'il n'avait pas eu à rappeler aux devanciers de la génération postérieure, parce qu'ils en avaient été les témoins oculaires et auriculaires.

Sous le bénéfice des réserves que nous venons de faire, rendons maintenant la parole à M. Vernes.

Voici comment il poursuit : « L'existence du document jéhoviste-deutéronomiste en tant que livre à part nous est attestée matériellement par la grande collection Juges-Samuel-Rois qui renferme, ainsi qu'il a été dit plus haut, de nombreuses allusions à son contenu historique et législatif. Mais quant à remonter au-delà de l'œuvre qui vient d'être définie, à reconstituer les éléments entrés dans cette composition, nous nous y refusons absolument. »

Ce : « Nous nous y refusons absolument » de M. Vernes est vraiment superbe !

Pour en saisir toute la portée, le lecteur doit se rappeler que M. Vernes a répudié précédemment le laborieux travail d'analyse fait par M. Kuenen en vue de créer à sa théorie une base scientifique. Bien que nous soyons en plein désaccord avec M. Kuenen, quant à la valeur de ses preuves, nous reconnaissons néanmoins qu'il a voulu procéder scientifiquement. Dans ce but, il n'a pas reculé devant un labeur aussi aride qu'immense et ardu. Les résultats de sa critique n'ont pas paru assez radicaux à M. Vernes et n'ont pas eu dès lors l'heur de lui plaire. Pour arriver aux résultats qu'il vise, il a recours lui à un procédé beaucoup plus simple et en même temps plus sûr à ses yeux, mais auquel, croyons-nous, aucun lecteur sérieux ne s'avisera de reconnaître un caractère scientifique.

Ce procédé, nous venons de l'entendre, consiste dans

le refus formel de la part de M. Vernes d'établir ce qu'il lui faudrait établir pour donner à sa thèse au moins une apparence scientifique. C'est tout simplement le : « *Sit pro ratione voluntas!* » En effet, M. Vernes prétend par sa susdite déclaration faire accepter par le lecteur comme fondement de ses ultérieures affirmations son antérieure gratuite assertion concernant la date récente de composition de Juges-Samuel-Rois, auxquels livres ne saurait pas être de beaucoup antérieur, ainsi qu'il l'insinue, le document Jéhoviste-élohiste, qu'ils ont connu.

Tel est, d'après M. Vernes, le Pentateuque ou l'Hexateuque primitif, mais qui n'existe pas dans cette forme native.

Voici, en effet, comment poursuit M. Vernes (1) : « Postérieurement à la rédaction des livres historiques, un écrivain ou plutôt un groupe de docteurs et de théologiens a repris la première édition du Pentateuque et l'a complétée par les parties que l'on appelle élohistes-sacerdotales. Ce travail doit-être considéré comme un « complément » en ce sens que ses auteurs auraient simplement introduit au fur et à mesure dans l'édition première de l'Hexateuque les additions jugées nécessaires, ou bien auraient-ils fait une œuvre à part en sorte que le travail de combinaison auquel est dû le texte traditionnel, serait l'œuvre d'une tierce personne, serait le fait d'un autre écrivain ou d'un autre groupe désireux de fondre en un ensemble les deux œuvres, c'est une question qui est en réalité secondaire et où nous ne voulons pas présentement nous engager. Ce qui est essentiel, c'est de constater que le Pentateuque-Josué sous cette seconde forme est mis à profit par l'écrivain des Chroniques-Esdras-Néhémie. »

(1) Page 64.

L'« essentiel » dans la présente question, c'est bien moins ce que M. Vernes allègue comme tel, en déplaçant la question, que ce qu'il a soin de dissimuler, savoir la preuve à fournir par lui que le prétendu second Hexateuque est réellement différent du premier, et que ce qu'il appelle le document Jéhoviste-élohiste et le document élohiste-sacerdotal ne sont pas simplement les parties constitutives et inséparables d'un seul et même Pentateuque.

Aussi longtemps que M. Vernes n'aura pas mis à néant les preuves alléguées en faveur de cette thèse, il n'aura fait qu'esquiver le point essentiel du débat, et toutes ses considérations à côté de la question ne sauraient apparaître aux yeux des hommes compétents tant de sa propre école que de l'école traditionnelle que comme de vaines divagations.

En tacticien habile qui veut en imposer au grand public, mais nullement en critique sérieux, qui puisse prétendre à faire accepter ses vues par les hommes compétents, M. Vernes poursuit en ces termes : (1) « Ainsi deux éditions de l'*Hexateuque*, et deux seulement, qui ne reposent point uniquement sur des distinctions plus ou moins arbitraires, mais sur l'emploi qui est fait, à quelque distance de chacune d'elles, par les auteurs des collections historiques Juges-Samuel-Rois et Chroniques-Esdras-Néhémie. »

En qualifiant ainsi les soi-disant preuves scientifiques apportées par ses devanciers à l'appui de leur théorie, M. Vernes montre derechef le peu de cas qu'il en fait. Ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche, alors même qu'il les eût qualifiées plus sévèrement encore. Mais il a cependant un tort plus grave que ses devanciers, savoir

(1) Page 64.

celui de se mettre hors de la question et de se dispenser de toute preuve, prétendant ainsi imposer d'autorité son opinion.

« Reste à savoir, poursuit M. Vernes, (1) après avoir déclaré que la première édition du Pentateuque-Josué est un travail de collaboration qu'il n'était nul besoin de répartir sur une longue période, si l'écrivain ne laisserait pas apparaître au cours de son exposé des morceaux d'allures vraiment *antiques* et réfractaires à l'hypothèse d'une composition *post-exilienne*, morceaux dont on devrait admettre que, par une heureuse fortune, ils ont franchi sans dommage sérieux la crise effroyable des VIe et Ve siècles. »

M. Vernes nous déclare ensuite (2) qu'il ne découvre rien « ni dans les premiers chapitres de la Genèse, ni dans la légende patriarcale, ni dans certaines listes de noms propres ou géographiques », qui contrarie son hypothèse de la composition post-exilienne de la première édition du Pentateuque-Josué.

Il reste, il est vrai, des morceaux poétiques tels que « la bénédiction de Jacob et de Moïse, » les « prophéties de Balaam », le « Cantique du passage de la Mer Rouge » et le « Cantique prononcé par Moïse avant sa mort», ainsi que les pièces réservées plus haut par notre critique pour un examen ultérieur, mais M. Vernes laisse pressentir qu'il saura ramener toutes ces pièces à l'époque post-exilienne. Au lecteur trop exigeant, qui voudrait avoir des preuves à l'appui du jugement porté par M. Vernes sur les parties visées en premier lieu, celui ci se contente de répondre (3) : « On peut le supposer sans

(1) Page 64.
(2) Page 65.
(3) Page 65.

avoir cependant le moyen de le prouver que le dernier rédacteur n'a pas remanié sérieusement ses documents. » Si, après une pareille réponse, le lecteur ne se tient pas pour satisfait, c'est que, manifestement, il est bien difficile ! Passons donc outre, et continuons notre route à la suite de M. Vernes. Nous voici arrivé avec lui en présence de son § VI intitulé : *Les pièces antiques*.

L'abbé DE MOOR.

(*A suivre*)

CHRONIQUE

I. *L'Enseignement des Religions.* — Le 4 novembre dernier, à la rentrée de la Faculté de théologie protestante de Paris, M. Sabatier a prononcé un discours sur *la vie intime des dogmes et leur puissance d'évolution.* Il a prétendu prouver cette évolution en montrant la loi d'adaptation qu'a suivie le christianisme en traversant les divers milieux où il s'est réalisé. Hébraïque en Palestine, il a pris une physionomie gréco-romaine quand il a été transplanté en pleine civilisation hellénique. Analysant le christianisme dogmatique des IVe et Ve siècles, il a montré que cet édifice était grec, qu'il avait été bâti avec des notions philosophiques empruntées à la philosophie régnante et que c'était une illusion de croire que tout cela était sorti de la Bible.

En décrétant l'immutabilité des dogmes de cette époque, ce n'est pas l'Évangile qu'on déclare éternel, c'est Platon, c'est Aristote, c'est Zénon qu'on divinise. Depuis le moyen-âge, trois révolutions intellectuelles sont survenues qui ont eu leur répercussion dans la dogmatique chrétienne : 1° la Réforme du XVIe siècle; 2° les découvertes de l'astronomie et de la géologie moderne qui ont fait évanouir la cosmographie enfantine des temps anciens et rendu caduque la forme au moins de toutes les formules dogmatiques dans la rédaction desquelles elle est entrée. 3° enfin l'avènement de la méthode historique. Les formes doctrinales, conclut le professeur, ont varié dans le passé, elles varieront dans l'avenir.

C'est ainsi qu'on enseigne la théologie à la faculté protestante de Paris. Nous avions cru jusqu'ici que la vérité était une, invariable et éternelle. Nous ne parviendrons jamais à

comprendre comment la vérité d'aujourd'hui peut devenir l'erreur de demain. L'accusation d'emprunt adressée au christianisme ne repose non plus sur aucun argument sérieux. Les ressemblances qu'il peut avoir avec telles ou telles doctrines ambiantes ne prouvent nullement un emprunt de sa part. La doctrine chrétienne, considérée surtout dans son ensemble, se distingue par une originalité qu'on ne saurait nier.

— Pendant l'Exposition du centenaire, dans un des templesdu Grand-Orient de France, et pour la première fois à Paris, s'est tenu un congrès international des écoles spirites et spiritualistes disséminées sur tous les points du globe.

Cinq cents délégués, venus de tous les pays du monde et représentant plus de quarante mille adhérents, plusieurs centaines de sociétés et d'écoles, tant pour Paris que pour la province et l'étranger, et environ soixante-quinze journaux paraissant en toutes langues, s'y sont associés. Voici les principales conclusions de ce congrès auquel d'ailleurs auquel nous n'attribuons aucune valeur scientifique :

1° La doctrine spirite est reconnue comme s'alliant intimement à toutes les données scientifiques et philosophiques aujourd'hui connues.

2° Les investigations de tous les chercheurs tendent à prouver surabondamment que le spiritisme fournit des preuves irrécusables de la perpétuité du *moi* conscient après la mort.

En ce qui concerne la réincarnation, la grande majorité des écoles spirites affirme que l'évolution de l'homme ne peut s'effectuer qu'à l'aide de réincarnations successives. La majeure partie des représentants des pays du nord et du sud sont en effet affirmatifs sur ce point. Seuls les représentants de la France, de la Belgique et des pays centraux de l'Europe paraissent avoir encore quelques doutes à ce sujet.

Quant aux phénomènes obtenus dans les séances spirites, le congrès déclare qu'ils sont de trois ordres : 1° physiques (déplacement d'objets matériels) ; 2° psychiques (incarnations) ; 3° phénomènes de matérialisation.

Les conclusions de la section d'occultisme, comprenant la

théosophie et la kabbale sont, aux yeux des membres du congrès, particulièrement convaincantes. Les voici : « L'homme présente une véritable hiérarchie cellulaire couronnée par la cellule nerveuse. La terre présente une série hiérarchique d'êtres couronnés par l'humanité qui est le cerveau de la terre. Chaque être humain est une cellule nerveuse de la terre et chaque âme humaine est une idée de la terre. »

Malgré les objurgations des délégués espagnols et italiens qui tous, à diverses reprises, ont fait des propositions tendant à demander un vote du congrès reconnaissant l'existence de Dieu, le bureau s'est chaque fois refusé énergiquement à mettre la proposition aux voix.

Le congrès a enfin arrêté les conclusions relatives à la persistance du *moi* conscient après la mort, et les rapports certains et possibles entre les vivants et les morts.

Les revues spirites sont au nombre de près de cent, dont 13 en français, 27 en anglais, 36 en espagnol, 5 en allemand, 3 en portugais, 1 en russe, 2 en italien et d'autres encore. Deux de ces revues affectent un caractère scientifique, ce sont les *Proceedings de la Société des recherches psychiques de Londres* et *le Sphinx de Berlin.*

Il suffit, d'après les spirites, de croire à l'existence de l'âme, de pratiquer la loi naturelle, de suivre le dictamen de la conscience pour arriver à la béatitude. Allez ensuite à la messe si vous le voulez, ou bien écoutez le prêche protestant, faites-vous musulman ou bouddhiste, la doctrine spirite n'a rien à y voir ; il lui suffit que vous ne soyez pas matérialiste. Tel est le résumé des écrits d'Allan Kardec, le grand pontife de la religion spirite. Les esprits doivent arriver à la perfection et partant au bonheur, mais le temps d'épreuve est plus ou moins long suivant la façon dont ils acceptent ces épreuves. De là plusieurs classes d'esprits : les purs esprits arrivés à la perfection ; les esprits au milieu de l'échelle et préoccupés du désir du bien ; les esprits restés en bas de l'échelle, ignorants et animés de mauvaises passions. Pour aucun une déchéance originelle, pour tous une béatitude et une perfection qu'ils atteindront dans un temps plus ou moins éloigné.

—Mgr l'évêque d'Annecy a condamné le livre de M. J. Thomas. *Principes de philosophie morale*. L'auteur y enseigne que l'idée religieuse doit être exclue de l'étude de toutes les questions morales, et que la foi et les dogmes révélés ne peuvent être qu'un principe de faiblesse et d'erreur.

II. *Religion d'Israël*. Nous ne refusons pas tout droit à la critique dans l'étude des Livres saints : le travail que nous publions sur les *Proverbes de Salomon* en est la preuve. Nous croyons pouvoir le présenter à nos lecteurs comme un exemple des justes limites dans lesquelles peut s'exercer une sage critique. Ces limites sont malheureusement trop souvent dépassées : les écoles d'exégèse moderne ne reculent devant aucune fantaisie : nous allons avoir l'occasion de le constater encore. Aussi nous ne nous étonnerons pas de trouver parmi elles la contradiction et la confusion.

M. Kuenen, dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (21 juillet 1889), examine à son tour les théories de MM. Havet et Bellangé que nous avons déjà exposées, et les juge non moins sévèrement. Ce n'est pas sans une demi-inquiétude, dit-il, que l'on voit quelques écrivains français s'élancer dans une voie qui ne lui paraît justifiée par aucun argument historique sérieux et où beaucoup de temps, de talent et d'ingéniosité risquent de se consumer sans aucun profit pour la science. On les dirait hantés d'une idée fixe, subjugués par le désir de ramener toute la littérature de l'Ancien Testament à la période qui va du retour de Babylone aux approches de l'ère chrétienne, comme si c'était là le résultat fatal des études critiques sur l'Ancien Testament. « Si nous sommes bien renseignés, l'honorable M. Havet croirait trouver dans les livres attribués aux prophètes la trace de leur composition durant l'époque dite des Assyriens. Un critique nouveau, M. Ch. Bellangé, va jusqu'à rejeter toute idée de filiation nationale entre l'ancien et le nouveau Israël. Le judaïsme n'aurait, selon lui, rien de national dans ses origines, ce ne serait qu'une secte religieuse formée en Mésopotamie de toute sorte d'éléments ethniques et transplantée en Palestine. Nous ne pensons pas qu'un point de vue aussi fan-

taisiste, qui décuplerait les difficultés de l'histoire, soit appelé à un grand avenir. »

Le Précis d'histoire juive dont nous avons parlé dans notre dernier numéro n'est pas traité moins sévèrement. M. Maurice Vernes, professeur à l'École des Hautes Études, sans partager ce point de vue radical, se rallie à la même tendance en ceci qu'il reporte systématiquement au-delà de la captivité, dans la période du second temple, tous les livres de l'Ancien Testament, ceux-là même où la critique indépendante avait jusqu'à présent signalé les marques indubitables de leur composition antérieure. « C'est la théorie de M. Vernes, dit M. Kuenen, que nous voudrions discuter. C'est moins encore en son nom personnel, qu'au nom de l'école critique dans son ensemble, que je le prends à partie comme représentant distingué, mais singulièrement fasciné, d'une opinion mal appuyée que j'estime contraire au développement méthodique et aux véritables progrès de la science biblique. »

M. Kuenen démontre ensuite que cette théorie n'est ni rationnelle, ni scientifique, ni acceptable. Il demande avec juste raison à M. Maurice Vernes comment des écrivains du IIIe siècle ont pu écrire des prophéties annonçant au peuple d'Israël la fin de la captivité? Pourquoi adressaient-ils au peuple de si fréquents reproches d'idolâtrie?

Nous n'avons pas à défendre M. Maurice Vernes contre M. Kuenen, mais pour les raisons que développe le savant hebraïsant et pour d'autres encore, nous devons rejeter son système. A en croire l'auteur, la Bible n'est pas une histoire, c'est une thèse : ses rédacteurs ont voulu tout simplement prouver que le peuple juif était le peuple élu de Dieu, et qu'il était puni ou récompensé selon qu'il avait été fidèle ou prévaricateur. Il suffirait donc pour qu'une histoire soit traitée de roman que l'historien ait voulu remarquer un ordre providentiel dans le récit des faits qu'il raconte. C'est bien pourtant là la thèse de M. Maurice Vernes.

D'après lui, l'époque des patriarches se réduit à ceci : Les israélites croyaient que leurs ancêtres étaient originaires de la Haute-Syrie ou Mésopotamie et qu'ils avaient pris pos-

session du pays de Chanaan après un séjour en Égypte. Dès lors, les figures d'Abraham, d'Israël et de Jacob ne font qu'illustrer cette façon de voir, en y rattachant les préoccupations des écoles et des écrivains qui ont concouru à l'établissement de la légende telle qu'elle nous est parvenue.

Donc l'examen attentif de la portion de la légende des origines israélites qui traite des patriarches fait ressortir d'une part son absolue non-historicité, de l'autre son caractère de composition libre sur un thème familier aux israélites des temps historiques.

L'analyse critique des divers éléments qui composent la légende d'Abraham l'amène à cette conclusion que les différents traits rapportés à ce personnage et dont l'ensemble constitue à distance une masse presque imposante, s'expliquent plus aisément par l'admission de souvenirs antiques placés au point de départ de la légende actuelle que par la supposition contraire, par l'hypothèse d'une personnification du peuple juif, conçue librement lorsque celui-ci avait pris avec le temps pleine conscience de lui-même et rejeté dans un passé nébuleux les destinées de la race qu'on fait sortir de ses flancs? Si quelques siècles après son organisation définitive avec Saül et David, la nation israélite s'est trouvée avoir le sentiment très net que la terre de Chanaan n'était point son pays d'origine et qu'elle en devait la possession à la faveur et à la protection de son Dieu particulier, de Javeh, rien de plus naturel que de représenter l'ancêtre fictif, Abraham, sortant de la Haute-Syrie à l'appel divin, atteignant le pays des Chananéens et le parcourant en divers sens. Sur ce fond premier viennent se superposer des épisodes variés, fruits d'une invention populaire un peu bornée, ou produits de l'imagination savante, appliquée à rehausser les idées qu'elle a à cœur de faire triompher.

Moïse remonte aux origines mêmes de la nation, mais son nom ne peut être conservé à l'histoire par une critique tant soit peu exigeante. Par un artifice littéraire très hardi et du plus grand effet, les jurisconsultes et théologiens de la restauration

ont fait de cet inconnu le législateur idéal, couvrant de son patronage une série d'institutions qui n'ont arrêté leur forme que bien des siècles après l'époque qu'on lui assigne.

« Ces vues, ajoute M. Vernes, sont aujourd'hui devenues courantes dans les cercles érudits et nous perdrions notre temps en revenant sur une discussion qui est épuisée. »

La seconde partie de l'épopée des origines (Exode) se distingue nettement de la première par cette circonstance que nous n'y avons plus affaire à des individus mythiques, personnifications du peuple israélite, mais à ce peuple lui-même. Aussi revêt-elle, dès l'abord, pour celui qui vient d'étudier la tradition relative aux patriarches, certaines apparences d'historicité, en dépit du merveilleux qui y foisonne.

Nous devons alors nous demander quel crédit il faut donner aux deux évènements principaux, sur lesquels un si long poème a été bâti : sortie de l'Égypte et conquête du pays de Chanaan. Cette question est liée à l'opinion que l'on accepte sur la date à laquelle on peut faire remonter la mise par écrit de la légende sous sa forme la plus ancienne. « Or, dit l'auteur, à supposer même selon les vues généralement adoptées, mais que, pour notre part, nous ne saurions considérer comme fondées, que ces deux évènements fussent admis par les écrivains israélites dans le huitième siècle avant notre ère, comme s'étant produits un certain nombre de siècles avant eux, qui nous prouve que ce fussent là des souvenirs? Ne seraient-ce pas plutôt des inventions?

Nous nous tiendrons donc, pour le moment, sur la réserve et nous dirons : « La distance qui sépare la composition de l'épopée de l'Exode et de la Conquête de l'époque à laquelle nous reportent les faits qu'elle relate est si grande, que la légitime suspicion éveillée à l'égard des détails doit s'étendre à la charpente et au squelette lui-même. »

M. Maurice Vernes résume ensuite en ces termes ce qu'il vient de dire de l'histoire des origines : « Une famille syrienne, amenée par une cause inconnue en Égypte, s'y développant dans des circonstances favorables, puis échappant, par un concours d'évènements où l'on vit de bonne heure l'interven-

tion du Dieu national, à l'oppression que l'on voulait faire peser sur elle et s'établissant dans le pays de Chanaan, voilà réduit à sa plus simple expression, le thème que les prophètes et les prêtres devaient si magnifiquement transformer. C'est là également le *maximum* de ce que l'on peut être tenté d'affirmer touchant les commencements d'une nation dont le rôle devait être si grand dans l'histoire morale et intellectuelle du monde. Mais ce maximum, nous croyons qu'il est à propos de rester au-dessous et de n'admettre en conséquence que sous bénéfice d'inventaire soit la migration première des bords de l'Euphrate en Palestine, soit l'établissement en Égypte, soit la conquête du pays de Chanaam, de nous en tenir en conséquence à cette seule affirmation : *Les israélites se reconnaissent, ainsi que les nations voisines, comme appartenant au groupe des populations syriennes.*

M. Maurice Vernes nie donc la réalité des patriarches de la Bible ; ses paroles sont formelles : « Pour nous, Abraham n'a jamais existé ; quant à Moïse son nom tout au plus peut-être conservé à l'histoire. Les Israélites n'ont pas été en Égypte et, par suite, ils n'en sont pas sortis ; ils n'ont point reçu la loi divine dans les montagnes du Sinaï, ni conquis la Palestine sous la direction de Josué.

Mais, après une existence historique suffisamment documentée de cinq siècles (environ de 1100 à 600 avant J.-C.), ils ont traversé une crise politique d'une extrême gravité et dans le courant du quatrième et troisième siècles, un groupe de docteurs, de prophètes, de théologiens et de légistes a entrepris de *refaire* le judaïsme en s'aidant très évidemment d'éléments traditionnels de doctrine et de culte,... Ces écoles du quatrième et du troisième siècle avant notre ère ont construit cette *étonnante histoire sacrée* dont nous venons de rappeler le code. »

Voilà, en effet, l'étrange explication que l'auteur nous donne de la formation de la Bible. Elle est simplement un recueil de livres que les théologiens juifs des temps qui ont précédé l'ère chrétienne ont réunis pour l'instruction religieuse et morale de leurs contemporains, pour leur servir de règle dans le

culte et dans la vie civile. Ce n'est que par la Bible que nous connaissons la littérature hébraïque ancienne, mais la Bible n'est pas la littérature hébraïque. C'est un choix fait dans d'autres œuvres qui a constitué celle-là, choix fait à une époque donnée et avec une intention spéciale. « Supposons que l'on confie à quelqu'un de nos contemporains la tâche de composer à l'usage de ses concitoyens un livre destiné à leurs besoins religieux, à leur institution morale et à leur édification, en utilisant à cette fin l'ensemble de la production littéraire en France dans les derniers siècles, la personne chargée de cette mission commencera par écarter de son examen tout ce qui est considéré comme profane, pièces de théâtre, poésie non religieuse, histoire politique, etc. Il faut nous représenter, *mutatis mutandis*, d'une manière quelque peu analogue le travail opéré par les docteurs Juifs et dont le résultat a été la formation de la collection biblique. Supposons-les en présence d'une bibliothèque contenant toutes les œuvres de leurs concitoyens, ils en auront écarté tout ce qui n'était pas de nature à répondre à leur but. D'autre part, s'ils ont cru devoir conserver certains ouvrages et les incorporer dans la collection sacrée à raison de leur haute valeur religieuse, ils ont pu s'apercevoir qu'à raison du changement de circonstances, il y aurait lieu de leur faire subir un remaniement, de les mettre au point de la piété et du dogme contemporain.

A ce point de vue, la Bible nous apparaîtra comme un choix fait dans la littérature du judaïsme, choix dicté par l'objet déterminé d'instruction morale et religieuse que se proposaient les collecteurs. Ces collecteurs ont pu appartenir au troisième et deuxième siècles en ce qui touche le *Pentateuque-Josué* et la collection historique prophétique, aux environs seulement de l'ère chrétienne pour les *hagiographes*. »

Le *Bulletin critique* du 15 décembre dernier répond très spirituellement à cette construction artificielle : « Imaginons, dit-il, qu'un critique vienne nous dire : toutes les grandes œuvres, si admirées jusqu'ici, et dont on a cru devoir faire honneur à l'époque d'Auguste et aux deux siècles qui ont suivi, sont tout simplement le produit des grandes écoles fondées par

Alcuin à Paris et à Aix-la-Chapelle. Il y avait là des écrivains de premier ordre qui, sous le pseudonyme d'anciens personnages réputés poètes, philosophes ou historiens, ont composé de haute imagination les ouvrages que nous appelons classiques. Nous leur devons des morceaux poétiques écrits sous les noms d'Horace, de Virgile ou d'Ovide, etc... Evidemment une telle thèse témoignerait de la part du critique d'un certain souci d'entretenir la bonne humeur de ses lecteurs. »

Après cette explication plus que fantaisiste, l'auteur essaye d'assigner une date à chacun des livres de la Bible. Ces dates nous ne saurions les accepter.

P. 798 : « Nous distinguons dans les livres législatifs-historiques trois rédactions ou œuvres d'ensemble :

1° La première édition de l'*Hexateuque*, comprenant les parties les plus anciennes de cet ouvrage, notamment les portions dites *jéhovistes, prophétiques et deutéronomiques*.

2° L'histoire ancienne d'Israël (*Juges-Samuel-Rois*).

3° La *seconde édition* de l'Hexateuque, constitué spécialement par l'adjonction des portions dites *élohistes-sacerdotales*.

Tout cela est, d'après nous, l'œuvre des écoles théologiques du judaïsme au quatrième et au troisième siècle avant notre ère. Nous indiquons, pour fixer les idées, la date de 300 comme étant approximativement celle où la *première édition de l'Hexateuque* a reçu sa forme ; elle était le fruit du travail de deux ou trois générations. L'histoire ancienne a pu être achevée également, sauf quelques additions secondaires, vers 300. L'*Hexateuque* traditionnel existait vers 200.

Page 202 : « Le livre des Juges, ainsi que la première moitié de I *Samuel* n'est évidemment encore qu'un témoin bien insuffisant et bien suspect des temps anciens dont il prétend retracer l'image : c'est par comparaison qu'il vaut. Tandis que, en étudiant le *Pentateuque-Josué*, l'on s'est convaincu que le dogmatisme de l'écrivain a pu pétrir au gré de sa fantaisie une matière molle et complaisante, ici on saisit le point où il a dû s'arrêter devant la résistance du souvenir précis, authentique. On peut donc nourrir l'espoir de dégager un petit nombre de

faits positifs, de les débarrasser de leur entourage, de les isoler pour les laisser éclairer de leur lumière propre les débuts d'une grande histoire. »

M. Maurice Vernes traite aussi de roman ce qu'il appelle le *cycle prophétique* :

P. 442 : « Le but que se sont proposé les auteurs de ces pages saute aux yeux : glorifier le Dieu national Javeh, exalter les instruments dont il se sert pour diriger à son gré les évènements politiques, à savoir les prophètes. Les guirlandes capricieuses de cette thèse ou démonstration théologique ont été accrochées à quelques noms historiques comme à des clous. Mais nous n'oserions prétendre qu'en dehors de ces noms, ceux d'un Achab, d'une Jézabel, d'un Jéhu, il y ait rien à extraire de tout cela, sinon pour l'histoire des idées et des conceptions religieuses. Sans doute, il a pu exister des prophètes tels que Élie et Élisée ; nous croirions toutefois imprudent d'affirmer même que des prophètes ainsi nommés aient précisément vécu au temps d'Achab. Quant à ceux de nos prédécesseurs qui ont fait effort pour combiner toutes ces aventures en un récit suivi et daté, nous ne saurions cacher que nous considérons de tels exercices comme un innocent passe-temps. »

Et à la page 765-766 : « Nous estimons qu'on doit tenir la collection des livres prophétiques comme ayant été composée à son tour aux temps de la Restauration dont elle reflète exactement l'esprit. Il n'y a, à notre sens, qu'un moyen d'échapper à cette conclusion, c'est d'imaginer que d'anciens écrits prophétiques, antérieurs à l'exil ou contemporains de celui-ci, auraient subi au temps de la Restauration des remaniements et des interpolations qui en ont profondément altéré le caractère. Mais par des motifs dont le détail ne saurait être donné ici, nous répugnons à cette conclusion qui risque de diminuer les œuvres en les disloquant à l'infini, en en faisant des sortes de centons au lieu d'œuvres au souffle large et vivant. Les livres prophétiques, dans leur ensemble, doivent donc être rangés dans la catégorie où l'on a déjà fait entrer Daniel, Joël et d'autres morceaux. Ce sont des morceaux pseudonymes et pseudépigraphes ; leurs véritables auteurs,

s'aidant des données fournies par les livres historiques, se sont dissimulés sous le nom de personnages antiques ; les leçons qu'ils voulaient adresser à leurs contemporains, ils les donnent sous le couvert d'hommes du passé que, par une fiction très ingénieuse, ils replacent dans les circonstances mêmes où ils sont censés avoir vécu, de sorte qu'il y a dans ces livres une reculée apparente de plusieurs siècles. »

« Le Cantique des cantiques, auquel on a prétendu sans aucune raison, attribuer une origine ancienne, peut avoir été écrit au deuxième ou au premier siècle avant notre ère. »

A-propos du livre de Ruth : « Il est singulier qu'on ait pu discuter si longtemps sur le sens, la portée et la date d'une œuvre aussi limpide et que des critiques distingués hésitent aujourd'hui à constater qu'il n'y a, en tout ceci, nul souvenir historique, mais une invention littéraire du plus grand mérite. Quant à la date, nous placerons Ruth au quatrième ou au troisième siècle avant notre ère, a l'époque la plus brillante de la littérature hébraïque au temps de la rédaction des livres historiques, du *Deutéronome* et de la *Genèse*. »

P. 824 : « Le livre d'Esther ne peut point passer pour un chapitre d'histoire ; c'est une composition libre, une sorte de nouvelle patriotique, où le sentiment national se traduit malheureusement sous une forme étroite et haineuse et dont on peut assigner la composition au deuxième siècle environ avant notre ère. »

P. 818 : « D'après la nature même du recueil, il est bien évident que plusieurs des proverbes et dictons qu'il relate peuvent remonter à un passé plus ou moins reculé. Quant à la formation même du recueil et des différentes collections qu'il présente, il ne peut s'élever des doutes. Le nom de Salomon était fourni par les livres historiques comme d'un maître de la sagesse antique, et il n'y a pas plus lieu de s'étonner de ce choix que de celui d'un Moïse pour les textes législatifs. Nous devons donc songer à l'époque grecque, au troisième et deuxième siècles avant notre ère. »

« C'est encore sous le pseudonyme tout indiqué du fils de David qu'on devrait placer un curieux essai philosophique qui figure

aux Hagiographes. L'*Ecclésiaste* est un ouvrage, fruit d'une expérience quelque peu sceptique et amère, dont l'auteur indique les résultats auxquels l'ont amené ses méditations et ses expériences sur le train des choses de ce monde... Le judaïsme a subi dans la personne de son auteur l'influence désenchantante du scepticisme occidental. Ce qui était dans *Job* une clameur d'angoisse clamée par la déclaration expresse de la divinité, n'est plus ici qu'une résignation morose et désenchantée. L'œuvre convient au deuxième siècle avant notre ère. »

P. 813 : « *Daniel* est le type des livres pseudépigraphes. Sous la figure d'un jeune juif déporté à Babylone, un écrivain inconnu nous rapporte une série d'aventures et de visions merveilleuses qui se terminent par l'expansion d'une confiance illimitée dans l'avenir de la nation juive... Le livre de *Daniel* est le type le plus parfait de cette littérature pseudépigraphe si chère au génie juif, où l'écrivain se dissimule sous le masque d'un personnage fameux du passé et donne ainsi, à une leçon qu'il veut adresser à ses contemperains, l'autorité à laquelle il ne saurait prétendre par lui-même. »

Quant au livre de Job, il est dit page 816 : « Il est clair que cet ensemble de réflexions témoigne d'un état de la pensée singulièrement avancé, sans compter l'état de la langue et l'état général des connaissances. Rapporter ce poème à une époque antique serait donc commettre un contre-sens des plus étranges. Il n'y a pas non plus de raisons pour le placer dans les temps qui précèdent la captivité ; il convient à une époque telle que le troisième siècle avant notre ère, où l'horizon des Juifs embrassait un cercle de plus en plus étendu. »

On peut voir, par ce rapide exposé, qu'il reste beaucoup à faire à M. Maurice Vernes pour faire disparaître les dissidences qui existent entre ses théories et les données des églises chrétiennes. L'auteur qui avait jusqu'ici marché sur les traces des Reuss et des Wellhausen a voulu briser avec eux et se tracer des voies nouvelles : la tentative n'est vraiment pas heureuse. Il est regrettable qu'il ait dépensé tant de talent et

de science à la défense d'une œuvre insoutenable et mauvaise.

III. *Religions d'Assyrie.* — Les visiteurs du Louvre ont pu admirer, dans la galerie assyrienne, les heureuses découvertes qu'a faites M. de Sarzec à Cleatt-el-Haï, sur les bords du canal qui relie le Tigre et l'Euphrate. Ces trouvailles font l'objet de l'ouvrage que vient de publier M. de Sarzec : *les Découvertes en Chaldée.* Devant la façade du palais de Tello (l'ancienne Sirpoula) on a mis à jour une auge en pierre décorée de reliefs représentant des femmes tenant des vases d'où s'échappe l'eau, peut-être les génies bienfaisants qu'à voulu représenter le sculpteur. La lecture des inscriptions et des cylindres couverts de lettres cunéiformes fournira de nouveaux renseignements sur les religions de la Chaldée.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, (23 octobre 1889). M. Halévy achève la lecture de son mémoire sur la date à laquelle il faut placer l'existence d'Abraham, d'après les indications fournies par la chronologie égypte-babylonienne. Divers auteurs bibliques fournissent des dates partielles dont la somme totale fait remonter l'immigration d'Abraham en Palestine vers l'an 2100 avant l'ère chrétienne. M. Halévy considère que, dans cette question, on peut prendre pour point de départ la date astronomiquement fixée par Thoutmès III, qui a régné de 1503 à 1449. Il résulte de cette date que Hammurabi, qui vivait sept cents ans plus tard, était contemporain d'Abraham en 2100, ce qui est conforme au texte des auteurs bibliques.

M. Oppert fait remarquer que l'argumentation de M. Halévy est basée sur l'identification de Hammurabi et d'Amraphel, et que cette identification ne lui paraît pas fondée.

M. Renan fait observer que les inscriptions sur lesquelles s'appuient M. Halévy et M. Oppert lui paraissent d'une authenticité douteuse, attendu qu'elles ont été trouvées en Égypte et en Phénicie et que, 2.000 ans avant Jésus-Christ, ces deux pays ne devaient guère avoir la connaissance de la langue babylonienne. Dans ce doute, il serait prudent de ne pas trop s'en rapporter aux dates qu'elles renferment.

— Plusieurs savants ayant à leur tête M. Sayce réclament l'existence d'un empire Hittite : ils s'appuient sur la découverte de monuments trouvés en Asie Mineure et en Syrie. Les Hittites ou Hettites ne seraient que les *Quétas* dont nous parlent les monuments égyptiens, et les *Hettim* de la Bible (*Kittim* en assyrien). Ils sont d'origine chananéenne ; c'est à eux qu'Abraham acheta la caverne où devait être ensevelie sa famille. Ils habitaient principalement le nord de la Palestine. Souvent ils furent en guerre avec les Egyptiens. Les inscriptions cunéiformes nous les montrent encore en guerre avec les Assyriens. Les ruines de leur capitale Karkémisch qui succéda à Cadès ont été retrouvées par Skhene en 1874. Comme les Juifs ils furent soumis par les Assyriens. Il reste d'eux de nombreuses inscriptions dont nous ne possédons encore que quelques-unes. Le plus ancien monument n'a été découvert qu'en 1839 : il représente un roi qu'on avait pris pour Sésostris. C'est à peine si on a encore déchiffré quelques caractères de leurs inscriptions. L'écriture est *boustrophédon*, c'est-à-dire qu'on peut lire en deux sens opposés, alternant d'une ligne à la suivante. En 1880 M. Sayce est parvenu à déchiffrer quelques-uns de ces hiéroglyphes à l'aide d'une inscription assyrienne qui les accompagnait. Les noms propres contenus dans cette inscription ont donné aussi la prononciation héttéenne. Les inscriptions trouvées en Galatie et en Lycaonie prouvent l'extension qu'avait prise ce peuple dont on ne soupçonnait pas hier encore l'existence. Le déchiffrement des inscriptions qu'il a laissées nous donnera sur son compte de plus amples détails. Leurs hiéroglyphes ressemblent à ceux des Egyptiens tout en s'articulant différemment et offrant un sens différent. Quelques-uns de ces hiéroglyphes sont gravés sur des rochers de grande dimension : on a cru y reconnaître toute une armée de prêtres et de dieux. Cette civilisation hittite aurait disparu sous les coups des Assyriens surtout, sans laisser aucune trace. D'autres savants, entre autres M. Oppert, élèvent des doutes très sérieux sur l'existence de ce peuple. Après la lecture du rapport fait par M. Amélineau sur ce sujet le vœu a été émis, au congrès d'ethnographie de Paris, qu'une commission spéciale serait envoyée,

chargée d'étudier les monuments dits Hittites de l'Asie Mineure, en les comparant aux monuments égyptiens et assyriens ayant trait à la question.

A l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 18 mai 1889, M. Menant a commencé la lecture d'un mémoire sur les inscriptions de Hamath. Il fait connaître les monuments dont la découverte en Asie Mineure a révélé l'importance du peuple Hittite entre le XVIe et VIIIe siècle avant notre ère. La puissance de ces Hittites fut détruite par Sargon, roi d'Assyrie, après la prise de Karkemish en 717 av. J.-C. M. Menant signale les travaux de MM. Hayes, Ward, Sayce et Wright relatifs aux inscriptions hittites. Il n'est malheureusement pas encore possible de les déchiffrer.

— M. Brandt pasteur protestant de Hollande a choisi pour objet de ses études la religion des Mandéens ou Sabéens dont l'origine est si obscure. Faut-il voir en eux des disciples de Jean-Baptiste transformés par le gnosticisme, des Elkésaïtes ou des Çâbiens du Quoran? Les opinions sont partagées. M. Brandt essaie de porter un peu de lumière au milieu de ces ténèbres. Il dépouille tous les monuments mandéens, la *gensa* en particulier et croit retrouver dans cette religion l'influence des éléments babyloniens ou des éléments du parsisme. M. Brandt a pu consulter pour son travail *les Études sur la religion des Soubbas ou Sabéens*, de M. Siouffi qui nous a fait connaître l'état actuel des Mandéens, leurs rites et leurs croyances.

IV. *Religions de l'Inde.* — Après le jugement de M. Sénart sur le bouddhisme, et sur les essais tentés pour l'acclimater en Europe, voici celui d'un autre maître en indianisme M. Barth :

« Il y aurait de l'affectation à ne pas dire quelques mots d'une littérature d'une tout autre espèce, aux allures de plus en plus envahissantes et cosmopolites, qui se prétend des droits sur ce même domaine, je veux parler de celle du néo-bouddhisme, ou, pour l'appeler des noms qu'il préfère, du théosophisme ou occultisme. Dans l'Inde même, malgré les

adhésions nouvelles qu'enregistrent ses statistiques, la secte parait avoir de la peine à se remettre de la déconfiture retentissante de quelques-uns de ses fondateurs. Elle vit pourtant; elle vient de fêter son 13e anniversaire, et son principal organe en est au 10e volume. Mais les affaires n'ont pas marché sans compromis. Il a fallu faire accueil aux prétentions les plus ridicules de l'illuminisme hindou, aux excentricités des éléments extrêmes de l'*Aryasamây*, même à l'agitation politique du *National Congress Movement*. Tout cela additionné de bouddhisme forme une étrange macédoine. La situation de la secte vis a vis du christianisme est aussi devenue plus agressive, et c'est avec le dessein avoué d'y faire campagne contre les missions chrétiennes, que le grand maître, le colonel Olcott, vient de partir pour le Japon. En somme, à Madras et sur le continent en général, les adeptes paraissent apprendre à leurs dépens qu'il n'est pas facile de faire revivre ce qui est bien mort. Leur situation est autre à Ceylan où le bouddhisme est resté vivant et où ils ont trouvé jusqu'ici de l'appui auprès des membres éclairés du clergé. Ils viennent d'y créer un nouveau journal hebdomadaire rédigé en anglais, qui, en conformité avec son titre, est nettement bouddhiste et hostile au christianisme. On y examine par exemple s'il est loisible au fidèle de prendre part aux réjouissances du *christmas* et du jour de l'an, et la réponse est un veto. Les indigènes sont là dans leur rôle. En lisant ces discussions où la doctrine du Karma est expliquée par le mesmérisme et par la photographie, et où les dernières spéculations de la science européenne sont maniées par des gens qui, visiblement, en ignorent l'alphabet, on se dit bien qu'ils pourraient mieux employer leur temps; mais on voit aussi qu'ils pourraient l'employer plus mal, et on se sent pris de sympathie pour ces intelligences ouvertes et forcément désorientées au conflit de tant d'idées nouvelles. Ce qui se comprend moins bien c'est ce que viennent faire là les Européens. Mais ce qui ne se comprend pas du tout, c'est la prétention d'importer tout cela chez nous. On a beau débarrasser le bouddhisme de son immense bagage de niaiseries, et, en le soumettant à une

pression convenable, le réduire à une sorte de positivisme mystique, il faut une incroyable capacité d'illusion pour prétendre en tirer la moindre chose qui soit à notre usage. Et pourtant la tentative se fait sous nos yeux et même avec un certain succès, en Angleterre, en Allemagne, en France, en Amérique et, sans doute, ailleurs encore. Je n'essaierai même pas de faire la bibliographie de cette littérature ou, la part une fois faite de la naïveté et de la mystification, il reste bien peu de chose. Mais je dois rappeler du moins l'article que l'héritier d'un grand nom, que je ne puis ranger parmi les naïfs, à fait à ce sujet dans un recueil où de pareilles questions ne se traitent pas d'ordinaire au point de vue de l'apologie et d'un prosélytisme à peine déguisé. (*Revue des Deux-Mondes. Le bouddhisme en Occident. — Emile Burnouf*, 15 *juillet* 1888).— L'article a été ici même l'objet d'une appréciation à la quelle je souscris entièrement. La partie rétrospective en est faible et sans critique : quant à la question actuelle, on se demande comment l'auteur a pu ne pas reculer devant l'épaisse atmosphère de crédulité et de charlatanerie qui l'enveloppe. Il parait être complètement à l'abri de ce sentiment d'aversion qu'inspire le spectacle de la manie même inoffensive et respectable. Il donne de bons conseils à ces Çramanas d'Occident ; il leur signale les diverses catégories de mal-intentionnés qui pourraient leur faire obstacle ; il n'en oublie qu'une, mais qui, espérons-le, à elle seule vaudra toutes les autres prises ensemble, celles des gens qui n'aiment pas qu'on leur fasse des contes à dormir debout (1). »

— Le même *Bulletin des religions de l'Inde* nous donne les détails suivants sur le jainisme :

Le jainisme est frère du bouddhisme, mais tandis que ce dernier compte ses adhérents par centaines de millions, le premier ne forme qu'une secte relativement peu nombreuse. Le jainisme a eu cependant son éclat et exercé son influence sur les mœurs profondes de l'indouisme. Il est encore vivant et est représenté par des communautés florissantes. Cette

(1) Bulletin des religions de l'Inde. A. Barth.

secte a été le sujet de nombreux travaux parmi lesquels ceux de M. Jacobi occupent le premier rang. M. Jacobi, tout en reconnaissant un caractère légendaire à la vie du fondateur de Mâhâvira, accepte le fond de sa biographie. Il y voit un ensemble de souvenirs réels, dignes de confiance jusque dans le détail et indépendants de la biographie similaire du Buddha. M. Barth est d'un sentiment opposé. « Pour moi, dit-il, les deux biographies sont sortis du même moule ; l'une est la réplique de l'autre. » M. Barth se sépare encore de M. Jacobi sur un autre point, sur l'autorité que ce dernier accorde à la tradition des Jainas pour les premiers siècles. La plupart des religions, dit-il, paraissent à première vue avoir conservé des souvenirs vifs et persistants de leurs origines. Ces souvenirs sont pourtants rarement exacts et, d'ordinaire, c'est longtemps après que s'est fixée la légende. Rien ne prouve que celle des Jainas fasse exception.

— M. Goblet d'Alviella tire de l'étude qu'il vient de publier sur la croix gammée ou Svastika, la conclusion suivante : « En réalité le monde ancien pourrait se partager en deux zones, caractérisées, l'une, par la présence de la croix gammée, l'autre, par celle du globe ailé ainsi que de la croix ansée ; et c'est à peine si ces deux provinces symboliques se pénètrent sur quelque point de leur frontière, à Chypre, à Rhodes, en Asie-Mineure, en Libye. La première se rattache à la civilisation grecque, la seconde à la culture égypto-babylonienne. Quant à l'Inde, tout, jusqu'à présent, porte à croire que le *Svastika* s'y est introduit de la Grèce ou de l'Asie-Mineure par des voies encore ignorées. »

— Bergaigne avait émis dans sa savante étude du Rig-Véda des vues nouvelles sur la nature de ces hymnes. M. Paul Regnaud les résume en ces termes :

« On sait que, d'après lui, toute l'ancienne poétique du Rig-Véda est illusoire. Là où les premiers exégètes européens s'accordaient à voir des effusions lyriques provoqués, chez les Linus et les Orphées de l'Inde aryenne, par les grands phénomènes de la nature, il ne voulut retrouver qu'un recueil de formes religieuses ou de prières dans un style bizarre, à

l'usage d'un culte déjà tout organisé, une sorte de rituel ou d'antiphonaire servant à des rites déterminés et dont l'ensemble constituait dès lors une religion. En les résumant de cette façon, j'accuse peut-être le relief des idées de Bergaigne avec un peu plus de saillie qu'il ne l'a fait lui-même; mais c'est généralement ainsi que ses vues ont été interprétées, et je me hâte de dire qu'il me semble difficile qu'elles n'entraînent pas l'adhésion de tous, du moins en ce qui concerne l'objet prochain des hymnes et leur emploi. Il est évident qu'ils étaient destinés au sacrifice, qu'ils ont été marqués pour lui et qu'il n'y a rien de spontané dans le sentiment qui les a dictés, ni rien de vague dans le but que poursuivaient leurs auteurs (1). »

— Si le congrès des Orientalistes de Stockholm n'a pas, faute d'organisation préalable, tenu les promesses qu'il avait faites, il a été honoré cependant de la présence de nombreux savants et de la présentation d'ouvrages importants. M. Max Müller entre autres, y a présenté le premier volume de la nouvelle édition du Rig-Véda dont le texte a été établi d'après des manuscrits nouveaux.

— La maison Trübner, vient de publier les deux derniers volumes de la première traduction anglaise du Rig-Véda entreprise par Wilson en 1850.

— La maison anglaise George Redway s'est fait une spécialité des publications du bouddhisme ésotérique. Signalons le *Buddhist catechim*, ou catéchisme bouddhiste par Subhadra Bikshu ; *The indian religions* de M. Hargraxe Jennings. Mme Blavatsky va publier à son tour, par les soins de la « Théosophical publishing Company », deux ouvrages intitulés : *The key to theosophy* et *The voice of the silence*.

— Parmi ces religions que l'on étudie trop souvent avec des arrière-pensées antireligieuses plus ou moins visibles, écrit M. Emmanuel Cosquin, il en est une qui, à l'heure qu'il est, en Angleterre particulièrement, est l'objet, dans un certain monde, d'une admiration quasi attendrie. « Des gens dont

(1) *Rev. de l'hist. des relig.* Mai-juin 1888.

la culture intellectuelle s'est faite à aussi bon marché que possible, dit la *Saturday Review*, dans un spirituel article, trouvent que le christianisme n'est pas assez bon pour eux, ou qu'il est trop connu, trop banal, et ils jettent des regards de tendresse du côté du bouddhisme. Le Bouddha ne s'est pas donné comme ayant rien de surnaturel; il n'a pas même insisté sur ce minimum théologique d'un Dieu; et malgré cela, il a parlé sagement, et dans les rues, qui plus est! Aussi des dames avancées lisent-elles la *Lumière de l'Asie* (un poème anglais en l'honneur du Bouddha), et elles ont quelque peu l'idée de donner à leur progéniture une éducation fondée sur un mélange éclectique de bouddhisme et de romans théologiques. »

Sur cet enthousiasme tout d'imagination, un livre d'un orientaliste anglais, sir Monier Williams, qui vient de paraître, produira l'effet d'une douche froide, — du moins s'il reste encore quelque bon sens dans toutes ces têtes exaltées. Sir Monier Williams connaît, comme pas un, le bouddhisme; non seulement les documents dont il se sert ne sont jamais de seconde main, mais, ayant vécu dans l'Inde, il est familier avec les habitudes d'esprit du pays qui fut le berceau des doctrines du Bouddha.

Le savant auteur se plaint, avec raison, de voir les écrivains de revues, conférenciers, etc., ajouter chaque jour à cette masse d'idées vagues et d'erreurs souvent grossières répandues, même parmi les hommes instruits, au sujet du bouddhisme.

Après avoir montré que le bouddhisme n'est pas une religion au sens propre du mot, qu'il a subi de profondes altérations par son contact avec les autres religions, M. E. Cosquin ajoute:

« Après cela, que l'on vienne, tant qu'on voudra, rapprocher le religieux chrétien de l'ascète, du moine bouddhiste l'homme de bon sens répondra avec M. Laboulaye : « Sans doute la ressemblance extérieure est grande entre les ascètes bouddhistes et les premiers moines d'Égypte; il faut reconnaître néanmoins qu'elle ne dépasse point la surface; au fond, il n'y a rien de commun entre l'ermite qui soupire après

la vie éternelle en Jésus-Christ et le bouddhiste qui n'a d'autre espoir qu'un vague anéantissement. »

Et l'on conclura, avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans son livre sur le Bouddha : « Malgré des ressemblances parfois spécieuses (avec le christianisme), le bouddhisme n'est qu'un long tissu de contradictions ; et ce n'est pas le calomnier que de dire qu'à le bien regarder, c'est un spiritualisme sans âme, une vertu sans devoir, une morale sans liberté, une charité sans amour, un monde sans nature et sans Dieu. Que pourrions-nous tirer de pareils enseignements ? Et que de choses il nous faudrait oublier pour en devenir les aveugles disciples ! Que de degrés il nous faudrait descendre dans l'échelle des peuples et de la civilisation ! Le seul mais immense service que le bouddhisme puisse nous rendre, c'est, par son triste contraste, de nous faire apprécier mieux encore la valeur inestimable de nos croyances, en nous montrant tout ce qu'il en coûte à l'humanité qui ne les partage point (1). »

V. *Religions grecque et romaine.* — M. Jeffroy analyse dans le *Journal des Savants* (août 1889) le livre de M. Lacour-Gayet : *Antonin le Pieux et son temps.* Il trace d'après l'auteur le tableau de l'état religieux de l'empire romain au milieu du IIe siècle : Cette société, dit-il, est visiblement agitée par un grand mouvement religieux qui ne fait que commencer et qui aura tout son essor au temps des Sévère. Antonin s'acquitte avec une exactitude scrupuleuse et convaincue des droits qui lui incombent comme grand pontife et chef des grands collèges sacerdotaux. Un buste du Louvre bien connu le représente la tête couverte d'un pan de sa toge, avec les deux épis de blé attachés de bandelettes de laine qui formaient la couronne du prêtre Arvale accomplissant le sacrifice. Avec une piété mêlée de patriotisme, il célèbre encore les vieilles traditions italiques, les premiers souvenirs de Rome. La religion nationale, à mesure que Rome grandissait par la conquête, s'est ouverte aux dieux étrangers : elle n'en veut maintenant servir aucun, pas

(1) *Moniteur universel* 7 septembre 1889.

plus qu'elle ne répudie la diversité, plus apparente que réelle, des croyances dont elle s'est insensiblement formée. Les plus anciennes de ces croyances remontent au berceau de la race ; elles n'ont fait que se modifier dans la forme en se communiquant à tous ces peuples de pareille origine que Rome a fini par réunir et absorber en elle. Le culte des morts subsiste; l'Etat continue de nourrir les poulets sacrés. Enée, Romulus, les Pénates, la Fortune, Hercule, Diane sont toujours respectés. Seulement le Jupiter Capitolin, très bon et très grand, a dû partager son honneur et son nom même avec une foule de jupiters locaux que les légions ont recueillis aux frontières, et l'Olympe italo-grec s'est finalement ouvert à des cultes orientaux qui lui avaient répugné d'abord : c'est sous le règne d'Antonin que s'éleva à Héliopolis en Syrie le temple de Baal, et que le Bélus de Palmyre vint s'établir aux portes de Rome. Antonin lui-même construit un sanctuaire de Mithra dans la ville d'Ostie que visitent chaque année tant d'orientaux. Mais ce sont les dieux égyptiens surtout, Osiris, Isis, Sérapis, qui exercent dans Rome un empire considérable.

Le progrès des études démontre chaque jour davantage quelle profonde influence la culture égyptienne a exercé sur le monde classique. La plus ancienne des religions païennes avait donc encore une force secrète, un séduisant mystère, capable d'attirer les âmes inquiètes.

Dans un temps où le syncrétisme religieux, œuvre de siècles, dirigeait les esprits vers la recherche du Dieu unique supérieur, Isis apparaissait plus finalement encore, ce semble, que le Jupiter classique comme résumant en soi les forces redoutées ou invoquées par l'homme : jamais cependant la superstition, la foi aux prodiges, à l'astrologie, à la sorcellerie, aux songes, à la magie, aux initiations, aux oracles, aux fourberies grossières, aux illusions choquantes, n'avaient autant dominé les esprits. C'est, d'une part, Pérégrinus, le philosophe cynique, qui meurt volontairement à Olympie sur un bûcher, pour imiter le dieu Hercule, patron de la secte. On sait l'incroyable succès de l'effronté Alexandre d'Abonoteichos : toute une partie de la haute société romaine fit le

voyage d'Orient pour aller consulter son serpent Glycon, prétendu oracle d'Esculape. Alexandrie, Athènes, Rome étaient devenus des Babels où fourmillaient une étrange multitude de charlatans, d'illuminés et de prétendus prophètes.

M. Lacour-Gayet examine ensuite la question délicate et complexe des facilités et des obstacles qu'un tel état intellectuel et moral offrait au christianisme.

— Un savant rapport a été lu sur les Mystères de l'ancienne Grèce par M. Pierre Paris au dernier congrès d'ethnographie tenu au Trocadéro. L'auteur a résumé d'abord les différentes opinions sur la nature et l'origine de ces mystères dont ceux d'Eleusis sont le type. Il pencherait à y voir un reste des vieux cultes pélasgiques perpétués par certaines familles et tenus secrets. On les célébrait dans des endroits écartés, dans des grottes profondes. Ils avaient pour objet les divinités de la terre. On y représentait la mort et la résurrection de la nature symbole de la mort et de la résurrection personnelle. La retraite dans laquelle doivent s'opérer ces mystères donna l'idée d'exiger une invitation pour y prendre part. Plus tard, au VIe siècle, quand les vieilles idées religieuses de la Grèce furent ébranlées par la philosophie naissante, on chercha dans ces mystères les traces d'une doctrine plus ancienne et plus élevée; ces anciens cultes s'altérèrent à leur tour au contact des autres cultes. Leur influence se serait exercée jusque sur le christianisme qui lui aurait emprunté plus d'une forme rituelle.

— M. André Berthelot, dans un travail lu au dernier congrès d'ethnographie, a cherché à dégager l'ancienne religion romaine des éléments étrusques et grecs qui s'y sont mêlés dans la suite. Ce triage offre de grandes difficultés; l'analogie des cultes de la cité et des traditions italiques laissent entrevoir à l'origine une religion champêtre, à caractère peu élevé, avant les savantes et brillantes additions de l'Etrurie et de la Grèce.

— Après l'étude sur les pontifes à Rome d'Auguste à Aurélien, publiée dans les *Breslauer philologische Abhandlungen*, *III*, M. Paul Habel s'occupe de l'introduction du culte du Soleil à Rome. D'après lui le *Deus sol invictus* que l'empereur Auré-

lien introduisit à Rome, et qui n'est que le Mithra des Perses, diffère du même dieu introduit par Elagabal qui était d'origine syrienne. M. P. Habel résume ensuite les quelques renseignements que nous possédons sur les *Pontifices solis*.

VI. — *Religion des Scandinaves*, — Dans le *Journal des Savants* (octobre 1889), M. Michel Bréal rend compte des Etudes de M. Sophus Bugge sur la formation de la mythologie du Nord et partage la théorie de l'éminent professeur de Christiania. M. Bugge croit avoir reconnu que les légendes relatives aux dieux et aux héros du Nord portent la trace d'une influence gréco-latine, et que les vieux récits de l'Edda son déjà mêlés de souvenirs plus ou moins déformés de Rome et de la Grèce. Ainsi le dieu Thorr présente dans son histoire quelques épisodes qui ont l'air d'être empruntés à Jupiter et à Hercule ; la déesse Freyja semble devoir une partie de sa légende à Vénus ; le héros Baldr reproduit plusieurs traits de la vie d'Achille. Les mythologues n'étaient pas sans avoir reconnu quelques-unes de ces ressemblances, on les mettait sur le compte d'une parenté primitive, on en reportait l'origine au temps de l'unité de la race indo-européenne. M. Bugge, sans nier l'antiquité de certains dieux et de certains héros scandinaves, croit que l'état où nous est parvenue la mythologie norroise est un état récent et mélangé. Bien plus, M. Bugge constate des influences chrétiennes. L'histoire du Christ se reflète dans diverses parties de la légende de Baldr ; le dieu malfaisant Loki rappelle par plusieurs de ses actes le Lucifer chrétien ; le frêne Yggdrasill, qui couvre les trois mondes, est une image plus confuse et un amalgame de l'arbre de vie et de la croix. Le serpent du Midgard a pris pour lui quelques légendes de Leviathan, etc. La mythologie scandinave a donc puisé aux deux sources. Il est même arrivé qu'un seul et même personnage ait réuni en soi le sacré et le profane. Ainsi l'histoire de Baldr contient des épisodes empruntés au Christ et à Achille. Pour M. Bugge, la poésie mythique et hébraïque du Nord n'est pas plus ancienne que le XIe siècle de l'ère chrétienne.

— Le Dr Michalowski a lu au dernier congrès d'ethnographie

une étude sur l'ancienne religion slave. Sa théorie sur l'origine de la race slave est nouvelle et sujette à contradiction. Il la fait venir de l'Asie, couvrant de ses ramifications l'Europe occidentale et centrale. Plus tard elle aurait été coupée en deux par les Germains qui en auraient repoussé une partie dans la Gaule. M. Michalowski a résumé dans son travail les rares documents que nous possédons sur l'ancienne religion slave.

VII. — *Mythologie comparée et Folk-lore.* — Le premier congrès international des traditions populaires a été tenu au Palais du Trocadéro, à Paris, pendant l'Exposition de 1889. M. le président Charles Ploix a lu, comme discours d'ouverture, une étude sur les documents que le folk-lore fournit notamment aux sciences historiques. Il demande, en terminant, un classement universel et uniforme de toutes les matières formant l'ensemble du folk-lore.

Plusieurs savants rapports ont été présentés. Nous citerons en premier lieu celui de M. Emmanuel Cosquin.

Le savant conférencier réfute la théorie de M. Lang qui attribue surtout, à l'identité de l'imagination humaine et de ses procédés chez les peuples divers, la ressemblance qui existe entre leurs cycles respectifs de contes et de légendes. C'est surtout par la commune origine et par la transmission progressive des traditions populaires que M. Cosquin persiste à expliquer cette ressemblance. Sans nier l'ingéniosité et la valeur relative des considérations psychologiques formulées par M. Lang, M. Cosquin ne leur trouve pas un caractère assez probant dans l'espèce. Evitant les hypothèses et ne s'appuyant que sur des faits acquis, il reste sur le solide terrain de l'histoire. Il reproche à M. Lang son argumentation *a priori*, son penchant pour les déductions abstraites, et un parti pris de tout généraliser qui parfois lui ferait négliger le trait caractéristique déterminant l'origine particulière d'un thème traditionnel.

M. Kaarle Krohn a exposé la méthode folk-loriste de feu M. Charles Krohn, son père. Cette méthode repousse ce qu'il y a d'absolu et d'exclusif dans la théorie des frères Grimm qui

considère les contes populaires comme un résidu des anciens mythes, notamment des mythes solaires, dans la théorie de M. Benfey qui dérive tous ces contes de certaines rédactions littéraires, dans la théorie de M. Cosquin qui cantonne les thèmes originels de la légende dans un certain temps et un certain pays (Inde primitive), enfin dans la théorie de M. Lang qui attribue à la tradition des origines multiples et indépendantes chez les peuples divers, ayant inventé des fables semblables en vertu de semblables facultés imaginatives. Sans aucun parti pris, sans aucun préjugé systématique, M. Krohn estime que la tradition est le bien commun de l'humanité, et qu'elle représente en somme le travail continu de l'imagination humaine en tous temps et en tous lieux, travail extrêmement complexe, travail sans cesse modifié par toutes sortes d'influences variables. M. Krohn soumet les contes populaires à une analyse comparée, dans leur ordre historique ou géographique. Il tâche de rétablir ainsi le thème originel de chaque légende dans sa forme primitive la plus pure. Alors seulement on peut comprendre la signification réelle ou symbolique de la légende et ses rapports avec les mœurs, les usages, ou l'histoire des nations. Ensuite, en étudiant les variations issues du thème primordial, on peut ramener le travail imaginatif qui crée ces variations à quelques lois sûres et peu nombreuses, telles que : multiplications des faits, des choses ou des personnes, surtout par les nombres 3, 5, 7 ; fusion de deux ou plusieurs thèmes ; omission de circonstances ; adaptation spéciale d'un épisode ; anthropomorphisme, zoomorphisme, etc... On trouve dans une pareille étude des preuves certaines de l'influence intellectuelle des peuples les uns sur les autres ; on acquiert les plus précieux documents sur les facultés et les procédés de la nature humaine.

2° M. Kaarle Krohn a fait au Congrès une autre communication concernant « la littérature orale en Finlande dans ces dix dernières années. » Avec l'assistance des personnalités les plus diverses, paysans, artisans, maîtres d'école, marchands, professeurs, colporteurs, pasteurs, officiers, la Société de littérature finnoise a réuni, dans cette période, plus de cent mille

documents de folk-lore : chants épiques, lyriques ou magiques, contes, énigmes, proverbes, mélodies, etc...

M. Kaarle Krohn fait un don gracieux de vingt-quatre volumes sur les traditions de la Finlande. (Voir *la tradition* 15 août 1888).

M. Ch. Godfrey Leland, président de la *Gypsylore society* à Edimbourg a traité de l'influence des Tsiganes sur le folk-lore européen, leur science noire, leurs superstitions, leur rites. — Pour ces peuplades, toutes les maladies sont des diables incarnés qu'on chasse par le bruit du tambour ou par des formules d'exorcisme L'ensemble de leurs pratiques superstitieuses rappelle la magie chaldéenne. — M. Leland espère que le premier Congrès international des Traditions populaires marquera une date mémorable et portera les plus précieux résultats.

M. Jean Fleury, de l'Université de Saint-Pétersbourg, a traité du folk-lore russe. Le peuple russe est resté le plus superstitieux des peuples. Il invoque encore ses anciens dieux Koliada, Ovsen, Dido, Ludo, Péroun ; il a les recettes les plus variées pour connaître la destinée des individus. Il se croit entouré d'une multitude d'êtres invisibles qu'il faut apaiser, pour ne pas encourir leur colère. Plusieurs fêtes qu'il célèbre encore, celle des sapins à Noël, celle des bouleaux, semblent une survivance du culte antique des arbres.

M. Michel Zmirgrodzki fait l'histoire des Svastikas, avec nombreuses planches illustratives. Les Svastikas sont des motifs antiques d'ornementation, en croix, en grecques et en volutes. Ces motifs peuvent sembler des symboles religieux d'origine aryenne. Question fort curieuse, et qu'on a déjà débattue sous cette rubrique : *Le signe de la croix avant Jésus-Christ.*

M. de Varigny a traité de certains mythes bibliques et chaldéens dans l'archipel d'Hawaï. Ces mythes ont rapport à la création, au déluge, aux patriarches, au culte du serpent, à celui du soleil et de la lune, à l'eau lustrale, à la circoncision, à la consécration par le tabou, etc. La race polynésienne, à laquelle appartiennent les habitants d'Hawaï, semble une fusion de peuple arabes, aryens et dravidiens.

Citons encore les rapports suivants : 1° Origines bouddhiques du Dit de l'Empereur Constant et leurs traces dans le folk-lore slave (M. Michel Dragomanoc, rapporteur). — 2° Valeur esthétique et fonction sociale de la tradition, (M. Emile Blemont, rapporteur). — 3° Etude sur les traditions de l'Esthonie où M. J. Hurt a recueilli en un an plus de 9,000 chansons et 11,000 contes populaires (M. Henry Carnoy, rapporteur). — 4° Le rôle des monstres cynocéphales dans la légende (M. Henri Cordier, rapporteur). — 5° Littérature orale en France de 1789 à 1889 ; origine et développement des études traditionnistes (M. Paul Sébillot, rapporteur).

Deux commissions spéciales avaient été nommées pour discuter les questions relatives aux Musées d'Art populaire et à la classification du folk-lore.

Le Congrès, sur le rapport de la Commission des Musées d'Art populaire, et constatant avec satisfaction l'existence actuelle de plusieurs collections ethnographiques ou le folk-lore se trouve représenté, notamment à Stockholm, Christiana, Helsingfors, La Haye, Moscou, Paris, a exprimé le vœu que l'institution des Musées d'art populaire se développe et se généralise dans tous les pays, que des relations internationales s'établissent à cet effet entre les sociétés folk-loristes, et que des Catalogues soient rédigés pour être échangés, traduits, comparés, fondus ensemble, aux divers centres de culture des Traditions populaires.

Le Congrès, d'autre part, a arrêté les principes d'une classification complète, avec tables analytiques, des traditions et objets traditionnels, afin qu'il soit dressé un inventaire méthodique et universel du folk-lore.

— Une nouvelle société de folk-lore s'est fondée à Liège, sous la présidence de M. G. Monseur. Elle vient de publier à 20.000 exemplaires une série de feuilles volantes, envoyées par les journaux de campagne, avec un questionnaire, demandant aux lecteurs les communications qu'ils auraient à faire sur les traditions locales, se rapportant au folk-lore.

BIBLIOGRAPHIE

I

ETUDES SUR LA RELIGION ROMAINE ET LE MOYEN-AGE ORIENTAL PAR EDOUARD SAYOUS, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BESANÇON. (Ernest Leroux).

Les études impartiales d'histoire des religions sont rares à notre époque ; aussi sommes-nous heureux de signaler l'intéressant et savant ouvrage de M. Sayous. Il se compose d'une série de fragments détachés qui tous se rapportent par un certain côté à l'histoire religieuse de l'humanité. Le premier et le plus important de ces travaux est intitulé : *Histoire de la religion romaine pendant les guerres puniques.* Il contient une description savante de cette étrange foi des Romains qui se confondait presque avec le patriotisme et se contentait, à la place de la vie future, de l'immortalité de la cité Romaine. L'institution du culte de certaines divinités nouvelles, tel que celui de Vénus Erycine auquel se rattache la légende d'Enée, les premières apparitions d'une philosophie incrédule, la réaction religieuse qui suivit la défaite de Trazimène, sont racontés avec une érudition pleine d'exactitude rendue attrayante par la vivacité du récit.

La production de dieux nouveaux par la vieille religion romaine, la cessation de cette production, l'entrée sur la scène des divinités grecques, apportent à la théorie de la formation des religions de précieux renseignements.

Le taurobole est le sujet d'un second opuscule plus court,

mais qui contient à peu près tout ce qu'on peut savoir sur ce rit étrange qui fut un des moyens employés par le paganisme mourant pour lutter contre l'idée chrétienne de la régénération baptismale et de l'expiation du calvaire.

Le travail suivant intitulé : *Les idées musulmanes sur le Christianisme* (reproduction développée sur certaines points d'une brochure déjà publiée sous ce titre : *Jésus-Christ d'après Mahomet*), contient une part de renseignements précieux sur le sujet peu étudié jusqu'à présent des sources de la doctrine de Mahomet. C'est dans ce Recueil que j'ai puisé une grande partie des renseignements qui m'ont été nécessaires pour la rédaction des articles que j'ai publiés dans cette revue sur les Origines de l'Islamisme.

Les trois autres fragments réunis dans le volume et intitulés : « *Essai de l'introduction de l'Europe Slave et Finnoise dans la chrétienté.* » « *Les Bulgares et les Croisés français de Constantinople et Innocent III* » et aussi « *Le cardinal Buonvisi et la croisade de Bude* » nous transportent dans une toute autre région de l'histoire religieuse. Ils nous apprennent les circonstances qui ont fait que la Russie a reçu la foi de l'église byzantine tandis que d'autres peuples slaves l'ont reçue de Rome. Ils nous montrent comment l'ambition des croisés maîtres de Constantinople a laissé échapper l'occasion d'assurer à l'église catholique l'appui de la nation bulgare ; nous y voyons aussi les derniers efforts de l'Islamisme contre la chrétienté, et l'echec final de cet ennemi séculaire de notre foi et de notre civilisation. M. Sayous met à la portée du public toute une série de faits et de renseignements qui n'étaient connus que des rares érudits qui ont choisi pour province le moyen-âge oriental. Il parcourt ces régions peu explorées comme un homme qui y a longtemps séjourné. Seul l'auteur et l'histoire générale des Hongrois était capable d'entreprendre une telle œuvre.

L'un des grands mérites de cet ouvrage, c'est l'impartialité consciencieuse et le jugement sûr de l'auteur, ainsi que la tendresse avec laquelle il reconnaît le caractère sa-

lutaire de la civilisation chrétienne, traitant avec le mépris qu'elles méritent les tentatives des rationalistes de mettre le Coran au niveau de l'Evangile. Cette même impartialité a porté M. Sayous, bien que protestant, à rendre hommage au génie d'Innocent III, à ne pas méconnaître les avantages qui seraient résultés de l'union des Eglises Orientales avec l'Eglise Romaine et à mettre en lumière les vertus et la sagesse politique du cardinal Buonvisi, nonce apostolique auprès de la Cour de Vienne.

L'ouvrage de M. Sayous nous paraît devoir trouver sa place dans la bibliothèque de tous ceux qui étudient l'histoire des religions.

ABBÉ DE BROGLIE.

HISTOIRE DES TROIS PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE. — L'ANCIEN MONDE ET LE CHRISTIANISME. — De Pressensé. — Paris, Fischbacher.

Deux éditions de ce livre avaient déjà paru. La troisième, qui vient de voir le jour, est une refonte qui fait de cette étude presque un nouveau travail. Le premier volume est consacré aux religions de l'ancien monde et nous intéresse, par conséquent, d'une manière plus particulière. M. de Pressensé repousse l'hypothèse de M. Havet, qui ne voit dans le christianisme que de syncrétisme du judaïsme et de l'hellénisme. L'auteur qui appartient à l'école protestante libérale juge trop souvent les faits à son point de vue dogmatique. Nous ne saurions partager en particulier sa manière de voir sur le surnaturel, quoiqu'il admette la possibilité du miracle. Le commencement de son deuxième volume donne un résumé de tous les travaux récents sur l'origine du christianisme que l'on pourra consulter avec fruit.

PERSÉE. — L'ÉVOLUTION D'UNE LÉGENDE. — Jodin. — Paris, Dupont, 1889.

M. Henry Carnoy apprécie avec une juste sévérité ce tra-

vail dans *la Tradition* (n° décembre 1889), tout en rendant hommage à l'érudition de l'auteur. M. Jodin est un des fidèles de l'école mythologique. « Se basant sur les noms des personnages du récit de Simonide et d'Ovide (*Métam. IV*), il a voulu trouver dans la Légende de Persée un mythe, une allégorie qui ne serait rien moins qu'une page d'histoire de l'ancienne Egypte. « Les peuples anciens, dit M. Jodin, ont attribué à un Dieu ou à un héros national unique l'honneur des expéditions militaires qu'ils avaient faites en Afrique pendant plusieurs siècles. » Ce héros, c'est « Melkarth chez les Phéniciens, Horus chez les Egyptiens, Persée chez les Grecs. » Persée est donc un... « mythe solaire », bien entendu. Comme c'est beau, tout de même, la mythologie comparée maxmullérienne !... Et voyez. « *Acrisius* rappelle l'hébreu *khar'sah,* soleil, et le grec χρυσός, or, métal solaire. » Persée sort des eaux pour revenir à la vie; n'est-ce pas « le *Soleil levant* sortant des eaux » ...!

Le livre de job. — Gaon Saadia. — Cohn, Altona, 1889.

M. Cohn vient de publier la version arabe de l'ancien testament par Gaon Saadia, au xe siècle de notre ère, avec le commentaire arabe qui l'accompagne. Le traducteur a complété ainsi les travaux de Dukes et Ewald, qui avaient déjà publié des parties de la version et du commentaire; il a de plus corrigé cette première publication fautive en plus d'un endroit. M. Cohn a pu se servir pour cette publication de deux nouveaux manuscrits acquis, l'un par la bibliothèque de Berlin, l'autre par celle d'Oxford.

Islam ou christianisme. — de Bunsen. — Londres, Trübner.

D'après M. de Bunsen, le Coran n'est qu'un emprunt fait aux sectes chrétiennes, particulièrement aux Ebionites. C'est par ces derniers que fut élevé Mahomet ; il y trouva la doctrine de Jésus dans toute sa pureté. Saint Paul, d'après l'auteur, altéra plus tard la pureté de cette doctrine

en y mêlant des données esséniennes et bouddhistes. M. de Bunsen trouve dans le Coran, expliqué et commenté à sa façon, tout ce qui est nécessaire pour régénérer la société musulmane. Ce qu'il faut le plus redouter pour elle, c'est l'influence aussi ignorante qu'intolérante des missionnaires. Rien ne manque à ce livre, dit la *Revue critique* (2 décembre 1889) : hypothèses sans fondement, ignorance des textes originaux, rapprochements sans preuves, conclusions forcées.

Congrès scientifique international des catholiques tenu à Paris du 8 au 13 avril 1888. Paris, bureaux des *annales de philosophie chrétienne*. — 1889, 2 vol. in-8° de CXXIII-452 800 pages, 15 fr.

Nous avons signalé plus d'une fois déjà les travaux de ce congrès réuni à Paris, grâce à l'initiative de Mgr d'Hulst et approuvé par un bref du pape du 20 mai 1887. La publication de ses travaux vient d'être terminée. Nous signalerons seulement ici les plus importante et qui se rapportent à notre sujet, parmi ceux que nous n'avons pas déjà mentionnés : 1° *Les influences étrangères exercées sur la religion de l'ancienne Égypte*, par M. F. Robiou, 2° *la traduction et le commentaire d'un petit rituel magique conservé sur une lexique de la bibliothèque d'Assurbanipal*, par M. l'abbé Loisy, 3° *Un mémoire* de M. l'abbé Rousselot sur *l'origine du langage* qui renouvelle les conclusions de de Bonald. 4° Le mémoire de M. de Rossi sur les *nouvelles découvertes faites dans le cimetière de Priscilla*. 5° Le *mémoire* de M. l'abbé Duchesne qui propose de considérer l'église de Milan comme la mère de la liturgie gallicane. 6° *Les découvertes préhistoriques et les croyances chrétiennes*, par M. de Nadaillac.

On annonce pour l'année 1891 un second congrès scientifique international des catholiques. Il sera, nous en avons la confiance, fécond comme le premier, en heureux résultats.

Le Gérant : Z. PEISSON.

BOUDDHISME THIBÉTAIN

Introduction historique.

Les livres bouddhiques contiennent diverses chronologies sur l'époque de la naissance de Çâkya-mouni, le fondateur du bouddhisme. Les unes reportent cet événement à 1000 ans av. J.-C. ; les autres le placent seulement vers le milieu du VIe siècle, en 557 ; d'autres, enfin, donnent des dates intermédiaires. Comment concilier ces divergences ? Inutile de perdre un temps précieux à cette discussion. Remarquons seulement, qu'en histoire un fait dont la date ne pourrait être assignée qu'à quatre siècles et demi près, serait rejeté par une critique même peu sévère et relégué dans le domaine des légendes préhistoriques.

Nous ne ferons pas cette injure à Çâkya-mouni. Qu'il ait été un simple mythe, ou un personnage historique, ou un héros légendaire, l'œuvre reste, elle domine sur une grande partie de l'Asie, et menace même, dit-on, d'envahir la science européenne. A ce titre elle mérite une très sérieuse attention. On nous permettra donc de nous arrêter quelques instants sur cette question chronologique. Si nous adoptons pour la naissance de Çâkya-mouni la date de 1000 ans av. J.-C., nous en faisons un contemporain de Salomon et de ses premiers successeurs. La doctrine de Çâkya n'ayant été écrite par ses disciples, pour la première fois, que 100 ans après

sa mort, nous arrivons à l'an 820, qui est postérieur de 650 ans à l'année de la publication de la loi de Dieu au sommet du Sinaï et à sa rédaction avant 1451, date de la mort du législateur des Hébreux. Nulle crainte alors que l'on accuse Moïse d'avoir été le plagiaire de Çâkya-mouni. A plus forte raison, si nous adoptons avec les orientalistes les plus savants la date de 557 av. J.-C. Alors Çâkya-mouni est le contemporain de la captivité de Babylone, et de la reconstruction du temple de Jérusalem sous Cyrus ; sa mort arrive au temps de Nehemias et de Malachie, les deux derniers prophètes d'Israël ; sa doctrine n'est écrite pour la première fois que sous le règne d'Artaxercès Mnemon, et pour les seconde et troisième fois elle est revue, corrigée et augmentée dans les conciles bouddhiques, convoqués par le roi indien Açoka, près de 100 ans après Alexandre-le-Grand et, chose singulière, presque à la même époque qui vit apparaître la version grecque de la Bible par les 72 interprètes.

Cette petite chronologie m'a semblé, sinon nécessaire, du moins utile pour deux raisons : 1° Pour éclairer certains rares esprits encore attardés dans les préjugés encyclopédiques du XVIII° siècle, lesquels, regardant les religions de l'Égypte et de l'Orient avec le puissant télescope de leur imagination, calculent que les berceaux de ces religions doivent reposer dans la nuit des temps. Si incertains soient-ils, les actes de naissance du bouddhisme ne portent pas une date préhistorique. 2° En mettant en regard de ces actes quelques dates de l'histoire du peuple juif, j'ai voulu faire pressentir aux hommes de bonne volonté, nombreux aujourd'hui, qu'il ne fut pas impossible, qu'il fut même facile au bouddhisme d'emprunter quelque chose à la religion juive. Tous les Juifs, en effet, ne profitèrent pas de l'édit de

Cyrus. Bien des Juifs fidèles, mais surtout ceux qui s'étaient, plus ou moins, corrompus au contact prolongé des idolâtres, préférèrent, soit rester en Babylonie, soit se répandre dans les pays voisins où ils formèrent des communautés religieuses et commerciales. Saint Paul en rencontrait dans presque toutes les villes de l'Asie Mineure, il en eût été de même, très probablement, s'il avait dirigé ses courses apostoliques vers l'Inde gangétique.

Quant à la légende de Bouddha, elle se compose de deux parties distinctes : 1° Ses 550 vies antérieures racontées par lui-même ou inventées, après coup, par ses disciples, sont, comme les contes des Mille et une nuits, un cadre ingénieux renfermant la peinture d'idées courantes philosophiques, théologiques ou morales, mais elles n'ont aucune valeur historique. La deuxième partie contient la légende proprement dite de la dernière vie de Çâkya-mouni. Il y en a plusieurs dont le fonds commun peut à la rigueur être regardé comme historique, mais dont les développements varient de manière à rendre très difficile, pour ne pas dire impossible, la distinction entre ce qui est historique, légendaire ou simple conte. Quant au fonds commun qui semble historique, il se résume en un petit nombre de faits. Jusqu'à l'âge de 29 ans, Çâkya-mouni, alors nommé Siddartha, ne semble guère se douter qu'il est une incarnation d'un esprit céleste. Fils de roi, il use largement des plaisirs, de la fortune, de la puissance et de la gloire comme tout autre fils de roi païen et indien. Ses actes sont tranformés par la flatterie de ses admirateurs et l'imagination des poètes en merveilles extraordinaires et même en miracles, mais aucune de ces actions merveilleuses ne révèle un sens moral bien élevé. C'est toujours ou la force physique ou l'orgueil

de la puissance qui domine. Le miracle de sa vie serait sa conversion, si elle ne ressemblait à s'y méprendre à un acte prolongé de misanthropie. Elle est causée par la rencontre fortuite d'un malade, d'un vieillard décrépit, d'un mort et d'un ascète. Cette vue, qui est une révélation, le plonge dans un profond dégout de tout ce qu'il a aimé jusqu'alors. Malgré tous les efforts de son père et de sa joyeuse cour pour le sortir de cet état d'accablante tristesse et pour le rattacher à l'amour de sa vie royale, il s'enfuit enfin au désert, y passe six ans dans la pratique de mortifications exagérées et de méditations profondes sur la cause des misères humaines et cherchant un remède à ces misères. Après tant d'efforts et de travaux, sa raison n'aperçoit encore que d'une manière confuse la solution du grand et généreux problème qu'il s'est proposé de résoudre. C'est alors qu'il se retire sous l'arbre bodhi. C'est là que, pendant sept jours entiers, plongé dans l'extase, il a à subir et à vaincre les tentatives de dégoût et de découragement que lui suggère Mâra, l'esprit du mal. Ainsi préparé et purifié, l'intelligence absolue (Bouddha) se révèle à lui et infuse dans son intelligence une connaissance claire, évidente, universelle de toute vérité passée, présente et future. Il est devenu lui-même l'intelligence absolue, le plus grand et le plus parfait des êtres infaillible, impeccable. Remarquons au moins que Bouddha ne lui a pas enseigné l'humilité, car à tout propos, Çâkya-mouni se vante de ses éminentes prérogatives, les affirme hautement, et corrobore ses assertions par des miracles dont un bon nombre ne dépassent pas en merveilleux les jongleries que les Indiens pratiquent encore aujourd'hui.

Çâkya-mouni devait avoir 35 ans quand il reçut l'esprit qui le transforma en un sauveur de l'humanité souffrante. Dès lors il ne vit plus seulement pour lui-

même et pour trouver sa propre délivrance; il veut partager son bonheur avec le monde entier en lui enseignant, et seulement en lui enseignant, que la naissance et les renaissances successives sont la seule cause de tous les maux dont il souffre et que le moyen de se soustraire à toutes ces renaissances, c'est la pratique des vertus, surtout le renoncement aux illusions du monde qui n'est lui-même qu'une illusion absolue. Cette connaissance devenue évidente par les seules forces de la raison, après de longues et persévérantes méditations, procure infailliblement à ceux qui l'ont acquise la délivrance de la naissance et par là même le repos final. Que le but que se proposait Çâkya-mouni soit grand, noble, généreux, bon ; que sa vie ait été extraordinaire, exemplaire même, nous l'avouons sans peine; sous ce rapport il est bien au-dessus de tous les autres fondateurs de religions païennes. Nous pensons même que son but hautement et audacieusement proclamé au milieu d'une société courbée sous le joug des brahmanes, que sa vie, comparée à la leur, contribuaient à lui attirer des disciples, bien plus que ses principes abstraits et pessimistes qui respirent la haine de l'existence tout en prêchant la charité envers tous les hommes. Pendant 45 ans, Çâkya-mouni prêche sa doctrine dans les pays de Magaddah, de Bénarés et d'Oude qu'il édifie de ses exemples. Il voit les princes et les peuples se soumettre à sa loi nouvelle parce qu'elle n'a d'exclusion pour personne ; dans l'ordre religieux et mendiant qui s'organise autour de lui, les pauvres et les parias sont devenus les égaux des princes et des Brahmanes convertis. Tout le monde y vit, sans travailler, aux frais du public, qui doit se trouver très honoré et très heureux de pratiquer la charité envers les Saints et de participer ainsi à leurs mérites. Entouré d'une multitude de disciples et

de religieux, Çâkya-mouni, arrivé à l'âge vénérable de 80 ans, voit enfin approcher le dernier moment avec un vrai transport d'allégresse parce qu'il sait que pour lui il n'y aura plus de renaissance: il est arrivé au terme des existences, il va entrer dans le Nirvâna. En ce moment solennel, un de ses disciples les plus aimés lui offre un plat de porc et de riz pour son dernier repas. Il le mange tout entier et meurt d'une indigestion.

Çâkya-mouni est mort très prosaïquement; son œuvre n'est pas vulgaire. Ses disciples, s'appuyant partout sur la faveur et la puissance des princes temporels, propagent sa religion en Asie et en Asie seulement. Dès l'an 250 av. J.-C., nous voyons Mahendra, fils d'Açoka le grand, protecteur du bouddhisme, le porter à Ceylan où il s'est maintenu jusqu'à nos jours. L'œuvre de Çâkya fut moins heureuse dans l'Inde même où, après une assez courte apogée de gloire et de grandeur, le bouddhisme est obligé de céder de nouveau le sceptre au néo-brahmanisme, ne laissant derrière lui que des ruines magnifiques admirées de nos touristes. De l'Inde, le bouddhisme se répand au Cachemire, dans la haute Asie, au Népal, en Chine en l'an 66 de l'ère chrétienne, en 250 après J.-C. au Thibet, puis, plus tard, au Japon et en Indo-Chine. Enfin Kubilaï-Khang l'introduit chez les Mongols au XIVe siècle. Partout où le bouddhisme s'introduit par la faveur des rois et des princes, il a l'adresse de s'amalgamer si bien avec les religions locales antérieures à son introduction qu'il ne blesse, il est vrai, aucun préjugé national, mais, en même temps, il perd son unité doctrinale et liturgique, de sorte qu'en réalité il y a toujours eu autant de bouddhismes que de pays bouddhiques. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans les relations de voyageurs savants et consciencieux, l'on rencontre si souvent des contradic-

tions apparentes. Ce n'est pas de la faute des voyageurs si le bouddhisme s'est métamorphosé, ils tâchent de le peindre le plus fidèlement possible, tel qu'ils l'ont vu à l'œuvre dans le pays qu'ils ont visité, mais ils ne doivent pas prétendre faire la photographie de tous les bouddhismes. Bien moins encore doit-on chercher dans ces monographies particulières à retrouver le bouddhisme primordial qui n'existe plus, même dans les livres sacrés, tels que nous les avons aujourd'hui. Si de bienveillants lecteurs ont la patience de lire les développements que je donnerai sur les dogmes, la morale et le culte bouddhiques, je les prie de ne jamais oublier ces quelques réflexions qui terminent cet exposé historique. Ces développements seront toujours donnés au point de vue thibétain exclusivement.

Historique du bouddhisme au Thibet.

Quant à l'introduction du bouddhisme au Thibet, voici les indications qui nous sont données par une liste des incarnations de Bouddha.

Pour sa 38e incarnation, Bouddha choisit Gnia-tchré-tsen-po clairement désigné comme le 1er roi du Thibet, et une note dit qu'il fut reconnu comme Bouddha par les Peun-bo. Cependant le titre de fondateur du bouddhisme au Thibet n'est donné qu'à Tho-tho-ri-gnien-chel, roi du Thibet, et 39e incarnation. Si l'on en croyait des notes ajoutées au texte, il y aurait 500 ans d'intervalle entre ces deux incarnations successives et Tho-tho-ri serait le 27e roi du Thibet. Il y a évidemment erreur. La 40e incarnation de Bouddha en la personne de Song-tsen-gam-bo a eu lieu en 707 après J.-C., et à partir de cette époque la chronologie devient régulière

jusqu'à nos jours. Cette chronologie semble contredire formellement la date de 250 ans après J.-C., regardée généralement comme probable pour l'introduction du bouddhisme au Thibet, et que j'ai indiquée plus haut. Tout peut se concilier facilement, si l'on admet que le bouddhisme se répandit au Thibet vers l'an 250 après J.-C., mais comme religion privée, sans organisation particulière, et qu'il ne devint religion officielle que sous Gnia-tchré-tsen-po et Tho-tho-ri au VIe siècle de l'ère chrétienne.

Ce qui me confirme dans cette interprétation, c'est que vers le VIe siècle aussi le roi de Lo-zong (qui n'était pas une incarnation de Bouddha) chargea Thomé-sam-bodja, un docteur indou, son premier ministre, de donner à son peuple une écriture afin de pouvoir traduire les livres sacrés de l'Inde en thibétain, le sanscrit dans lequel ils étaient écrits étant une écriture trop compliquée pour l'intelligence grossière des Thibétains. Après plusieurs tentatives, Thomé adapta aux besoins de la langue thibétaine parlée l'écriture nagri, encore en usage au Bengale et qui n'est elle-même qu'une première simplification du sanscrit. Pour sentir le besoin d'une bibliothèque bouddhique, il fallait que le bouddhisme fût déjà bien répandu au Thibet. Lo-zong voulait sans doute aussi mettre un terme aux nombreuses divisions qui existaient déjà entre les docteurs indous prédicateurs du bouddhisme. En venant de l'Inde où le bouddhisme s'était de bonne heure divisé en une multitude de sectes, chaque docteur prêchait ses propres opinions et voulait les faire prévaloir. Les écoles que Lo-zong et ses successeurs fondèrent et qui se transformèrent au VIIIe siècle en monastères, en se livrant avec ardeur à la traduction des livres sanscrits, fixèrent, sans doute le bouddhisme théorique des livres, mais

n'empêchèrent pas les sectes qui devinrent plutôt des schismes que des hérésies, les religieux tenant par esprit de parti beaucoup plus pour la personne du maître que pour sa doctrine. Aussi, voyons-nous les sectes se multiplier et chercher à se supplanter au Thibet, d'abord les Peun-bo, puis les Gning-ma-pas, les Karma-pas, les Sa-kia-pas, les Djrou-pas, etc.. etc., qui tous (à l'exception des Peun-bo) sont désignés par les Chinois sous le nom générique de lamas rouges. Au IXe siècle, ces divisions sont déjà si multipliées et les monastères sont déjà devenus si omnipotents que le roi Long-ter et ses deux successeurs leur font une guerre acharnée, mais ils furent rétablis au Xe siècle, et dominèrent jusqu'au XIVe siècle, époque à laquelle Tsong-Kha-ba établit la secte des Gué-louk-pas ou lamas jaunes, devenue prépondérante depuis cette époque à cause de sa reconnaissance officielle par l'Empereur de Chine.

Si les luttes des nombreuses sectes bouddhiques au Thibet sont loin d'être édifiantes, il faut avouer cependant que, du Xe à la fin du XVIe siècle, il y eut un beau mouvement littéraire dont l'apogée est le XIe siècle. C'est pendant cette période, en effet, qu'eurent lieu les nombreuses traductions des livres sanscrits qui forment à peu près toute la littérature thibétaine. N'exagérons rien cependant : une bibliothèque thibétaine complète contiendrait-elle 600 gros volumes ? Ajoutons encore, sans toutefois pouvoir l'affirmer positivement, mais tout porte à le croire, que du Xe au XIIIe siècles les lamaseries ou monastères bouddhiques du Thibet étaient moralement plus dignes de leur institution et de leur but qu'elles ne le sont aujourd'hui. Mais depuis le XIVe siècle elles dégénèrent considérablement. Au XVe siècle nous trouvons encore une traduction, puis le Bedjaria-Kerbo à la fin du 17e siècle. A partir de cette époque,

plus rien. Au point de vue temporel les lamaseries se multiplient et s'enrichissent de plus en plus, mais en même temps se démoralisent au point de scandaliser même le peuple thibétain qui craint les lamas, mais les méprise pour deux raisons, leur insatiable rapacité et leur immoralité.

Telle est, dans son ensemble, l'histoire du bouddhisme au Thibet. Nous aurons à revenir en détail sur plusieurs points importants qui, dans cette courte analyse, pourront paraître hasardés. Que le bienveillant lecteur veuille bien attendre les détails et les preuves.

Dogmatique.

Çâkya-mouni ne semble pas s'être préoccupé beaucoup de la philosophie ou de la dogmatique de son œuvre, toujours et partout il se montre moraliste socialiste, il n'est pas philosophe. Kshattrya de caste par sa naissance royale, brahmaniste, par son éducation religieuse, il en suit les principes jusqu'à l'âge de 29 ans. Le changement qui s'opère alors en lui n'est pas causé par des doutes sur la vérité de la religion des brahmanes. Ce qui le choque uniquement, c'est la misère humaine qu'il admet comme un fait sans en rechercher la cause première, mais à laquelle il voudrait trouver un remède. Ce n'est qu'après avoir reçu l'intelligence absolue sous l'arbre bodhi que, d'une parole, il fait table rase de toute la mythologie brahmanique pour se substituer à elle. Seul, il se suffit à lui-même et doit suffire à tout le monde. Donc, si dans ses légendes et enseignements, nous rencontrons quelques doctrines dogmatiques plus ou moins clairement exprimées, nous pou-

vons être à peu près certains qu'elles ont leurs racines dans le brahmanisme primitif des Védas.

Or, voici en abrégé comment les livres bouddhiques thibétains racontent la formation de la terre. Dans le principe, il n'y avait que de l'eau, d'une part, et des esprits de l'autre. L'un des principaux esprits, voulant un jour faire la terre, prit cinq pierres, les plaça sur cette eau et, par ses prières, sa puissance magique, etc. les féconda et les pierres se développant, devinrent cinq continents. En 1875, me trouvant à Bathang, un vieux lama, nommé Gumbo, assez instruit et assez droit de caractère, me racontait cette histoire que j'avais lue depuis longtemps, mais je l'écoutai, sans mot dire, jusqu'à la fin, Alors, je lui demandai : Tu m'as bien dit que, dans le commencement, il n'y avait que de l'eau et des esprits ? — Oui, c'est bien cela. — Qu'un esprit prit cinq pierres et les plaça sur l'eau ? — Vous avez très bien compris. — Alors, où cet esprit trouva-t-il les cinq pierres, puisqu'il n'y avait que de l'eau ? — Après un moment de surprise, le vieux lama part d'un grand éclat de rire, puis ajoute : En effet, où a-t-il pu trouver ces pierres, puisqu'il n'y avait que de l'eau ? J'ai lu cette histoire dans mon livre au moins cent fois, sans penser à me demander où il avait trouvé les pierres. — Et l'eau, elle-même, d'où venait-elle ? ajoutai-je. — Je ne sais, me répondit-il, d'un air honteux et peiné, nos livres disent comme cela.

Voici une autre légende qui a rapport à l'apparition de l'homme sur la terre. Quoique tirée des mêmes livres, elle n'avait avec la précédente aucune connexion logique, elle était composée pour le besoin d'une cause particulière. Mais, de l'une et de l'autre, je tirerai la même conclusion. Cette légende part aussi du fait de l'existence des esprits et d'une matière première, avec cette variante

qu'ici l'eau est remplacée par une matière très subtile et d'une délicatesse de goût exquise. Les esprits dévorent cette matière avec une délectation gloutonne et, en punition de ce péché de gourmandise, commencent à s'épaissir ainsi que la matière qui perd un peu de sa délicatesse. Cette évolution se répète, au moins vingt fois, avec des détails de forme seulement, les esprits et la matière se matérialisant toujours, de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin les esprits apparaissent comme des hommes, mais sans distinction de sexes. Un dernier acte de gloutonnerie amène cette distinction. Alors tous les hommes, de s'écrier : Khyim, Khyim (maison, maison) dans lesquelles il se retirent et se cachent. De là l'origine des familles et des nations. La famille qui devient la plus glorieuse par sa puissance, ses richesses, etc., et parvient à dominer toutes les autres est celle des Çâkya, la famille de Çâkya-mouni, le fondateur du bouddhisme. C'est par son ordre et en sa présence que cette légende est racontée par son premier disciple pour l'instruction des religieux et le maître n'en contredit pas un seul mot.

De ces deux légendes rapprochons encore le fait que, pendant plus de vingt ans, j'ai fait tous mes efforts pour découvrir dans l'opinion des lamas et des laïcs instruits l'idée d'un premier principe créateur et souverain, j'avoue que jamais je ne l'ai rencontrée. Ainsi, par exemple, à Yerkalo, un lama ayant lu dans un de nos livres les preuves philosophiques de l'existence de Dieu, disait : Si ce livre contient la vérité, nos Lhas (esprits) ne sont plus rien. Et à Bathang, en 1875, après une conférence de deux heures, une douzaine de lamas et laïcs soutenaient encore que toutes les créatures avaient été faites par *Mê pa* (le néant). Ils voulaient dire tirées du néant, car lorsque je leur objectai l'axiôme

a nihilo nihil fit, ils en reconnurent immédiatement l'évidence et me prièrent de résoudre moi-même le problème pour eux insoluble, ce que je fis bien volontiers, concluant que ce premier principe créateur par sa seule volonté est celui que nous appelons Nam-Kyi-da-po (le maître du Ciel), celui que nous adorons seul et que tous les hommes doivent adorer et servir, puisqu'en sa qualité de créateur, il est maître et Seigneur souverain. Au lieu de contredire ma conclusion, voilà que mes interlocuteurs prétendent tout à coup, comme par révélation, trouver la même doctrine dans leurs livres sacrés. D'après l'un, celui que j'appelle *Nam-Kyi-da-po* n'est que *Eu-sel* (la lumière brillante). Un autre prétend que c'est *Sang-guié* (l'abondamment caché). Celui-ci propose *Chié-pa* (l'agent), celui-là, *Rong-hiong* (l'étant par soi-même), ou bien *Kun-tou-zong-bo* (l'entièrement bon), ou bien *Tam-Kyé-Khyin* (qui connait tout), etc., etc. Je les écoutai en silence, discutant entre eux sur la valeur respective de leurs personnages, sans qu'ils pussent tomber d'accord. A la fin, je leur déclarai que je continuerais à adorer et à prêcher mon *Nam-Kyi-da-po* seul, et les engageai à faire comme moi; ce serait le bon moyen de s'entendre entre eux et avec tout le monde. Leur conclusion fut bien différente. Dès le jour même, à la lamaserie comme au marché, ils disaient publiquement : Il n'y a pas moyen de parler avec ces étrangers, on est certain de rester la bouche fermée. Donc, il faut les chasser du pays (*sic*) !

Soyons un peu plus logiques que ces Messieurs. De ce qui précède, nous pouvons conclure que le bouddhisme thibétain, théorique et pratique, est athée négativement, en ce sens qu'il ne s'occupe pas de la question de l'existence ou de la non-existence d'un principe créateur et souverain. Telle il a reçu cette doctrine, telle il la

conserve sans réfléchir, sans mettre un *atqui* en tête de la mineure, sans chercher d'autre *ergo* que celui-ci : Mon livre l'a dit, donc c'est vrai. Ne leur en voulons pas trop cependant. Dès qu'on leur a fait toucher du doigt l'inconséquence de leur théorie, la droiture naturelle de leur raison se révolte, ils sont prêts à admettre la doctrine contraire, ils cherchent même à la justifier en citant les épithètes par lesquelles leurs livres ont personnifié en plusieurs divinités les attributs de la seule vraie divinité. Mais si on les pousse dans ce dernier retranchement, alors arrive immédiatement et sans *atqui* le terrible *ergo* : A la porte ces gens là. Que voulez-vous, ils n'ont pas étudié la logique d'Aristote, comme nous autres Européens !

Ce bouddhisme primordial était-il, d'ailleurs, aussi athée qu'il le semble à première vue ? Oui, peut-être pour un petit nombre d'intelligences d'élite qui, parmi les Indous seulement, se complaisaient dans les abstractions philosophiques, mais pour le commun des hommes, les Dévas (en thibétain Lhas) bons et mauvais, qui jouent un si grand rôle dans les légendes et les enseignements de Bouddha, n'étaient-ils pas des êtres supérieurs à la pauvre humanité, capables, s'ils étaient bons, de lui procurer les biens qu'on leur demandait, capables, s'ils étaient méchants, de nuire et, par conséquent, il était prudent de les appaiser par des prières, des offrandes et des sacrifices ? De là le culte des génies et des héros qui, dans la vie pratique actuelle, est bien plus en honneur que le culte de Bouddha lui-même. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, des dévas (lhas) primitifs que nous avons vus dans la seconde légende se métamorphoser en hommes, mais de ceux qui existaient au temps de Çâkya-mouni. Que sont-ils donc d'après la doctrine bouddhique ? Des êtres qui, en passant par des existen-

ces innombrables et des vicissitudes continuelles d'ascension et de rechutes, à travers les six modes de transmigration des âmes, sont enfin parvenus, par leur propre énergie et leurs vertus naturelles à remonter au ciel, leur séjour d'origine, où ils attendent, dans la jouissance de plaisirs sensuels, la délivrance finale, le Nirvâna (en thibétain Mê-pa), à moins qu'à l'exemple de Çâkya-mouni, ils ne choisissent de renaître encore une fois pour le bonheur de l'humanité souffrante. Telle est la théorie philosophique. Elle transforme naturellement tous les lhas en génies, en héros, elle les divinise presque et, par conséquent, les rend dignes d'un culte, au moins, pour le vulgaire.

Ne nous faisons pas d'illusion. En pratique, les lhas sont loin de se montrer des héros dans leur ciel où il s'enivrent du *deu-tsi* au goût cent fois varié et qui dissipe tous les chagrins ; où ils habitent sur la montagne parfaite, *Ré-rop*, construite de pierres précieuses et d'or ; où ils respirent les parfums les plus exquis sous le frais ombrage des agréables forêts de Pasam et de Sandal ; où le musicien divin, *Tchré-sa*, réjouit leurs oreilles par les accords les plus mélodieux ; où le prince des médecins guérit toutes leurs maladies ; où des *prostituées* célestes charment leurs loisirs; où ils procréent des fils et des filles dignes de leurs pères et mères, etc., etc. Tous ces traits de caractère sont tirés textuellement du *dictionnaire des Synonymes*, composé en sanscrit et fidèlement traduit en thibétain. La peinture est, d'ailleurs, parfaitement d'accord avec la littérature classique et sacrée. Le ciel bouddhique, séjour des lhas, tel que je l'ai vu représenté dans toutes les pagodes que j'ai visitées au Thibet, ferait rougir Mahomet et ses houris elles-mêmes. Après avoir bien lu et bien vu, l'on se demande avec stupéfaction comment des êtres

si sensuels, si immoraux, peuvent encore passer, même aux yeux du vulgaire, pour des héros et des génies. Hélas! ce n'est pas philosophique, mais c'est très humain, trop humain même, puisque les mythologies grecque et romaine, nous offrent le même spectacle de navrantes turpitudes.

Il est probable que, dans le principe, le bouddhisme plaçait tous les lhas dans le ciel dont nous venons de parler, mais nous ne tardons pas à voir s'introduire dans la littérature sacrée une autre catégorie de lhas personnifiant les forces de la nature et régissant le ciel, le soleil et les astres, la terre et les éléments. Ces esprits n'ont pas, en thibétain, de nom propre comme Apollon, Saturne, Eole, etc.; ils sont simplement désignés par l'objet de leur emploi, par exemple : l'esprit du ciel, du soleil, de la terre, du vent, des eaux, etc., etc. Ne seraient-ils pas ces esprits désignés sous le nom générique de *Lha-ma-yin* qui sont seulement dans la voie de devenir lhas et qui, avant d'aller au ciel, présideraient aux phénomènes du monde? Leur passage dans la cinquième hiérarchie des transmigrations qui est immédiatement inférieure à celle des lhas le ferait supposer. Cependant, je n'ose affirmer, le *dictionnaire des Synonymes* étant très sobre de détails à leur égard. Il semble même en faire des esprits antérieurs aux lhas proprements dits, quoiqu'ils n'aient pas encore atteint cette dignité. Ils sont nés des offrandes et quoiqu'occupant un rang subalterne, ils méprisent les lhas et parfois s'opposent à eux. Tout cela est bien obscur, il faut l'avouer, mais prouve surabondamment que le bouddhisme est loin d'être aussi simple et aussi athée qu'on le prétend.

Cependant nous n'avons encore considéré le bouddhisme que dans les hauteurs célestes, pour ainsi dire, redescendons sur la terre et nous assisterons à une

métamorphose plus palpable, plus générale, plus complète. Sans doute, le bouddhisme conserve toujours à Bouddha le premier rang ; *Sang-guié* reste le premier des êtres, le plus vénéré, le plus populaire, mais bientôt Brahma, Vishnou, Siva, Indra et tout le panthéon des néo-brahmanistes le suivent de près et partagent avec lui des titres ou épithètes qui rendent fort problématique la suprématie réelle de Bouddha. Le fait est qu'à partir de ce moment le bouddhisme est devenu polythéïste comme le néo-brahmanisme. Les luttes théologiques ou violentes qu'il eut à subir dans l'Inde rendent suffisamment compte de l'opportunité de ce fait capital, mais ces raisons n'existaient pas pour les pays où le bouddhisme se propagea dans la suite. Cependant nous trouvons les divinités brahmanistes introduites par le bouddhisme au Cachemire, en Chine, au Thibet, au Népal, en Tartarie, etc., preuve, ce me semble, que la religion de Bouddha était déjà devenue polythéiste avant sa dispersion, c'est-à-dire vers le commencement de l'ère chrétienne. Mais là ne se borna pas sa dégradation successive. A chaque peuple qu'il venait soi-disant éclairer de la pure lumière, il empruntait sans scrupule les superstitions antérieures à son arrivée et se les incorporait. C'était, sans doute, le moyen d'éviter les luttes violentes et de se faire admettre facilement, mais aussi c'était le moyen infaillible de perdre toute homogénéité et de se diviser en autant de bouddhismes qu'il conquérait de peuples. En Chine, il devenait magique avec les sectateurs de la religion Tao et reconnaissait les dieux locaux institués par décret impérial. Au Thibet et en Mongolie, il devenait fétichiste et sorcier, comme il était devenu brahmaniste dans l'Inde. Retrouver maintenant le vrai bouddhisme dans ce chaos de bouddhismes athées, spirites, polythéistes et fétichistes est absolument impossible.

si sensuels, si immoraux, peuvent encore passer, même aux yeux du vulgaire, pour des héros et des génies. Hélas! ce n'est pas philosophique, mais c'est très humain, trop humain même, puisque les mythologies grecque et romaine, nous offrent le même spectacle de navrantes turpitudes.

Il est probable que, dans le principe, le bouddhisme plaçait tous les lhas dans le ciel dont nous venons de parler, mais nous ne tardons pas à voir s'introduire dans la littérature sacrée une autre catégorie de lhas personnifiant les forces de la nature et régissant le ciel, le soleil et les astres, la terre et les éléments. Ces esprits n'ont pas, en thibétain, de nom propre comme Apollon, Saturne, Eole, etc.; ils sont simplement désignés par l'objet de leur emploi, par exemple : l'esprit du ciel, du soleil, de la terre, du vent, des eaux, etc., etc. Ne seraient-ils pas ces esprits désignés sous le nom générique de *Lha-ma-yin* qui sont seulement dans la voie de devenir lhas et qui, avant d'aller au ciel, présideraient aux phénomènes du monde? Leur passage dans la cinquième hiérarchie des transmigrations qui est immédiatement inférieure à celle des lhas le ferait supposer. Cependant, je n'ose affirmer, le *dictionnaire des Synonymes* étant très sobre de détails à leur égard. Il semble même en faire des esprits antérieurs aux lhas proprements dits, quoiqu'ils n'aient pas encore atteint cette dignité. Ils sont nés des offrandes et quoiqu'occupant un rang subalterne, ils méprisent les lhas et parfois s'opposent à eux. Tout cela est bien obscur, il faut l'avouer, mais prouve surabondamment que le bouddhisme est loin d'être aussi simple et aussi athée qu'on le prétend.

Cependant nous n'avons encore considéré le bouddhisme que dans les hauteurs célestes, pour ainsi dire, redescendons sur la terre et nous assisterons à une

métamorphose plus palpable, plus générale, plus complète. Sans doute, le bouddhisme conserve toujours à Bouddha le premier rang ; *Sang-guié* reste le premier des êtres, le plus vénéré, le plus populaire, mais bientôt Brahma, Vishnou, Siva, Indra et tout le panthéon des néo-brahmanistes le suivent de près et partagent avec lui des titres ou épithètes qui rendent fort problématique la suprématie réelle de Bouddha. Le fait est qu'à partir de ce moment le bouddhisme est devenu polythéïste comme le néo-brahmanisme. Les luttes théologiques ou violentes qu'il eut à subir dans l'Inde rendent suffisamment compte de l'opportunité de ce fait capital, mais ces raisons n'existaient pas pour les pays où le bouddhisme se propagea dans la suite. Cependant nous trouvons les divinités brahmanistes introduites par le bouddhisme au Cachemire, en Chine, au Thibet, au Népal, en Tartarie, etc., preuve, ce me semble, que la religion de Bouddha était déjà devenue polythéiste avant sa dispersion, c'est-à-dire vers le commencement de l'ère chrétienne. Mais là ne se borna pas sa dégradation successive. A chaque peuple qu'il venait soi-disant éclairer de la pure lumière, il empruntait sans scrupule les superstitions antérieures à son arrivée et se les incorporait. C'était, sans doute, le moyen d'éviter les luttes violentes et de se faire admettre facilement, mais aussi c'était le moyen infaillible de perdre toute homogénéité et de se diviser en autant de bouddhismes qu'il conquérait de peuples. En Chine, il devenait magique avec les sectateurs de la religion Tao et reconnaissait les dieux locaux institués par décret impérial. Au Thibet et en Mongolie, il devenait fétichiste et sorcier, comme il était devenu brahmaniste dans l'Inde. Retrouver maintenant le vrai bouddhisme dans ce chaos de bouddhismes athées, spirites, polythéistes et fétichistes est absolument impossible.

D'après cette vue d'ensemble, il est évident que le bouddhisme, dans son principe athée, ne s'est pas élevé aussi haut que plusieurs religions païennes, et, de chutes en chutes, il est tombé aussi bas que toutes les autres religions qui n'ont pour base que la raison humaine, c'est tout naturel. Entrons maintenant dans l'examen de quelques dogmes bouddhiques en particulier.

1° *La transmigration des âmes.* — En théorie, elle consiste à dire que le corps seul meurt tandis que l'âme passe dans un autre être vivant d'une classe supérieure ou inférieure, suivant le degré de mérites ou de démérites acquis dans la vie précédente. Il y a six grandes classes de transmigrations, dont trois mauvaises et trois bonnes. Au dernier degré de l'échelle est l'Enfer divisé en neuf froids et neuf chauds. Puis, en remontant, viennent les prêtas ou types de la misère, représentés sous la forme d'un monstre à tête, bouche et ventre énormes, dévoré par la faim, mais ne pouvant rien avaler parce que son cou est mince comme un fil. En troisième lieu la classe des animaux avec ses innombrables variétés. — Les trois classes heureuses sont : 1° Les hommes, tous égaux par nature en théorie, mais en pratique et en ce qui concerne la transmigration, fort différents les uns des autres, suivant qu'ils sont riches ou pauvres, puissants ou faibles, nobles ou plébeïens, hommes ou femmes, religieux ou laïcs, etc., etc. — 2° Les Lha-ma-yin, et 3° les lhas dont nous avons parlé plus haut. Aucun de ces lieux n'est un séjour perpétuel, c'est un lieu de passage où l'âme se purifie, en les expiant, des fautes commises ou jouit d'un bonheur mérité dans les existences précédentes. Dans chaque classe il y a aussi une multitude de degrés par lesquels l'âme peut passer et mériter ou démériter pour les existences suivantes. De sorte que après avoir été un saint lama,

par exemple, on peut devenir, il est vrai, un lha, mais si dans l'état de lha on vient à démériter, on peut très bien renaître homme, animal ou tomber en enfer. Alors, tout est à recommencer. Ce tourbillon des existences successives et innombrables se mesure par des Kalpas ou périodes indéfiniment prolongées de temps que l'imagination multiplie par des périodes semblables, seule idée que les bouddhistes se forment de l'infini. Le Nirvâna seul met un terme à cet état de continuelles renaissances et de perpétuelles vicissitudes considérées comme un mal en soi, même dans les classes les plus heureuses. On le voit, c'est toujours le même esprit de pessimisme qui a inventé cette théorie. En l'adoptant, le but de Çâkya-mouni était, sans aucun doute, d'épouvanter les hommes, et par la crainte seule, les forcer à la pratique de la vertu et à l'observation fidèle de sa religion. Il a complètement manqué son but. Le repos final semble si éloigné et le privilège d'un si petit nombre ; les transmigrations, étant un mal intrinsèque, conduisent à des résultats si problématiques, que la presqu'universalité des hommes découragée en tire la conclusion pratique du pêcheur répondant au petit poisson qui dit : un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Aussi, personne ne s'occupe-t-il du Nirvâna que l'on connaît à peine, ni de la transmigration à laquelle chacun dirait volontiers comme le bûcheron de la fable : Si je t'ai appelée, c'était pour m'aider à porter encore le fardeau de la vie présente.

De la doctrine de la transmigration des âmes sont sortis un précepte moral et une croyance vulgaire. Le précepte est celui de ne pas tuer les êtres vivants ; nous en reparlerons en traitant de la morale bouddhique.

2° *La croyance aux bouddhas vivants* consiste à croire que certaines personnes privilégiées sont, pendant

leur vie mortelle, l'incarnation soit de Bouddha lui-même, soit de quelqu'autre esprit céleste (lha). Par une contradiction flagrante avec l'état de Nirvâna qui implique essentiellement la cessation des renaissances et de l'existence personnelle, Bouddha continue à renaître et à s'incarner. Les 37 premières incarnations après celle de Çâkya-mouni eurent lieu dans l'Inde tant que sa religion y fut florissante. A la 38e, il choisit pour s'incarner le 1er roi du Thibet *Gnia-tchré-tsen-bo*, et depuis lors il ne quitte plus la terre sacrée des neiges. Actuellement, il en est à sa 63e incarnation en la personne du Dalaï-lama de Lhassa. Dans ces derniers siècles, pour éviter un schisme dans la secte officielle des Gué-louk-pas, et par décret impérial, Bouddha a eu la complaisance de se diviser en deux, son esprit seul s'étant incarné en la personne du *Dalaï-lama* et son cœur s'étant incarné en celle du lama de *Tcra-chi-lum-bo*, qui est ainsi devenu presque l'égal du Dalaï-lama pour ne pas être son rival. Il est probable que dans les commencements il n'y avait qu'un seul Bouddha incarné (Tchreul-Kou), mais les sectes anciennes qui avaient joui du privilège de sa présence au moment où elles avaient la prépondérance ne voulurent pas le perdre en se voyant supplantées par les sectes nouvelles qui, elles aussi, en vertu du droit du plus fort, prétendirent avoir à leur tête le vrai représentant de Bouddha. De là, multiplicité des Bouddhas vivants. Ils sont tellement nombreux aujourd'hui que tout monastère, tant soit peu important, se vante d'avoir un ou plusieurs Tchreul-Kou. Sans doute, tous ne prétendent pas être les représentants de Bouddha et Çâkya-mouni, mais bien de quelqu'esprit céleste en voie de devenir Bouddha.

Comment reconnaît-on qu'un enfant nouveau-né est le vrai successeur d'un Tchreul-Kou décédé ? M. Huc l'a

raconté d'une manière fort pittoresque, oubliant peut-être un peu trop de faire remarquer que l'ambition, la politique et surtout l'argent peuvent rendre un aussi bon compte de la validité de cette élection que le prétendu miracle opéré par l'enfant reconnaissant, entre plusieurs autres objets, ceux dont il faisait usage dans sa vie précédente. Les lamas toujours et les ambassadeurs chinois quand il s'agit du Dalaï-lama n'y sont pas trompés comme le vulgaire. Ces Tchreul-Kou ont-ils, au moins, dans leur personne, leur intelligence exceptionnelle, leurs actions merveilleuses, quelque chose qui les distingue du commun des religieux ? Nullement. Comme les autres enfants, ils sont obligés de réapprendre la religion dont ils sont la personnification, et l'alphabet et tout ce qu'ils sont censés avoir su dans dans leurs vies précédentes. Ils sont soumis aux mêmes besoins, aux mêmes infirmités, aux mêmes passions de la nature que les autres hommes. Jamais je n'ai entendu dire qu'ils opèrent des prodiges. Ceux avec lesquels je fus en relation m'ont paru des hommes très ordinaires, l'un d'eux était même une canaille, un polisson et un ivrogne bien connu. Malgré tout, ils ont la réputation d'être Tchreul-Kou, donc ils le sont. Remarquons encore, en passant, que leur qualité de Bouddha vivant ne leur donne pas *ipso facto* la supériorité du monastère auquel ils appartiennent; s'ils deviennent parfois supérieurs, c'est qu'ils ont été élus par les religieux à cause de leur talent administratif personnel. — Quel est donc le rôle de ces Bouddhas vivants ? Dans certaines circonstances et cérémonies, se laisser adorer comme des idoles vivantes, voilà tout leur rôle et, en échange de ces actes d'adoration, ils donnent une bénédiction aux fidèles qui ne se présentent jamais les mains vides. Cette dernière cir-

constance explique à elle seule la multiplicité des Tchreul-Kou thibétains.

De ce fait que je viens d'exposer aussi fidèlement que possible, découle une conséquence dogmatique très importante, c'est que, en outre, des dégradations déjà signalées plus haut, le bouddhisme thibétain est encore tombé dans un genre d'anthropomorphisme qui lui est tout à fait spécial, l'adoration de l'homme encore vivant sur cette terre. A ce point de vue, les adorateurs d'Hercule, de Diane, etc. étaient bien supérieurs aux adorateurs des Bouddhas vivants du Thibet. Il n'y a que le fétichisme grossier qui soit au-dessous, et nous avons déjà remarqué que le bouddhisme est descendu jusqu'à cet idiotisme intellectuel dans bien des pays, au Thibet particulièrement.

3° *Le Nirvâna.* — Il nous reste à expliquer le moins mal possible ce dernier article du symbole bouddhique. Entreprise difficile, impossible même, puisque les bouddhistes eux-mêmes ne s'entendent pas. Il me semble qu'il y a dans cette doctrine du Nirvâna un côté négatif et un côté positif. La cessation des renaissances dans l'un quelconque des six modes de transmigration et, par conséquent, la délivrance du mal originel, et la soustraction de l'être personnel aux vicissitudes, fluctuations et misères de la vie, toutes ces négations semblent assez clairement et universellement admises par les auteurs bouddhistes. Mais qu'y a-t-il de positif pour l'âme dans le Nirvâna, repos ou bonheur personnel, absorption ou anéantissement ? C'est ici que les obscurités, les contradictions même abondent. Aussi je ne m'étonne nullement que nos savants orientalistes croient, de bonne foi, y trouver leur système favori et préconçu. Suivant les uns le Nirvâna est un état dans lequel l'âme, possédant encore une certaine personnalité, jouit d'un repos assuré,

mais exempt de peine comme de félicité réelles. D'autres, partant du même point de vue, accordent à l'âme une certaine félicité par sa participation à l'intelligence absolue. Quelques-uns trouvent dans le Nirvâna une absorption totale de la personnalité privée dans la grande et unique personnalité de Bouddha. Enfin, beaucoup croient que le Nirvâna est l'anéantissement pur et simple. Je ne me charge pas de discuter la valeur relative de ces opinions, non-seulement diverses, mais contradictoires. Les exposer simplement suffit pour prouver que malgré tous les dévouements de la science moderne, le problème du Nirvâna est toujours aussi obscur qu'auparavant. Est-il insoluble ? Je le crains.

Il me reste à dire brièvement quelle est l'opinion des thibétains bouddhistes sur le Nirvâna. D'abord le commun du peuple ne soupçonne pas même l'existence de cette grave question. Quant à ceux qui ont étudié les livres, la très grande majorité n'y a pas plus songé que le vulgaire. Quelques très rares docteurs seuls en ont une connaissance très sommaire. La plupart du temps, quand on les interroge sur ce sujet, ils croient que vous voulez seulement parler de la transmigration et vous répondent en conséquence. Très surpris que vous insistiez et s'apercevant alors que vous les interrogez sur la fin dernière, ils vous répondent par le mot des livres : Mê-pa. Si en logicien Européen vous demandez : Qu'est-ce que Mê-pa, la réponse sera infailliblement : Mê pa, c'est Mê-pa, rien de plus clair. Or, en thibéatin, Mê-pa signifie et ne peut signifier que la privation, la non-existence, le non-être, en un mot, le néant. Remarquons ici que ce mot fut choisi pour traduire celui de Nirvâna par les docteurs indous qui étaient venus prêcher le bouddhisme et présidaient à la traduction des livres sacrés, ce qui indiquait que leur opinion sur le Nirvâna

était aussi celle de néant. Remarquons, en second lieu, que ce mot de Mê-pa est le même employé par ces mêmes docteurs pour exprimer le néant primitif, l'absence absolue des créatures, comme nous l'avons montré en commençant. Il est donc très probable que de même que le bouddhisme est athée dans son premier principe, de même il est néant dans sa fin dernière. Nous avons vu ce qui reste de vérités dogmatiques entre ces deux extrêmes. Pauvre, très pauvre religion que le bouddhisme !

A. Desgodins,
Pro-vicaire du Thibet.

(*A suivre*).

LES PROVERBES DE SALOMON

Dernier Article.

III.

Le livre des Proverbes est avant tout le livre de la Sagesse. Certains Pères (1) lui ont donné ce titre, et, à tenir compte seulement du contenu, aucune désignation ne lui convient mieux. C'est la Sagesse qu'on y entend : elle y parle continuellement, soit par elle-même, soit par les sages, ses organes. Tous les proverbes sont des préceptes ou des leçons de la Sagesse. Qu'est-ce donc que la sagesse et qu'apprend-elle aux hommes ?

La notion de la Sagesse est très complexe. Il suffit de voir le grand nombre de mots qui sont employés comme synonymes de *chokma* (2), pour se convaincre qu'elle comprend la science des choses divines et humaines, des vérités spéculatives et de la morale, la connaissance de la nature et même ce que nous appelons le savoir-vivre et le savoir-faire.

La Sagesse est dans l'homme ; mais elle n'est pas de l'homme ; elle est donnée par Dieu de qui elle tire son

(1) Méliton de Sardes, S. Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, S. Cyprien, Hégésippe, S. Irénée et d'autres anciens ont employé le nom de σοφία πανάρετος ; Eusèbe, *Hist. eccl.* IV, 22. Les Proverbes sont aussi appelés dans le Talmud « livre de la Sagesse. »

(2) Par exemple, dans le titre, *Prov.* I, 1-6.

origine et près de qui elle réside comme en son lieu propre. La Sagesse est la perfection de la science et elle procure la perfection de la vie. Mais cette sagesse que l'homme reçoit comme un don divin, Dieu la possède nécessairement. Et comment ne la posséderait-il pas, Lui, l'ouvrier suprême, l'artiste incomparable des mains duquel un monde si beau est sorti, le maître souverain qui gouverne ce vaste univers, le grand justicier qui sonde les cœurs, récompense les justes et punit les méchants ?

« Iahvé, dit-elle, m'a produite, comme les prémices de son ouvrage,
Et la première de ses œuvres, dès le commencement,
Dès l'éternité, j'ai été formée,
Dès l'origine, aux premiers jours du monde.
Quand l'océan n'existait pas encore, je fus enfantée ;
Quand il n'y avait pas de sources remplies d'eau.
Avant que les montagnes fussent établies,
Avant les collines, je fus enfantée ;
Avant qu'il eût fait la terre et les champs,
Et la masse de la poussière du monde. » (1).

La Sagesse n'est donc pas à confondre, ni quant à sa nature, ni quant au mode de son origine, avec les créatures qui composent l'univers ; elle est un produit unique de l'activité divine. Son existence n'a pas commencé avec le temps ; elle remonte à l'éternité. Elle est née de Dieu même (2), et c'est par elle que Dieu a fait le monde ; elle lui a servi d'auxiliaire, d'architecte, d'ouvrier.

« Lorsqu'il élevait les cieux, continue-t-elle, j'étais là,
Lorsqu'il traçait un cercle sur l'abîme ;
Lorsqu'il consolidait les hauteurs du firmament
Et qu'il faisait jaillir les sources de l'océan ;

(1) *Prov.* VIII, 22-26.
(2) *Prov.* III, 6.

Lorsqu'il donnait des lois à la mer,
Pour que les flots obéissent à sa volonté,
J'étais près de lui comme un architecte,
M'égayant en sa présence tous les jours ;
M'égayant sur la face de la terre
Et trouvant mes délices parmi les fils de l'homme (1). »

Ainsi, l'on peut dire avec vérité que tout a été fait par elle et que rien n'a été fait sans elle (2).

Dès le commencement, nous venons de le voir, elle a pris plaisir à se communiquer aux hommes, et elle ne cesse pas de s'offrir à eux pour les éclairer, les instruire et les guider (3). Elle entre en rapport avec eux par la voie de l'enseignement, c'est-à-dire au fond par la doctrine des sages. Mais c'est Dieu qui donne l'intelligence de cet enseignement (4), en sorte que l'illumination intérieure et la parole extérieure concourent à introduire la sagesse dans l'homme. Souvent elle est représentée comme un docteur et un prédicateur qui appelle ses disciples ; ailleurs comme une maîtresse de maison qui prépare un banquet à ses invités (5). Elle s'adresse à tout le monde, mais de préférence aux jeunes gens, aux simples et aux ignorants (6). Elle leur parle comme une mère ; souvent même ses conseils sont mis dans la bouche des parents (7). Elle n'emploie pas les formes vulgaires du langage humain, mais le rhythme de la poésie, la langue des oracles divins. Non seulement ses préceptes, mais les discours qui leur servent de préam-

(1) *Prov.* VIII, 27-31 ; Cf. III, 19-20.
(2) Cf. *Jean,* I, 3.
(3) *Prov.* I, 20-21; VIII, 1-3.
(4) *Prov.* II, 6.
(5) *Prov.* I, 20-21 ; VIII, 1-3; IX, 1-5.
(6) *Prov.* I, 4.
(7) *Prov.* IV, 1-5.

identité de nature, est-elle Dieu ? Les sages ne le disent pas. Deux points seulement de leur croyance ressortent assez clairement : la personnalité distincte de la Sagesse et sa nature transcendante. De là, on peut déduire la divinité de personne et la consubstantialité de nature, mais ce sera en s'aidant de principes philosophiques sur lesquels la réflexion des sages ne paraît pas s'être arrêtée, et l'on n'est pas autorisé pour autant à considérer ces dogmes comme ayant été l'objet formel de leur pensée et de leur foi. Le développement de la croyance est un fait constaté par l'histoire, en même temps qu'un principe admis par la théologie : nous en trouverons d'autres exemples quand nous passerons de la notion de la Sagesse à ses enseignements. Mais auparavant, pour compléter notre étude sur la Sagesse, nous devons dire un mot de son contraire, la sottise ou la folie, de son disciple le sage, et de son ennemi, le sot ou l'insensé.

« Dame folie est tapageuse :
C'est la sottise même, elle ne sait rien.
Elle se tient à la porte de sa maison,
Sur un siège, au plus haut de la ville,
Pour appeler ceux qui passent,
Ceux qui suivent leur chemin :
« S'il y a un imbécile, qu'il approche ! »
S'il y a un insensé, elle lui dit :
« Les eaux bues à la dérobée sont douces ;
Le pain mangé en cachette est agréable. »
Et il ne se doute pas que là sont les ombres,
Que ses invités vont au fond de l'enfer (1). »

Le banquet de la folie fait pendant à celui de la sagesse (2). Le caractère et le langage qu'on lui prête

(1) *Prov.* IX, 13-18.
(2) *Prov.* IX, 1-11.

sont justement ceux qui sont attribués à la courtisane dans plusieurs descriptions des chapitres précédents. Ces descriptions ne sont pas à prendre pour des allégories ; mais le désordre des mœurs étant le grand écueil de la jeunesse, il se trouve que la plus dangereuse ennemie de la sagesse, celle qui lui prend ses disciples, est la femme impudique, et, par suite, celle-ci est naturellement désignée pour représenter la folie. Comme la sagesse est la perfection de la science et la perfection de la vie, la folie est ignorance et immoralité. Tandis que la sagesse a pour organes le père de famille, la mère, un vieillard prudent, la folie a pour interprètes les voleurs et les meurtriers (1), la femme adultère et la prostituée (2), les sots, les esprits forts et les impies (3). Au lieu que la sagesse conduit à la fortune, au bonheur, et procure une longue vie, la folie conduit à la misère, au malheur, à la mort (4).

Le sage est présenté d'ordinaire comme un homme d'âge mûr, le plus souvent comme un bon père de famille. Il est savant, il est habile ; il a une longue et solide expérience des choses de ce monde ; il use modérément de la vie, pour mériter d'en jouir plus longtemps. Il n'a pas l'extérieur d'un philosophe austère, et il aime qu'on soit joyeux : c'est un homme bien portant jusque dans la vieillesse, ni riche ni pauvre, mais pourvu de cette médiocrité dorée qui plaît aux sages de tous les temps et de tous les pays. Nous connaîtrons plus loin le détail de ses vertus, en étudiant sa morale. Disons dès maintenant qu'il est très religieux, mais sans minutie à l'égard des pratiques

(1) *Prov.* I, 8-14.
(2) *Prov.* II, 16-18.
(3) *Prov.* I, 22 ; XIV, 5.
(4) *Prov.* I, 26-27 ; XI, 6 ; XIX, 29 ; XXI, 16.

du culte ; il est réservé, patient, modeste et bienfaisant. Il vit un peu à l'écart des rois et des grands : son indépendance personnelle, la sérénité de son âme, le libre exercice de son jugement pourraient être troublés par la fréquentation des puissants. De sa paisible retraite, comme d'un observatoire, il suit le mouvement des affaires humaines sans y être entraîné ; il regarde les jeunes gens qui se perdent dans la débauche, les hommes qui se déchirent mutuellement en paroles et ne cherchent qu'à se nuire l'un à l'autre en vue de leurs intérêts personnels, les courtisans qui s'agitent autour du prince, favoris tour à tour et disgraciés, les rois mêmes qui par leurs vertus ou leurs vices font le bonheur ou la ruine de la société ; et de ce spectacle il tire des leçons utiles qu'il répète à ses enfants et à ses disciples.

Il serait curieux de savoir si la Sagesse a été un simple exercice de lettrés qui occupaient d'ailleurs une position plus ou moins élevée dans le monde, ou bien s'il y a eu des sages de profession, tenant école pour enseigner aux jeunes gens les principes théoriques et pratiques de la vraie philosophie. Certains passages des prophètes pourraient faire croire que l'on était connu pour sage comme on l'était en qualité de prêtre, de prophète, non pas sans doute que la sagesse fût une profession exclusive comme le sacerdoce, mais parce qu'il y avait des gens notoirement adonnés à la *chokma* et communiquant leur science à ceux qui voulaient en profiter. Rien ne s'oppose à ce que certains d'entre eux aient tenu école, à la façon des anciens philosophes grecs. A côté de ces sages plus versés dans la connaissance de l'enseignement traditionnel, il y avait sans doute beaucoup d'autres personnes qui recouraient à leurs lumières et subis-

saient leur influence. On peut croire que si les sages se sont approprié nombre de ces dictons proverbiaux qui sont comme le patrimoine intellectuel d'un peuple, ils ont rendu à la communauté plus qu'ils n'en avaient reçu, par la diffusion de sentences faciles à retenir et contenant les principes de la religion la plus pure et de la plus saine morale.

Ces principes ne rencontraient pas une adhésion unanime. Le nombre des sots, en comparaison de celui des sages, est infini. Le sot nous est montré souvent comme un jeune étourdi qui se jette à corps perdu dans les plaisirs et la débauche. Les neuf premiers chapitres des Proverbes offrent sur ce sujet des peintures de mœurs extrêmement piquantes (1). Le sot est parfois désigné sous le nom de « railleur ». Bien qu'il soit ignorant, ou plutôt à cause de cela même, il ressemble beaucoup à ce que nous appelons un esprit fort. Il ne croit guère à l'efficacité de la vertu comme moyen pratique d'arriver au bonheur et il relève méchamment toutes les objections que la marche ordinaire des choses humaines permet de faire sur ce point aux théories du sage. Sans doute il y avait parmi ces insensés quelques gens d'esprit : ils n'en étaient que plus indociles et plus dangereux. Le sot est bavard, querelleur, orgueilleux, téméraire, insolent et, pour finir, à peu près incorrigible. Aussi est-il détesté du sage qui le menace de tous les malheurs et se promet de rire à son enterrement (2).

Disons maintenant sur quelles bases repose la morale des sages et quelles en sont les règles. Pour cela nous devons signaler leurs doctrines sur Dieu et sa

(1) V. par exemple *Prov.* VII.

(2) *Prov.* X, 14 ; XVIII, 2, 6 ; XX, 3 ; XXII, 10 ; XXI, 24 ; XXVI, 11, 16 ; X, 25, 27.

providence, sur l'homme et sa destinée, sur les devoirs de l'individu, sur la famille et sur la société.

Les sages sont absolument monothéistes. Ils ne le sont pas moins dans les parties les plus anciennes des Proverbes que dans les plus récentes. Toute autre conception de la Divinité demeure pour eux comme non avenue. Du reste, ils n'insistent guère sur les questions spéculatives de la théodicée et ils s'appliquent surtout à faire valoir les attributs de Dieu qui nous le montrent dans ses rapports avec ses créatures, spécialement avec l'homme, et qui sont l'omniscience, la toute-puissance, l'absolue justice.

Ce qui frappe surtout nos auteurs de sentences, c'est moins l'immensité de la science divine que la situation qu'elle crée à l'homme : la pensée de ce regard continuellement fixé sur eux les remplit d'une religieuse terreur (1). Il est impossible que la moindre faute échappe à cet œil qui sonde les cœurs et qui est, partout et toujours, invisible et présent : quel espoir reste-t-il au pécheur ? Mais aussi quelle garantie pour le juste !

Une puissance infinie est au service de cette science pour assurer l'exécution de ses desseins vengeurs ou miséricordieux. Le moyen de concilier la prescience infaillible et souveraine avec la liberté de l'homme n'a pas préoccupé les sages. Ils affirment la prédestination absolue et l'irrésistible influence de Dieu sur les actes humains en termes que la théologie moderne est obligée d'atténuer par des explications et des distinctions. Quelques-unes de ces pensées (2) reviennent à celles qui sont devenues proverbiales chez nous,

(1) *Prov.* V, 21-22 ; XV, 3,11. Cf. *Ps.* CXXXIX (vulg. CXXXVIII).
(2) *Prov.* XVI, 9 ; XIX, 21 ; XX,24 ; XXI, 1 ; XXI, 30-31.

telles que : « L'homme propose et Dieu dispose ». ou bien : « L'homme s'agite et Dieu le mène ». Mais d'autres décrivent la prédestination et la prémotion divine d'une façon plus rigoureuse, j'allais dire plus mécanique, par exemple :

« A l'homme appartiennent les pensées du cœur,
A Iahvé la réponse de la langue » (1).
« Iahvé a fait chaque chose pour une fin,
Et l'impie aussi, pour le jour du malheur » (2).

Il faut observer d'abord que nos auteurs ne visent pas à la précision du langage théologique. Lorsqu'ils semblent abandonner à l'homme ce qui est intérieur, pensée, sentiment, vouloir, comme si cela n'était rien, et soumettre entièrement à Dieu l'œuvre extérieure, parole ou action, on voit bien qu'ils prennent la chose en gros, par le dehors, au point de vue des résultats, et qu'ils veulent insister au fond sur l'insuffisance de nos prévisions et l'inefficacité de nos désirs. Dans ces conditions, l'homme ne paraît plus être qu'un instrument aux mains de la divinité. Les Sémites en général sont dominés par l'idée de la prédestination : elle se rencontre à chaque instant dans les textes cunéiformes de Ninive et de Babylone, et l'on sait ce qu'elle est devenue chez les Arabes. Elle a exercé sur l'esprit de ces peuples une impression si profonde que le sentiment de la liberté humaine en a été presque oblitéré. Le problème si délicat de la concorde entre la prescience et la prémotion divine d'un côté, la liberté humaine de l'autre, n'existe pas pour eux, parce que l'un des termes est à peu près oublié. Il

(1) *Prov.* XVI, 1.
(2) *Prov.* XVI, 4.

n'est pas douteux que cette disposition d'esprit ne puisse conduire au fatalisme. Mais on aurait grand tort de penser que les sages d'Israël en soient arrivés là et d'interpréter comme jugements doctrinaux des sentences qui ont avant tout une portée pratique. Nos vénérables moralistes n'ont pas explicitement tranché dans un sens ou dans l'autre le problème dont nous parlons, parce qu'il ne s'est point posé devant leur esprit. Cependant, s'ils n'ont jamais formulé à cet égard de conclusion théorique, on doit reconnaître qu'ils ont sauvegardé en fait la liberté humaine.

L'idée qu'ils ont de la justice divine écarte en effet l'interprétation exagérée qu'on pourrait être tenté de donner à certaines de leurs sentences. Le fatalisme aboutit nécessairement à l'inertie morale ou au désespoir. Mais ici l'on croit fermement que Dieu attribue au juste un destin favorable, tandis qu'il réserve au méchant d'irrémédiables châtiments : la vertu devient ainsi la condition du salut, et bien que l'on fasse dépendre aussi cette condition du secours divin, on suppose néanmoins toujours qu'il est au pouvoir de l'homme de la remplir, que le juste et le méchant sont responsables de leurs actions et que Dieu en récompensant l'un, en punissant l'autre, ne fait que les traiter suivant leurs mérites. Ainsi le libre arbitre est sollicité à l'action par l'espoir certain d'une juste récompense, et on lui reconnait en réalité la légitime part d'action qui lui semblait refusée tout à l'heure en théorie.

Il faut donc admettre que Dieu est l'auteur de tout, des mérites du juste et du châtiment du pécheur, et que pourtant l'homme est libre. Nos sages ne s'inquiètent pas de la manière dont ces choses là se concilient. Pour nous en occuper davantage, en savons-

nous beaucoup plus ? Lorsqu'ils affirment que Dieu a créé l'homme de bien pour le bonheur et l'impie pour le châtiment, ils ne songent pas à se demander si Dieu en créant celui-ci pour le faire souffrir n'a pas été cruel ; car ils savent très bien que le pécheur est tel par sa volonté, et qu'il est lui-même cause de sa perte. Mais, les droits de la créature étant comme éclipsés par l'autorité suprême du créateur, ils ne voient que les termes extrêmes de l'existence coupable : son origine qui la fait dépendante de Dieu et sa destinée finale qu'une juste sentence du même Dieu a rendue malheureuse ; et ils rapprochent ces deux termes sans tenir compte de la part chétive d'activité créée qui les rattache l'un à l'autre. Cette espèce d'effacement de la personnalité humaine devant la Divinité se reconnaît encore dans les opinions des sages touchant la nature et la fin de l'homme.

Les éléments que nous trouvons dans les Proverbes seraient insuffisants pour constituer un système de psychologie biblique. La théorie du composé humain n'y est guère plus développée que dans le second chapitre de la Genèse (1). En dehors de la distinction fondamentale de l'esprit et du corps les idées sont assez vagues et la terminologie peu précise. L'esprit est le principe de la vie physique et morale ; il est intelligence et volonté, il souffre des infirmités du corps, et réciproquement, s'il est affligé, le corps en est abattu (2). Le cœur est supposé le siège de l'intelligence et de la conscience, soit psychologique, soit morale (3). A l'âme sont attribués spécialement les désirs, les aspirations, les impressions agréables ou

(1) *Gen.* II, 7.
(2) *Prov.* XVII, 22 ; XVIII, 14 ; XX, 27
(3) *Prov.* XIV, 10 ; XV, 28 ; XVI, 1,23.

fâcheuses (1). On ne voit pas pourtant qu'il y ait une distinction réelle entre l'âme et l'esprit. Quelle est au juste la nature de l'esprit ? On sait que les anciens auteurs bibliques, rattachant toute vie à Dieu comme à sa source n'insistent pas sur la différence qui existe entre l'esprit créateur et l'esprit créé. La vie est le souffle de Dieu communiqué aux créatures : quand ce souffle est repris par celui qui l'a donné, c'est la mort. La pensée des écrivains sacrés reste ainsi dans un certain vague que l'on aurait tort d'interpréter dans le sens panthéiste de l'émanation, car les sages d'Israël n'auraient jamais voulu admettre l'identité essentielle de l'être divin et de l'âme humaine. Ce qui est vrai, c'est que la vie de l'individu est estimée fort peu de chose devant Dieu et que l'on songe moins à disserter sur sa nature qu'à lui donner quelque valeur par la pratique du bien.

La même indifférence existe à l'endroit de la vie future. Il faut avouer que le livre des Proverbes en parle très peu. Tous les morts descendent au *sheol* : on ne nous apprend pas ce qu'ils y font, et on n'a pas l'air de s'en inquiéter. Nous savons par ailleurs que le séjour du *sheol* n'équivaut pas à un complet anéantissement, mais plutôt à une espèce de léthargie, où la vie, sans être tout à fait supprimée, est comme suspendue. Le grand avantage que les justes ont sur les pécheurs, c'est qu'ils descendent aux enfers le plus tard possible, quand ils sont rassasiés de biens et de jours, tandis que les méchants y tombent à la fleur de l'âge, prématurément frappés par la justice divine. Une affliction transitoire peut atteindre les justes, soit comme punition de certaines fautes, soit comme

(1) *Prov.* II, 10 ; XIV, 10 ; XXI, 10.

épreuve de leur vertu, mais ils finissent toujours par en sortir. Les bénédictions du Seigneur les suivent jusqu'à leur dernier jour et s'étendent même après eux sur leur postérité. L'impie, châtié sans rémission, attire sur lui une fin prompte et la malédiction sur ses descendants (1).

Pas n'est besoin de dire que cette théorie des fins dernières prête flanc à beaucoup d'objections. C'est pourquoi nous voyons non seulement les mécréants se moquer des menaces des sages, mais les sages eux-mêmes s'inquiéter et se demander si, dans ces conditions, Dieu est juste. La question est discutée dans le livre de Job. Elle ne pouvait être traitée de la même façon dans les Proverbes à cause de leur caractère pédagogique. Là, on procède par voie d'affirmation ; mais le système n'en est pas moins incomplet. On peut dire que les sages tiennent ferme au principe de la justice divine, mais qu'ils n'en discernent pas encore l'application nette en ce qui regarde la fin de l'homme. L'indécision de leurs doctrines touchant la nature de l'âme se retrouve à l'égard de sa destinée. Les sages ne nient pas la vie future : ils paraissent plutôt n'y pas songer. L'idée de l'immortalité et celle d'une rémunération d'outre-tombe se feront jour quand la croyance à la résurrection, que les sages n'ont sans doute pas ignorée, aura pris plus de consistance, et quand la notion de l'âme aura été aussi mieux déterminée, comme c'est le cas, par exemple, dans le livre de la Sagesse. En attendant, la conception de la vie future demeure à l'état de nébuleuse, et les sages, tournant leurs regards vers la pratique,

(1) *Prov.* II, 20-22 ; III, 1-2, 11-12, 31-35 ; X, 2, 27, 30 ; XI, 8, 9; XII, 28 ; XXIV, 15-16.

constituent leur morale avec les éléments qui sont à leur disposition.

Pour nous, la morale est fondée essentiellement sur l'idée du devoir, et le principe de l'obligation sur le rapport de dépendance absolue où l'homme créature se trouve à l'égard de Dieu créateur ; l'objet de l'obligation est au fond la volonté de Dieu, diversement manifestée, et sa sanction est la destinée heureuse ou malheureuse qui est assignée à l'homme après cette vie, selon ses mérites. Nous venons de voir en quoi la morale des sages laisse à désirer au point de vue de la sanction. Elle est très complète en ce qui regarde l'objet du devoir ; mais elle est un peu moins explicite en ce qui concerne le principe de l'obligation :

« Mon fils, dit le sage, crains Iahvé et le roi,
Et ne te révolte pas contre eux ;
Car ils envoient tout à coup le châtiment,
Et nul ne prévoit les supplices dont ils disposent » (1).

C'est ainsi que, dans tout le livre, les hommes sont excités à la pratique du bien par la perspective des avantages qui en résultent et des inconvénients qui suivent le péché. Il est même des cas où la raison d'intérêt personnel est développée avec tant de complaisance, qu'elle paraît exclure tout autre motif (2). La vertu serait donc moins un devoir que le plus sûr moyen de vivre en paix. Dans certains endroits, le sage est présenté comme sachant prendre la juste mesure des jouissances que l'on peut se permettre et que l'on ne saurait dépasser sans s'exposer à tout perdre (3). Enfin il est tel ou tel conseil qui

(1) *Prov.* XXIV, 21-22.
(2) *Prov.* VI, 31-35.
(3) *Prov.* XXI, 17 ; XXV, 27.

vient plutôt d'un homme habile que d'un homme vertueux (1). Mais on doit tenir compte du temps et du milieu où de telles maximes ont été prononcées. Si quelques-unes portent le cachet de la sagesse profane elles n'ont rien d'immoral en elles-mêmes. Il faut observer surtout que si le principe moral de l'obligation n'est pas expressément formulé, il se trouve néanmoins au fond d'un grand nombre de pensées. S'il n'est pas mis en avant, si les considérations d'intérêt sont celles qu'on développe avec le plus de complaisance, c'est que ces considérations agissent plus facilement sur le commun des hommes et servent à faire accepter le motif plus sévère du devoir. Les moralistes et les prédicateurs n'ont jamais négligé de mettre en lumière les avantages temporels de la vertu. Rien n'est plus conforme à la saine raison, pourvu que le motif d'intérêt soit subordonné à celui de l'obligation morale. Or on ne peut douter que les sages, en dépit des apparences, n'aient mis le devoir au premier rang. Ils ne cessent de proclamer la nécessité de la justice intérieure et non seulement de la régularité extérieure ; ils déclarent que les richesses et le bonheur de ce monde ne sont rien sans la vertu (2) : le prix de celle-ci ne vient donc pas des avantages temporels qu'elle procure, mais de ce qu'elle est le bien en soi, l'ordre voulu par Dieu. Un sentiment profond de la dépendance de l'homme vis-à-vis de son créateur est visiblement répandu partout. Enfin on ne doit pas oublier que les sages ne font pas la théorie de la morale, mais qu'ils en enseignent la pratique.

(1) *Prov.* XII, 16 ; XXI, 14.
(2) *Prov.* XXVIII, 6 ; XXIX, 26.

Le premier devoir du sage est la piété, car « la crainte de Iahvé est le commencement de la science » (1). Cette piété consiste essentiellement dans les sentiments du cœur et l'innocence de la vie. Les observances extérieures n'ont de valeur que si la justice intérieure les accompagne (2). Le sage aime mieux ne pas faire de vœux que de s'exposer à les violer (3). Il a, du reste, une conscience délicate et qui ne présume pas trop facilement de l'indulgence divine (4).

Sa piété n'enlève rien à son activité. Il est laborieux ; il déteste la paresse et il a en horreur le paresseux. On connaît la fameuse apostrophe :

> « Va voir les fourmis, paresseux !
> Observe leur conduite et apprends la sagesse » (5).

Le sage réprouve tous les genres de débauche, la gourmandise, l'ivrognerie (6), le désordre des mœurs (7). La prudence, la patience, la modestie sont l'objet de ses recommandations.

Le père de famille surtout doit être un sage afin de maintenir le bon ordre dans sa maison et d'enseigner la sagesse à ses enfants. On conseille au mari de rester fidèle à l'épouse de sa jeunesse, ce qui est peut-être une réprobation indirecte de la polygamie et du divorce (8). Le lien du mariage est sacré (9). Le

(1) *Prov.* I, 7.
(2) *Prov.* XXI, 3. 27.
(3) *Prov.* XX, 25.
(4) *Prov.* XX, 9 ; XXVIII, 14.
(5) *Prov.* VI, 6. Cf. X, 4-5.
(6) *Prov.* XXI, 17 ; XXIII, 29-21, 29-35.
(7) Très souvent dans les neuf premiers chapitres. Cf. *Prov.* XXII, 14 ; XXIII, 26-28.
(8) *Prov.* V, 15-20.
(9) *Prov.* II, 17.

crime d'adultère est regardé comme une abomination et la source des plus grands maux (1).

Le sage n'insiste pas trop sur les défauts du père ou du mari avec lequel il s'identifie ; mais il a des réflexions piquantes sur les femmes acariâtres :

« Mieux vaut, dit-il, habiter sur l'angle d'un toit
Que dans la maison, avec une femme querelleuse » (2).

Il n'en apprécie que mieux la femme vertueuse et d'agréable humeur :

« La maison, la fortune, sont un héritage paternel ;
C'est Iahvé qui donne une femme intelligente » (3).

L'éloge de la « femme forte » énumère toutes les qualités d'une bonne maîtresse de maison, d'une ménagère active et économe (4). Le sage ne pense pas que la beauté de la femme puisse tenir lieu de tout le reste et réalise pour elle la perfection. Il exprime sa manière de voir sur ce sujet par une comparaison un peu hardie peut-être pour notre goût :

« Un anneau d'or au nez d'un pourceau :
Une belle femme sans pudeur » (5).

Il ne parle guère de l'influence morale de la femme au sein de la famille : c'est seulement lorsqu'elle est déjà vénérable par son âge qu'elle remplit auprès de ses enfants le ministère de conseil qui appartient en tout temps au chef de la maison.

(1) *Prov.* VI, 20-35.
(2) *Prov.* XXI, 9. Cf. XIX, 13 ; XX, 13 ; XXVII, 15-16.
(3) *Prov.* XIX, 14. Cf. XVIII, 22.
(4) *Prov.* XXXI, 10-31.
(5) *Prov.* XI, 22.

Ses principes d'éducation sont sévères. On doit observer l'enfant, car

« L'enfant même fait connaître par ses actes
Si sa nature est innocente et droite » (1).

On ne doit pas craindre de le corriger, non seulement en paroles, mais avec le fouet, parce que

« La sottise enlace le cœur de l'enfant;
Mais la verge de la correction la chassera bien loin » (2).

Pourtant, il faut garder une mesure dans les châtiments corporels (3), et l'on doit aussi proportionner les leçons à l'âge pour qu'elles soient vraiment utiles (4).

Dans la société, le sage s'occupe surtout des rois et de ceux qui sont chargés de rendre la justice. Il ne se permet pas d'adresser des conseils aux prêtres et il ne parle pas d'eux non plus que des prophètes. Mais comme il a fait de la religion le premier devoir de l'homme, il déclare aussi qu'elle est le plus solide fondement d'un Etat et la garantie de sa prospérité (5).

Plus le pouvoir des rois est grand, plus il doit être en toutes choses réglé par la justice. Le prince doit haïr et châtier les méchants, détester la violence et la rapine, ne pas multiplier les impôts, se conduire d'après les conseils d'hommes sages (6). Celui qui

(1) *Prov.* XX, 11.
(2) *Prov.* XX, 15. Cf. XIII, 24 ; XXIII, 13.
(3) *Prov.* XXIX, 18.
(4) *Prov.* XX, 6.
(5) *Prov.* XI, 10-11 ; XIV, 34 ; XXVIII, 28 ; XXIX, 2.
(6) *Prov.* XVI, 10,12,13 ; XVII, 7 ; XVIII, 5 ; XX, 8,18,26,28 ; XXVIII, 16 ; XXIX, 4, 14.

opprime son peuple est comparé à un lion rugissant, à un ours affamé (1). La mère de Lemuel recommande à son fils de protéger le droit des faibles (2). Cette sage personne lui dit aussi :

« Ne livre pas ton bien aux femmes,
Ni ta vie à celles qui perdent les rois.
Ce n'est pas aux rois à boire le vin,
Ni aux princes à goûter la boisson,
Peut-être, ayant bu, oublieraient-ils le droit,
Et se tromperaient-ils dans le jugement des malheureux.
Donnez la boisson au misérable,
Le vin à ceux qui sont dans la douleur ;
En buvant, ils oublieront leur pauvreté,
Ils ne se souviendront plus de leur misère » (3).

Mais si le sage n'ignore pas ce que les rois doivent être, il sait bien aussi ce qu'ils sont parfois. Il constate les effets que peuvent avoir la bonne ou la mauvaise humeur du prince, ses qualités ou ses défauts, et il donne ses conseils en conséquence. Si l'on veut obtenir une faveur, on ne doit pas se présenter les mains vides ; il faut s'observer en présence du roi, se conduire avec prudence et modestie, ne pas prendre, par exemple, une place trop élevée à table, et, quand on y est, veiller sur son appétit (4).

Entre eux, les hommes doivent être justes et bons. La fraude dans les transactions commerciales est particulièrement condamnée ; de même, le faux témoignage, la calomnie et le mensonge (5). Le sage explique très bien les inconvénients de la médisance :

(1) *Prov.* XXVIII, 15.
(2) *Prov.* XXXI. 8-9.
(3) *Prov.* XXXI, 2-7.
(4) *Prov.* XVI, 14-15 ; XVIII, 16 ; XIX, 12 ; XX, 2 ; XXIII, 1-3 ; XXV, 6-7.
(5) *Prov.* XI, 1 ; XX, 10,23 ; X, 19 ; XII, 22 ; XIII, 3 ; XIX, 9 ; XXIV, 22-29 ; XXV, 18.

« Le discours du médisant est comme un friand morceau :
Il descend au plus profond des entrailles » (1).

Il faut éviter les disputes par la douceur du langage ; ne pas intervenir dans la querelle d'autrui, vu que « c'est prendre un chien par les oreilles » (2).

S'il y a un litige difficile à trancher, le sage approuve qu'on recoure à la voie du sort pour le résoudre par une espèce de jugement de Dieu (3).

L'esprit de mansuétude qui pénètre les conseils du sage se manifeste principalement dans ce qu'il dit de l'aumône et des égards qui sont dus aux pauvres :

« Qui fait l'aumône au pauvre prête à Iahvé :
C'est lui qui paiera la dette.
Maltraiter le pauvre, c'est faire injure à son créateur :
C'est l'honorer que de prendre en pitié le malheureux » (4).

De ce côté, la morale des sages dont nous avons relevé plus haut les tendances quelque peu utilitaires, a des affinités avec l'Évangile. On voit déjà ici que les pauvres et les faibles sont les clients de Dieu, ses amis préférés, et que le royaume des cieux sera pour eux. Un trait qui se rapproche également de la morale chrétienne est la défense faite au sage de se venger : il doit même faire du bien à ses ennemis. Ajoutons cependant que le motif allégué pour justifier cette prescription n'a rien d'évangélique : Iahvé se chargera de la vengeance (5).

(1) *Prov.* XVIII, 8. Cf. XXVI, 22.
(2) *Prov.* XV, 18 ; XXV, 8,15.
(3) *Prov.* XVI, 33 ; XVIII, 18.
(4) *Prov.* XIX, 17 ; XIV, 31. Cf. XVII, 5 ; XIX, 1 ; XXI, 13; XXII, 9 ; XXIII, 10-11.
(5) *Prov.* XXIV, 17 ; XXV, 21-22.

De même, c'est un avis médiocrement charitable, mais tout à fait digne d'un père de famille prudent et économe, que celui de ne pas se rendre caution pour autrui. Il est fondé sur le même principe que notre proverbe : Qui répond paie. Les sages reviennent très souvent sur ce point et il faut croire que l'état social justifiait leur conseil (1).

Le soin de leurs intérêts n'empêche pas les sages d'être sensibles à l'amitié. Mais il faut savoir choisir ses amis et ne pas compter sur un grand nombre. Rien de plus rare qu'un ami digne de ce nom (2); pourtant cela se trouve :

« L'ami véritable est ami dans tous les temps :
C'est un frère qui est né pour le jour de l'adversité » (3).

Nous terminons sur cette pensée notre exposé de la morale des sages. Ce que nous en avons dit suffit pour en donner une idée. Malgré quelques lacunes ou imperfections dont nous avons exagéré plutôt qu'atténué la portée, cette morale est très pure et très élevée dans son principe, son objet et son but. Son principe est le sentiment du devoir, joint à celui des justes exigences de la nature humaine. Son objet comprend les principales obligations individuelles, domestiques et sociales. Son but est de procurer à Dieu la gloire, à l'homme le bonheur. Ses préceptes sont, dans la forme, très bien adaptés à l'enseignement populaire. Le plus grand nombre d'entre eux conserve aujourd'hui sa valeur malgré la différence

(1) *Prov.* VI, 1-5 ; XVII, 18 ; XXII, 26-27.
(2) *Prov.* XIX, 4,6,7 ; XXII, 24-25.
(3) *Prov.* XVII, 17. Cf. XVIII, 24 ; XXVII, 10.

des milieux : c'est que l'enseignement des sages est fondé sur les principes de la raison qui sont éternels et sur la connaissance de la nature humaine qui est la même dans tous les temps.

A. Loisy,

Professeur à l'Institut catholique de Paris.

LE CONFUCIANISME

Deuxième Article.

Biographie de Confucius.

Il est des époques qui semblent prédestinées aux grands évènements. Les hommes de génie qui doivent réformer la société et lui imprimer, dans des directions différentes, des mouvements qui se prolongeront pendant de longs siècles, semblent s'y être donné rendez-vous. Sont-ce les abus qui font naître les réformateurs ? Cela est possible. Quoi qu'il en soit, cinquante-quatre ans après la naissance de Lao-tseu, la vingt et unième année du règne de Ling-Wang, cinq cent-cinquante et un ans avant l'ère vulgaire, en hiver, à la onzième lune, naissait, dans le bourg de Tseu-y, du royaume féodal de Lou, province actuelle du Chang-toung, au sud du golfe de Pé-tchi-li, un enfant du nom de Kong, auquel on ajouta plus tard celui de Fou-tseu, c'est-à-dire le *maître*, le philosophe. Nos missionnaires les ont traduits par celui de Confucius. Cet enfant avait dans ses veines un sang illustre. Son père avait été gouverneur de province ; ses aïeux avaient rempli de hautes fonctions dans l'empire et se flattaient de faire remonter leur arbre généalogique jusqu'au célèbre Hoang-ti (1). Dans les dix mille

(1) D'autres historiens plus modestes se contentent de remonter jusqu'au XIIIe siècle avant J.-C. Ses ascendants appartenaient à

siècles, disent les Chinois, c'est-à-dire dans tous les âges, il ne naquit pas un instituteur du genre humain semblable à lui. Il devait être la gloire des Tchéou et de l'Empire.

Confucius appartient tout entier à l'histoire. Il y a peu de merveilleux dans sa vie ; c'est un des caractères qui le distinguent des autres fondateurs de religion. La légende, cependant, a essayé d'embellir son berceau. Peu avant sa naissance, on aperçut dans le jardin de sa maison, le Ky-lin (1), cet oiseau fabuleux que les poètes aiment à chanter et dont la présence est de si bon augure. Il vomit une pierre de jade sur laquelle étaient gravés ces mots : Un enfant pur comme l'onde cristalline naîtra quand les Tcheou seront sur

l'ancienne noblesse de l'état de Soung ; un de ces ancêtres fut duc; au 8e siècle, il y eut un poète dans sa famille. Plus tard des raisons, probablement politiques, obligèrent cette dernière à fuir ; elle se refugia dans l'état de Lou et y joua un rôle. Le père de Confucius, Koung-Chou-Liang-Hi, était officier civil et militaire ; il commandait le district de Tso, état de Lou. L'histoire nous dit qu'il était brave, de haute taille et vigoureux. Un premier mariage lui donna neuf filles ; il eut d'une concubine un fils impotent, Meng-Pi. A 70 ans il épousa Cheng-tsé qui lui donna Confucius. Il mourut trois ans après.

(1) On lit dans le dictionnaire Pin tse-tsien : « Avant la naissance de Confucius, un lin vint se promener dans cette contrée. Il vomit des caractères de la pierre yu, dont le sens était : Le fils de l'eau très limpide succèdera à la dynastie tcheou, et il y aura un roi sans aucun fard. La mère de Confucius admira cela et lia la corne du Ky-lin avec une bandelette de soie. Le Ky-lin, n'ayant aucune crainte ni appréhension, passa la nuit en cet endroit et ensuite il partit. L'an 14 de Ngay roi de Lou, des chasseurs prirent en Occident un Ky-lin. Confucius s'écria : Quel est donc celui qui doit venir ? Il n'est pas certain que ce Ky lin ne fût pas celui que sa sainte mère avait vu.

Le lin est un animal fabuleux qui a le corps d'un daim, la queue d'une vache, et une corne unique, le mâle s'appelle Ky-lin. Cet animal vit mille ans et présage des évènements heureux.

leur déclin ; il sera roi, mais sans aucun domaine. Au moment même où il voyait le jour, on aperçut deux dragons voler au dessus de sa demeure ; cinq vieillards pénétraient, en même temps, dans la chambre de sa mère et assistaient à sa naissance ; on entendit dans les airs de suaves harmonies et des voix qui chantaient : Que le ciel tressaille de joie à la naissance du saint fils ! L'enfant portait sur son corps toutes les marques qui distinguent les grands hommes et faisaient prévoir déjà son brillant avenir (1). Il portait sur le front une protubérance comme Bouddha. A part ces derniers traits, dont l'origine est évidemment bouddhique, il n'y a rien de surnaturel ni d'extraordinaire dans la vie de Confucius. Sa vie, dont nous possédons le détail, reste dans le cadre humain : c'est la vie d'un philosophe et d'un sage.

Dès l'âge la plus tendre, Confucius s'appliqua à la pratique de la vertu. Une obéissance parfaite, une réserve absolue, un profond respect pour les vieillards, une gravité prématurée le faisaient remarquer au milieu de ses compagnons d'enfance. Il pratiqua surtout dans la perfection la piété filiale dont il devait faire plus tard le pivot de la religion et du gouvernement de l'Empire. Quand sa mère devint veuve, jeune encore, il s'efforça d'adoucir son veuvage en redoublant son affection pour elle. De bonne heure, il montra le respect le plus profond et les plus heureuses dispositions pour les rites et les cérémonies qui occupent une si grande place dans la vie religieuse et civile des Chinois. Il aimait à s'y exercer avec ses

(1) Sa mère, peu après son mariage, alla sur la montagne Ni-Kieou, prier le Chang-ti de bénir son union. Sa prière fut exaucée. C'est en souvenir de ce fait que Confucius prit parfois le nom de Kieou.

compagnons d'enfance ; ensemble ils dressaient des autels et y offraient des sacrifices, jamais il ne manqua aux cérémonies faites en l'honneur des vivants ou des morts. Dès l'âge de sept ans, il fréquenta l'école publique ; son application y fut constante, ses progrès surprenants, et ses rapports avec ses condisciples pleins de la plus grande aménité. Son maître le prit bientôt pour son second, et dans ses humbles fonctions de moniteur, il montra en germe les qualités qu'il devait faire éclater plus tard dans le gouvernement des hommes.

A l'âge de dix-sept ans, il fut nommé mandarin : il devait veiller à la vente des grains. L'emploi était modeste, mais il lui suffit pour se distinguer. Au lieu de confier l'administration à des mercenaires, il voulut tout voir par lui-même. Préoccupé avant tout de la santé publique, il fut sans pitié pour la fraude ; les monopoles furent sacrifiés aussi à l'intérêt général. Bientôt les abus disparurent, la bonne foi régna dans les transactions, l'ordre, qui est la condition de l'abondance, fut rétabli partout.

Le bruit des réformes du jeune mandarin arriva jusqu'à la cour. Le ministre le nomma inspecteur général des champs et des troupeaux, avec pleins pouvoirs de réformer et d'innover. Confucius apporta dans ces nouvelles fonctions le même zèle et obtint les mêmes résultats. Pendant quatre ans, il parcourut les campagnes, s'entretenant avec les paysans, discutant sur les meilleures méthodes de culture et sur la multiplication et l'amélioration des troupeaux. Il savait tout à tour encourager, gronder, conseiller, imposer sa volonté au besoin. Il se montra toujours sans pitié pour la malpropreté quand elle n'était pas le résultat de la

pauvreté. Ces quatre années d'administration marquèrent une ère de prospérité.

Quelques années auparavant, Confucius s'était marié. Il avait épousé Ki-Koan-chi, qui appartenait à une ancienne famille du royaume de Soung. Il en eut un fils, qu'il nomma Pé-yu. Le roi de Lou lui envoya un poisson pour fêter la naissance de l'enfant et vint s'inviter à sa table. Par reconnaissance, le père ajouta au nom de son fils celui de Li (poisson). Il ne paraît pas, d'ailleurs, que Confucius ait été un modèle, ni comme époux, ni comme père. Etrange inconséquence de la part de celui qui voulait faire de la famille la base de la société.

Pendant que Confucius remplissait, à la cour, ses hautes fonctions, sa mère mourut à l'âge de quarante ans. Il n'avait lui-même que vingt-quatre ans. Selon l'usage, il résigna ses fonctions pour se livrer entièrement au deuil. Cet usage fait encore loi de nos jours.

Le culte des ancêtres est fondamental dans la religion de Confucius, mais ce culte suppose le respect des morts et l'observation des rites funèbres. Les usages anciens étaient tombés en désuétude. Le peuple traitait ses morts sans honneur : on les ensevelissait n'importe où ; le deuil en était abrégé. Confucius comprit tout ce qu'il y a de moralisant dans le souvenir et le culte de ceux qui nous ont précédés. Il résolut de réformer les abus et de remettre en vigueur les usages oubliés. Son exemple devait être encore plus éloquent que ses paroles. Il fit faire à sa mère des obsèques selon les anciens rites. On renferma son corps dans une bière épaisse et il la fit inhumer à côté de son père, le mari à l'orient, la femme à l'occident, les pieds au midi, la tête au nord.

Confucius avait voulu qu'on choisît pour la sépulture des lieux élevés, impropres à la culture. Son exemple avait été efficace. Le culte des morts s'était imposé partout. Cependant de nouveaux abus surgirent. Sous prétexte d'honorer leurs morts, certaines familles leur consacraient de grands espaces ; de plus, elles faisaient de ces nécropoles des lieux de plaisance ; leur luxe aimait à s'y étaler. Confucius protesta de nouveau contre ces abus. Il ne voulut pas que l'on enlevât à l'agriculture de grandes superficies de terrain ; il s'opposa surtout à ce qu'on transformât en lieux d'agrément des lieux qui ne devaient respirer que la douleur.

Confucius passa les trois ans qui suivirent la mort de sa mère dans un deuil sévère. Il étudia pendant ce temps les King ou livres canoniques. Nous dirons, ailleurs, la transformation qu'il leur fit subir. Il étudia en même temps les arts libéraux, c'est-à-dire la musique, les cérémonies religieuses et civiles, l'arithmétique, l'écriture, l'escrime, l'art de conduire un char.

Les trois années écoulées, il déposa, selon les rites, ses habits de deuil sur le tombeau de sa mère et reprit les habits ordinaires. Cependant, il avait trouvé tant de satisfaction dans l'étude et la retraite, qu'il ne voulut pas y renoncer, même après son deuil.

Désireux de connaître les mœurs et les habitudes des divers peuples, il parcourut sur un char, traîné par un bœuf et conduit par un de ses élèves, les petits États qui composaient la Chine. Ses voyages ne s'étendirent pas, d'ailleurs, bien loin. Au nord il ne dépassa pas le Pé-tchi-li ; au midi, le fleuve Kiang ; à l'ouest, la province de Chang-toung ; à l'occident, celle du Chen-si. Il ne peut donc être question ici, comme à propos de Lao-tseu, de voyages chez les nations

étrangères, ni d'importation ou d'exportation de doctrines.

A l'âge de trente ans, Confucius se retira dans sa patrie, refusa tout emploi, et se contenta de faire de sa maison une école ouverte à tous. Sa vie fut donc un long enseignement. Il allait aussi d'un lieu à l'autre, prêchant sa doctrine, suivi de ses douze disciples choisis parmi les soixante-douze qui l'avaient le mieux compris. « Je me dois indifféremment à tous les hommes, disait-il, parce que je regarde les hommes comme ne composant qu'une seule et même famille, dont j'ai la mission d'être l'instituteur. »

Son école fut toujours brillante ; ce fut là le plus beau côté de sa vie. Il vit accourir au pied de sa chaire les célébrités de son temps et les fils des premières familles. Il voulut, d'ailleurs, choisir ses disciples : « Je n'ouvre pas la vérité, disait-il, à celui qui n'est pas avide d'acquérir la connaissance, et je n'accorde pas mon aide à celui qui n'est pas désireux d'expliquer les choses lui-même. » Ses intentions étaient désintéressées, et quoique obligé de vivre des honoraires de ses disciples, il ne refusa jamais, nous dit le Lun-yu (I. VII ; 7), celui qui ne pouvait lui offrir qu'un morceau de viande salée. Ses nombreux auditeurs se montraient enthousiastes de ses enseignements. On recueillait jusqu'à ses moindres paroles ; ses actions les plus indifférentes étaient commentées. On savait qu'il choisissait de préférence des habits de telle ou telle couleur, et qu'il détestait le rouge ; qu'il était à table d'une grande sobriété, mais difficile sur la qualité des mets ; qu'en tout et partout il évitait la précipitation ; et les élèves s'efforçaient de copier le maître.

Sa réputation de sagesse s'était répandue au loin.

Le roi de Yen lui envoya demander des conseils pour le gouvernement de son peuple. Confucius fut plus sage que Locke et que Rousseau. Il comprit qu'on n'improvise pas une constitution ; que des lois, pour être sérieuses, ne doivent pas s'appuyer seulement sur la nature de l'homme, mais sur ses traditions, ses habitudes et ses besoins particuliers : « Je ne connais ni votre maître, ni ses sujets, répondit-il aux ambassadeurs ; comment pourrais-je lui suggérer une règle de conduite ? S'il voulait savoir de moi comment agissaient les monarques en certains cas donnés, et comment ils gouvernaient l'empire, ce serait pour moi un agréable devoir de le satisfaire, n'ayant à l'entretenir que de ce que je saurais. »

Naturellement débonnaire, Confucius savait, au besoin, effrayer les coupables par une salutaire sévérité. Le roi de Lou lui proposa de le mettre à la tête de la magistrature de son royaume. Son autorité n'aurait de supérieure que celle du souverain. Confucius accepta, mais à la condition de soumettre les Taï-fou ou grands dignitaires aux règles communes de la justice. Comme on lui objectait que la loi ne les soumettait pas aux mêmes peines que les autres coupables, il expliqua le sens de la loi. Le législateur voulait respecter encore la dignité dont ils étaient revêtus, même dans leur personne coupable ; on ne parlait de leurs crimes qu'en termes couverts : mais le législateur n'a jamais entendu laisser leurs méfaits impunis. Dans les temps anciens, on envoyait au coupable une épée trempée dans l'eau du bassin des sacrifices, et il exécutait lui-même, en se donnant la mort, la sentence de ses juges. Cet usage est tombé depuis longtemps dans l'oubli ; voilà pourquoi les Taï-fou commettent impunément tous les crimes. C'est contre ces

abus qu'il faut réagir. En conséquence, Confucius demanda au roi de Lou la tête de l'un d'eux, Chao-tcheng-Mao, dont la vie avait été un tissu d'iniquités. Malgré ses répugnances, le roi accepta ; le procès fut rapidement instruit ; sept jours après, le coupable avait la tête tranchée, et cet exemple répandait dans l'empire une salutaire terreur.

Sous cette administration habile, le royaume de Lou devint des plus prospères. Mais, disent certains historiens, un voisin, le roi de Tsi, jaloux de cette prospérité, envoya au roi de Lou, pour le corrompre, de nombreux présents, entre autres un essaim de jeunes filles, d'une grande beauté, dressées à tous les arts de la corruption. Le désordre prit, en effet, le dessus, malgré les remontrances de Confucius qui dût s'enfuir. Il se retira dans le royaume de Wei, dont il fit un centre de propagande.

Du temps de Confucius, la féodalité était puissante en Chine. L'Empire se composait d'une foule de petits États. Au nord se trouvait celui de Tsin (le Chang-si actuel); au sud était l'état de Tso, qui s'étendait jusqu'au Yang-tsé-Kiang ; à l'est on en comptait un plus grand nombre, ceux de Tsi, de Lou, de Houei, de Soung et de Chen ; enfin, à l'ouest se trouvait l'état de Tchin, qui devait devenir dans la suite prépondérant. Toutes ces provinces relevaient de l'État de Tcheou, dont la maison régnante, après avoir jeté son éclat, était sur son déclin. Confucius avait conscience des maux de l'Empire, et aurait voulu les guérir ; sa politique était de rétablir l'ancien état de choses ; il aurait voulu une concentration plus forte des pouvoirs aux dépens des feudataires. Cette prétention lui valut beaucoup d'ennemis. Il n'en fut pas moins successivement appelé dans ces différentes cours où était par-

venu le bruit de sa renommée. Ces souverains amollis, livrés d'ordinaire au plaisir, reçurent avec distinction le sage de Lou, écoutèrent avec admiration ses enseignements, mais se décidèrent rarement à se corriger eux-mêmes ou à reformer les abus. Confucius dut successivement quitter ces cours souveraines, chassé par l'envie, par les révolutions, par la crainte que causait sa politique ou par le découragement en voyant l'inutilité de ses efforts (1).

« Ces lettrés, disait le ministre Hien Ying au prince de Thsi, ne sont pas gens pratiques, et il ne faut pas les imiter. Ce Khoung-Kiou est farci de minuties bizarres. Il faudrait plusieurs vies pour savoir tout ce qu'il sait en fait de cérémonies pour se lever et pour se coucher. Si vous voulez l'employer à changer les coutumes de Thsi, vous perdrez la considération dont vous jouissez auprès du peuple. »

La cour de Lou fut celle qu'il quitta et où il revint le plus souvent (2). C'est là qu'il put, plus efficacement que partout ailleurs, faire l'application de ses théories. Il y rédigea le Chi-King et le Chou-King.

(1) On n'est pas peu étonné de voir, dans plusieurs circonstances, Confucius tenté de s'allier avec les chefs des rebelles qui voulaient renverser le pouvoir. Les maux de l'Empire lui paraissaient, sans doute, si grands, qu'il jugeait une révolution nécessaire.

(2) Les longues pérégrinations de Confucius, dans ces pays où les routes n'étaient pas toujours sûres, furent marquées de nombreux incidents. En voici un qui ne montre pas chez lui un grand respect de la parole donnée. Chassé de la cour de Tchin, où sa vie avait même été en danger, il revenait à celle d'Houei, pour laquelle il avait une préférence secrète, lorsqu'il fut arrêté en chemin par le rebelle Hoan Toui, qui lui laissa la vie sauve, après lui avoir fait jurer de ne pas aller à Houei. Confucius jura, mais ne tint pas parole. « Mon serment, disait-il, a été extorqué par la force ; les esprits n'entendent pas de pareils serments. »

C'est le roi de Lou qui lui fournit le moyen d'aller visiter la capitale de l'empire, la ville de Lo (Honan). Ce voyage fut des plus instructifs pour lui. Il y étudia les anciennes coutumes, les cérémonies du culte ; il en admira les temples et y prit des renseignements précieux. C'est cependant ce séjour à la capitale qu'il eut son entrevue fameuse avec Lao-tseu, le bibliothécaire de la cour des Tcheou. Il espérait en recevoir des leçons précieuses. On sait l'accueil qu'il reçut (1). Confucius n'en revint pas moins à la ville de Lou, satisfait de son long voyage.

Confucius savait, au besoin, démêler les intrigues et sauvegarder les intérêts de ses maîtres. Le roi de Tsi s'était emparé de trois villes frontières, qui appartenaient au roi de Lou. Confucius décida ce dernier à les réclamer. Les deux souverains convinrent d'une entrevue sur la limite de leurs états. Conseillé par un taï-fou intrigant, le roi de Tsi avait résolu de contraindre son voisin à accepter ses conditions. Il avait fait élever un palais magnifique, avec deux trônes, en face l'un de l'autre. Des troupes nombreuses étaient placées aux environs. Soupçonnant un piège, Confucius avait voulu qu'une partie de l'armée suivit aussi son prince. Les deux souverains s'abouchèrent de la manière la plus cordiale ; après un échange réciproque de présents, le roi de Tsi voulut offrir une représentation théâtrale à son voisin. C'est pendant ce temps que les troupes devaient s'emparer du roi. Trois cents danseurs, munis d'armes différentes, parurent sur la scène. Confucius, sentant le danger, protesta, affirmant qu'on était venu pour traiter affaires et non pas pour assister à des danses. Le roi fit renvoyer les

(1) Voir notre histoire : *Lao-tseu* et le *taoïsme*.

danseurs. Mais le perfide conseiller ne se découragea pas. Il relança ses danseurs et leur recommanda surtout d'exécuter avec tout l'art possible une scène voluptueuse où l'on représentait les débauches de la reine Wen-Kiang. Confucius avait beau presser son maître de se retirer, celui-ci feignait ne pas entendre. Cependant, à la fameuse scène, la rougeur lui monta au front, l'indignation s'empara de son âme, il fit appeler sa garde, chasser ces vils baladins et couper la tête à deux. Puis, il se retira au milieu de ses soldats. Le complot n'avait pas abouti ; les perfides desseins du taï-fou furent déjoués. Le roi de Tsi céda les trois villes et la paix fut rétablie.

Inflexible quand il s'agissait du devoir, malgré toute la condescendance qu'il y mettait, Confucius dut se faire de nombreux ennemis. Souvent, en effet, il fut chassé par ceux-là mêmes qu'il avait comblés de bienfaits. C'est ainsi que des intrigues lui firent quitter la cour du roi de Lou ; il se retira chez le roi de Weï Il y fut reçu en triomphe. Il pénétra dans la capitale au milieu des acclamations unanimes. Le roi fut à son devant sur son char attelé de quatre chevaux. Confucius arrivait sur son char traîné par un bœuf. Lorsqu'il se rencontrèrent, le roi descendit, et sous un dais, entouré de ses officiers, alla à la rencontre du sage. Ce fut un véritable triomphe. Confucius reçut un appartement somptueux, des revenus qui assuraient son existence, et dans les environs de la ville une luxueuse maison de campagne.

Confucius aimait et cultivait la musique. Il eut pour professeur le célèbre Siang, instruit, dit-on, dans la science des anciens. Siang lui exposa d'abord la théorie de son art et lui en fit ressortir la beauté, puis il prit son kin et joua un air composé par le sage

Wen-wang. Ce morceau fut dix jours de suite l'objet de la leçon. Le disciple put enfin le rendre d'une manière convenable. Le maître voulait passer à un autre air, mais Confucius s'y opposa. Il demanda pendant cinq jours encore le même morceau : ce temps écoulé, il renouvela sa demande. C'est qu'il voulait saisir l'idée du compositeur qui lui échappait encore. Enfin, au bout de vingt jours, il arriva à entrer dans la pensée de l'auteur ; saisissant alors l'instrument, il en joua avec tant d'art que Siang se jeta à ses pieds et voulut désormais être appelé son disciple.

Confucius voulait, d'ailleurs, que la musique fut noble et élevât l'âme ; il réprouvait la musique sensuelle qui énerve et n'inspire que le plaisir. Un jour à la cour de Tsi, il assistait à un concert où l'on exécuta un morceau composé depuis dix-sept cent trente ans, du temps de Chun ; c'était le Chao-yo : il avait la propriété de dissiper les ténèbres de l'esprit et d'affermir le cœur dans le devoir. Le sage en fut si émerveillé et si ému, que pendant trois mois il ne put penser à autre chose : les mets les plus délicats perdirent pour lui leur saveur.

Après avoir déposé, au bout de trois ans après la mort de sa mère, les habits de deuil, rentré dans sa demeure, il voulut, pour oublier sa douleur, jouer un air sur son instrument; mais son âme était encore si endolorie qu'il ne put en tirer que des sons plaintifs.

Au reste, il ne donnait à cet art que la place qui lui convient : il doit être un délassement et une récréation. Un jour qu'il jouait du kin dans la villa que lui avait donné le roi de Wei, un grossier villageois l'insulta et le traita de fainéant pour s'occuper d'un art si futile. Ses disciples voulaient venger l'insulte. Confucius calma leur colère et les engagea à faire

comprendre à cet homme, dont l'ignorance excusait la sottise, qu'il y a plusieurs manières de travailler, et que le sage, lui aussi, après les labeurs de l'esprit a besoin de quelque délassement honnête et utile.

Tout en reconnaissant ce qu'il y a de légitime dans la pratique des arts d'agrément, il savait en condamner l'abus. La corruption qui était générale les avait trop souvent détournés de leur but : au lieu d'être à leur manière une expression du beau, ils n'étaient parfois qu'une excitation au mal.

La danse, par exemple, avait perdu sa signification primitive. Religieuse d'abord, elle avait pour but de représenter les actions des héros ou des dieux, ou quelque phénomène de la nature, le cours des astres, par exemple. Elle était descendu à imiter les débauches des souverains. Un jour, Confucius proposa à ses disciples d'aller jusqu'au bourg de Wou-yu, où l'on exécutait une danse pour demander la pluie. Cette proposition surprit d'abord ; quelques-uns s'en scandalisèrent ; mais Confucius leur expliqua qu'il est permis, quelquefois, au sage de déroger aux règles ordinaires quand il peut y avoir quelque utilité pour lui ou ses semblables. On se rendit donc au bourg de Wou-yu. Confucius fut attristé du spectacle qui s'offrit à ses yeux. La danse avait perdu son caractère primitif ; chez les anciens elle était pleine de gravité et respirait la vertu ; elle ne respirait maintenant que l'indécence et la lubricité. « Le sage, dit-il, doit voir ces choses une fois ; cela lui suffit pour les apprécier et être en droit d'en parler avec mépris. »

La modération, la prudence, une juste mesure en toute chose sont les caractères distinctifs d'un gouvernement sage. Ainsi pensaient les anciens et ils

l'exprimaient par un symbole dont on avait oublié la signification.

Dans le palais du souverain, à côté même du trône, se trouvait un seau vide. Personne ne pouvait dire à quel usage il était destiné. Quelques mandarins essayèrent des explications qui firent sourire. Alors Confucius ordonna de jeter le seau dans le puits. On l'y descendit avec précaution, mais comme il était fait d'osier, il demeura à la surface de l'eau. On le descendit une seconde fois, en le précipitant avec violence; il s'emplit et descendit au fond du puits. Alors Confucius prit le seau lui-même, le descendit avec précaution, ni trop vite, ni trop doucement ; le seau s'emplit et resta en équilibre à moitié plongé dans l'eau. Se tournant alors vers ceux qui l'entouraient, il leur dit : « Voilà l'image du vrai gouvernement, la règle du juste milieu. Anciennement, ajouta-t-il, on faisait faire cette expérience au souverain qui montait sur le trône ; on lui rappelait ainsi la vraie conduite à garder dans le gouvernement des hommes. Voilà pourquoi il y a un seau placé à côté du trône. » Depuis longtemps on avait oublié cet antique usage. La violence et la colère avaient remplacé la modération et la justice.

Sur la route de Thsi, Confucius aperçut sur une tombe une femme en larmes. Il envoya vers elle Tseu-Lou pour lui demander la cause de son deuil. Elle lui répondit qu'un tigre avait dévoré son beau-père, son mari et son fils et qu'elle se trouvait abandonnée. Confucius l'engageant alors à quitter ce pays, elle refusa, *parce qu'ici*, dit-elle, nous n'avons pas de gouvernement oppresseur. — Mes enfants, ajouta le Sage, rappelez-vous ceci, un gouvernement oppresseur est pire qu'un tigre.

S'il est quelquefois nécessaire de fermer les yeux

sur les vices des grands, le sage en doit jamais y apporter une complaisance coupable. Une favorite du roi, nommée Nan-tseu, dont la curiosité avait été excitée par ce qu'elle entendait dire de Confucius, demanda à le voir. Confucius ne refusa pas expressément, mais, au moment de pénétrer chez la courtisane, il s'excusa sur la loi qui interdisait aux hommes de pénétrer dans l'appartement des femmes. « Il ne veut pas venir chez moi, dit Nan-tseu irritée, j'irai chez lui. » Elle y alla, en effet, mais Confucius la reçut avec une attitude si réservée, les yeux baissés, ses mains sur la poitrine, qu'il lui imposa et lui inspira le plus grand respect. Quelques jours après, le roi invita Confucius à une fête qu'il donnait à sa favorite. Le sage ne pouvant se soustraire à cette invitation, accepta, mais il sut se tenir à une distance si respectueuse du souverain et de sa courtisane, que tout le monde comprit sa pensée et la leçon qu'il voulait donner (1).

La persécution ne manque jamais de s'attaquer au génie comme à la vertu. Confucius, dont les lois devaient faire la grandeur de la Chine, n'échappa point aux traits de l'envie : « Je suis fidèle, comme un chien, disait-il, et traité comme un chien ! mais qu'importe la reconnaissance des hommes : je ne cesserai pas pour cela de faire le bien que je peux. » Il fut souvent réduit au dénûment le plus extrême. « La fleur lan-hoa, disait-il, est d'une odeur suave ; plusieurs qualités utiles la rendent précieuse ; mais comme elle est d'une délicatesse extrême, le moindre souffle la ternit, l'arrache de sa tige et la fait tomber.

(1) D'autres historiens prétendent qu'il fut, dans cette occasion, un objet de risée de la part du peuple et qu'il fut obligé de quitter la cour.

Que devient-elle alors ? Les vents l'agitent, la poussent et la repoussent, jusqu'à ce qu'un angle favorable s'offre à elle pour la recevoir. Fixée ainsi dans un coin du désert, elle y reste inutile et tombe dans le gouffre commun. La sagesse procure les vrais biens, seule elle devrait fixer nos cœurs, mais les passions la contrarient, les vices la bafouent, tous les angles lui sont fermés. Ne se trouvera-t-il pas quelqu'un pour la recueillir ? Je suis sur le déclin de l'âge ; ma carrière va finir ; il faut que j'arrive au terme ; le sage se trouve bien partout ; toute la terre est à lui. »

En effet, le terme de sa carrière approchait. La mort, frappant à coups redoublés autour de lui, l'avertissait que son heure allait aussi venir. Il avait désigné pour lui succéder Yen-Hoeï, son disciple privilégié, mais la mort le ravit. Il en fut profondément attristé. « La grande montagne est brisée, s'écriait-il, les arbres forts sont renversés ; l'homme sage est une plante desséchée. » Quelques temps après, il perdit un autre de ses disciples, Tseu-Lou et son propre fils. Il voulut se préparer, lui aussi, à mourir. Réunissant ses disciples, il les conduisit sur une montagne vénérée, leur ordonna d'y dresser un autel, sur lequel il fit placer les King qu'il avait rédigés. Puis, se mettant à genoux, le visage tourné vers le nord, il adora le Ciel. Quelques jours après, après avoir fait à chacun de ses disciples ses dernières recommandations, il leur parla des rituels des funérailles du temps des Hia, des Yin et des Tchéou, et demanda qu'on suivit pour lui le rituel des Yin ; il tomba ensuite dans un profond assoupissement, qui se prolongea sept jours, après lesquels il expira à l'âge de soixante-treize ans, (479 ans avant J.-C.) neuf ans avant la naissance

de Socrate (1). Une légende ajoute qu'on vit alors le Khi-lin qui avait salué sa naissance.

Ses funérailles furent magnifiques. Ses disciples rendirent d'abord à son corps les honneurs qui lui étaient dûs. Ils mirent, dans sa bouche, trois pincées de riz et le couvrirent de onze sortes de vêtements. Le dernier était celui qu'il portait aux cérémonies de la cour. On le plaça ensuite dans un double cercueil, et il fut déposé dans un terrain que l'on acheta pour lui au nord de la ville. L'ancien cérémonial que Confucius avait fait remettre en vigueur, fut complètement observé. Son deuil fut celui d'un père ; son disciple Tseu-Kong le porta six ans. Quelques autres disciples fixèrent leur demeure à côté de cette tombe, et peu à peu un village s'y éleva. Le roi de Lou voulut se joindre à la douleur commune et exprimer sa reconnaissance pour Confucius en faisant élever, près de ses restes, un temple consacré à la mémoire de ses ancêtres. On y déposa le portrait, les ouvrages, les habits, les meubles, tout ce qui restait du sage, sans oublier son char. Tous les ans on renouleva les cérémonies funèbres. Depuis tant de siècles les Chinois y sont encore fidèles. Des temples s'élevèrent aussi dans les autres villes pour honorer la mémoire du philosophe et pour lui rendre les mêmes honneurs.

Nous avons de la peine à nous figurer en Europe, dit le Père Amiot, à qui nous empruntons les éléments de cette biographie, à quel degré est portée la vénération pour Confucius, et quel luxe on a prodigué dans les temples qui lui sont dédiés. Ses descendants y jouissent encore des grands honneurs et possèdent

(1) Confucius n'eut qu'un fils qu'il vit mourir. Ce dernier ne laissa lui-même qu'un rejeton dont la race subsiste encore et qui, en 1784, comptait 71 générations.

seuls le titre de nobles héréditaires. On ne trouverait pas dans l'histoire une figure semblable, ni l'exemple d'une influence si grande et si longue sur un aussi vaste empire. Les empereurs ont fait graver sur le frontispice de son temple cette inscription : « Il est le plus grand, le plus saint, le plus vertueux des instituteurs du genre humain qui ont paru sur la terre. »

Il y a évidemment une grande exagération dans ce jugement. La place que Confucius occupe dans la vénération de ses concitoyens n'est pas en proportion avec ses mérites et son génie : « Sage, philosophe, écrivain, homme d'état, ambitieux, mais par patriotisme et par amour des hommes, tel fut Confucius, dit M. l'abbé de Broglie (1). Sous un bon gouvernement il était digne d'être préfet, conseiller d'Etat ou ministre, et en tout temps et en tout pays de compter parmi les membres distingués d'une Académie des sciences morales et politiques. Mais il n'a rien d'un héros, d'un saint, d'un révélateur, ni d'un prophète. »

« Je ne dissimulerai pas, dit à son tour M. A. Réville (2), qu'à mon sens Confucius a été surfait. Très certainement, partout ailleurs qu'en Chine, dans n'importe quelle société pouvant prétendre au titre de civilisée, Confucius eût été estimé, classé avec éloge parmi les philanthropes, les sages, les hommes qui consacrent leur vie à une cause noble et généreuse. Mais nulle part il n'eût atteint la hauteur où le maintient la vénération des Chinois. Il nous semble démontré que la sagesse de Khoung-Kiou (Confucius) n'est pas sans défaillances, que l'humilité dont il aime à se

(1) *Problèmes et conclusions de l'Histoire des Religions*, 2e édition, p. 133.

(2) *La religion en Chine*, pages 268 et 269.

parer est souvent plus apparente que réelle, que son amour passionné du décorum et du rite jette parfois sur sa personne un jour qui provoque le sourire plus que l'admiration, que ses raisonnements ne sont pas toujours exempts d'ergotage ni ses théories de vide mal dissimulé sous la prolixité des mots, que son désintéressement très réel n'allait pourtant pas sans une recherche opiniâtre et même à la fin quelque peu ridicule du pouvoir politique, qu'enfin, jamais et sur aucun point, sa doctrine n'a dépassé le niveau d'une honnête et prosaïque médiocrité. Mais, je reconnais, en même temps, que ces défauts, les Chinois ne les voient pas ; que cette médiocrité philosophique et cette morale bourgeoise sont précisément de leur goût; qu'en un mot il est leur homme accompli, ce qui ne signifie pas qu'il pouvait être celui de l'humanité. La grandeur de Confucius est incontestable, mais elle est avant tout chinoise, et c'est ce qu'il faut se rappeler quand on veut se préserver à son égard de toute injustice comme de tout engouement. »

L'œuvre capitale de Confucius fut la rédaction des King ou livres sacrés de la Chine ; ils sont encore la loi religieuse, politique et sociale de cet immense Empire. Quels sont ces livres, et quel rôle a joué Confucius dans leur rédaction ? c'est ce qu'il nous reste à dire.

Z. Peisson.

(*A suivre*).

CHRONIQUE

I. *L'enseignement des Religions.* — M. l'abbé Vigouroux est nommé professeur d'Écriture Sainte à l'Institut catholique de Paris, en remplacement de M. l'abbé Martin décédé. Nous sommes heureux de voir cette chaire si importante occupée par un de nos maîtres dans la science biblique.

— Le musée Guimet est désormais ouvert au public tous les jours de 9 heures à 4 heures, sauf le lundi. La bibliothèque est ouverte aux travailleurs qui en feront la demande au conservateur du musée, M. de Milloué.

— Au Collège de France, M. Maspero explique les textes des pyramides relatifs à l'ancienne religion de l'Egypte; M. Renan traite des *légendes* relatives au séjour des Israélites en Egypte et à Moïse : il traite aussi du Livre de Daniel; M. Foucaux commente, cette année, la Bhagavad-gitâ.

— A l'École des Hautes-Études, M. l'abbé Duchesne traite des éléments d'hagiographie ancienne, et d'épigraphie chrétienne; M. Sylvain Lévi explique divers passages du Mahâbhârata; M. Carrière traite du Livre d'Isaïe, et M. Joseph Derenbourg donne une explication du *Luma* d'Ibn Djanach et du *Midrasch Rabbah* sur le Deutéronome.

— A l'Université de Bruxelles, M. Goblet d'Alviella s'occupe, pendant le premier semestre de cette année, de l'*Histoire primitive des Institutions religieuses.*

— L'enseignement des religions a pris aussi une place plus importante à l'Université de Leipzig. M. Wundt a choisi pour sujet d'étude : le *Psychologie du Mythe*; M. Schreiber, l'*Histoire religieuse* et l'*Art mythologique des Grecs*; M. Mogk, la *Mythologie germanique*; M. Immisch, l'*Épopée posthomérique* et la *Mythographie grecque*; M. Wollner, la

Mythologie slave et la *Poésie populaire chez les Slaves*; M. Lindner, l'*Histoire générale des Religions*.

— M. Labanca, professeur de l'histoire des religions à l'Université de Rome, vient de publier trois brochures. La première est une réponse à S. S. Léon III à l'occasion du monument érigé à Jordano Bruno; la seconde est un résumé de son cours (1888-1889) sur le pouvoir temporel des papes; la troisième, qui a pour titre : *Storia religiosa*, traite de l'évolution à travers les âges de la manière de considérer la Bible, et n'a guère plus de valeur que les deux premières.

— A l'Université de Pensylvanie, plusieurs cours sont consacrés cette année à l'histoire des Religions. M. Marton W. Earton étudiera Çakountala et les Védas; M. Morris Jastrow traite de différentes surates du Coran, de la Mishna, etc.

— L'Université d'Aberdeen a chargé M. Robertson Smith, professeur d'arabe à l'Université de Cambridge, d'une série de conférences religieuses qui doit durer trois ans. M. Robertson Smith vient de publier les conférences données en 1889; elles ont pour titre : *The religion of the Semites. Fondamental institutions.*

— M. Bettany publie, sous le titre de *The world religions*, une étude de vulgarisation sur les principales religions vivantes encore ou disparues

— M. E-J. Tylor, professeur à Oxford, consacre un semestre de cette année à l'histoire des religions.

— La *Revue de l'Histoire des Religions* porte le jugement suivant sur l'enseignement des religions donné par le Conseil municipal à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dont fait mention notre dernier numéro : « Le but de l'enseignement nouveau, institué par le Conseil municipal, paraît être de vulgariser les résultats de la science en ces délicates questions. Il nous semble que, sous peine d'être singulièrement incomplet ou de lasser l'attention d'auditeurs qui ne sont pas eux-mêmes familiarisés avec les recherches scientifiques, il sera impossible de ne pas mélanger à haute dose les *hypothèses* et les *résultats*, ce qui aurait pour conséquence de donner au public incapable de contrôle une idée inexacte de la vérité historique. L'énoncé

du programme suffirait à justifier ces craintes, avec son étrange mélange de vérité historique, de généralisations hâtives et de désirs pris pour des réalités ». (N° de novembre-décembre, p. 346).

—Voici les principaux prix décernés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour les concours de l'Institut : M. Sylvain Lévi a obtenu le prix ordinaire, pour une « Étude critique sur le théâtre hindou. ». M. Terrien de Lacouperie, français d'origine, professeur au King College de Londres, a obtenu un encouragement pour un mémoire sur les populations méridionales de la Chine.

— M. le Dr Lombroso est le fondateur de la théorie qui, niant la liberté humaine, prétend que le crime est le fruit de l'organisation de l'individu. Le criminel se distingue surtout par les traits suivants : une faible capacité crânienne, une mandibule pesante et développée, une grande capacité orbitaire, un crâne anormal, asymétrique, etc. MM. Taine, Fouillée, Jules Soury ont accepté et défendu la théorie de M. Lombroso. Le crime est, pour eux, un effet de l'atavisme, un retour à la barbarie de nos aïeux. Pour que la thèse fût vraie, il faudrait que la moralité n'existât pas chez l'homme primitif, que l'homme préhistorique différât physiquement de l'homme moderne, et enfin que le criminel d'aujourd'hui présentât les mêmes caractères que l'homme préhistorique. Or, 1° les découvertes anthropologiques récentes prouvent que l'homme préhistorique avait des notions religieuses et morales ; 2° d'après M. Broca l'homme contemporain, par ses caractères morphologiques fondamentaux, ne diffère point de l'homme préhistorique ; 3° il n'est pas possible que les caractères de l'homme préhistorique réapparaissent chez l'homme contemporain de manière à constituer une race analogue à une race préhistorique : « Entre les races présentes et les races primitives, dit M. Topinard, toute continuité a disparu ». Les partisans de M. Lombroso ont cru devoir, pour la défense de telles doctrines, tenir un congrès d'anthropologistes criminels, au mois d'août dernier. Il a été présidé par le ministre de la justice. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de renouveler les

bases du droit criminel par l'application des principes du darwinisme.

— La *Revue de l'Histoire des Religions*, dans son numéro de novembre-décembre 1889, nous reproche de faire de l'apologétique : « Presque tous les articles, dit-elle, trahissent à chaque page cette préoccupation apologétique constante. Ils sont en grande partie consacrés à réfuter les erreurs du rationalisme. Le R. P. Van den Gheyn déploie à cet effet toutes les ressources d'une science très étendue et singulièrement bien informée. Mais la méthode apologétique est défectueuse même sous la plume des plus savants écrivains ».

Nous avons déjà dit, et nous n'avons pas à le cacher, que nous voulions faire, à la *Revue des Religions*, de la science et de l'apologie. Nous ne croyons nullement que ce soient là deux choses contradictoires; nous sommes convaincus qu'au contraire elles s'allient parfaitement ensemble. Donnons acte d'ailleurs à notre honorable contradicteur des pacifiques intentions qu'il exprime, et espérons que cette neutralité absolue qu'il préconise sera toujours fidèlement gardée. « Quoique la *Revue des Religions*, dit-il, accuse la *Revue de l'Histoire des Religions* de n'être pas toujours restée fidèle à son programme de neutralité religieuse, quoique ses rédacteurs nous reprochent de travailler à la destruction du christianisme, nous avons la conviction de n'avoir jamais fait de polémique dogmatique ou antireligieuse. Plusieurs de nos collaborateurs ont fait de la polémique historique, parfois, peut-être, avec vivacité; mais jamais nous n'avons fait de controverse dogmatique ou ecclésiastique. La direction de la *Revue de l'Histoire des Religions* a toujours refusé les notices ou les articles dirigés contre une croyance religieuse ou contre une église. Sans doute, il est des faits historiques dont l'importance est capitale pour la foi de telle ou telle église. Nous les étudierons en tant que faits historiques, sans nous préoccuper de l'influence que nos conclusions pourraient avoir sur la foi de nos lecteurs.

« Nous voudrions qu'il soit, une fois pour toutes, bien entendu, que nous ne cherchons pas ici la vérité *religieuse*, mais la vérité *historique*. M. l'abbé Peisson écrit (p. 144) : « Pour les ca-

tholiques, l'histoire des religions a un intérêt d'un ordre plus élevé. Il ne peut s'agir pour nous de chercher quelle est la véritable forme religieuse. Placés sur un terrain certain et qu'on ne discute pas, nous ne sommes que mieux à même de juger nos adversaires; nous avons une mesure éprouvée et authentique qui nous permet de mesurer exactement la quantité de vérité qui peut se trouver dans les autres formules religieuses ». A la *Revue de l'Histoire des Religions*, il ne s'agit pas davantage de rechercher la véritable forme religieuse, mais pour une autre raison. Nous laissons à chacun de nos collaborateurs et à chacun de nos lecteurs le soin de se faire son opinion individuelle à ce sujet. Nous ne cherchons pas à mesurer exactement la quantité de vérité qui peut se trouver dans chaque formule religieuse, mais simplement à reconnaître la part de vérité historique que renferment les traditions transmises par les différentes religions, et à découvrir le plus possible de faits nouveaux permettant de mieux connaître et de mieux comprendre les phénomènes religieux du passé. Nous ne refusons pas plus la collaboration d'un croyant que celle d'un athée, à condition que le croyant comme l'athée applique une saine méthode à l'étude de l'histoire et qu'il cesse d'être croyant ou athée pour être simplement historien. »

Nous acceptons volontiers qu'il soit permis à un homme appartenant à n'importe quelle confession religieuse, d'écrire, scientifiquement et en gardant une neutralité parfaite, sur tel ou tel point des religions. Ce que nous ne croyons pas, c'est qu'il soit possible à un auteur de retracer, d'une manière générale, l'histoire des religions, sans que sa théodicée particulière apparaisse. En un mot, une histoire des religions écrite sans couleur religieuse, nous semble chose impossible. D'ailleurs l'expérience de tous les jours ne le démontre que trop.

II. *Religion chrétienne.* — M. Emmanuel Cosquin a publié, dans le numéro de janvier 1890 des *Précis historiques*, une étude sur l'*Église chrétienne et la haute société romaine.* L'étude des catacombes a démontré l'erreur des historiens qui avaient prétendu que l'Église, à son début, n'avait recruté

que des prolétaires et des esclaves. C'est la thèse que fait parfaitement ressortir l'auteur. Nous espérons avec lui « que d'autres découvertes encore viendront aider les historiens à retracer de plus en plus exactement la physionomie de cette chrétienté primitive, où ce qu'il y avait de grand et de noble fraternisait avec les humbles et les petits, et s'inclinait, dans un commun sentiment de foi, devant la doctrine de l'Évangile ».

— Le tome Ier des *Acta sanctorum* (novembre) a paru à Bruxelles en 1887. Ce volume est le premier consacré à l'hagiographie de novembre. Il contient 1,600 pages et ne va pas au-delà du troisième jour de ce mois. Comme les volumes précédents, il se fait remarquer autant par la variété des recherches que par la sûreté de la critique. On y trouvera la biographie de saint Austremoine, le premier évêque de l'Auvergne; de saint Marcel, évêque de Paris; de saint Germain, archevêque de Lyon; de sainte Wernefride; de saint Hubert, évêque de Liège, un des saints les plus populaires de la Belgique.

On sait qu'indépendamment des *Acta sanctorum*, les Bollandistes publient une revue trimestrielle, les *Analecta Bollandiana*, qui a pour but de publier les matériaux relatifs à la vie des saints qui ont échappé aux recherches de leurs prédécesseurs. Le quatrième et dernier fascicule du tome VII a paru dans les premiers jours de janvier.

Ce recueil a été créé en 1881. Il est écrit exclusivement en langue latine. La réputation de ces travaux si pleins d'érudition n'est plus à faire, pas plus que celles des savants auteurs qui les rédigent : Ch. De Smedt, J. De Backer, C. Houze, F. van Ortroy, van den Gheyn, etc. Les Bollandistes, en vue de faciliter les recherches hagiographiques aux autres savants, ont commencé l'inventaire des dépôts publics. Ils ont dépouillé avec le plus grand soin la bibliothèque du séminaire de Namur et la bibliothèque royale de La Haye. La bibliothèque royale de Belgique a recueilli, on le sait, le fonds des anciens Bollandistes. Ce fonds s'est accru des épaves des monastères, à la fin du siècle passé et de nombreuses acqui-

sitions faites de nos jours, auxquelles il faut ajouter près de quatre cents manuscrits achetés aux héritiers de sir Philips.

Les *Analecta Bollandiana* viennent de publier la *Vie de Saint Mitre d'Aix en Provence*, par le P. de Smedt : elle est tirée d'un manuscrit de Chartres (n° 16), du VIIIe siècle.

Au même genre de publication se rapportent encore les *Acta Sanctorum Hiberniæ ex codice Salmanticensi*, d'après un manuscrit de Salamanque. Cette publication est due aux PP. De Smedt et De Backer.

Les Bollandistes viennent de publier le premier volume du catalogue des manuscrits latins antérieurs au XVIe siècle et relatifs à la vie des Saints : *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum sæculo* XVI *qui asservantur in Bibliotheca nationali parisiensi.* L'ordre des numéros du fonds latin à la Bibliothèque Nationale a été conservé. Ce catalogue sera d'une grande utilité pour les études hagiographiques. Deux autres volumes sont en préparation. La librairie Picard, à Paris, est chargée de cette publication. Parmi les découvertes les plus importantes, il faut signaler la vie inédite de saint Marc (en vers); de saint Tryphon ; de saint Justinien, enfant, vie demeurée inconnue aux anciens Bollandistes; de saint Ronan; de saint Agéri, de Verdun; de saint Barsonarius, abbé; une vie rimée de saint Alexis; des vers sur saint Odilon de Cluny; deux petits poèmes, de vingt vers chacun, l'un sur saint Thomas de Cantorbéry, l'autre sur le B. Charles le Bon, comte de Flandre; deux listes inédites de miracles, l'une concernant saint Hilaire, l'autre son disciple saint Martin de Tours.

Personne ne saurait désormais préparer les matériaux à mettre en œuvre pour la monographie d'un saint sans avoir, au préalable, parcouru ces précieux inventaires. Tout le monde sait suffisamment que la Bibliothèque nationale s'est enrichie d'une énorme portion de volumes provenant des collections monastiques, non seulement à Paris, mais encore en province; le riche fond de saint Germain-des-Prés est devenu sa propriété à peu près exclusive.

— Sous ce titre : *La Croix avant Jésus-Christ*, M. l'abbé An

-sault, curé de Saint-Eloi, à Paris, fait ressortir ce fait étrange que la croix se retrouve presque sur tous les anciens monuments que les découvertes archéologiques ont mis au jour depuis le commencement de ce siècle; de plus elle n'y est pas mise au hasard et comme un vain ornement, mais elle a une signification religieuse. Les savants sont d'accord sur ce point. « Ce signe, dit M. Alexandre Bertrand, conservateur de l'Institut du Musée Saint-Germain, un des plus anciens symboles religieux des brahmanes, puis des jaïnas et des bouddhistes, était encore aux deuxième et troisième siècles de notre ère, en Orient, une des représentations symboliques du soleil; mais il était loin de faire alors, pour la première fois, son apparition en Occident; aux sixième et septième siècles avant notre ère, il était déjà répandu à profusion dans les îles de la Méditerranée. Enfin, M. Schlieman a rapporté des fouilles d'Hissarlik une série d'amulettes marquées de ce signe. Le nom sanscrit, *swastika*, exprime un signe de bénédiction et de bon augure aux yeux des brahmanes (1) ». « Cette croix, dit M. Müller (2), apparaît souvent comme un ornement, et parfois elle n'est pas autre chose; mais, en beaucoup de cas, l'emploi qu'on en fait est tel qu'il faut lui attribuer une signification particulière. De nos jours, elle est un symbole religieux ou sacré, dans l'Inde, dans l'Asie orientale et dans l'antiquité; elle l'était aussi dans l'Inde, aussi loin qu'on peut la suivre. Qu'elle ait eu également une signification religieuse chez différents autres peuples de l'antiquité, cela se voit par l'application qui en a été faite sur des monnaies, des autels, des urnes cinéraires, des pierres sépulcrales et des flancs de rochers... Dans l'antiquité on attribuait à cette croix une vertu secrète ou magique, et on s'en servait comme de phylactère. Dans les peintures de vases de la Grande-Grèce, des hommes la portent sur leur poitrine en guise d'amulette ».

Telle est aussi l'opinion de M. de Mortillet: « Les Terramares de l'Emilie, dit l'auteur du *Signe de la Croix avant le Chris-*

(1) *La Gaule avant les Gaulois.*
(2) *Religiöse Symboler*, etc.

tianisme, appartenant à l'âge de bronze et remontant à mille ans au moins avant Jésus-Christ, contiennent fréquemment le signe de la croix gravé sur des poteries d'usage domestique. Parmi les vases dont le fond est orné, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, plus de la moitié présente des croix très variées. Cette énorme proportion montre bien que la croix était un signe, un emblême, un symbole tracé avec intention et auquel on attribuait la plus grande importance..... Il est impossible de le nier, la croix a très positivement été employée comme signe religieux... Il ne peut plus y avoir de doute sur l'emploi de la croix comme signe religieux bien longtemps avant le christianisme ».

Les explications les plus diverses ont été données sur la signification et l'origine de la croix. Jablonski et Heine n'y ont vu qu'un signe profane, avec rapport au signe de la planète de Vénus. Zoëga avance que c'est une clef du Nil ; que, dans la main d'Isis, cet emblème caractérise la grande déesse qui ouvre et ferme le sein de la nature. Denon et autres ont suivi Zoëga. Les savants français le nomment l'*attribut de la divinité*. Pocoke y a vu un emblême des *quatre éléments* ; Pluche, un *nilomètre*. Parmi les écrivains récents, M. Emile Burnouf a cru y reconnaître une machine à faire du feu, un briquet primitif. Les premiers hommes, ajoute M. Hochart, ont naturellement rendu un culte à ce briquet. D'après quelques archéologues, la croix représenterait les rayons de la roue du soleil. D'autres, enfin, n'ont voulu y voir qu'une indication des quatre points cardinaux. M. l'abbé Ansault démontre l'insuffisance de ces solutions. Ajoutons que les théories et les conclusions de l'auteur ont été à leur tour vivement critiquées.

— M. l'abbé Frémont a publié, en deux volumes, ses conférences prêchées à Saint-Philippe-du-Roule. La doctrine en est sûre et exposée avec netteté et clarté. Le premier volume traite des objections générales adressées à la vérité chrétienne ; le second volume traite des prophéties du Messie. Les lecteurs de ce livre seront, nous en sommes convaincu, aussi nombreux que les auditeurs que réunissait, tous les dimanches,

autour de sa chaire, le remarquable conférencier de Saint-Philippe-du-Roule.

— Citons encore dans le domaine de l'apologétique chrétienne l'ouvrage du P. Weiss, dominicain de Vienne, en Autriche; il a pour titre : l'*Apologie du christianisme au point de vue des mœurs et de la civilisation*. L'auteur établit l'influence salutaire du christianisme sur les mœurs des individus et des peuples. Cette démonstration lui fournit l'occasion de retracer le tableau de la civilisation des anciens peuples, et en particulier de leurs religions.

— L'Evangéliaire d'Ostromir, écrit en caractères cyrilliques, avec la date de 1056-1057, avait fait donner à cet écrit la préférence sur tous les autres restes de l'ancien slavon. La découverte de l'Evangile de Zograph (Mont Athos) et de plusieurs autres textes glagolitiques ont fait renoncer à cette première opinion. La langue du *Codex Zographicus* semble désormais la source du vieux slavon, celui qu'employaient SS. Cyrille et Méthode dans la traduction des livres de l'Église.

— Le compte-rendu du congrès scientifique des catholiques, t. II, p. 297-338, donne le travail du P. De Smedt sur l'organisation des églises chrétiennes jusqu'au milieu du IIIe siècle. Le savant bollandiste y établit qu'aussi haut que les documents historiques permettent de remonter, le gouvernement des églises était monarchique. La thèse d'un gouvernement oligarchique ou démocratique ne repose sur aucun argument sérieux.

— M. Amélineau s'est imposé la tâche de publier les documents de littérature copte relatifs à l'histoire de l'Eglise copte, soit dans la langue originelle ou dans la traduction arabe. Deux volumes ont déjà paru sous le titre de *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne*. Ils sont consacrés à Schnoudi et à saint Pakhôme. L'œuvre complète comprendra quinze volumes; cinq sont déjà prêts : il en paraîtra un par an.

M. Amélineau s'est proposé de jeter le discrédit sur les moines d'Egypte. Schnoudi est tout simplement un imposteur, un illuminé, un maître dur et brutal. Voici le portrait que nous

en trace l'auteur : « On l'a vu, le surnaturel dont s'entourait Schnoudi n'offre pas de voiles assez épais pour qu'on ne puisse les percer : les circonstances qui accompagnent la plupart de ses prodiges montrent que ses miracles n'étaient que des supercheries. Était-il donc réellement un imposteur? question délicate, s'il en fut, car de quelque manière qu'on y réponde on est presque sûr de choquer les plus légitimes susceptibilités. Trop souvent en Occident nous sommes portés à juger les caractères comme celui de Schnoudi, avec une raideur qui nous écarte de la vérité ; évidemment si nous avions affaire dans nos froids climats, avec notre critique raisonneuse, notre manière de penser, à quelqu'un qui se conduisit à la manière de Schnoudi, nous lui appliquerions avec vérité l'épithète de charlatan, d'imposteur. Nous ne concevons pas qu'il y ait divers degrés dans la sincérité, et, pour nous, ce qui n'est pas vrai est mensonge ou imposture. Le christianisme a habitué l'Occident à une morale sévère, et la science l'oblige à un examen approfondi. Mais en Orient tout est bien différent. Pendant que l'Occident est dans la réalité physique la plus dépouillée de tout ornement d'imagination, l'Orient en est encore où il en était il y a deux ou trois mille ans. Aussi, pour le bien juger, faut-il, instruire sa cause d'après ses idées et non d'après les nôtres (1). »

Les malheurs des temps, la soif d'un idéal plus élevé qui tourmentait tant d'âmes et les poussait à aller chercher dans la retraite la paix dont elles avaient besoin, voilà les nobles motifs qui, à cette époque, décidèrent tant d'hommes à quitter le monde et à aller peupler les solitudes de la Thébaïde. M. Amélineau a une autre manière de faire l'histoire. La voici :

« Ils s'étaient fait moines pour apprendre les psaumes, pour les chanter à l'église au son joyeux des cymbales, pour faire leur tâche quotidienne et aussi pour se donner quelques-uns de ces heureux jours que les poètes de l'ancien temps recommandaient, avec une sorte de tristesse, de multiplier le plus possible dans la vie. Si l'occasion se présentait de faire quel-

(1) Pages 155-156

que franche lippée, même en violant la règle, ils ne la fuyaient pas ; ils s'ingéniaient à la faire naître, connaissaient les chemins qui conduisaient aux douceurs de l'infirmerie, aux gâteaux, au vin parfumé. Etait-ce donc là offenser Dieu ? Non, car en se faisant moines ils ne s'étaient nullement interdit les choses qui font le bonheur de la vie pour les cœurs grossiers : le monastère n'était pour eux qu'un grenier d'abondance.» (1) Nous sommes étonnés de trouver de telles considérations sous la plume de M. Amélineau; moins que tout autre il avait le droit de les faire.

— Nous devons à M. Ramsay un sérieux travail sur les *inscriptions chrétiennes de la Phrygie*. Elles sont des monuments incontestables qui nous font connaître l'état du christianisme dans l'empire romain aux premiers siècles. La célèbre épitaphe de saint Abercius ou Avircius, discutée par M. l'abbé Duchesne dans la *Revue des questions historiques* (juillet 1883) et par M. Rossi qui l'a insérée dans le second volume de ses *Inscriptiones christianæ urbis Romæ* (p. XII-XXIV), nous montre que la foi chrétienne était solidement établie dans ces contrées vers la fin du IIe siècle.

— La belle édition romaine des œuvres de saint Thomas d'Aquin marche avec rapidité. Le cinquième volume vient de paraître. Il est en tout digne des précédents.

— *Le Trésor de chronologie* de M. le comte de Mas-Latrie est un ouvrage considérable, dont quelques chapitres peuvent nous intéresser : par exemple la table alphabétique des saints, (p. 264 et suiv.) avec le classement chronographique et chronologique des mêmes personnages (page 865 et suiv.); la géographie ecclésiastique comprenant notamment la liste alphabétique des évêchés avec de nombreuses identifications de noms antiques (p. 1841).

— La librairie Fischbacher vient de publier le troisième et dernier volume de l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées* de France. M. G. Baum en avait conçu le plan en 1838 ; en 1878 on annonça sa publication. M. E. Cunitz y tra-

(1) Page 263.

vailla plusieurs années: à sa mort, M. Reuss a complété l'œuvre. Les matériaux en auraient été envoyés à Théodore de Bèze par les différentes églises réformées sur la demande du synode de 1563. Ces documents portent souvent le caractère d'une rédaction hâtive et assez grossière.

— On annonce pour cette année un travail de M. Vattier sur la *Réforme anglaise en Allemagne*. Le but de l'auteur est de diminuer l'importance donnée généralement à Luther dans l'œuvre de la réforme ; celle-ci serait non pas allemande, mais anglaise; elle daterait de Wiclef et non pas de Luther. Sa thèse est au moins nouvelle et hardie.

— La société des missions étrangères (128, rue du Bac) a publié le *compte-rendu des travaux de* 1888. Il est des plus consolants : 26,900 baptêmes d'adultes ; 805 conversions d'hérétiques ; 180,348 baptêmes d'enfants de païens. Un mouvement très accentué de conversion au catholicisme s'est manifesté dans l'Annam et le Tonkin ; un troisième vicariat a été créé au Japon où le gouvernement montre les dispositions les plus bienveillantes; la Corée commence à jouir d'une liberté depuis longtemps attendue ; si les rapports entre l'autorité et les missionnaires sont toujours difficiles en Chine, une détente semble se produire; l'occupation de la Haute-Birmanie par les Anglais a permis d'y établir de nouveaux postes ; aux Indes, l'œuvre de l'apostolat et celle de l'instruction de la jeunesse sont en progrès. On trouvera dans le compte-rendu que nous annonçons les plus intéressants détails sur les missions catholiques dans ces immenses pays.

— Dans le compte-rendu du congrès international des catholiques tenu en 1888, M. l'abbé Rousselot, maître de conférences à l'institut catholique de Paris, a repris la thèse de de Maistre et de Bonald sur l'origine du langage. Dire que l'homme, analysant et groupant les divers sons qu'il est capable de produire, a pu créer la science du langage, est une absurdité. Dans l'état actuel, dit M. l'abbé Rousselot, l'homme ne crée rien en fait de langue, ni *sons*, ni *sens*, ni *mots*, ni *formes syntactiques*. » La philologie nous démontre qu'il en a toujours été ainsi. L'homme a employé des formes anciennes pour en tirer de

nouveaux effets, mais il n'a rien créé. « Puisque, conclut M. Rousselot, à notre connaissance, l'homme ne crée et n'a rien créé dans le langage à une époque, où il nous apparaît jouissant de toute la puissance intellectuelle accumulée par les siècles, il est bien vraisemblable qu'il n'a jamais rien créé, et que le langage est une de ces choses dont il a l'usage, qu'il peut légèrement modifier, qu'il n'a point faites. » De plus, l'apparition relativement récente de l'homme sur la terre s'oppose à la supposition qu'il a pu arriver à la formation scientifique du langage : « Étant donné, dit l'auteur, la lenteur des transformations historiques dans nos langues et la vitalité des formes constituées, on est effrayé du total de siècles que réclamerait un pareil travail. Des milliers de siècles ne semblent pas suffisants. Mais nous ne pouvons pas reculer indéfiniment l'apparition de l'homme sur la terre. D'autres sciences ne le permettent pas. Nous sommes donc ramenés par l'étude chronologique des modifications qui s'accomplissent dans les langues, à cette conclusion : l'homme n'a pas créé le langage. »

— Sa Sainteté Léon XIII a ordonné une reproduction par la photographie du Codex Vaticanus, désigné par la lettre B dans le catalogue des manuscrits bibliques. On a commencé par le Nouveau Testament et on a donné 284 pages du manuscrit. Les savants pourront ainsi disposer d'un fac-simile tout-à-fait exact du texte. On sait que le Vaticanus est l'œuvre des copistes alexandrins ; malheureusement les erreurs y sont nombreuses ; on y a déjà relevé 2,556 omissions. Les corrections qu'y ont faites des copistes subséquents se distinguent facilement. Il manque au Vaticanus les deux Épîtres à Timothée, celles à Tite et à Philémon, l'Apocalypse et la fin de l'Épître aux Hébreux à partir du ch. IX, 14.

— Un article de M. Gasquet, publié par *The Dublin Review* (octobre 1889), fait ressortir les ressemblances qui existent, d'après le Talmud, entre les prières de la cène pascale chez les juifs et celle de la messe chez les chrétiens. Il semble, en effet, assez naturel que les apôtres se soient inspirés dans leurs cérémonies religieuses de ce qu'ils voyaient dans la synagogue.

— M. le chanoine A.-J. Liagre, professeur d'Ecriture sainte au

grand séminaire de Tournai, continuant ses savantes études sur les Evangiles, vient de publier son *Commentaire* sur saint Luc, pour faire suite au *Commentaire* sur saint Matthieu et sur saint Marc, qui a paru en 1883. Ce volume s'est fait attendre, mais le soin que l'auteur a mis à perfectionner son œuvre jusque dans ses moindres détails dédommagera abondamment le lecteur de sa patience. Ceux qui ont lu le commentaire sur saint Matthieu retrouveront dans celui-ci les mêmes qualités de science et de style. Beaucoup de savants catholiques ont, de nos jours, travaillé sur les Évangiles : Patrizzi, Beelen, Mac Evilly, Fillion, Van Steenkiste, Corluy sont des noms connus. M. Liagre a profité des travaux de ses devanciers, mais il ne les a pas servilement suivis. En s'assimilant les travaux d'autrui, il a fait une œuvre propre, personnelle, marquée partout au coin de la même méthode et du même style : style clair, élégant, concis, pas un mot inutile, méthode essentiellement exégétique, toujours basée sur le sens littéral, qu'il recherche constamment à l'aide surtout du texte grec. Sans être très étendu, le commentaire est très complet. L'auteur ne laisse passer aucune difficulté sans en donner la solution (1).

III. — *Religion d'Israël.* — Le vendredi 7 mars, la Faculté de théologie de Paris a célébré la fête de saint Thomas d'Aquin par la promotion d'un docteur. M. l'abbé Loisy, professeur adjoint à la Faculté, a soutenu une thèse sur l'*Histoire du Canon de l'Ancien Testament*. La séance était présidée par Mgr Lagrange, évêque de Chartres, assisté de Mgr Zalewski, auditeur de la nonciature et de Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, faisant fonctions de doyen de la Faculté de théologie.

M. Vigouroux, nommé récemment professeur d'Ecriture sainte en remplacement de M. Martin, M. Duchesne, membre de l'Institut et professeur d'histoire ecclésiastique, le R. P. Baudier, professeur de dogme, et M. Monier, supérieur de

(1) *Revue bibliographique belge.*

l'École des Carmes, ont successivement argumenté contre le candidat qui s'est vaillamment défendu. Mgr Lagrange a terminé la séance par une allocution.

Ensuite, M. Loisy, proclamé docteur, a prononcé à la chapelle des Carmes la profession de foi et Mgr Lagrange a donné la bénédiction du Très Saint-Sacrement (1).

Nous rendrons compte plus tard du savant ouvrage du nouveau docteur en théologie dont nos lecteurs connaissent déjà l'étude sur les *Proverbes de Salomon* si bien mise au point des exigences de la critique.

— Nous recevons à la date du 5 mars dernier, d'un hébraisant notre collaborateur, la lettre suivante : « Permettez-moi, M. le Directeur, de vous adresser quelques observations au sujet d'un article qui a paru dans le dernier numéro de la *Revue des Religions*. — Le mot hébreu *elohim* n'est pas le pluriel de *el*. *El* a son pluriel *elim*, qui se rencontre dans la Bible. Le singulier du mot *elohim* est *eloah*, beaucoup moins employé que le pluriel *elohim*, si ce n'est dans le livre de Job. *Eli* signifie « mon Dieu » ; *eloi*, qu'il faudrait écrire *elohi* ou *elohaï*, a le même sens ; mais ce n'est pas du tout le même mot. Qu'il y ait affinité d'origine entre les mots *el* et *eloah*, cela ne les empêche pas d'être en hébreu deux mots différents.

Dans l'usage biblique, *el* peut signifier « fort »; *eloah* et *elohim*, non pas. Ce ne sont pas « les forts » qui ont créé le monde ; c'est Dieu, Dieu seul, le Dieu unique.

El elohe n'existe pas ailleurs que dans des formules comme celle-ci : *el elohe Israël*, « Dieu, le Dieu d'Israël », et ces mots ne peuvent aucunement signifier « le Dieu fort ». Il n'y a donc pas de « transformisme » qui puisse changer *elohim* en « animal puissant ».

Al ne signifie pas Dieu : c'est en hébreu une simple négation.

El s'emploie au singulier ailleurs que dans les noms propres composés. C'est le vieux nom sémitique de la divinité; il est surtout employé en poésie.

Il n'était pas nécessaire d'avoir la foi de saint Jérôme pour

(1) *Semaine religieuse de Paris*, 15 *mars* 1890.

traduire *elohim* par *Deus*. La connaissance de l'hébreu suffisait pour cela.

Ce n'est pas saint Jérôme qui, dans les Psaumes, a traduit quelquefois *elohim* par « anges ». Notre Vulgate des Psaumes a été simplement corrigée par lui : c'est l'ancienne version latine, faite sur le grec des Septante.

Adonai est sans doute un pluriel. comme *elohim*. Ce nom est placé dans la bouche d'Abraham, par exemple, Gen. XV, 2; mais je ne vois pas sur quoi on s'appuie pour dire que Dieu le lui avait révélé.

Je m'en rapporterais volontiers à saint Paul pour l'interprétation des textes de l'Ancien-Testament, et je n'admettrai jamais qu'il n'ait pas bien compris le mot *elohim*. Lorsque saint Paul attribue aux anges la promulgation de la Loi, il ne s'appuie pas sur les passages de l'Exode où se trouve le mot *elohim*, mais sur ceux où se rencontre la locution *mal'ak Iahve* « le représentant » ou « l'ange de Iahvé ». Lorsque saint Etienne, Act. VII, 30 (1), dit que l'ange du Seigneur apparut à Moïse dans le buisson ardent, il suit les Septante, dans Ex. III, 2. La leçon des Septante est, du reste, parfaitement conforme à l'hébreu : *vayyera mal'ak Iahvé elav*, « et l'ange de Iahvé lui apparut ». La Vulgate porte en cet endroit : *Apparuitque ei Dominus*. Cela est très fâcheux ; mais on n'est pas autorisé, pour autant, à penser que l'hébreu, les Septante et saint Etienne ont glissé dans le texte la mention de l'ange, et que cette mention n'existait pas dans la rédaction primitive. Il est plus facile d'admettre une légère inexactitude dans notre édition vulgaire.

Je ne vois pas en quoi l'intelligence du mot *elohim* était rendue plus difficile par l'habitude qu'avaient prise les Juifs de ne point prononcer le nom de Iahvé et de le remplacer dans la lecture par *adonai* ou *elohim*. Le seul inconvénient notable de cette coutume est qu'elle fit oublier la véritable prononciation du tétragramme sacré. Cette prononciation n'a pu encore

(1) Une erreur typographique fait attribuer ce texte à saint Paul, au lieu de : *il fait dire*, lisez : *saint Luc fait dire*, p. 123, ligne 22.

être rétablie avec une complète certitude. Mais il y a une chose qui n'est pas douteuse, c'est que jamais ce nom ne fut prononcé *Jhéwéi*.

Les auteurs sacrés les plus récents se servent du mot *elohim* et ils n'ont pas l'air d'y voir un « terme suranné ». Que l'on consulte seulement le dernier chapitre ou même le dernier verset de la Bible hébraïque.

Je pourrais allonger la série de ces notes, contester, par exemple, que la Genèse nous présente Abraham comme idolâtre; observer qu'il n'est pas question, Gen. XXXV, 2-4, des *terafim* de Jacob, mais de dieux étrangers, et que les *terafim* ne devaient pas être si affreux qu'on nous le dit, puisque Micol donna le change aux émissaires de Saul en plaçant un de ces dieux domestiques dans le lit de David.

Il va sans dire que les inexactitudes que je viens de signaler sur le terrain spécial de la linguistique, laissnet inctacte la valeur de l'étude dont il est ici question, et ne m'empêchent pas de reconnaître l'importance et l'intérêt qu'a pour la *Revue des Religions* un travail sur les croyances religieuses d'un peuple que l'auteur a vu de si près et dont il nous a fait connaître la langue. »

— M. Joseph Derenbourg vient de terminer l'édition de la version latine de Kalilah et Dimnah commencée en 1887. La comparaison des diverses versions a permis à l'auteur de conclure que les versions hébraïques de Joel et la version espagnole de M. Gayangor dérivent du vieux texte arabe. Il existe de nombreux exemplaires de cette dernière version : leur comparaison permettra de rechercher quels sont les manuscrits qui ont le mieux conservé le texte primitif. Les variantes signalées par M. Derenbourg aideront à établir l'édition critique de la version arabe d'Abd-Allah ibn Almokaffah.

— Dans un article publié par *The Theological Monthly* (sept. 1889), M. Edouard Naville, le directeur des fouilles de l'*Egypt Exploration Fund* a fixé la géographie exacte de l'ancienne Pithom et résumé les faits principaux de l'histoire des Hébreux en Égypte.

— La loi juive défendait de consommer les viandes d'animaux

chez lesquels on avait constaté des lésions aux poumons. Un article publié par *The Nineteenth Century* (sept. 1889), fait ressortir la sagesse de cette loi et lui attribue le privilège dont semblent jouir les juifs d'être rarement atteints de maladies infectieuses.

— M. Niese nous donne une nouvelle édition des œuvres de Flavius Josèphe. Les deux premiers volumes ont paru. L'auteur publie, par anticipation, le tome V, *Contre Appion*. Le texte de ce pamphlet célèbre était malheureusement fort compromis. La partie comprise dans le *Laurentianus*, manuscrit grec du XIe siècle, est défigurée et interpolée : quant au reste, nous n'avons qu'une traduction latine dûe à Cassiodore. Par compensation, Eusèbe a reproduit une grande partie de ce livre. Grâce à ces différentes sources, M. Niese a pu donner une édition de beaucoup supérieure à celles de Bekker et de Dindorf.

IV. — *Religions de l'Inde.* — M. l'abbé Roussel, de l'Oratoire de Rennes, a traduit une vingtaine d'hymnes hindous empruntés au recueil intitulé Brhatstotraratnâkara « l'Océan des joyaux des éloges célèbres. » Le *Muséon* en a commencé la publication dans son numéro de novembre 1889. M. l'abbé Roussel fait précéder cette traduction d'une description du culte chez les Hindous, tel qui se pratique de nos jours. Le même numéro de la même Revue contient un article de M. Colinet sur la *nature du monde supérieur dans le Rig Véda*. Le savant professeur de Louvain commence par étudier les noms par lesquels les rishis l'ont désigné, et dégage ensuite de cet examen les idées qu'ils s'en sont faites.

— M. A. M. Floyer a essayé de démontrer, dans un opuscule qui a pour titre : *the Evolution of ancient Hinduism*, que les Hindous avaient commencé par le naturisme avant d'arriver au panthéisme et à la nouvelle évolution du nihilisme bouddhique.

— M. le docteur Friedrich Knauer de l'université de Dorpat a porté sa contribution à la littérature des sûtras par la publication du *Gobhilagrhyasûtra*. L'auteur a donné au texte l'allure

d'une prose régulière ; dans une seconde partie il étudie les ouvrages qui se rattachent au cycle ritualiste du Sâma-Véda.

— Les savants qui ont étudié le bouddhisme l'ont, pour la plupart, décrit comme une religion possédant des principes uniformes. La vérité est que le bouddhisme est une collection d'écoles, enseignant les doctrines les plus diverses. Toutes reproduisent la doctrine primitive de Çâkya-mouni sur la misère de l'homme et les moyens de s'en délivrer, mais en outre les unes enseignent le naturalisme, d'autres le déisme ou le monothéisme, d'autres l'athéisme, le polythéisme, le panthéisme, le nihilisme. Toutes les doctrines religieuses sont représentées.

Mgr de Harlez, dans un article publié dans *The Dublin Review* (july 1889) passe en revue les principales écoles bouddhiques et les sectes qui en dérivent. Il résume d'abord le développement et les transformations du bouddhisme, puis il étudie les principes philosophiques et les préceptes moraux de quelques-unes des dix-huit écoles bouddhiques. Il s'attache surtout à faire ressortir ce qui les différencie de leur commune origine.

— La *Science catholique* du 15 décembre dernier contient une étude de Mgr de Harlez sur la littérature sanscrite. Elle se résume dans les points suivants :

Les quatre Védas (Rig-Véda, Sâma-Véda, Yajur-Véda, Atharvan-Véda) sont les premiers monuments de la littérature sanscrite. On a voulu les faire remonter au xve et même au xviiie siècle avant notre ère. Il paraît plus sûr de ne pas les reculer au delà du douzième.

Le Rig-Véda comprend 1,017 hymnes en l'honneur des dieux, dont les principaux sont : *Agni*, (le feu), *Somâ*, (le breuvage sacré), *Rudra*, (Jupiter), *Varuna*, (dieu de l'empyrée, le plus ancien de tous).

Le Sâma-Véda est un choix d'hymnes pris dans les autres recueils, et employés pour les sacrifices.

Le Yajur-Véda (blanc et noir) est un recueil de prières destinées aux oblations et aux sacrifices.

L'Atharvan-Véda est un composé de prières conjuratoires contre les puissances occultes et nuisibles.

Autour des Védas on trouve un autre groupe de littérature formé des commentaires qu'on y a ajoutés. Les principaux sont :

1. Les *Brahmânas*, les plus importants et les plus anciens.

2. Les *Upanishads* et *Aranyakas*, contenant des exposés philosophiques et théologiques.

3. Les *Sûtras* (paroles enfilées) sont des traités sententieux contenant déjà des systèmes coordonnés.

Ces traités philosophiques forment la transition entre la période védique proprement dite et la période brahmanique. A cette seconde période, qui commence vers le IVe siècle avant l'ère chrétienne, se rattachent les deux grands poèmes épiques de l'Inde, le Mahâbhârata et le Râmayâna.

Le Mahâbhârata, poème de deux cent mille vers, raconte la lutte de deux dynasties qui se disputent la domination de l'Inde. A ce fond viennent se joindre une foule de légendes ou d'épisodes, soudés avec plus ou moins d'art, par exemple l'histoire de Nala.

La Râmayâna raconte les aventures de Rama. Fuyant le courroux de sa belle-mère, le héros se cache pendant quinze ans dans les forêts où le suit sa fidèle compagne. Celle-ci lui est enlevée par le roi des mauvais génies et est transportée à Lanka, capitale de Ceylan. A la tête d'une armée de singes, Rama fait le siège de l'île, s'en empare, reprend son épouse, et rentre triomphant dans son royaume.

Le Harivansa raconte les hauts faits de Vishnou, principalement sous la forme de Krishna.

Au moyen-âge, l'Inde produisit une nouvelle littérature, celle des *Pourânas*, littérature abondante et où l'amour du merveilleux domine. Leur principal but est de glorifier Vishnou et Çiva. Ils comprennent 1,600,000 vers et traitent des sujets les plus divers.

Parmi les poètes dramatiques, il faut citer d'abord Kâlidasa et Bhavabhouti. La *Reconnaissance de Çakuntala* est connue de tout le monde.

La philosophie indoue commence à se faire soupçonner dans les Védas, se montre dans sa nouvelle forme dans les Brahmanas et les Upanishads; elle se constitue enfin en théories dans la deuxième période. Tous les systèmes y sont représentés, depuis le théisme orthodoxe jusqu'au panthéisme et à l'athéisme.

Le Code de Manou représente la littérature juridique de l'Inde sous sa dernière forme; il ne date que du second ou troisième siècle avant notre ère, mais les lois qu'il contient remontent bien plus haut. La collection des *Livres sacrés de l'Orient*, de Max Muller, a publié d'autres codes qui n'existaient encore qu'en manuscrits.

L'Inde n'a pas d'histoire. Tout ce que l'on sait des temps antérieurs au moyen-âge ne repose guère que sur des conjectures plus ou moins sûres : elle présente donc ce phénomène unique d'un peuple possédant une littérature considérable et dépourvu de toute tradition historique.

Mgr de Harlez se félicite, dans le même article, de la création à l'Institut catholique de Paris, d'une chaire de sanscrit, destinée à faire connaître cette importante littérature. Il fait ressortir en même temps l'opportunité et la nécessité de ces études.

— M. James Darmesteter nous donne, dans ses *Lettres sur l'Inde*, de nombreux détails sur l'état religieux, politique et moral des Afghans.

IV. *Religions de la Chine.*— L'activité que déploie, depuis deux siècles, la Chine dans l'Asie centrale contraste avec l'indifférence qu'elle témoignait auparavant pour les destinées de ces pays. Autrefois, en effet, elle ne trouvait dans les contrées occidentales qu'une barbarie flottante et ne la craignait point. Aujourd'hui, c'est l'islamisme en Kachgarie et en Dzoungarie, c'est la civilisation européenne à ses portes. Contre ce double péril, la Chine n'a pas trop de toutes ses forces pour lutter. Cependant le travail de réorganisation qu'elle a entrepris ne peut donner de résultats qu'au bout de longues années; aujourd'hui encore, sa conquête est à la merci

d'une insurrection musulmane ou d'une expédition russe. Le nouveau territoire est maintenant une province de l'empire, mais elle est celle dont la possession et la plus incertaine.

En attendant que la colonisation, toujours très lente, ait produit des effets appréciables, le gouvernement de Pékin s'efforce de se donner quelque prise sur la population même qu'il s'est annexée. Au Thibet et en Mongolie, il y est parvenu en prenant la haute main sur la religion : par l'influence qu'il exerce sur les prêtres bouddhistes, son autorité est ferme dans son pays. Mais le mahométisme est intransigeant par essence; les chefs de cette doctrine ne seront jamais les agents de la Chine; ils en sont les pires ennemis. Les Chinois l'ont reconnu; aussi ont-ils renoncé à s'appuyer sur la religion pour dominer en Kachgarie; ils tentent maintenant de conquérir les esprits par l'instruction. Tso-Tsong-T'ang, dès qu'il fut vainqueur, répandit à profusion dans le nouveau territoire des copies du Saint-Edit; cet ouvrage est un recueil de seize maximes écrites par l'empereur K'ang-Hi, commentées et paraphrasées au dix-huitième siècle; il contient les principes fondamentaux du confucianisme d'État; tous les quinze jours une lecture officielle en est faite au peuple par un fonctionnaire et l'on espère beaucoup de cet enseignement. Les successeurs de Tso-Tsong-T'ang, dans le gouvernement de la Kachgarie, continuèrent son œuvre : « le seul moyen, dit l'un d'eux, d'amener les habitants de ces contrées éloignées à la même civilisation que la Chine, c'est de répandre l'instruction ». C'est pourquoi des écoles ont été fondées, où les élèves portent le costume chinois; ils y apprennent les livres classiques qui sont, pour les lettrés de l'empire, le fond de leur science. Ceux qui auront montré du zèle dans cette étude seront appelés à remplir plus tard les principales charges dans leur pays (1).

— La *Siao-Hio* ou enseignement inférieur (opposé à la haute philosophie) est un des livres les plus importants de la littérature chinoise, parce que c'est le Manuel destiné à former l'édu-

(1) Le *Temps*, 22 septembre 1889.

cation de la nation entière. Tout Chinois doit le connaître, l'étudier et mettre ses préceptes en pratique. Aux assemblées de famille, le 10 et le 26 de chaque mois, on doit en faire une lecture publique. Ce Manuel est formé d'un double recueil — l'un théorique, l'autre pratique : — le premier de préceptes, le second d'exemples. C'est la morale en préceptes et en exemples.

On ne peut nier que ces principes soient, en général, d'une grande élévation et que, dans les récits édifiants qui les suivent, il y ait des modèles d'une vertu réelle et courageuse. On y trouve en même temps toutes les règles de conduite et même celles de la politesse et des convenances parfois assez puériles.

Mgr de Harlez a complété le commentaire en y ajoutant en appendice un abrégé de l'histoire de la Chine, un tableau des principautés chinoises, dont il est si souvent question dans l'ouvrage, de courts traités sur le mariage, les habillements, le culte et les cérémonies funèbres, le deuil, l'enseignement de la danse. En outre, de nombreuses notes éclaircissent les points obscurs (1).

— On trouve de très intéressants détails sur l'état actuel de la Chine dans *The Weekly Times* (nos 666-667). Vingt mille fonctionnaires y suffisent à tous les emplois. Si la Chine était taxée comme la France, elle produirait cinquante milliards d'impôts; elle ne paye au trésor royal que quatre cents millions. Le journal officiel, la gazette de Pékin, compte plus de mille ans d'existence. L'empereur y est souverain absolu au spirituel et au temporel.

— M. Hart, missionnaire méthodiste, vient de publier, à Boston, le récit de son voyage dans le Szechuan. Son livre *Western China. A Journey to the great buddhist centre of Mount Omei*, contient d'intéressants détails sur les religions de la Chine.

—On nous communique du Séminaire des Missions étrangères de Paris la note suivante relative à un projet de publication

(1) *Annales du Musée Guimet.*

d'un grand *Dictionnaire thibétain*, latin, français, anglais, par l'abbé Desgodins, pro-vicaire du Thibet.

Le Gouvernement anglais a fait publier, à ses frais, deux grands dictionnaires thibétains.

1° A Calcutta, vers 1836, celui de Csoma de Koros, qui a l'honneur de la priorité. Il a servi de base à tous les dictionnaires subséquents, mais il est loin d'être complet et pèche gravement par l'ordre prétendu alphabétique sur lequel il est établi.

2° A Londres, en 1882, le dictionnaire du révérend Jaëskæ, imprimé à Berlin. D'abord composé en allemand, puis traduit en anglais, il est beaucoup plus complet que le précédent.

Plusieurs dictionnaires ou plutôt vocabulaires thibétains ont été aussi publiés en langue allemande.

En Russie ont été également publiés quelques ouvrages de philologie thibétaine.

La France a bien l'honneur d'avoir publié, avant toutes les autres nations, les remarquables ouvrages de M. Foucaux et autres savants sur la littérature thibétaine, cependant elle n'a pas encore son dictionnaire thibétain.

Les Missionnaires français des Missions Etrangères de Paris qui, depuis près de 40 ans, se dévouent à la difficile tâche du Thibet, vont combler cette lacune qui leur semble regrettable pour l'honneur de la science française.

Voici quelques renseignements sommaires sur le dictionnaire thibétain qu'ils ont composé et dont ils proposent l'impression à l'Imprimerie Nationale française, de préférence à tout autre, malgré les ouvertures bienveillantes qui leur ont été faites en d'autres pays.

Les premiers travaux relatifs à ce dictionnaire remontent à l'année 1852, alors que le premier missionnaire du Thibet envoyé par la Société des Missions Etrangères de Paris, M. l'abbé Renou, s'enfermant dans la grande lamaserie de Tun-djrou-ling, devenait, pendant dix mois, l'élève assidu du bouddha vivant supérieur de cette lamaserie. Le jour, il était obligé de prendre ses notes en caractères chinois et de les mettre au net en latin pendant la nuit. Ce travail pénible et

clandestin fut continué l'année suivante à la lamaserie de Tchamou-Tong, et ensuite jusqu'à la mort du vaillant missionnaire en 1863. M. Renou ne reçut le dictionnaire de Csoma qu'en 1859 ou 1860 et cependant quand il put le comparer avec ses nombreuses notes il eut la grande satisfaction de constater une identité presque complète. Ce fait est d'autant plus surprenant que le dictionnaire de Csoma avait été composé à l'ouest et celui de M. Renou à l'est, preuve évidente aussi que la langue écrite est la même dans toute l'étendue du Thibet.

De son côté M. Faye, le compagnon de M. Renou, avait aussi recueilli de nombreuses notes sur le thibétain écrit et parlé. En 1864, après la mort de M. Renou, il entreprit de fondre ensemble avec le dictionnaire de Csoma toutes les données acquises jusqu'alors.

A ce travail vinrent ensuite s'ajouter toutes les autres découvertes faites par les autres missionnaires, surtout MM. Goutelle, Giraudeau et Desgodins.

En 1885, ayant entre les mains tous les documents dont il vient d'être question, M. Desgodins entreprit de les combiner et de les fondre en un seul corps de volume; son travail était déjà avancé quand il eût la bonne chance de trouver un recueil d'une douzaine de dictionnaires thibétains. Suspendant le travail commencé, il compara tous ces vocabulaires avec son manuscrit, trouva un certain nombre de mots nouveaux à ajouter, quelques-uns à corriger ou à traduire différemment, en particulier il inséra deux dictionnaires des synonymes, espèce de *gradus ad parnassum*, très curieux et fort utiles pour l'intelligence et l'appréciation du style poétique et mythologique boudhiste. C'est ce travail qu'il est question de publier.

L'auteur continuera ainsi les traditions des savants missionnaires qui ont si bien sû, dans tous les temps, concilier les intérêts de la science et ceux de la foi.

M l'abbé Desgodins veut bien aussi honorer la *Revue des Religions* d'une série d'articles sur le bouddhisme au Thibet. On verra à quel degré de dégradation est tombée, dans ce pays du moins, une religion, que nos adversaires voudraient mettre sur le même pied que le christianisme.

BIBLIOGRAPHIE

I

Studia Patristica, l'abbé Batiffol. Paris. Leroux.

Ces études d'ancienne littérature chrétienne comprendront six fascicules. Le premier vient de paraître. Il a pour titre : *Le livre de la prière d'Aseneth.* Il se rapporte à la littérature des apocryphes de l'ancien testament et comprend quatre sections : 1° les textes, 2° les sources, 3° le symbolisme, 4° l'origine du livre. Aseneth est la femme de Joseph, la mère d'Ephaïm et de Manassé, la fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis. Elle avait les traits d'une fille des Hébreux quoique égyptienne. Ses prétendants furent nombreux ; le fils du Pharaon lui-même demandait sa main ; mais Aseneth dédaignait toutes ces demandes. Elle vivait au haut d'une tour, dans un appartement composé de dix chambres. La première était pleine de ses dieux d'or et d'argent, les autres étaient occupées par sept vierges qui la servaient. Joseph étant venu à Héliopolis, les parents d'Aseneth le proposèrent à leur fille comme époux. Celle-ci refusa avec dédain le fils du berger de Chanaan. Cependant ayant vu le fils de Jacob dans toute sa magnificence, un changement subit s'opèra en elle. Au grand désespoir de ses parents, elle jette par la croisée ses dieux d'or et d'argent et adore déjà le dieu de Jacob. Un ange lui apparaît, lui prouve par des miracles sa mission et lui prédit qu'elle deviendra l'épouse de Joseph, ce qui eut lieu en effet. Elle devint de plus mère d'Ephraïm et de Manassé.

Avant la publication de M. l'abbé Batiffol on ne connaissait qu'une partie du texte donné par Fabricius. En 1886, M. Oppen-

heim a mis en latin le texte syriaque qui avait été traduit lui-même du grec au ve siècle. Une version arménienne fut faite plus tard. Elle a été traduite en français en 1886 par M. Carrière dans les *Nouveaux mélanges orientaux*. M. Montague Rhode James a découvert à Cambridge une version latine du XIIIe siècle, demeurée manuscrite. A la même époque Vincent de Beauvais écrivait dans son *speculum historiale* une version latine qui ne semble qu'un abrégé de la précédente. M. Batiffol a découvert à Rome trois manuscrits du texte grec, l'un *Palatin gr.*, 17, de la fin du xe ou du commencement du XIe siècle, le second *Vatican gr.*, 803, du XIe siècle, le troisième *Palatin gr.*, 364, du XVe siècle. A la même époque, M. Montague Rhodes James découvrait un autre texte grec à la bibliothèque bodléïenne; il l'a remis à M. Batiffol qui lui a dédié son ouvrage. On signale encore un autre manuscrit grec au mont Athos.

Pour M. Batiffol le fond du récit se composerait d'une légende juive du IVe siècle, perdue plus tard et dont les traits principaux auraient reparu au moyen-âge. Ce livre enfin nous viendrait de la Phrygie.

M. l'abbé Duchesne, dans le *Bulletin critique* (13 novembre 1889), se sépare de l'opinion de M. Batiffol sur la date et l'interprétation de ce livre auquel il attribue une plus haute antiquité. Il s'agit, dit-il, dans ce livre, « de la propagande juive et des conditions de l'agrégation des Gentils à la communauté civile et religieuse d'Israël. « En comprenant ce petit livre comme je le comprends, il devient nécessaire de se reporter bien au-delà du ve siècle; et lui-même réclame une place parmi les œuvres littéraires du judaïsme hellénique et propagandiste, contemporain de Jésus Christ ou même antérieur à lui. »

Le Gérant : Z. PEISSON.

Amiens. — Imp. Rousseau-Leroy, 18, rue Saint-Fuscien.

M. VERNES ET LA BIBLE

Dernier article.

V.

La théorie de M. Vernes concernant les pièces antiques.

Inutile, sans doute, d'avertir le lecteur que M. Vernes, dont le siège est fait d'avance, déclare se séparer de quiconque « reconnaît à ces pièces le caractère de la plus haute antiquité ». D'ailleurs, en agissant autrement, il démolirait sa théorie de ses propres mains. Voici comment il s'exprime (1) : « Au premier rang citons le Cantique de Débora (Juges V), que l'on fait remonter aux temps qui précèdent Saül, soit au XIIe siècle avant notre ère. L'on prétend appuyer cette opinion sur la comparaison avec le récit en prose de la lutte avec les Chananéens qui forme le Chapitre IV ; ce récit, dit-on, donne de l'aventure une idée peu satisfaisante, tandis que la poésie a conservé maint détail topique et trahit l'impression encore vivante des événements. »

Tel ne saurait être l'avis de M. Vernes et pour cause. Aussi, s'écrie-t-il aussitôt : « Nous nous inscrivons absolument en faux contre cette appréciation. Assurément, poursuit-il, le récit en prose de la lutte

(1) Pag. 66.

engagée par Débora et Barac contre la tyrannie chananéenne laisse singulièrement à désirer, et le tableau qu'il nous présente, tracé sans doute sur quelques données anciennes, fait voir bien des incohérences, mais il est encore infiniment supérieur à l'impression qui se dégage de l'examen de la poésie. L'auteur en prose localise le conflit, bien que la physionomie de la lutte soit rendue d'une façon confuse; seules, deux tribus du nord, Nephtali et Zabulon, y sont intéressées. L'auteur de la poésie élargit l'action : c'est le peuple entier d'Israël qui souffre de la tyrannie; c'est ce peuple presque entier qui se lève contre l'ennemi. »

M. Vernes prétend ultérieurement que l'auteur du Cantique de Débora a eu « le récit en prose sous les yeux et le développe librement, selon les règles d'une rhétorique souvent emphatique et maniérée, par places ingénieuse et éloquente... Je n'insisterai pas, ajoute-t-il, sur de prétendus archaïsmes qui peuvent être tenus pour des néologismes et des marques de rédaction moderne. »

Quant à l'âge à attribuer à la composition de cette pièce, voici le décret de notre critique (1) : « Si le récit en prose n'est pas antérieur au ve siècle, par exemple, avant notre ère (supposition qu'il n'étaie d'aucune preuve), la prophétie mise dans la bouche de la prophétesse-Juge peut-être placée sans hésitation (!) 100 ou 150 ans plus tard. »

Et voilà comment M. Vernes sait arriver toujours, à travers tous les écueils, à bon port, avec sa théorie.

Pour se convaincre de l'absolue fausseté de l'appréciation de M. Vernes, on n'a qu'à rapprocher les données du Ch. IV de celles du Cantique de Débora, com-

(1) Pag. 66.

pris comme il doit l'être. Mais on sent à cela seul que, d'après lui, le contenu du Ch. IV serait antérieur à celui du Cantique. M. Vernes n'a guère compris cette pièce.

Comparons donc les données respectives de chacun de ces deux morceaux, et le lecteur verra aussitôt que « l'auteur en prose » ne localise aucunement « le conflit » et que, d'après lui, ce ne sont pas « seules, deux tribus du nord, Zabulon et Nephtali, » qui apparaissent « intéressées » à la lutte. Il est question, chez cet auteur, ainsi qu'il résulte des trois premiers versets du Ch. IV, des « fils d'Israël » en général.

Quand on sait comprendre les données fournies par l'une et l'autre pièce, on s'aperçoit qu'elles se complètent mutuellement et que l'auteur du Ch. IV n'a fait que résumer le récit détaillé de la bataille offert par le Cantique de Débora, et cela de façon à mettre en relief les milices de Zabulon et de Nephtali, dont il est fait d'ailleurs, une mention spécialement élogieuse dans le cantique même de Débora v 18 *e*. Ce même auteur développe encore ce que le cantique ne pouvait qu'indiquer rapidement, eu égard à son caractère poétique, ou devait même passer sous silence. Tel est, par exemple, d'une part, le récit des relations amicales qui existaient entre Jabin et la famille de Heber, le Qénite ou le Cinéen. Tel est également le récit de la poursuite des ennemis débandés par Barac jusqu'à Haroseth. Le Ch. IV nous donne encore le récit de l'entrevue qu'eut Débora avec Barac et dans laquelle elle décida celui-ci à entreprendre la lutte pour l'affranchissement d'Israël de la tyrannie chananéenne.

Quant au cantique, il s'attache à nous mettre sous les yeux le tableau de la lutte elle-même, avec ses préliminaires immédiats.

Combinons maintenant les récits et nous verrons

comme ils s'harmonisent l'un avec l'autre et comme ils se complètent bien naturellement. Le passage IV, 1-10 nous montre la dure oppression sous laquelle gémit Israël depuis longtemps. C'est Jabin, le roi de Chanaan régnant à Hazor (vv. 2-17 et 23-24), le suzerain des rois des autres villes chananéennes, qui le tient sous le joug. Voilà comment s'explique la mention faite dans le Cantique de Débora (vv. 3-19) de la présence à la bataille de « rois et de chefs chananéens », manifestement des vassaux de Jabin, dont les contingents avaient été versés dans l'armée de son généralissime Sisara.

Une fois la guerre pour l'affranchissement d'Israël décidée entre Débora et Barac, ces deux chefs se rendent à Cédès de Nephtali, et Barac parvient à recruter, en Zabulon et en Nephtali, les deux tribus qui avaient le plus souffert de l'oppression chananéenne, dix mille combattants, avec lesquels, lui et Débora, prennent position sur le Thabor, en face de la plaine de Jezréel (IV, 9-10). La présence des contingents de Nephtali et de Zabulon est mentionnée également dans le cantique de Débora (v. 18). Dans le Ch. IV le v. 13, nous montre ensuite Sisara entrant en campagne et venant prendre position avec son armée près de Kison. Là-dessus commence aussitôt le récit de la bataille et de la défaite de l'armée chananéenne.

Mais dans son mélodrame exécuté d'après le Ch. V, I, le jour même de la bataille, Débora nous renseigne sur une quantité de détails intermédiaires entre la concentration sur le Thabor des contingents de Zabulon et de Nephtali et l'engagement de la bataille.

Ce mélodrame prend son point de départ (v. 1) dans le fait déjà accompli de la défaite des ennemis d'Israël. Ayant devant elle Iahveh et ses célestes milices (*'am Iahveh*), accourus spontanément au secours d'Israël (vv. 11-

13. 23), Débora commence v. 2 par exhorter les vainqueurs d'Israël à rendre des actions de grâces à Iahveh, à qui ils sont redevables de la victoire. Se tournant ensuite vers les « rois » et les « chefs » chananéens, faits prisonniers dans la bataille (vv. 19-20, 30), elle leur enjoint d'écouter son mélodrame triomphal en l'honneur de Iahveh, « le Dieu d'Israël », le véritable auteur de la victoire qu'elle célèbre.

Il est intervenu, Lui, avec ses milices, en faveur d'Israël, au moyen d'un formidable orage, qu'elle décrit dans les vv. 4, 5 (cf. v. 20). Après la description de la marche de Iahveh, venant du sud, dans l'orage déjà mentionné, vers la plaine de Jezréel où a pris position l'armée des Chananéens, Débora nous fait assister à partir du v. 5 à un conseil de guerre tenu par elle avec les chefs d'Israël, une fois qu'entre elle et Barac la guerre, pour l'affranchissement d'Israël, avait été décidée. Avec ce conseil de guerre commence la 2e scène.

Débora y retrace le triste état d'asservissement auquel Israël s'est trouvé si longtemps réduit même jusqu' « au temps de Jaël ». L'héroïque Jaël elle-même, si révoltée qu'elle se sentit de la dure oppression que les Chananéens faisaient peser sur Israël, témoin le terrible trépas infligé par elle à Sisara, n'osa rien en faveur des opprimés. D'ailleurs il n'existait plus de milices en Israël, dont on pût se servir pour tenter un coup. Pour changer la face des choses, il a fallu que Débora se levât en qualité de « mère » ou de gérante des intérêts nationaux « en Israël ». Voilà ce que n'ignorent pas, mais proclament de concert avec elle les chefs de son entourage.

Alors la prophétesse-Juge leur fait v. 8 cette révélation : « Il fait choix Elohim de nouveaux bataillons (Cf. v. 7 *perazôn* et Hab. III, 14, *perazav*), deux ex-

pressions à sens pluriel), leur signifiant par là qu'Elohim, dont elle est l'organe en sa qualité de prophétesse, ordonne de lever de nouvelles milices en vue de la lutte pour l'affranchissement de la patrie. A la demande si, conformément à cet ordre, « bouclier et lance apparaîtront? » il est répondu aussitôt par les chefs présents : « en main de quarante mille en Israël », et non plus seulement veulent-ils dire, en main des seuls dix mille de Nephtali et de Zabulon, déjà enrôlés et concentrés par Barac, là sur le Thabor, où ce conseil de guerre a lieu, et avec lequel prend fin la scène représentée par le contenu des vv. 6-8.

Avec le v. 9 s'ouvre une nouvelle scène, inaugurée par Débora qui demande après Barac, par elle désigné sous le nom de « mon Cœur », c'est-à-dire de mon bien-aimé. Il lui est répondu qu'il s'est adjoint « aux chefs d'Israël » partis pour aller lever les milices par eux promises.

A peine ces paroles sont-elles prononcées, qu'arrive déjà sur le Thabor une partie des contingents recrutés par les chefs d'Israël. Nous entendons décrire v. 10 ces arrivants, savoir : les uns comme « montant des ânesses à tâches noires », d'autres comme « juchés sur des chameaux (1), et enfin le gros de la bande comme « des fantassins ».

Le vacarme produit par cette bruyante multitude est tel que Débora se trouve mise hors d'état de s'entretenir avec ses chefs. On se décide donc à quitter ce lieu tumultueux pour aller conférer en un endroit plus calme, « entre les citernes ». Là, Débora et lesdits chefs, parmi

(1) Le texte hébreu porte : « 'al middin », expression qui, eu égard au contexte, signifie ici à la lettre : sur des animaux au long corps ; or, de tels animaux sont des chameaux.

lesquels Barac, pour s'encourager en vue de la prochaine lutte, « rémémoraient les coups de justice de Iahveh en faveur de son peuple » dans les temps antérieurs, « quand le peuple de Iahveh (c'est-à-dire ses célestes milices — Cf. ℣. 2) descendit (des cieux) auprès des chefs » (℣. 11), appelés par le texte « Portes », de l'endroit où ils rendaient, en leur qualité de chefs, la justice à leurs subordonnés.

Aussitôt arrivées ces milices disent à Débora et à Barac de courir à la victoire, qui leur est garantie en vertu des termes même de cette apostrophe (℣. 12). Arrive alors le reste, savoir : l'élite de ces milices, car Débora signale en même temps l'arrivée de Iahveh, « entouré de ses héros, » à ses côtés (℣. 13).

Alors a lieu en présence de Iahveh et de ses célestes milices, dont l'arrivée inaugure une nouvelle scène, le recensement des contingents des tribus d'Israël, qui ont répondu à l'appel de Yahveh. On constate l'abstention de plusieurs d'entre elles qui, ainsi qu'il est dit plus loin (℣. 23), ont été maudites collectivement sous la dénomination de Meroz (1) par l'ange de Iahveh (2), parce qu'elles ne sont pas venues en aide à Yahveh entouré de ses héros.

Le recensement terminé, retentit alors (℣. 18) l'ordre de Iahveh, enjoignant à ses célestes milices de monter avec lui dans les airs « au-dessus des hauteurs de la plaine » et à celles d'Israël, recensées au pied du Thabor,

(1) Dérivée du radical « *araz* » à prendre dans le sens de « adhérer au sol », l'expression « *Merôz* » désigne collectivement les territoires des tribus abstentionnistes, mentionnées et blâmées comme telles ℣℣. 16 17.

(2) L'ange de Yahveh est, d'après Exode XXIII, 21, celui « en qui se trouve le nom de Yahveh ». Comme tel, il est donc, quant à son essence, identique avec Yahveh.

de monter sur la montagne, « sur les hauteurs de la plaine. » Là dessus finit cette scène.

A l'ouverture d'une nouvelle scène v. 19 apparaissent les rois chananéens, faisant partie avec leurs contingents de l'armée de Sisara rangés en bataille à Ta'anach, près des eaux de Megiddô, « qui se promettent de la prochaine lutte un ample butin de prisonniers de guerre ». C'est ce qui résulte du v 30.

Suit v. 20 la description de l'intervention en faveur d'Israël des célestes milices de Iahveh, désignées là sous la dénomination métaphorique d' « astres combattant du haut des cieux (cf. v. 18) contre Sisara ». Ils déchaînent contre son armée la tempête déjà décrite plus haut vv. 4-5, éjaculant contre elle la foudre et l'inondant de torrents de pluie, qui gonflent et font déborder le Kîschon transformé en un torrent impétueux. Ils ont rendu ainsi bientôt la plaine impraticable pour toute opération militaire. C'est alors que, d'après le Ch. IV, 14, Barac descendit, sur l'ordre de Débora, du Thabor à la tête de dix mille hommes et se rua sur l'armée chananéenne terrifiée par Iahveh.

Ainsi que nous l'apprend le v. 21 du mélodrame, un grand nombre des fuyards de l'armée débandée de Sisara allèrent se noyer dans le Kîschon et celui-ci roulait leurs cadavres. Descendu des régions aériennes, Iahveh emporte alors Débora avec lui du Thabor dans la plaine, et la fait marcher sur les flots impétueux du Kîschon tout en lui criant : « Foule des pieds, ô mon âme, intrépidement ! »

Aussitôt que Iahveh et ses milices angéliques ont fait traverser le Kîschon à Barac et à son corps d'armée ainsi qu'à Débora et au reste de l'armée israëlite, alors, d'après le v. 22, « les sabots des chevaux, » attelés aux chars de guerre restés au-delà du Kîschon se mirent

à battre le sol avec fracas, sous l'aiguillonnement incessant de leurs illustres conducteurs (ỳ. 22).

Ces détails sont passés sous silence dans le Ch. IV, qui se contente de nous montrer l'armée de Sisara terrifiée par Iahveh et fuyant devant le glaive de Barac. Il nous montre également Sisara sautant de son char et allant chercher un refuge dans la tente de Héber, le Qénite ou le Cinéen. Il nous raconte ensuite ỳ 17-21 l'entrevue de Sisara avec Jaël, l'épouse de Héber, qui, après avoir garanti toute sécurité au fuyard, l'assomme pendant son sommeil. Entretemps Barac poursuit et extermine les fuyards chananéens jusqu'à Haroseth.

Cette poursuite ainsi que la susdite entrevue ne sont pas mentionnées en termes exprès dans le mélodrame de Débora.

Dans une nouvelle scène, qui commence ỳ 23 et qui suppose l'armée israélite victorieuse concentrée sur le Thabor, il fait apparaître l'Ange de Iahveh, accompagné de ses célestes milices; il ordonne de maudire Meroz et ses habitants, c'est-à-dire les tribus abstentionnistes qui ont refusé de venir combattre à côté de Iahveh et de ses célestes héros.

Dans les ỳỳ 24-27 nous est donnée ensuite, sous forme d'un éloge de Jaël, la description vivante du trépas de Sisara *en présence de son cadavre*, que Jaël montra, d'après le ch. IV, 22, à Barac à son retour de la poursuite des ennemis et que celui-ci fit transporter de là sur le Thabor où il l'accompagna avec Jaël. Suit alors ỳỳ 28-30 la description de la poignante anxiété de la mère de Sisara en ne voyant pas revenir son fils. Pour la calmer, les princesses de son entourage lui suggèrent que Sisara aura dû présider au partage du butin, dans lequel il aura été attribué « d'une à deux jeunes filles » à chacun. A Sisara reviennent, d'après elles, les chefs israélites, sa-

voir Barac et les autres désignés sous la dénomination métaphorique de vêtus de « toges multicolores, » ainsi que Débora, désignée sous celle de vêtue d' « une robe brodée. » Mais tout autre a été le résultat de la lutte. En effet, les chefs israélites ont vaincu et capturé ceux dont on prétendait qu'ils devaient devenir le butin. Les rois et les autres chefs chananéens (vv 3. 19), faits prisonniers eux-mêmes dans la bataille, sont désignés comme tels, sous le nom de « butin » v 31. Il est dit là par métonymie : Vêtu d'une « robe multicolore, » pour désigner Barac, qui en sa qualité de généralissime, représente tous les chefs israélites. Les « deux (vêtues de) robes brodées » désignent Debora et Jaël. Voici ce que vous avez à faire « aux nuques du butin, dit Javeh, » c'est-à-dire aux nuques des rois et des princes chananéens faits prisonniers. Par son geste l'Ange de Iahveh ordonne de leur trancher la tête en frappant leurs nuques du glaive. Cet arrêt est exécuté sur le champ par Debora, Jaël et Barac qui, tout en l'exécutant, apostrophent Iahveh ou l'Ange de Iahveh, en ces termes : « Ainsi périssent, *ô Iahveh*, tous tes ennemis (1) ! »

(1) Cette exécution capitale des oppresseurs d'Israël n'a rien de commun avec la coutume des rois égyptiens d'offrir leurs prisonniers de guerre *en sacrifice* à leur Dieu. « Ces tableaux, dit M. Maspéro, où l'on voit les rois levant la massue ou le sabre sur un groupe de chefs ennemis agenouillés, ont été considérés comme des scènes symboliques ; ils ne sont que la reproduction de scènes réelles. Un texte d'Amenhotpou II, par exemple, nous montre que ce pharaon, ayant pris des chefs Syriens, en assomma plusieurs à Thèbes devant son père, le dieu Ammon, et en expédia d'autres, pour subir le même sort, à Napata en Nubie : les cadavres furent ensuite pendus aux murailles de la ville. (Voir *La Controverse* tome VII, p. 78, 82.) — De pareils sacrifices étaient formellement réprouvés par Jahveh et l'immolation ici en question n'est que le juste châtiment infligé sur son ordre aux oppresseurs de son peuple.

Après cette sanglante exécution, Iahveh s'élève avec les célestes héros de son entourage dans les régions aériennes, salué à son départ par l'acclamation déprécative que voici : « et que ceux qui Le chérissent soient semblables à la sortie du soleil (divin) dans sa force, » c'est-à-dire, attendu que l'expression « *bigg'burâthô* » est ici l'équivalente de celle de « *baggibôrim* » vv 13. 24, entourés de ses héros célestes.

Voilà une pâle esquisse du merveilleux mélodrame, appelé communément le cantique de Débora et dont la date de composition est rapportée par la tradition au XIIIe siècle avant notre ère. En rapprochant son contenu de celui du Ch. IV nous avons fait voir que les deux pièces se complètent l'une l'autre et qu'elles nous présentent un magnifique tableau d'ensemble de la lutte, pour l'affranchissement d'Israël, provoquée par la prophétesse-Juge Débora.

Libre à M. Vernes de prétendre que ce chef-d'œuvre de la littérature hébraïque « n'est qu'une œuvre éminemment artificielle, dont quelques tirades éloquentes ou brillantes ne peuvent pas dissimuler le vide. » En présence de l'exposition que vous en avons faite, le lecteur reconnaîtra, nous osons le croire, avec nous, qu'il n'y a ici de « vide » que l'exégèse de M. Vernes. Pourquoi ne pas faire quelques efforts pour comprendre ces antiques chefs-d'œuvre ? On se garderait ainsi plus aisément d'émettre de faux jugements. Devant cette pièce comprise comme elle doit l'être tombent à l'instant même les diverses assertions gratuites de M. Vernes, et les considérations en l'air par lesquelles il prétend rajeunir la date attribuée à cette pièce par la tradition. Son antiquité reste entière.

Que devient dès lors la thèse de M. Vernes concernant la date récente de la composition du livre des Juges,

quand nous le surprenons attribuant de 100 à 150 ans de plus haute antiquité au contenu du Ch. IV qu'à celui du Ch. V ou du cantique de Débora ?

De là résulte également quel état il y a à faire du rajeunissement que le même critique prétend infliger au contexte tout entier des livres historiques dans le but manifeste de parvenir ainsi à rajeunir ce qu'il appelle l'*Hexateuque*, dont l'existence est supposée en maint endroit de ces livres.

Nous pensons qu'il est parfaitement inutile de perdre notre temps à montrer l'inanité de la tentative de M. Vernes de rajeunir également les autres morceaux bibliques désignés par lui sous la dénomination de « pièces antiques. » Nous lui dirons toutefois qu'il se trompe fort, mais bien volontairement peut-être, quand il écrit que « personne ne soutient l'authenticité au sens strict des « deux bénédictions prophétiques » placées dans la bouche de Jacob et de Moïse (Génèse XLIX, et Deutéronome, XXXIII). « On accorde, dit-il (1), que le poète, par une ingénieuse fiction, a mis snr les lèvres d'un personnage illustre du passé le tableau du présent qu'il prétendait fixer ; mais on prétend que ces tableaux nous reportent néanmoins à des époques réellement anciennes, au xe et au ixe siècles avant notre ère. »

Les exégètes qui, d'après M. Vernes, prétendent que « ces tableaux nous reportent à des époques réellement antiques » ne sont autres que les coryphées mêmes de son parti. D'où il suit, que M. Vernes risque fort de rester à peu près seul avec son radicalisme. Ce qui l'empêche, lui et l'école critique tout entière, de reconnaître l'authenticité de ces morceaux, c'est uniquement leur préjugé aprioristique *au sujet du caractère prophétique*

(1) Page 67.

qu'il leur faudrait attribuer à ces pièces du moment qu'ils en reconnaîtraient l'authenticité. Pareil aveuglement, pareil parti-pris ferme impitoyablement à quiconque en est atteint la vraie intelligence des plus beaux monuments littéraires de la haute antiquité. La manie qui en résulte, de prétendre rajeunir la littérature biblique toute entière, enlève à ceux qui en sont possédés, le concept historique de l'état social réel des Hébreux, avant l'époque de leur formation en corps de nation spécial, au milieu des autres nations antiques, ainsi que du haut degré de culture littéraire par eux atteint dès ces temps reculés.

L'histoire d'Abraham, de Jacob et de Moïse, telle que la Bible la raconte, permet-elle, quand on la rapproche des données fournies par les découvertes assyriologiques et égyptologiques, de nous représenter les anciens Hébreux comme plongés encore dans un état de semi-barbarie à l'époque des susdits personnages? De quel droit dénie-t-on à un personnage de l'importance d'Abraham, né et élevé en Chaldée, l'initiation à la haute culture intellectuelle de son pays d'origine? De quel droit encore déniera-t-on à ce même personnage, l'emploi qu'il aura su faire à son profit de la haute culture déjà atteinte par l'Égypte à l'époque où il y descendit et s'y trouva en relations avec le Pharaon et sa cour?

Quant à Jacob son petit-fils, ne passa-t-il donc pas plusieurs années en Mésopotamie, et n'y aura-t-il pas bénéficié de la culture intellectuelle qui y florissait et dont les traditions devaient s'être conservées dans sa propre famille qui était originaire de ce pays et entretenait des relations avec la parenté qui y était restée établie? Et quand plus tard il se trouva fixé en Égypte avec toute sa famille, pourrait-on douter que lui et les siens aient été initiés à la civilisation et à la littérature

égyptienne, alors que son fils Joseph était le premier ministre du Pharaon et ses autres fils les intendants des troupeaux royaux? Bien que la Bible ne mentionne pas expressément les relations de Jacob et de sa famille avec la Cour qui résidait à Tanis, à proximité de l'habitat du patriarche et des siens, il est manifestement dans l'ordre des choses, eu égard aux susdites données bibliques, que ces relations auront été fréquentes.

Personne ne s'avisera, croyons-nous, de mettre en doute que, déjà à l'époque de la fin du moyen empire égyptien, la littérature doit avoir été florissante en Égypte. C'est ce qu'il est permis, nous semble-t-il, d'inférer des chants égyptiens, (à notre avis dialogués), découverts dans le papyrus *Harris* et dans celui de *Turin*, dont le dernier est rapporté par M. Maspero (1) au règne de Ramsès IV de la vingtième dynastie. Certes on peut estimer que ces chants ne sont que des débris échappés au naufrage d'une plus antique littérature. Ceci nous dit assez quel haut degré de culture littéraire pouvaient avoir atteint en Égypte Jacob et sa famille. En outre, ils ne peuvent pas, nous paraît-il, n'avoir pas été familiarisés et avec *l'époque chaldéenne*, dont *Izdubar* est le héros, ainsi qu'avec les autres monuments littéraires de la Chaldée, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Or, à inférer de là que Jacob ait pu, avec l'assistance de l'Ange de Iahveh (2) présent, en qualité d'interlocuteur

(1) Voir *Journal Asiatique*, janvier 1887, p. 1-47.

(2) L'Ange de Iahveh est déjà présent à la bénédiction donnée par le patriarche à son fils Joseph et aux deux fils de ce dernier. (Gen. XLVIII. Ceci résulte d'abord de l'acte d'adoration de Joseph ℣ 12 adressée à cet Ange, qui se révèle ; ensuite du langage de Jacob ℣℣ 15-16 qui suppose la présence de cet Ange, et surtout du contenu du ℣ 22, qui n'est bien explicable qu'autant qu'on le suppose placé dans la bouche de cette divine hypostase. Quant à la présence de cet Ange de Iahveh à la bénédiction de tous les fils de Jacob, elle res-

à la « bénédiction » proférée par le patriarche, donner à celle-ci le parfait cachet littéraire et scénique que lui reconnaîtra quiconque l'aura su comprendre, il n'y a certes rien d'exorbitant.

La « bénédiction » de Jacob nous met donc en présence des *débuts de l'art scénique* chez les anciens Hébreux. Il y a lieu de croire que cette pièce inspirée, et de la plus haute autorité en vertu de son origine même, aura été plus tard maintes fois représentée dans la terre de Gessen, tant au sein des familles particulières que dans les réunions publiques.

De même que la « bénédiction de Jacob, » la pièce Deutér. XXXIII, désignée communément sous le nom de « bénédiction de Moïse, » a la forme d'un *dialogue*, où intervient également l'Ange de Iahveh. Il ne saurait venir, me semble-t-il, sérieusement à l'esprit de quiconque est exempt de parti-pris, de prétendre contester que Moïse, reconnu pour l'auteur de cette pièce par la tradition, ait été capable de produire une pareille œuvre, si l'on tient compte, d'une part, de ce qui a déjà été dit ci-dessus et, d'autre part, du fait que Moïse fut élevé dès sa naissance jusqu'à son âge mûr à la cour du Pharaon et instruit dans toute *la sagesse de l'Égypte*, ainsi qu'il est dit dans les Actes des Apôtres VII, 22.

Tel n'est pas et tel ne saurait pas être l'avis de M. Vernes. C'est que, en effet, du moment qu'il ferait une telle concession, sa théorie se trouverait ruinée par la base. Entre temps, tout ce que M. Vernes objecte, je

sort surtout du contenu de la fin du ỳ 7, qu'on ne saurait placer qu'en sa bouche, puis de l'apostrophe à cet Ange ỳ 18, que nous entendons désigner ỳ 10 sous le nom de *Shiloh* ou de « Pacificateur » (cf. l'expression sur *shalem*, Is. IX, 6[b]) et enfin du contenu du ỳ 24, où cet Ange est désigné sous le nom de « Pasteur » et sous celui de « pierre d'Israël. »

ne dirai pas contre l'authenticité, mais contre l'antiquité de la dernière pièce, me semble trahir qu'il ne la comprend pas. Ceci ressort d'une façon frappante de ce qu'il paraît croire que par le « roi » mentionné v 5 l'auteur de la pièce aurait visé Moïse, alors que cet écrivain n'ignorait certes pas qu'Israël n'avait eu jusque vers la fin de la carrière de Samuel d'autre roi que Iahveh lui-même (I Sam. VIII, 7, 19-20). Le « roi, » mentionné là comme se mettant présent « en J'shurun, » c'est-à-dire parmi son « féal peuple, » n'est autre que l'Ange de Iahveh, identique, quant à son essence, avec Iahveh lui-même, désigné v 3 comme celui « qui aime les tribus » et qui a avec lui « ses saints, » c'est-à-dire ses saintes milices célestes.

Ce que nous venons de dire de l'exégèse de M. Vernes en a, croyons-nous, fait toucher du doigt le vide. Inutile après cette expérience d'entrer dans l'examen de sa tentative de rajeunir également les autres « pièces antiques » qu'on rencontre soit dans le Pentateuque, soit dans les Livres de Samuel et des Rois.

Quant aux conclusions radicales énoncées par M. Vernes au sujet de ces divers écrits bibliques, dans lesquels, d'après lui, (1) « on ne saurait retrouver et restituer des pages ou des fragments d'origine anté-exilienne, » elles n'ont d'autre fondement que son exégèse fantaisiste qui, sans aucun doute, ne sera accueillie, même chez les coryphées du parti, qu'avec la plus grande réserve. Nous voici maintenant arrivé avec M. Vernes en présence de son § VII intitulé : *Les Livres prophétiques.* L'examen, auquel nous allons soumettre sa théorie concernant ces livres, fera l'objet de notre présent paragraphe.

(1) Page 71.

VI.

Examen de la théorie de M. Vernes concernant les livres prophétiques.

M. Vernes prétend que, en parcourant les livres prophétiques, on ne manquera pas d'être frappé de certains caractères généraux qui les rattachent à l'époque post-exilienne.

Parmi ces traits, ajoute-t-il, nous en noterons trois, qui nous semblent d'une importance exceptionnelle. Les écrivains prophétiques se préoccupent constamment de l'attitude de leurs compatriotes à l'égard des peuples voisins, et ils leur assignent un rôle d'éducateurs moraux et religieux, qui est très caractéristique.... A quels moments, à quelles circonstances convient cette préoccupation de propagande, par laquelle le Dieu d'Israël manifeste des prétentions à la domination universelle ? Elle ne s'applique à aucun moment et à aucune circonstance plus aisément qu'aux temps de la Restauration. Israël a cessé d'être une nation politique pour devenir une communauté religieuse, une église qui, toute pénétrée des grands souvenirs d'un glorieux passé, aspire à rester à leur hauteur, en établissant sa domination spirituelle sur le monde. Ce zèle missionnaire et évangélisateur n'est possible que chez une nation qui a rétabli chez elle l'ordre matériel et la régularité du culte, et qui, sevrée des agitations de la politique, cherche une autre issue à son besoin d'action et d'influence. Telle fut la situation du judaïsme au IVe et au IIIe siècle avant notre ère : alors commença cette fructueuse propagande qui fraya les voies au christianisme. »

Toute cette vaine rhétorique ne saurait guère en im-

poser à quiconque est quelque peu au courant de l'histoire d'Israël et qui n'a pas complètement perdu de vue les faits de l'histoire moderne et voire même ceux de l'histoire contemporaine. Et, en effet, l'Espagne, le Portugal et la France avaient-ils donc cessé d'être des nations politiques quand, après la découverte du Nouveau-Monde, nous les y voyons exercer leur « zèle missionnaire et évangélisateur ? » Et la protestante Albion, dont on rencontre les missionnaires sur tous les points du globe à côté de ceux des pays catholiques, a-t-elle cessé d'être une nation politique ?

Maintenant, en ce qui concerne l'histoire d'Israël, ne faut-il pas ou bien l'ignorer soi-même ou tout au moins en supposer ses lecteurs complètement ignorants, pour rapporter à l'époque de la Restauration la prétendue éclosion du zèle missionnaire et évangélisateur « au sein d'Israël ? » Pour produire pareille affirmation il faut qu'on soit complètement étranger aux agissements d'un Zorobabel repoussant l'offre des Samaritains ses voisins, de coopérer à la reconstruction du Temple post-exilien, d'un Esdras et d'un Néhémie imposant aux Israélites la répudiation des femmes étrangères et l'éloignement de celles-ci du sein de la communauté, autant de faits renseignés par les livres d'Esdras et de Néhémie et qui ne respirent manifestement, en aucune façon, l'esprit de propagande religieuse imaginée pour cette époque de restauration par M. Vernes.

Ces faits sont la preuve palpable que la nouvelle communauté juive abhorrait tout contact avec les peuples gentils, instruit qu'on était, d'une part, par une dure expérience, de leur foncière hostilité à l'égard d'Israël, et, d'autre part, du danger de perversion qu'impliquait tout commerce avec eux. Au lieu de se laisser convertir par Israël, ils n'avaient que trop souvent converti eux-

mêmes Israël à leur polythéisme. Pour le punir, le Dieu d'Israël avait récemment livré son peuple entre les mains des nations gentiles dont il avait préféré les dieux à son propre Dieu.

Les faits, tant de l'époque de la Restauration d'Israël que ceux de l'histoire des nations modernes et contemporaines, protestent donc d'un commun accord contre la théorie fantaisiste de M. Vernes. Ils prouvent, à l'encontre de cette théorie, que c'est précisément chez les nations parvenues à l'apogée de leur puissance politique qu'on rencontre le « zèle missionnaire et religieux, » dont il parle. C'est ce qu'atteste également l'histoire du mahométisme, ainsi que l'histoire anté-exilienne du peuple d'Israël. N'est-ce pas, en effet, aux temps d'un Ezéchias et d'un Josias que nous voyons fleurir « ce zèle » en Israël? Or, c'étaient là des rois s'estimant de force à tenir tête aux puissants empires d'Assyrie et d'Égypte. Les livres des Rois sont là pour attester, que leur prosélytisme religieux ne se contint pas dans les limites de leurs propres états, mais qu'il s'étendit jusqu'au territoire des X tribus séparatistes tant avant qu'après la chute de ce dernier royaume.

Un pareil prosélytisme ne se comprend plus à l'époque post-exilienne, c'est-à-dire à une époque de faiblesse nationale. Devenu une quantité négligeable parmi les nations qui l'entouraient, Israël ne pouvait rien ambitionner de plus sinon que ses puissants voisins le laissassent jouir en paix de son autonomie religieuse et politique. Quant à faire du prosélytisme, il n'y avait pas à y songer pour Israël. Toute tentative de sa part en ce sens ne pouvait que lui rendre hostiles les nations voisines et qu'exposer son existence nationale aux plus graves dangers.

Pour confirmer ce que nous avançons, il suffit de rap-

peler les entreprises d'un Antiochus Epiphane contre la communauté juive ainsi que les multiples guerres soutenues par les Macchabées.

M. Vernes prétend découvrir une deuxième preuve de l'origine post-exilienne des livres prophétiques dans leurs prophéties (1). Pareil caractère est, aux yeux de l'école, inadmissible *à priori*. En tant que prédisant la Restauration réalisée dans les temps post-exiliens, ces écrits ne sauraient dater que de cette époque. Devant un pareil argument il n'y a qu'à passer son chemin.

Enfin M. Vernes trouve une troisième preuve de l'origine post-exilienne des écrits des grands prophètes dans le caractère, dit-il, embrouillé des évènements prédits. Mais il n'y a ici d'embrouillé que les idées de M. Vernes. De quel droit, en effet, prétend-il voir de la confusion et de l'embrouillement dans la juxtaposition des multiples méfaits commis par l'Israël anté-exilien, alors qu'il est manifeste que, au moyen de ce procédé, les prophètes cherchent à le convaincre que ces prévarications forment une somme totale de provocations plus que suffisante pour faire éclater sur sa tête la terrible catastrophe dont ils le menacent ?

Des preuves si faibles, dont nous venons d'examiner la valeur, M. Vernes n'hésite pas à tirer la conclusion (2), que « la collection prophétique a reçu sa rédaction aux temps de la Restauration, c'est-à-dire aux temps post-exiliens. »

On voit d'ici avec quel empressement unanime les chefs de la critique biblique rationaliste, qui prétendent procéder scientifiquement, accueilleront une pareille conclusion basée sur des preuves telles que

(1) Page 72, 73.
(2) Page 73.

celles que nous venons d'entendre exposer par M. Vernes. Mais nous n'avons entendu jusqu'ici que la partie négative de sa démonstration. Passons maintenant à la partie positive.

Il est vraiment curieux d'entendre M. Vernes expliquer la composition des livres prophétiques à l'époque post-exilienne. Voici ses propres paroles (1) : « Leurs auteurs, vivant aux temps du second Temple, avaient sous les yeux les livres historiques (Juges, Samuel, Rois), dont les rédacteurs mettent constamment en scène des prophètes, qui interviennent dans les évènements politiques et distribuent au peuple l'avertissement, la menace, la promesse. De ces pages ils ont fait des livres. Isaïe a vu se grouper sous son nom une série de morceaux, dont le caractère positivement inauthentique (!) est, du reste, établi sans contestation pour la plupart (?!). Aux temps troublés de la catastrophe finale du royaume de Juda, on a placé un Jérémie, dont les avertissements répétés se heurtent à l'indifférence et au parti-pris de ses contemporains, et ainsi de suite. Ce sont là des créations, qui témoignent d'une force de conception rare, » mais, ajouterons-nous, qui restent inexpliquées et inexplicables. Car prétendre, ainsi que le fait M. Vernes, (2) qu' « on en constate clairement le germe et les premiers essais dans les livres historiques, » est impossible. Cette prétendue confirmation de sa thèse, va tout au contraire à l'encontre de celle-ci, du moment que reste debout l'antiquité de ces livres que n'ont pas entamée les fantaisies de M. Vernes.

Pour quiconque veut se servir de ses yeux pour voir, il ne saurait être un seul instant douteux que le

(1) Page 73 et suiv.
(2) Page 74.

Ch. XXXVI d'Isaïe n'est pas un emprunt fait au II° l. des RR. XVIII, 13 suiv., mais que, au contraire, le rédacteur de ce récit l'a emprunté à la prophétie d'Isaïe (1).

Après ce que nous venons de constater, on voit quel état il y a à faire de la conclusion de M. Vernes en ce qui concerne la date de la rédaction des *livres prophétiques*.

Nous nous trouvons ainsi conduit en présence du § VII, intitulé : *Les Hagiographes. — Conclusion.*

VII.

Examen de la théorie de M. Vernes concernant les hagiographes.

D'après M. Vernes, « nous touchons ici à une époque où l'histoire littéraire prend un caractère de sûreté qu'elle n'avait pas pour les époques antérieures... La véritable question que nous avons à poser ici, dit-il, n'est pas tant : A quelle époque les différents hagiographes ont-ils été rédigés ? mais : En est-il parmi eux que l'on ait des raisons plausibles de faire remonter aux temps antérieurs à la Restauration » ?

En vertu du système de parti pris de M. Vernes, sa réponse à cette question ne saurait être autre que négative. En un tour de main, par un simple mot, il enlève et les psaumes et les livres salomoniens à leurs véritables auteurs : David et Salomon. Si vous lui objectez que ces œuvres portent inscrit à leur front le témoignage de leur authenticité, « il est unanimement reconnu que c'est là un artifice littéraire ».

On aura donc beau prouver à M. Vernes l'intime liaison qui existe entre les psaumes et leurs inscriptions ;

(1) Voir les preuves chez Delitzsch, *Der Prophet Jesaia*, pag. 352.

on aura encore beau lui prouver que l'inscription du Cantique des Cantiques et pareillement celles de l'Ecclésiaste et des Chapp. XXX-XXXI des Proverbes sont inséparablement liés au texte qui suit ; enfin on aura beau lui dire que ces œuvres attestent par les noms mêmes des personnages historiques, qu'ils nous présentent, comme en étant les auteurs, la date de leur composition, M. Vernes se contentera de répondre, qu' « il est unanimement reconnu que c'est là un artifice littéraire ». C'est là faire œuvre non pas d'exégète, mais de devin qui rend des oracles. Passons donc notre chemin et voyons s'il a quelque chose de plus raisonnable à nous dire au sujet du livre de Job.

Voici ce qu'il dit de cette œuvre grandiose : « L'antiquité de Job a continué à trouver des défenseurs à l'heure où l'on ne faisait pas difficulté d'assigner au VIIIe siècle, par exemple, avant notre ère, des œuvres importantes de législation, d'histoire et de prophétie. Cependant la nature des préoccupations dont ce livre se fait l'écho indiquait suffisamment qu'il fallait le placer aux temps du second temple (!). Quand les résultats généraux que nous défendons seront entrés dans le domaine commun, personne ne s'avisera plus de reporter à des époques anciennes ni l'éloquence amère du chantre de Job, ni l'exquis petit volume de Ruth. » Et c'est tout.

A de pareils oracles on peut se dispenser de répondre. Nous osons croire que M. Vernes attendra longtemps encore sous l'orme avant que ses prétendus « résultats généraux soient entrés dans le domaine des exégètes sérieux, voire même de ceux de sa propre école ». Notre critique expédie ensuite de la même façon les autres hagiographes, comme il suit : « Il n'est pas besoin d'insister davantage, les temps de la Restauration étant universellement admis en ce qui touche Esther, les La-

mentations(?), Daniël (?), et l'importante œuvre historique des Chroniques-Esdras-Néhémie. Dans les IIIe, IIe et Ier siècles avant notre ère les divers hagiographes de la Bible hébraïque trouvent toutes les circonstances favorables à leur composition ».

Il est dommage que M. Vernes oublie ici de nouveau de prouver que dans les siècles antérieurs les circonstances étaient défavorables. Nul doute que d'aucuns prétendront, et à bon droit, trouver dans les règnes d'un David et d'un Salomon des circonstances autrement favorables à un épanouissement littéraire en Israël que dans les trois derniers siècles avant notre ère.

Nous voici maintenant arrivés en présence de la

Conclusion de M. Vernes.

« Nous sommes, dit-il (1), en mesure de présenter les conclusions de ce rapide aperçu. Nous avons pris acte de l'existence, 200 ans environ avant notre ère, des trois grandes collections « historique », « législative », « prophétique », dont la réunion a formé la plus grande partie de la Bible. Nous avons constaté que par leur contenu elles s'accordaient aux temps de la Restauration et qu'il n'y avait pas grand embarras à placer leur origine entre 400 et 200 avant notre ère (?!) Nous n'y avons point remarqué de traits qui réclamassent une composition plus ancienne, soit pour des livres entiers, soit pour des morceaux de quelque étendue (?!)

Nous prétendons, en conséquence, que la Bible est *un produit du judaïsme post-exilien* contrairement aux vues de la tradition, d'une part, des principaux représentants de l'exégèse moderne, de l'autre ».

(1) Pag. 76.

M. Vernes avoue donc qu'avec sa nouvelle théorie il s'est mis en opposition avec tout le monde. Pareille position est certes peu rassurante pour sa théorie, qui risque fort d'être étouffée entre les deux murs qui l'enserrent et qu'elle n'est pas de force à renverser. Cependant,en homme habile qu'il est, M. Vernes se promet de sortir sain et sauf de cette position critique au moyen d'un accord qu'il se flatte de conclure avec la tradition, d'une part, et l'école critique, de l'autre. Voici, en effet, comment il poursuit (1) : « Ces résultats paraîtront, à ceux qui cherchent à maintenir dans la mesure du possible les données de la tradition, l'indice d'une tendance « hypercritique », l'exagération des conclusions des Reuss, des Kuenen et des Wellhausen contre lesquelles ils s'élèvent? Ce sera peut-être la première impression chez plusieurs ; j'espère que la réflexion ne les y confirmera pas et leur fera voir, au contraire, dans notre tentative un essai de réconcilier entre elles la tradition et l'exégèse moderne en donnant satisfaction aux légitimes exigences qu'elles font valoir chacune de son côté. »

Il est vraiment séduisant l' « essai de réconciliation » proposé par M. Vernes, qui accorde (2) « aux écoles critiques... « la pluralité des auteurs et des plumes », et à la tradition... » l'unité de fond, » bien entendu, en ce qui concerne les livres historiques, une unité de fond, telle qu'elle est destituée de toute valeur réelle au point de vue de l'histoire d'Israël comme la conçoit la tradition, et qu'elle enlève aux écrits des prophètes leur caractère prophétique.

Grande aura été la stupéfaction de maint lecteur, même de l'école de M. Vernes, en entendant celui-ci

(1) Pag. 77.
(2) Pag. 78.

affirmer (1) « que ce que la tradition défend, ce n'est pas précisément l'attribution des œuvres à telle personne ou à telle date, c'est leur unité, ce qu'en langage théologique on nomme leur inspiration ».

Quoi que prétende ici M. Vernes, la tradition défend certainement l'attribution des œuvres à telle personne et à telle date, « par exemple, celle du Pentateuque à Moïse, et certes non pas sans motif. Mais, par contre, la tradition a garde de confondre, ainsi que le fait M. Vernes, « l'unité » des œuvres avec leur divine inspiration.

Prenons après cela congé de M. Vernes sans lui demander de fournir les preuves de son assertion finale. Ce serait, en effet, exiger trop de quelqu'un qui cultive la spécialité des assertions en l'air. Cette assertion qui, ainsi que le révèlent les termes mielleux dans lesquels elle est conçue, rentre dans l'essai de conciliation de notre critique, porte ce qui suit : « Cette unité même (savoir des œuvres bibliques), par un scrupule honorable, mais qui a été poussé trop loin, a été entendue d'une façon étroite, au point qu'on s'est dérobé à l'évidence même en niant des contradictions et des divergences qui crèvent les yeux. »

Si M. Vernes ne se dérobait pas lui-même à l'évidence, il eût pu voir mises à néant, par les interprètes chrétiens tant anciens que modernes, ces prétendues « contradictions et divergences », même celles relevées par les coryphées de l'école critique.

L'abbé DE MOOR.

(1) Pag. 78.

LES ORIGINES ET LA RELIGION

DU PEUPLE MEXICAIN (1)

Deuxième Article.

Confondu trop souvent avec les créations mythiques que l'on rencontre dans les anciennes théogonies, Quetzalcohualt n'est aux yeux de certains savants qu'une figure allégorique. L'étude des traditions mexicaines nous donne constamment des preuves positives du contraire. Quetzalcohualt parut dans le courant du IXe siècle ; il débarqua avec ses compagnons aux environs de Panuco (2) sans qu'on sut jamais d'où il était venu. C'était un personnage au maintien respectable, grand, bien fait, au visage blanc, aux cheveux blonds, à la barbe touffue et bien garnie. Il portait, ainsi que ceux qui l'accompagnaient, des vêtements longs et flottants ; sa robe était une étoffe blanche semée de fleurs noires, aux manches larges. Sa suite était nombreuse, toute composée d'hommes également habiles dans les arts et dans les sciences, architectes, peintres, sculpteurs, ciseleurs, orfèvres, bijoutiers, mathématiciens, astronomes, musiciens. C'était une véritable colonie d'artistes, et qui paraissait avoir été, à dessein, amenée dans la contrée.

De Panuco, Quetzalcohualt se dirigea avec ses compa-

(1) Voir Tome I, page 299.

(2) Panuco est situé dans l'état actuel de la Vera-Cruz.

gnons vers l'intérieur du pays; reçu de toutes les populations comme un envoyé du ciel, il alla fixer son séjour à Tollantzinco, une ville fort ancienne. C'est là qu'il jeta les fondements de sa théocratie. Selon la mythologie mexicaine, il faisait goûter aux hommes des douceurs comparables à celles de l'âge d'or. A peine débarqué, il avait fait construire sur un fleuve un pont en pierres de taille d'une forme remarquable. Sous lui, dit la tradition, la terre se couvrait, sans culture, de fleurs et de fruits ; un épi de maïs faisait la charge d'un homme. Le coton s'offrait sur l'arbre, teint des plus riches couleurs ; l'air était rempli de suaves parfums, et des oiseaux au brillant plumage faisaient entendre sans cesse une tendre mélodie. Il prêchait une morale élevée, enseignait différents arts, entre autres celui de gouverner et, ajoutait-on, il se bouchait les oreilles quand on lui parlait de la guerre !

L'empire toltèque était alors fort troublé, et les circonstances étaient des plus favorables à Quetzalcohualt qui ne tarda pas à être proclamé souverain. Il se rendit à Tollan qui passait pour la plus riche et la plus florissante ville de l'Anahuac, y fut revêtu de la double puissance de la royauté et du sacerdoce, et cette cité devenue sa résidence remplaça celle de Culhuacan comme métropole de l'empire.

Toutes les traditions sont d'accord pour vanter la prospérité dont Quetzalcohualt sut doter le pays qu'il était appelé à gouverner. La ville de Tollan fut embellie et agrandie. L'on y voyait quatre temples, plusieurs palais, des bains publics. Les demeures des seigneurs présentaient toutes les commodités désirables. Les rues étaient bien entretenues, et dans les marchés se pressaient les marchands de toutes les nations du Mexique. La campagne d'alentour était cou-

verte de belles cultures, de villages, de maisons de plaisance environnées d'ombrages parfumés, de jardins où s'étalaient les fleurs les plus diverses. Le bien-être était général. La pauvreté était inconnue dans l'empire et tous ses habitants nageaient dans toutes les joies de l'opulence et des satisfactions de la vie.

On ne sait pas au juste quelles étaient les véritables croyances de Quetzalcohualt. L'on rapporte qu'il adressait ses prières et ses adorations au centre du ciel. Il est à peu près certain que les dogmes qu'il enseignait avaient de nombreux rapports avec ceux des Chichimèques qui adoraient le soleil comme l'image la plus frappante du créateur et du maître suprême de l'univers. Ce culte était suivi par la plupart des Toltèques. Quetzalcohualt respecta le culte existant, et se contenta de le réformer, en supprimant les sacrifices humains, en soumettant les prêtres à une discipline sévère et en les forçant à se préparer au sacerdoce, en passant dans les monastères plusieurs années à l'étude des rites. Le cérémonial de la religion fut réglé avec soin et, entre autres institutions, nous ferons remarquer celle du collège des vierges destinées à entretenir, sur une montagne voisine, le feu symbole du soleil et de la vie. Ce feu était allumé par le grand-prêtre au commencement de chaque cycle. On attribue également à Quetzalcohualt le calendrier qui, depuis, fut adopté par toutes les nations policées du Mexique et de l'Amérique centrale.

Quoique d'un caractère pacifique, Quetzalcohualt eut recours aux armes pour soumettre les populations voisines, et, sous son règne, l'empire toltèque reçut une extension considérable. Quetzalcohualt eut plusieurs insurrections à réprimer. Après avoir occupé

le trône durant plusieurs années et avoir, sinon fondé une civilisation, du moins singulièrement contribué à son développement, soit par dégoût du pouvoir, soit par le désir de consolider son œuvre en frappant l'imagination de ses sujets, il s'exila volontairement. Il s'arrêta tout d'abord dans la ville de Cholullan, où, par la suite, on lui érigea un temple dont la base était une grande pyramide, et parvint jusqu'au bord du golfe du Mexique, à l'embouchure du fleuve Coatzozualco, aujourd'hui Guazacualco : là, il prit congé des fidèles qui l'avaient accompagné, en leur promettant que lui-même ou ses descendants reparaîtraient un jour. Puis, se jetant avec quatre de ses disciples dans un esquif fait de peaux de serpents, il se dirigea vers le mystérieux pays de Tlapallan, dont on ne sait rien, sinon qu'il était à l'Orient, au-delà des mers, c'est-à-dire dans la même direction que l'Europe. Suivant une légende fort accréditée, le soleil, après la disparition de Quetzalcohualt, refusa de faire voir sa lumière, et, pendant quatre jours, le monde en fut privé. Ensuite, une grande étoile se montra au ciel, et un grand nombre de personnes moururent de la famine et de la peste.

Telle est l'histoire de Quetzalcohualt qui ne tarda pas à prendre une forme merveilleuse. Devons-nous voir, dans ce personnage, quelque navigateur européen, que le grand courant équatorial ou les vents alizés auraient jeté sur les rivages du golfe mexicain? Nous ne le pensons pas. Par certaines de ses doctrines, qui sont empreintes de panthéisme, Quetzalcohualt se rapprocherait de la philosophie professée par quelques sectes de l'Inde. Quoi qu'il en soit, son souvenir et l'espoir de son retour étaient gravés dans les esprits, et, de génération en génération, les

peuples de l'Anahuac l'attendaient comme le Messie.

Le départ de Quetzalcohualt coïncidait avec une période de troubles ; plusieurs princes se disputaient la suprématie, et, aussi, lorsque finit le xe siècle que l'on peut considérer comme la période brillante des Toltèques, l'on pouvait déjà voir poindre des germes de décadence. La Cour se faisait remarquer par ses désordres, et, en fait, dès le commencement du xie siècle, la confédération des trois rois qui faisait la force de la nation et lui donnait une unité réelle était dissoute. Les seigneurs se révoltaient à chaque instant, et chaque roi avait à lutter contre les compétitions suscitées par des membres de sa propre famille. Les provinces étaient désolées par le brigandage, et l'anarchie était à son comble. En même temps, les Chichimèques quittaient les régions septentrionales et leurs hordes commençaient à envahir les terres des Toltèques où ils portaient la désolation. Tout annonçait la ruine de l'empire.

La tradition nous rapporte que des présages sinistres vinrent à plusieurs reprises prédire aux Toltèques les malheurs qui devaient les frapper, et les engager à vivre mieux qu'ils ne le faisaient et à ne pas s'étourdir au milieu de leurs richesses. En 1018, l'hiver, la température avait été d'une rigueur extraordinaire ; la gelée détruisit toutes les plantes et les semailles. Au froid avait succédé une aridité effrayante qui avait desséché les rivières et les torrents. La grêle avait achevé de ravager les champs. Les calamités s'étant prolongées durant plusieurs années, il en résulta une famine terrible suivie de la peste. Les Toltèques mouraient par milliers, et l'on ne voyait sur les routes, que des cadavres abandonnés sans sépulture.

Cette situation lamentable ne modifia en rien les habitudes des Toltèques. C'est en vain que l'un de leurs rois, Topiltzin Acxite qui, après quelques années passées dans le plaisir, avait compris son rôle, et les rares sectateurs de Quelzalcohualt voulaient les tirer de leur antipathie et sauver l'empire. Les mœurs étaient des plus dépravées et la corruption était à son comble. Les récits qui parlent de la chute de l'empire toltèque prennent souvent le caractère des légendes au moyen-âge en Europe. Un oiseau avait plané au-dessus de Tollan, ayant une flèche entre ses serres, et qui paraissait menacer les habitants de grands malheurs. Une grande pierre était tombée du ciel. Une vieille femme d'un aspect effrayant était apparue, frappant de mort tous ceux qu'elle touchait. Le soir, à différentes reprises, aux danses religieuses qui avaient lieu autour des autels, un spectre aux traits difformes, aux bras larges et osseux, se mêlait à la troupe et étouffait tous ceux qu'il entrelaçait. Enfin le génie de l'empire s'était montré après que la terre se fut ouverte plusieurs fois, et il avait annoncé aux Toltèques que puisqu'ils n'avaient pas voulu se convertir, reconnaître leurs fautes, la volonté du ciel était qu'ils quittassent à jamais le pays qui les avait vu naître et que le destin ne leur réservait plus dans l'Anahuac que la ruine, la mort et des calamités sans nombre. La dernière heure de la puissance toltèque avait sonné.

C'est alors que commença l'émigration toltèque : nombre de familles abandonnèrent leur patrie désolée et s'en allèrent chercher un refuge vers des rivages plus prospères, probablement dans l'Amérique centrale. L'invasion chichimèque ne tarda pas à se précipiter sur l'Anahuac, comme un torrent. Au lieu de

chercher à lui résister, les factions qui existaient dans l'empire, enivrées de leurs propres fureurs, continuaient à s'abandonner à leurs sanglants débats. Le royaume d'Otompan fut anéanti, et celui de Culhuacan obligé de reconnaître la suprématie des envahisseurs. Le roi de Tollan, désespérant de défendre sa capitale, l'avait incendiée et abandonnée avec la plupart de ses sujets. Les Chichimèques y entrèrent sans obstacle (1064) et foulèrent à pas pressés le pavé des rues et des places de cette cité, tout récemment si fière de sa puissance et de ses richesses. Les quelques batailles qu'ils avaient dû livrer pour se rendre maîtres du pays avaient toujours été des victoires. L'Anahuac fut complètement ravagé, si bien qu'après quelques années, un grand nombre de villes étaient désertes et déjà envahies par la végétation qui croissait sur leurs ruines. La nation toltèque avait cessé d'exister : son nom ne s'éteignit pas tout à fait. Les débris de ce peuple qui ne participèrent pas à l'émigration finirent par se fondre avec les nouveaux venus. Plusieurs centres, entre autres, la ville de Chapultepec, gardèrent assez longtemps leur originalité : elle passait pour avoir été le refuge de plusieurs princes de l'ancienne dynastie de Tollan. Mais, en général, la race victorieuse et la race vaincue se confondirent ensemble, si bien qu'un siècle après la conquête, le nom de toltèque avait cessé d'être usité.

Les Chichimèques ne pouvaient rien fonder et leur arrivée avait fait reculer la civilisation. La période de leur domination fut marquée par des alliances, des confédérations, des guerres ou chacun des états constitués dans l'Anahuac ou dans le voisinage, cherchait, soit à conquérir l'hégémonie, soit à défendre son indépendance contre d'ambitieux voisins. Ces luttes

intérieures étaient la cause d'un affaiblissement pour le pays et ceux qui s'en étaient emparé. C'est à leur faveur, qu'un petit peuple, celui des Aztèques, dont l'existence commence seulement à être connue dans le courant du XIe siècle, parvint à conquérir son indépendance, à aspirer même à la prépondérance, et se prépara à la faire reconnaître. Avec les Aztèques, commence pour le Mexique une nouvelle période où la civilisation brilla d'un éclat qui jusque-là lui avait été inconnu.

On ignore au juste d'où venaient les Aztèques; ils venaient probablement du nord. L'on sait qu'ils quittèrent leur pays mythique d'Arztan vers le milieu du XIe siècle et s'acheminèrent lentement vers l'Anahuac. Leur nom signifie « flammant » ou « héron blanc. » Leurs nombreux détours et leur marche parfois rétrograde n'ont rien qui doive surprendre, si l'on songe qu'ils s'avançaient sans but déterminé. A la fin du XIIe siècle, ils étaient dans la province actuelle de Jalisco d'où ils se rendirent dans la vallée de Mexico. En 1216, ils arrivaient à Tzompango, un centre assez important habité par les Chichimèques. A cause de leur petit nombre, les Aztèques étaient incapables non seulement de jouer un rôle, mais encore de défendre leur indépendance: aussi, pendant plusieurs années, furent-ils asservis aux états de Tlacopan et de Chapultépec. Cependant ils grandissaient en nombre, et grâce à leur énergie supérieure à celle de leurs maîtres et de leurs voisins, ils parvenaient à recouvrer leur liberté. Nous les voyons recommencer leurs pérégrinations et s'établir enfin près des lacs de Texcoco, Xochimilco, Chalco, Xaltocan, alors beaucoup plus considérables qu'ils ne le sont aujourd'hui et dont ils ne devaient plus s'éloigner. Suivant

la tradition, l'un de leurs chefs nommé Tenoch aurait vu en arrivant un cactus qui aurait poussé sur une roche et sur lequel était posé un aigle tenant dans son bec une couleuvre. Ce spectacle répondant à l'une de leurs croyances religieuses, les Aztèques fondèrent là une ville qu'ils nommèrent d'abord Tenochtitlan (pierre de cactus) et plus tard, Mexico. Ceci se passait en 1325. L'on a beaucoup discuté sur la signification du mot Mexico, et l'on discute encore. Suivant les uns, il viendrait de Metzitli (la lune), parce que cet astre se reflétait dans les eaux du lac ; d'après les autres, il serait le nom du chef qui commandait alors les Aztèques. Ces explications nous paraissent erronées, et il est indubitable que Mexico signifie ville de Mexitli. Mexitli ou Huitzilipochtli, dieu de la guerre, était la principale divinité des Aztèques, leur protecteur attitré. Ils se regardaient comme ses enfants et, durant toutes leurs émigrations, ils avaient porté avec eux son image en bois qu'ils entouraient d'un culte particulier.

Le nouveau lieu de résidence adopté, le premier soin des Aztèques fut d'élever une cabane de boue et de roseaux, qu'ils qualifièrent de temple, afin d'abriter l'image de leur dieu Huitzilipochtli et, autour du temple, ils groupèrent des huttes en terre et en jonc. Telle fut l'humble origine de la grande ville destinée à devenir la capitale d'un vaste empire. Confinés dans les petites îles qui couvraient alors le lac de Texcoco, les Aztèques vécurent d'abord dans la misère. Ils allaient presque nus et se nourrissaient de poissons, d'insectes et de plantes aquatiques. Rendus ingénieux par la nécessité, ils réunirent peu à peu plusieurs îles en comblant les canaux qui les séparaient et, pour suppléer à la terre

qui leur manquait, ils créèrent les célèbres *chinampas* ou jardins flottants sur lesquels ils cultivaient du maïs, des piments et des fleurs. Mexico ne tarda pas à s'agrandir et quelques années après sa fondation, c'était déjà une cité importante divisée en quatre grands quartiers subdivisés eux-mêmes en quartiers plus petits. Les Aztèques soumirent à leur domination les rivages du lac et l'on pouvait prévoir le développement de leur puissance.

Jusqu'à l'année 1363, le gouvernement des Aztèques fut aristocratique ; ils obéissaient à un conseil composé de vingt membres choisis parmi les plus notables de la tribu. A partir de cette époque, ils imitèrent leurs voisins et élurent un roi qui, par sa mère, se rattachait à la race des Toltèques. Ce prince, nommé Acamapictli, régna jusqu'en 1396. Son administration fut éclairée, et Mexico lui doit divers embellissements. Sept autres rois lui succédèrent jusqu'à Montézuma II qui occupait le trône au moment de l'arrivée des Espagnols. Nous nous bornerons à les énumérer et indiquer la durée de leurs règnes : Huitzilihuitl (1396-1414) ; Quimalpopoca (1414-1427) ; Itzacoatl (1427-1440); Montézuma I (1440-1469); Axayacalt (1469-1481); Tizoc (1481-1483); Ahuitzol (1483-1502). Durant cette période, la nation mexicaine n'avait cessé d'étendre sa domination. Au milieu du xve siècle, la plus grande partie de l'Anahuac lui obéissait ou reconnaissait sa suprématie. En 1502, Montézuma II était proclamé roi, et sous lui les Aztèques parvinrent à l'apogée de leur puissance. Leur empire s'étendait d'une mer à l'autre, et ils avaient déjà poussé leurs expéditions militaires jusque dans le Yucatan et le Guatémala. Il y avait cependant des pays qui résistaient encore à cette absorption, tels que

le Méchoacan et la petite république de Tlascala, mais tout fait supposer que, sans l'invasion européenne, les Aztèques auraient eu raison de ces résistances. Un fait à remarquer, c'est que les Aztèques avaient suivi l'ancien système toltèque, et que leur empire était une confédération de trois royaumes : ceux de Mexico, de Tezcuco et de Tlacopan. Mais, en réalité, le souverain de Mexico, surtout Montezuma II, en était le potentat, et les deux autres rois ses vassaux.

Telle était la situation du Mexique et des populations qui l'habitaient au commencement du XVIe siècle. Actuellement que nous connaissons leur origine et la manière dont elles s'étaient formées, nous allons donner un aperçu de la civilisation aztèque ou mieux maya-mexicaine, telle qu'elle s'offrit aux regards de Fernand Cortez et de ses compagnons.

L'empire mexicain était, ainsi que nous l'avons dit, une fédération de trois royaumes, formés, jusqu'à un certain point, des domaines de trois peuples appartenant à la même race, celle des Nahoas. C'étaient le royaume des Aztèques, dont la capitale était Mexico ; celui des Acolhuas, dont le roi résidait à Tezcuco ; et celui de Tlacopan, le moins important. L'organisation intérieure des trois royaumes était à peu près identique. Peu à peu, ils avaient étendu leur domination au loin et s'étaient incorporés divers autres peuples. Celui des trois qui gagna le plus fut le royaume aztèque. A l'arrivée des Espagnols, son souverain exerçait une supériorité incontestée.

L'organisation politique était aristocratique, militaire et théocratique. La forme du gouvernement était celle d'une monarchie absolue, tempérée cependant de diverses manières, d'abord, par les privilèges et la puissance de l'aristocratie. Il y avait une noblesse possédant

à plus d'un degré des immunnités, mais il est à remarquer que les charges de l'Etat n'étaient pas héréditaires. L'empereur y appelait ceux qu'il jugait dignes de les occuper. Les souverains aztèques avaient institué des distinctions sociales semblables aux ordres de chevalerie de l'Europe, avec leurs privilèges et leurs insignes particuliers. Il paraît même que pour avoir le droit de porter des ornements sur sa personne, il fallait avoir un grade inférieur, sinon l'on était obligé de se vêtir d'un tissu grossier fait avec la fibre de l'aloës. Les distinctions de classes étaient très prononcées. Les lettrés, si l'on peut s'exprimer ainsi, étaient fort considérés. Il en était de même des commerçants et des industriels qui étaient groupés par corporations et avaient conquis une véritable importance. Les ouvriers formaient également des corporations, et, chez eux, la division du travail, cette marque essentielle de la civilisation était depuis longtemps pratiquée. La plupart des habitants de la campagne étaient attachés à une sorte de glèbe, et, enfin, au-dessous d'eux, se trouvaient les esclaves, assez doucement traités, si ce n'est que les travaux les plus pénibles retombaient sur eux, et qu'ils étaient sans aucun droit vis-à-vis du maître qui pouvait les immoler aux dieux, si tel était son plaisir.

La propriété du sol était reconnue et organisée d'après un mode analogue à ce qu'on a vu dans l'ancien monde. Tout homme libre et de naissance noble était propriétaire d'une terre qu'il pouvait transmettre à son héritier, à moins qu'il ne l'eût comme bénéfice à l'exercice d'une fonction. Dans ce cas, elle passait à un autre avec cette fonction. Le gros de la nation exploitait le sol d'après un autre système qui rappellerait le *mir* russe. A chaque localité appartenait une

certaine quantité de terres proportionnée au nombre des habitants. Ceux-ci les cultivaient en commun. Les produits étaient portés dans un entrepôt et répartis entre les familles en raison du nombre de têtes. L'agriculture, par certains côtés, était restée à un état des plus rudimentaires. La charrue était inconnue, ainsi que la charrette, et il fallait que l'homme fît l'office des bêtes de somme que l'on n'avait pas. Les Mexicains cultivaient surtout le maïs dont ils fabriquaient une espèce de galette qui leur tenait lieu de pain ; le cacao, qui leur servait à préparer plusieurs breuvages, et, entre autres, le *chocolat* qu'ils parfumaient avec des fleurs et sucraient avec du miel ; un arbuste semblable à l'aloës, le *melt*, dont ils extrayaient la boisson fermentée, connue sous le nom de pulqué ; le coton, le piment. Faute de bêtes à cornes, ils avaient domestiqué un grand nombre d'animaux : d'abord le téchichi qui, bien que muet, faisait l'office de chien. Ils élevaient des dindons (1), des canards, des cailles, et les nobles possédaient des halliers pour les cerfs, des garennes pour les lapins, des rivières pour les poissons.

Le commerce était fort développé et ce qui prouve que les transactions ne consistaient pas seulement en échange, c'est qu'il existait dans l'empire quatre sortes de monnaie courante.

La première qui tenait lieu de monnaie de billon consistait en grains de cacao ; la seconde en petits morceaux d'étoffe de coton ; la troisième se composait de pépites d'or renfermées dans des tuyaux de plumes de canards ; la quatrième était en étain et se rapprochait de nos pièces monnayées. Les marchandises se

(1) C'est du Mexique que nous viennent les dindons.

vendaient au poids et à la mesure. A Mexico et dans les principales villes se tenaient à époque fixe des foires fort fréquentées. Presque toujours, les marchands voyageaient par caravanes et les communications étaient rendues faciles au moyen de chemins bien entretenus. Les arts et les métiers des anciens mexicains produisaient non seulement ce qui était indispensable pour les besoins de la vie, mais même des objets de luxe. Ils étaient habiles à tisser le coton et le fils d'aloës et à teindre les tissus d'un grand nombre de couleurs minérales ou végétales. Ils cuisaient de la poterie et faisaient des ustensiles en bois vernissé, ils n'avaient pas le fer, il est vrai, mais ils le remplaçaient par le bronze et une substance minérale vitreuse, l'obsidienne, dont ils fabriquaient des couteaux, des rasoirs, des pointes de flèche ou de pique. De leurs mines, qu'ils exploitaient grossièrement, ils extrayaient du plomb, de l'étain, de l'argent, du cuivre, de l'or. Ils excellaient à travailler les métaux précieux et leurs ouvrages d'orfèvrerie et de bijouterie étaient remarquables. Leur pays abonde en oiseaux au beau plumage ; ces plumes, artistement tressées, formaient des tissus des couleurs les plus riches et les plus variées. En un mot, leur industrie était fort avancée et ses produits firent sensation en Europe.

La société aztèque, ses habitudes, son organisation sont bien faites pour nous étonner. Les mœurs n'étaient pas dissolues, et, à l'exception des chefs qui possédaient plusieurs concubines, chaque homme n'avait qu'une femme. La position sociale de cette dernière ressemblait beaucoup plus à ce que nous voyons en Europe qu'aux usages de l'Asie. La femme n'était pas enfermée dans un harem ; elle allait le visage découvert, était admise aux fêtes et s'asseyait aux banquets. Le

niveau intellectuel est assez élevé chez les Aztèques ; leur langue riche et expressive, la même que celle des toltèques, se prêtait à l'éloquence et à la poèsie qu'ils cultivaient avec succès. Ils s'adonnaient à la sculpture, à la peinture, à la danse. La médecine ne consistait pas en pratiques empiriques. Les médecins mexicains se servaient d'un grand nombre de plantes et pansaient les plaies avec intelligence. Ils connaissaient la saignée et pour combattre les rhumatismes et les fièvres, ils employaient le bain de vapeur, le même que celui qui est usité en Russie.

Si les Mexicains n'avaient pas un alphabet, ils avaient néanmoins une écriture et même plus d'une. Non seulement, ils se servaient de signes hiéroglyphiques tant figuratifs que symboliques, mais, de même que les anciens Égyptiens, ils avaient des signes phonétiques, représentant non plus une chose, ou une action, ou une idée, mais un son ; ils se bornaient presque toujours aux signes figuratifs et symboliques. Leur numération écrite ou parlée était simple. Elle reposait sur le nombre vingt, qui était représenté par un drapeau. En revanche, l'état de leurs connaissances astronomiques était fort étendu et semblerait dénoter de remarquables moyens d'observation ou un bonheur inoui dans leurs évaluations. Leur calendrier était savamment établi ; ils étaient parvenus à connaître la longueur de l'année, non seulement mieux que les Grecs et les Romains du temps de César, mais même mieux que l'Europe officielle sous François Ier et Charles-Quint. Leur année était divisée en dix-huit mois de vingt jours, ce qui faisait trois cent soixante jours ; on y ajoutait cinq jours complémentaires. Pour tenir compte de la fraction de jour qui entre dans la durée exacte de l'année tropique, leur méthode était

équivalente à celle qu'a établie la réforme grégorienne. De même que les Chinois, les anciens Mexicains avaient un cycle, et, pour rétablir la conformité avec le cours du soleil, ils ajoutaient treize jours à la fin de chaque cycle qui comprenait cinquante-deux années. La connaissance qu'ils avaient des équinoxes et des solstices, la coïncidence de l'année sacerdotale et de l'année civile, afin de fixer le retour des fêtes et des cérémonies religieuses, qui, pour la plupart, étaient mobiles, supposent une série d'observations et de calculs poussés assez loin. Aussi, le calendrier mexicain ne peut-il que faire honneur aux peuples de l'Anahuac, d'autant plus qu'il est plus que probable qu'ils étaient parvenus, d'eux-mêmes, à le trouver, et que, bien à tort, quelques astronomes ont voulu en attribuer l'origine à des communications avec l'Asie.

L'aperçu que nous venons de donner de la civilisation mexicaine, au moment où elle parvenait à son apogée, nous indique que les races qui peuplaient l'Anahuac étaient en voie de progrès et possédaient une organisation politique et sociale assez avancée.

Mais ce qu'il nous importe surtout de connaître, c'est la situation religieuse de l'ancien Mexique: nous y trouverons un sujet d'étude des plus intéressants.

CASTONNET DES FOSSES,
Président de section à la Société de Géographie.

(*A suivre*).

DE LA MYTHOMANIE

La mythomanie est une véritable maladie de notre époque et bien des savants qu'on croit sérieux et graves n'ont pas échappé à la contagion. Quelques-uns sont tombés dans des exagérations qu'il n'est pas hors de propos de signaler. Certes, c'est une tentative louable de travailler à éclaircir les origines des religions polythéistes et de leurs mythes; on ne peut qu'applaudir aux efforts des savants qui s'efforcent de soulever le voile épais qui nous en cache le sens, tant qu'ils ne sortent pas de leur domaine et qu'ils ne recourent qu'à des explications sérieuses et solides; mais ici comme partout l'abus est blâmable. Or il est peu de sciences où l'abus ait été poussé aussi loin.

« Comment, dit avec raison Mgr de Harlez, ne point se séparer de maîtres même les plus respectés, de savants justement en renom, lorsqu'ils affirment par exemple, que la guerre de Troie n'est qu'une image de la rotation diurne, que toutes les légendes si nombreuses et si variées de l'Eran, avec celles de la mythologie indo-européenne, ne sont que des faces diverses du mythe de l'orage, et que Zoroastre lui-même est, non point un personnage légendaire créé pour les besoins d'une cause, mais un représentant de la foudre (1). »

Il y a néanmoins des esprits timides ou peu réfléchis

(1) Zend-avesta, t. III.

ou prédisposés au doute qui se sentent troublés, ou même ébranlés dans leur conviction, parce qu'on leur dit qu'Adam, le premier homme, est un Zeus καταβάτης, c'est-à-dire un Jupiter descendant sur la terre dans l'éclair, ou bien un Hephœstos, un Dionysos, un Vulcain et un Hercule fugitifs, chassés du paradis et que sais-je encore? Ces esprits si prompts à s'effaroucher ne prennent pas garde que d'une part rien n'est plus aisé que de voir à son gré, dans un personnage réel, des images et des types sans nombre, et que d'autre part ces images, ces types ne prouvent absolument rien contre la réalité historique de ce personnage. La seule conclusion qu'on soit en droit de déduire, c'est que l'auteur de ces comparaisons ou de ces rapprochements à une imagination plus ou moins ingénieuse ; mais douter qu'Adam ait existé parce qu'un exégète allemand a imaginé qu'il représentait Apollon ou le Soleil, c'est comme si l'on doutait que Louis XIV eût jamais régné sur la France, parce qu'un mythologue nous affirmerait que le grand roi, « le roi-soleil, » à qui l'on donne un soleil pour emblème, n'est que la personnification de l'astre du jour triomphant dans ses jeunes années, victorieux de tous ses ennemis et éclatant de gloire dans son midi, mais faible, languissant dans son déclin aux approches de la nuit.

La critique négative avait été menée, à la fin du XVIIIe siècle, par la logique de l'erreur, qui précipite ceux qu'elle a saisis dans son engrenage jusqu'au fond de l'abîme, à mettre l'Ancien et le Nouveau Testament sur le même pied que la mythologie antique, à l'étude de laquelle on commençait alors à se livrer avec ardeur. L'exégèse rationaliste, n'est pas une science indépendante ; elle suit les oscillations de la philosophie incrédule, elle subit les vicissitudes, on pourrait dire

les caprices de la mode. A l'heure présente la vogue est encore à la mythologie et aux explications météoriques ou solaires des fables antiques. Conformément à sa marche habituelle, la critique transporte dans le domaine des Ecritures les procédés qu'elle emploie dans l'interprétation des religions païennes et les incrédules transforment en héros solaires, en nuages, en tempêtes, les personnages de l'histoire sainte. Mais tout ce qui a l'apparence de la science est loin pour cela d'être véritablement scientifique.

D'après la critique négative, tous les personnages de la Genèse et en particulier Adam, Eve et les patriarches antédiluviens, ne sont que des personnages mythiques. Il serait trop long de relever tout ce que les incrédules ont écrit à ce sujet, mais heureusement il est inutile de le faire.

Cependant si l'imagination peut se donner dans ce champ libre carrière, il n'en reste pas moins vrai que des interprétations ne sont pas des faits, et que des hypothèses ne détruisent pas des réalités ; les combinaisons les plus ingénieuses se brisent contre l'histoire. Il dépend bien d'un cerveau allemand de supposer que Noé ou Abraham sont un mythe solaire, Sara et Agar, un mythe lunaire, mais il ne dépend de personne au monde de faire qu'Adam, Noé, Abraham, Sara, Agar n'aient jamais existé. C'est là, dans l'état actuel de la critique rationaliste, un point important à remarquer. Toutes les hypothèses de la critique négative sont impuissantes pour anéantir les faits.

Le spectacle que nous donnent les enfants terribles de cette école mythique est bien fait pour nous prémunir contre ces fantaisies. Combinant ce qu'ils prétendent découvrir dans les contes dits aryens avec le résultat de l'analyse plus ou moins exacte des Védas...., ils dres-

sent toute une liste de mythes dans lesquels seraient invariablement symbolisés la lutte de la lumière et des ténèbres, du soleil et des nuages et autres phénomènes météréologiques.

Pour faire toucher du doigt l'inanité de certains rapprochements mythologiques, il suffira de citer quelques exemples. Voici comment M. Goldziher explique la formation de ce qu'il appelle la *mythologie hébraïque*, d'après M. Maurice Vernes que nous citons :

« L'orgueil national du peuple israélite se réveillant et arrivant à la conscience de sa valeur individuelle, aime à s'exalter au souvenir de ces héros nationaux, et ce penchant exerce encore son influence plus tard lorsque les souvenirs vraiment historiques d'un temps antérieur commencent à s'effacer. Les héros que le peuple rencontre dans quelques figures du mythe se transforment en héros de la nation hébraïque, les luttes célestes deviennent des luttes nationales et sont ainsi transportées dans le temps des Juges, époque à laquelle se rattachent les guerres les plus acharnées d'Israël contre les Philistins. Samson, aveugle et victime des ruses perfides de ses ennemis, représente le soleil couchant, dépouillé de sa magnifique chevelure (de ses rayons) et de la lumière de ses yeux (de son éclat), Jaël (la chèvre), Sarak (la foudre) Gédéon (le broyeur), envoyés au combat contre les Philistins, ne sont que des expressions mythiques et le rôle attrayant, attribué à l'adolescent beau, au teint rouge, aux yeux limpides qui abat à coup de pierres le monstre des ténèbres, devient un trait biographique du héros historique, du roi David, qui, dans un combat singulier, étend à ses pieds Goliath, le géant philistin, et délivre le peuple de son méchant ennemi. »

L'explication de la légende patriarcale, de M. Gold-

ziher n'est pas moins intéressante : « Le mythe, dit-il, considère les rapports entre le jour et la nuit, entre l'aurore et le lever du soleil, entre le crépuscule et l'obscurité dans leurs successions perpétuelles comme une lutte, un meurtre ; on se persécute, on se chasse, ou bien on s'aime, on se réunit, on se recherche avec ardeur, on s'évite avec raideur. Le mythe fixe davantage ces rapports en considérant les phénomènes qui se combattent ou se recherchent et se succèdent tantôt sous la forme de l'enfant, issu d'un père ou d'une mère, tantôt sous celle de frère et sœur, enfants de mêmes parents, tantôt sous celle de père et mère, précédant leurs enfants, etc... En conséquence de ces théories, *Ab-ràm*, le père élevé, est le ciel pluvieux ; il a épousé *Sara*, la reine céleste, la lune, et, réunis, ils chassent *Hagar*, la fugitive. *Isaac*, le riant, est le jour au doux sourire. Abraham, prêt à sacrifier Isaac, n'aurait donc pas d'autre signification que le crépuscule épanoui du soir succombant dans sa lutte avec le ciel nocturne ; si en vieillissant Isaac a les yeux affaiblis, c'est que les paupières de l'aurore qui s'ouvrent insensiblement au jour, finissent par se clore à l'approche du crépuscule. Esaü, celui qui accomplit, agit, produit et qui s'appelle aussi *le rouge* (Edom), c'est encore le soleil sortant le premier du sein de la terre, le premier né à qui succède Jacob, celui qui suit ses talons, l'enfant à la peau lisse, l'éponyme de la nuit. »

Samson en particulier ne devait pas échapper à la règle commune. Les fanatiques de la mythologie solaire ne pouvaient manquer de voir en lui le soleil. Laissons encore la parole à M. Maurice Vernes :

« C'est ici le moment de dire un mot d'une ingénieuse hypothèse que l'on a bâtie sur l'étymologie du nom de Samson et sur quelques traits de son histoire.

Samson, plus exactement Shimshôn, signifie le solaire ou le petit soleil. D'autre part, on a relevé ce trait que la force du héros est dans sa chevelure et que l'ablation de celle-ci coïncide avec sa défaite. Ne sont-ce pas les caractères de la course du soleil, dont les rayons grandissant expriment la force qu'il prend à mesure qu'il s'approche du solstice d'été, mais qui, arrivant au déclin qu'indique le solstice d'hiver, voit tomber ces mêmes rayons avec sa vigueur, jusqu'à ce que le printemps lui redonne, avec une nouvelle chevelure, une force également renaissante ? L'idée pouvait en effet sourire en un moment où l'on cherchait avec avidité les traces de l'ancienne mythologie céleste dont on supposait que la Bible avait dû conserver le souvenir, où l'on appliquait aux diverses religions anciennes la même et unique clef de l'interprétation naturaliste. Aujourd'hui, l'on est quelque peu revenu de ce beau feu et l'on se montre à bon droit plus exigeant sur les preuves. Or, c'est bien le cas de dire que l'interprétation mythologique de l'histoire de Samson échoue au port; sans compter qu'on ne sait trop comment y faire rentrer l'aventure du lion et de l'essaim d'abeilles, des chacals, de la machoire, de la porte de Gaza, c'est-à-dire ce qui précède les ruses et les succès de Dalila; le Samson du dernier épisode ne saurait être tenu pour le jeune soleil du printemps. S'il se sert, en effet, du retour de sa vigueur pour triompher de ses adversaires (des ténèbres, l'hiver ?) il succombe lui-même sous cet effort, et si les deux piliers du temple doivent être tenus pour les colonnes d'Hercule, elles sont mises à une très mauvaise place (1). »

M. Maurice Vernes n'est pas moins sévère que nous pour cette école mythologique. « Depuis qu'a prévalu pour

(1) *Précis d'histoire juive*, 238-240.

les Védas, dit-il, l'interprétation naturaliste ou météorologique, qui retrouve dans chacune des figures religieuses, dans les diverses actions attribuées aux divinités, la personnification et la matérialisation des agents et des forces naturelles, à commencer par le soleil, la lune et les étoiles pour finir par les nuages, par l'éclair et les phénomènes de l'orage, en partant tour à tour du changement des saisons ou de l'alternance de la nuit et du jour, il était visible que ce réactif de la chimie hiérographique serait appliqué avec succès à la religion israélite et qu'il y aurait encore de beaux jours pour cette rénovation du système astronomique de Dupuis (1). »

« Cependant cette traduction mythologique de la légende et de l'histoire ancienne d'Israël peut paraître séduisante au premier abord; quand on l'examine de près, il est difficile d'y voir autre chose qu'un jeu d'esprit..... Nous avons nous-même discuté le prétendu mythe de Samson sans pouvoir nous rendre aux désirs de l'école mythique ou mythologique (2). »

Les contradictions dans lesquelles tombe l'école mythologique, et souvent dans l'explication du même mythe, montre l'inanité de ses principes.

Un exemple emprunté à un auteur d'ailleurs estimable, nous en fournira la preuve irréfragable. M. P. Decharme, ancien doyen de la Faculté des lettres de Nancy aujourd'hui professeur à la Sorbonne, a publié en 1879 une première édition d'une mythologie de la Grèce antique ; une seconde édition a paru en 1886.

M. Decharme dans son premier travail faisait d'Hermés le Dieu du crépuscule ou de l'aube matinale. Grâce

(1) P. 529.
(2) P. 531.

à cette conception, les diverses attributions du dieu et les mythes où il figure, s'expliquaient à merveille.

La seconde explication qui voit dans Hermés le dieu du vent rend compte de tous les titres d'Hermés aussi bien que la première. Mais oserais-je l'avouer, le résultat de cette double lecture n'a pas augmenté ma foi dans la valeur des interprétations mythologiques. Malgré moi mon esprit était hanté du souvenir d'un spirituel opuscule où l'on a démontré jadis que Napoléon n'était autre chose que le dieu du Soleil et ses maréchaux les douze signes du Zodiaque. Tout marchait aussi bien et sans plus de heurts qu'ici. Je me rappelais aussi que M. Gaidoz, dans *Mélusine* publiait naguère le résumé d'un opuscule anglais ou les théories mythiques de Max Müller, appliquées à la biographie du maître, montraient que lui-même n'avait jamais existé et que son nom, aussi bien que les circonstances de sa vie prouvaient surabondamment qu'il n'était autre chose qu'une des nombreuses personnifications du soleil. Sans doute, raillerie n'est pas réfutation, cependant « l'ironie, selon la remarque de M. Gaidoz, a du bon, surtout en mythologie, où, faute de marcher sur un terrain sûr, on se laisse facilement entraîner par le vent de l'hypothèse (1). »

Est-ce à dire que M. Decharme ait tort et qu'Hermés ne soit pas le dieu du vent ? Je n'aurai pas l'audace de l'affirmer, mais quand je constate que pour Gerhard il est le dieu de la génération, pour Velcker le dieu des révolutions du ciel, pour Preller celui des changements atmosphériques, pour Kühn le dieu de l'orage, pour Max Müller le dieu de l'aurore, et qu'en partant de ces diverses hypothèses on arrive à expliquer les mythes relatifs

(1) *Mélusine*, 5 juillet 1884 (p. 74).

à Hermés d'une manière tout aussi satisfaisante, j'ai le droit d'hésiter avant de donner mon adhésion.

Dès lors qu'on peut découvrir l'aurore et le vent dans Hermés, rien n'est plus aisé, même sans grand effort d'imagination, que de découvrir Jupiter dans Adam et le ciel nocturne dans Abraham, ou même l'astre du jour dans le brillant Napoléon Ier et l'astre des nuits dans la pâle impératrice Joséphine. Il suffit de transporter dans la Bible et dans l'histoire le même procédé, qui consiste à affirmer sans preuves et à se contenter des analogies les plus vagues et les plus superficielles. Il est possible de dire en ce genre tout ce qu'on veut et tout ce qu'on rêve, comme il est possible au romancier de prêter à ses personnages toutes ses idées et toutes ses fantaisies. Mais ce qui doit étonner à bon droit, c'est que des auteurs graves consument leurs veilles à inventer des rapprochements imaginaires, c'est que des lecteurs sérieux qui ne croient pas aux fictions des romanciers croient aux fictions des mythomanes.

Or, c'est cette soi-disant science, toute remplie d'arbitraire, que la critique négative transporte de toutes pièces, avec ses principes, ses procédés, ses à peu près, ses suppositions sans fin et sans fondement, dans l'explication de l'Ancien et même du nouveau Testament. On fait l'exégèse de la Bible comme on fait l'exégèse de la *Théogonie d'Hésiode* ou des *Métamorphoses d'Ovide*; mais qu'a-t on prouvé par là ? Absolument rien. Qu'on le remarque en effet, alors même que la méthode des mythographes serait aussi sûre qu'elle est incertaine, on n'aurait point le droit de l'appliquer à la Bible. Elle est applicable à la fable, elle ne l'est pas à l'histoire, et par conséquent au Pentateuque qui est un livre historique.

Une explication mythique, en effet, n'est qu'une hypo-

thèse, et cette hypothèse présuppose comme un fait établi que le personnage est fabuleux ou l'évènement imaginaire.

On dispense les mythographes de le prouver, parce que tout le monde est unanime à l'admettre, mais Apollon ne peut être le soleil qu'autant qu'Apollon n'a jamais été un homme réel. Si Apollon avait été véritablement un berger, toutes les explications scientifiques des mythologues, quelque ingénieuses qu'elles soient, ne pourraient changer la réalité des choses et elles croule-raient par la base. L'empereur Napoléon n'est pas un héros de la fable, parce que Pérés a trouvé dans son histoire un mythe solaire complet. M. Max Müller ne cesse pas d'être un professeur allemand d'Oxford en chair et en os, parce que les étudiants de Dublin ont découvert dans son nom et dans sa biographie une personnification de l'astre du jour. Il faut bien se donner de garde de prendre le change, comme le font trop souvent les mythomanes et une partie de leurs lecteurs. Quand ils s'imaginent qu'un personnage est devenue mythique parce qu'on l'a comparé avec plus ou moins de justesse au soleil ou aux nuages, ils se trompent. La comparaison ne fait pas d'un homme historique un homme fabuleux: elle le laisse tel qu'elle l'a trouvé et ne change pas la nature des choses. Quand on dit qu'Alexandre le Grand était un lion, cette métaphore ne fait point non plus perdre à Alexandre sa personnalité et ne le transforme pas en bête fauve. De même Jupiter, Pluton, Neptune ne sont pas des dieux fictifs, parce qu'on peut expliquer leurs attributs ou leurs aventures par des phénomènes solaires, mais parce qu'avant toute explication il est certain qu'ils n'ont jamais existé tels que nous les dépeint la fable, que Jupiter n'a jamais lancé la foudre du haut de l'Olympe, que Neptune n'a jamais gour-

mandé les flots, que Pluton n'a jamais régné aux enfers.

Il est donc évident que les interprétations mythologiques les plus ingénieuses ne changent pas la nature des personnages dont elles s'occupent, qu'ils restent après comme avant des hommes réels ou des dieux imaginaires, selon qu'ils ont été créés par l'imagination des hommes ou qu'ils ont vécu et agi sur la terre. On est donc dupe d'une illusion, quand on croit ou qu'on veut faire croire qu'un personnage biblique n'a jamais existé, attendu qu'on peut le comparer au soleil ou à la lune, à la nuit ou au jour, au vent ou aux nuées. Par conséquent, si l'on ne veut pas se livrer à un jeu puéril et perdre son temps en combinaisons oiseuses, si l'on ne veut pas être le jouet de son imagination et tromper ses lecteurs, avant de chercher la signification mythologique d'un personnage, il faut commencer par constater qu'il est réellement mythologique. Si comme nous l'avons remarqué, on ne demande pas cette preuve aux mythographes, parce que personne ne révoque en doute le caractère fabuleux des aventures des dieux de l'Olympe, on a le droit de la demander aux exégètes de la Bible et ils ont le devoir de la donner; il ne leur est pas permis de considérer les hommes dont l'écriture nous raconte la vie et les actes comme des êtres fictifs, sans l'établir d'une manière sérieuse. Eh bien, la critique négative affirme ou suppose que les patriarches sont des mythes, mais elle ne le prouve pas ; elle les assimile à tel phénomène solaire ou météorologique, mais elle ne justifie pas cette assimilation. En agissant ainsi, elle fait un travail aussi vain que celui des Danaïdes s'efforçant de remplir un tonneau percé.

Quand on examine de près les assertions des rationalistes, on découvre sans peine leur peu de solidité. Ils traitent Adam, Noé, Abraham, Jacob, comme Jupiter,

Apollon, Mercure, mais ils ne prennent pas garde qu'il n'existe entre les uns et les autres aucune parité. Quelle différence entre les premiers et les seconds ! Adam et les patriarches bibliques ne nous sont pas représentés comme des dieux, mais comme des hommes ; on ne leur attribue même pas les privilèges et les qualités des demi-dieux ; ce sont de pures créatures ; ils ne doivent pas leur naissance à l'union d'un dieu et d'une déesse, ils ont tous les caractères de l'humanité. Si l'on veut donc nous faire croire qu'ils n'ont pas existé, qu'on nous le prouve. Et qu'on nous le prouve, non par des assimilations mythologiques qui n'ont par elles mêmes aucune valeur démonstrative, nous l'avons établi, mais par des arguments historiques et sérieux. Or, ces arguments, on ne les a pas donnés, on ne les donnera jamais, et tout rationaliste de bonne foi sera obligé de reconnaitre qu'il suppose que les patriarches ne sont pas des personnages historiques, mais qu'il ne le prouve pas : qu'il admet comme un *postulatum* qu'Adam et ses fils sont des êtres mythologiques, mais qu'il lui est impossible de le démontrer. Qu importe après cela toutes les interprétations que l'on peut imaginer en partant d'une supposition fausse ? Elles sont et demeurent un jeu d'esprit, un exercice de rhéteur ou de sophiste.

On nous dira sans doute qu'il y a des explications mythologiques sérieuses et vraisemblables. Cela est vrai. Certaines explications mythiques paraissent donner la véritable clef de l'origine de quelques-unes des croyances mythologiques de nos ancêtres. Par exemple, des dieux hindous, que nous retrouvons chez les Grecs et les Latins, semblent n'être effectivement que la personnification du soleil et des planètes. De même le grand Dieu égyptien Ra, ainsi que la divinité chananéenne par excellence Baal, sont l'un et l'autre le soleil. Mais

de ce que certains astres ont été personnifiés dans le polythéisme hindou, égyptien, chananéen, grec, romain ou gaulois, de quel droit peut-on conclure que les patriarches bibliques, Isaac, Jacob, Esaü, sont aussi des astres personnifiés? où est le lien? où est la preuve?

Nous ne devons pas nous lasser de le répéter, on n'a rien prouvé, sinon la fécondité ou l'ingéniosité de son esprit, quand on a assimilé les patriarches aux phénomènes solaires ou météorologiques. Les faits historiques reposent sur des témoignages; on ne les détruit pas par des jeux d'imagination. Or, même en mythologie dans la plupart des cas, les assertions des mythographes ne sont que des jeux d'imagination, de pures hypothèses, non des démonstrations scientifiques.

L'abbé Vigouroux
Professeur au Séminaire de Saint-Sulpice.

CHRONIQUE

I. *La science des religions.* — M. Vernes, après avoir rendu compte dans la *Revue critique* (24 mars 1890) *du Manuel d'histoire des religions* de M. Chantepie de la Saussaye, dont nous avons déjà parlé, ajoute les considérations suivantes : « L'ensemble de ce Manuel constitue une œuvre solide, judicieuse, bien informée. Le patronage sous lequel il paraît lui assure immédiatement un nombreux public et l'on peut prévoir que la présence d'un ouvrage de cette nature dans la « collection des manuels théologiques » de la librairie Mohr, présence qui est une innovation, provoquera plus d'un enseignement sur la matière dans les facultés de théologie. Ce sera là un honneur mérité pour M. Chantepie de la Saussaye, ce sera aussi un honneur pour le pays et le haut enseignement auquel il appartient. C'est la Hollande qui a fondé l'enseignement de l'histoire des religions ; c'est elle qui en a résumé les principales données dans le livre de M. Tiele, professeur à Leyde, et dans celui de M. de la Saussaye, professeur à Amsterdam. En France, nous aurions à signaler comme *symptôme* encourageant de ce même mouvement l'apparition d'une nouvelle *Revue des Religions* dirigée par des prêtres et qui s'adresse avant tout au clergé catholique. »

Nous remercions M. Maurice Vernes de l'intérêt qu'il veut porter à notre *Revue*. Nous applaudissons à notre tour à l'introduction des Manuels d'histoire des religions dans les séminaires protestants. Ils feront aussi leur entrée, nous en avons la conviction, dans nos séminaires catholiques : une plus large part y sera faite à l'enseignement des religions. On sait que nous sommes sans inquiétude sur ce point. « Suivez sur

son terrain l'incrédulité moderne, dirons-nous avec le R. P. Van den Gheyn, initiez-vous à sa tactique : employez à votre tour la science, sans vous laisser surpasser par l'adversaire en travail et en recherches, sans lui donner surtout le droit dont il a fait sa grande force, celui de récuser votre compétence et de vous écraser sous un mépris que parfois notre insouciance justifie, et vous verrez bientôt s'effondrer l'échafaudage menaçant. »

— « C'est une heureuse inspiration, écrit à son tour M. Emmanuel Cosquin dans le *Moniteur universel* du 13 mai dernier, que d'avoir fondé, comme M. l'abbé Peisson l'a fait l'an dernier, une revue où des savants non asservis aux préjugés rationalistes puissent se réunir pour étudier et discuter les questions si variées, si complexes, qui se rapportent à ce que l'on appelle aujourd'hui l' « histoire des religions, » la « science des religions, » et nous souhaitons au jeune recueil affluence de collaborateurs compétents et de lecteurs sérieux.

La « science des religions, » entre les mains de bien des gens, n'est autre chose qu'un engin non seulement contre la religion chrétienne, mais contre toute croyance religieuse, et nos adversaires revendiquent le monopole de cette science nouvelle. Faut-il nous arrêter à discuter cette prétention ? Il vaut mieux, croyons-nous, que, sans perdre le temps en préliminaires, plusieurs des nôtres abordent résolument ce champ qu'on voudrait leur interdire ; ils se mettront ainsi, par des études approfondies, en état de contrôler avec autorité les affirmations dogmatiques de tels ou tels. »

— Madame Valentine Claudius Jacquet donne, dans la *Nouvelle Revue* (15 mars 1890), une description du Musée Guimet. Elle se termine par la conclusion suivante : « Parmi les pensées qu'il évoque il en est une qui apparaît à fleur de peau de l'histoire des peuples asiatiques et qui s'impose tout d'abord, car elle est la loi dont ils vécurent, la loi dont ils meurent. Dès qu'on met le pied dans le champ vaste et touffu des religions extrêmes-orientales, aussitôt qu'on franchit le seuil du Musée Guimet, elle vous frappe et ses conséquences vous saisissent. Les religions indo-orientales, relativement

pures aux temps primitifs, ont marché constamment de la pureté à la corruption : leur odyssée n'est que le récit d'une longue décadence. »

Madame Claudius Jacquet s'étonne de la crainte parfois exprimée que l'étalage de divinités mensongères qu'adore une immense part de l'humanité n'affaiblisse chez nous l'idée religieuse déjà si ébranlée. « Pour moi, dit-elle, je n'ai jamais aperçu plus clairement le Dieu créateur et révélateur, le Dieu unique, qu'à travers les dieux innombrables du Musée Emile Guimet. »

— D'après le darwinisme, l'humanité compte vingt et un ancêtres, depuis l'origine jusqu'au singe. Un des anneaux de cette chaine est l'*Amphioxus*, qui semble être le type de plus inférieur de la classe des poissons. L'Amphioxus, dit Hæckel, « jette une vive lumière sur les racines de notre arbre généalogique ; c'est évidemment le dernier des Mohicans, le dernier des survivants d'une classe fort nombreuse de vertébrés inférieurs qui s'étaient développés durant l'âge primordial, mais qui, n'ayant pas de squelette solide, n'ont point laissé de traces. » Ce petit animal informe inspire à l'auteur de l'*Anthropogénie* un véritable culte : « L'antique Amphioxus, dit gravement M. Hæckel, mérite notre vénération, quoiqu'il n'ait ni crâne, ni cerveau, ni membres, parce qu'il est la chair de notre chair, le sang de notre sang. L'Amphioxus mérite plus notre admiration, notre pieux respect, que le fatras d'objets inutiles auxquels des nations soi-disant civilisées élèvent des temples et qu'elles honorent par des processions. » Nous devrons donc au savant naturaliste allemand une religion nouvelle, celle de l'Amphioxus !

— M. le Dr Gibier publie, sous le titre de *Physiologie transcendante, analyse des choses, essai sur la science future, son influence sur les religions, les philosophies et les arts*, une curieuse étude d'hypnotisme. On trouve à peu près tout dans son livre, même le bouddhisme. Pour lui, l'occultisme est trop négligé de nos jours ; il en sera de lui comme de l'astrologie et de l'alchimie : il parviendra à se constituer scientifiquement. L'avenir arrivera peut-être à établir des communi-

cations entre le monde des esprits et nous. L'auteur confirme ses théories par de nombreux faits dont il prétend avoir été le témoin.

— Les *Annales de philosophie chrétienne* publient aussi un travail de M. Lelong sur la même question de l'hypnotisme. L'auteur établit d'abord les différences qui caractérisent les faits naturels et les faits hypnotiques et montre qu'au moins un certain nombre de ces derniers doivent être considérés comme naturels.

— M. Emmanuel Cosquin, dans l'article que nous avons cité, résume dans des lignes suivantes les différentes catégories d'adversaires que nous avons à combattre et la ligne de conduite que nous avons à suivre :

« Au plus bas d'une région infime, dit-il, nous rencontrerons les élucubrations d'un certain Jacolliot, qui sont paroles d'Evangile pour la pire classe d'ignorants, celle qui se nourrit chaque jour de la lecture du *Siècle* ou de l'*Intransigeant*. Ils verront ce personnage soutenir effrontément que les Juifs d'abord, les chrétiens ensuite auraient emprunté à l'Inde tout le contenu de leurs livres sacrés ; et non seulement il le soutient, mais il présente aux badauds, à l'appui de cette thèse, sa *Bible dans l'Inde* et sa *Vie* d'un prétendu messie indien qu'il baptise du nom de *Jezeus Christna.* »

Mgr de Harlez a depuis longtemps fait justice de cette ridicule élucubration.

« Un peu au-dessus de ce grotesque malfaisant, — plus haut, surtout si l'on considère la place où il écrit, — on trouvera M. Emile Burnouf, collaborateur attitré de la *Revue des Deux-Mondes.* Nous avons déjà parlé de M. Burnouf et de ses affirmations stupéfiantes ; d'après lui, dans le catholicisme, doctrines, pratiques, liturgie, tout vient des religions orientales païennes : seulement, tantôt M. Burnouf dit que c'est de l'Inde, et, à tour de rôle, de telle ou telle des religions qui se sont succédé dans l'Inde, religion védique brahmanisme, bouddhisme ; tantôt il affirme que c'est de la religion de Zoroastre ou du culte de Mithra. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit précédemment, entre

autres choses, des pages hautement bouffonnes sur l'office du samedi saint qui, d'après M. Burnouf, est calqué sur les rites du culte d'*Agni*, le dieu du feu, adoré par les Aryas à l'époque de leur entrée dans l'Inde, quinze cents ou deux mille ans avant notre ère. M. Burnouf y a démontré, mieux qu'il ne l'eût voulu, une chose : c'est qu'il ne connaît pas plus les rites d'Agni que l'office du samedi saint. Encore ici, une connaissance exacte des religions orientales permet de faire justice de toutes ces fantaisies. »

Plus haut encore, au sommet de l'échelle rationaliste, nous trouvons les partisans de l'évolution : « La grande et mirifique doctrine de l'évolution dans le domaine religieux, conduisant l'humanité depuis les idées informes de la bestialité primitive (elle est, comme on sait, un article de foi « laïque,) » jusqu'aux sommets de l'incroyance « scientifique, » en passant par le fétichisme, le polythéisme, le monothéisme, au moyen d'une échelle dont l' « hiérographie » reconstitue tous les échelons. Voilà encore un de ces dogmes modernes devant lesquels on doit fléchir le genou ; voilà la pierre angulaire sur laquelle un des coryphées de la « science des religions, » M. Tiele, le célèbre professeur de Leyde, fait reposer tout son enseignement.

La Revue des Religions a longuement répondu à cette théorie.

Est-ce à dire que nous nions tout progrès en religion ? Nullement.

« L'étude de l'histoire religieuse, conclut M. E. Cosquin, nous permet d'opposer à MM. Tiele et consorts une théorie du progrès religieux, bien différente et en réalité beaucoup plus satisfaisante pour la raison. Nous en empruntons le résumé à l'un des principaux colloborateurs de la *Revue des Religions*, M. l'abbé de Broglie : « A partir de l'origine de l'humanité, dit-il dans son beau livre *Problèmes et Conclusions de l'histoire des religions*, la vérité religieuse, la vérité conservée par un petit nombre d'hommes, se sépare des erreurs qui ne sont que les altérations de cette vérité. La vérité et l'erreur se développant toutes deux dans le cours des siècles, *il existe une double évolution religieuse* : l'une, celle de l'er-

reur, consistant dans des changements et des révolutions perpétuelles, dans des progrès et des ruines qui se succèdent alternativement, ou dans des états de décadence qui peuvent durer pendant des siècles nombreux, sans qu'il y ait aucun retour vers le bien et l'idéal ; l'autre, celle de la vraie religion, étant un progrès lent, mais continu et perpétuel, ou bien une série de renaissances et de résurrections, mais sans interruption complète du progrès. Le judaïsme des derniers siècles est un progrès sur la religion de Moïse, comme celle-ci sur la religion des patriarches. Le christianisme, nouvelle effusion de l'Esprit-Saint, est un progrès immense, et, dans l'Eglise même, il y a, de l'aveu des grands docteurs, un progrès dans la connaissance de la vérité (autrement dit, un développement progressif des vérités déjà connues) ; il peut aussi y avoir, si les chrétiens le veulent, un progrès de l'amour, de la foi, et, par suite, une extension plus grande de l'action de la vérité dans l'univers. »

Telle est, en effet, le programme que nous nous proposons de remplir.

— Plusieurs orientalistes anglais ont adressé au comité chargé du prochain congrès, une protestation contre la formation de ce comité, où ne figurent pas des membres appartenant à l'Angleterre, à la Russie, à la France, à l'Italie et au Portugal. Ils demandent que le prochain congrès se réunisse à Paris ou à Londres.

— Les Hibbert Lectures de Londres (année 1888), avaient pour objet, l'*Influence de la civilisation grecque sur le christianisme*. Ce travail, fait par M. Hatch qui vient de mourir, n'est pas encore paru.

— M. François Bournand, dans son livre *le Clergé sous la troisième République*, signale, après tant d'autres, l'importance que prend de nos jours, la science des religions, rendue officielle en ce temps de persécution religieuse, par les ennemis mêmes du christianisme : « Ils ont fait supprimer, dit-il, les Facultés de théologie pour mettre à la place l'enseignement de l'histoire des religions ; et quand les catholiques ont manifesté au Parlement leurs légitimes défiances,

ils n'ont pu obtenir, de M. Goblet, que des sarcasmes impies et des ricanements sacrilèges. Aujourd'hui, en France comme dans les diverses universités de l'Europe, les chaires de religion sont occupées par des rationalistes avérés, et leurs leçons officielles, basées sur des principes erronés, renferment des théories aussi fantaisistes que contradictoires.

II. *Religion chrétienne.* — Nous avons déjà exposé les théories de la Faculté protestante de théologie, à Paris, sur l'évolution des dogmes.

« La religion, écrit encore M. Sabatier, existe à l'état d'émotion, de sentiment, d'instinct vital, avant de se traduire en notions intellectuelles ou en rites... Sans doute il est bon, il est nécessaire que le sentiment religieux arrive à se rendre compte de lui-même et s'exprime en notions réfléchies, mais ces notions ne doivent pas plus être confondues avec la religion que la pensée avec le langage. Elles peuvent varier, et elles varient sans que la religion en souffre réellement dans sa force expansive... Peut-être rendrions-nous les dogmes un peu plus respectables aux philosophes si nous les leur présentions, non comme des formules absolues et immuables, mais dans leur puissance évolutive, comme l'effort soutenu et progressif de la conscience religieuse se rendant raison à elle-même de son propre contenu. Peut-être, aussi, rassurerions-nous les croyants et enlèverions-nous, pour eux, des pierres de scandale qui hérissent la route de la théologie, si nous parvenions à leur faire comprendre cette indépendance foncière de la piété, et considérer comme un avantage et une sauvegarde cette évolution historique des dogmes dont le seul mot aujourd'hui les effraie ».

Les mêmes doctrines se retrouvent au-delà du Rhin. M. Otto Dreyer, dans sa brochure sur *Le Christianisme non dogmatique* (Undogmatisches Christenthum), distingue entre le *dogme* qu'il rejette et la *foi* qu'il prétend conserver. Le grand tort de l'orthodoxie, d'après M. Dreyer, est de vouloir conserver les vieilles formules surannées qui ne sont plus en rapport avec les aspirations de la conscience humaine.

M. Julius Kaftan soutient à peu près la même thèse dans son livre : *Glaube und Dogma* (la foi et le dogme) : ce sont les vieilles formules dogmatiques qui éloignent de l'Évangile. Il ne croit pas, cependant, avec M. Dreyer, que le monde puisse se passer d'un dogme, et puisque l'ancien ne peut plus suffire, il en demande un nouveau, qu'il se garde bien d'ailleurs de formuler.

Ajoutons que ces doctrines ont trouvé un savant contradicteur dans M. Frank, l'auteur de la *Religion de l'Avenir*. Pour l'éminent professeur d'Erlanger, le dogme, tel que l'a formulé l'Église, est l'expression vraie de l'Évangile.

— Mgr Abbéloos vient de publier dans les *Analecta bollandiana* les *Actes de Mar Kardaghi*, martyrisé pendant la persécution de Sapor. On y trouve des renseignements sur l'histoire de l'Église d'Orient sous les Sassanides, et une discussion sur l'essence de Dieu qui montre comment les idées de la philosophie grecque étaient mises à contribution, à cette époque, au service de la théolologie chrétienne. Le texte syriaque très soigné est accompagné de la version latine. Nous signalons cependant une faute d'impression p. 45, t. 7 et p. 46 la lecture et la traduction plus probable de *emarth* pour *emreth*, p. 46, t. 2.

— *La Doctrine de la Sainte Cène*, publiée à Lausanne, par M. P. Lobstein, est une étude d'histoire et d'exégèse sur l'institution, la signification de la Cène et son usage aux temps apostoliques. Celle à laquelle Jésus prit part avant sa mort ne serait qu'un acte symbolique comme on en trouve un grand nombre dans l'Ancien et le Nouveau-Testament. Il ne faudrait donc voir, d'après M. Lobstein, dans l'acte de Jésus, qu'une parabole en action dont le sens est expliqué par les circonstances au milieu desquelles il s'est produit.

— M. A. Honig, dans son ouvrage *Die Ophiten*, essaye de démontrer que les Ophites sont un produit du judaïsme et non du christianisme. Les Ophites avaient pour doctrine connue d'attribuer la création du monde à un démiurge qui n'était autre que le serpent de la Genèse. Ils tiraient leur nom de ce serpent qui apporta la notion du mal sur la terre.

Ainsi était résolue pour eux la question de l'origine du mal que le mazdéisme résolvait par l'existence de deux principes, et auquel le monothéisme des Juifs semblait impuissant à donner une solution suffisante. La solution du démiurge qui caractérisait le gnosticisme et que les Ophites ne pouvaient admettre, fut la cause d'un schisme inévitable. M. Honig n'admet aucune influence hellénique ni babylonienne sur la formation de cette secte.

— Le « Pasteur d'Hermas » a donné lieu à de nombreuses controverses. M. Baumgartner apporte une nouvelle solution. D'après son ouvrage *Die Einheit des Hermasbuchs*, publié à Fribourg, le livre d'Hermas, tel que nous le possédons, est la réunion de deux écrits composés à des époques différentes. L'auteur, frère de Pie, évêque de Rome, aurait composé d'abord les Visions et les Commandements, et plus tard les Similitudes.

— M. Guidi, un de nos plus éminents orientalistes, professeur à l'Université royale de Rome, a publié, dans le *Giornale della Societa asiatica italiana*, vol. II, un savant travail, sur la littérature copte. Le ve et le vi^e^ siècles furent les époques les plus brillantes de cette littérature : alors les légendes apostoliques furent composées ou traduites du grec en copte. Au xiiie siècle, cette littérature fut traduite en arabe et en éthiopien. M. Guidi, dans son livre *Gli Atti apocrifi degli Apostoli nei testi copti, arabi et etiopici*, a résumé les fragments de ces légendes retrouvées dans ces trois langues.

— A l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 24 janvier, M. l'abbé Duchesne donne lecture d'une note sur les rapports entre les chrétiens et les juifs du Yemen au vi^e^ siècle. Il conteste les conclusions présentées à ce sujet par M. Halévy, d'après lesquelles les Juifs n'auraient pas persécuté les chrétiens de ce temps.

Des témoignages récents confirment l'opinion antérieurement admise que ce sont les Juifs et non les ariens qui les ont persécutés à cette époque. Les inscriptions sabéennes, découvertes par M. Glaser, ne laissent plus aucun doute à cet égard. M. Halévy discute cette conclusion.

— M. Philippe Berger lit un Mémoire sur soixante-sept inscriptions néo-puniques d'époque impériale, découvertes à Makteur (Tunisie), par MM. Bordier et Delherbe. Ces inscriptions présentent de nombreux symboles, le poisson surtout, et les noms des auteurs des dédicaces. M. Berger, aidé de M. Cagnat, est arrivé à reconnaître, dans presque tous ces noms, des noms romains transformés. Ces noms, de même que les symboles, nous rapprochent de la religion punique décrite par saint Augustin.

— Signalons encore une étude sur *Le patriarche Mar Jabalaha II* et *Rabban Çauma.* Ce travail est dû à M. Bedgan, missionnaire lazariste, connu par ses savantes et nombreuses publications syriaques. Le *Journal asiatique* (1 vol., mai-juin 1889) en a donné un résumé. « Pour cette édition, dit M. Rubens Duval, l'auteur n'a eu à sa disposition qu'une copie faite à Ourmiale en Perse, en 1887, sur un manuscrit qui parait être un *unicum* et qui a, depuis, disparu sans que M. Bedgan ait pu se procurer aucun renseignement sur son âge ou sa provenance. Le livre n'est sans doute jamais sorti de l'Adherbaidjan où il a vu le jour; il est, cependant, bien instructif, non seulement pour l'histoire des Nestoriens, mais aussi des princes mongols de l'Adherbaidjan de la fin du XIIIe siècle. Il est rempli de détails, qui ne touchent, il est vrai, à l'histoire des Mongols que dans les rapports de ceux-ci avec les chrétiens; mais les relations du patriarche avec les Khans de la Perse étaient si fréquentes que ces récits offrent une moisson rémunératrice pour qui veut les étudier. Mar Jabalaha II se trouve mêlé aux évènements qui se déroulèrent sous les règnes des sept rois mongols : Abaca, Ahmed, Argoun, Kaikhatou, Baidou, Cazau, Oldjaitou. Cette histoire forme, en quelque sorte, la suite de la chronique de Barhebrœus. » La seconde partie de l'ouvrage contient le récit du voyage de Bar Çauma en Europe. Il est extrait des écrits mêmes de ce saint personnage.

— L'ouvrage de M. Joseph Charles : *Modern thoughts and modern thinkers*, a pour but de mettre le public au courant de l'état des esprits en Angleterre.

Le fractionnement de l'Église d'Angleterre, la disparition

progressive du protestantisme sous l'influence de la critique biblique allemande, la crédulité se substituant à la foi, telle est à peu près l'impression qui se dégage des chapitres intitulés : *The church of England; Biblical criticism; the evidence of miracles; phases of faith*; *spiritualism; the society for psychical research.*

La partie qui suit est plutôt philosophique que religieuse. Elle renferme des fragments intéressants, notamment sur le bouddhisme, le positivisme et les théories de l'évolution, mais ce ne sont cependant que des fragments.

— M. Charvériat, dans son ouvrage *A travers la Kabylie* croit que le seul moyen de nous concilier ce peuple est de le christianiser. L'œuvre entreprise au milieu d'eux par les Pères d'Afrique, sous l'intelligente initiative du cardinal Lavigerie, a réussi. Les asiles des missionnaires sont les seuls fréquentés. Favoriser, au contraire, l'extension de l'islamisme dans ces contrées c'est se préparer des ennemis irréconciliables.

Les conclusions de M. Paul Fagault, dans son livre *Tunis et Kairouan*, sont différentes. Pour lui, christianisme et mahométisme se valent, et les Français qui habitent ces contrées devraient se faire musulmans pour se rapprocher des Arabes.

— L'auteur de l'article *Du Danube à l'Adriatique*, qu'a publié la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er janvier 1890, émet sur la conversion des Slaves au christianisme des appréciations que l'on nous permettra du trouver au moins étranges. Nous avions cru que le passage du paganisme au christianisme avait marqué, chez tous les peuples, un progrès. D'après la *Revue des Deux-Mondes*, il n'en est rien. Le christianisme est une religion triste, bonne pour les désabusés. Il devait plaire à une société fatiguée de tout et se repliant sur elle-même, comme l'était la société gréco-romaine. Il a été une plaie pour les nations plus jeunes dont il n'a pas respecté les illusions. « Quels aspects nouveaux du monde, dit l'auteur, quel sens plus intime de la nature ondoyante et fuyante auraient pris corps dans ces dieux, trop vite proscrits, qui n'étaient ni grecs, ni romains, ni défigurés par les vieux moules classiques, dans ces *Willis* qui dansen

sur le sommet des montagnes, dans les *Judes*, filles des rivières, ou dans le dieu suprême, père du soleil, vague et indéterminé, comme le ciel lui-même? Tout cet olympe barbare a péri de mort violente ou revit à l'état d'amusement littéraire... Tandis que les autres peuples chantent avant d'écrire, tandis que la jeunesse des Grecs fut bercée par la sérénité harmonieuse des poëmes homériques, les Bulgares et les Serbes grandissent en pleine scolastique. Leurs premiers jouets furent les écrits d'un Clément, d'un Constantin le Pannonique, d'un Jean l'exarque, d'un moine Chraber et autres abstracteurs de quintescence. Un de leurs historiens remarque qu'ils ont l'imagination froide. Je le crois bien, on se refroidirait à moins. »

— M. Eberhard Nestle a publié, en brochure, les légendes relatives à l'invention de la Sainte-Croix, en langue syriaque. Ces textes sont tirés de deux manuscrits du British Museum et d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Les textes sont suivis d'une traduction allemande et d'un commentaire sur les rapports qu'ils offrent entre eux.

— M. Bruno Krusch vient de publier le tome II des *Scriptores rerum merovingicarum*. Une grande partie du volume est consacrée à la vie des saints, sous le titre de *Vitæ sanctorum œvi merovingici*, entre autres à celles de sainte Clotilde, saint Cloud, sainte Radegonde, sainte Gertrude, sainte Bathilde. M. Krusch est membre de la puissante *Société pour l'histoire d'Allemagne* qui, plus favorisée que bien d'autres, jouit de la protection des pouvoirs publics et des ressources d'un riche budget.

— Les *cérémonies religieuses et coutumes des Tchérémisses* est un résumé fait par M. Dozon, d'un ouvrage de Gabriel Jakovliev, curé d'Ounza, qui a décrit les croyances de ses compatriotes. Les Tchérémisses, au nombre d'environ 200.000 mélangent encore les cérémonies païennes au culte chrétien. Chez eux le sorcier remplace le prêtre ; il a des formules pour chasser les *Keremet* ou *Vodoz*, mauvais esprits, cause des maladies. Les sacrifices sont nombreux et accompagnés de longues prières. D'ordinaire c'est un vieillard qui remplit le rôle de sacrificateur. Ils ont des fêtes générales d'autres locales ou même do-

mestiques. L'ouvrage de M. Dozon donne sur les pratiques religieuses et les croyances de ce peuple de nombreux et précieux renseignements.

— M. le vicomte de Meaux dans son ouvrage *La réforme et la politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie*, étudie les luttes religieuses dont l'Europe a été le théâtre à cette époque. Ce travail a été critiqué par le P. Brucker dans les *Etudes*, (nov. 1889). Quelle que soit la portée de ces critiques, on trouvera dans ce livre d'excellents renseignements sur l'état religieux à cette époque troublée.

— Le tome VIII du *Museon* publiait, en 1888, un travail de M. E. Beauvois sur les *chrétiens d'Islande au temps de l'Odinisme*, IXe et Xe siècle. Le savant critique vient de continuer son œuvre. Il étudie successivement les Celto-scandinaves ou Gallgaëls et les Gallgaëls chrétiens de l'Islande. Aré Frodé, le plus ancien historien islandais (1068-1148) a recueilli avec soin les traces du catholicisme et du gaëlisme dans sa patrie; elles ont passé dans différents Sagas, et malgré les additions qu'elles ont subies, elles conservent un caractère historique.

III. *Religion naturelle.* — M. l'abbé Gainet, auteur de la *Bible sans la Bible* et d'une *étude sur la Chine*, publie un examen du livre de M. Jules Simon : *La religion naturelle.* Il en montre l'insuffisance au point de vue dogmatique et moral. Contre les déistes il établit l'existence de la révélation en établissant l'autorité des livres saints. Le culte extérieur dont l'homme a un si impérieux besoin ne trouve aucune place dans la religion naturelle. « On chercherait en vain, écrit M. Jules Simon, dans la religion naturelle un principe qui pût autoriser une initiation. Chacun accepte ce qui lui parait prouvé et cela seul ; personne n'a de comptes à rendre sur sa conduite, si ce n'est à la loi civile. Il n'y a d'autres liens, entre ceux qu'unit une même croyance, que cette croyance tant qu'elle subsiste ; il n'y a pas d'autres inégalités entre eux que celles du talent et de la vertu. En un mot la religion naturelle n'a ni prêtre ni église, elle ne comporte pas d'initiation. » M. l'abbé Gainet n'a pas de peine à démontrer combien une

telle théorie est contraire aux traditions de l'humanité et aux instincts les plus puissants de l'homme. Dans une telle religion qui n'a rien de sensible ni de visible, « la circonférence est incertaine partout, le centre fixe nulle part (1). »

« M. l'abbé Gainet, disent *les Annales Franc-Comtoises* (n° janvier-février 1890), met en pratique jusqu'au bout la maxime de l'empereur romain : *Laboremus*. A l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il ne croit pas que le temps du repos soit arrivé pour lui et il travaille avec la même ardeur à la défense de la doctrine catholique, témoin le nouvel ouvrage que nous annonçons, où il expose le caractère divin de la Bible, et l'insuffisance de ce qu'on appelle la religion naturelle. Nous saluons donc M. l'abbé Gainet, le continuateur des Bergier et des Bullet, qui ont été dans notre province, au siècle dernier, les apologistes éminents du christianisme. »

— L'*Ateismo davanti alla ragione umana* (versione dal francese del Can. Giuseppe Pizzardo de Savona) est la traduction italienne d'un ouvrage français, de M. l'abbé Daurelle, docteur en théologie : « L'athéisme en face de la raison humaine. » Ce sujet a déjà été traité bien des fois, mais cette grande vérité de l'existence de Dieu mérite, maintenant plus que jamais, d'être mise en lumière. L'auteur considère l'athéisme en face de la raison humaine, illuminée d'abord des splendeurs surnaturelles de la foi, puis éclairée par la lumière naturelle de la science, enfin dirigée par le bon sens. L'auteur fait bien ressortir les manifestations de l'Être suprême dans la nature inanimée, dans les êtres doués de vie et dans le monde supérieur où il manifeste son intervention par les miracles. La réfutation des objections proposées est complète et mise à la portée de tous.

IV. *Religion d'Israël.* — *La Revue des Questions historiques* (octobre 1889) a publié un travail de M. l'abbé Vigouroux sur l'*Authenticité des Evangiles prouvée par l'étude cri-*

(1) *Reims. Imprimerie coopérative*, 1889.

tique du langage. Le savant professeur de Saint-Sulpice et de l'Institut catholique démontre que la langue parlée en Palestine au temps de Notre-Seigneur était un idiome sémitique, et arrive à cette conclusion que les évangiles sont un livre unique au point de vue de la langue ; qu'ils ne ressemblent à aucun autre livre d'origine grecque ; qu'ils ont des caractères particuliers qui leur sont exclusivement propres, qu'ils n'ont pu être composés que par des Juifs au premier siècle de l'ère chrétienne. C'est ainsi que les preuves philologiques s'ajoutent aux preuves historiques pour démontrer l'authenticité des Evangiles.

— *Le Manuel d'histoire biblique* (Ancien testament) de M. Kohler commencé en 1875, a compté une nouvelle livraison en 1889. L'auteur est très au courant des travaux d'égyptologie et d'assyriologie et de toutes les questions qui se rapportent à son sujet. Il rejette la méthode des Wellhausen et des Reuss, admet le surnaturel, et montre que l'Ancien Testament est une préparation au nouveau.

— M. l'abbé Thomas, vicaire général de Verdun, aborde à son tour les problèmes que soulève l'accord de la science et de la foi. Son livre : *Les Temps primitifs et les Origines d'après la Bible et la Science*, expose et résout les différents problèmes que soulèvent les études bibliques et théologiques. Il affirme, en particulier, l'unité de langage à l'origine de l'humanité.

— Les syndics de la *Cambridge University Press* viennent de faire publier, à part, les *Psaumes* qui font partie de la version critique des Septante, publiée par des savants anglais. Le *Codex Vaticanus* est le texte pris pour base ; les lacunes sont comblées par le *Sinaïticus* ; les variantes empruntées aux *Psautiers* de Vérone et de Zurich, et aux fragments sur papyrus de Londres, sont mises au bas des pages.

— La Société biblique de Londres a fait traduire la Bible en breton, avec commentaires ; c'est la première fois qu'elle est traduite en cet idiome.

— Dans les vallées qui s'ouvrent au pied du Sinaï on a trouvé de nombreuses inscriptions gravées sur les rochers. Le

plus grand nombre appartiennent aux Égyptiens, qui ont, pendant de longs siècles, exploité les mines du Sinaï; quelques-unes sont l'œuvre des Grecs et des Latins; un grand nombre d'autres ont été gravées par les Sémites. Elles sont mentionnées par Cosmas Indicopleuste, au VIe siècle, qui y voit l'œuvre des Hébreux. Un évêque anglican Clayton avait offert une somme considérable au savant qui rapporterait une copie exacte de ces inscriptions. Cette transcription ne commença qu'en 1832, et c'est seulement en 1840 que F. Beer en essaya la traduction. Il les attribua aux Nabathéens. Cette opinion, confirmée par Léon de Laborde, fut combattue par F. Tuch, qui les attribua aux Arabes païens. Un ministre anglican, Ch. Forster, soutint qu'elles avaient été gravées par les Hébreux. Il y trouva des allusions au passage de la mer Rouge, et à plusieurs autres faits de l'histoire biblique. Cette opinion est malheureusement insoutenable. M. Lévy a montré que les caractères de ces inscriptions étaient les mêmes que ceux des monnaies nabathéennes, étudiées par le duc de Luynes et F. Lenormant. En 1868, M. Palmer étudia douze inscriptions bilingues, grecques et sémitiques, et arriva aux mêmes conclusions que Beer, Tuch et Lévy. C'est donc bien aux Nabathéens qu'il faut attribuer ces inscriptions : ils aimaient à graver leurs noms sur ces rochers et y ajoutaient parfois des formules banales et de grossiers dessins. Ces inscriptions ont donc peu de valeur, et, comme l'a établi M. Vigouroux, elles ne font aucune allusion au séjour des Hébreux dans le désert.

— *La Cronologia rivendicata*, publiée par le P. Don Atto Paganelli, a été vivement critiquée par *La Civilta cattolica*. Les Pères Jésuites de Rome reprochent à l'œuvre du bénédictin de Vallombreuse de ne pas tenir assez de compte de la critique moderne, de trop négliger les récentes découvertes de l'égyptologie et de l'assyriologie, etc. Le P. Otto Paganelli a répondu par une *Risposta* écrite avec une chaleur toute italienne. Il n'admet pas que la Vulgate ait besoin de corrections, et qu'un chrétien préfère à son autorité le témoignage d'auteurs profanes. L'expérience a d'ailleurs, plus d'une fois, démontré que les découvertes modernes étaient menteuses,

etc. Nous ne voyons pas, pour notre part, l'inconvenient qu'il peut y avoir à utiliser des travaux profanes, même ceux de nos ennemis, quand ils peuvent servir à corroborer l'autorité de nos livres saints, et à les dégager des altérations qu'ils ont pu subir dans le cours des siècles.

— M. l'abbé Vigouroux examine, dans son dernier ouvrage que nous avons annoncé, les enseignements des Pères de l'Église relatifs à la cosmogonie hébraïque. Parmi les Pères orientaux il distingue trois groupes : l'école d'Alexandrie, les Pères syriens et les Pères cappadociens. Les Pères d'Alexandrie admettent la création instantanée : les six jours indiquent, non pas un ordre chronologique, mais un ordre logique. L'école syrienne voit dans les six jours, six jours ordinaires de ving quatre heures. Elle distingue toujours la création de la matière première qui fut l'œuvre du premier jour, et l'organisation de cette matière qui fut l'œuvre des jours suivants. L'école cappadocienne tient le milieu entre les deux écoles précédentes : elle tient avec les Alexandrins pour la création de la matière en dehors de la période des six jours, mais considère ces derniers comme successifs et d'une durée de vingt-quatre heures. Les Pères latins se sont partagés entre ces différentes écoles dont ils ont souvent modifié les données par des vues personnelles. On voit donc que l'exégèse moderne peut se donner libre carrière, et s'éclairer de toutes les lumières qu'apportent chaque jour les découvertes scientifiques : il sera facile de concilier sur ce point la science et la foi.

— M. J. Sorel a publié, sous le titre de *Contribution à l'étude profane de la Bible*, un livre peu savant et animé d'un esprit anti-chrétien. D'après M. Sorel, Moïse était un lépreux, les Israélites descendent d'une femme égyptienne, les Juifs occupaient depuis longtemps la Palestine quand les Josephites arrivèrent d'Égypte; quant aux Evangiles, ils sont des œuvres grecques, etc. Nous ne pouvons, toutefois, que louer le désir de l'auteur de voir les études bibliques prendre dans l'enseignement la place qui leur convient. M. Sorel s'adresse dans ce but à l'Université : « La vulgarisation de la Bible,

dit-il, est aujourd'hui une question sociale. Présenter la Bible au point de vue religieux, serait folie ; le peuple la rejetterait. Il faut la faire entrer dans la littérature profane et l'introduire comme un ouvrage classique. Je m'adresse à l'Université qui enseigne le peuple et à la bourgeoisie qui le gouverne. Je leur demande d'étudier la Bible ; je sais que cette lecture sera fructueuse. Je m'adresse au public lettré, non pour lui donner des leçons, mais pour exciter chez lui le désir d'aborder l'étude de la Bible. Si nos professeurs de lycées se lancent dans la carrière, ils ne tarderont pas à reconnaître que l'Université a un grand devoir à remplir : donner à la Bible une place prédominante dans l'instruction populaire. »

— Le Mémoire de M. Samuel Berger sur les *Bibles provençales* et *vaudoises* porte le caractère de précision et d'érudition qui distingue les œuvres de l'auteur. Après avoir fixé au XIIIe siècle le texte languedocien sur lequel ont été faites les traductions provençales et vaudoises il étudie, à leur tour, les manuscrits provençaux et vaudois.

— D'après le Σωτήρ, journal religieux d'Athènes, M. Papadopoulos a découvert, dans la bibliothèque arabe de Damas, un manuscrit inédit de la Bible. Il se rapprocherait du *Codex sinaiticus*.

IV. *Religion grecque et romaine.* — La traduction française du *Manuel des Antiquités romaines* de Mommsen et Marquardt comprendra seize volumes. Le tome XII traite du culte et a été traduit par M. Brissaud, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. Il contient un résumé substantiel de la religion romaine, et une étude sur le commencement des sacerdoces et sur le culte en général. Le traducteur y a ajouté une longue préface qui rappelle les travaux de M. Preller sur la *Mythologie romaine* et ceux du *Manuel* de M. Bouché-Leclercq. Ce volume est l'un des plus importants de la collection.

— M. Paul Girard, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, a retracé, dans son livre : l'*Education athénienne au* Ve *et au* VIe *siècles avant Jésus-Christ*, un tableau complet de la formation donnée à la jeunesse athé-

nienne. La religion y entrait pour une grande part : elle intervenait au foyer domestique, au temple et dans les fêtes publiques; elle se mêlait de la manière la plus intime aux divers évènements de la vie. M. Girard appuie ses assertions sur les livres classiques, sur les documents épigraphiques et les nombreux monuments que la Grèce nous a laissés.

— D'après M. Cumont, le taurobole ne se rattacherait pas au culte de Cybèle. Celui de Pouzzoles, le plus ancien que nous connaissions, est offert par un prêtre de la Vénus cœlestis. M. Cumont rapporte cette pratique à l'introduction des idées mazdéennes au Ier siècle de notre ère, dans l'empire romain. Le taurobole fit partie du culte adressé à Cybèle, parce qu'on assimila cette déesse à l'Anahîta persique et à l'Astarté sémitique (1).

— Le septième volume de l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, par MM. Perrot et Chipiez, a paru. Il est consacré à la Phrygie. Comme dans les précédents volumes, les auteurs ont dû traiter de la religion et du culte de ce peuple. Cependant les monuments religieux sont relativement en petit nombre : l'architecture funéraire y occupe, au contraire, une grande place.

— La Bibliothèque des Monuments figurés grecs et romains, vol. I : *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure*, sous la direction de M. Philippe le Bas, membre de l'Institut, vient de paraître. Il est dû à M. Salomon Reinach. Ce premier volume sera bien accueilli dans le monde savant.

— Le livre de M. Wide : *De Sacris Trœzeniorum, Hermionensium, Epidaurorum*, contient d'excellents détails sur les religions de l'Argolide, détails basés tout entiers sur les monuments.

— M. le docteur Schlieman a découvert et exploré les ruines d'Ilion; cette invention a fait sa gloire. M. Boetticher prétend que M. Schlieman n'a rien découvert de ces ruines et qu'il les a purement inventées. Tel est le fond du débat.

M. Boetticher poursuit depuis longtemps de ses attaques les

(1) *Revue archéologique*, t. II, p. 132-136.

travaux de M. Schlieman ; il paraît en vouloir beaucoup à leur auteur d'avoir apporté au domaine érudit des documents qui lui étaient inconnus, et, de ce qu'ils lui étaient inconnus, il a conclu qu'ils étaient le résultat d'une erreur. Pourtant M. Boetticher n'était pas le premier à nier l'authenticité des découvertes de M. Schlieman ; il avait eu un prédécesseur à Francfort, M. Brentano. Ce ne seraient nullement les reliques d'*Ilios* que M. Schlieman aurait fouillées et mises à nu, mais un simple cimetière, une nécropole, un champ d'incinération. Troie ne se trouvait pas sur la colline où l'explorateur allemand la place. D'après le savant bavarois elle devait être bâtie dans la plaine, dans les marécages malsains qui s'étendent sur les rives du Scamandre.

Si l'on ne retrouve plus trace d'Ilion dans cette plaine insalubre, c'est que les populations qui ont successivement occupé la Troade, depuis la mort de Priam, se sont servies des pierres pélasgiques pour bâtir leurs villages et leurs villes. MM. Boetticher et Schlieman se sont rendus à Hissarlik pour assister à de nouvelles fouilles. MM. Doerpfeld et Niemann avaient été choisis comme témoins. Ils ont déclaré que, pour leur sentiment personnel, Hissarlik est bien un acropole avec tours et fortifications et non une nécropole : M. Boetticher se serait donc trompé. Une discussion violente entre les deux adversaires a terminé la campagne.

— M. Schlieman a aussi publié le *Palais préhistorique des rois de Tirynthe* : « C'est là, dit M. Georges Perrot, dans le *Journal des Savants* (février 1890), le mieux, ou le moins mal fait de ses livres, celui qu'il a consacré à cette vieille cité de l'Argolide, Tyrinthe, dont les murs, construits en blocs énormes, passaient dans l'antiquité pour l'œuvre des Cyclopes. »

— Dans un ouvrage intitulé : *Griechische Weihgeschenke*, publié à Vienne, M. Reisch étudie quelques-unes des questions qui se rattachent aux offrandes votives chez les Grecs. Après avoir traité de l'origine, de la signification et de la classification des ex-voto, l'auteur étudie successivement les ex-voto

agonistiques, les trépieds dionysiaques et les offrandes des chorèges vainqueurs.

— L'ouvrage de M. Arnoldo Foresti, intitulé : *Saggi sulle fonti della epopea græca*, publié à Bologne, traite de la mythologie grecque. L'auteur cherche à l'expliquer par les étymologies des noms divins. Les explications sont loin d'être heureuses. M. Arnoldo Foresti, lui aussi, voit le soleil en tout et partout.

— L'*Université catholique* publie dans son numéro de mars 1890, une étude sur les vestales romaines dont on peut voir encore au Forum le temple et le palais. Nous y relevons le détail suivant relatif à la question de clôture : on sait en effet que ces prêtresses pouvaient prendre part aux jeux publics, et devaient en même temps vivre dans une profonde retraite : « Des découvertes inattendues, faites dans ces dernières années, viennent de projeter sur ce problème obscur une vive lumière. Des fouilles récentes ont mis à découvert des pans d'un vieux mur qui enferme à la fois le temple et le palais des vestales. Entre ce mur et la maison se trouve un petit sentier qui joignait ensemble la porte de l'atrium et la porte du mur d'enceinte. Il est donc permis de conclure que les vestales vivaient dans une sorte de réclusion, que le mur de clôture les protégeait contre les bruits du dehors et l'agitation de la ville. Elles pouvaient aller au temple sans sortir de leur silencieuse retraite. » Après avoir exposé les privilèges des vestales, avantages matériels et distinctions honorifiques qui étaient considérables, l'auteur de cet article, M. Gonnet, fait ressortir la supériorité du christianisme qui a su produire spontanément tant de vierges se condamnant à toutes les privations et capables de tous les héroïsmes. Le paganisme, au contraire, en exagérant les supplices, en multipliant les privilèges, n'a pu obtenir que de quelques femmes d'élite la pratique du célibat. Les vestales étaient en effet au nombre de six. Pendant les douze cents ans qu'a duré leur institution, leur nombre n'a pas dépassé 250.

— On a découvert dans des puits creusés sur les bords du Tibre des ex-voto, des statues, et différents objets du culte ayant appartenu à des païens. La direction des fouilles a cru

devoir supprimer, depuis le 1er janvier dernier, la gratification donnée jusque là aux ouvriers qui découvraient ces objets. Cette mesure a eu le résultat facile à prévoir, les découvertes sont moins nombreuses et les objets découverts moins conservés.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 14 mars 1890, M. Théodore Reinach fait une communication sur le temple d'Hadrien à Cyzique, que l'on rangeait autrefois au nombre des sept merveilles du monde. Ce temple est aujourd'hui complètement en ruines, mais M. Reinach a pu, grâce à des notes de Cyriaque datant du 15e siècle, et oubliées depuis, en reconstituer le plan et l'élévation. Ses dimensions étaient colossales. Ses 62 colonnes étaient des monolithes de 21 mètres de hauteur. Le front en était armé de statues et couronné par le buste colossal d'Hadrien. Une inscription copiée par Cyriaque fait connaître le nom de l'architecte qui s'appelait Aristénète.

— A la séance du 21 du même mois, M. Flouest lit une note relative à la découverte, à Mayence, d'un autel de bon style fort instructif pour l'étude de la mythologie gauloise. Cette découverte appelle particulièrement l'attention sur le dieu gaulois dit le *dieu au maillet*, dans lequel M. Flouest s'incline à voir le *Dis pater* que les druides donnaient pour père à la race gauloise. Une divinité féminine l'accompagne sur l'une des faces de l'autel. Elle est représentée sous les traits de *Diana Venatrix*, dont la tradition aurait été transmise directement d'Asie en Gaule, sans passer par la Grèce.

— Enfin à la séance du 2 avril suivant, M. Heuzey lit un travail sur un dieu carthaginois qui était représenté par l'art gréco-romain sous la forme curieuse d'un Jupiter séraphin ou mieux d'un Esculape, coiffé de la dépouille d'un coq. L'auteur énumère toutes les divinités ayant aussi pour coiffure la peau d'un animal et particulièrement d'un oiseau. Il cherche la première idée de cet arrangement dans l'image de la déesse égyptienne *Maut*, coiffée d'un vautour. M. Heuzey fait toutefois cette réserve, que le coq ne saurait être considéré comme un attribut remontant à la haute antiquité.

V. *Religion des non-civilisés.* Nous devons à M. Parkinson une description des pratiques religieuses des insulaires de l'archipel Gilbert, qui se rapprochent des Polynésiens autant par leurs traditions que par leur langue. Ces peuples ont l'étrange coutume de conserver la partie du cordon ombilical qui a été coupé à leur naissance ; plus tard on le jette à la mer avec de nombreuses cérémonies, qui sont l'occasion de fêtes qui se prolongent plusieurs jours. Les rites funéraires sont très compliqués ; quelques jours après l'enterrement on retire le crâne et après l'avoir nettoyé on le place dans la cabane ; après qu'il a été oint et qu'on lui a soufflé de la fumée de tabac on lui donne de la nourriture et on lui parle comme à un vivant. Chaque famille à une divinité particulière et protectrice. Il y a pourtant au milieu de ce panthéon si varie, un dieu suprême. Les sorciers jouent un grand rôle, surtout en temps de guerre ou d'épidémie (1).

— Les indigènes du Haut-Congo appellent *mezimu* des maisonnettes en paille où ils accumulent toute sorte d'objets, des gourdes percées, des cailloux, des cornes de chèvres ou d'antilopes, vides ou garnies d'os, poils, crottes de chèvre, huile, peintures et perles. Ils les considèrent comme autant de palladium de la tribu. La même vertu est parfois attribuée à un arbre, à un rocher, qu'on appelle *nguru* : on lui fait même des offrandes. Les *visi* sont des figurines en bois ; les unes, petites, peuvent se porter comme amulettes, d'autres plus grandes sont plantées au milieu du village qu'elles doivent protéger. Le sorcier est fréquemment employé contre la pluie ou les bêtes féroces, il a aussi pour mission de découvrir les empoisonneurs, au moyen du *Kipumi* ou *Mwavi* (poison d'écorce). Voici de quelle façon. Il va dans la forêt, apporte un peu d'écorce, la réduit en farine, la jette dans un pot d'eau bouillante. « Réunissez les gens, dit-il, je vais découvrir un empoisonneur qui se trouve dans le village. » Il donne son breuvage en petite quantité à ceux qu'il aime ou dont il ne pourrait rien attraper ;

(1) *Internationales archiv für Ethnographie*, 1889, t. II, p. p. 31-48, 90-106.

à ceux qu'il n'aime pas ou dont il pourra obtenir de partager les dépouilles, il augmente la dose et les empoisonne (1).

VI. — *Mythologie comparée et folk-lore.* — M. le docteur Stanislas Prato, professeur au lycée Royal d'Acireale (Sicile), donne à la formation des contes et légendes l'explication suivante :

Je dirai d'abord que M. Cosquin — comme le regretté Benfey — me semble exagérer sa théorie d'origine des contes populaires, théorie qui, comme on sait, réduit nos contes à des importations exclusives de l'Inde historique. Aussi bien, l'école mythologique mérite le même reproche par son procédé absolu d'interprétation des récits populaires dans lesquels elle ne voit que des mythes, particulièrement des mythes célestes ou lumineux, comme si l'homme vivait dans les nuages et comme si la terre — et ses mythes — n'existait pas. Les contes populaires ne sont pas tous de même fonds. Il en est formés d'éléments merveilleux et d'autres qui sont dépourvus de ces éléments. Il est étrange de nier systématiquement les mythes contenus dans le merveilleux des premiers de ces récits. La fantaisie puissante des peuples primitifs — fantaisie qui est également le propre des enfants, qui rappelle la jeunesse de l'humanité — explique fort bien le côté merveilleux de ces contes naïfs et invraisemblables. Mais aussi, l'autre système est également irrationnel et exagéré. La théorie mythologique, comme nous l'avons dit, ne voit que des mythes du ciel, de la lumière, du soleil, comme si la terre, la mer, la nature n'existaient pas. Contre tout sens commun, contre le caractère de toutes les mythologies du monde, elle ne voit que des Aurores naissantes, des Aurores se couchant ou mourant, des Aurores blanches, noires (*sic*), de toutes les couleurs. Par une autre exagération plus folle encore, elle entrevoit des mythes dans des contes, des facéties absolument dépourvus de merveilleux !

Il y a nécessité absolue de distinguer deux grands groupes de

(1) *Missions d'Afrique* (Bulletin mars-avril 1890).

contes : *contes merveilleux et contes non merveilleux*. Dans les premiers — à mon avis, du moins, — on peut envisager des mythes non seulement de la lumière et du ciel, mais aussi de la terre et des forces et des aspects de la nature. Dans les seconds, à moins d'être un mythomane enragé, il est impossible de trouver aucun élément mythique. Nous pensons que les *contes merveilleux* sont plus anciens que les autres et qu'ils appartiennent à une époque de riche imagination sans réflexion, l'équilibre des facultés exigeant que quand l'une est défectueuse, les autres soient plus vigoureuses. Les contes dépourvus de merveilleux doivent être plus récents, ne remonter qu'à une époque où le peuple moins ignorant avait plus de réflexion et moins de fantaisie. Avec l'école mythologique, nous trouverons des mythes dans les contes merveilleux. Avec l'école historique, nous pourrons admettre que les contes non merveilleux nous viennent des ouvrages littéraires de l'Inde à une époque relativement peu ancienne (1).

Pour M. Thomas Davidson (*La Tradition*, n° février 1890) les ressemblances entre les traditions des divers peuples n'ont pas besoin d'être expliquées par l'identité de race ou la communauté d'origine, mais par cette « loi élémentaire de la nature humaine que l'esprit de l'homme, à des degrés parallèles de culture, est partout substantiellement le même, et se développant naturellement suivant les mêmes lignes, dans le progrès graduel. » C'est là la théorie que M. Andrew Lang, le chef de l'école anthropologique, a mis en honneur.

M. l'abbé Vacant croit qu'il faut, au contraire, attribuer la ressemblance des mythes à des causes plutôt historiques que philosophiques :

« Explorez une mythologie, dit-il, vous y trouverez un amas de matériaux disparates qui s'y sont accumulés dans le courant des siècles. On pourrait la comparer à un terrain d'alluvion. Ce terrain se compose de détritus de toute nature, arrachés par le fleuve qui le forme à tous les pays qu'il parcourt, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Ainsi en est-il des

(1) *La tradition*, n° décembre 1889

éléments constitutifs des mythologies. Les instincts de chaque race ont contribué assurément au choix de ces détritus divers enlevés à la religion primitive de l'humanité ou aux religions particulières des races voisines, mais c'est à des causes indépendantes de cet instinct, c'est à des circonstances fortuites que l'on doit ordinairement attribuer la migration de telle croyance, de la région où elle était née dans une autre région où elle prend racine. La preuve en est dans l'incohérence de tous ces mythes et de toutes ces traditions. Nous en avons une autre preuve dans ce que nous savons de la marche de quelques fables dont il a été possible de reconstituer l'odyssée. Il suffit, par exemple, de lire, dans les *Essais de Mythologie comparée* de Max Müller ou du P. Van den Gheyn, l'histoire de Perrette et du pot au lait, du Mythe de Cerbère ou du personnage d'Arlequin, pour se convaincre que, dans la formation des diverses pièces qui constituent une mythologie, le hasard et la tradition ont une place bien plus grande que l'instinct des races et l'invention personnelle des fondateurs de religions ou des poètes qui ont chanté les dieux (1). »

— M. Aug. Gittée a été nommé président de la société des folkloristes du Hainaut. M. Gittée est déjà connu par ses travaux de folk-lore.

— *La Zeitschrift für Volkskunde*, qui vient d'entrer dans sa deuxième année, a donné une place considérable au folklore. Parmi les travaux publiés nous signalerons les *Superstitions saxonnes* de M. Veckenstedt, les légendes des Aïnos de M. Brauns, les chants et les jeux de la population tzigane de la Transylvanie et de la Hongrie, etc.

— M. G. Dumoutier a traduit du chinois avec notes et commentaires, *les Légendes historiques de l'Annam et du Tonkin*. Ces légendes sont au nombre de vingt-huit. On en jugera par l'énoncé de la première qui a pour titre : *Le Génie du Mont tan-Vien*. Une femme emprunte un sac rempli de cent œufs qui produisent chacun un garçon. L'un d'eux devient le génie du Mont. Il est borgne et vêtu de vert, etc.

— M. Lucy C. Lloyd a résumé le folk-lore des Boschimans

(1) L'*Université catholique*, 15 septembre 1889.

dans *A Short account of further Bushman material collected*. Le chapitre IX, qui est le plus développé, renferme les coutumes et superstitions de ce peuple.

— M. Andrew Lang, l'auteur de la *Mythologie*, de *Myth, Ritual and Religion*, du *Custom and Myth*, vient de publier un nouveau recueil du folk-lore : *The Blue Fairy-Book*; c'est un choix de contes empruntés aux différentes littératures populaires.

— Nicole Bozon, frère mineur, fut un prédicateur populaire, fort goûté au XIVe siècle. Ses manuscrits qui renferment, outre ses sermons, des contes destinés à confirmer ses prédications, ont été découverts par M. Paul Meyer, et il les a publiés dans la collection de la Société des anciens textes français, sous le titre de *Contes moralisés*.

— M. Paul Ristelhuber publie une grande série des *Contes alsaciens*, parmi lesquels on remarquera plusieurs légendes chrétiennes.

— *Mélusine* publie, dans son numéro de décembre dernier, un article de M. Barth sur le folk-lore de l'Inde : « Nulle autre région du globe, dit le savant indianiste, n'offre à ces recherches un champ plus étendu, plus varié, plus fécond, plus facilement exploitable, que la grande presqu'île où, à l'ombre de la *pax britannica*, se mêlent, sans se confondre, tant de vues diverses... Toutes les grandes croyances du monde y ont laissé leurs apports, et le plus clair de la religion des masses consiste en superstitions locales. L'histoire, enfin, malgré l'antiquité de quelques-uns de ces souvenirs, pour peu qu'on remonte d'un ou deux siècles, devient en grande partie légendaire et s'y dissout elle-même en une sorte de folk-lore... Un certain nombre de ces récits, ajoute M. Barth, sont entrés dans les diverses rédactions de la biographie légendaire du Bouddha, et, avec elle, ils ont pénétré de bonne heure en Occident, sous le couvert du roman de *Barlaam et Josaphat*. M. Zotenberg a repris récemment l'examen des origines occidentales de ce livre fameux, dans un mémoire où on trouvera l'indication des derniers travaux sur la matière, (*Notices et extraits*, t. XXVIII, et *Journal asiatique*, 1885, p. 517), et où il

montre que l'original de toutes les versions européennes, l'ancien texte grec, est antérieur à saint Jean Damascène à qui on l'attribuait communément, et a dû sortir du couvent de Saint-Saba en Palestine, avant les premiers triomphes de l'Islam.

« Autant que leurs frères et rivaux les bouddhistes, les jainas ont été grands consommateurs de contes... On les retrouve dans les écrits fondamentaux en moins grand nombre et sous une forme très sommaire ; en plus grand nombre, et sous une forme plus développée, dans les commentaires qui accompagnent les traités canoniques, ainsi que dans les ouvrages plus récents où ont été copiées et remaniées les vieilles données traditionnelles. La plupart des recueils jainas, surtout les plus récents, qui forment des compositions indépendantes, sont essentiellement des livres d'édification populaire. Parmi eux il faut ranger les vies des saints. La biographie est, en effet, un des genres les plus cultivés. Les journaux et les revues, en langue anglaise, de Calcutta, de Bombay, de Madras, de Ceylan, les feuilles, en langue indigène, les périodiques publiés par les diverses missions fournissent une ample moisson. « Il est regrettable, ajoute M. Barth que, parmi ces travailleurs qui, depuis une vingtaine d'années, exploitent si activement ce vaste domaine des traditions populaires de l'Inde, aucun encore n'ait eu l'idée de dresser cet inventaire, parfaitement possible avec les communications rapides et faciles qui relient, aujourd'hui, toutes les parties du territoire, et sans lequel les chercheurs les mieux informés sont réduits à travailler, en quelque sorte, à tâtons (1). »

— M. Rœhrich, dans une étude sur la *Mythologie populaire en France*, signale la dernière des hypothèses émise sur l'origine des contes, page 133 : « Les éléments mythologiques dont se compose la catégorie des contes, dit-il, remonteraient à une époque préhistorique, antérieure à la formation des religions qui ont précédé immédiatement l'introduction du christianisme en Europe, antérieure aussi à l'éclosion des nationalités

(1) *Mélusine* (janvier-février 1890).

distinctes. De même qu'en Grèce les mythes de Saturne, des Titans, etc. sont beaucoup plus anciens que la religion hellenique proprement dite, de même ces lambeaux de mythes qui se rencontrent dans nos contes remonteraient à une époque lointaine où l'on se livrait à l'anthropophagie, où les crimes les plus hideux semblaient tout naturels, et où les hommes croyaient avoir des rapports de filiation avec les bêtes, les plantes et les étoiles.

Grâce à cette hypothèse on s'explique que le christianisme qui a détruit, en Gaule, tout vestige du culte et de la doctrine des druides, ait laissé subsister d'autres mythes plus barbares. C'est que ces derniers remontant à une époque infiniment plus reculée, le peuple qui les racontait en avait oublié depuis longtemps le vrai sens. Ces mythes incompris demeuraient donc inoffensifs et ne gênaient en rien le nouveau culte.

« Nous donnons cette explication pour ce qu'elle vaut, ajoute M. Rœhrich (et il a raison de poser cette restriction), moins pour lui attribuer une valeur définitive que pour faire comprendre l'importance des questions que soulève l'étude méthodique des modestes contes de nos paysans français. »

— M. James Darmesteter publie à la librairie Leroux les *Chants populaires des Afghans*, au nombre de 116. La première partie comprend le texte; il est réparti sous les cinq titres suivants: Chansons historiques, chansons religieuses, légendes romanesques, chansons d'amour, mœurs et folklore. La seconde partie en donne la traduction avec un commentaire. Enfin, dans une troisième partie, l'auteur traite de la littérature et de l'histoire des Afghans.

— *La Revue du Nord de la France*, que viennent de fonder MM. Henry Carnoy et Alcius Ledieu, traitera de l'histoire provinciale et locale et fera une large part aux mystères, fables et fabliaux du moyen-âge et à tout ce qui regarde le folk-lore. Elle s'interdit toute question politique ou religieuse.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du canon de l'Ancien Testament, leçons d'Ecriture sainte professées à l'Ecole Supérieure de Théologie de Paris pendant l'année 1889-1890, par A. Loisy, lecteur en théologie. Paris, Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier.

Cet ouvrage n'est pas précisément un traité théologique du canon : c'est une histoire de la formation, de la conservation et de la fixation définitive du recueil scripturaire de l'Ancien Testament. La notion catholique de la canonicité n'y est pas simplement exposée et défendue ; elle y est présentée et suivie dans son développement historique. Le sujet est moins vieux et usé qu'on ne pourrait être tenté de le croire. D'abord, en ce qui regarde les origines du canon de l'Ancien Testament, il y a des opinions fort divergentes. M. Loisy a discuté le rôle d'Esdras dans la formation du recueil hébreu et il s'en est tenu aux données bibliques, à l'exclusion du quatorzième livre d'Esdras et des témoignages patristiques fondés sur cet apocryphe. D'après lui, la collection des Écritures hébraïques s'est constituée en fait dans la première moitié du second siècle avant notre ère. Les deutérocanoniques sont entrés dans la Bible chrétienne par l'intermédiaire des Juifs alexandrins, près desquels ces livres avaient plus de crédit qu'en Palestine. Les Apôtres ont sanctionné pratiquement le canon de l'Ancien Testament par l'usage qu'ils ont fait des livres protocanoniques et deutérocanoniques : l'étendue véritable du canon autorisé par les Apôtres nous est attestée par les écrits des anciens Pères. Sur toutes ces questions qui confinent de plus ou moins près à la théologie, l'auteur a évité les

opinions extrêmes : solutions orthodoxes qui présentent peu de garanties scientifiques, et solutions plus ou moins scientifiques, inadmissibles pour le théologien.

Dans la seconde partie, l'histoire de la conservation du canon, il a mis particulièrement en relief les causes, le caractère et la portée des dissentiments qui se produisent, au IVe siècle, entre l'Église d'Orient et celle d'Occident, touchant les deutérocanoniques. Il a montré ensuite les opinions orientales pénétrant en Occident avec les préfaces de la Vulgate hiéronymienne et se perpétuant jusqu'au Concile de Trente.

Dans la troisième partie, où il raconte la définition du canon, M. Loisy s'est servi de documents peu connus jusqu'à ces derniers temps et de la plus haute valeur historique, les *Acta authentica* du Concile de Trente, édités en 1874 par Theiner. Il a établi, d'après les procès-verbaux de l'assemblée, que les Pères de Trente, en définissant le canon, n'entendaient pas définir en même temps l'égalité absolue des livres inspirés au point de vue de l'autorité qui appartient respectivement aux protocanoniques et aux deutérocanoniques. Critiquant ensuite, avec réserve et modération, l'opinion commune des théologiens modernes sur le sujet, M. Loisy montre que la question, laissée libre par le Concile, relève plutôt de la théorie de l'inspiration que de celle de la canonicité. Il dit, en terminant, ce qu'est devenu le canon de l'Ancien Testament chez les sectes séparées de l'Église catholique et particulièrement chez les protestants.

L'importance et l'intérêt de cette publication ressortent suffisamment de l'analyse qu'on vient de voir, et nous n'avons pas besoin de la recommander autrement. Disons pourtant que M. Loisy a visé, avant tout, à la clarté de l'exposition. Une érudition sobre et sans vain étalage, donne à son livre un caractère vraiment scientifique, en lui laissant les qualités littéraires qui conviennent à un pareil sujet, c'est-à-dire l'ordre, la méthode, la concision et la netteté dans l'expression. Nous ne pouvons que souhaiter de voir bientôt paraître l'histoire du canon du Nouveau Testament.

EDDASTUDIEN. — *Julius Hoffory.* — Berlin, Reimer.

Ce livre est un recueil d'articles publiés par l'auteur sur la mythologie scandinave et le texte de l'Edda. D'après M. Julius Hoffory, les principaux chants de l'Edda et la Voluspa ont été composés au xe siècle. Le mythe d'Hoenir y est plus amplement étudié; il l'assimile avec Ziu, le vieux dieu du ciel, et en fait le dieu des nuages.

LES LIVRES DE DIVINATION. — *Jean Nicolaïdes.*—Paris, Maisonneuve.

Le désir de connaître l'avenir est commun à tous les peuples. Aussi la divination tient-elle une place considérable dans la plupart des religions. Cicéron a composé un ouvrage sur cette prétendue science et a été augure lui-même. Sous le règne de Ptolémée Philadelphe, Melampus composa deux traités sur la divination, l'un d'après *les pulsations*, l'autre d'après *les taches du corps*. Eusèbe nous apprend qu'au IVe siècle il existait 600 ouvrages contre les oracles. Il est permis de supposer qu'il en existait probablement un plus grand nombre encore en leur faveur. M. Bouché-Leclercq a écrit un savant ouvrage sur la *Divination* dans l'antiquité. La pratique en a survécu jusqu'aux temps modernes. Elle a été surtout florissante en Orient, le pays par excellence ami du merveilleux. M. Wladimir Andrejevich a publié des extraits du *Quiafet-Nameh* (livre de la Physionomie), du *Fal-Nameh* (livre des sorts), du *Tabir Nameh* (livre des songes du *Teufé-el-Moulouk* (présent des rois), de *Saati-Nameh* (livre des heures).

C'est à ce genre de littérature que se rapporte le livre que nous annonçons. Les Turcs ont aussi leur code de divination ; leur foi en cette science est très grande, et ils ont conservé un grand nombre de pratiques divinatoires. Les livres de divination que publie M. Nicolaïdes sont traduits d'un ancien manuscrit découvert à Constantinople. Ecrit en grec, le livre ne présentait aucun sens d'après les dialectes anciens ou modernes de la Grèce. M. Nicolaïdes reconnut que le texte transcrit en

caractères grecs était un texte turc et arabe, et a pu en donner la traduction.

VEDISCHE STUDIEN, von *Richard Pischel und Karl F. Geldner.* — Stuttgard, 1889.

MM. Pischel et Geldner prétendent donner du Rig-Veda une nouvelle explication. On a eu tort jusqu'ici de vouloir l'expliquer par la mythologie indo-européenne et réciproquement. D'après eux, il n'y a rien d'indo-européen dans les Védas, tout y est hindou et purement hindou. Il y a sans doute de l'exagération dans ce système ; sans dénier à la littérature védique son originalité, il est permis de retrouver en elle un vieux fond qui appartient à toute la littérature indo-germanique. MM. Pischel et Geldner se rencontrent parfois avec Bergaigne qu'ils veulent bien reconnaître comme le savant qui a le mieux connu le Rig-Véda, mais en général ils se séparent de lui et le combattent.

LEHRBUCH DER RELIGIONSGESCHICHTE. — *Chantepie de la Saussaye.* — Fribourg, Mohr, 1889.

Cet ouvrage fait partie de la collection des *theologische Lehrbucher* ; le premier volume a paru il y a deux ans; nous avons mentionné dernièrement l'apparition du second. M. Chantepie se montre très réservé dans ses appréciations : il veut exposer les différentes opinions plutôt que tirer des conclusions qui lui sembleraient trop hâtives. Sa méthode est éclectique : il adopte pour l'interprétation des mythes le concours de la philologie comparée, du folklore ou de la méthode anthropologique au besoin. Il a soin de distinguer aussi des époques dans l'histoire des religions dont il fait ressortir les différences et les transformations. Le plus souvent, en effet, il serait vain de considérer une religion comme une unité factice et invariable: chacune a subi dans le cours des siècles des modifications profondes, et c'est le devoir de l'historien de les signaler et de les expliquer. Dans ce *nouveau Manuel* de l'histoire des religions, M. Chantepie traite successivement des Perses, des

Grecs, des Romains, des Germains et de Mahomet. Il signale avec soin les sources de l'histoire religieuse de ces différents peuples et les travaux déjà faits.

Comment se forment les dogmes. — *V. Courdaveaux*, Paris, Fischbacher, 1889.

Ce livre est un recueil de conférences faites par M. Courdaveaux, professeur à la faculté des lettres de Lille, dans les loges de France et de Belgique. C'est dire l'esprit qui l'anime. Les dogmes qu'attaque le conférencier sont surtout le dogme catholique ; il se plaît à tracer un tableau tout à fait fantaisiste de ses prétendues variations. Le dogme du péché originel est surtout pris à partie. M. Courdaveaux n'est nullement préparé pour traiter de semblables sujets. Il en est encore à nous donner le récit de la chute dans la Genèse comme emprunté au *Boundehesh*, œuvre relativement moderne. (Voir dans le 3e numéro de cette Revue l'article du R. P. Van den Gheyn : l'*Avestisme* et *le Judaisme*). Il est bien dommage pour M. Courdaveaux que la haine ne remplace pas la science.

Contes populaires de l'Égypte ancienne. — *M. J. Maspero*, Paris, 1889, Maisonneuve.

Les dix contes que M. Maspéro a traduits et commentés si savamment sont curieux et intéressants.

Celui qui fut découvert le premier : le *Conte des deux frères*, offre une analogie frappante avec l'*Histoire de Joseph et de la femme de Putiphar*. L'aventure toute pareille a lieu entre une femme et son jeune beau-frère qui vit, comme serviteur et associé, dans la maison de son frère aîné. Ce sujet d'ailleurs, la femme accusant l'homme qui lui a résisté d'avoir voulu lui faire violence, se retrouve bien souvent dans les histoires orientales, anciennes ou récentes.

Le *Conte des deux frères* est, en tout cas, la plus ancienne version que l'on connaisse de cette aventure fameuse. Car le papyrus qui la renferme a appartenu à un jeune prince, qui

fut roi plus tard : Séti II, fils de Minéphtah, petit-fils de Sésostris.

La première partie du conte est d'une charmante couleur pastorale ; les travaux du jeune frère y sont décrits d'une façon claire et précise : on le voit, gardant le troupeau, labourant le champ de son frère, préparant les semailles ; tandis que la femme oisive, reste à la maison, n'ayant souci que de sa parure.

La seconde partie est tout à fait féerique et n'a que peu de rapports avec la première. M. Maspéro croit même que ce sont deux histoires que l'on a réunies en une, sans trop s'inquiéter des transitions et de la vraisemblance.

Le *Conte de Satni-Khamois* est le plus étrange de tous : il s'agit d'un livre magique emporté au tombeau par son successeur et qu'un jeune prince veut conquérir. Il pénètre dans l'hypogée, converse et lutte avec la momie, et finit par jouer le livre avec elle, au *cinquante-deux*.

Le *Prince prédestiné* ressemble singulièrement à nos contes de fées. Les *Hâthors* viennent autour du berceau du nouveau-né et lui prédisent qu'il mourra par le fait d'un crocodile, d'un serpent ou d'un chien. On construit à l'enfant une maison sur une montagne élevée d'où il ne doit pas sortir ; il s'échappe pourtant et subit sa destinée.

Nous ne pouvons analyser toutes les nouvelles de ce volume mais nous en conseillons vivement la lecture, aussi attrayante pour le grand public que pour les savants (1).

L'Empire des Tsars et les Russes. — *Anatole Leroy-Beaulieu*, tome III, Paris, Hachette, 1889, 670 pp. prix 7 fr. 50.

Nous avons longuement analysé cet ouvrage, nous attachant plus spécialement aux différents éléments religieux qui s'agitent en Russie, en dehors ou à côté de l'Église officielle ; mais on y trouvera aussi le portrait fidèle de cette église na-

(1) *La Tradition, 15 décembre 1889.*

tionale entièrement dépendante du pouvoir civil et, partant, sans influence morale réelle. L'auteur y trace un tableau complet de la hiérarchie ecclésiastique; le culte, la discipline, l'usage des sacrements, le fonctionnement en un mot de l'Église russe sous toutes ses faces y est longuement exposé. Le P. Martinov apprécie en ces termes, avec la compétence qui lui appartient, cet ouvrage capital : « Si les deux premiers volumes ont obtenu un succès mérité et sont déjà à leur seconde édition, celui-ci est destiné à avoir un retentissement bien plus grand, vu l'importance du sujet, l'intérêt palpitant des questions auxquelles le lecteur est initié et la nouveauté du travail considéré dans son ensemble, le plus complet qui existe en France sur cette matière, pour ne rien dire des qualités qui distinguent déjà les deux études précédentes, mais qui paraissent dans celles-ci avec un éclat plus grand encore. Aussi l'auteur a-t-il mis de longues années à l'élaborer, le perfectionner, à lui donner la forme définitive, en alliant, à la solidité du fond, les attraits du langage. Ce qui inspire surtout de la confiance c'est qu'il parle de la Russie en parfaite connaissance de cause, en témoin oculaire et impartial ; il a visité le pays maintes fois et dans ses diverses parties ; on sent d'ailleurs, à la description qu'il donne de la nature et des actes, qu'il en a fait une étude préalable, en observateur sérieux, en penseur bien plus qu'en artiste ou en amateur..... M. Leroy-Beaulieu a l'inappréciable avantage de savoir le russe et de posséder la littérature de son sujet. Il suffit de jeter un regard sur les auteurs auxquels il renvoie le lecteur, pour se convaincre qu'il est parfaitement au courant des meilleurs écrits indigènes sur chaque question étudiée dans son excellent livre, résumé substantiel de toute une littérature, mais résumé raisonné, critique, fait avec beaucoup de méthode et de proportion... Tel est l'ouvrage dont M. Anatole Leroy-Beaulieu vient d'enrichir la littérature française ; il y figurera au premier rang et sera longtemps consulté par quiconque voudra avoir sur la religion du peuple russe des notions positives, claires et complètes... j'ai hâte de conclure avec l'éminent écrivain, qu'après l'émancipation des serfs qui

a immortalisé le nom de l'empereur Alexandre II, il reste une gloire aussi à conquérir, l'émancipation des consciences (1). »

Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie. — *W.-H. Roscher*, Leipzig, Teubner.

Ce nouveau *lexique* est destiné à remplacer celui de Jacobi paru il y a une cinquantaine d'années. Depuis les découvertes ont été nombreuses et nécessitaient un nouveau travail du même genre. La mythologie est un champ immense, et elle se rattache aux productions les plus diverses de l'esprit humain. Cette science a produit plusieurs écoles prétendant donner chacune l'explication de la formation et de la transmission des mythes. Ce n'est pas cependant à ce point de vue qu'a été composé le dictionnaire de M. Roscher. Il est un travail de pure érudition. L'auteur s'applique avant tout à expliquer les textes, à décrire les monuments de tout genre découverts jusqu'ici, statues, sarcophages, terres cuites, etc., laissant à des travaux futurs le soin de la généralisation. L'ouvrage ne comprend encore que quatorze livraisons ; il va de la lettre A à la lettre H, et compte 2,464 colonnes. Parmi les articles les plus remarquables, citons celui sur *Bacchus* qui a demandé 125 colonnes et celui d'Hercule à qui il en est consacré 162.

M. Roscher est aidé dans son œuvre par plusieurs savants allemands. Il l'a ornée d'une trentaine d'illustrations d'une exécution soignée.

Theologischer Jahresbericht. — *Lipsius*. — Fribourg en Brisgau. — Mohr, 1889.

Cet annuaire théologique est placé sous la direction de M. Lipsius et paraît pour la huitième fois. Il contient l'analyse des livres ou des articles des Revues parus dans l'année et touchant à cet ordre d'études. Le fascicule de l'année 1888 consacré à l'exégèse de l'ancien testament contient les divisions suivantes : 1° Sciences auxiliaires orientales (généralités,

(1) *Polybiblion*, janvier 1890.

égyptologie, assyriologie, arabe et éthiopien, dialectes araméens, phénicien, paléographie sémitique, manuscrits); 2° le texte de l'ancien testament (transmission du texte, traductions en grec, latin, langues orientales et modernes, critique du texte); 3° Lexicographie hébraïque; 4° grammaire hébraïque; 5° science de l'introduction; 6° critique littéraire des divers livres (Hexateuque, livres historiques, livres poétiques et prophétiques); 7° Explication de l'ancien testament (herméneutique, etc., hexateuque, livres historiques, poétiques, prophétiques, apocryphes, pseudépigraphes, littérature hellénistique); 8° histoire du peuple israélite; 9° sciences auxiliaires de l'histoire (géographie de terre sainte, archéologie); 10° le judaïsme (Talmud, Aggada, litterature post-talmudique, littérature moderne); 11° histoire de la religion hébraïque; 12° théologie de l'ancien testament. On voit quels services peut rendre une telle publication, et combien elle est propre à guider et à faciliter les recherches. Elle est d'ailleurs rédigée par des savants dont le nom fait autorité et honore, nous ne craignons pas de le dire, la théologie protestante.

LECTURES ON THE ORIGIN AND GROWTH OF RELIGION AS ILLUSTRATED BY CELTIC HEATHENDOM. — *John Rhys*. London.

Cette exposition de la mythologie celtique a fait partie des Hibbert Lectures de Londres. M. Rhys y a résumé à peu près tout ce que l'on sait sur les dieux gaulois, et il a surtout puisé ses renseignements dans les traditions irlandaises et galloises. M. Rhys a-t-il réussi à nous dévoiler l'olympe celtique? « Un abîme, dit M. J. Loth, dans la *Revue Celtique* (octobre 1889), sépare le monde vieux celtique de l'époque où a été mise par écrit la matière mythique de l'Irlande et du pays de Galles. Le plus ancien manuscrit épique de l'Irlande est du VIIe siècle, les plus anciens Mabinogions, les triades galloises, ont dû être rédigés, à les prendre en bloc, dans le courant du XIIe siècle et ne nous ont été conservés que dans des manuscrits. Le christianisme a bouleversé dans les deux pays la religion et les traditions païennes. De plus, chez les Bretons

surtout, les guerres pour l'indépendance ont forcement mis au premier plan des héros nationaux, au détriment des héros et demi-dieux païens. Les plus favorisés parmi ces derniers se sont confondus avec les autres et apparaissent sous des traits qui ne leur appartiennent sans doute pas. Il est la plupart du temps excessivement difficile, pour ne pas dire impossible, de faire l'analyse des composés hybrides, mythico-historiques, que nous présentent les traditions irlandaises et galloises. On peut rarement avec certitude les rattacher à un personnage du monde vieux-celtique. » M. Rhys semble avoir cependant réussi quelquefois, en particulier pour le héros irlandais Nuada, chez les gallois Nudd, dont la forme vieille-celtique est Nôdeus, nom d'un dieu auquel un temple était consacré à Lydney, à l'époque romaine. Ses rapprochements entre Gwydion, Woden et Indra sont plus problématiques.

Die Frage nach dem Wesen der Religion. — *Max Reischle.* — Fribourg en Brisgau. — Mohr, 1889.

M. Max Reischle n'a voulu donner dans cette brochure qu'une introduction à l'étude de la religion dont il examine l'essence. L'auteur y établit la thèse que l'historien qui veut étudier les religions doit se mettre à son point de vue religieux personnel, et ne voir dans l'histoire antérieure des croyances qu'une évolution historique le conduisant à son point d'arrivée. C'est le système de Bossuet : c'est aussi celui de quiconque, possédant la vérité religieuse totale, veut étudier les différentes formes religieuses qui lui apparaissent dès lors comme des expressions plus ou moins complètes de la vérité absolue. M. Lucien Heer, dans la *Revue critique* (16 décembre 1889), s'élève contre cette manière de voir. L'auteur, il est vrai, ne voit dans les religions que « des organismes dont l'histoire est constituée par une série d'états successifs, fragiles et changeants, qui sont autant de faits uniques, anecdotiques, singuliers. » La religion, ajoute-t-il encore, n'est pas, comme le voudrait la conception providentialiste, chose surajoutée et superposée à la personne; elle est chose de la personne, elle

fait corps avec toute la personne, elle est une des très hautes réalisations, et comme l'un des sommets de la personne. » M. Lucien Heer oublie la part qui appartient à Dieu, pour ne voir dans les religions qu'un produit humain ; il est vrai que c'est là un point de vue théologique, et que, pour M. Heer, « un théologien qui réfléchit n'est pas une chose vulgaire. »

Les fêtes populaires de l'ancienne France. — *M. Guéchot*, Paris, Ch. Bayle.

L'auteur nous fait connaître dans sa préface le but et la nature de sa publication : « La plupart, dit-il, de ceux qui ont écrit l'histoire de l'ancienne France, ont insisté longuement sur les maux que le peuple a soufferts ; par contre, ils ont passé légèrement sur les fêtes et les réjouissances, si nombreuses, si variées, qui lui apportaient l'oubli et le réconfort. Je voudrais combler cette lacune, entretenir le lecteur de cérémonies burlesques, de faux plaisants, de festins, de danses, en un mot, laisser de côté les tristesses pour ne considérer que que le gai rayon de soleil qui illuminait la vie d'autrefois.» Les *Monstres et Géants*, les *Veillées*, la *Fête des fous*, l'*Abbé des Cornards*, etc., sont les chapitres intéressants de cet opuscule.

History of Phœnicia. — *George Rawlinson*, London.

M. le chanoine Rawlinson, ex-professeur d'histoire ancienne à Oxford, a résumé dans ce volume tout ce que nous savons de la Phénicie. Les nombreuses découvertes de ces dernières années rendaient ce travail nécessaire. Il complète les données compilées par Movers et résumées en 1855 par John Henrick. M. Rawlinson y consacre un chapitre à la religion phénicienne dont il retrace la transformation. Monothéiste d'abord, elle tomba ensuite dans le polythéisme ; l'introduction des divinités étrangères l'altéra encore plus tard. D'après le savant professeur d'Oxford, les Phéniciens étaient originaires de Babylone et parlaient une langue sémitique.

Die Hymnen des Rigveda. — *H. Oldenberg*, Berlin.

L'exégèse du Rig-Véda avait démontré que le texte a subi à différentes époques des remaniements; dès lors naquit la pensée de reconstituer aussi fidèlement que possible la rédaction première. M. Oldenberg vient de commencer cette tâche. Son premier volume comprend six chapitres. Le premier est consacré à la métrique du Rig-Véda; le second a pour objet la classification des hymnes dans la Sambitâ ; le troisième est consacré à comparer le texte du Rig avec celui des autres Védas et des Brahmanas. M. H. Oldenberg traite ensuite de la correction orthoépique et signale le remaniement qu'on a fait subir au texte pour en arrêter les mille détails phonétiques. Un cinquième chapitre est consacré à une étude comparée des Çakhâs (écoles théologiques) du Rig-Véda. L'auteur étudie enfin en terminant l'état du texte d'après les Sûtras d'Açvalâyana et de Çankhâyana. Cette savante étude védique fait le plus grand honneur à l'érudition de l'auteur, et en nous présentant le Rig-Véda dans sa forme primitive en facilitera l'interprétation.

Essays on the work entitled Supernatural religion. — *Mgr Lightfoot*. — Londres., Macmillan, 1889.

L'ouvrage de Mgr l'évêque de Durham a paru dans la *Contemporary Review*. Il est une réponse au livre anonyme, *Supernatural religion*, publié à Londres, il y a une quinzaine d'années et qui y obtint un regrettable succès, l'auteur y enseignant que le miracle est inadmissible, et que les Evangiles ne pouvaient fournir des titres d'une autorité suffisante. Ce sont ces erreurs que Mgr Lighfoot a réfutées dans l'ouvrage que nous signalons. Il a plus particulièrement insisté sur les preuves qui établissent l'autorité des Evangiles.

Le Gérant : Z. Pelsson.

Amiens. — Imp. Générale, Rousseau-Leroy, et Cie.

BOUDDHISME THIBÉTAIN

(Deuxième article).

2° SA MORALE.

Si Çâkya-mouni fut un très pauvre philosophe et théologien dogmatique, a-t il été, au moins, un moraliste éminent? Je l'ai déjà dit : « Sous ce rapport, il est au-dessus de tous les autres fondateurs de religions païennes, » et je ne retire pas cette parole. Est-ce à dire que je regarde la doctrine morale bouddhique comme parfaite, sans défaut, suffisante même? Oh non ! Étudions-la sans parti pris, sans passion, surtout au point de vue thibétain.

Pour éviter une confusion déplorable dans laquelle sont tombés bien des auteurs, distinguons tout d'abord la morale générale imposée à tous les sectateurs de la religion bouddhique, des préceptes particuliers imposés aux religieux, de même que dans la religion chrétienne on distingue les préceptes du décalogue des conseils évangéliques.

1° *Morale générale imposée à tous les bouddhistes.*

Cette morale est contenue dans un décalogue dont voici le texte dans toute sa simplicité et concision. Les trois premiers préceptes ont rapport aux actions : 1° Ne

pas tuer les êtres vivants; 2° ne pas prendre ce qui ne nous est pas donné, c'est-à-dire ne pas voler ; 3° ne pas commettre des actions impures. — Les quatre préceptes suivants ont rapport aux paroles : 1° Ne pas dire de mensonges; 2° ne pas dire de paroles inutiles ou futiles; 3° ne pas dire des paroles d'envie, médisance ou calomnie; 4° ne pas dire des paroles grossières ou de querelles. — Les trois derniers commandements ont rapport aux pensées : 1° Ne pas penser à nuire; 2° ne pas convoiter ; 3° ne pas penser (voir) à des choses impures. — A ces dix préceptes, qui sont la base des dix vertus (1), correspondent dix péchés. Pour les connaître, il suffit de retrancher les négations précédentes.

Ce qui frappe tout d'abord dans ce décalogue bouddhique c'est le caractère *exclusivement négatif* des préceptes et des vertus, et le caractère *positif* des vices et des péchés. En bonne philosophie, une thèse, une doctrine qui ne repose que sur un principe négatif n'est ni solide ni profonde. Mais pouvait-il en être autrement du bouddhisme? puisque nous lui avons vu poser le néant comme premier principe, le néant comme fin dernière, et, entre ces deux néants, les illusions du monde qui est lui-même l'illusion absolue. La morale devait être semblable au dogme, c'est logique et c'est, au moins sous ce rapport, un mérite relatif.

Ce qui frappe, en second lieu, c'est la ressemblance frappante qui existe entre ce décalogue bouddhique et les six derniers commandements du décalogue juif et chrétien. C'est le même ordre d'idées. D'abord les ac-

(1) Un autre texte indique pour les vertus : 1° l'aumône ; 2° l'observation des règles ; 3° la patience ; 4° la diligence ; 5° la constance d'esprit ; 6° la science ; 7° l'habileté à trouver des moyens ; 8° les souhaits (et non la prière) ; 9° la force ; 10° la sagesse. Mais ces vertus sont surtout pour les religieux.

tions, puis les paroles, et, en dernier lieu, les pensées ou désirs, quoique, logiquement, il semble que l'ordre aurait pu être renversé, les pensées précédant les paroles et les actions. C'est la même forme concise et sentencieuse presque dans les mêmes termes, c'est le même nombre de préceptes. La seule différence notable entre le décalogue de Bouddha et les six derniers commandements de Dieu, c'est que, relativement aux paroles, celui-ci ne contient qu'un précepte et que celui-là en renferme quatre, mais ces quatre sont virtuellement contenus dans le huitième précepte du décalogue chrétien.

Comment expliquer cette ressemblance de fond et ces coïncidences de forme ? Quant à la ressemblance substantielle, c'est assez facile. Puisque ces commandements ne sont que l'expression de la loi naturelle bien comprise, il n'est pas impossible qu'un honnête païen, suivant les lumières de la raison et de la conscience naturelles, ait pu formuler ces lois de la nature. Nous les retrouvons d'une manière plus ou moins complète, plus ou moins claire et précise dans les philosophes et autres fondateurs de religion. Si nous les retrouvons dans le bouddhisme formant un code de morale plus complet, plus clair et plus précis, c'est *peut-être* parce que l'auteur de ce code étant plus honnête, plus éclairé et connaissant mieux la nature humaine s'est plus rapproché de la vérité que les autres législateurs païens.

Je viens de souligner le mot *peut-être* parce qu'il me semble impossible d'expliquer les coïncidences d'ordre, de forme et de nombre par les seules qualités de l'auteur. Comment admettre que deux auteurs, vivant à 950 ans de distance, aient suivi précisément le même ordre d'idées dans l'exposé d'un sujet qui comportait aussi rationnellement un ordre inverse ? qu'ils aient trouvé, séparément, juste le même nombre de pré-

ceptes moraux? Ceux qui connaissent le génie de la littérature indienne si poétique et si diffuse dans les détails, si profonde, pour ne pas dire obscure, dans l'exposition des principes philosophiques, ne seront pas moins étonnés de rencontrer dans les livres bouddhiques ce code de morale simple, clair, précis, sans ornement poétique, sans divagation philosophique. Je ne parle que du texte et non des commentaires qui ont été faits ensuite selon le génie de la langue de l'Inde. S'il y a coïncidence de nombre malgré toutes les probabilités, s'il y a coïncidence d'ordre malgré la logique, et coïncidence de forme malgré la différence de génie des deux langues hébraïque et indienne, osera-t-on l'attribuer au hasard? Ce grand mot ne dit rien aux vrais savants. La seule explication plausible est celle-ci : Çâkya-mouni a pu très facilement, avoir connaissance du décalogue juif, comme nous l'avons dit dans un premier article (1). Étant athée, et se substituant à toute autre divinité, il aura retranché les trois premiers commandements qui contredisaient sa théorie; c'est tout naturel. Mais l'on se demande pourquoi il a aussi retranché le quatrième commandement qui contient le principe des devoirs de famille et de société? Par cet oubli ou cette omission volontaire, le décalogue bouddhique est réduit aux proportions mesquines d'une morale purement privée, mais qui n'a rien de large, de général, de complet. L'homme reste un individu isolé, sans relation ni avec ses semblables, ni avec un monde supérieur. Le législateur enseigne le moyen d'être un honnête homme, et n'enseigne pas celui d'être un bon citoyen; c'est une religion qui ne renferme aucun précepte religieux. Sous ce rapport, le décalogue bouddhique est très inférieur aux lois

(1) *Revue des Religions*. Bouddhisme thibétain, page 194 et 195.

de Manou, de Confucius et même de Mahomet, à plus forte raison à la loi juive et chrétienne qui règle d'une manière si claire et si complète les devoirs de l'homme et de tout homme, envers Dieu, la société et lui-même. En résumé, la loi morale générale de Çâkya-mouni est très incomplète, c'est un corps mutilé de plusieurs de ses membres essentiels, et, dans ce qu'elle a de bon, nous pouvons, et nous devons, très probablement, en faire honneur à Moïse, autant et plus qu'à Çâkya-mouni.

Cette hypothèse historique de l'origine juive du décalogue bouddhique fut-elle prouvée inadmissible, la doctrine morale de Çâkya-mouni, comme celle de Confucius, Manou, Platon ou Socrate, etc., n'en resterait pas moins entachée d'un vice d'origine essentiel. Il est facile à un philosophe, à un fondateur de religion, de tracer de belles règles *théoriques* de morale, mais il est très difficile, pour ne pas dire impossible, à la nature humaine abandonnée à sa seule faiblesse, sans le secours divin, de les mettre habituellement en pratique. Si cela est vrai, même de ces chrétiens qui négligent ou rejettent le secours de la grâce divine, à combien plus forte raison cela n'est-il pas vrai de la doctrine bouddhique qui pose en principe que l'homme doit acquérir les vertus et parvenir à la perfection *par les seules forces de son intelligence et de sa volonté*, qui regarde l'infusion de l'intelligence absolue (Bouddha), non comme un secours pour pratiquer la vertu, mais comme le résultat des efforts personnels pour s'élever vers la perfection. Une expérience quotidienne et universelle prouve à tout homme de bonne foi que ce principe est radicalement faux parce qu'il est contraire à la nature humaine déchue. Donc, la dégénérescence morale du bouddhisme est une conséquence naturelle de son

vice d'origine, tandis que les dégénérescences privées ou sociales analogues que l'on peut signaler dans le christianisme ne s'y trouvent qu'à l'état d'accident, précisément parce que ces individus ou ces sociétés se sont écartés de la religion qui, non seulement leur donnait le précepte, mais encore leur fournissait le moyen efficace de l'accomplir.

De même que dans la première partie de ce travail, j'ai fait l'histoire des dégradations successives du dogme bouddhique, de même je devrais ici montrer, par l'exemple particulier du Thibet, le peuple le plus exclusivement bouddhique, l'état de dégradation dans lequel est tombée la morale de Çâkya-mouni. Mais, auparavant, il me semble nécessaire de traiter encore une question de principe. Je veux parler de l'amour des hommes et du désir de les conduire à la délivrance par l'apostolat, en un mot de la charité bouddhique.

Cette idée n'a pu sortir de la tête, de l'intelligence de Çâkya-mouni, car elle est en contradiction logique avec son système athée en principe, ennemi de l'existence pendant la vie, et n'ayant que le néant pour fin dernière. Pourquoi, en effet, aimer des êtres qui, n'ayant rien de commun avec nous dans leur origine, ne sont pas de notre famille, nous sont des étrangers ? Pourquoi aimer des êtres dont l'existence même et la naissance sont regardées comme un mal intrinsèque ? La logique aurait dû conduire le législateur bouddhique à ordonner ou bien le célibat perpétuel et universel, ou bien la destruction de la race humaine ? Pourquoi aimer des êtres destinés au néant, qu'il faudra quitter éternellement après les avoir tant aimés, et qui, eux-mêmes, ne pourront plus jouir du fruit de notre amour ? Non, cette idée de charité fraternelle ne pouvait sortir logiquement du cerveau de Çâkya-mouni, comme elle ressort logi-

quement du principe chrétien contenu dans ces simples paroles : Notre Père qui êtes au Ciel. C'est du cœur de Çâkya-mouni qu'est sortie cette idée ou plutôt ce *sentiment* de la charité fraternelle, et, il faut l'avouer, il en a donné de beaux préceptes et de beaux exemples, à en croire, sur parole, ses légendes et les livres composés par ses disciples longtemps après la mort de leur maître. Cette charité fraternelle étant le principe et le but de toute la loi morale de Çâkya-mouni, comment se fait-il qu'il ne l'ait pas placée en tête de son décalogue *comme précepte positif*? Par exemple : tu aimeras ton prochain comme toi-même. Mais non, pour le législateur bouddhique la charité devient une *vertu négative*. Pour être charitable, il faut, mais il suffit de *ne pas* tuer les êtres vivants ; il faut, mais il suffit de *ne pas* voler, etc., etc. C'est ainsi, seulement, que nous pouvons logiquement rattacher le décalogue bouddhique au principe sentimental de l'amour des hommes.

De plus, la charité bouddhique est encore négative de deux manières : 1° Ce n'est pas précisément pour le prochain, c'est pour soi-même qu'il faut être charitable, c'est pour acquérir des mérites et par ces mérites obtenir une heureuse transmigration et, enfin, le Nirvâna. Il n'y a rien de désintéressé, tout est égoïste dans cette charité ; 2° le mérite de la charité bouddhique se mesure bien moins sur les dispositions intérieures de celui qui la fait et les besoins de celui qui la reçoit que sur les *mérites* réels ou supposés de celui *qui la reçoit*. Par exemple : faire l'aumône à un laïc, pauvre et malade, est bien moins méritoire que de faire l'aumône à un religieux, fût-il riche et bien portant. Par exemple encore : Insulter ou maltraiter un homme du peuple, juste et innocent, est un moindre péché que d'insulter ou maltraiter un lama, fût-il le plus grand coupable du monde.

D'après ce qui précède, qui oserait comparer l'idéal de la charité bouddhique à l'idéal de la charité chrétienne ? Ces deux charités diffèrent essentiellement dans leur principe, leur mode d'action et leur but. L'une est le soleil qui possède en lui-même la lumière, la chaleur, et donne la vie ; l'autre, est une de ces petites planètes errantes dont la lumière réfractée est à peine perceptible et ne communique ni chaleur ni vie. Aussi, ne trouvons-nous, dans le bouddhisme, ni hôpitaux, ni orphelinats, ni refuges, ni aucune de ces institutions charitables ou même simplement philantropiques nées au sein du christianisme pour le soulagement de toutes les misères humaines, physiques ou morales. Nous n'y trouvons que l'ordre religieux et mendiant que nous aurons à apprécier dans la seconde partie de ce travail.

La morale générale bouddhique étant ainsi réduite à sa juste valeur de doctrine purement négative, incomplète et partiellement illogique, je n'ai aucune répugnance à admettre et à reconnaître que Çâkya-mouni, personnellement, et un certain nombre de ses sectateurs individuellement, aient été des hommes bons, honnêtes, moraux, charitables, grands même, dans la mesure de la nature déchue ; mais qu'ils aient été parfaits, je ne puis l'admettre, et les faits de leur vie, étudiés sans parti pris, le prouvent abondamment. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, Çâkya-mouni se montre charitable et veut sauver les hommes, mais il ne se montre pas moins orgueilleux. Cette parole qu'on lui prête à sa naissance : « Je suis le premier et le plus grand des hommes, » est répétée si souvent et affirmée si audacieusement, qu'on se demande : Est-ce l'orgueil ou la charité qui est le mobile de sa vie ? La charité n'est-elle pas, pour lui, un simple moyen de se faire reconnaître pour le premier des hommes ? Quoi qu'il en

soit, ces *saints* du bouddhisme sont de rares et honorables exceptions. Ces exceptions ne détruisent pas la règle, elles prouvent seulement que ces *saints* ont été meilleurs que leur religion, tandis que les *saints* du christianisme, si saints soient-ils, ne réalisent que l'idéal de leur religion, et, s'ils y parviennent, ce n'est pas par leur propre force, mais seulement avec la grâce de Dieu.

Pratique de la morale générale.

C'est le décalogue chrétien et la grâce de Dieu qui ont moralisé l'empire romain si corrompu malgré sa grandeur intellectuelle, législative et militaire. C'est encore le décalogue chrétien et la grâce de Dieu qui ont moralisé et civilisé les barbares envahisseurs de l'Europe, et ont fait, de l'Europe chrétienne, ce qu'elle est encore malgré ses défaillances, la partie du monde vraiment intelligente, morale, civilisée et prospère. Le décalogue bouddhique n'ayant pour auxiliaire que la raison et la volonté humaines a-t-il produit les mêmes résultats ? Poser cette question, c'est la résoudre. Certains esprits peuvent bien faire le panégyrique théorique du bouddhisme, et même, pour des raisons à eux connues et avec grand étalage de (fausse) science, chercher à en substituer les principes à ceux du christianisme ; mais si quelqu'un venait leur dire, en face : L'Europe n'est pas plus civilisée que l'Asie, l'Afrique ou l'Océanie ; la France est au même degré de l'échelle sociale que la Chine ou le Thibet, etc., ces beaux esprits se révolteraient, s'indigneraient et ils auraient bien raison. Quelques-uns, plus ignorants ou plus obstinés, oseraient peut-être objecter, tout bas, les noms de l'Inde et de la

Chine. Qu'il nous suffise de leur rappeler que le bouddhisme, après avoir été florissant dans l'Inde pendant quelques siècles, n'y a laissé que des ruines magnifiques, devant lesquelles les archéologues et les artistes peuvent bien s'enthousiasmer, mais qui laissent les moralistes assez indifférents, puisque la civilisation indienne est toute brahmaniste ou mahométane. La Chine est partiellement bouddhiste, mais est-ce au bouddhisme qu'elle doit sa grandeur et sa civilisation? Évidemment non, puisque Lao-tse et Confucius, codifiant les antiques lois de la Chine, l'avaient civilisée plusieurs siècles avant l'introduction du bouddhisme, en l'an 66 de l'ère chrétienne. Si le bouddhisme exerça une influence en Chine, ce fut une influence délétère en introduisant, avec ses superstitions, un principe de division religieuse. J'avoue, cependant, que cet effet ne se produisit que très peu, parce que le bouddhisme se *chinoisa* bien plus qu'il ne convertît la Chine.

L'Inde et la Chine étant retranchées, que reste-il à l'avoir du bouddhisme pour établir le bilan de ses gloires sociales? le Thibet, la Birmanie, l'Indo-Chine et Ceylan! Ce n'est pas merveilleux.

Au Thibet.

Parmi ces peuples, qu'on me permette de choisir le plus exclusivement bouddhique de tous, celui qui fut le moins soumis à des influences étrangères, et qu'une expérience de trente-quatre ans m'a permis d'étudier à fond : le Thibet. Est-il la reproduction vivante du décalogue de Çâkya-mouni ? Soyons bref et ne citons que des faits généraux, officiels, indiscutables.

1er et 8e commandements (bouddhiques) : *Ne pas tuer*

les êtres vivants. — *Ne pas penser à nuire.* — Remarquons qu'en vertu du dogme de la transmigration et aussi parce qu'on ne distingue pas très bien entre le principe vital et l'âme, tuer un homme ou un animal est un même péché. Or, l'agriculture n'étant possible que sur une minime portion du territoire et étant très imparfaite, les céréales sont rares, et le thibétain est principalement carnivore, surtout dans les pâturages. Les plus scrupuleux se contentent d'ordonner à leurs domestiques de tuer les animaux. Le péché est pour le meurtrier, la viande pour le maître qui se croit parfaitement innocent.— Les chasseurs sont réputés pécheurs, ceux qui mangent leur gibier n'en sont pas moins saints. — Dans les guerres, tout prisonnier est traité en criminel, torturé et mis à mort, à moins qu'il ne rachète sa vie par une bonne rançon ; *idem* dans les jugements devant les tribunaux. — Il y a, au Thibet, des vallées entièrement peuplées de brigands, et les lamas ne manquent pas parmi eux ; ils se contenteront de vous dépouiller si vous ne résistez pas, mais si vous voulez défendre votre bien, ils ne se feront aucun scrupule de vous tuer. C'est ce qui nécessite les voyages en grandes caravanes.

2e et 9e commandements : — *Ne pas voler.* — *Ne pas convoiter.* — Ce que je viens de dire des brigands s'applique également ici. — Voici la règle à peu près unique de jurisprudence des employés du gouvernement pendant le temps de leur gestion : Celui qui me paie le plus gagne son procès. C'est la coutume remplaçant *tout* code écrit.

L'intérêt légal est, comme en Chine, de 30 p. 100 : Ce qui est illégal, c'est d'exiger, avant le prêt, *un cadeau* équivalent à un autre 20 ou 30 p. 100 ; c'est de ne pas compter douze mois pour une année,

mais de compter une année entière, n'importe à quelle époque la dette soit remboursée; c'est d'exiger les intérêts des intérêts, quoique tout prêt soit fait sur gage. Or, prêter à de telles conditions est général de la part des lamaseries en corps, des riches lamas en particulier, et de quelques laïcs, c'est ce qu'on nomme, par euphémisme sans doute, *pou-lun-da-po* (maîtres de dettes). Que les lamas reçoivent un honoraire pour leurs services religieux, rien de plus juste; qu'ils profitent d'une vieille coutume prescrite leur accordant un *droit de prières* sur chacune des familles de leur district, soit encore; que dans chaque cas particulier ils discutent le prix de leur marchandise spirituelle, cela regarde la délicatesse des deux contractants, mais que par leurs supercheries ils trompent sciemment le peuple pour rendre leur ministère nécessaire et le prolonger jusqu'à ce que le vide soit à peu près complet dans les maisons de leurs dupes, c'est ce qu'on doit appeler un vol avec abus de confiance. Le peuple s'en doute, en gémit, en souffre, mais n'ose rien dire, il cherche seulement à se compenser en imitant les exemples qu'il reçoit de haut. C'est tout naturel.

3e, 7e et 10e commandements. — *Ne pas commettre d'actions impures. — Ne pas dire de paroles grossières. — Ne pas penser à des choses impures.* — Soyons bref et aussi réservé que possible. Au Thibet, la polyandrie est regardée comme légale et est aussi commune que la polygamie; elle existe surtout entre frères n'ayant qu'une seule épouse. Souvent un polygame épouse plusieurs sœurs à la fois ou même une veuve et ses filles nubiles. Le concubinat simple, avec cohabitation habituelle, est considéré comme aussi honorable que les autres formes de mariage. Deux monogames qui se font la promesse mutuelle de fidélité con-

jugale, ce qui est très rare, sont regardés comme des modèles de vertu. Aussi, l'adultère du mari est-il compté pour rien, et celui de la femme pour peu de chose, surtout s'il y a profit. De là à prêter sa femme, sa fille ou sa sœur, il n'y a qu'un pas, et c'est fréquent. Quant à la fornication, je ne citerai qu'un fait. L'an dernier, 215 thibétains étaient restés morts sur le champ de bataille, les médecins anglais constatèrent que 184 étaient attaqués de la maladie vénérienne. Hâtons-nous de tirer le voile.

4e, 5e et 6e commandements : *Ne pas dire de mensonges.— Ne pas dire de paroles inutiles ou futiles.— Ne pas dire de tchra ma* (envie, médisance, calomnies, mauvais rapports, — ce mot peut signifier tout cela). — Telle est la loi, mais nous pouvons bien en croire le thibétain sur parole. Or, il dit de lui-même : « On ne saura jamais ce qu'un thibétain a dans le ventre ! » (sic), c'est-à-dire ce qu'il pense. Le mot *Khè-pa* qui veut dire habile, savant, est devenu, dans le langage vulgaire, synonyme de trompeur, et le mot *la-lo*, qui veut dire imbécile, est très souvent synonyme de simple, qui ne sait pas tromper. En général, autant le thibétain est humble, rampant et lâche envers celui qu'il croit fort et puissant, autant il se montre hautain, dur et orgueilleux envers le pauvre, le faible et le petit. Ainsi, les mots d'orphelin, de veuve, de mendiant, sont-ils devenus des expressions communes d'insulte et de malédiction. Quant aux serments, le thibétain en est prodigue, il jure par les esprits, par le ciel bleu, par les lamas, par le cadavre de son père et de sa mère, par sa tête, etc.; ses serments sont souvent accompagnés d'imprécations contre lui-même ou contre les autres, que lui importe puisqu'il ne se croit obligé d'accomplir sa promesse qu'autant qu'il y est forcé, etc., etc., etc.

Je viens de parcourir tous les commandements ; la pratiqne thibétaine en est fidélement résumée en cette phrase. En 1875, je discutais avec un docteur laïc, et lui objectais : Mais ce que vous dites est contraire au précepte de Bouddha.—*Il y a des préceptes, c'est vrai, mais qui s'occupe de cela? nous avons nos coutumes.*— Telle fut sa réponse. Si tous ne la formulent pas si crûment, tous la mettent en pratique. Nous avons vu quelle est cette pratique.

2° *Morale spéciale imposée aux religieux bouddhistes.*

D'après la doctrine bouddhique, l'état religieux n'est pas comme dans le christianisme, un état *pour parvenir* plus sûrement à la perfection, mais un état de perfection *déjà acquise*. Si l'on devient religieux, c'est que par des mérites acquis dans des existences précédentes l'on a été jugé digne (par qui ?) de renaître dans une classe d'hommes réputée supérieure à toutes les classes de laïcs, parce qu'elle est censée plus rapprochée de la délivrance finale, et que nul laïc ne peut prétendre arriver même à la dignité d'arhat, sans avoir d'abord passé par celle de bikshu ou religieux. D'après la doctrine de Bouddha l'habit ou l'état religieux fait donc non seulement le moine mais le *saint*. La sainteté *n'est pas possible* pour le vulgaire qui peut seulement prétendre à la dignité de religieux et cela après un nombre inconnu et indéfini d'existences. Je sais qu'un religieux peut déchoir de sa dignité et de sa sainteté par les démérites qu'il accumule, et qu'il peut en punition de ces démérites (qui juge ? qui inflige cette punition ?) renaître dans un état inférieur, mais tant qu'il est religieux il est censé saint de fait. Tel est le prin-

cipe fondamental de l'ordre religieux bouddhique. Inutile de faire remarquer combien il diffère essentiellement du principe qui a suscité dans l'église chrétienne les ordres monastiques. Mais je puis bien faire remarquer que Çâkya-mouni après avoir tant combattu contre l'exclusivisme de caste des Brahmes est tombé dans une autre espèce d'exclusivisme qui n'est guère moins tyrannique. Sans doute toutes les classes de la société peuvent entrer dans l'ordre religieux, mais pas de salut, pas même de sainteté pour quiconque ne passe pas par l'ordre religieux. Par contre, un religieux, même un Bouddha vivant, peut être vicieux, criminel même, gare à lui au moment de sa future renaissance, mais tant qu'il vit dans l'état religieux il jouit des privilèges de *sainteté honorifique* inhérents à cet état. Sans un exemple, aucun européen ne comprendrait ce dernier trait. Qu'on me permette d'en citer un seul. J'ai connu très particulièrement un Bouddha vivant renommé dans tout le pays et souverainement méprisé pour son ivrognerie, son inconduite avec neuf femmes, ses injustices dans le commerce et sa fourberie. Cependant quand il arrivait quelque part, le peuple venait lui demander sa bénédiction, ses prières, l'invitait à jeter les sorts, etc., etc., et il se prêtait à tout sérieusement. On le croyait et il se disait arhat, donc il était saint *ipso facto*, et malgré ses désordres bien connus, ses bénédictions et ses prières étaient plus recherchées que celles d'un bon religieux n'ayant pas la qualité de bouddha vivant.

L'ordre religieux étant envisagé à ce point de vue qui est le véritable point de vue bouddhique, il s'ensuit que tout religieux, n'eût-il atteint que le dernier degré dans la nombreuse hiérarchie lamaïque, se considère comme un homme d'une condition supérieure et plus

méritante que celle de tous les séculiers et il agit en conséquence. Tout le monde lui doit le respect, il ne le doit à personne. Le peuple doit être très honoré de travailler pour lui, il ne doit travailler pour personne. Si les séculiers subviennent à ses besoins ils ne font que leur devoir, il ne leur doit aucune reconnaissance; au contraire, l'aumône faite à un religieux étant la plus excellente, le laïc doit être reconnaissant au religieux qui lui a procuré l'occasion d'acquérir plus de mérites, etc., etc. Les religieux chrétiens se nommaient et se montraient : les petits, les mineurs, les minimes, les serviteurs des infirmes, les petites sœurs des pauvres. Le religieux bouddhiste lui se nomme et se montre *Lama*, homme supérieur. Humilité et orgueil, quoi de plus contradictoire !

Quoi de plus contradictoire aussi que le but proposé. Le monastère chrétien est un asile assuré ouvert à la faiblesse humaine contre ses propres défaillances possibles et contre les dangers d'un monde corrompu ; le monastère bouddhique est un trésor de sainteté et de mérites dont on acquiert la propriété par le seul fait de l'entrée en religion. (C'est du moins la théorie, mais en pratique, je l'avoue, cette considération purement spirituelle n'entre presque jamais en ligne de compte dans le choix de l'état religieux dont les avantages humains et matériels ont bien plus d'influence sur l'esprit thibétain). Le chrétien choisit l'état religieux par charité, par amour pour Dieu et pour son prochain ; c'est la charité qui le rend généreux et le presse de s'imposer volontairement et librement les conseils évangéliques qui le sacrifieront tout entier à l'objet de son amour, Dieu et le prochain. Le moine bouddhiste n'a pas de Dieu à aimer et il regarde les autres hommes du haut de sa grandeur. S'il adopte la voie (théorique) du renonce-

ment aux illusions du monde, c'est par égoïsme, pour se soustraire à la loi fatale des renaissances, source de toutes les misères. Le religieux chrétien embrasse (pratiquement) la même voie pour pouvoir se dévouer plus complètement et sans partage à Dieu et à ses semblables. La vie éternelle et bienheureuse est sans doute le but final du religieux chrétien, mais c'est une grâce qu'il espère de la bonté de son Dieu ; le Nirvâna est pour le religieux bouddhiste un bonheur auquel il a droit. Qu'il observe seulement les règles tracées par le maître pour arriver à ce terme et il l'obtiendra certainement.

Ces notions préliminaires sur l'état religieux bouddhique étaient nécessaires pour faire bien comprendre la portée du code de morale spéciale qui le dirige. Les règles qu'il trace ne sont plus des *conseils* pour atteindre une plus grande sainteté en cette vie, quels conseils en effet donner à des hommes qui par état ont déjà acquis une sainteté inadmissible dans la vie présente ? Ce sont des lois rigoureuses qu'il faut observer, sous peine de ne pouvoir arriver à l'état d'arhat et à la délivrance du Nirvâna. Le mobile et le but proposés au religieux bouddhiste étant tout personnels le moyen pour atteindre ce but doit tendre à le séparer entièrement de tout ce qui n'est pas lui-même Dans cet ordre d'idées le renoncement était logique, l'apostolat était illogique. De l'apostolat je n'ai pas à parler ici, ce n'est pas une question de morale. Quant au renoncement il est non pas conseillé mais obligatoire, comme celui que prêchaient les fakirs brahmanes, comme celui qu'acceptent volontairement les religieux chrétiens les plus austères. Avec ces différences cependant : 1° Que les fakirs exigeaient des mortifications exagérées et excessives, tandis que Çâkya-mouni ne prescrit qu'une mortification modérée et proportionnée aux forces ordinaires

de la nature humaine. 2° Que le renoncement intérieur si nécessaire d'après la doctrine chrétienne que, sans lui, le renoncement extérieur ne servirait de rien, et qu'avec lui, un laïc vivant dans le monde peut avoir le même mérite qu'un religieux, ce renoncement intérieur n'est pas prescrit, il est à peine soupçonné dans le bouddhisme. 3° Le renoncement effectif est prescrit par le bouddhisme comme un moyen *infaillible* de *détruire* tout désir, toute affection aux choses de ce monde, d'*anéantir* toute concupiscence, toute passion. C'est le pessimisme pratique dont nous avons déjà signalé la théorie dogmatique. Dans l'ordre religieux chrétien le renoncement affectif et effectif ne sont prescrits que comme moyen de purification progressive de l'âme, avec le secours de la grâce divine ; le renoncement bouddhique tue, le renoncement chrétien vivifie. Ces réserves faites, reconnaissons franchement que Çâkya-mouni s'est montré véritablement ascète en plaçant le renoncement pour fondement de la sanctification. A ce fondement il ne manque que la pierre angulaire de l'humilité ; c'est beaucoup, il est vrai, mais enfin il ne cherche pas comme les épicuriens de tous les temps à améliorer l'homme en flattant toutes ses passions ; il ne se contente pas comme les philosophes rationalistes de faire de belles théories qui ne mènent à rien ; il constate l'existence du mal, reconnaît à sa manière (exagérée sous bien des rapports) que la racine du mal est dans la concupiscence des biens et des plaisirs de ce monde, et il porte hardiment sa hache acérée à la racine du mal. *Contraria contrariis curantur* semble être sa devise aussi bien que celle d'Hippocrate : il n'est pas homéopathe. En morale, nous ne pouvons que l'en féliciter sincèrement.

Comment Çâkya-mouni a-t-il appliqué ce principe gé-

néral du renoncement et de la mortification religieuse? Ici encore nous lui devons de sincères compliments. Il a non seulement reconnu le mal moral et son remède d'une manière générale, mais il a encore creusé les abîmes du cœur humain et il y a découvert les trois grandes sources du mal, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie. Il combat la première par le célibat, la seconde par la pauvreté, la troisième par l'obéissance aux règles et constitutions. On se croirait presque transporté dans les cellules de saint Basile ou de saint Benoît. Beaucoup de savants orientalistes ont trouvé le parallèle parfait, absolu; quelques-uns même ont eu plus d'admiration et de louanges pour l'ordre religieux bouddhique que pour l'ordre religieux chrétien; et ce qu'il y a de plus curieux c'est que, certains fanatiques admirateurs de l'œuvre de Çâkya-mouni sont en même temps d'ardents contempteurs et adversaires de l'œuvre analogue chrétienne. Les premiers et les seconds se trompent, je crois, de bonne foi, parce qu'ils ignorent toutes les distinctions et réserves que j'ai faites plus haut sur la nature, le but, les moyens de la vie religieuse bouddhique, ce qui établit autant de différences essentielles entre les deux institutions et ne laisse guère subsister qu'une ressemblance frappante de forme. Mais ils se trompent encore bien davantage parce que généralement. dans cette question, ils ne tiennent aucun compte du secours surnaturel, la grâce de Dieu, inconnue des bouddhistes et regardée comme absolument nécessaire par les chrétiens. Quant aux troisièmes, non seulement ils ignorent tout cela, mais encore ils sont aveuglés volontairement par leur haine sectaire. Ces notes ne s'adressent pas à eux, ce serait inutile.

Avant d'entrer dans quelques détails sur chacune des

trois grandes obligations de l'ordre religieux bouddhique, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'elles ne lient pas par des *vœux formels*, comme dans l'ordre religieux chrétien. La chasteté, la pauvreté, l'obéissance sont plutôt une nécessité d'état qu'un engagement volontaire et libre. Théoriquement, on devient religieux parce que, en vertu des mérites acquis dans les existences précédentes, on a mérité de renaître dans cet état de sainteté acquise et d'honneur, la liberté de choix n'existe pas. La persévérance dans cette vocation n'est pas non plus la continuation d'un acte libre continuellement renouvelé par amour, mais est une nécessité pour ne pas perdre les mérites acquis et pouvoir arriver à l'état supérieur d'arhat et au Nirvâna. On comprend la différence d'obligation. Parlons maintenant de chacune d'elles en particulier.

1° *De la chasteté.* — Le moine bouddhiste est voué par état au célibat et à la pratique de la chasteté ; des prescriptions rigoureuses sur les rapports entre les religieux et les femmes sont destinées à assurer l'accomplissement de cette règle. Telle était l'institution primitive de Çâkya-mouni, elle était belle, grande, sage. Nous ne trouvons rien dans l'antiquité païenne qui en approche, le collège des vestales elles-mêmes n'en est qu'une faible image. Le réformateur bouddhiste s'est aussi montré très sage en éloignant ses religieux des occasions dangereuses, car par une heureuse contradiction, il comprenait ou sentait instinctivement que ses *saints* par état, tant qu'ils sont des saints en chair et en os, sont loin d'être impeccables, surtout qu'il n'avait pas à leur donner le secours efficace d'une grâce surnaturelle. De là peut-être le rigorisme de ses prescriptions. Que dans les commencements du bouddhisme, dans les temps de ferveur et d'enthousiasme religieux, la chas-

teté et le célibat se soient maintenus d'une manière généralement exacte, je veux bien en croire les livres sacrés du bouddhisme; que ces vertus aient pu persévérer longtemps, je ne puis le croire parce que cette parole du sage Salomon est essentiellement vraie : « Je sais que je ne puis être continent si Dieu ne m'accorde cette grâce. » Est-il à présumer que le vrai Dieu, inconnu des bouddhistes, leur ait accordé cette grâce ?

Qu'est devenu le célibat bouddhique? Dans la réponse à cette question je ne parle que du Thibet, le pays bouddhique par excellence, les autres pays je ne les connais pas assez pour oser généraliser. Or, au Thibet, le célibat religieux n'est prescrit que dans un certain nombre de sectes, les autres permettent le mariage, et il est à remarquer que ce sont les sectes les plus anciennes, les Pun-bo, les Gning-ma-pa, les Kar-ma-pa, les Djrou-pa (peut-être encore d'autres) qui ont abandonné la loi de Çâkya-mouni, tandis que les sectes plus récentes ont conservé ou rétabli le célibat monacal. De là nous pouvons conclure qu'à l'époque où le lamaïsme se forma au Thibet, au VIIIe siècle de l'ère chrétienne, la première institution de Çâkya-mouni avait subi une profonde modification. Quant aux lamas mariés ils sont aussi moraux que les séculiers, mais pas davantage; (voy. ce que nous avons dit plus haut des 3°, 7e et 10e commandements.) Quant aux lamas non mariés observent-ils la loi du célibat et de la chasteté ? Qu'on me permette de citer des faits généraux et publics : 1° Dès 1856, M. Hodgson, savant anglais qui s'est occupé toute sa vie de recherches scientifiques consciencieuses sur les peuples du nord de l'Inde, me disait : « *Lhassa* (où il y a 22.000 lamas non mariés) *est la ville la plus corrompue du monde.* » Cette parole m'a été confirmée bien des fois par des Chinois qui avaient habité Lhassa et

par des marchands thibétains qui s'y rendent chaque année pour leur commerce, les uns et les autres accusaient les lamas d'être en très grande partie cause de cette immoralité. 2° Les Lama-ka-lou abondent de tout côté au Thibet. On nomme ainsi ceux qui ayant été religieux abandonnent cet état pour rentrer dans la vie séculière. Or il est de notoriété publique que cette détermination est prise pour avoir mangé pendant longtemps du fruit défendu. Comme me le disait et répéta souvent un vieux lama : le désordre est tellement général que les supérieurs n'osent plus punir selon les règles, ils préfèrent donner la permission de faire famille à ceux qui la demandent. 3° Autrefois les monastères bouddhiques étaient entourés d'un mur d'enceinte, aucune femme ne pouvait résider dans l'intérieur, elles ne pouvaient y pénétrer que trois fois l'an pour les grandes solennités, habituellement elles devaient se tenir près de la porte d'entrée en un lieu découvert. Actuellement les murs d'enceinte sont presque tous tombés en ruines ; les femmes ont entrée libre dans les maisons (je ne dis pas cellules) des lamas, et parfois y séjournent. Je pourrais citer deux exemples dont je fus témoin. 4° Le crime de Sodome qui est très fréquent n'est pas même regardé comme un péché parce que Çâkya-mouni n'en a pas parlé et il l'aurait certainement défendu s'il y avait péché (sic !) Un de mes confrères m'assurait dernièrement qu'il en est de même à Siam. Assez sur ce sujet.

2° *De la pauvreté religieuse bouddhique.* — Le religieux bouddhiste ne doit rien posséder, il doit vivre au jour le jour d'aumônes mendiées par lui; si on lui offre plus que le strict nécessaire pour le jour présent il doit le refuser ; il ne doit pas même toucher avec la main l'argent que malgré son refus un dévôt donateur aurait

laissé près de lui, il doit le jeter dehors en le poussant avec un bâton ; le cas n'est pas même prévu de la corporation pouvant posséder afin de subvenir en cas de nécessité aux besoins des individus ; enfin le travail n'est point prescrit au religieux ni pour subvenir à ses besoins ou à ceux de ses confrères, ni comme moyen d'éviter l'oisiveté et de pratiquer la pénitence. — Bien souvent j'ai entendu citer ces beaux préceptes de sublime détachement des biens de ce monde, preuve que mes interlocuteurs les avaient lus dans leurs livres et connaissaient la loi du maître, mais leur parole était toujours accompagnée d'un sourire dont le sens était : c'est trop parfait pour pouvoir être possible, aussi nos coutumes sont-elles bien différentes. Après avoir souri ils l'avouaient franchement. Citons encore des faits thibétains : 1° La mendicité de la nourriture quotidienne n'est plus en usage dans aucune secte, (il en est autrement, dit-on, en Birmanie, au Laos et à Siam.) Les lamas mendiants que l'on rencontre souvent ne mendient pas pour obéir plus parfaitement à la loi de Çâkya-mouni, mais parce que le *métier* de mendiant est plus commode et favorise singulièrement l'esprit inconstant et vagabond du peuple thibétain. Pour eux la mendicité errante est devenue un état, le moyen de ne jamais manquer de rien et souvent de faire des économies. Qu'on se rappelle encore ce que nous avons dit de la charité bouddhique et de l'aumône. Je n'ajouterai qu'un mot c'est que souvent les lamas mendiants du Thibet réclament l'aumône comme un droit, et se permettent parfois d'effrayer par des malédictions ceux qui seraient tentés de la refuser. Cette impertinence ils n'osent se la permettre envers nous, mais quand nous disions à de jeunes lamas qui font ce métier : tu peux travailler, travaille, ils nous répondaient invariablement : Je suis

Kieu-po (religieux), je ne travaille pas. 2° La propriété n'est nullement défendue ni aux lamaseries comme corps ni aux individus. Aussi dans le même établissement trouve-t-on des religieux riches, d'autres de condition modérée, d'autres très pauvres. Cette fortune s'acquiert non seulement par le droit de prières, par les autres formes de simonie et le prêt à usure dont j'ai déjà parlé en expliquant le 2e et le 9e commandements, mais encore par le commerce. Les lamaseries en corps et les lamas sont actuellement les plus grands commerçants parce que c'est entre leurs mains que sont concentrés les capitaux du pays. J'aurai à donner plus de détails sur ce sujet dans la 3e partie où je traiterai du culte et de l'organisation des monastères bouddhiques du Thibet.

3° *L'obéissance aux règles et constitutions.* — Je regrette sincèrement de n'avoir pas sous la main le texte de ces règles monastiques où le sérieux mystique coudoie souvent le futile et même le burlesque. Il y aurait eu là le sujet d'une étude profonde et parfois amusante. Faute de ce texte je me vois forcé de constater seulement quelques généralités. 1° Ce que je viens de dire de la chasteté et de la pauvreté prouve abondamment qu'en pratique, au Thibet, ces prescriptions fondamentales sont tombées à l'état de lettre-morte. 2° La méditation sur le vide absolu, les illusions et le néant du monde, si fortement recommandée par Çâkya-mouni comme unique moyen de parvenir au détachement complet après lequel l'intelligence absolue (bouddha) se manifestera, cette méditation et toute autre méditation est bien le moindre souci des lamas thibétains grands ou petits. Sur cent lamas il n'y en a pas deux qui pourraient expliquer le *petit* catéchisme bouddhique s'il existait. Pour l'immense majorité l'étude des livres sacrés n'est qu'un moyen de gagner sa vie et des honneurs

dans l'ordre. Quelle méditation attendre après une semblable préparation. J'ai parfois entendu parler, comme d'une *antique* légende, de *rares* anachorètes vivant dans la solitude des forêts et des cavernes, mais les solitaires du temps présent qu'il m'a été donné de voir et d'étudier étaient tous sans exception des lamas enrichis, retirés des affaires, vivant confortablement dans de bonnes maisons, et s'occupant un peu de religion pour passer le temps. 3° La règle conventuelle est facile à observer par les religieux thibétains qui ne sont obligés d'être présents à la lamaserie que pendant 23 jours (vingt-trois !) chaque année, du 1er au 15 de la 1re lune, du 5 au 10 de la 5e lune, et pendant trois jours à la 9e lune. Ces époques étant celles des grandes solennités et le peuple venant en masse et les mains pleines pour y assister, les religieux se gardent bien de manquer au rendez-vous. Le reste du temps, sans permission du supérieur, sans être obligés de rendre compte de leurs faits et gestes ils peuvent aller où ils voudront et faire ce qu'ils voudront. Ceux qui préfèrent rester au monastère sont libres de loger dans leur propre maison ou dans l'appartement loué à un confrère, ils s'y nourrissent à leurs frais, emploient leur temps comme bon leur semble, sans qu'un exercice commun ou à heure réglée vienne les gêner. C'est une agglomération d'hommes, ce n'est pas une communauté. Est-il possible que la règle soit bien observée? Est-il possible que les supérieurs nommés par l'élection de leurs inférieurs la fassent observer? Je réponds hardiment : Elle n'est observée nulle part, j'ai pu le constater *de visu et de auditu* pendant assez longtemps. On m'accusera peut-être d'exagérer à plaisir ou au moins d'une manière inconsciente. A ceux qui ne me feraient pas l'honneur de me croire un honnête homme, je n'ai rien à dire.

Aux autres je dirai : je n'ai avancé que la pure et simple vérité restant plutôt en deçà. Comme je l'ai déjà reconnu, je pense que l'état actuel des lamaseries thibétaines est un état de profonde dégénérescence morale ; je crois que du XIe au XVe siècles de l'ère chrétienne elles étaient sous plusieurs rapports mieux réglées et plus dignes de leur institution première ; j'avoue que cette dégénérescence ne serait *pas en soi* une preuve suffisante contre la bonté intrinsèque de l'œuvre, mais ici cette dégradation morale est la conséquence naturelle des vices d'origine et de constitution que j'ai signalés au commencement de cet article. Il m'a donc paru nécessaire de la faire connaître afin que les admirateurs du bouddhisme, connaissant un peu mieux la théorie envisagée au point de vue indigène et non européen, puissent la comparer à la pratique, afin aussi que tout le monde sache ce que deviennent ces théories purement humaines, même les mieux conçues, quand elles ne sont pas inspirées par le souffle divin, ni soutenues par la providence, ni vivifiées par la grâce. On connaît le résultat moral de toutes les philosophies antiques et modernes. Le bouddhisme ne fait pas exception.

L'abbé DESGODINS,
provicaire du Tibet.

(*A suivre*).

LE BOGOMILISME (1)

I. — *Les erreurs des Bogomiles.*

Le bogomilisme n'est que le *manichéisme* approprié au tempérament des Slaves méridionaux. Comme le manichéen, en effet, le bogomile donne, du grand problème de la création et des destinées de l'homme, une explication philosophico-poétique où la vérité et l'erreur, la révélation chrétienne et la mythologie locale se mêlent, se compénètrent, se dénaturent mutuellement, sans autre règle que le caprice, sans autres guides que l'imagination ou le préjugé. D'une façon générale on peut dire que le bogomilisme est dualiste et moraliste en théodicée, docète en christologie, ascète en morale, allégoriste en exé-

(1) Sources. — *Anna Comnena* : Alexiadis LL. v, vi, xiv, xv, Migne, P. G., t. 131, col. 391, 447, 1095, 1168-86. — *Euthymius Zigabenus* : Panoplia dogmatica. Tit. xxvii, Migne, P. G., t. 130, col. 1290-1331. — *Michael Psellus* : Dialogus de dæmonum operatione contra Manetem et Euchitas, Migne, P. G., t. 112, col. 820, seqq. — *Cedrenus* : Historiarum compendium, Migne, P. G., t. 121, col. 560, 596.

Travaux. — *J. Ch. Wolf*, Historia Bogomilarum, Wittem, 1712 ; *C. Schmidt*, Histoire et doctrine de la secte des Cathares, 2 vol. in-8°, Paris, 1849 ; *C. Douais*, Les Albigeois, leurs origines, Paris, 1879 ; *Jireçek*, Geschichte der Bulgaren, Prague, 1872, c. ix ; *Raski*, Bogomili i Catarini, Agram, 1869.

gèse. Voici d'ailleurs, d'après Euthymius, le résumé des enseignements de la secte.

Les livres historiques de l'Ancien Testament sont l'œuvre de Satanaël; cela est plus particulièrement vrai des livres de Moïse. Tous les livres du Nouveau Testament sont inspirés; il faut en dire autant du Psautier et des écrits des Prophètes. D'après ce passage des Proverbes : « La sagesse s'est bâti une maison; elle a élevé sept colonnes, » il convient de distinguer sept catégories de livres inspirés : les Psaumes, les 16 Prophètes, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean, les Actes des Apôtres, les Épîtres et l'Apocalypse.

Sans avoir un corps, Dieu a une forme humaine. Satanaël, son fils premier-né, assis à sa droite, gouvernait avec lui l'univers, comme lui tout-puissant, créateur comme lui; mais l'orgueil le rendit coupable; il corrompit plusieurs esprits célestes et se révolta contre son père. Chassé du ciel, privé de son royaume, mais non de sa puissance, il forma un monde de fer, le nôtre. Il créa un homme, Adam, auquel il voulut souffler son mauvais esprit; mais le mauvais esprit au lieu d'entrer dans Adam entra dans le serpent. La naissance d'Ève fut la même que celle d'Adam.

L'homme est donc composé de deux éléments, l'un satanique, le corps, l'autre divin, l'âme. Satanaël a pour l'âme humaine une haine implacable. Impuissant à la détruire, il s'efforce de la pervertir. C'est à la femme qu'il va tout d'abord. Ève qu'il visite sous la forme d'un serpent se laisse séduire, et met au monde deux créatures maudites filles de Satan, Caïn et sa sœur Calomena. A partir de ce jour, l'humanité est coupée en deux : d'un côté les descen-

dants de Caïn, fils du « Mauvais » père des méchants; de l'autre, les descendants d'Abel, fils d'Adam, père des bons.

Bien que privé, en punition de son second crime, de la forme divine et de la puissance créatrice que le Père lui avait laissées après son premier attentat, Satanaël n'en continua pas moins à commander en maître dans l'univers dont il est l'auteur. Il pervertit tous les peuples, à commencer par le peuple juif : la loi source du péché est son œuvre, — Moïse, auteur de faux miracles son jouet, — le temple de Jérusalem sa demeure. — Il perdit tous les hommes, à l'exception des 16 prophètes de l'Ancien Testament et des saints personnages mentionnés dans les généalogies évangéliques.

Indigné de se voir sans cesse trahi, ému du spectacle des maux qui accablent la race humaine, Dieu tire enfin de son cœur, l'an 5500 après la création du monde, un second fils, le Verbe, l'Archange Michel, le Fils du Grand Conseil, Jésus-Christ, qu'il envoie sur la terre avec la double mission de punir Satanaël et de sauver l'âme humaine fille de Dieu. Le Verbe descend des cieux, au sein de Marie, y prend un corps d'apparence humaine, y séjourne, l'abandonne après neuf mois, le tout à l'insu de sa mère, surprise et ravie de son apparition soudaine dans la grotte de Bethléem. Alors se déroule pendant trente-trois ans le *drame* de la rédemption, décrit au saint Évangile. Tout y est symbolique, les paroles, les actions, les mystères. Jésus joue un *rôle*, un rôle humain, quand il est et demeure Dieu, toujours Dieu, rien que Dieu. Après la résurrection le masque tombe, l'enveloppe ou plutôt l'apparence humaine disparait; la divinité révèle sa toute puissance en précipi-

tant dans l'enfer son ennemi vaincu et enchaîné, en rouvrant aux âmes les portes du ciel. Jésus, sa mission terrestre accomplie, revient à son père, prend place un instant à sa droite sur le trône de Satanaël (1) et disparaît absorbé pour ainsi dire en Dieu par la puissance même qui l'en avait tiré pour un temps. En 5500 le Verbe n'était pas encore, en 5533 il n'était déjà plus (c. 3-8).

Cependant tout vaincu qu'il est, Satanaël, devenu Satan tout court depuis qu'il a perdu l'empire universel, ne laissera pas que de travailler trop efficacement à la ruine des âmes. Jésus le sait. Aussi avant de disparaître il engendre l'*Esprit* et lui donne la mission de protéger et d'achever son œuvre parmi les hommes. L'Esprit habita à l'origine l'âme des Apôtres y compris l'âme de Judas. Son seul asile à l'heure présente est l'âme des bogomiles. Aidée de l'Esprit qui vit en elle l'âme engendre, produit, donne le Verbe, et mérite aussi bien que Marie, le titre de « Mère de Dieu » (c. 22). « Ceux en qui l'Esprit réside ne meurent pas. Un rêve survient pendant lequel s'opère leur transformation. Sans douleur ils laissent tomber la robe fangeuse de leur chair, revêtent l'immortelle et divine tunique du Christ, et, rajeunis, transfigurés, égaux en beauté, ils entrent précédés des anges et des apôtres, dans le royaume du Père, abandonnant sans regret et sans espérance leur corps à la terre qui le reprend pour toujours » (c. 23). Quand il aura fini son œuvre de rajeunissement et de salut,

(1) *El* est la désinence ordinaire des noms angéliques : Raphaël, Michaël, etc. Satanaël, vaincu par le Christ et placé par sa défaite au-dessous des anges, perd avec la dignité qui constitue la nature des anges, la syllabe de son nom qui doit l'exprimer ; Satanaël, ange déchu, devient Satan.

l'Esprit, à son tour, rejoindra le Verbe au sein de l'Éternel, et l'Èternel deviendra solitaire comme il l'était *ab æterno*, avant l'acte souverain qui l'a rendu père et créateur.

Sans l'Esprit, et par conséquent hors de l'Èglise bogomile, point de salut. A l'exception des apôtres et des martyrs tous les anciens chrétiens furent des possédés. Il faut en dire autant des chrétiens modernes. Seuls les Iconoclastes échappent à l'empire universel de Satan. Les démons ses complices et ses suppôts possèdent corps et âme les chrétiens ordinaires pendant leur vie (c. 13), et exploitent à leur profit la dépouille des saints dont ils font des reliques. Satan en personne trône aujourd'hui à Sainte-Sophie de Constantinople, où, comme ses subordonnés les démons dans les églises ordinaires, il encourage par de faux miracles le culte des images, des reliques, de la croix. (c. 11, 12, 18). Le séjour de prédilection de ces derniers, est l'âme des clercs et des moines. Les prêtres grecs sont des Pharisiens, des Scribes, des vipères, les moines des renards, les Pères les plus vénérés de faux prophètes, les chrétiens les plus fervents des pourceaux (c. 44, 45, 48). L'Èglise grecque est la maison d'Hérode. Il faut venir à Bethléem, c'est-à-dire chez les bogomiles, défendre le Christ menacé (2-28).

On n'y sera cependant reçu qu'après d'assez longues épreuves. L'initiation bogomile admet trois degrès : le *catéchumenat* : le prosélyte est obligé à la confession de ses fautes, à des jeûnes sévères, à des prières prolongées ; le *baptême* conféré en public dans l'assemblée des fidèles par l'imposition de l'évangile de saint Jean et l'invocation du saint Esprit, au chant du Pater, (le baptême chrétien ou baptême d'eau

n'est qu'un rite juif; seul le baptême bogomile confère l'esprit); *l'admission* solennelle au nombre des vrais fidèles, qui se fait après une nouvelle épreuve de confessions, de jeûnes et de prières, et dont le rite essentiel est une nouvelle imposition de l'Evangile de saint Jean sur la tête du postulant, en présence de nombreux assistants des deux sexes qui, les mains étendues vers le néophyte éclairé par les rayons du soleil levant, entonnent en chœur un hymne d'action de grâces (c. 16).

Les fidèles formaient deux classes distinctes, celle des parfaits *perfecti*, *electi*, et celle des croyants *credentes*, *vjernike*. Les premiers se regardaient comme successeurs des apôtres et suivaient à la lettre les règles ascétiques et liturgiques de la secte. Ils ne formèrent jamais qu'une minorité infime. Aux plus beaux jours du bogomilisme, en Bosnie, on comptait à peine quatre mille parfaits sur plusieurs millions de croyants. Les seconds, c'est-à-dire l'immense majorité, se déchargeaient volontiers sur eux du soin de jeûner et de prier. Moyennant une redevance payée aux parfaits ils étaient dispensés de toutes les obligations pénibles de leur loi.

Le culte des bogomiles était très simple. Point de prêtres : les parfaits en tiennent lieu, et leur principale mission est d'exhorter et de bénir. Point d'églises, les fidèles se réunissent pour adorer Dieu sous le Ciel, comme les anciens slaves. Point de liturgie proprement dite : ni sacrements, ni sacrifice. L'Eucharistie est à leurs yeux une offrande faite aux démons, le baptême un reste du culte juif, œuvre de Satanaël. Leur seule prière est le Pater qu'ils récitent sans cesse en public et en particulier, sept fois le jour, cinq fois la nuit, quinze fois et plus pendant les as-

semblées religieuses (c. 16). Cette récitation et la lecture commentée de l'Évangile de saint Jean constituent les seuls actes connus du culte public des bogomiles.

Leur morale est tantôt sévère et tantôt relâchée, car si d'une part elle recommande les jeûnes fréquents et rigoureux, l'abstinence absolue de toute nourriture animale, le célibat, la pauvreté volontaire ; d'autre part, elle autorise la participation à un culte réprouvé par la conscience mais imposé par l'intérêt ou par la peur, comme le culte des démons, ou le culte du vainqueur ou du maître quel qu'il soit ; elle s'efforce de justifier ces défaillances par des prétendues sentences de Jésus-Christ, et par l'interprétation allégorique de l'Écriture, qu'ils accusaient les Pères, surtout saint Chrysostôme, d'avoir falsifié. Les parfaits jeûnaient trois fois la semaine, le lundi, le mercredi et le samedi « *usque ad horam nonam.* » Ils ne mangeaient ni viande, ni œufs, ni laitage, renonçaient à toute propriété et à la famille, menaient en un mot la vie des moines chrétiens dont d'ailleurs ils avaient adopté le costume en même temps que les mœurs (c. 24, 25, 37). Les simples croyants, moyennant une redevance payée aux parfaits, s'habillaient, mangeaient, se mariaient comme tout le monde. La séparation après mariage ne souffrait aucune difficulté. Ce dernier point valut à la secte bien des prosélytes, même au sein de la société chrétienne, où ils purent longtemps rester inconnus, grâce à l'autorisation sacrilège que leur donnait la foi nouvelle de continuer à prendre part aux cérémonies du culte qu'ils trahissaient. Les adversaires des bogomiles reprochent aux parfaits eux-mêmes de n'avoir que les apparences de l'austérité, et de la vertu (1).

(1) « Secundâ et quartâ et sextâ die singularum hebdomadum

II. — *Les destinées de la secte.*

Née dans la steppe russe du mélange de la mythologie slave avec le dualisme persan, sous l'action du courant commercial qui fit de la Slavie, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, une des grandes routes du commerce entre l'Orient et l'Occident; *organisée* sur les bords du bas Danube à l'époque des grandes invasions du Ve au VIIe siècle par les manichéens de l'empire souvent expulsés et parfois favorisés par les empereurs; *réformée* en Bulgarie au Xe siècle par le prêtre paulicien Jérémie Bogomil qui lui a laissé son nom; la secte, dont nous venons d'analyser les doctrines, *se répandit* avec une étonnante rapidité des bords du Danube, jusqu'aux rivages de l'Adriatique et de la mer Égée.

Tout le Balkan en fut infecté. Tous les peuples de la péninsule furent plus ou moins atteints par la contagion, mais elle sévit surtout chez les Slaves. « Cinq siècles de l'histoire des Slaves du Sud, dit Jireçek,

jejunium indicunt, usque ad horam nonam. Quod si quis eos ad convivium vocet, statim obliti præcepti sui edunt et bibunt tamquam elephantes. Ex quo patet eos etiam impudice vivere, licet fornicationem et omnem aliam libidinem tamquam carnis et corporis expertes verbis insectentur. » *Euthymius*, l. c c. 25, col. 1319.

« Squalorem enim religione austeritatis ac pœnitentiæ genus in primis istud affectat : in eâque simulationis vafritie palmam obtinet. Itaque non facile videas aliquem ex comatis istis more sæculari, ad Bogomilorum sectam adhærescere : mantelo ac cuculio longe sese libentius hæc pestis abscondit. Fereque e tristium genere naso tenus opertorum, demisso capite incedentium, ac inter eundum nescio quæ vota precesve arcano sub linguâ murmure susurrantium, homo Bogomilus est, sub istâ mihi specie lupinam intùs obtegens rabiem. » *Anna Comnena*, l. c. L. XV, col. 1168 9.

sont inséparablement liés à l'histoire des bogomiles. » Le bogomilisme fut en effet, au moyen-âge, la religion populaire, nationale et pour ainsi dire officielle des peuples slaves ou slavisés du centre et du nord du Balkan. Cette forme grossière de la religion chrétienne avait le double avantage de s'accommoder à leur faiblesse intellectuelle et morale en faisant une large place à leurs préjugés comme à leurs superstitions séculaires, et d'affirmer nettement leur indépendance vis-à-vis de Byzance et de Rome. C'est là tout le secret de ses succès aussi surprenants que durables.

Elle jeta en Bulgarie de si profondes racines que le nom de Bulgares devint synonyme de Bogomiles, de Patarins, de Cathares, d'Albigeois, d'hérétique (1). La Macédoine fut pendant près de deux siècles son centre de rayonnement. Elle jouit en Bosnie d'une telle faveur qu'à plusieurs reprises elle y fut proclamée religion d'État. Ni le catholicisme, malgré le zèle apostolique de ses missionnaires franciscains et dominicains, malgré l'appui énergique que lui prêtèrent en maintes circonstances les prince occidentaux, notamment les rois de Hongrie, ni le byzantinisme,

(1) C'est ce que prouvent les textes suivants cités par Du Cange *Glossar. mediæ et infimæ latin.* verbo *Bulgari.* Mathieu de Paris écrit en 1238 en parlant du dominicain Robert envoyé en Flandre avec le titre d'inquisiteur : *Ipsos autem nomine vulgari Bulgaros appellavit sive essent Paterini, sive Joviniani, vel Albigenses vel alius hæresibus maculati.* On lisait dans une histoire de France conservée manuscrite à la bibliothèque Memmian, qu'en 1223, Philippe Auguste *envoia son fils en Albigeois pour destruire l'hérésie des Bougres du pays* et dans une autre qui ne va que jusqu'en 1322, *qu'en cest an* (1225) *fit ardoir les Bougres frères Jean, qui estaient de l'ordre des Frères Prescheurs...* On lit encore dans les Stabilimenta de saint Louis L. I, c. 83. « *Se aucuns est soupconné de Bougrerie, la justice le doit prendre et l'envoier à l'Evesque; et se il en estait prouvez, l'on le doit ardeir.* »

malgré l'intervention des empereurs de Constantinople, malgré les efforts des évêques et des moines, ne parvinrent à la supprimer ni même à diminuer notablement sa force et son crédit.

Elle vécut distincte, insoumise, entre les deux grandes Églises rivales. Ses prétentions à l'autonomie ne contribuèrent pas médiocrement à accentuer leur séparation, ses menées firent souvent échouer leurs tentatives de rapprochement. Le mahométisme fut plus heureux. Après avoir été pendant la période de conquête les alliés fidèles des turcs, les bogomiles devinrent leurs coreligionnaires dès les premiers temps de l'occupation musulmane, et ils comptent encore aujourd'hui au nombre des plus fervents adeptes de l'islamisme.

III. — *Son histoire.*

En voici les principaux faits :

Manès prêcha et fit prêcher sa religion aux peuples du Turkestan et eut de nombreux partisans sur tous les rivages de la mer Caspienne.

Les manichéens de Constantinople et de Rome cherchèrent souvent un refuge contre la colère des empereurs chez les peuples barbares des régions transdanubiennes.

Les relations entre la Caspienne, le Dniéper et le Danube étaient encore fréquentes malgré la présence des Huns dans les plaines de la Russie méridionale, car ces ravageurs avaient fini par comprendre qu'il valait mieux exploiter habilement le trafiquant que supprimer brutalement tout trafic. Les manichéens des régions danubiennes purent donc en-

tretenir avec leurs coreligionnaires des rives de la Caspienne des relations suivies.

Les Slaves dont l'établissement sur le Dniéper remonte aux temps préhistoriques et dont l'histoire signale plusieurs excursions vers la Caspienne, plusieurs établissements sur le Danube, aux IIe et IIIe siècles, ne purent pas ne pas connaître la religion de Manès; et comme d'une part ils n'avaient rien à craindre des manichéens, et que d'autre part, le manichéisme avait de nombreux points de contact avec leur mythologie très nettement dualiste, nul doute qu'ils n'aient de bonne heure et en grand nombre accepté la foi nouvelle.

Vers la fin du Ve siècle l'empereur Anastase-le-Silenciaire, né d'une mère slave et manichéenne, se montra sur le trône le partisan convaincu et l'apôtre fervent du manichéisme qu'il fit prêcher partout, en Orient, en Asie-Mineure, au nord de la mer Noire, sur les bords du Danube. L'organisation du manichéisme chez les Slaves date du règne de ce prince (491-518).

Les pauliciens de leur côté s'efforcèrent de bonne heure de propager dans le Balkan les doctrines manichéennes, telles que les avaient reçues et interprêtées l'Arménie et l'Asie-Mineure. Parmi les milliers d'arméniens et de syriens que Constantin Copronyme transporta au VIIIe siècle sur les frontières de la Thrace battues par les flots de l'invasion des barbares, se trouvaient certainement des sectateurs de Manès. Philippopolis devint dès le IXe siècle un centre puissant de propagande manichéenne. Groupés autour de six Églises désignées par des noms empruntés aux communautés chrétiennes destinataires des Épîtres de saint Paul, les pauliciens rayonnèrent

de Thrace, en Macédoine et en Bulgarie. Bogoris nomme les Arméniens parmi les plus empressés à répandre leur foi dans son royaume ; l'empereur Nicéphore en 810 leur donna droit de cité à Constantinople.

Un pope bulgare, Jérémie Bogomil, qui vivait au milieu du xe siècle, entreprit de donner de l'erreur de Manès déjà connue en Bulgarie sous sa forme slave et sous sa forme arménienne, une version mieux adaptée au génie de son peuple. Cette nouvelle transformation du manichéisme ou pour parler plus exactement, ce nouveau roman dualiste de Bogomil contribua puissamment à concilier à la secte l'estime des populations du Balkan. Les documents grecs signalent sa présence dans la Thrace pendant la seconde moitié du xie siècle. Ses partisans, généralement connus sous le nom de leur chef, s'appelaient eux-mêmes simplement chrétiens (1). Le principal propagateur du bogomilisme fut le médecin Basile. Sous l'habit monacal il répandit tranquillement son venin pendant 52 ans, jusqu'à ce que l'empereur Alexis Comnène, ayant découvert la secte des bogomiles, fit périr leur chef sur le bûcher. Cette mort tragique n'arrêta pas les progrès de la secte. Les disciples de Bogomil étaient généralement d'un esprit conciliant et pacifique ; ils ne riaient jamais avec éclat, et se faisaient remarquer par la pâleur extrême de leur visage qu'avaient amaigri des jeûnes nombreux ; ils allaient à travers rues et chemins récitant tout haut de longues prières, aussi passaient-ils pour des saints.

1) Les Grecs, leur appliquant le nom d'hérésies plus anciennes, les ont quelquefois appelés *Massalianoï*, *Euchitaï* (priants), *Euphemitai* (louangeurs), *Enthousiastaï* (inspirés). Parmi les Slaves ils se nommaient *Babouni* ou bien *Manichcji*, et dans la Bosnie *Paterini*.

Cette réputation et ces dehors leur acquirent une estime continue.

Les progrès de la secte furent tels, qu'elle eût bientôt dans la péninsule deux centres de rayonnement, l'un au-dessus du Balkan, dans la *Bulgarie* proprement dite, l'autre au-dessous dans la *Dragovicie* (Thrace et Macédoine). Autour de ces deux centres, se formèrent dans tous les sens, de nombreuses associations bogomiles acceptant leur autorité et recevant leur direction. La secte eût ainsi deux Églises mères, l'Église *bulgare*, et l'Église *Dragovicienne*, appelée dans les documents latins *Dragavetia*, *Dugunthia*, *Dugranica*.

En Orient le bogomilisme fut mollement combattu. Les violentes invectives du prêtre Cosmas passèrent inaperçues : la sentence rendue à Constantinople, dans les deux conciles tenus en 1143 et 1144 par le patriarche Michel Oxite, contre le bogomilisme et ses partisans, n'aboutit qu'à faire raser et emprisonner le moine Niphon. L'insouciance ou l'impuissance des empereurs leur permit de parcourir les provinces, de s'installer dans leurs châteaux-forts, de se montrer dans toutes les villes à l'exception de la cité impériale (1).

En Occident trompant un instant la vigilance des papes elle réussit à pénétrer jusqu'au sein des populations catholiques de l'Italie, de l'Allemagne et de la France. C'est par elle, en effet, que les Patarins d'Italie, les Cathares d'Allemagne et les Albigeois de France furent initiés aux doctrines dualistes de l'Orient, et les bogomiles sont ainsi le principal anneau de cette longue chaîne d'erreurs qui

(1) *Balsamon*, In Photii, tit. IX et XI.

rattache au manichéisme du IIe siècle les grandes hérésies qui, mille ans plus tard, bouleversèrent tout l'occident européen.

Mais la victoire fut courte. Combattue énergiquement par les représentants des deux puissances, spirituelle et temporelle, elle succomba en France, en Italie, en Allemagne. Poursuivie jusque sur les rivages de l'Adriatique par les dominicains et les franciscains désireux de la confondre, refoulée au-delà du Danube et de la Save par les Hongrois soucieux de sauvegarder la pureté de leur foi catholique, elle en fut bientôt réduite à chercher son dernier asile dans le massif montagneux de la Bosnie, qui resta, en effet, jusqu'à la conquête musulmane, son sanctuaire et son boulevard.

Les bans de Bosnie pendant près de quatre siècles ont protégé ouvertement le bogomilisme. Les franciscains, il est vrai, ont fait à plusieurs reprises pour les arracher à l'erreur, des efforts qui n'ont pas toujours été inutiles. Mais les quelques conversions même princières qui furent la récompense de leur zèle ne parvinrent pas à triompher du préjugé des Bosniaques, qui voyaient dans la fidélité au bogomilisme le moyen le plus sûr de défendre leur nationalité contre les entreprises de leurs redoutables voisins grecs ou catholiques. Du XIe au XIIIe siècle la secte est souveraine ; au XIVe et XVe siècle les princes sont tour à tour bogomiles, catholiques ou orthodoxes. Stephan Kotromanovic, le vainqueur de Douchan est catholique. Tverko II (1421-1443) est bogomile ; Stephan Thomas (1443-1461) est un grand bâtisseur d'églises, un protecteur déclaré des missions franciscaines. Sous son règne les bogomiles inquiétés, persécutés, prennent en grand nombre le chemin de l'exil. Ceux

qui restent appellent de leurs vœux l'arrivée des Turcs. Ceux-ci ne rencontrèrent nulle part des partisans plus dévoués. Les inscriptions des tombeaux de l'époque de la conquête prouvent que la plupart de ceux qui embrassèrent l'islamisme étaient des bogomiles; un petit nombre étaient des grecs orientaux, quelques-uns à peine catholiques.

YVES DE LA CALMONTIE.

CHRONIQUE

I. La Science des Religions. — Voici comment M. Renan apprécie l'histoire des religions dans son dernier ouvrage l'*Avenir de la science* (1) où le sophisme coudoie trop souvent le blasphème :

« L'étude comparée des religions, quand elle sera définitivement établie sur la base de la critique, formera le plus beau chapitre de l'esprit humain, entre l'histoire des mythologies et l'histoire des philosophies. Comme les philosophies, les religions répondent aux besoins spéculatifs de l'humanité. Comme les mythologies, elles renferment une large part d'exercice spontané et irréfléchi des facultés humaines. De là leur inappréciable valeur aux yeux du philosophe. De même qu'une cathédrale gothique est le meilleur témoin du moyen-âge, parce que les générations ont habité là en esprit ; de même les religions sont le meilleur moyen pour connaître l'humanité, car l'humanité y a demeuré ; ce sont des tentes abandonnées où tout décèle la trace de ceux qui y trouvèrent un abri. Malheur à qui passe indifférent auprès de ces masures vénérables, à l'ombre desquelles l'humanité s'est si longtemps abritée, et où tant de belles âmes trouvent encore des consolations et des terreurs ! Lors même que le toit serait percé à jour et que l'eau du ciel viendrait mouiller la face du croyant agenouillé, la science aimerait à étudier ces ruines, à décrire toutes les statuettes qui les ornent, à soulever les entraves qui n'y laissent entrer qu'un demi jour mystérieux, pour y introduire le plein soleil, et étudier à loisir ces admirables pétrifications de la pensée humaine ».

(1) Pages 272 et 273.

Pour comprendre les lignes qui suivent, il faut se rappeler que l'auteur les écrivait, à ce qu'il nous assure, en 1848. Elles sont encore partiellement vraies de nos jours :

« L'histoire des religions est encore presque toute à créer. Mille causes de respect et de timidité empêchent sur ce point la franchise, sans laquelle il n'y a pas de discussion rationnelle, et rendent au fond la position de ces grands systèmes plus défavorable qu'avantageuse aux yeux de la science. Les religions semblent mises au ban de l'humanité ; elles n'arrivent que bien tard à obtenir leur véritable valeur, celle qu'elles méritent aux yeux de la critique. »

« Les apologistes soutiennent que ce sont les religions qui ont fait toutes les grandes choses de l'humanité, et ils ont raison... Personne, grâce à Dieu, n'est plus tenté de nos jours d'aborder les religions avec cette dédaigneuse critique du XVIIIe siècle, qui croyait tout expliquer par des mots d'une clarté superficielle, superstition, crédulité, fanatisme (1) ».

« Les religions sont l'expression la plus pure et la plus complète de la nature humaine, le coquillage où se moulent ses formes, le lit où elle se repose et laisse empreintes les sinuosités de ses contours (2) ».

« La vraie histoire de la philosophie serait l'histoire des religions. L'œuvre la plus urgente pour le progrès des sciences de l'humanité serait une théorie philosophique des religions. » (3).

— *La Revue de Belgique* (n° de Mars 1890), dont nous connaissons l'esprit, salue en ces termes, l'importance que prend tous les jours la science des religions, et cela à propos du premier volume qu'a publié la section des sciences religieuses à l'École des Hautes-Études : nous en avons rendu compte : — « Il y a peu de faits plus importants dans l'histoire de l'humanité que le développement de l'histoire religieuse dans la seconde moitié de ce siècle. Là où jadis, quand il s'agis-

(1) Page 275.
(2) Page 276.
(3) Page 278.

sait des choses de la religion, on bataillait, soit à droite, soit à gauche, aujourd'hui l'on s'explique purement et simplement, sans parti pris, c'est-à-dire sans s'embarrasser de savoir si les explications peuvent faire parfois un peu de mal ou un peu de bien aux choses expliquées. De là ce sourire plein à la fois de scepticisme et de sympathie d'Ernest Renan ; de là la sereine tolérance de tous les esprits élevés de ce siècle..... La France n'est pas restée en arrière dans ce mouvement général des esprits. Le maître exquis qui a su faire comprendre les origines du christianisme au pays de Voltaire n'est plus aujourd'hui isolé ! Le charme rayonnant des œuvres de ce grand artiste a mûri tant d'intelligences, qu'en peu d'années les nouvelles études y ont été puissamment constituées. » Il paraît cependant que l'esprit élevé de la *Revue de Belgique* n'est pas encore suffisamment mûri, puisqu'elle déclare manquer de la compétence nécessaire pour juger l'œuvre qu'elle annonce.

— La Société orientale américaine a tenu sa réunion annuelle le 30 et le 31 octobre 1889. On y a traité plusieurs sujets d'histoire religieuse. M. Isaac Hall a communiqué un manuscrit syriaque qui contient un discours de Moïse sur le Sinaï ; M. Bloomfield a parlé sur le mystérieux *om* ; M. le docteur Ward a disserté sur le dragon dans l'art assyrien ; M. Moore a proposé un interprétation de l'histoire de Samson; M. Hatfield a étudié les textes de l'Atharva-véda dans les manuscrits des Paricestas ; M. Hopkins, des divinités féminines de l'Inde ; M. Kolher a terminé par des considérations générales sur les mythologies sémitiques et les religions comparées.

— Outre les *Annales*, le Musée Guimet a entrepris la publication d'une *Bibliothèque de vulgarisation*, format in-8°, au prix de 3 fr. 50 le volume, dans le but de répandre auprès du grand public, le goût des études religieuses. L'*Histoire de Schnoudi* de M. Amelineau, que nous avons signalée, forme le premier volume de cette bibliothèque. Le second vient de paraître ; il est dû à M. de Milloué, conservateur du Musée Guimet ; c'est un résumé clair et succinct des *Religions de*

l'Inde; il peut servir de manuel en cette matière. « Cet ouvrage n'a aucune prétention à l'érudition, dit M. de Milloué. C'est un simple résumé élémentaire des faits acquis, des idées admises par la science moderne, un exposé très succinct de l'état actuel de nos connaissances dans l'immense domaine de l'histoire des religions. Me rappelant les difficultés rencontrées au début de mes études orientales, temps perdu à suivre de fausses pistes, erreurs, tâtonnements, incertitudes, découragements, j'ai espéré être utile aux débutants comme moi et faciliter leurs premiers pas en leur faisant éviter ces écueils. Dans ce livre, je n'ai fait en quelque sorte que coordonner et résumer les notes recueillies pendant dix ans d'études spéciales consacrées à la classification des collections du Musée Guimet, notes qui portent principalement sur la nature, l'origine, le rôle des dieux et les formes diverses sous lesquelles ils sont représentés, les rites suivant lesquels ils sont adorés.

Ce premier volume qui a pour titre: *Précis d'Histoire des Religions*, traite du védisme, du brahmanisme, de l'indouisme, avec leurs deux grands schismes, le djainisme et le bouddhisme. L'auteur nous annonce qu'il sera suivi de plusieur sautres. Le second comprendra les religions indo-européennes, c'est-à-dire araméenne, grecque, italienne, celtique, germanique, scandinave et slave ; le troisième étudiera les religions de l'Inde et du Japon, parmi lesquelles le bouddhisme joue un rôle capital; le quatrième sera consacré aux religions égyptiennes et sémitiques ; le cinquième traitera des populations sauvages ou à demi-civilisées de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Océanie. Quant au judaïsme, au christianisme et à l'islamisme, ils feront l'objet d'une étude spéciale.

« L'histoire des religions, dit M. de Milloué, est une science nouvelle. C'est notre siècle qui lui a donné naissance en appliquant aux recherches et aux découvertes de ses devanciers l'esprit de méthode et de critique sérieuse, sans lesquels les idées les plus ingénieuses, les observations les plus intéressantes ne sauraient conduire à aucun résultat sérieux, sans lesquels la science n'est jamais que de l'empirisme ».

L'auteur croit trouver dans l'histoire des religions de l'Inde

la confirmation de sa thèse que les religions ont suivi dans leur développement les quatre phases suivantes: naturalisme, polythéisme, panthéisme et monothéisme. Nous croyons que c'est le contraire qui est la vérité.

— La librairie Leroux vient de publier un *Petit Guide illustré au Musée Guimet* en attendant qu'il soit possible de donner un catalogue complet. « Un musée des religions, dit ce *Petit Guide*, devait être avant tout une *collection d'idées*; nous nous sommes surtout attaché à présenter un classement méthodique rigoureux, une démonstration claire. Prenant chaque peuple en particulier, nous avons classé les religions d'après l'ordre chronologique de leur apparition et en les subdivisant en leurs différentes sectes ou écoles, toutes les fois que la précision de nos renseignements l'a permis. Dans chacune de ces subdivisions nous avons groupé les diverses représentations d'une même divinité, de façon à bien faire ressortir les modifications que le temps ou le progrès des idées a apporté soit dans ses traits caractéristiques, sa forme et son attitude, soit dans ses attributs et son sens mythique. Chaque fois que cela a été possible, nous avons mis en relief dans nos vitrines les pièces les plus remarquables par leur rareté, leur antiquité, leur perfection artistique ou par leur matière. »

— Au troisième étage du Musée, dans la rotonde, au-dessus de la bibliothèque, une salle circulaire est préparée pour recevoir un panorama qui représentera successivement divers temples de l'Inde, de l'Égypte, du Japon, etc.

— M. Aymonier a fait don au Musée de statues et de stèles rapportées de sa mission au Cambodge; M. Boulloche de différentes divinités en bois venues du Tonkin.

— M. le Ministre de l'Instruction publique vient de confier trois missions scientifiques à trois élèves de la section des sciences religieuses à l'École des Hautes-Études. M. Paul Boell est envoyé en Chine avec charge de réunir des documents sur les antiquités chinoises. M. Teutsch a pour mission d'analyser d'anciennes chroniques du royaume de Siam; M. Millioud doit se rendre au Japon, y étudier le sintauisme,

la religion nationale, et travailler à la composition d'un dictionnaire japonais-français.

— La partie relative à l'histoire des religions, dans le *Theologischer Jahresbericht* VIII, est rédigée par le professeur M. Furrer de Zurich. M. Furrer émet le vœu de voir apparaitre bientôt en Allemagne un organe central des études d'histoire religieuse, et il en fait ressortir la nécessité.

— M. Max Muller, chargé des conférences religieuses à Glascow, a traité le sujet suivant : *La religion du domaine physique ou la croyance aux puissances naturelles, sous-naturelles et su rnaturelles.*

— L'éditeur Brill, de Leyde, publie une nouvelle revue orientale, le *T'oung-pao*, rédigée par MM. Gustave Schlegel, professeur de chinois à l'Université de Leyde et M. Henri Cordier, professeur à l'École des langues orientales, à Paris.

— Au mois de janvier dernier a paru le premier numéro d'une nouvelle Revue, l'*Anthropologie*, qui remplace trois revues anthropologiques : *Les Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, fondée en 1865 par M. G. de Mortillet et dirigée dernièrement par M. E. Cartailhac ; la *Revue d'Anthropologie*, fondée en 1872 par Paul Broca, et dirigée par M. Topinard depuis 1886, et la *Revue d'Ethnographie*, fondée et dirigée, depuis 1882, par M. le docteur Hamy. L'*Anthropologie* paraît tous les deux mois, par fascicules d'environ 130 pages, avec gravures, sous la direction collective de MM. Cartailhac, Hamy et Topinard.

— M. Jules Denys, pasteur protestant, met en souscription un ouvrage intitulé : l'*Évangile de l'humanité* ou le *Christianisme universel*, destiné à prouver que les principes fondamentaux du christianisme se trouvent en germe dans toutes les religions antérieures, et à établir les conditions dans lesquelles la foi chrétienne deviendra celle de l'humanité entière. L'ouvrage doit paraître chez Fischbacher.

— La Faculté de théologie de Paris, publie à propos du concours d'apologétique, fondation Hugues, dont nous avons parlé, la note suivante :

La Faculté a résolu de sectionner le sujet et de proposer

pour cette année la première partie seulement en la délimitant ainsi :

Étudier les relations entre la nouvelle conception de l'univers, telle qu'elle résulte des progrès de l'astronomie, de la mécanique et de la physique générale, et la révélation chrétienne.

Les concurrents devront d'abord exposer sommairement les changements introduits par la science moderne dans la conception générale de l'origine et de la constitution de l'univers. Ils indiqueront les principales difficultés soulevées de ce chef contre la révélation chrétienne.

Puis ils traiteront cette double question :

1° Que valent ces difficultés contre l'existence d'un Dieu créateur ?

2° Que valent-elles contre la cosmogonie biblique ?

En traitant la seconde question, les concurrents seront libres de proposer un système de *concordisme* entre la Bible et la science, ou de présenter sur l'interprétation du texte sacré un système qui évite les points de contact.

— La brochure de M. Putsage, *La foi, la force et la raison*, publiée à Bruxelles, a pour but de mettre en lumière certains points obscurs de son livre *Études de science réelle*. A la fois athée, rationaliste, collectiviste, M. Putsage est pour « la souveraineté de la raison ». Celle-ci doit détrôner le droit divin et le droit de la force qui, seuls, ont régi jusqu'à présent l'humanité. Dans la société future, où la raison sera souveraine, il n'y aura plus ni prêtres, ni législateurs, ni pauvres, ni ignorants, ni criminels. Ce qui caractérise surtout les idées philosophiques de l'auteur, c'est leur remarquable incohérence : rien de précis, rien qui ressemble à une construction systématique.

— Nous retrouvons dans la *Tradition* (n° mai 1890) sous la plume de l'un de ses directeurs, la thèse du progrès indéfini en religion. « La révolution moderne, dit M. Emile Blémont, est encore à chercher ses rites, ses symboles, ses formules, ses représentations organiques ; tant qu'elle ne les aura pas trouvées, l'ancien *Credo* restera indestructible. Elle finira

certainement par les trouver. Mais cela ne se fait ni en un jour, ni en un lustre, ni même en un siècle. Il y faut le labeur acharné, le dévouement héroïque de vingt, de cinquante générations. » Nous ne voyons en aucune façon la nécessité de changer dans l'avenir les articles d'un *Credo* qui, s'il est vrai aujourd'hui, sera vrai par conséquent pour les générations futures comme il l'a été pour les générations passées.

— Dans un mémoire lu au dernier congrès des savants catholiques, M. Fournier de Flaix croit pouvoir établir comme il suit la statistique des religions. Sur 1,400 millions d'habitants que renferme le globe, il faudrait compter 472,641,000 chrétiens; dans ce chiffre sont compris toutes les communions : catholiques, protestants, grecs schismatiques, coptes, arméniens, etc. Le mahométisme ne pourrait revendiquer que 176 millions de fidèles. Le brahmanisme ou indouisme qui se partage en deux cultes, celui de Vishnou et celui de Siva, compterait 188 millions d'adhérents. Pour le bouddhisme, M. Fournier n'arrive qu'à 165 millions pour la Chine et le Japon réunis ; il trouve exagérés les calculs généralement admis, comme celui de M. Rhys David, qui accordent au bouddhisme 525 millions d'adhérents. La confusion pourrait venir de ce que la plupart de ces grandes religions ne sont pas exclusives et que l'on peut être, en Chine par exemple, confucianiste, bouddhiste et taoïste à la fois.

— La dissertation latine du Rev. Gmeiner, publiée par le *Congrès scientifique des catholiques*, fait la part de ce qui peut être accepté et de ce qui doit être rejeté dans les *théories évolutionistes d'Herbert Spencer*. Le compte-rendu (tome I, page 408) rappelle les discussions que soulevèrent les conclusions de l'auteur. L'assemblée se divisa en deux camps, les uns trouvant trop larges les concessions faites par le Rev. Gmeiner, les autres admettant qu'il est possible d'accepter la théorie de l'évolution dans le règne végétal et animal. Dieu a-t-il donné *ab initio* au *protoplasma* des virtualités latentes en nombre indéfini? Chaque être possède-t-il au contraire, en nature propre, ces virtualités limitées et

spécifiques? Autant de points sur lesquels les savants disputeront encore longtemps. Il est bon, en tout cas, de noter que cette hypothèse de l'évolution, que la science paraît contredire, loin de la vérifier, est pourtant soutenue aujourd'hui par beaucoup de savants.

« Le transformisme d'Herbert Spencer, dit M. l'abbé de Broglie dans le tome II du même ouvrage, p. 636, le transformisme appliqué à l'homme entier, à l'âme comme au corps, à la société comme à l'individu, la doctrine qui fait sortir l'homme de l'animal, la raison de l'instinct, la famille d'agrégations fortuites que l'intérêt a rendu durables, est un système faux, mais parfaitement logique dans toutes ses parties, dans lequel les conséquents sortent naturellement des antécédents.

« Le transformisme mitigé et restreint, celui qui veut sauver la spiritualité de l'âme humaine par une atteinte portée en un point unique au principe général du progrès graduel et insensible, est une doctrine incohérente, dont les diverses parties se heurtent entre elles.

L'éminent professeur résume ensuite dans les lignes suivantes les principales données de la théorie transformiste et montre qu'appliquée à l'homme elle est inconciliable avec les données chrétiennes :

« L'homme, dans ce système, n'est qu'un animal comme un autre; toutes ses facultés physiques et morales résultent du développement lent et progressif des facultés animales; il n'y a entre l'animal et l'homme aucune transition brusque; c'est par degrés insensibles que les animaux supérieurs deviennent des individus humains rudimentaires et imparfaits; les races inférieures ainsi formées se transformeront plus tard en races plus nobles. Il n'y a aucune limite précise; il n'y a aucun moment dans l'histoire du développement de la vie organique sur notre planète où l'on puisse dire : ici finit l'animal, ici commence l'homme.

« Mais je n'ai pas besoin de dire qu'un tel système n'est conciliable à aucun degré avec le spiritualisme; c'est que la raison, dont la parole est le signe, et la conscience morale

sont des facultés transcendantes : ces facultés ne peuvent appartenir qu'à une âme tout à fait distincte, quant à l'espèce, ou plutôt quant à la nature, du principe obscur de la vie des animaux. »

— Nous connaissons déjà les théories de M. André Lefebvre. Le n° du 15 mars 1890 de la *Revue des traditions populaires*, nous apporte une nouvelle étude sur les *Mythes et les dieux de la pluie*. Nous y apprenons que l'amour de la pluie est très ancien : il se fixa dans le cerveau fruste de nos ancêtres quaternaires. Le christianisme a naturellement hérité lui aussi de ce culte de la pluie commun à toutes les religions. Mais écoutons M. Lefèvre : « Il n'est pas de religion plus ou moins monothéiste, pour laquelle Dieu ne soit un ciel anthropomorphe, qui gouverne aussi bien le monde matériel que le monde moral, l'arbitre des temps, souverain maître de la pluie et des tonnerres. C'est, je pense, une doctrine dont il n'est pas besoin de prouver l'orthodoxie ; les Rogations la consacrent assez, et dans sa forme la plus primitive. Quand les prêtres s'avançent en chantant autour des récoltes, portant les ustensiles et les emblèmes sacrés, arrosant les champs d'une pluie artificielle qui tombe du goupillon bénit, ils résument tous les usages, toutes les croyances de l'humanité noire, jaune, blanche, sauvage, barbare et civilisée... La divinité d'ailleurs est à ce prix. Qu'est-ce qu'un dieu qui ne pleut pas ? ». — En vérité, M. André Lefèvre a bien le droit d'aimer jusqu'à ce point la pluie, car, comme il le dit si bien, avec Lucrèce : *les eaux nous en vivons, les bêtes s'en nourrissent.*

II. — *Religion chrétienne.* — Le P. Denifle, bibliothécaire au Vatican, et dont nous espérons insérer prochainement ici un travail, avait publié dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum* (1880-1881), trois articles sur la personne et les doctrines de l'*Ami de Dieu de l'Oberland*, et avait démontré que son histoire et ses écrits ne sont qu'une imposture imaginée par Merswin. Ce dernier serait un homme sans valeur et son *Livre des neuf roches* un réquisitoire sans autorité

contre l'Église. M. Jundt a repris la question dans son ouvrage intitulée : *Rulman Merswin et l'Ami de Dieu de l'Oberland*; il y expose les arguments du P. Denifle, mais il se réfuse à voir dans l'œuvre de Merswin un calcul intéressé. Ce travail a paru dans les *Annales de l'Est* (n° janvier 1890).

— Mgr Wilpert a de nouveau constaté le fait, sur une fresque des catacombes romaines, que les prières prononcées sur les tombes des religieuses rappelaient, comme leurs épitaphes, la parabole des dix vierges. Quatre vierges seulement y sont représentés; la cinquième place à la table du festin est laissée à la défunte. Ce tableau est donc en quelque sorte la traduction de la prière du sacramentaire de S. Gelase: *transeat in numerum sapientium puellarum.*

— La vie du P. Damien, écrite par le R. P. Philibert Tauvel a paru à la librairie Desclée et Brouwer, de Bruges. Le P. Damien a été l'apôtre des lépreux de Malokaï (Iles Sandwich).

— *La Divine synthèse* de Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux, est un résumé de l'apologétique contemporaine, œuvre souvent remaniée, elle a été tenue au niveau des besoins actuels, et au courant des travaux les plus récents sur la critique biblique et sur l'histoire des religions.

— Le 15 avril dernier s'est ouvert à la Faculté des lettres de Paris, à la Sorbonne, un cours libre et public sur la philosophie de saint Thomas, professé par M. Gardair. Un public nombreux à répondu à l'appel du savant professeur.

— A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 14 mars 1890, M. l'abbé Duchesne lit un mémoire sur le document nouvellement publié par les Bollandistes sur sainte Salsa, martyre à Tipasa en Mauritanie. C'est l'histoire d'une idole détruite au milieu d'une fête païenne par une jeune fille de quatorze ans. Cette jeune fille fut aussitôt tuée par les païens et jetée à la mer. Son corps fut repêché par un capitaine de navire provençal, qui lui donna la sépulture.

— M. Amélineau, élève de M. Maspero et membre de la mission archéologique du Caire, a pour mission d'ensei-

gner la religion égyptienne à l'École des Hautes-Études. Après la vie de Schnoudi, le XVIIe volume des *Annales du Musée Guimet* nous apporte la vie de saint Pakhôme, ou de Pakhôme comme parle l'auteur. M. Amélineau énumère d'abord les sources où il a puisé. Il y en a trois principales : 1° une vie de Pakhôme en copte memphitique; 2e une vie de son disciple Théodore, également en copte memphitique; 3° une vie de Pakhôme et de Théodore dont le texte arabe est une traduction du copte. Il y faut joindre quelques fragments d'une vie de Pakhôme en dialecte thébain. Si l'on y ajoute une vie primitivement écrite en grec, et dont il nous est parvenu la traduction latine, attribuée à Denys le Petit, et un texte grec publié par les Bollandistes, on aura toutes les sources dont on peut tirer l'histoire de Pakhôme. L'auteur entreprend ensuite l'étude critique de ces différentes sources.

L'esprit qui anime cette publication est le même que celui que nous avons signalé à propos de Schnoudi. « Pour ce qui regarde l'Égypte en particulier, dit M. Amélineau, jusqu'à notre époque l'Occident a vécu dans une admiration complète et obligatoire de ces ascètes fameux qui, dès la naissance, ou tout au moins dès la jeunesse du christianisme, remplirent le monde de la renommée de leurs exploits spirituels et de leurs victoires sur le grand ennemi du genre humain, le dragon infernal, inventé tout exprès pour perdre les hommes. Les schismes religieux de l'Égypte, sa séparation officielle des papes et des empereurs, ne détruisit en rien le culte admirateur que l'on rendait à la mémoire des anciens solitaires de la Thébaïde ou du désert de Nitrie : on se contente de pleurer sur cette séparation à jamais regrettable... on ne manque pas de tirer de la décadence prétendue de l'Égypte chrétienne les conséquences des plus péremptoires en faveur du christianisme occidental... Mais à quiconque voudra lire des œuvres non des Grecs et des Latins, mais des œuvres indigènes et authentiques des chrétiens répandus dans la vallée du Nil, il apparaîtra avec une évidence inéluctable que les Coptes et les moines coptes n'auraient pas changé du tout, qu'ils furent après le concile de Chalcédoine ce qu'ils étaient avant. » Or

voici ce qu'étaient ces moines : « La grande erreur dans laquelle les auteurs grecs et latins, en particulier saint Jérôme, ont fait tomber l'Occident tout entier, est qu'on a considéré la totalité des moines égyptiens avant le concile de Chalcédoine comme une réunion d'hommes en dehors du commun des mortels, d'anges revêtus d'une apparence humaine, menant sur la terre la vie des bienheureux dans la Jérusalem céleste. La vérité *vraie* est au contraire que ces moines étaient pour la grande majorité, sinon des hommes vicieux, du moins des hommes fort préoccupés des choses terrestres, mangeant bien, buvant sec, aimant fort les douceurs, peu ennemis des femmes, se livrant même à des crimes qui, dans nos sociétés actuelles, les auraient à chaque instant amenés de vant nos cours d'assises. » Voilà comment, sous la plume de M. Amélineau, la vie des moines d'Égypte a été travestie.

— La logique est un des moindres soucis de M. Edouard Schuré ; nous avons déjà eu occasion de le remarquer. Le récit de son excursion à la Grande-Chartreuse que publie la *Revue des Deux-Mondes* (15 février 1890) nous en offre une nouvelle preuve. Voici d'abord comment M. Schuré comprend le christianisme, p. 833. « N'est-ce pas encore un signe remarquable du temps présent que ce retour de l'esprit européen vers les antiques doctrines de l'Orient comme à la source vénérable des vérités transcendantes ? Tous les grands orientalistes ont eu l'instinct de l'unité intérieure des religions. Et cette unité primordiale n'est-elle pas la synthèse possible de la science devenue religieuse et de la religion devenue scientifique ? Le christianisme contient la fleur même des traditions religieuses par la doctrine et l'exemple de son fondateur, qui prouve que l'homme possède le divin en lui-même et peut le développer. Et ce christianisme transformé, élargi, mis en communication vivante avec les autres traditions sacrées de l'humanité, n'est-il pas destiné par la logique du développement historique à devenir le centre équilibrant de cette religion diversifiée dans ses manifestations cultuelles, mais une dans son fond. » — Non-seulement

M. Schuré comprend mal le christianisme, mais il oublie ce qu'il a écrit quelques lignes plus haut : « L'esprit du siècle s'est éloigné d'une religion qui se pose en adversaire de la science, de la raison, de la beauté dans la vie, et qui n'offre à l'âme humaine aucune démonstration éclatante de cet au-delà dont elle a soif, de ce monde divin qu'elle lui promet sous des formes mythologiques et enfantines. » Croirait-t-on que la foi et la science expriment le double pessimisme de notre temps ? La première dit : Crois sans comprendre ; la seconde : Meurs sans espérer. Nous avons heureusement une autre manière de concevoir la religion et la science.

— Le livre de M. Em. Lesigne, intitulé : *La fin d'une légende, Vie de Jeanne d'Arc*, est simplement un pamphlet sans valeur. L'auteur nous y apprend que Jeanne d'Arc n'a pas été brûlée, mais qu'après avoir servi dans l'armée du roi comme porte-enseigne, elle fut condamnée, se rétracta, fut relachée et se maria à un gentilhomme nommé des Hermoises. L'auteur annonce un nouveau volume sur ce sujet : *Pièces et Documents*. Naturellement la *Revue de Belgique* applaudit à cette œuvre anti-française et anti-religieuse : « L'auteur, dit-elle, sape un préjugé, détruit une légende, c'est autant de gagné pour la raison. » Ajoutons toutefois que la presse sérieuse et impartiale a fait bonne justice de cet écrit ridicule. *La Revue critique* qualifie, au contraire, l'œuvre de M. Lesigne, de livre aussi mauvais que prétentieux (10 mars 1890).

— L'*Oesterreichisch-Ungarische Revue*, (février-mars 1890), publie un article de M. Christ sur les *Fêtes* ecclésiastiques aux mêmes dates que les fêtes païennes. Il est certain que les évêques des premiers siècles ont souvent jugé, avec sagesse, qu'il était bon de mettre les fêtes chrétiennes aux mêmes époques que les fêtes païennes, comme ils ont jugé à propos de transformer en églises des temples païens. C'était un moyen de laisser moins sentir aux fidèles les changements plus ou moins pénibles dans des habitudes qu'avait créées en eux le paganisme. De là, sans doute, certaines pra-

tiques païennes qui se sont conservées à travers les siècles, comme la bûche de Noël et les feux de la Saint-Jean.

— D'après M. H. Graetz, il est impossible de bien comprendre le caractère et l'origine du christianisme primitif si on n'en cherche pas la source dans les mœurs et dans le mysticisme des Esséniens. Les traits que nous présente le christianisme dans les deux Évangiles relativement les plus anciens, celui de Mathieu et celui de Marc, ressemblent si évidemment aux traits particuliers des Esséniens, comme Josèphe les a décrits, qu'il est surprenant qu'il y ait si peu de savants qui ramènent l'origine du christianisme à l'essénisme. M. Graetz est du petit nombre de ces savants. Pour lui le dogme fondamental du christianisme, celui de la filiation de Jésus, furent des imaginations mystiques des Esséniens. « De là viennent aussi les mythes des miracles opérés par Jésus, et que Frédéric Straus a ramenés avec tant de perspicacité aux récits des miracles des prophètes (1). »

— M. Renan veut aussi retrouver dans le judaïsme le christianisme tout entier. « On croit avoir tout dit quand on a parlé de fusion du judaïsme, du platonisme et de l'orientalisme, sans qu'on sache ce que c'est qu'orientalisme, et sans qu'on puisse dire comment Jésus et les Apôtres auraient reçu quelques traditions de Platon. C'est qu'on n'a point encore songé à chercher les origines du christianisme là où elles sont en effet, dans les livres deutéro-canoniques, dans les apocryphes d'origine juive, dans la Mischna, dans la *Pirké Avoth*, dans les œuvres des judéo-chrétiens. On cherche le christianisme dans les œuvres des Pères platoniciens qui ne représentent qu'un second moment de son existenee; le christianisme est primitivement un fait juif, comme le bouddhisme un fait indien, bien que le christianisme, comme le bouddhisme, se soit vu presque exterminé des pays où il naquit, et que le mélange des éléments étrangers ait pu faire douter de son origine (2). »

(1) *Revue des études juives* (janvier-mars 1890).
(2) *L'Avenir de la science*, p. 279-280.

— M. l'abbé Tougard a dressé le catalogue des saints du diocèse de Rouen. Nous y remarquons saint Bucaille, un laboureur de Thionville, massacré en 1793, pour avoir refusé d'entendre la messe d'un prêtre constitutionnel.

— M. le comte Arthur du Bois de la Villerabel a mis en vieux français la légende de *Monseigneur sainct Yves* qui fut avocat sans être voleur et le premier de sa profession qui ait été canonisé. Le texte est embelli par le crayon de M. Chardin.

— On connaît le mépris du peuple anglais pour le monachisme : il n'a d'autre cause que les calomnies qu'ont répandues les historiens sur le compte des moines ; parmi eux, il faut mettre en première ligne Burnet, l'auteur d'*History of the reformation*. M. Gasquet vient d'entreprendre la réhabilitation de ces moines dans un ouvrage auquel l'Angleterre a fait le meilleur accueil : *Henri VIII and the english monasteries*. Il arrive à cette conclusion : « On suppose généralement que la principale cause de la suppression a été l'état désespéré d'immoralité où les monastères étaient tombés. La vérité est que l'argent d'une confiscation a été le seul objet que Henri VIII et son ministre aient eu en vue. Quant aux charges produites par Layton et consorts, ce sont des assertions sans preuves ; elles pèsent ce que doivent peser les assertions de pareils hommes. »

— Le P. Jullien S. J., missionnaire au Caire, a publié le récit de ses excursions en Égypte. Il a visité les ruines des anciens monastères et recueilli les souvenirs qui restent des moines schismatiques, coptes, grecs, syriens, qui les habitent. Son livre : *Souvenirs bibliques et chrétiens*, contient des renseignements qu'on ne trouvera pas ailleurs.

— Le P. Denifle et M. Emile Chatelain viennent de commencer la publication du *Cartulaire de l'Université de Paris*. Il comprendra tous les documents, lettres, renseignements sur les origines, l'établissement, le régime légal de cette université fameuse et les interventions d'un si grand corps dans les affaires les plus considérables de l'Église et de

l'État. Le premier tome, le seul paru, ne contient pas moins de 585 pièces et va de 1163 à 1236.

— M. l'abbé Mazoyer nous donne la traduction de la *Prédication de saint Jean-Baptiste* par le P. Coleridge. Elle formera environ 20 volumes. C'est un travail de longue haleine, de grand savoir et rédigé avec soin.

Le P. Coleridge explique dans la préface les raisons particulières qui l'ont porté à commencer son livre par la *Vie publique* de Jésus, tandis que l'ordre naturel est de commencer par la conception et la naissance comme le font les Évangélistes et tous les auteurs (1).

— M. Jules Rochard publie dans la *Revue des Deux-Mondes* (n° 15 avril 1890), un article sur la *crémation* qui est devenue, comme on le sait, un champ de bataille religieux. L'auteur fait l'historique de cette coutume. Elle était pratiquée par les familles patriciennes, et au VIe siècle l'Église supprima ce dernier vestige du paganisme. La société française de crémation ne date que du congrès de Turin de 1880. Elle a pour président M. Koechlin, pour vice-président M. le Dr Bourneville. Elle compte 400 membres titulaires et 200 adhérents. Le Conseil municipal de Paris est son principal appui. M. J. Rochard fait ressortir les principaux inconvénients de cette odieuse pratique : « Quoiqu'en disent les partisans de la crémation, écrit-il, elle répugne à nos mœurs... l'opération est sinistre... Elle est de nature à faire reculer les gens qui n'obéissent pas à un parti-pris... La nouvelle coutume ne me paraît pas appeler à prendre une extension considérable. En Italie, à l'époque de la propagande la plus active, on n'a conduit, en un an, que 239 personnes aux crématoires, et à Paris, le monument du Père-Lachaise n'a reçu du 31 août 1889 au 1er janvier 1890 que 35 corps apportés par leurs familles... il n'est pas à désirer, conclut M. Rochard, que ce mode de destruction se généralise et qu'il prenne la place de l'inhumation. » On sait que le Saint-Père a confirmé les décisions de la Congrégation du

(1) Paris. — Lethielleux.

Saint-Office, défendant aux prêtres catholiques de rendre les derniers devoirs aux personnes dont les corps doivent être brûlés.

— Le Dr Grim, professeur de théologie à l'Université de Wurtzbourg, a entrepris une *Vie de Jésus*, d'après les quatre évangiles, qui aura cinq volumes : celui que nous annonçons est le premier. Il est déjà à sa seconde édition.

Ce volume comprend l'histoire de l'enfance du Sauveur et forme en quelque sorte un tout complet. Une assez longue introduction résume l'histoire de l'humanité et de la révélation depuis le péché jusqu'à la venue de Jésus-Christ (1).

— *Le grand schisme d'Occident d'après les documents contemporains déposés aux archives secrètes du Vatican*, par M. l'abbé Gayet, constitue une étude historique curieuse. L'auteur a pris ses documents dans la collection *de schismate* des archives du Saint-Siège. La série comprend 25 volumes in folio de textes contemporains, dont il existe deux exemplaires, l'un à Paris, l'autre au Vatican. M. l'abbé Gayet n'est rien moins que convaincu du bon droit d'Urbain VI, à l'encontre de presque tous les historiens catholiques. A ce point de vue surtout l'œuvre est hardie, et appellera certainement la contradiction.

— On a découvert à Tixter, station située dans la région de Sétif, sur la voie ferrée d'Alger à Constantine, une inscription romaine datant de l'an 359 et mentionnant, avec les reliques de plusieurs saints, le bois de la vraie Croix. Ce texte intéressant a été copié par MM. Letaille et Audollent, chargés d'une mission épigraphique en Algérie, et l'abbé Duchesne en a donné communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

On y lit, dans un cercle, les mots MEMORIA SANCTA, placés au-dessous d'un monogramme du Christ; puis, à côté des mots : DE LIGNV (pour *ligno*) CRUCIS ET DE TERRA PROMISSIONIS VBI NATVS EST CRISTUS, les noms des apôtres Pierre et Paul, des martyrs Victorinus, Miggin, Datianus, Donatianus, Cyprianus, Nemesiamus, et plusieurs autres.

(1) Ratisbonne. — Pustet.

La pierre qui porte cette inscription a donc abrité et, sans doute, renfermé (avec les reliques de ces saints), du bois de la vraie Croix. Mais ce n'est pas le premier monument chrétien *découvert en Afrique* qui se rapporte au culte rendu à une portion de la vraie Croix. On a trouvé, en effet, près d'Alger — dans les ruines de l'antique Rusgunia, aujourd'hui le cap Matifou, — la dédicace d'une basilique élevée en cet endroit, pour accomplir un vœu et conserver avec honneur une relique de la vraie Croix : SANCTO LIGNO CRVCIS CHRISTI SALVATORIS ADLATO ADQ (pour *adque*) HIC SITO..... Le noble chrétien de Rusgunia, qui entreprit la construction de ce sanctuaire, *y fit participer son épouse et toute sa famille.*

— M. le comte de Meaux raconte dans *le Correspondant* du 10 avril 1890 la fête du centenaire catholique aux États-Unis. Les deux faits suivants témoignent de la rapidité avec laquelle le catholicisme s'est répandu dans la jeune Amérique. Le 15 août 1790, le premier évêque de Baltimore, John Carroll, était sacré clandestinement dans une chapelle domestique où se perpétuait sans bruit le culte catholique ; un décret du 6 novembre suivant, signé de Pie VI, donnait pour domaine au nouvel évêque les États-Unis d'Amérique. Cent ans plus tard, le 10 novembre 1889, le cardinal-archevêque, huitième successeur de Carroll, convoquait autour de lui 84 évêques, des centaines de prêtres, des religieux et des religieuses de tous les ordres. « Comment, dit M. de Meaux, le plus vieux des cultes chrétiens s'est-il acclimaté chez la plus jeune des nations civilisées... Il convient d'ouvrir une enquête sur les progrès du catholicisme aux États-Unis. Ne fut-on pas catholique, il y a là un fait curieux et considérable à observer, un étonnant phénomène. »

— Le petit volume de M. Hogartd, *Devia Cypria*, contient la description d'une exploration au nord de l'île de Chypre. Parmi les inscriptions découvertes l'une porte ces mots : ἐπὶ Παύλου... πατου. Serait-ce une allusion au proconsul Sergius Paulus dont parlent les Actes des Apôtres ?

— M. Koetschau, publie à Leipzig une édition critique des

huit livres d'Origène contre Celse; il vient d'en donner les *Prolégomènes*. L'auteur veut mettre sous son vrai jour la lutte engagée au IIe et IIIe siècle entre le paganisme et le christianisme.

— La Société de Saint-Thomas d'Aquin, dans les neuf séances qu'elle a tenues l'année dernière, a traité trois ordres de questions : en cosmologie, la question du vide et celle de l'unité des forces physiques; en anthropologie, la question de la vie future et de l'âme séparée; en psychologie et en morale, la question de la liberté.

— Dollinger a terminé sa carrière par la publication de deux volumes sur les sectes du moyen âge. Ces sectes étaient au nombre de 72. Ce travail : *Contribution à l'histoire des sectes du moyen âge*, a paru en 1889. Le premier volume comprend une introduction historique. Le second contient des sources dont un grand nombre sont inédites.

— Dans une brochure intitulée : *Science du christianisme*, publiée à Stuttgard, M. Walther démontre la contradiction manifeste qui éclate entre les théories philosophiques de la libre pensée et les besoins de la pratique.

— Le Dr Lightfoot, évêque de Durham, est mort au mois de décembre dernier. « Le Dr Lightfoot, dit *la Revue de l'histoire des religions* (n° janvier-février 1889), était l'un des savants les plus remarquables de notre temps qui joignait, lui aussi, comme M. Hatch, la lucidité de l'esprit anglais à l'érudition patiente des allemands. Dans l'élucidation des détails d'une enquête historique ou philosophique, il n'avait pas son pareil parmi tous ceux qui se sont occupés des origines du christianisme. Son commentaire sur l'Épître aux Galates, sur l'Épître aux Philippiens et sur celle aux Colossiens, sont des modèles de critique et d'exposition... mais ce sont surtout ses éditions des Pères apostoliques, les Épîtres de Clément Romain et les œuvres d'Ignace et de Polycarpe qui demeureront comme des œuvres maîtresses de la critique historique. On annonce la publication de la seconde édition des œuvres d'Ignace et de Polycarpe, à laquelle l'auteur a pu mettre la dernière main avant de mourir. » Ses conférences

faites en 1871 sur l'authenticité de l'évangile de Saint-Jean, ont été publiées cette année dans *The Expositor* (January-February and March 1890). L'auteur fait ressortir les difficultés qu'il y a à placer dans la seconde moitié du IIe siècle cette composition. Tout prouve, au contraire, qu'il a été écrit par un juif, contemporain de Jésus, et que cet écrivain n'était autre que Jean, fils de Zébédée.

— On sait à quelle occasion fut écrite la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Les païens accusaient le christianisme d'être la cause des misères qui accablaient l'empire. C'est pour répondre à cette accusation que l'évêque d'Hippone composa ce beau livre. Il réfute directement cette accusation dans les cinq premiers livres ; dans les cinq suivants, il attaque le paganisme ; dans les douze derniers, il expose la doctrine chrétienne. M. Gaston Boissier vient de publier dans la *Revue des Deux-Mondes* (n° 15 janvier 1890 et suiv.), une *Étude d'histoire religieuse* sur ce livre.

— A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 9 mai 1890, M. Amélineau fait une communication sur un manuscrit contenant une série de pièces relatives au concile d'Ephèse ; c'est un document important pour l'histoire de l'un des plus grands événements religieux du christianisme.

M. Maspéro annonce que le texte signalé par M. Amélineau, va être publié par M. Bouriant, dans les mémoires de la mission archéologique française du Caire.

— Le Ve volume de la collection internationale de la Tradition vient de paraître. Il a pour titre : *Les Conciles* et les *Synodes dans leurs rapports avec le traditionnisme.* C'est une compilation de décrets de différents conciles condamnant les pratiques superstitieuses du paganisme : elle est une démonstration, pièces en main, des efforts qu'a faits l'Église pour épurer le sentiment religieux et le débarrasser de toutes les scories païennes. L'avant-propos nous montre seulement, que l'auteur de cet opuscule, M. Ortoli, n'a pas toujours bien compris ce rôle de l'Église. « C'est un spectacle, nous dit-il, à la fois terrible et grandiose que celui de deux religions se disputant l'empire du monde. D'un côté le gracieux paga-

nisme avec son amour des dieux et des déesses, de l'autre l'Homme-Dieu sur sa croix, martyr de l'humanité, traînant après lui le sombre génie des religions orientales. » Ce sombre génie ne l'empêche pas d'ajouter quelques lignes plus loin que le christianisme, dont la grande loi était *Aimez-vous les uns les autres*, fut admirablement aidé par « les femmes qui avaient surtout besoin de tendresse. » Le tableau que nous trace M. Ortoli du triomphe de l'Église est singulièrement chargé en couleur. « Des prêtres errants, dit-il, parcoururent les campagnes, un tison d'une main, une hâche de l'autre ; ils brûlent les temples rustiques, abattent les arbres sacrés, troublent les sources, brisent les idoles,.. les statues, les tombeaux, les temples, les chefs-d'œuvre dont l'art païen avait couvert la surface de la terre ne furent plus qu'un monceau de ruines ! Tristes jours, à jamais regrettables, qui ont privé l'humanité de tant de merveilles ! » « O mon Dieu, continue l'auteur, est-ce là le règne de l'amour et comment avez-vous pu commettre de tels forfaits ! Mais cela est dans l'ordre : après le fétichisme, le polythéisme, puis le monothéisme ; la grande loi d'évolution est partout. » M. Ortoli nous permettra-t-il de lui conseiller de se défier de son imagination, comme M. Samuel Berger, dans *Mélusine* (n° 4 de 1890), lui conseille de compléter son éducation scientifique.

— Un bibliographe éminent entre tous, M. F. Van der Haeghen, qui a entrepris le dépouillement des travaux destinés à nous renseigner sur le nombre des condamnés au XVIe siècle, dans les Pays-Bas, du chef d'hérésie protestante, publie une *Bibliographie des martyrologes protestants néerlandais*. L'hérésie était un délit : les tribunaux eurent à sévir contre les protestants, luthériens, calvinistes, anabaptistes. Quel fut le nombre de ces martyrs protestants ? Si l'on en croit les réformés, les victimes se comptèrent par centaines de mille ; le sang coulait à flot dans les rues. L'exagération même de pareilles assertions les rend suspectes. M. Van der Haeghen arrive, dans son catalogue nominatif, au chiffre de 877. Parmi ces condamnés, un bon nombre

avaient à leur charge autre chose que le fait de fausse religion : c'étaient des pillards, des incendiaires, des assassins de prêtres, de religieuses. D'ailleurs, il faut le dire, un auto-dafé en Espagne est un jeu d'enfant à côté des tortures appliquées à Balthasar Gérard ou des raffinements de cruauté que la reine Elisabeth d'Angleterre réservait aux prêtres.

— M. l'abbé Verger publie une nouvelle vie de saint Antoine. L'écrivain commence par nous reporter en Égypte, durant la seconde moitié du IIIe siècle. Antoine s'exerce à la vie anachorétique, se réfugie dans un tombeau, éprouve ces grandes tentations qui l'ont rendu célèbre. Il réunit ses premiers disciples et fonde ses premiers monastères. Plus tard, il a son rôle dans la lutte contre l'arianisme.

Ce qui est un fait prodigieux, remarque saint Athanase, c'est qu'un homme enseveli dans la solitude, perdu aux extrémités du monde, ait attiré l'attention des souverains les plus puissants et mérité les louanges des grands de la terre. La réputation de saint Antoine était parvenue de bonne heure jusqu'à Constantin, qui avait conçu pour lui la plus profonde estime. L'empereur et ses deux enfants, Constance et Constant, écrivirent souvent au saint ermite pour solliciter ses conseils et se recommander à ses prières. Ils lui donnaient dans leurs lettres le nom de père et laissaient voir que ses réponses les combleraient de joie.

— Canoniser Jeanne d'Arc, la proclamer patronne de la France, faire du jour de sa fête un jour de fête nationale, tels sont les vœux que nous entendons émettre de toute part. Cependant il ne faudrait pas croire que ce mouvement en faveur de l'héroïque jeune fille ne date que d'hier. Voici ce qu'écrivait en 1853, dans une revue historique et littéraire, M. l'abbé Ravailhe, aujourd'hui curé de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris : « Je me permets d'adresser cet appel à la France et à l'Église : à la France, pour qu'elle prenne en main la revendication de toute la gloire de celle qui fut le salut de ses rois, la libératrice de son sol, la protectrice de sa foi ; à l'Église, pour qu'elle mette en lumière, à la face de l'univers, et consacre, s'il y a lieu, par son jugement solennel

et irréfragable, la vérité de son inspiration, l'héroïsme de ses vertus, la sainteté de sa vie. Le temps est peut-être venu de cette suprême réparation. La France nouvelle doit, pour se faire pardonner, acquitter noblement toutes les dettes de notre passé, et elle semble le vouloir faire. Or, quelle dette plus sacrée que celle de la reconnaissance ? et quelle reconnaissance la nation française ne doit-elle pas à Jeanne d'Arc ! Nous n'avons qu'un moyen de l'élever jusqu'à la hauteur des services rendus, c'est de proposer, par un élan national, le procès de canonisation de celle qui, de par Dieu, au prix de ses humiliations, de ses héroïques travaux et de la mort la plus cruelle, nous conserva notre nom, notre nationalité et notre religion. L'exécrable procès de l'héroïne fut révisé pour l'honneur de la patrie et la honte de l'Angleterre. Le procès de la sainte devrait enfin être jugé par le seul juge compétent, par l'Église, à l'instance de la France, seule partie digne de poursuivre une pareille vengeance contre les faiblesses de l'histoire et d'éviter ainsi à tout jamais l'audace des écrivains les moins français et les moins chrétiens. Quelque blasphémateur obscur pourrait bien encore attenter à l'auréole de la sainte, mais le jugement de la postérité serait irrévocablement fixé : chacun, depuis l'enfant qui apprend les éléments de nos fastes, jusqu'à l'annaliste qui enregistre les événements de notre gloire, serait débarrassé de ce chaos d'incertitudes et de contradictions qui font que celui-ci n'ose risquer son jugement, et que celui-là n'entrevoit, dans le plus merveilleux instant de notre vie nationale, qu'une espèce de conte arabe et n'ajoute presque pas foi à sa réalité (1). »

Nous espérons que le vénérable curé de Saint-Thomas d'Aquin verra se réaliser le vœu qu'il a été l'un des premiers à émettre.

— Mgr Tagliabue, mort évêque de Pékin, était le troisième titulaire du vicariat apostolique fondé dans cette ville il y a cinquante ans. Il laisse dans la capitale chinoise plus de huit mille chrétiens, près de cinquante mille dans le diocèse,

(1) *L'ange gardien* (n° de février).

un clergé de quarante Lazaristes, un florissant collège où cent cinquante jeunes pensionnaires chinois apprennent la langue française, des écoles gratuites très fréquentées, des œuvres en progrès.

Il laisse surtout à Pékin, autour d'une cathédrale nouvelle, la résidence religieuse la plus complète et la plus belle que possède dans le monde sa congrégation. A la suite d'habiles négociations, l'ancienne résidence de la mission catholique, comprise dans l'enceinte du Palais Impérial, a été, sur la demande du gouvernement chinois, reportée à cinq cents mètres de son emplacement primitif, tout en conservant la protection de l'enceinte impériale. L'ancien établissement a été rasé, sauf l'église. Les Lazaristes ont emporté tout leur matériel, sauf l'orgue de Cavallié-Col que l'impératrice-mère a désiré racheter. Ils se sont transportés dans de superbes constructions élevées aux frais du gouvernement chinois et timbrées au chiffre impérial. Cathédrale et résidence, aménagées avec grandeur, compensent largement l'ancien établissement de la mission. La seule concession exigée par le régent, oncle de l'empereur, le prince Kong, a été le sacrifice des clochers. Les tours de l'ancienne cathédrale dominaient l'intérieur de l'enclos impérial; le gouvernement en déplaçant les Lazaristes a stipulé que, cette fois, la cathédrale ne dominerait pas de la même façon. Les obsèques de Mgr Tagliabue ont été l'occasion de manifestations qui rappellent les beaux jours de l'Église catholique en Chine. A la cérémonie funèbre de la cathédrale, on vit les légations des puissances catholiques en grand uniforme, les autres légations en tenue civile. Mais ce qui frappa plus encore l'assistance ce fut de voir, à l'église, dans la tribune voisine de celle qu'occupait la Légation de France, les mandarins du ministère des affaires étrangères du gouvernement chinois, en costume de gala. Ils avaient reçu l'ordre officiel de se rendre à la cérémonie, pour honorer l'évêque défunt, le premier depuis deux siècles qui ait reçu du gouvernement impérial la haute distinction du bouton rouge. Les chrétiens chinois et européens remplissaient la cathédrale.

C'est au dehors surtout que la manifestation prit un caractère vraiment imposant. Une foule immense, des centaines de mille de Chinois étaient accourus sur le chemin du cortège, laissant libre le milieu de la chaussée. La croix et les insignes religieux marchaient au soleil, suivis de la fanfare du collège catholique. Les chrétiens chinois rangés sur deux files chantaient les prières et les litanies à pleine voix.

Les usages chinois ne permettent pas aux femmes de suivre à pied les funérailles. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paule et les chrétiennes de Pékin suivaient donc le cortège dans quatre cents voitures. Le défilé occupait une longueur de quatre kilomètres. Il se déroulait le long de la grande avenue qui conduit de la cathédrale nouvelle à la porte de l'Ouest.

Les diplomates européens ont été surpris eux-mêmes de l'attitude de la foule prodigieuse au milieu de laquelle passait lentement le corps de Mgr Tagliabue. Les masses chinoises sont d'ordinaire bruyantes et agitées. En cette circonstance la curiosité dominait, mais une curiosité silencieuse, sympathique, respectueuse.

— Dans son ouvrage l'*Annam, le Tonkin et l'intervention de la France en Extrême-Orient*, M. Antonini nous fait connaître l'introduction du christianisme en Indo-Chine. Il y apporte une connaissance exacte du tempérament chinois.

— *Nos premières armes au Tonkin*, de Paulin Vial, fait ressortir le puissant appui que les missionnaires peuvent apporter à la conquête de ce pays, et montre la religion comme le plus puissant moyen de civilisation et de pacification.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séance du 2 avril 1890, M. Abel des Michels lit une traduction du testament chinois du roi d'Annam, Thieu-tri, fils de ce Minh-Mang, que l'atrocité de ses persécutions envers les chrétiens, fit surnommer le *Néron de l'Annam*. M. des Michels recommande ce document comme pouvant éclairer certains points de l'histoire de l'Annam.

— Par ordre du Souverain-Pontife un concile a été réuni au Japon, formé des vicaires apostoliques et des missionnaires de cette contrée. L'empereur favorise cette assemblée,

attendant de l'œuvre des missions un accroissement de la civilisation japonaise.

Le Pape, à l'occasion de ce dernier concile a décidé l'établissement d'une hiérarchie catholique. Il y aura un métropolitain à Tokio avec quatre évêques suffragants. L'organisation est faite d'accord avec le gouvernement japonais.

Actuellement le catholicisme compte dans le Japon du Sud 25,000 fidèles ; il y a 60 églises et chapelles. Le Séminaire, qui compte soixante élèves, a déjà donné à l'Église huit prêtres, et l'année prochaine huit autres recevront le sacrement de l'Ordre.

III. *Religion d'Israël.* — M. Edouard Montet dans la *Revue de l'histoire des religions* (n° janvier-février 1890), attaque à son tour le *Précis d'histoire juive* de M. Vernes. « Que le lecteur veuille bien nous permettre d'opposer aux vues de M. Vernes les impressions, de plus en plus profondes, que produisent sur nous les travaux dont l'histoire d'Israël, l'assyriologie, l'égyptologie et l'orientalisme en général sont l'objet, travaux auxquels nous nous efforçons de participer dans la faible mesure de nos forces. Plus nous avançons dans la connaissance des antiquités israélites, à la lumière des découvertes de tout genre qui sont faites dans le domaine hébraïque aussi bien que dans le champ d'investigation qui le confinent, plus nous avons le sentiment de l'authenticité de ces origines prétendues légendaires, et notre conviction devient de plus en plus faite, en ce qui concerne l'œuvre politique et religieuse de Moïse, personnalité réelle et bien vivante, dont la suppression crée un problème autrement difficile à résoudre que celui de son historicité. »

— Les théories de M. Vernes inspirent à la *Revue historique* (n° mars-avril 1890, p. 381-382) les lignes suivantes qui trahissent bien le désarroi de l'école critique devant les nouvelles attaques de l'un de ses membres les plus en vue : « On peut se demander si la critique biblique après avoir puissamment contribué à créer les règles de la critique historique, n'aura pas eu aussi pour résultat de frapper ces règles de

discrédit, de montrer tout ce qu'elles ont d'arbitraire et d'incertain, de faire naître un scepticisme dont les partisans de la tradition orthodoxe pourraient seuls tirer avantage. Tous les systèmes proposés arrivent à se détruire les uns les autres. Il semble que chaque nouveau critique n'aborde ces études qu'avec le désir de trouver une hypothèse inédite à ajouter à celles qui se sont déjà produites, et imagine toujours quelques arguments soi-disant scientifiques pour soutenir une théorie dont le seul mérite est d'être nouvelle, — ou très ancienne, — car plus d'une prétendue nouveauté n'est qu'une vieillerie oubliée et retrouvée.

On trouvera peut-être ces réflexions un peu chagrines. Comment s'en défendre cependant quand on considère l'histoire de la critique religieuse de notre siècle, et en particulier les travaux dont l'histoire des Juifs et la littérature juive ont été l'objet? Ceux qui croyaient que les travaux de MM. Reuss, Kuenen, Wellhausen, Renan avaient établi quelque point de repère assuré et fixé une méthode; qui oubliaient les désaccords secondaires qui divisent ces savants pour retenir les points essentiels sur lesquels ils s'entendent; qui étaient heureux de discerner au milieu des traditions hébraïques un certain nombre de documents d'une antiquité certaine et d'une authenticité indiscutée, s'étaient déjà sentis troublés dans leur assurance par les audaces de M. E. Havet, qui ramenait les écrits prophétiques à l'époque la plus voisine de l'ère chrétienne. Ils le seront plus encore par les récents ouvrages de M. Maurice Vernes...

M. Vernes se flatte que les croyants lui sauront gré d'avoir restitué à la Bible son unité de doctrine et de composition. Si les croyants se trouvent heureux de voir les livres, qu'ils pensaient dictés par Dieu à ses prophètes, transformés en un amas d'écrits apocryphes et pseudo-épigraphes, toute l'histoire primitive des Juifs reléguée au rang des fables et le reste livré au choix capricieux du sens interne des critiques, c'est qu'ils ont bon caractère. Quant aux non-croyants, nous craignons que le système de M. Vernes ne les satisfasse pas beaucoup davantage... Ils ne pourront se défendre de la méchante

pensée que le second siècle était déjà accaparé par M. Havet, et tous les siècles antérieurs au IVe par d'autres critiques, le IIIe et le IVe étaient imposés à M. Vernes s'il voulait du nouveau. » On n'est pas plus cruel.

— M. Driver est un hébraïsant de premier ordre. Son but, comme celui des autres philologues de son école, est de reconstituer aussi fidèlement que possible le texte original de la Bible. Son ouvrage *Notes on the Hebrew text of the Books of Samuel*, traite des deux livres de Samuel, ceux qui ont le plus souffert dans les différentes copies qu'on en a faites. Dans une savante préface M. Driver fait l'histoire de l'alphabet hébreu. L'ancien hébreu qui ressemblait beaucoup au phénicien a été transcrit plus tard en hébreu carré; c'est cette transcription qui a causé beaucoup d'erreurs. Les Septante, les Targums, la Peshitto, les traductions d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, les recensions de la version alexandrine par Origène et Lucien d'Antioche, les versions latines, Italique et Vulgate, sont successivement étudiés avec une compétence incontestable.

— L'ouvrage de M. Sayce : *La vie et le temps d'Isaïe, tels que nous les font connaître les monuments contemporains* est la suite des travaux qu'a entrepris le savant orientaliste pour démontrer comment les découvertes récentes de l'assyriologie éclairent les données de la Bible. Les listes des éponymes assyriens lui permettent d'établir d'une manière certaine les relations qui existaient entre les royaumes de Juda et d'Israël et ceux de l'Assyrie et de l'Égypte. Dans ce cadre se déroule la vie du prophète Isaïe.

— Le livre de M. G. Chavannes, *La Religion dans la Bible*, est un travail de polémique religieuse et haineuse. L'auteur prétend néanmoins nous donner une saine explication de nos livres saints, auxquels, dit-il, ses défenseurs ont fait autant de mal que ses détracteurs. Il distingue d'abord la théologie de la religion; la première est mauvaise et la seconde doit s'en détacher complètement. L'Ancien Testament est mauvais et contient une fausse idée de la divinité. Les prophètes prêchent l'hénothéisme (un seul Dieu) plutôt que le mono-

théisme (le Dieu unique). Ils annoncent non pas Dieu simplement, mais le Dieu d'Israël. Le Nouveau Testament est un peu mieux traité, au moins dans quelques-unes de ses parties. Il renferme même la religion idéale de l'auteur, contenue toute entière dans ce que le quatrième évangile appelle le culte de Dieu en esprit et en vérité. Ajoutons qu'à la fantaisie des appréciations, M. Chavannes joint un ton ironique et inconvenant qui ne sied pas à un écrit scientifique.

— Nous avons donné un compte-rendu et une appréciation du livre de M. l'abbé Fourrière, *les Emprunts d'Homère au livre de Judith* (voir tome I, pages 181, 289 et suivantes). L'auteur a répondu aux critiques qu'on lui a faites dans un travail publié dans les premiers numéros (1890) de la *Revue des sciences ecclésiastiques*, et y a longuement exposé son système. On sait ce que nous en pensons.

— M. le chanoine Crampon a publié chez Desclée, à Tournai, une nouvelle traduction des psaumes. Cette traduction est faite sur la Vulgate dont l'auteur a eu soin de déterminer le sens d'après le texte hébreu. Elle est accompagnée de notes d'exégèse et de philologie.

— M. Conder, chef de l'expédition envoyée par la *Palestine Exploration Fund*, expose la géographie palestinienne dans un ouvrage intitulée *Palestine*, qui fait partie d'une collection *the Worlds's great Explorers*. Quelques parties de son travail se rapportent à l'histoire biblique. Les nouveaux travaux prouvent l'exactitude des données ethnographiques et géographiques fournies par la Bible; les mœurs d'aujourd'hui rappellent encore celles que nous dépeignent les livres saints.

— La publication de M. l'abbé Le Camus : *Notre voyage aux pays bibliques*, n'est pas seulement une œuvre de touriste : l'auteur se propose avant tout de répandre le goût des études d'écriture sainte. Il signale avec soin les usages actuels de l'Orient et montre qu'ils rappellent ceux de l'antiquité juive. Ces trois volumes seront le guide le plus sûr de ceux qui voudront visiter sérieusement les pays bibliques.

En réalité, ils nous offrent le cadre vivant et réel dans lequel

il faut placer l'Ancien et le Nouveau Testament pour les bien comprendre. A ce point de vue, ce livre rendra un vrai service à la science exégétique et aux âmes saintement curieuses de connaître le pays où Dieu s'est manifesté parmi les hommes. Il promène le lecteur à travers la Basse-Égypte, la Palestine, la Syrie, l'Asie Mineure et la Grèce jusqu'à Rome, l'invitant à partager les profondes émotions du croyant en présence des grands souvenirs qu'il a rencontrés. De nombreuses cartes, des plans, dont quelques-uns absolument nouveaux pour la science, et des gravures d'après d'excellentes photographies, permettront à tous de suivre pas à pas les deux voyageurs, M. l'abbé Le Camus et M. Vigouroux. Ajoutons que M. Le Camus, suivant les règles d'une saine critique, sait au besoin rejeter certaines légendes, sans fondement suffisant, qui n'ont eu d'autre but que de localiser les récits de la Bible.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séance du 11 avril 1890, M. Moïse Schwab communique et interprète deux séries d'inscriptions hébraïques de la première moitié du quatorzième siècle. La première de ces séries a été relevée à Issoudun, sur les murailles de la Tour-Blanche, où un certain nombre de Juifs ont été emprisonnés en 1303. La seconde provient de Senneville, aux environs de Mantes ; elle se compose de deux inscriptions tombales datant du commencement de 1339.

— M. Rodocanachi lit un mémoire sur le *Ghetto* de Rome. Ce travail a pour objet d'établir que, contrairement à l'opinion reçue, les Juifs romains abandonnèrent, dès le onzième siècle, la région transtévérine, où ils avaient habité durant toute la période impériale, et vinrent se fixer sur la rive opposée du Tibre, entre le palais des Cenci, le Portique d'Octavie et le fleuve, dans un quartier qui ne leur était pas spécial. Ce n'est qu'en 1555, à l'avènement du pape Paul IV, que les Juifs furent obligés d'habiter le *Ghetto* qui leur fut affecté et dont les habitations chrétiennes furent exclues. Le *Ghetto* était entouré de murailles et fermé par deux portes qui en permettaient la surveillance rigoureuse.

— Le nouveau volume de M. Victor Guérin sur Jérusalem

comprend trois parties : 1° Histoire de Jérusalem depuis Abraham jusqu'à nos jours; l'auteur s'appuie sur la Bible et les chroniques du moyen-âge ; 2° Description ancienne de la ville sainte et de ses monuments aux principales époques de son histoire; 3° Histoire des établissements religieux fondés à Jérusalem par les différentes confessions.

— M. Jab a publié à la librairie Gautier un livre intitulé : *Le sang chrétien dans les rites de la synagogue moderne.* Il y cite quarante-deux cas de meurtre commis par les Juifs, à l'effet d'obtenir le sang d'un chrétien pour un acte du culte. Ces faits ne nous semblent pas prouvés : nous nous refusons surtout à y voir un rite religieux, sanctionné par conséquent par l'autorité compétente. Il n'y a probablement là qu'une accusation produite sans fondement et inspirée par la haine ou la peur.

— Le Talmud n'est pour un trop grand nombre qu'un recueil d'idées cabalistiques et superstitieuses, un pamphlet à l'adresse des Juifs et des païens. La traduction de l'*Haggada* que vient de publier M. Wünsche, sous le titre *Der babylonische Talmud*, montrera l'exagération qu'il y a dans cette manière d'apprécier une telle œuvre. Le volume qui vient de paraître contient le traité relatif à l'*Idolâtrie.*

— M. Nussbaum a écrit en polonais *l'Histoire des Juifs* : le troisième volume vient de paraître.

IV. — *Religions préhistoriques.* — Au milieu des révolutions du globe, l'homme est toujours le même. « C'est là, dit M. le marquis de Nadaillac, le fait qui domine les documents anthropologiques. » Telle est, en effet, la thèse que démontre l'auteur, dans son savant travail : *Les découvertes préhistoriques et les croyances chrétiennes,* travail qu'à publié le *Congres scientifique des catholiques.* La similitude des pratiques religieuses prouve surtout l'origine commune de l'homme. En voici quelques exemples : 1° Les niches sépulcrales creusées dans le roc ou à côté des dolmens sont dans tous les pays où on les rencontre percées d'un trou. « Ces ouvertures, dit M. le marquis de Nadaillac, sont trop petites pour permettre l'introduction de nouveaux corps, ou

pour offrir dans l'asile de la mort un refuge aux vivants; elles ne pouvaient servir pour renouveler les aliments si souvent déposés dans la tombe; une seule hypothèse est probable : elles étaient creusées afin que l'âme ou l'esprit put quitter sa prison terrestre pour s'élancer vers ces régions plus heureuses admises par les croyances de tous les peuples et dont ces trous viennent porter jusqu'à nous l'irrécusable témoignage. 2° M. le Dr Prunières a trouvé sous les dolmens ou dans les cavernes de la Lozère des crânes humains trépanés. Broca en conclut que la trépanation était un signe d'une initiation religieuse; les découvertes subséquentes ont confirmé cette hypothèse et prouvé que la croyance à une autre vie existait même chez ces hommes, nos ancêtres, qu'une certaine école prétend plongés dans la plus dégradante barbarie. 3° Souvent le mort était inhumé assis ou replié sur lui-même. Ce rite se retrouve partout. Un autre rite curieux, et général lui aussi, consistait à colorer en rouge au moyen de fer oligiste, les ossements des morts. Cette coutume étrange se retrouve encore chez quelques peuples et se poursuit par atavisme jusqu'aux jours où nous vivons. Partout aussi le mort est enseveli avec les armes, les outils, les ornements qui pourront lui servir dans le monde nouveau où il est entré. 4° Ne faut-il pas aussi parler, ajoute l'auteur, du swastika, la croix gammée, ce signe sacré des Aryas que Schlieman a reconnu à Troie sur les fusaïoles, sur le diadème des filles de Priam, sur les idoles qu'elles adoraient? » « Les faits, conclut l'auteur, sont nos irrécusables témoins; quand nous voyons des peuples en apparence si étrangers les uns aux autres, vivant à des distances immenses, séparés par des océans et des déserts, conserver pendant des siècles innombrables les rites qui auraient été ceux de leurs ancêtres, ne rien perdre des coutumes qu'ils avaient emportées de la mère-patrie, il est impossible de ne pas conclure à une origine commune. Les grandes découvertes anthropologiques et préhistoriques, une des gloires de notre génération, attestent chaque jour avec la plus éclatante évidence la vérité de nos croyances. »

— M. Cotteau résume dans son livre *le Préhistorique en*

Europe, Congrès, Musées, excursions, ce que nous savons sur cette matière difficile. Il a résumé les travaux des Congrès de Neufchâtel en 1866, de Paris en 1867, de Norwich en 1868, de Copenhague en 1869, de Bologne en 1871, de Bruxelles en 1872, de Stockholm en 1874, de Budapest en 1876, de Lisbonne en 1880; on y trouvera les plus intéressants détails sur les stations lacustres de la Suisse, les ruines du temple de Stoneheuge en Angleterre, dédié à des dieux inconnus, les Kjokkenmoddings du Danemark, les terramares de l'Italie, les cavernes de la Meuse en Belgique, la vallée danubienne à Budapest, etc. D'après ces études, conclut M. le marquis de Nadaillac, nous sommes autorisés à dire que l'homme tertiaire, le précurseur de l'homme, si l'on veut, est une hypothèse indigne de la vraie science.

— Tous ceux qui s'occupent d'archéologie préhistorique savent quel bruit s'est fait autour des silex trouvés à Thenay par M. l'abbé Bourgeois et M. l'abbé Delaunay. Ces silex, dit-on, sont taillés de main d'homme et d'une très haute antiquité, puisqu'ils ont été trouvés dans un terrain tertiaire. Les incrédules ont voulu s'en faire une arme contre les Saintes Écritures, en s'efforçant d'en tirer la preuve que l'homme est beaucoup plus ancien que ne l'enseigne la Genèse. Pour répondre à leurs objections, plusieurs géologues distingués ont soutenu et soutiennent encore que les silex de Thenay ne sont pas des silex taillés de main d'homme et que par conséquent ils ne nous apprennent rien sur l'antiquité ou la non-antiquité de notre race.

M. l'abbé Bourgeois, au moment où il fut frappé par la mort, croyait toujours à la taille intentionnelle des silex, mais il avait conçu des doutes sérieux sur l'ancienneté du terrain où s'étaient faites les fouilles. Il se proposait de faire connaître loyalement au public le résultat de ses nouvelles informations sur la nature des terrains de Thenay; malheureusement il fut enlevé à la science avant qu'il eût eu le temps de mettre son projet à exécution. Son fidèle ami et savant collaborateur, M. l'abbé Delaunay, vient de faire ce que la mort a empêché M. l'abbé Bourgeois de faire, par la

publication de deux lettres fort importantes pour la solution du problème d'archéologie préhistorique de Thenay (1).

— M. l'abbé Ducrost, professeur aux facultés catholiques de Lyon, rend compte dans le *Congrès scientifique des catholiques*, des fouilles de Solutré. « Une foule d'objets trouvés dans le sol, indiquent chez le *Solutréen*, un commencement de civilisation... les soins apportés à sa sépulture, les armes et les objets qui lui auraient été chers, placés sous la main du défunt, la présence autour du cadavre d'ammomites regardées généralement comme des symboles religieux, employées encore de nos jours à des usages sacrés, et considérées par les sectateurs de Vichnou comme des objets digne de respect, nous portent à croire qu'il avait au moins une idée imparfaite de la divinité. »

V. *Religion assyrienne.* — Nous avons indiqué le travail de M. l'abbé Loisy : *Un morceau du rituel babylonien, traduction et commentaire d'un texte cunéiforme.* L'auteur y signale, sans prendre un parti, la querelle fameuse des Accadiens et des Summériens. D'après M. Lenormant, il y avait eu sur les bords de l'Euphrate et du Tigre un grand peuple touranien qui avait légué aux Sémites arrivés après lui sur le sol de la Mésopotamie son système d'écriture, sa civilisation, sa religion. M. J. Halévy soutint que le grand peuple touranien n'avait pas existé, et que la civilisation et la religion chaldéo-assyrienne étaient purement sémitiques. Le touranisme des Akhads, dit M. l'abbé Loisy, n'a plus guère de partisans ; mais, tant que la question ne sera pas résolue, l'histoire des croyances et du culte chaldéens ne pourra pas être écrite. En attendant, il vaut mieux s'appliquer à l'examen philologique des documents. C'est ce qu'a fait le savant professeur de l'Institut pour le *Morceau du rituel babylonien* que nous annonçons. « La brique sur laquelle est gravée ce morceau littéraire appartenait à la bibliothèque d'Assurbanipal... Ce petit rituel est destiné à la personne du roi, et il règle ce qu'on doit faire pour le guérir de certaines

(1) Rousseau-Leroy et Cie, Amiens.

maladies. Il contient quatre incantations ainsi désignées par leurs titres. La première débute par des louanges tout à fait lyriques à l'adresse de la divinité que l'on invoque particulièrement en faveur du prince ; vient ensuite une longue énumération des causes possibles de la maladie ; enfin le remède ; malheureusement l'ordonnance du prêtre magicien n'est presque plus lisible. La deuxième raconte les exploits surprenants d'un être surnaturel qui, en s'introduisant dans le corps des hommes, leur enlève la santé ; après quoi elle indique une recette infaillible pour le mettre en fuite. Le texte de la troisième, très mutilé, ne laisse plus lire que deux ou trois lignes concernant la façon de préparer un remède magique. La quatrième et dernière est une sorte de psaume où l'on supplie les dieux d'accorder au roi la guérison et toutes sortes de prospérités. Le tout est rédigé dans un style poétique où l'on reconnaît sans peine le parallélisme, comme dans les poèmes hébreux. »

On a souvent signalé les ressemblances frappantes qui existent entre la littérature de la Chaldée et celle des Juifs. « On trouvera certainement de nouveaux points de contact entre les deux littératures, écrit M. Loisy, à mesure que les documents religieux de Babylone seront mieux connus et que l'on en connaîtra davantage. Mais on ne saurait trop répéter que la Bible profitera de la comparaison. Plus on constatera d'analogie entre le génie littéraire des Chaldéens et celui des Israélites, entre la religion babylonienne et les superstitions auxquelles étaient enclins les descendants d'Abraham, alors même qu'on leur enseignait les principes du culte véritable ; plus il y aura d'idées et de croyances communes aux deux peuples, plus aussi le caractère transcendant de la religion monothéiste sera évident et plus les explications naturalistes qu'on a voulu donner de son origine apparaîtront faibles et insuffisantes. Celui qui écrira l'histoire vraie de la religion assyro-chaldéenne fera, qu'il veuille ou non, ressortir la divinité de la religion d'Israël. »

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. l'abbé Loisy commencera dès notre prochain numéro le travail déjà annoncé : *Les dieux de Babylone et d'Assyrie.*

— Nous avons mentionné dans un de nos premiers numéros la trouvaille de Tell-el-Amarna. M. Edouard Naville en fait le récit dans la *Bibliothèque universelle* de Lausanne (1er mars 1890). Il l'appelle avec raison une des plus importantes découvertes de notre siècle. Ces tablettes se distinguent par des caractères particuliers : elles sont souvent tout à fait planes, tandis que celles de Ninive et de Babylone se renflent d'ordinaire vers le milieu. Quelques-unes sont carrées, la plupart sont de forme rectangulaire. Un petit nombre a subi la cuisson, l'argile très ferme offre toute la variété des couleurs. « Ce fut un événement, écrit M. E. Naville, le jour où le vétéran de l'assyriologie en Allemagne, M. le Dr Schrader, assisté pour la partie égyptologique par M. le Dr Erman, exposa à l'Académie de Berlin le résultat des études faites sur ces tablettes par deux de ses élèves, MM. Lehman et Winckler, études qui ont été continuées en Angleterre par MM. Sayce et Budge sur les textes du Musée britannique. Maintenant M. Winckler, qui en a fait sa spécialité, publie une édition *in extenso* de ces tablettes. » Ces études nous ont montré que Tell-el-Amarna était sous Aménophis III un dépôt d'archives où l'on conservait la correspondance écrite en langue assyro-babylonienne de plusieurs rois de Mésopotamie avec les Pharaons. Ces documents sont tous écrits en caractères cunéiformes, mais non pas tous conçus dans le même dialecte. Il en est même un où se voit une langue inconnue qu'on suppose être la langue hittite. « Un fait demeure établi, dit M. E. Naville, c'est qu'on écrivait le babylonien dans les villes du pays de Canaan deux siècles avant l'établissement des Israélites. Ce n'était donc pas une contrée illettrée, bien au contraire. Je ne puis que mentionner ici l'importance capitale de ce fait pour la critique de l'Ancien Testament, quelle que soit la tendance avec laquelle on l'aborde. Il est évident que l'idée, fort à la mode aujourd'hui, que les écrits des Hébreux ne peuvent pas remonter à une haute antiquité parce que, pratiquement, l'écriture était chose inconnue en Judée avant l'âge de David, il est évident, dis-je, que cette idée a reçu un rude coup. En

revanche, il est clair aussi que l'influence de Babylone sur le Canaan, la diffusion de l'écriture et des traditions babyloniennes en Palestine, remontent beaucoup plus haut qu'on ne le pensait, au delà même de la naissance des Israélites comme peuple, et cet argument frappe aussi bien ceux qui classent après l'exil tout ce qui a quelque rapport avec Babylone, que ceux qui nient l'influence orientale et veulent voir dans les récits des Hébreux un produit exclusivement autochthone. »

VI. *Religion égyptienne.* — Le seizième volume des *Annales du Musée Guimet* vient de paraître. Il a pour titre : les *Hypogées royaux de Thèbes*, par M. E. Lefébure. Champollion avait déjà écrit quelques notices sur les tombes royales, mais ses descriptions sont incomplètes. Le volume que nous annonçons est un complément de ce travail ; il contient la description détaillée de chaque tombe et la copie des scènes et des textes encore inédits qui appartiennent aux grandes compositions religieuses. Des vingt et un tombeaux situés dans la vallée principale de Bab-el-Molouk, neuf se trouvent reproduits intégralement dans le présent ouvrage, ou moins quant à leurs parties apparentes. On sait que M. Lefébure interprète autrement que M. Maspéro les matériaux réunis : la discussion éclairera ces points quand l'ouvrage sera terminé.

— L'*Égypte au temps des Pharaons*, par M. Victor Loret, nous donne dans ses derniers chapitres, d'intéressants détails sur l'importance que les Égyptiens attachaient à la sépulture : se préparer un tombeau, semblait être la principale préoccupation de leur vie.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séance du 11 avril 1890, M. Renan donne la lecture d'une inscription phénicienne moulée sur un cippe de provenance sidonienne. Il interprète ainsi qu'il suit cette inscription :

« Cette offrande a été donnée par Abd-Miskor, fils de Abd-Sesept, second magistrat, fils de Baal-Sillekh. A son seigneur Salman ; qu'il bénisse ! »

Le dieu Salman se retrouve dans le nom de Salmanasar et dans celui d'une déesse palmyréenne. Le nom de Miskor s'est trouvé plusieurs fois à Carthage, ainsi qu'en justifient les travaux de M. Philippe Berger. Quant au nom de Sesept, il est possible qu'il désigne la divinité égyptienne adorée sous le nom de Nesept.

— On trouvera dans le compte-rendu du congrès scientifique international des catholiques que nous avons annoncé, une étude de M. Robiou sur la *religion de l'ancienne Égypte* et les *influences étrangères*. Monothéiste dans le principe, cette religion, s'est altérée aux nombreux contacts qu'elle a eus avec les religions voisines. « L'idée de changements apportés dans la tradition religieuse de l'Égypte, dit le savant correspondant de l'Institut, n'est pas seulement admissible, mais elle correspond à des réalités. Ces changements se sont d'abord opérés par un travail intérieur, et ils ont consisté, du moins pour la religion du grand nombre, dans le fractionnement de la conception religieuse, dans la substitution d'êtres divers à des attributs, à des actes ou à des noms, substitution opérée graduellement : jusqu'à la fin d'une très longue période, il n'y a pas autre chose, et cela sans action, au moins apparente, d'influences étrangères. Mais une lutte acharnée contre des adorateurs d'un dieu que l'on a confondu avec le dédoublement d'Osiris a introduit dans la mythologie égyptienne une conception dualiste bien prononcée. D'autre part, l'éblouissement causé par des spéculations sans guide dans l'ordre religieux y a introduit, plus ou moins vaguement, des doctrines panthéistiques.

Ni l'une ni l'autre erreur n'a été complète, c'est-à-dire que les doctrines primitives de l'Égypte, celles que nous reconnaissons sur les documents de l'ancien empire, ont continué toujours à se maintenir dans des textes vénérés. Mais le contact intime et prolongé avec le panthéisme presque entièrement matérialiste de l'Asie occidentale a produit un effet désastreux. La doctrine même de la vie future, si magnifiquement exprimée dans ses conséquences morales par

certaines pages du *Per-em-hrou*, a subi des atteintes jusque dans un texte funéraire officiel. Les deux courants ont continué à se produire parallèlement l'un à l'autre, et parfois dans une même composition ; mais ni la conquête des Éthiopiens, qui paraissent n'avoir pas eu, du moins à cette époque, de théologie propre, ni celle des Perses, qui n'ont pas eu le loisir de laisser des traces profondes dans l'Égypte, ni celle des Macédoniens, qui ne cherchèrent pas à modifier sérieusement les croyances égyptiennes, n'eurent d'action notable sur l'histoire religieuse de ce pays. Seulement l'impression funeste qui vient d'être signalée continua de se produire : nulle part la plus mauvaise interprétation des doctrines égyptiennes n'est plus sensible que dans la grande inscription d'El-Kargheh : et quant aux manifestations du culte populaire, elles étaient, ou moins sur le commencement de notre ère, descendues jusqu'à mériter le dédain des Romains. »

VII. *Religions de l'Inde.* — Du *védisme*, la plus ancienne religion de l'Inde, est sorti le *brahmanisme* qui, à son tour, a produit le *bouddhisme* et le *jaïnisme*. Profondément modifié à travers les siècles, le brahmanisme est devenu ce qu'on appelle communément l'*hindouisme* dont le caractère distinctif est la secte.

« Dans l'ensemble religieux et social que l'on s'accorde de plus en plus à désigner sous le nom d'hindouisme, dit M. Barth, on peut distinguer, à travers l'infinie complexité des faits, en quelque sorte, une double couche de croyances et d'usages : en haut, les religions des grandes divinités de l'Inde ; en bas, un fouillis de cultes locaux, de pratiques particulières, qui constituent la véritable et souvent l'unique religion des masses. Les deux courants se croisent et se mêlent sans se fondre. Et c'est là un état ancien, dont on rencontre les indices aussi haut que l'on remonte : seulement, ce n'est qu'à des époques relativement récentes que nous sommes en état de le décrire. Pour les croyances purement populaires, ce n'est même que de nos jours, à bien peu d'exceptions près, qu'on s'y intéresse et qu'on com-

mence à les étudier. Pour les autres, pour ces religions de Çiva et de Vishnou, aussi vieilles, probablement plus vieilles que le bouddhisme et le jaïnisme, les brahmanes s'en sont emparés de bonne heure, et, pendant longtemps, les documents littéraires ne nous les montrent que réduites à une uniforme orthodoxie. C'est déjà l'hindouisme que nous trouvons dans le Mahâbhârata, dans le Râmâyana, mais c'est aussi le brahmanisme ; même pour les Puranas, il est souvent malaisé de tracer la limite. Ce syncrétisme est loin d'être faux, il s'y trouve au contraire beaucoup de vrai, mais pas tout le vrai, et il en résulte cette première conséquence, que, pour ces religions dont la littérature sanscrite est pleine, nous n'avons, pendant une très longue période, pas d'histoire. Non seulement un voile épais nous les dérobe pour les temps antérieurs à cette littérature, où elles répondaient probablement à des divisions ethniques, mais plus tard encore, quand la secte est devenue le facteur principal, les œuvres littéraires ne nous fournissent à cet égard que des données indirectes et parcimonieuses. Quant aux influences qui peuvent être venues du dehors, il va sans dire que la trace en a été soigneusement effacée. Dans cette uniformité sous laquelle on devine un chaos, les découvertes successives de l'archéologie et de l'épigraphie viennent introduire chaque jour un peu plus de variété et de vie, mais les résultats obtenus jusqu'ici sont encore peu de chose relativement à la masse totale, et il s'en faut encore de beaucoup qu'on puisse procéder sûrement à une grande synthèse... la secte est la vraie forme de ces religions. Non pas que tout hindou soit membre d'une secte, mais c'est là, comme en un foyer, que s'est élaborée et que s'élabore sans cesse à nouveau la foi qu'il professe et que s'établissent les pratiques qui règlent sa vie. Aussi est-ce avec l'histoire des sectes que s'ouvre l'histoire proprement dite de l'hindouisme, c'est-à-dire, après quelques siècles où l'incertitude diminue peu à peu, vers l'an mille de notre ère. »

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séance

du 21 février 1890, M. Senart présente quelques reproductions de statues de style gréco-indien, découvertes récemment par le capitaine Deane, au cours de fouilles entreprises à Sikri, dans la vallée du fleuve de Caboul. Une des statues présente un type absolument nouveau, c'est celui de Bouddha émacié par les austérités auxquelles il se livre avant d'obtenir l'intelligence parfaite. A propos de la statue du Bouddha pénitent, M. Senart traite de l'influence de l'art classique sur l'art grec. D'après lui l'hellénisme arsacide a été l'intermédiaire entre l'Orient et l'Occident, et son influence a été surtout sensible au Ier et IIe siècle de notre ère, sous la domination de Kanishka et de ses successeurs. M. Fergusson lui semble avoir donné une date trop moderne aux monuments gréco-indiens du nord-ouest de l'Inde.

— Madame Claudius Jacquet, dans l'article mentionné plus haut (15 Mars 1890, *Nouvelle Revue*), fait remarquer, avec juste raison, combien dans les statues de Bouddha, le type du visage et son expression changent avec les pays divers qui l'honorent. « Dans l'Inde, les traits du Bouddha sont purs, tout empreints de suavité et de grâce ; en Birmanie et au Cambodge, la bouche devient forte, les sourcils épais et très relevés ; au Thibet, Baghavat prend une expression impassible ou complètement désopilée ; en Chine, enfin, le pauvre « ascète » perd sans retour la finesse, la distinction, tout le charme de son type primitif. Les Chinois le représentent énorme, le ventre pendant, la face large, fendue par un rire homérique, qui certes n'appartient ni à son caractère, ni aux tendances de sa philosophie... Mais avec ce peuple aimable, ce peuple d'un idéal artistique élevé, qui est le peuple Japonais, le Bouddha, trahi par le Thibet et la Chine, retrouve sa grâce pénétrante. Le voici : c'est une statuette de bronze ; il a les cheveux frisés, le nez long et fin, les yeux qui rêvent, les sourcils marqués comme au pinceau, la bouche petite ; il représenterait le type même de la beauté si le tour du visage ne semblait un peu lourd. »

— Le *Journal Asiatique* (n° Janvier 1890) publie une étude

de liturgie védique par M. P. Sabbathier. Elle a pour objet l'Agnishtoma, d'après le Crauta-Sûtra d'Açtalâyana. Les sûtras sont les dernières productions de la littérature brahmanique : ce sont des manuels à l'usage des étudiants. « Il faut lire ces ouvrages, dit M. Sabbathier, pour se faire une idée exacte de la complexité du rituel brahmanique : il faut voir l'extraordinaire importance attribuée par les théologiens aux moindres opérations du culte, pour apprécier le formalisme excessif de cette religion toute artificielle où les rites avaient fini par se substituer entièrement aux divinités elles-mêmes. » L'Agnishtoma est la forme la plus simple des sacrifices où l'on offre le Soma, la liqueur des dieux, divinisée à son tour. Il nécessite comme tous les sacrifices trois feux : le feu domestique, celui qui reçoit les offrandes destinées aux dieux et celui qui reçoit les offrandes réservées aux pitris ou manes. Chaque jour de pressurage on extrait trois fois le jus du Soma : le matin, à midi et le soir. L'opération est faite au moyen d'une presse et de cinq pierres. La liqueur est mélangée d'eau, puis clarifiée dans un tamis. Le reste du Soma offert en libation est ordinairement absorbé par les prêtres et par le sacrifiant. Douze prêtres sont nécessaires pour le Soma. Les quatre principaux sont : le hotar, qui récite ; l'adhvaryu, qui fait les offrandes ; l'udgâtar, qui chante ; et le brahman, qui surveille les opérations.

— L'Université de Vienne a découvert dans ses rangs un jeune étudiant, Udo Halsmeyer, qui pratiquait le bouddhisme et cherchait à faire des adeptes. A ce propos, M. Papus, l'apôtre du bouddhisme en France, nous donne les singuliers renseignements qui suivent et que nous avons lieu de croire exacts ; nous ne parlons pas bien entendu des appréciations fantaisistes qui les accompagnent :

« Il y a en Europe un mouvement bouddhiste très prononcé, mais qui est limité exclusivement aux esprits élevés en chaque pays. C'est ainsi que je puis vous citer, parmi les bouddhistes les plus célèbres en France, MM. Burnouf, Léon de Rosny, Benoît Malon ; en Angleterre, le philosophe

Max Müller ; en Allemagne, Carl du Prel, de Munich, Hartmann, le philosophe pessimiste. On peut d'ailleurs affirmer que toute l'école philosophique allemande actuelle est bouddhiste depuis longtemps. Richard Wagner était un fervent bouddhiste.

« Le bouddhisme respecte tout ce qui a vie ; c'est pour obéir à ce précepte mal compris et poussé à l'exagération, que certains bouddhistes en sont arrivés à éviter de tuer leurs poux et autres parasites. Ils croient à la réincarnation et non pas à la métempsycose. Les missionnaires chrétiens ont voulu créer cette confusion pour décrier le bouddhisme qui, à mon avis, est incontestablement supérieur au christianisme.

« Les Indiens croient à l'évolution, mais ils ont des données bien supérieures à celles des Européens ; ainsi pour eux l'évolution ne s'arrête pas à l'homme ni à la vie actuelle. Chaque homme doit se développer d'abord physiquement, puis intellectuellement, puis moralement jusqu'à devenir un bouddha, c'est-à-dire un être tout divin qui se fond en dieu après la mort. Les réincarnations durent plus ou moins longtemps jusqu'à ce qu'on soit devenu un bouddha. Ainsi, le minéral évolue en végétal, le végétal en animal, l'animal en homme, l'homme en dieu ; mais les différents stades de cette évolution ne se font pas sur la même planète. Voilà pourquoi il est impossible, disent les Hindous, de voir sur notre planète un singe devenir un homme, quoiqu'il soit incontestable que cette évolution se passe dans l'invisible.

« De même que le minéral devient dieu, dieu devient minéral, ce qui détermine un courant contraire au précédent, courant totalement inconnu des Occidentaux et appelé involution par les Hindous, par opposition à l'évolution.

« Cette matérialisation progressive de la force divine donne l'explication des mystères de l'Incarnation, enseignée dans toutes les religions, de même que la divinisation progressive de la matière donne l'explication du mystère de la Rédemption.

« Pour nous, les mystères fondamentaux du christianisme

ne sont que des traductions de la religion des anciens Hindous.

« Le bouddhisme est une religion qui a été créée pour la race aryenne, tandis que le catholicisme est d'origine sémite. A ce point de vue, le mouvement bouddhiste est donc une sorte de corollaire du mouvement antisémite.

« Les chercheurs européens et surtout les Français portent leurs efforts vers ces études dans l'espoir d'arriver à des découvertes scientifiques nouvelles en alliant ces données orientales dont le caractère est la synthèse aux découvertes expérimentales contemporaines de l'Occident, qui sont dues surtout à l'analyse.

« De là les différents travaux auxquels se livrent les bouddhistes français, comme l'ethnographie, cultivée plus particulièrement par de Rosny ; la sociologie, par Benoit Malon ; la physiologie, par moi, Papus ; la philosophie, par de Guaita; la littérature, par Joséphin Peladan, Léon Hennique, Paul Adams, Jules Lermina, etc.

« Ainsi que vous le voyez, nous n'avons pris au bouddhisme que sa doctrine, on peut dire qu'aucun de nous ne pratique; on cite cependant quelques bouddhistes, qui observent certains rites, mais ils se contentent d'être végétariens.

« Nous sommes réunis en un groupe, l'*Initiation* (1). »

D'où vient donc cette fascination que le bouddhisme semble exercer sur certains esprits éclairés d'ailleurs ? Pourquoi compte-ils parmi ses admirateurs des hommes comme M. Léon de Rosny et autres? Disons le mot, c'est que le bouddhisme par les points mêmes que nous venons de signaler se rapproche des théories matérialistes et positivistes de notre époque. Quelles que soient les niaiseries dont il est pétri, il recueille des applaudissements, parce que comme nos athées, il nie Dieu, et que comme nos matérialistes, il prêche le Nirvâna c'est-à-dire le néant. Il n'y a pas d'autres explications possibles à donner de cette effloraison de l'école néo-bouddhique parmi nous.

(1) Le *Matin*, 9 Mars 1890.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mandaïsme. (1) *Brandt*. Leipzig, 1889.

Nous avons déjà mentionné ce livre et son auteur. Cette religion ne nous était connue jusqu'ici que par les renseignements que M. Siouffi avait recueillis à Bagdad de la bouche d'un néophyte chrétien, fils d'un prêtre mandéen. M. Brandt en a entrepris une étude scientifique. Persuadé que les prêtres mandéens, qui entourent leur doctrine de mystères, vis-à-vis l'étranger surtout, ne possèdent aucune tradition et ne comprennent même pas leurs livres sacrés, il a crû qu'il fallait commencer par l'étude critique de ces livres quelque obscurs qu'ils soient. Il a prétendu retrouver dans la *Genza* « trésor » des traces d'un ancien polythéisme : Pirâ, Ayar et Mânâ seraient le pendant de la triade des Babyloniens Anu, Bil et Ea. La doctrine monothéiste du *Roi de la Lumière* a paru plus tard. La *Revue critique* (n° du 10 février 1890) résume, d'après M. Brandt, comme il suit, les origines de la religion mandéenne. « A la religion naturelle sémitique remonte l'idée du séjour des dieux au nord et la pratique du baptême fluvial ; cependant c'est au parsisme qu'est dû le dogme de la rénovation ou plutôt de la seconde naissance par le baptême. La philosophie babylonienne a révélé aux Mandéens le monde souterrain et leur a enseigné les mythes relatifs à la théogonie et à la genèse du monde. Ces mythes se retrouvent également dans le gnosticisme qui, ainsi que l'a montré M. Kessler, n'est pas resté étranger aux spéculations chaldéennes. Le parsisme prête au mandaïsme le dogme de l'antithèse de la lumière et de l'obs-

(1) *Die mandæische Religion.*

curité symbolisant le bien et le mal, et les croyances relatives à la destinée de l'âme après la mort. La doctrine du *Roi de la lumière* a déplacé la base du développement religieux qui, de babylonien est devenu parsi. La manichéisme présente également des points de contact avec le mandaïsme quoiqu'il ne pratique pas le baptême. M. Brandt croit que, si l'auteur de la doctrine du *Roi de la lumière* ne s'est pas servi lui-même des livres manichéens, son école a dû les mettre à contribution. Néanmoins les caractères principaux du manichéisme : la rédemption, le dualisme et l'ascétisme n'ont pas pénétré chez les Mandéens. »

Le lien conjugal et le divorce : Mœurs Israélites et mœurs Païennes. *J. Cauvière*. Thorin, Paris, 1890.

L'auteur de cette brochure, ancien magistat, est professeur à l'Institut catholique de Paris. On lira avec grand intérêt cette étude pleine d'érudition et qui vient tout particulièrement à son heure ; on y trouvera ce qui n'avait pas encore été fait, un tableau complet du droit matrimonial chez les anciens, non seulement à Rome et en Grèce, mais encore chez les Israélites, les Égyptiens, en Perse, dans l'Inde, la Chine, etc.

Ce travail, fruit de recherches toutes personnelles scrupuleusement revues et contrôlées est, de plus, chose rare pour un travail aussi érudit et aussi condensé, d'un style aisé et d'une lecture agréable ; il sera, nous l'espérons, le préambule d'une œuvre plus considérable.

Papes et Tsars d'après des documents nouveaux, par le *P. Pierling*, S.-J. Retaux-Bray, Paris.

La presse s'occupe souvent des rapports du Saint-Siège avec la Russie ; pendant l'Exposition, certains congrès ont exprimé le désir de voir reparaître l'arbitrage international. Pour se rendre compte de ces questions, de leur nature et de leurs origines, il faut lire le livre du P. Pierling. Rien de plus curieux que les efforts des Papes, au seizième siècle, pour enrôler la Russie dans la croisade contre les Turcs, pour la réunir à l'É-

glise romaine, pour la réconcilier avec la Pologne. Il est vrai que l'époque elle-même est des plus intéressantes. A Moscou, le tsar Ivan IV étonne le monde par ses sauvageries ; c'est un véritable Néron avec des réminiscences chrétiennes. L'histoire ne connaît pas d'autre monstre semblable. La Pologne voyait, au contraire, sur son trône, le plus grand peut-être de ses rois : Etienne Bathory, l'idéal du chrétien. Chose singulière ! c'est le tsar orthodoxe de Moscou qui envoie son mandataire frapper à la porte du Vatican et demander l'intervention du Pape pour faire la paix avec Bathory. Grégoire XIII envoie sur place le jésuite Possevin, qui s'érige en médiateur entre les belligérants et donne à cette affaire les proportions d'un arbitrage pontifical : la trêve est conclue sous les auspices du Saint-Siège. Ce fait éclatant et remarquable est généralement peu connu. L'auteur l'a mis en pleine lumière, en s'appuyant surtout sur les documents inédits des archives secrètes du Vatican. Ce livre est appelé à rendre d'utiles services à tous ceux qui s'occupent d'histoire ecclésiastique et de droit canon, ou qui s'intéressent à la Russie.

La Persécution de Dioclétien et le Triomphe de l'Église, par *M. Paul Allard*, 2 vol. in-8°. Prix : 12 fr. Paris, Victor Lecoffre.

L'ouvrage que nous annonçons termine l'*Histoire des Persécutions*. Ces deux volumes renferment le tableau des rapports de l'Église avec l'Empire romain pendant les années troublées qui vont de l'élection de Dioclétien, en 285, jusqu'à la victoire de Constantin sur Licinius, en 323. C'est le récit du dernier et terrible duel qui mit aux prises les chrétiens persécutés avec toutes les forces de la politique païenne. A aucune époque les martyrs ne furent plus nombreux, les violences des bourreaux plus grandes et les procès de leurs victimes plus fertiles en touchants épisodes. M. Allard s'est servi des plus récentes découvertes de l'archéologie pour éclairer sa narration et lui a donné pour cadre l'histoire de l'empire romain dont les fréquentes péripéties et les vicissitudes dramatiques

influèrent sans cesse sur le sort des chrétiens. Les derniers chapitres racontent les victoires de Constantin et caractérisent, d'une façon souvent très neuve, sa politique religieuse.

Le premier volume s'ouvre par une importante introduction sur les sources de l'*histoire des persécutions*, sujet qui n'avait jamais été traité avec autant d'ampleur et de précision. Le tome second contient un index alphabétique des noms de personnes et de lieux cités dans les cinq volumes de l'ouvrage entier.

On trouvera dans ces deux derniers volumes les qualités habituelles de M. Allard : un sujet étudié à fond, la vivacité et le coloris d'un style où l'abondance des images offre toujours un charme nouveau, le grand art de rendre intelligible aux profanes la langue obscure des juristes et des archéologues. Tout concourt dans cette œuvre pour captiver l'attention. M. Allard y déploie la qualité maîtresse de l'historien, il peint ce qu'il raconte.

Dictionnaire apologétique de la foi catholique, par l'abbé *Jaugey*, Paris 1889.

M. l'abbé Jaugey est le fondateur de la *Controverse* et de *la Science catholique*. On trouvera dans le dictionnaire que nous annonçons un résumé des articles publiés par ces deux revues. Le but de l'auteur est de mettre à la portée et, pour ainsi dire, sous la main de tout lecteur de bonne volonté, les preuves principales de la foi catholique, avec les réponses les plus solides aux objections de toute nature que l'on fait contre elle. Les noms des principaux rédacteurs de ce dictionnaire en sont la meilleure recommandation ; il suffira de citer les suivants : Mgr Bourquard, Mgr de Harlez, Mgr Lamy, MM. Didiot, A. Dupont, Forget, Corluy, Knabenhauer, Lahousse, P. Allard, Robiou, l'abbé Hamard, etc. L'utilité d'un ouvrage où l'on trouvera résumé en termes succints les différentes objections que le lecteur peut rencontrer dans des livres, journaux ou revues, est incontestable. Le travail de M. Jaugey ne peut trouver qu'un bon accueil dans le public catholique.

Etudes d'histoire religieuse, par *Hochart*. Bordeaux. Gounouilhou.

Aux amateurs d'affirmations étranges, nous pourrons recommander ce livre. Ils y apprendront que Jésus-Christ n'a été qu'un prétendant politique et qu'il n'a pas été crucifié par les Juifs; plus tard seulement on lui a attribué une mission universelle et spirituelle. Le christianisme primitif n'enseignait ni la charité, ni la fraternité. Le culte de la croix a été emprunté aux cultes orientaux et c'est le soleil qu'on a adoré dans le Christ. Constantin ne fut pas un chrétien, mais un adorateur du soleil. Il n'y a rien de bon ni dans le judaisme, ni dans le christianisme, etc., etc. On ne réfute pas de pareilles assertions.

Skizze der Geschichte Arabiens von den œltesten Zeiten bis zum propheten Muhammed. Ausscelliesslich nach inschriftlichen quellen, par *Ed. Glaser*. Munich, 1889.

M. Glaser a rapporté de ses trois voyages dans le Yemen un nombre considérable de documents épigraphiques. Ils jetteront un nouveau jour sur l'Arabie antéislamique. Ces documents au nombre de plus de 1.500 sont souvent de dimension considérable : quelques-uns dépassent cent trente lignes. M. Glaser qui est en même temps un orientaliste éminent a esquissé les premiers résultats de ses études sur ces importants monuments, sans vouloir leur donner un caractère définitif. Après avoir établi dans un premier chapitre l'ère sabéenne, l'auteur signale l'existence d'inscriptions juives et chrétiennes. Ce fait d'inscriptions juives est surtout surprenant, et leur interprétation est bien de nature a nous éclairer sur l'histoire des Sémites méridionaux.

Le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques modernes. *L'abbé Vigouroux*. Paris. Berche et Tralin, 1890.

Ce livre qne nous avons annoncé fait le pendant à *la Bible et les découvertes modernes* du même auteur. De même que les grandes découvertes faites en Orient ont corroboré le témoignage de la Bible, l'épigraphie, la numismatique, la

philologie comparée corroborent les récits du Nouveau Testament. L'étude du texte prouve que si les auteurs écrivaient en grec ils pensaient en hébreu. On avait accusé saint Luc d'erreur à propos du recensement de Quirinus et de Lysanias : l'épigraphie a démontré le contraire. Elle a prouvé encore la réalité des voyages de saint Paul racontés dans les Actes. « Saint Luc, dit M. Vigouroux, nous renseigne sur tout avec une justesse et une précision que l'on ne peut jamais prendre en défaut. Il insère, accidentellement et sans aucun artifice dans le tissu des faits, des détails minutieux qu'un faussaire aurait évités avec soin et que la tradition orale n'aurait pas exactement conservés. » Cet ouvrage est moins considérable sans doute que le premier ; il n'en est pas moins de la plus grande importance : l'auteur y a donné les mêmes preuves de science et de précision.

Mythologie élémentaire des Grecs et des Romains, *par H. de la Ville de Mirmont*. Paris, Hachette, 1889.

Comme son titre l'indique ce petit volume est un Manuel d'histoire religieuse grecque et romaine. L'auteur montre la transformation que firent subir les dieux de la Grèce à ceux de Rome. Il croit trouver dans la consécration dont on entourait le tombeau à Rome la preuve d'un culte religieux rendu à ces âmes. Après les considérations générales sur les mythologies, il aborde le récit des exploits de Vichnou, d'Isis et d'Osiris. Les religions grecque et romaine occupent la place principale dans ce premier volume qui doit être suivi d'un second.

Cours d'apologétique. *Dr Gutberlet*. Munster. Thiessing, 1888.

Le Dr Gutberlet est professeur au séminaire de Fulda. Son ouvrage comprend deux volumes. Le second a rapport à la Révélation. Le premier a pour objet les fondements de la religion naturelle. L'histoire comparée des religions attire plus particulièrement son attention. Quelques considérations rapides sur le brahmanisme, le bouddhisme, le par-

sisme et les religions de l'Égypte, lui suffisent à démontrer combien est fausse l'opinion de ceux qui prétendent trouver dans ces religions les origines du christianisme. L'histoire démontre surtout avec la dernière évidence que l'évolutionnisme appliqué à la religion est à chaque pas contredit par les faits. Telles sont les principales thèses du savant ouvrage du Dr Gutberlet.

Repertorium hymnologicum. *Le chanoine U. Chevalier*, Louvain. Lefever 1889.

L'Université catholique (15 février 1890) résume en ces termes le travail si considérable de l'éminent professeur aux facultés catholiques de Lyon : « Le but de M. Chevalier est très clairement marqué par le titre et le sous-titre de son ouvrage. Il se propose de cataloguer toutes les pièces lyriques de l'Église latine depuis les origines jusqu'à nos jours, quel que soit le nom que ces pièces portent dans l'histoire liturgique : hymnes, proses, séquences ou tropes. C'est, en d'autres termes, l'inventaire aussi complet qu'on puisse pratiquement le rêver de notre poésie liturgique, soit que les pièces qui la composent aient été éditées déjà ou qu'elles ne se trouvent encore que dans les manuscrits. Il a fallu pour cela faire le dépouillement de tous les recueils d'hymnes, de tous les livres de prières, bréviaires, missels, antiphonaires, processionnaires, ou simples livres d'heures, de tous les ouvrages religieux ou purement littéraires, vies de saints, monographies ou revues périodiques, pouvant renfermer quelque document hymnographique, et, en outre, d'un nombre considérable de manuscrits de toute provenance. Cette simple énumération fait suffisamment deviner l'immensité des recherches auxquelles M. Chevalier a dû se livrer dans les bibliothèques publiques ou privées, en France ou à l'étranger. On le comprendra mieux encore quand nous aurons dit que le premier fascicule qui va de la lettre A au milieu de la lettre D signale déjà 4.539 pièces, que le manuscrit de l'auteur est terminé avec le chiffre de 24.400, qu'avant la fin de l'impression il l'aura aisément porté à 25.000,

et qu'il a l'espoir fondé, avec le temps et de nouveaux voyages, d'atteindre dans son supplément le chiffre énorme de 30.000.

Ouvrons ce catalogue monumental, pour en saisir la méthode. Les chants d'Église y sont enregistrés par l'ordre alphabétique des premiers mots, avec le premier ou les premiers vers de la pièce. Puis viennent tous les renseignements que l'auteur a pu recueillir, ceux du moins qui peuvent être utiles aux travailleurs : 1° la nature du morceau : chant, hymne, séquence, prose ou trope, avec l'indication de la fête et de la partie de l'office auxquelles il appartient; 2° le nombre des strophes et des vers composant la strophe; 3° le nom de l'auteur, certain, probable ou douteux, tout au moins le siècle où le morceau apparaît pour la première fois ; 4° les sources manuscrites ou imprimées où il se trouve, spécialement les bréviaires et les missels, avec la date du manuscrit ou de l'édition ; 5° la liste des auteurs qui l'ont édité, traduit ou commenté. Tout cela tient en quelques lignes, grâce à un système d'abréviation très simple dont il donne la clef. »

Dans le même article l'*Université catholique* apprécie le travail du P. Dreves, *Analecta hymnica*. Cette appréciation a donné lieu à une vive polémique entre cette Revue et les *Études religieuses*. (Voir le n° d'avril 1890, et la réponse de l'*Univ. cath.* 15 mai 1890).

Essays in biblical greek. *Edwin Hatch*. Oxford 1889.

M. Hatch commence d'abord par établir une méthode nouvelle de recherches lexicographiques; il en fait ensuite l'application à la Bible. Le lexique des écrivains grecs du IVe siècle avant J.-C. n'est pas le même que celui des écrivains du Nouveau Testament. Le temps, le lieu et la race ont à cette époque modifié la langue ; d'où il suit que les mots employés dans les deux vocabulaires n'ont pas souvent le même sens et que le dernier a été enrichi de mots nouveaux. M. Hatch indique comment faire la distinction du grec biblique et du grec classique, au moyen de la version

des Septante. Il fait ensuite l'application de sa méthode. Malheusement la mort vient d'interrompre les travaux de M. Hatch.

THE TEXT OF JEREMIAH. *Workman*. Edinburg, 1889.

Nous possédons deux textes très différents des prophéties de Jérémie. Le texte massorétique est beaucoup plus long que le texte grec : 2.700 mots hébreux n'y seraient pas représentés. De plus les prophéties contre les nations étrangères n'occupent pas la même place dans les deux textes. Les variantes dans le corps du texte sont nombreuses. Jérémie a-t-il donné deux éditions différentes de son œuvre, comme on l'a prétendu ? faut-il attribuer ces divergences aux copistes, à des interpolations, au mauvais état de la version alexandrine ? Le savant américain M. Workman essaie de résoudre le problème ; il attribue à la version des Septante une supériorité qu'on ne lui reconnaît pas d'ordinaire. Le texte hébreu de l'Ancien Testament attire au contraire toutes ses sévérités. Celui que nous possédons ne serait guère qu'une recension du xe siècle après J.-C. ; la version des Septante remonte au contraire au IIIe et doit lui être préférée.

COMMENTARIUS IN JEREMIAM PROPHETAM. *J. Knabenbauer S. J.* Paris. Lethielleux, 1889.

Le P. Knabenbauer s'est servi principalement dans cette étude des manuscrits grecs, Vaticanus, Sinaïticus, Alexandrinus. Il a comparé ensuite le texte hébreu et le texte grec et a montré que tous les deux ont été souvent altérés : aucun ne donne donc d'une manière exacte l'œuvre de Jérémie. L'auteur les examine ensuite un à un, les compare et fait un choix. En général la version des Septante, remplie de corrections intentionnelles, lui semble devoir céder la place à l'hébreu. Cet ouvrage fait partie du *Cursus scripturæ sacræ* qui formera cinquante-sept volumes.

THE EPISTLE TO THE HEBREWS. *Brooke Foss Westcott.* Londres, Macmillan, 1889.

M. le Dr Brooke Foss Westcott, chanoine de Westminster, examine dans ce savant travail les divers problèmes que soulève l'Épître aux Hébreux. Il en étudie d'abord le texte. Cet écrit est de tous les livres du Nouveau Testament celui qui se rapproche le plus du grec classique. On n'y retrouve pas l'impétuosité qui caractérise les lettres de saint Paul. M. Westcott n'admet pas que l'Épître ait été traduite de l'hébreu : des considérations toutes philosophiques le prouvent. Elle a été composée entre 64 et 67. Assurément elle s'adressait à une communauté hébraïque, mais à laquelle ? aux hébreux d'Alexandrie, de Rome, de Jérusalem ? Il est impossible de le dire. On ne peut même affirmer le nom de l'auteur, quoique l'Église en en reconnaissant la canonicité l'attribue à saint Paul. Barnabé qui, comme nous l'apprend la tradition, a écrit une lettre, ou paraîtrait l'auteur le plus probable : l'Épître expose d'ailleurs exactement les idées de saint Paul. Tels sont les principaux problèmes que soulève et que résout, autant que faire se peut, le savant chanoine de Westminster.

LA RUSSIE ET L'ÉGLISE UNIVERSELLE, — *Vladimir Soloview.* — Paris, Savine, 1888.

Le présent ouvrage a été écrit d'abord en russe, et le premier volume a paru à Agram en 1887. La censure russe en a interdit la publication, M. Soloview a résumé son travail et il le publie en langue française. La réunion des deux Églises russe et romaine est la préoccupation constante de l'auteur. Il croit que l'œuvre de Constantin et de Charlemagne est à recommencer, et que c'est à la Russie religieuse et monarchique de réaliser cette union. La Russie actuelle, avec son Église prétendue orthodoxe, est incapable d'une telle œuvre ; elle sera le jour où elle rentrera dans le giron de l'unité catholique.

Le Gérant : Z. PEISSON.

Amiens. — Imp. Générale, Rousseau-Leroy, et Cie.

BOUDDHISME THIBÉTAIN

(Dernier article).

III. — CULTE.

Le culte bouddhique peut être considéré dans son *objet* et dans ses *manifestations extérieures.*

1° *Dans son objet.*

Il nous reste peu de choses à dire de l'objet du culte bouddhique, nous en avons déjà longuement parlé dans la première partie de ce travail (*Revue des Religions*, 2e année, n° 7, mai-juin 1890, pages 205-214.) Sans doute, ces Bouddhas passés, présents, futurs, vivants et morts, ces divinités brahmaniques et locales, ces esprits de la nature, des éléments et de quelques êtres particuliers, ne sont pas considérés comme Dieu au sens chrétien, ni même tout-à-fait comme les dieux du paganisme grec et romain, mais seulement comme des êtres surnaturalisés par leur propre énergie et jouissant de privilèges et de pouvoirs extraordinaires. Ce sont des hommes devenus Esprits, Génies ou Héros et pouvant aider les êtres qui sont encore dans la voie de devenir semblables à eux. Si l'on voulait chercher dans le christianisme un point de comparaison, on pourrait le trouver dans les saints et à peine dans les anges, avec

cette différence que les saints et les anges chrétiens sont confirmés dans leur état de gloire et de béatitude, tandis que les saints bouddhistes peuvent sortir de cet état pour parvenir à un degré supérieur ou déchoir de leur sainteté et de leur puissance. — D'un autre côté, le démon, *djré* ou *Lha-djré*, et les mauvais esprits, *deu*, ne peuvent être, d'après la théorie bouddhique, que des êtres qui, passant par les degrés de la transmigration, y compris celui d'homme, sont descendus jusqu'à l'Enfer, en punition de leurs démérites, et sont devenus des esprits mauvais, méchants, capables de nuire aux hommes, soit dans leur âme, soit dans leurs biens matériels. De là cette lutte continuelle entre les bons et les mauvais esprits ou génies, qui fait le sujet habituel des comédies religieuses masquées qui se jouent dans les monastères aux jours de grandes solennités. Il est évident que rendre un culte à ces esprits, bons ou mauvais, est une pure idolâtrie, c'est le polythéisme pur et simple. Je ne puis même en excepter Bouddha qui, parvenu au Nirvâna, continue cependant à s'incarner en la personne du Dalaï-lama de Lhassa.

Mais les bouddhistes rendent-ils vraiment un culte à Bouddha et aux autres esprits bons et mauvais? A cette question, un théologien chrétien répondra certainement par cette distinction : Le bouddhisme étant athée en principe, comme vous nous l'avez exposé, le culte de *latrie* est impossible, le culte de *dulie* seul est possible; donc, les bouddhistes ne sont pas idolâtres et polythéistes, ils sont seulement superstitieux. Pour moi, je répondrai à ce bon théologien : *A priori*, et abstractivement parlant, vous pouvez avoir raison, mais comme les bouddhistes et les thibétains en particulier, ne sont ni théologiens, ni logiciens comme vous, en pratique, ils accordent à Bouddha et aux esprits, bons et mau-

vais, le culte aussi suprême qu'ils ont pu le concevoir, et, par conséquent, ils sont *formellement*, sinon *matériellement*, aussi idolâtres et polythéistes qu'ils peuvent, et quand ils rendent un culte au démon (*djré* ou *Lha-djré*) ou aux esprits malfaisants (*deu*), c'est la démonolâtrie formelle. Or, ce dernier cas est très fréquent parce que les bouddhistes, comme tous les païens, sont beaucoup plus portés à accomplir des actes religieux par le sentiment de la crainte des mauvais esprits qui peuvent leur nuire, que par le sentiment de foi ou d'amour pour les bons esprits dont ils n'ont rien à craindre. L'amour est un sentiment à peu près inconnu du bouddhisme. Voyez ce que nous avons dit plus haut de la charité bouddhique.

Le culte rendu aux idoles, aux images, aux reliques, aux objets fétiches, est-il un culte absolu ou relatif, s'adressant à l'objet matériel lui-même, ou au prototype qu'ils représentent? Sans vouloir être meilleurs logiciens que les bouddhistes eux-mêmes, constatons seulement le fait que toutes ces représentations sont censées le séjour, la résidence d'un esprit. Sa présence rend l'objet sacré et lui communique une puissance efficace. L'union de l'Esprit et de l'objet est tellement intime que le même mot *Lha* s'emploie pour désigner l'Esprit dégagé de tout objet matériel et l'idole matérielle telle qu'elle apparaît aux yeux. Parfois, dans les livres, les idoles sont appelées simplement *Kou-djra* (statues), mais, comme ils n'ont de statues que celles qui représentent les esprits, toute statue est vulgairement appelée *Lha*. Cette idée est tellement imprimée dans l'esprit que si une troupe de Thibétains venait visiter nos places publiques et nos musées de Paris, elle serait intimement convaincue que toutes ces statues et ces tableaux, même les plus indécents, sont les *Lhas*

qu'adore le peuple français; les musées seraient, à leurs yeux, autant de temples ou pagodes, et les statues en plein air celles des génies et héros. Ce qui les scandaliserait ne serait pas tant l'outrage que font à la morale publique certaines de ces statues artistiques, que l'indifférence des Parisiens passant devant elles sans brûler des bâtonnets d'encens et sans se prosterner. On aurait beau leur expliquer que ce sont de simples *Kou-djra* et non des *Lhas*, ils ne pourraient comprendre. Il est possible que certains très rares esprits fassent la distinction entre l'Esprit et la matière, entre le prototype et l'objet qui le représente, mais je n'ai jamais eu la bonne chance de rencontrer un seul de ces esprits d'élite qui passeraient pour hérétiques aux yeux de tous leurs coreligionnaires et perdraient leur crédit, *ipso facto*, s'ils manifestaient leur opinion, ce dont ils se garderont bien. De cet exposé, il ressort nécessairement que le culte des idoles, images, reliques, fétiches, est, au moins au Thibet, un culte formellement idolâtrique. Dès lors, c'est en vain que l'on signalerait quelques ressemblances extérieures entre le culte bouddhique et certaines pratiques du culte catholique, pour quiconque n'est pas absolument ignorant de la religion catholique, il y aura toujours une différence essentielle. Nous aurons, d'ailleurs, à revenir plus loin sur cet intéressant sujet. Etudions maintenant le culte bouddhique dans ses

2° *Manifestations extérieures.*

Pour diriger le lecteur dans ce labyrinthe, parlons : 1° des monastères bouddhiques ; 2° du culte public, et 3° du culte privé. Inutile de répéter encore une fois qu'ici je ne parle que du Thibet.

1° *Des monastères bouddhiques thibétains.* — Remarquons d'abord que le nom de *lamaserie* est tout européen. Du nom de lama sous lequel les religieux thibétains sont connus en Europe (ce qui est une erreur) on a fait, en ajoutant une terminaison, lamaserie, comme du mot épice on a fait épicerie. Le vrai nom thibétain est *Gun-ba* ou *Gun-bo*, qui veut dire solitude. C'est peut-être un souvenir des anciens temps de ferveur, mais actuellement les monastères bouddiques sont presque toujours rapprochés des centres de population. Remarquons, en second lieu, que tout le clergé bouddhique est exclusivement monacal. Au Thibet, et, je crois, aussi dans les autres pays, on ne trouve absolument rien qui ressemble au clergé séculier. Dans la religion catholique, la hiérarchie du clergé séculier, depuis le Pape, les évêques, jusqu'au dernier des curés, est fondamentale et nécessaire, les ordres religieux n'en sont que les auxiliaires utiles, mais non nécessaires. Au Thibet, l'accessoire est l'unique nécessaire. Que penser des auteurs qui ont osé, dans leur ignorance, établir un parallèle parfait entre les deux hiérarchies ?

La hiérarchie monacale bouddhique et la hiérarchie monacale catholique sont-elles identiques ? Il y a certainement des ressemblances, mais encore plus de dissemblances (qu'on me pardonne ce terme peu français).

Tandis que dans l'église catholique, tous les ordres religieux sont *un* en religion et ne diffèrent que par certaines règles spéciales approuvées par le chef unique de la religion, le Pape, dans le bouddhisme chaque ordre religieux forme une *secte à part*, avec des dogmes, une morale, des cérémonies et une autorité différents et rivaux, en un mot, avec une religion différente. Dans chaque ordre religieux catholique, vous trouvez une hiérarchie régulière et continue qui, du supérieur géné-

ral, descend aux provinciaux, de ceux-ci aux abbés, des abbés aux prieurs, des prieurs aux simples supérieurs de résidences. Dans les sectes bouddhiques, vous trouvez bien un supérieur général par droit de naissance, puisqu'il est toujours bouddha vivant et la réincarnation supposée de son prédécesseur, mais son titre est à peu près honorifique. Nous ne trouvons absolument rien qui ressemble aux provinciaux. Quelque fois, mais rarement, les supérieurs des monastères qui en ont fondé d'autres conservent sur ceux-ci un certain droit de prééminence, mais ils ne peuvent y exercer leur autorité que quand elle est réclamée pour terminer à l'amiable des discussions qui menacent de devenir interminables. En fait, chaque monastère se gouverne d'une manière à peu près indépendante ; la hiérarchie dans l'ordre n'existe pas ou n'est que nominale. Dans chaque monastère, ce sont les religieux qui, chaque trois ans, élisent leur supérieur (*khen-bo*), le préfet de discipline (*gué-chi*), le chef de chœur et maître de cérémonies (*on-dzé*) et surtout les administrateurs du temporel (*chia-mdzeu*). L'élection donne l'autorité, pas n'est besoin d'une confirmation supérieure. De sorte que dans chaque établissement l'autorité vient d'en bas au lieu de venir d'en haut comme dans les monastères catholiques. Certaines personnes imbues des idées modernes admireront, je n'en doute pas, cet esprit de décentralisation et de démocratie qui anime le bouddhisme monacal au Thibet, je n'ai pas à discuter ici de leur préférence, je constate seulement la différence radicale qui existe entre l'ordre religieux chrétien et l'ordre religieux bouddhiste. En parlant des vertus morales d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, j'ai dit le désordre profond qui règne dans l'intérieur des lamaseries; ne revenons pas sur un si triste sujet.

Mais il en est un sur lequel je crois devoir donner quelques détails, parce que les anciens missionnaires et, à leur suite, ceux qui ont écrit sur le bouddhisme thibétain, ont donné les idées les plus fausses. Je veux parler de la suprématie spirituelle du Dalaï-lama de Lhassa, que l'on a appelé le Pape du bouddhisme. J'avoue même que dans la *Mission du Thibet*, le rédacteur de mes notes m'a prêté cette expression, mais j'ai protesté et elle fut corrigée dans la seconde édition, intitulée : *Le Thibet*. Qu'est-ce donc que le Dalaï-lama ou grand lama du Thibet? C'est tout simplement et uniquement le supérieur général de la secte des Guélouk-pa, fondée au XIVe siècle par Tsong-kha-ba. Sous la dynastie Mandchoue qui règne actuellement à Péking, cette secte est devenue la secte officiellement reconnue et patronnée par le gouvernement chinois et surtout par la famille impériale, de là sa prépondérance sur toutes les autres sectes, et par conséquent son supérieur général, le Dalaï-lama, est officiellement considéré comme le premier, le plus honoré de tous les supérieurs généraux des autres sectes, mais ceux-ci et tous leurs partisans, n'importe en quel coin du Thibet ils soient disséminés, ne reconnaissent nullement l'autorité spirituelle du Dalaï-lama et ne reçoivent de lui aucun pouvoir ni aucun ordre. Ce sont des rivaux, ce ne sont pas des subordonnés au spirituel. Or, il y a au Thibet une dizaine de sectes parfaitement indépendantes au spirituel de ce prétendu pape du bouddhisme. Sa situation religieuse ressemble de tout point à celle de l'évêque protestant de Cantorbery qui, étant le chef reconnu de la haute église officielle, est le plus considéré, le plus honoré de tous les prélats et ministres anglicans, mais n'est pas reconnu comme supérieur ecclésiastique par les presbytériens, les baptistes, anabaptistes et autres

sectes si nombreuses qui se divisent la population de l'Angleterre. A ce point de vue, l'Église bouddhique du Thibet ressemble bien plus, dans sa constitution, aux églises prétendues réformées qu'à l'Église catholique.

Il nous reste à examiner si, au *physique*, une lamaserie ressemble à un monastère catholique. Que dans l'un et l'autre il y ait un édifice, chapelle ou pagode, spécialement consacré au culte, cela est tellement naturel que cette coïncidence n'étonnera personne, si ce n'est, peut-être, cet architecte français qui, bâtissant un grand séminaire par ordre du gouvernement, n'avait oublié que la chapelle !!! A part cela, plus rien de semblable. Dans la lamaserie, point de cellules entourant de larges couloirs, mais des maisons formant un village agglomméré. Point de salles communes pour les études ou les exercices spirituels, point de dortoirs ni de réfectoire communs. Chaque religieux se loge, se nourrit à ses frais et emploie son temps comme bon lui semble, excepté pendant vingt-trois jours chaque année, et en trois fois, comme je l'ai déjà dit plus haut. Disons, cependant, que dans chaque lamaserie il y a une bibliothèque généralement logée à l'étage supérieur de la pagode, quelquefois dans un bâtiment à part, mais les volumes de cette bibliothèque ne sont pas à la disposition habituelle des religieux qui doivent avoir leurs propres livres. Ils ne sortent de leurs rayons poudreux qu'aux jours des grandes solennités dont nous parlerons plus loin. J'ai démontré plus haut qu'une lamaserie n'est qu'une agglomération et non une communauté d'hommes, c'est ce qui explique ce genre de construction si essentiellement différent de nos monastères et communautés chrétiennes.

Pagodes.

Quant à la pagode elle-même, elle forme ordinairement un carré long, quelquefois un carré de murs en terre battue et blanchie, en dehors, à la craie délayée. Ces murs ne sont percés d'aucune fenêtre et n'ont d'autre ornement qu'une corniche en bois surmontée d'un parapet peint en rouge. Une seule grande porte-cochère, percée au milieu de l'un des grands côtés, est souvent ornée de sculptures et de peintures aux couleurs éclatantes, mais fort peu artistiques. De chaque côté de cette porte, et au-dessus, trois chambres servant de sacristies, éclairées par de petites fenêtres étroites munies de forts barreaux de bois. La terrasse formant le toit est soutenue par plusieurs rangées de fortes colonnes en bois dont les chapiteaux et les poutres qu'elles soutiennent sont sculptés de figures grotesques qui rappellent un peu les gargouilles de nos vieilles cathédrales. Le milieu de cette terrasse est occupé par une large claire-voie surmontée d'un dôme quelquefois doré, ainsi que la pyramide qui le termine. Aux quatre coins de la terrasse s'élèvent, de 1 mèt. 1/2, de petites tourelles avec foyer pour brûler les parfums ; tout autour de longs mâts avec des pièces d'étoffe sur lesquelles sont imprimés des caractères sacrés, ou bien supportant au sommet un tube en étoffe noire sur lequel se croisent, à angles droits, des bandes blanches formant des croix. C'est le *Guiel-tsen* ou étendard de la victoire.

A l'intérieur, en face de la porte, une estrade en terre ou en maçonnerie, appuyée contre la base du mur, supporte les idoles, dont la plus grande placée au mi-

lieu est toujours celle de Bouddha assis, en méditation. Les autres idoles placées de chaque côté sur la même estrade vont toujours en diminuant de grandeur. On y retrouve encore Bouddha en d'autres positions; Chiadeur, le bon génie qui protège les hommes contre les mauvais esprits, et surtout empêche Rahu de dévorer le soleil et la lune au moment des éclipses. Ce qui frappe dans toutes ces statues, c'est leur type indien, à l'exclusion du type thibétain ou mongol. En cela, les artistes fondeurs ou plâtriers ont réellement montré du goût en ne représentant pas, sous ce type exotique, Bouddha, Brahma, Siva, etc., etc., qui étaient tous de la race indienne. Devant la statue de Bouddha se trouve une large table, très rarement époussetée, supportant les cassolettes en cuivre, où l'on brûle les parfums, et une rangée de vases plus petits remplis d'eau, de grains, de copeaux de bois de senteur, etc. Tous les murs, à l'intérieur, sont couverts de peintures à fresque représentant la légende de Bouddha ou des faits relatifs à l'histoire du bouddhisme primitif. Aux colonnes est suspendu un fouillis de bannières en soie avec un sujet religieux, parmi lesquels se distingue le ciel des Lhas dont j'ai parlé (page 207). Si la pagode possède quelque relique insigne de Bouddha ou d'un saint local, les reliquaires dorés ou peints, qui les contiennent, forment de jolies pyramides sculptées placées aux côtés de la table des parfums. Si, dans le monastère il y a un ou plusieurs Bouddhas vivants, leurs sièges élevés sont placés à côté de ces reliquaires et un peu en avant. Quant aux sièges des religieux, ils consistent uniquement en un tapis que chacun apporte pour la circonstance: ils se rangent en lignes, faisant face aux idoles et laissant un large passage, au milieu de la porte, à l'idole de Bouddha. C'est là, devant la table, que se tient le président,

assis sur un coussin un peu plus épais que celui de ses confrères.

Quelquefois, à l'entrée de la pagode, le plus souvent à une petite distance, se trouve le Kho-ra, c'est-à-dire la galerie des cylindres à prières. Ces instruments ont de 0,70 à 0,85 cent. de haut sur 0,30 à 0,35 de large, ils sont remplis de longues bandes de papier imprimé et roulées autour de l'axe qui les traverse dans la longueur; le tout est recouvert de cuir. Les deux extrémités de l'axe formant pivot tournent rapidement dans leurs gonds creusés dans deux poutres placées l'une au-dessus de l'autre le long des murs intérieurs de la galerie.

On rencontre, de temps en temps, des pagodes que l'on pourrait appeler rurales, parce qu'elles ne sont pas accompagnées d'un monastère, mais sont isolées et bâties en des lieux plus fréquentés par les voyageurs commerçants ou les pèlerins. Ces pagodes sont plus petites que celles des couvents, mais bâties et ornées dans le même style ; le *Kho-ra* est souvent appuyé contre leur mur extérieur. Elles sont desservies, à tour de rôle, par un ou deux religieux du monastère le plus voisin. Cette position est fort enviée comme lucrative, sans travail, et remplie d'incidents variés.

Il y a beaucoup d'autres monuments religieux au Thibet, mais comme ils n'ont pas précisément rapport aux lamaseries, il est mieux de les réserver pour ce qui concerne le culte public ou privé. Contentons-nous de tirer ici une conclusion. La voici : Si l'ordre religieux bouddhique, dans son institution et son but, a quelque analogie avec l'ordre religieux catholique, avouons franchement que dans sa constitution, sa hiérarchie, sa pratique, il n'en est plus qu'une bien triste contrefaçon sous tous les rapports. En considérant que le lamaïsme commença au Thibet à l'époque même (le VIIIe siècle) où

le christianisme était florissant dans la haute Asie et prêché par les moines Nestoriens et peut-être aussi par des missionnaires catholiques, on serait tenté de croire que le bouddhisme emprunta cette forme monacale aux apôtres venus de l'Occident. Je dois l'avouer, cependant, les moyens m'ont manqué pour éclaircir ce point historique très intéressant. Les dates les plus anciennes de l'évangélisation du Thibet, par des apôtres catholiques, ne remontent, à ma connaissance, qu'à saint Hyacinthe, au XIIIe siècle, et au B. Odoric de Pordenone, au XIVe siècle. Je fais des vœux sincères pour qu'un savant consciencieux fasse, sur cet important sujet, des recherches qui pourraient jeter un jour tout nouveau sur l'histoire religieuse de la haute Asie, et du Thibet particulièrement.

PSALMODIE.

2° *Du Culte public.*

— L'acte le plus commun à signaler de ce culte public est la *psalmodie*, ou plutôt la lecture des livres. Elle n'a lieu que très rarement à la pagode, c'est-à-dire aux trois époques de l'année (du 1er au 15 de la 1re lune, du 5 au 10 de la 5e lune, et trois jours à la 9e lune, vingt-trois jours en tout), pendant lesquels tous les religieux sont obligés d'être présents à la lamaserie. Assis sur leurs coussins, en face des idoles, le livre placé à terre devant eux, et la tasse de thé beurré et salé à leur droite, tous les religieux lisent, non pas en chœur, mais en même temps, le volume que chacun a devant soi. Ces volumes ne sont pas des livres de prières, mais des livres de doctrine, comme le *Ka-guiour* (108 vol.), ou le *Tenguiou* (218 vol.), ou des légendes

de Bouddha et autres saints, appelées les *Bom* (une quarantaine de volumes), etc. Chaque religieux lit un de ces volumes, ou celui qu'il a appris dans son enfance, sur un même ton de psalmodie très monotone dont la mesure est indiquée par le son d'un tambour frappé par quelques lamas illettrés. Quoique lisant des volumes, et par conséquent des paroles différentes, il n'y a pas cacophonie dans la récitation, parce que tous ces ouvrages sont composés en vers ayant tous le même nombre de syllabes, et les chapitres le même nombre de vers. A la fin de chaque chapitre, toute l'assemblée, élevant le ton, récite l'exclamation : *om-ma-ni-pé-mé-hom*; on se repose un instant en buvant une tasse de thé, puis la psalmodie recommence, quelquefois avec une variante, suivant la versification. Je n'ai jamais rien entendu de si monotone et de si fatiguant que cette psalmodie lamaïque, qui dure parfois de l'aurore jusque fort avant dans la nuit. Elle est interrompue, cependant, à cinq reprises chaque jour, pendant les trois grands repas et les deux collations : celles-ci se prennent séance tenante. Le plus souvent cette psalmodie se fait dans les maisons particulières, soit pour payer le droit de prières annuelles dont j'ai parlé, soit sur l'invitation des familles, dans les cas de maladies, de décès, et surtout de prières pour les défunts, que l'on sait prolonger jusqu'à ce que le vide soit à peu près complet dans la maison.

Sacrifice.

Quand le temps fixé pour la psalmodie est terminé, a lieu le *sacrifice*, mais le sacrifice n'est pas toujours offert après la psalmodie, il n'a lieu que quand les prières se font en vertu du droit de prières annuelles ou

sur une demande spéciale. Dans ce cas, le président doit avoir au moins le titre de *Gué-long*, l'un des nombreux titres honorifiques de la hiérarchie littéraire parmi les religieux bouddhistes. Ce *gué-long* se revêt, pour la circonstance, d'un bonnet pointu de laine jaune, qu'on a bien voulu assimiler à la mître d'un évêque! et d'une grande écharpe de soie jaune qu'il étale sur ses épaules et ses bras nus. Un certain nombre de ses acolytes placent sur leur tête un casque avec cimier, le tout en laine jaune, ce qui leur donne un air de sapeurs-pompiers; ce sont les musiciens, dont deux ou quatre tiennent en main le *kong-dong* ou clarinette, souvent formée d'un fémur humain; deux saisissent les *ra-dong* ou longues trompettes de cuivre ne donnant qu'un son sourd et profond; deux tiennent les cymbales retentissantes et criardes. Pendant que ces officiants font leur toilette, on apporte, devant le *gué-long*, la table aux offrandes couverte de petits plats, lesquels contiennent des idoles en pâte coloriée, des copeaux ou branchages de bois de senteur, des grains, des plumeaux d'ajonc, quelques coupes remplies d'eau, etc., puis la sonnette, le *poguié* ou signe du pouvoir, et une écharpe de félicité ou *khata;* enfin, au-delà de la table, un brasier bien allumé. Tout étant prêt, le président se place devant la table, agite la sonnette en poussant quelques éjaculations, à très haute voix, qu'accompagnent tous les instruments de musique et les hourrahs des assistants religieux et laïcs. Puis, avec le *doguié* et le *khata*, le *gué-long* bénit une des offrandes, donne un coup de sonnette et jette le contenu dans le feu au son d'une nouvelle explosion de musique et de cris. Et il continue ainsi jusqu'à ce qu'il ne reste plus sur la table que le plat contenant les représentations de Bouddha en pâte vernie en rouge. N'oublions pas de dire que, pendant

tous ces préliminaires, un ou deux enfants, tenant un grand sac et traînant une chaîne, fouillent tous les coins et recoins de la maison pour saisir les mauvais esprits, les enfermer dans leur sac et les emporter au loin. Pour brûler Bouddha, en effigie, tous les officiants se mettent en procession à la suite du plat aux statuettes porté par un religieux. Au moment où la procession quitte la chambre, trompettes, clarinettes, cymbales, sonnette, cris, hourrahs, coups de fusil, font un vacarme épouvantable qui dure jusqu'à ce qu'on soit arrivé dans un champ voisin où est allumé un grand feu. Le silence se fait un instant pendant que le gué-long récite encore une courte prière, mais au moment où il jette Bouddha au feu, le vacarme redouble. Tout est terminé, chacun s'en retourne en désordre, se déshabille et se met à table, tandis que les chiens et les corbeaux cherchent à retirer du feu quelques débris de Bouddha qu'ils dévorent. Tel est le sacrifice bouddhique *Teur-ma*, dont je fus témoin bien souvent. C'est l'holocauste, le sacrifice sanglant serait contraire au précepte : « Ne pas tuer les êtres vivants. »

Processions.

Le culte public se manifeste aussi par les *processions* qui ont un caractère commun : celui de porter sur le dos les gros volumes de la bibliothèque thibétaine. Chaque religieux en porte un ou deux, suivant ses forces, et si le nombre des porteurs ne suffit pas, on charge les volumes de surplus sur le dos de quelques chevaux ou mulets, qui suivent la procession. L'une de ces processions a lieu, tous les ans, vers le mois d'avril, et a pour but d'empêcher la grêle de frapper les cé-

réales. Or, pendant tout mon séjour au Thibet, je n'ai jamais vu de grêle proprement dite, mais seulement le grésil ou neige congelée, en très petits globules: il ne peut nuire aux céréales. Cependant les lamas prélèvent environ 10 litres de céréales sur chaque champ comme prix de cette procession qui empêche la grêle de tomber. Près des lamaseries, toute la bibliothèque est mise à réquisition; dans les villages, quelques jeunes portant les volumes, et précédés d'un batteur de tambour, font le tour des champs cultivés. A Yerkalo, comme nous et nos chrétiens refusions de payer cette redevance, nos champs furent mis, en riant, en dehors du cercle de la procession et ne s'en trouvèrent pas plus mal.

En 1862 je fus témoin d'une autre procession beaucoup plus solennelle qui termina les fêtes du nouvel an. Tout le ban et l'arrière ban des religieux de Tsiamdo au nombre d'environ 3.000 étaient réunis. La marche s'ouvrait par les musiciens coiffés de leur casque jaune, ils étaient suivis par une interminable file, sur deux rangs, des porteurs de livres, y compris quelques animaux. Puis venaient les idoles portées sur des brancards et accompagnées de porteurs de bannières, ou de cassolettes à parfums. Vers la fin du cortège marchaient sur deux lignes les dignitaires revêtus d'ornements de soie dont quelques-uns ressemblaient beaucoup à la chape. Leur tête était ornée de bonnets en laine jaune et garnis de galons d'or, quelques-uns portaient un bonnet pointu de même couleur et de même matière. Devant les grandes idoles marchaient des thuriféraires qui se retournaient de temps en temps pour encenser à longues chaînes. Enfin la procession se terminait par le président revêtu d'une chape, d'un bonnet pointu, marchant gravement sous un riche dais carré porté par

quatre forts religieux. La procession fit tout le tour de la lamaserie, bien des religieux n'avaient pas l'air recueillis, mais semblaient plutôt jouir d'une parade. Le peuple se prosternait au passage des idoles, mais en d'autre temps semblait assister à un spectacle plutôt qu'à une cérémonie religieuse. Cette procession me frappa singulièrement par sa ressemblance avec une procession catholique dans laquelle on porte les statues de saints ou le Saint-Sacrement. Je ne pouvais m'expliquer ce phénomène, mais ayant eu l'occasion de visiter attentivement bien des lamaseries, des pagodes, des livres illustrés, je pus me convaincre que dans toutes ces sculptures et peintures qui représentent le bouddhisme *antique*, il est impossible de trouver un seul de ces ornements, une seule de ces cérémonies qui ressemblent à nos ornements ou cérémonies catholiques. D'où je fus amené à conclure que tout cela est d'introduction *récente* dans le bouddhisme actuel. Mais à quelle époque et par quelles circonstances eut lieu cette innovation? c'est ce que je n'ai pu encore découvrir.

Fleurs de beurre.

Pendant les fêtes du nouvel an, une nuit, a lieu l'exposition illuminée des fleurs de beurre dont M. Huc a donné une description détaillée et pittoresque. Je dois avouer que celle que j'ai vue ne m'a pas semblé si merveilleuse comme exécution de travail. Je remarquai seulement quelques têtes et figurines formant le bouton central de certaines fleurs: elles étaient réellement *moulées* mais non sculptées avec art et délicatesse. Cette exposition peut paraître le *nec plus ultra* du beau à des Thibétains, mais je ne trouve pas qu'elle approche

même de loin de l'élégance d'une devanture de magasin fort ordinaire. Après la cérémonie, ce beurre ne pouvant être mangé par les hommes à cause des couleurs dont il est mêlé, est donné, au printemps, aux bêtes de somme et aux bœufs, comme médecine fortifiante.

A la même époque, mais en plein jour, a lieu l'exposition de la grande image de Bouddha suspendue à un mur très élevé construit à cet effet en face de la porte de la pagode. Pour aller l'adorer, les chefs indigènes, les mandarins chinois, le peuple, font étalage de tout le luxe possible. La vanité et l'orgueil ont certainement plus de part à cette cérémonie que la dévotion. Je n'ai jamais vu que les préparatifs, le départ pour la lamaserie et le retour. N'ayant pas assisté à la cérémonie je ne puis la décrire.

Il en est de même des comédies masquées que les religieux donnent dans les grandes circonstances. Les personnages représentent toujours, dit-on, les bons et les mauvais génies en lutte les uns pour nuire aux hommes, les autres pour les défendre, la victoire reste toujours à ceux-ci. Le fond de la pièce est moral et religieux, mais il paraît que le langage des mauvais esprits outrepasse parfois les bornes de la décence, ce dont les bons esprits les châtient par de rudes bastonnades.

Il m'a été donné une seule fois d'apercevoir une danse lamaïque. C'est une grossière imitation de la danse des bayadères indoues, qui rappelle involontairement la fable de l'âne voulant imiter les gentillesses du petit caniche, ou ces marionettes qui évoluent sur la devanture de certains orgues de barbarie. Ces danses lamaïques ont-elles un but religieux? je l'ignore. Le peuple qui les regarde s'en amuse beaucoup malgré l'orchestre en ton de basse qui ressemble à un chant d'enterrement.

Enfin pour en finir avec le culte public j'ajoute, sans trop y croire, que plusieurs fois on m'a parlé de lamas s'ouvrant le ventre, tirant leurs entrailles au dehors et se guérissant en un instant. J'ai eu beau questionner, je n'ai jamais trouvé quelqu'un ayant été témoin oculaire du fait. Comme beaucoup d'autres contes, les faits racontés s'étaient passés au loin, dans l'ancien temps, mais tout le monde était d'accord pour assurer que les mauvais lamas seuls peuvent faire ces prodiges. — La croyance aux revenants, aux apparitions de fantômes, l'audition de cris lugubres sont très fréquentes, mais ici encore je n'ai pu rencontrer de témoins oculaires et quant aux cris lugubres etc., nous avons souvent remarqué qu'ils n'étaient que le prélude de quelque mauvais tour préparé dans l'ombre de la lamaserie.

Remarquons que de tous ces actes du culte public aucun n'est prescrit par la loi religieuse, c'est plutôt une coutume que les lamas ont tout intérêt à maintenir et savent fort bien entretenir. Quant au peuple il ne connaît ni le dimanche comme les chrétiens, ni le vendredi comme les musulmans, ni le 1er et le 15 de la lune comme les Chinois; aucun jour ne lui est régulièrement fixé pour remplir ses devoirs religieux; aucune loi ne l'oblige à assister aux cérémonies des lamas, il n'y a que le droit annuel de prières qu'il ne peut éviter. S'il se porte à ces cérémonies publiques c'est pour satisfaire son goût inné pour toutes les fêtes, et aussi par crainte des lamas dont il est très bon de se ménager la bienveillante protection.

3° *Du culte privé.*

Il est bien difficile de tendre un fil conducteur dans ce nouveau labyrinthe; essayons cependant de décrire:

1° les superstitions tout à fait personnelles, 2° celles qui se font à domicile, 3° celles relatives à la prière perpétuelle, 4° enfin les prières tournantes.

1° *Superstitions tout à fait personnelles.* — La plus vulgaire de toutes est sans contredit la prière ou plutôt l'éjaculation : *Om-ma-ni-pé-mé-hom*, que tout le monde sait par cœur et répète souvent un nombre incalculé et incalculable de fois par jour ; pour certains c'est devenu une véritable marotte, une leçon qui sort de leur bouche presque sans qu'ils s'en aperçoivent. D'ailleurs on ne trouverait pas une personne sur 100 et peut être sur 1000 qui puisse en donner l'explication; quand on interroge les Thibétains et même la plupart des lamas ils se contentent de répondre : les lamas ou les livres disent qu'il est bon de dire cela. Voici donc les deux explications qui me furent données par quelques docteurs et par les livres. D'après la première, chacune de ces six syllabes est une éjaculation ou exclamation relative à l'un des six modes de la transmigration des âmes dont j'ai parlé page 210. D'après la seconde, chaque syllabe rappelle une perfection de Bouddha, désigné sous le nom de *chin-ré-zig*. 1° *Om* représente son corps parfaitement beau et blanc. 2° *Ma*, représente sa miséricorde envers les hommes. 3° *Ni*, représente sa naissance en ce monde. 4° *pé*, représente sa délivrance des lois de la transmigration. 5° *mé*, est sa sagesse détruisant les trois poisons de l'âme, (l'ignorance, la convoitise, la concupiscence). 6° *hom*, est sa miséricorde absolue.

Dans la secte des *Peun-bo*, les dévots emploient les huit syllabes : *Om-ma-tchré-mou-mé-sa-lé-gou. Om*, représente Kun-tou-zong-bo (le très bon) père de tous les Bouddhas. *Ma*, représente la mère universelle de tous les *ma-ni* ou choses précieuses ; les six dernières syl-

labes comme dans la première explication ci-dessus. Ces syllabes ne formant ni des mots ni une phrase thibétaine, il n'est pas étonnant que personne ne les comprenne. Cette formule presque magique est probablement un reste de la langue sanscrite.

C'est surtout sur *le chapelet*, *Tchring-ma*, que cette formule se récite. Comme elle est courte, les chapelets se succèdent rapidement, mais il est bien rare qu'on le récite avec attention, parce que l'acte matériel seul est requis pour la validité de la dévotion, les sentiments intérieurs n'y sont pour rien, remarque qui d'ailleurs s'applique à tous les actes de religion. Le chapelet bouddhique a environ 150 grains empilés à une petite cordelette. Je ne sais à quelle époque il a été introduit, mais je ne l'ai point aperçu dans les anciennes peintures. Le chapelet sert aussi aux Thibétains pour faire leurs additions et soustractions, les seules opérations d'arithmétique qu'ils connaissent.

Une autre dévotion consiste à porter des *amulettes*. La principale est le *Gaou* ou boîte à amulettes suspendue au cou et tombant sur la poitrine. La face extérieure de cette boîte est ordinairemenf en argent, rarement en or, ornée de filigranes de même métal et de pierres précieuses parmi lesquelles dominent le corail et la turquoise. Il y a des *gaou* de formes et de prix très variés, presque tous contiennent une petite figurine, en terre glaise, de Bouddha, et quelques écrits thibétains ou sentences magiques. Presque tous les laïcs hommes et femmes portent un *gaou* plus ou moins riche selon la fortune. Les hommes qui partent pour une expédition lointaine, surtout quand ils vont à la guerre, portent le *Tsun-song-Gaou* qui doit les préserver contre les armes ennemies. Il est généralement en cuivre, plus épais que le précédent et se porte en sautoir sur le

côté ou appuyé sur les reins. Il contient les mêmes talismans. Un certain nombre portent des écrits, des sentences magiques, des pillules bénites enfermées dans un ou plusieurs sacs de cuir carrés suspendus au cou et pendant sur la poitrine. Enfin les *chia-deu*, *song-deu*, *pong-deu* sont différentes manières de nouer autour du cou un *kha-ta* ou petite pièce d'étoffe de soie blanche. Ce nœud doit être fait par un lama et assure à celui qui le porte une longue vie. Dans le vallon de Si-golo près de Ly-tang, les jeunes filles sont tellement surchargées d'amulettes de toutes sortes qu'elles ressemblent à un musée ambulant. Elles n'en sont pas plus modestes pour cela.

En toute occasion, pour toute affaire un peu importante, les Thibétains *consultent les sorts* ; pour cela ils s'adressent à quiconque, lama ou laïc, a la réputation d'être un habile diseur de bonne aventure; beaucoup de femmes font aussi ce métier, et comme il est très lucratif, chaque opérateur garde soigneusement son secret. Donc je ne puis donner de renseignement sur ces formules, mais ce que je sais c'est que, moyennant finance, on s'entend parfois avec le sorcier pour lui faire dire ce que l'on souhaite, ou bien l'on trompe le trompeur en commençant à exécuter ses prescriptions et n'en tenant plus compte lorsqu'elles sont trop gênantes.

Dans les cas de maladie grave, ces sorciers ordonnent quelquefois d'accorder la vie à un animal, chèvre, mouton, bœuf, etc., qu'il n'est permis à personne de tuer, il doit mourir de sa belle mort. Comme signe distinctif on perce les oreilles de l'animal ainsi délivré, *tsé-ther*, et l'on y suspend des lambeaux d'étoffe et des fils de diverses couleurs. L'animal auquel on a ainsi accordé la vie en compensation d'une vie humaine peut aller

pâturer partout en pleine liberté. Mais parfois les voleurs l'aident à mourir et le mangent. Au Bouthang cette superstition se pratique d'une manière toute différente. L'animal doit être tué (malgré le précepte de Bouddha) et il est mangé par le malade, sa famille et ses invités. Comme le sorcier a toujours la tête et les pieds pour son salaire, il a intérêt à multiplier les hécatombes.

2° *Superstitions à domicile.* — En entrant dans les maisons thibétaines j'ai très souvent vu, au-dessus de la porte d'entrée, une plaque d'ardoise avec un serpent sculpté en relief. Personne n'a pu m'en donner l'explication. Dans la chambre commune, où se trouve le fourneau de cuisine, l'on aperçoit au-dessus du foyer une figurine enfumée, ou une pierre portant quelque sculpture, ou une simple pierre qui est censée le lieu de séjour de l'Esprit du foyer. Comme on lui offre quelques gouttes des préparations culinaires, avant de les servir, cette place est toujours d'une malpropreté révoltante. Avant de porter la première tasse de thé beurré et salé à ses lèvres, chaque convive trempe le bout du grand doigt de la main droite dans la tasse et par un mouvement qui ressemble à une chiquenaude fait le *Khiev*, c'est-à-dire en offre quelques gouttes à l'Esprit. C'est le bénédicité thibétain. Heureusement les parquets ne sont pas cirés et jamais lavés. Un peu partout sur les poutres et corniches sont placés des *tsa-tsa*, petites figurines de Bouddha en terre glaise moulée et séchée au soleil, je ne leur ai jamais vu rendre aucun culte à domicile. Près des villages on trouve souvent un petit hangard couvert rempli de plusieurs milliers de ces *tsa-tsa*, empilés là par quelques dévots bouddhistes en exécution de certaines promesses. Tant que le toit est en bon état, Bouddha est au sec et se conserve, mais les gouttières

l'ont promptement réduit en sa matière première, la boue. D'autres dévots l'ont vite remplacé à peu de frais et avec le même succès. — Dans beaucoup de familles on trouve aussi quelques volumes dont les planches qui servent de couverture sont couvertes d'une épaisse couche de poussière, c'est qu'ils ne servent guère qu'une fois l'an quand les lamas viennent exercer leur droit de prières. En d'autre temps ils ne sont que des amulettes de la famille, et voici comment. Les livres et la doctrine qu'ils contiennent sont une partie de la Trinité bouddhique, *Kon-Kiou-som*, (les trois excellences), ils sont lus par la seconde partie de cette trinité les religieux, en l'honneur de la troisième les Lhas ou Esprits. D'où il suit que tout livre écrit ou imprimé est regardé comme chose sacrée, fut-ce un dictionnaire, comme j'ai pu le constater encore tout dernièrement, en traduisant quelques débris de papiers trouvés dans une idole de Bouddha envoyée en France à la fin du siècle dernier.

A l'un des angles de la terrasse servant de toit s'élève souvent une petite tourelle carrée ornée d'une corniche à son sommet et contenant, vers la partie moyenne, un trou qui sert de foyer pour brûler les parfums. C'est là que le maître de maison, ou le lama domestique, s'il y en a, ou les religieuses bouddhistes de la famille, viennent chaque jour de grand matin brûler quelques branches de cyprès, de juniperus excelsa, d'agallocum (bois d'aigle) ou, à leur défaut, d'autres feuillages. Pendant ce temps le représentant de la famille fait trois prostrations, récite quelques prières, et termine par une nouvelle prostration. Il y a souvent aux environs des villages, sur un petit mamelon, de ces tourelles à parfums, nommées *Song-sa* ; la fumée qui s'en élève poussée par la brise transporte le mérite de la prière sur tout le vallon. — Sur les toits des maisons

j'ai quelquefois aperçu de petites croix formées de deux baguettes liées ensemble et plantées sur la partie la plus élevée. Personne n'ayant pu m'en donner l'explication, je ne puis savoir s'il y a dans ce signe un reste de christianisme. — Enfin dans les grandes et riches maisons il y a ordinairement une pagode domestique qui représente, en petit, celles dont j'ai fait la description. Si la famille possède aussi un religieux, et c'est le cas le plus ordinaire, c'est lui qui est chargé du service, c'est-à-dire d'entretenir les lampions allumés, de brûler l'encens, et de renouveler les offrandes, au nom et pour le bénéfice de toute la famille qui n'a pas l'air de s'en occuper beaucoup. — Enfin l'on peut encore considérer comme superstition domestique celle des *Lha-ching* ou arbres sacrés. Ce sont des arbres se divisant en deux branches maîtresses à la jonction desquelles réside un esprit. Ces arbres ne doivent jamais être coupés ni même blessés avec un instrument tranchant, ce qui mettrait l'esprit en colère et attirerait sa vengeance. Les forêts sont naturellement pleines de ces arbres, et dans les défrichements ils sont toujours épargnés par crainte.

Il y a encore bien d'autres superstitions particulières ou domestiques mais je dois me borner pour aborder un genre de superstitions relatives à

3° *La prière perpétuelle.* — Les bouddhistes thibétains en ont eu certainement l'idée, qui est excellente en elle-même, quand elle part de l'esprit et du cœur, mais les Thibétains l'ont complètement matérialisée comme la plupart de leurs pratiques religieuses. Voici en quoi consiste cette prière perpétuelle bouddhique et thibétaine. La prière est imprimée ou écrite sur des morceaux de toile fixés à des objets exposés au vent. Chaque mouvement de la toile imprimée est une prière

récitée que le courant d'air répand sur la vallée. Voilà le principe, en voici quelques applications.

Les avenues des lamaseries, les pagodes rurales, presque toutes les maisons thibétaines sont ornées de *Lha-der* ou grandes perches plantées dans le sol auxquelles sont attachées par un côté de longues pièces de toile couvertes de sentences, d'extraits de livres, et surtout de la prière *Om-ma-ni-pé-mé-hom*, imprimée des centaines de fois sur chaque pièce. — D'autres fois c'est une corde tendue à travers un vallon, d'une maison à l'autre, le long d'un pont, etc. A cette corde sont attachées les étoffes à prières imprimées. — Très souvent on se contente même d'attacher des morceaux de papier, des lambeaux d'étoffe, des fils, soit aux branches des arbres, soit à des rameaux plantés dans les tas de pierres entassées au passage des montagnes, etc. Le vent en agitant ces prières imprimées se charge de les réciter. L'arbre fétiche que M. Hue signale à la lamaserie de Koun-boun ne fait pas exception. Les missionnaires belges et le savant voyageur hongrois, comte Bela Szechegny l'ont visité et examiné depuis. Ce dernier m'a assuré que cet arbre est une espèce d'accacia, sur les feuilles duquel les religieux impriment ou écrivent *à la main* des caractères thibétains. Le vent en passant à travers le feuillage récite les prières qu'il porte.

4° Enfin il me reste à parler de plusieurs superstitions que je groupe sous le nom de *tournantes*, parcequ'elles consistent à tourner autour d'un objet réputé sacré. Selon certaines sectes il faut toujours laisser l'objet sur sa droite, selon d'autres sectes il faut le laisser sur sa gauche en faisant le circuit, autrement le mérite serait non seulement nul mais il pourrait y avoir péché (sic). En somme toutes ces superstitions peuvent être désignées sous le nom de pèlerinages ou Kor-ra.

Les pèlerinages autour des montagnes réputées sacrées à cause de la présence d'un esprit sont les plus grands, les plus célèbres et les plus lointains. Ils se font toujours en caravanes composées de religieux, d'hommes et de femmes du peuple qui pendant de longs jours et quelquefois des mois entiers, mendiant leur nourriture dans les villages, couchant ordinairement à la belle étoile ou sous les arbres des forêts, suivent d'abord une vallée, passent la chaîne de montagnes au-delà du pic sacré, redescendent de l'autre côté dans la vallée qu'ils suivent en sens inverse, puis repassent la montagne et reviennent à un point de leur premier itinéraire. Alors le cercle est complet et le pèlerinage est terminé. Aux endroits de ce parcours d'où l'on peut apercevoir le pic on se prosterne pour vénérer l'Esprit. Parfois ce pic est invisible de tous les points du cercle, n'importe on salue l'Esprit en se tournant de son côté. Près de notre premier établissement de Bonga au S.-E. du Thibet proprement dit, entre le Mè-Kong et la Salouenne il y a un de ces pèlerinages fameux: le génie de la montagne se nomme *La neige blanche*. Un autre pic voisin est sanctifié par la présence de l'Esprit : *le chef marchand de la neige blanche*, et les cerfs qui peuplent les forêts de ces montagnes sont *les chevaux de l'Esprit la neige blanche*; il est défendu de les tuer. Chaque année, mais surtout en l'année du mouton, des milliers de pèlerins font le tour de cette montagne.

Certaines pagodes renommées ont aussi le privilège d'attirer beaucoup de pèlerins. Ce sont surtout les lamas qui profitent des offrandes qui leur sont faites. Quelquefois des dévots plus zélés feront le tour de ces pagodes et de la lamaserie en faisant une prostration à plat ventre à chaque deux ou trois pas. Le pèlerin étant étendu à terre trace avec la pointe d'une corne de

bouc une ligne aussi loin que son bras peut parvenir, il se relève, avance jusqu'à cette ligne et recommence une nouvelle prostration jusqu'à ce qu'il ait fait le tour entier de l'édifice. J'en fus témoin à Lytang: la ville et la lamaserie étaient inclues dans le circuit. Il y a plus, certains fanatiques, très rares il est vrai, font de longs pèlerinages de cette manière, ils ont toujours quelques serviteurs, pour nettoyer la route devant eux quand le peuple voisin ne leur rend pas ce service.

Ces grands pèlerinages sont souvent fort simplifiés. J'ai parlé plus haut des cylindres à prières qui entourent certaines pagodes ou une galerie couverte; il suffit alors de tourner en marchant lentement et du bout des doigts d'imprimer un mouvement rapide de rotation à ces machines, qui continuent en tournant à réciter des millions de prières pour le pèlerin pendant qu'il poursuit sa pieuse promenade qui dure parfois des heures entières. Pendant ce temps le pèlerin récite son chapelet s'il est seul, ou cause de choses et autres avec ses compagnons. Cette méthode de prier a été rendue portative en un petit cylindre dont l'axe prolongé sert de manche. Un très petit mouvement de la main entretient le mouvement de rotation grâce à une petite chaînette terminée par une balle de plomb ou de cuivre. Pendant que la machine tourne, celui qui la fait tourner peut causer d'affaires, de commerce, de plaisirs, etc., la prière n'en est pas moins efficace. J'ai même rencontré des cylindres à prières de grande dimension dont l'extrémité inférieure de l'axe était garnie de palettes en bois sur lesquelles tombait une petite chute d'eau qui imprimait le mouvement. La prière tournante devenait encore perpétuelle.

Les *Dobongs ou* 100,000 *pierres* se rapportent encore à ce genre de superstitions. On nomme ainsi une

construction en pierres dont la base forme un carré ou un carré long, et la partie supérieure une suite de gradins allant toujours en se rétrécissant. De la partie centrale et la plus élevée s'élève une poutre grossièrement sculptée dont l'extrémité représente un croissant. Sur les gradins sont placées des dalles d'ardoise ou de grès couvertes de caractères sculptés en relief. Le plus souvent c'est encore la fameuse exclamation *Om-ma-ni-pé-mé-hom* dont chaque syllabe est sculptée en grosses lettres sur une pierre à part : les six pierres rangées en ordre forment la sentence entière. Souvent une même pierre porte en lettres de 0,04 à 0,05 centimètres les sentences sanscrites rendues en écriture thibétaine. Parfois des emblèmes ou des représentations de Bouddha sont mêlées à ces pierres. Ces *dobongs* sont ou isolés ou réunis en longues lignes suivant la commodité du terrain mais toujours placés au milieu de la route, afin que les voyageurs passant à côté soient censés réciter toutes les prières et invocations qui y sont sculptées. En 1886 nous étions en route et passions un défilé étroit qui méritait le nom de Val des Roches tant ses côtés étaient perpendiculaires, le fond de cette gorge était garnie de nombreux *dobonys* ; le Thibétain païen qui nous conduisait nous faisait observer la rubrique de laisser les *dobongs* sur notre droite. A un moment je l'aperçus qui nous faisait en riant un signe de tête qui voulait dire : Je vous force à être bons bouddhistes. Passant alors tantôt à droite tantôt à gauche, j'arrivai près de lui disant : comme cela tout le monde sera content. Et il partit d'un grand éclat de rire en voyant que j'étais plus fin que lui.

Au sommet des passages de montagnes il y a aussi des *dobongs* formés de pierres simplement amassées sans ordre. Ces pierres sont jetées là par les voyageurs

comme un hommage au génie qui veille au passage, et en s'accumulant elles forment un gros tas de pierres, la très grande majorité de fort petit volume et ramassées à une toute petite distance.

Aux approches des villes, des grandes lamaseries, des défilés de montagnes, les dobongs sont souvent précédés d'un *Kieu-ting*, monument bien bâti, crépi et blanchi à la craie. Une base carrée de plusieurs mètres de large et de haut est surmontée de quelques gradins. Sur ces gradins s'élève une sphère creuse contenant quelques idoles, des livres, des grains, des armes, etc. Au-dessus de la sphère une pyramide ornée de moulures allant toujours en décroissant vers le sommet Ces monuments sont censé contenir des reliques représentées par les objets dont j'ai parlé. En tournant autour ou en passant dessous on fait un acte d'adoration.

Enfin les faces planes de rochers isolés ou dominant les côtés de défilés abruptes sont ordinairement couvertes d'inscriptions dans le genre et de la même valeur que celles des dobongs, de représentations de Bouddha, de pagodes, etc., etc. Ce sont des dobongs naturels ayant le même sens que les précédents. Quand la conformation du terrain ne permet pas d'en faire le tour, on passe devant et le mérite est le même.

J'ai passé sous silence une multitude de petites pratiques dont l'étrangeté et l'absurdité m'eussent fait accuser de calomnie à plaisir. Quoique je me sois borné à tracer les lignes principales de l'histoire, du dogme, de la morale et du culte bouddhiques au Thibet, je le crains bien, cette accusation ne me manquera pas davantage, et je ne m'en étonne pas, tous les faits que j'ai cités sont si contraires à nos idées européennes ! Je n'ai aucun moyen de forcer la confiance et l'adhésion de personne. Que chacun juge donc ces quelques pages

comme il voudra. Pour moi je puis me rendre le témoignage que j'ai dit la vérité telle qu'une expérience et une étude patiente de 34 ans me l'ont montrée. Si j'ai un reproche à me faire c'est plutôt d'avoir atténué qu'assombri les couleurs du tableau.

Cette longue étude du bouddhisme thibétain, faite sur les lieux, m'a ému d'une profonde pitié, quand en rentrant en France j'ai appris que dans certaines régions le bouddhisme y est plus en honneur qu'au Thibet même, et j'ai pensé faire une bonne action et une action vraiment scientifique en disant publiquement la vérité, telle que je la connais (1).

A. Desgodins,

pro-vicaire au Thibet.

(1) La formule thibétaine om-ma-ni-pé-mé-hom est du sanscrit. En effet, dans cette dernière langue, *om! mani padme. Houm!* signifie littéralement : *O le joyau dans le lotus, Amen.* Telle est l'explication la plus probable de cette formule apportée au Thibet par Avalokiteçvara. « Le joyau dans le lotus » serait Avalokiteçvara lui-même, et la fameuse formule des six syllabes serait une invocation du nom de ce célèbre Boddhisattva, équivalant par suite à : O Avalokiteçvara! Amen.

ÉTUDES

SUR LA

RELIGION CHALDÉO-ASSYRIENNE

Premier article.

LES SOURCES.

S'il était permis seulement de traiter les questions qui admettent des solutions certaines et d'écrire les histoires qui sont parfaitement documentées, il serait interdit maintenant et pour longtemps encore de présenter au public un exposé suivi de la religion que pratiquèrent les anciens habitants de la Chaldée et de l'Assyrie. Nous sommes, il est vrai, mieux renseignés sur la religion de Sardanapale et de Nabuchodonosor qu'on ne l'était il y a cinquante ans ; mais les découvertes modernes, en jetant leur lumière sur certains points, ont laissé de l'ombre sur beaucoup d'autres, et si elles nous aident à résoudre quelques problèmes, elles nous amènent aussi à en poser un plus grand nombre qui demeurent sans réponse certaine. Les études assyriologiques feront encore de grands progrès, soit en s'enrichissant de nouveaux documents, soit en perfectionnant l'intelligence des textes déjà connus. Ce serait à l'heure actuelle une

prétention déraisonnable que de vouloir en présenter les résultats comme absolument définitifs et complets, surtout en ce qui concerne l'histoire religieuse. Est-il néanmoins hors de propos de jeter un regard sur les données acquises ? De ce que les travaux qui servent à asseoir pour toujours l'édifice d'une science ont un immense avantage sur les constructions provisoires où l'on abrite ses débuts, il ne suit pas que celles-ci n'aient aucune raison d'être et ne soient pas utiles en leur temps et à leur manière : elles peuvent du moins indiquer la juste limite où sont parvenues les recherches de la critique et celle qui sépare les faits historiquement établis des hypothèses qu'on a imaginées pour les expliquer.

Le présent essai n'a donc pas pour objet de dévoiler tous les secrets de la vieille religion babylonienne, mais simplement d'offrir aux personnes qui s'intéressent à l'histoire des religions et qui ne sauraient suivre de près le mouvement des études assyriologiques, un aperçu des conclusions fournies par l'interprétation des textes cunéiformes touchant les croyances religieuses et le culte qui furent jadis en honneur dans la patrie d'Abraham.

Les renseignements que les historiens classiques, tels qu'Hérodote et Diodore de Sicile, nous ont transmis au sujet de la religion babylonienne, ne sont ni très nombreux ni très explicites : ils se rapportent soit à la conception chaldéenne du système cosmique, au nombre des dieux principaux, aux attaches de la religion avec l'astronomie, la magie et la médecine, soit à certaines coutumes religieuses plus ou moins singulières ou immorales. Quelques fragments de Bérose, conservés par l'historien Josèphe ou dans la Chronique d'Eusèbe de Césarée, et quelques lignes de

Damascius ont une importance plus grande à raison des précieux détails qu'ils renferment touchant la cosmogonie et l'histoire mythique de la Chaldée. Mais avant que les documents originaux de Babylone et de Ninive fussent découverts et expliqués, le véritable sens de ces indications, alors même qu'on y joignait celles que renferment certains livres de l'Ancien Testament, échappait en grande partie à l'historien, parce que l'ensemble de croyances d'où elles avaient été extraites restait à peu près inconnu.

Le déchiffrement des textes cunéiformes fut comme une révélation de l'histoire religieuse aussi bien que de l'histoire nationale de ce vieux peuple chaldéen dont on peut maintenant dire en toute vérité que nous ne savions presque rien. Les documents concernant l'histoire de la religion ne sont pas d'ailleurs à distinguer nettement de ceux qui regardent l'histoire profane. Profondément religieux dans la vie publique aussi bien que dans la vie privée, les anciens habitants de la Mésopotamie ne nous ont guère laissé de texte épigraphique où l'on ne trouve quelque vestige de leurs croyances et de leur culte. Les inscriptions mêmes qui ont pour objet principal de raconter les exploits des princes sont pénétrées d'un sentiment religieux très vif et sont toujours consacrées en partie à la louange et à l'invocation des dieux. Les rois d'Assur placent volontiers en tête de leurs annales une sorte de litanie ou d'hymne en l'honneur des divinités nationales, ou bien s'ils commencent par se nommer eux-mêmes, ils ont toujours soin de proclamer qu'ils ont été prédestinés par les dieux au gouvernement du monde, et quand ils arrivent à parler de leurs expéditions guerrières, ils renvoient la gloire de leurs succès à Asur, le père des dieux, et à Istar,

la reine des combats. Souvent ces narrations historiques se mêlent à des récits concernant la fondation et la restauration des temples, et ont été rédigées à l'occasion de ces travaux destinés spécialement à l'honneur et au service des grands dieux. Presque toutes les inscriptions connues des rois de Babylone sont relatives à la construction et à l'ornementation des édifices sacrés. Ces textes politico-religieux nous font connaître les dieux qui jouissaient d'un culte officiel, leurs principaux attributs et, dans une certaine mesure, les rites et les pratiques religieuses que l'on suivait pour les honorer.

Mais le caractère intime de la religion, les détails de la croyance et du culte nous sont manifestés par des textes spéciaux que l'on peut qualifier de liturgiques, puisqu'il s'agit de formules réputées sacrées et dont la collection formait un véritable rituel. Les fragments considérables que nous possédons de ce rituel suffisent pour donner une idée de son contenu : on y trouve des exorcismes, des recettes magiques, des prières en forme de litanies, d'autres qui ressemblent à nos psaumes de pénitence, enfin des hymnes en l'honneur des dieux. Ces divers éléments sont le plus souvent mêlés ensemble, les formules d'incantation ou d'exorcisme commençant par les louanges d'une ou plusieurs divinités et se terminant par la conjuration des mauvais esprits ou l'indication des procédés magiques dont on doit se servir pour les mettre en fuite. Le style de ces morceaux est généralement coupé, concis, rhythmé, assez ressemblant à celui de la poésie hébraïque ; on y rencontre fréquemment un parallélisme aussi exact que celui des Psaumes, le goût de l'assonance et de l'allitération, des répétitions voulues de mots et de membres de

phrases, une certaine recherche dans le choix des expressions. Ce sont des poèmes, assez courts d'ordinaire, et dont la forme est presque aussi curieuse à étudier que le fond.

Les Chaldéens possédaient aussi des ouvrages plus étendus sur des sujets mythologiques. Tout le monde sait qu'on a retrouvé des fragments d'un poème sur la création qui rappelle à certains égards le récit de la Genèse. Le déluge mosaïque a de même son pendant mythique dans l'épopée dite de Nemrod, où sont racontés les exploits et les voyages d'un héros qui paraît être une personnification du soleil. Il existait d'autres écrits du même genre, dont nous ne connaissons que le titre, ou dont le texte très fragmentaire est encore inédit. Un morceau assez considérable, racontant la descente de la déesse Istar aux enfers, a été conservé et publié intégralement. Ces légendes divines sont pour nous du plus grand intérêt parce qu'elles nous font voir l'esprit qui a présidé à la formation des croyances mythologiques et aussi parce qu'elles se trouvent sur quelques points en rapport avec les premières pages de l'Ancien Testament. Quelques-uns des rapprochements qu'on avait signalés d'abord ont dû être écartés par une interprétation plus exacte des textes ; mais la parenté des deux traditions religieuses n'en est pas moins incontestable, bien que la nature et les circonstances historiques de leur relation ne soient pas faciles à déterminer pour le moment.

Dès que l'interprétation des textes cunéiformes fut en état de fournir des résultats indubitables, on vit le parti qu'on pouvait tirer de ces documents pour l'histoire religieuse. Toutefois l'incertitude où l'on était encore touchant plusieurs détails de lecture et

le sens d'un très grand nombre de mots imposait la plus grande réserve dans les conclusions que l'on pouvait être tenté de formuler d'après les données nouvelles. Un exposé général de la religion babylonienne entrepris dans ces conditions pouvait contenir des idées justes et des renseignements exacts ; mais il devait aussi, quelle que fut la prudence de son auteur, renfermer beaucoup de vues hypothétiques et d'assertions erronées. Le sujet fut abordé néanmoins par un savant que sa grande puissance de travail et sa vaste érudition mettaient à même de le traiter en comparant les croyances et les pratiques religieuses des Chaldéens avec celles des autres peuples de l'antiquité. Doué de cette pénétration qui supplée parfois avec bonheur à l'insuffisance des renseignements positifs par des hypothèses plus ou moins hardies, François Lenormant s'occupa longuement et avec un succès relatif de la religion babylonienne dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans les *Premières civilisations* (1), la *Magie* (2), et la *Divination chez les Chaldéens* (3), enfin dans les *Origines de l'histoire* (4). Tous ces ouvrages, le dernier surtout, sont remarquables par la nouveauté des aperçus et l'abondance de l'érudition ; mais à côté de vues ingénieuses et fécondes ils en contiennent d'autres plus risquées ou décidément fausses, et en ce qui regarde l'explication des textes cunéiformes, à côté de traductions que les travaux postérieurs n'ont presque pas corrigées, il en est beaucoup d'autres qui ont besoin d'être profondément modifiées. Plus récemment,

(1) En 1874.
(2) En 1874.
(3) En 1875.
(4) En 1880-84.

un savant anglais, M. Sayce, a donné à Londres une série de conférences (5) sur la religion babylonienne et y a joint en les publiant une traduction des principaux textes liturgiques. Au point de vue de l'interprétation littérale des textes, cette publication l'emporte sur celles de Lenormant. Du reste, M. Sayce conçoit à peu près de la même manière que son prédécesseur le développement des croyances, des institutions et de la littérature religieuse de Babylone.

Il y aurait dans la religion chaldéo-assyrienne deux éléments et comme deux couches superposées de croyances et d'habitudes religieuses. Le culte des esprits et la pratique de la magie représenteraient l'élément inférieur, plus ancien, appartenant aux habitants primitifs de la Chaldée, accepté ensuite par les tribus de langue sémitique qui vinrent s'établir sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. L'adoration des grands dieux, la constitution de la hiérarchie divine et la tendance à placer cette hiérarchie sous la direction d'un dieu suprême, la conception de dieux justes et bons seraient l'élément supérieur, plus récent, apporté par les nouveaux venus sur le sol de la Mésopotamie. La fusion des deux éléments se serait opérée au cours des siècles et le culte ancien avec ses croyances vulgaires et sans portée morale, ses rites superstitieux et ses formules magiques aurait été adopté par la race conquérante. Ainsi s'expliquerait la coexistence d'une sorte de fétichisme et de notions relativement élevées sur le caractère et les attributs de la divinité. De là aussi proviendraient les contradictions de certains textes touchant la nature et les fonctions de tel ou tel personnage divin.

(5) *Hibbert Lectures*, 1887.

Quelle est au fond la valeur de cette thèse, qui a été acceptée par les autorités les plus respectables et qui a passé des publications savantes dans les livres de vulgarisation ? Prise dans sa généralité, elle est assurément très soutenable ; mais il s'en faut bien qu'elle soit démontrée.

La science n'a pas trouvé encore, que je sache, un criterium infaillible pour discerner en matière de croyance religieuse ce qui est originairement sémitique de ce qui ne l'est pas. Les contradictions plus ou moins importantes qui peuvent se rencontrer entre les diverses parties d'un système religieux ne résultent pas toujours de la combinaison d'éléments hétérogènes. Y a-t-il une mythologie dont toutes les données soient parfaitement d'accord ? Ces poétiques rêveries ne sont pas sorties en même temps de l'imagination populaire et, une fois créées, elles perdent ou altèrent aisément leur signification primitive, se transformant et se dédoublant parfois de la façon la plus bizarre. Il ne faut pas s'étonner, lorsqu'on veut en faire un ensemble logique, de trouver que certaines parties sont incohérentes, que le rôle de tel ou tel personnage n'est pas suivi. Le miracle serait qu'il en fût autrement. Nous aurions tort de raisonner sur ces fantaisies légères comme sur les religions modernes qui ont pour base une confession de foi. Où la notion même d'orthodoxie fait défaut, la contradiction n'est pas un embarras. Ce n'est pas dans les théologies savantes, mais dans les légendes qui ont cours chez les populations les plus naïves, que nous devons chercher des termes de comparaison. Or l'imagination du peuple modifie incessamment les sujets où elle se complaît et ne répugne pas aux contre-sens en interprétant ses propres inventions. Le calembour

le plus vulgaire est un fondement suffisant pour ces dogmes sans consistance. Les attributs les plus dissemblables peuvent être donnés à un même être surnaturel en vertu d'une assonance fortuite ou d'une étymologie burlesque. Il est dans la mythologie babylonienne tel nom divin dont le sens primitif est inconnu, bien que nous en ayons plusieurs explications fournies par les Babyloniens eux-mêmes.

Quant à la distinction fondamentale des deux éléments non sémitique et sémitique, les textes que nous avons à notre disposition ne permettent pas de l'établir avec certitude. Aucun document ne représente ce culte purement fétichiste, cette espèce de chamanisme dont on voudrait gratifier les premiers habitants de la Chaldée. Partout les dieux apparaissent à côté des esprits ; partout un certain idéal de moralité se trouve joint à des croyances et à des pratiques superstitieuses. La séparation ne peut se faire qu'en théorie, d'une façon plus ou moins arbitraire selon l'idée qu'on adopte touchant l'origine des religions en général et le caractère des religions sémitiques en particulier. De nos jours, beaucoup de personnes croient que le fétichisme est comme un degré préliminaire et un stage indispensable dans l'évolution religieuse de l'humanité ; mais ce n'est après tout qu'une hypothèse qui a besoin d'être justifiée par les faits. On aurait tort de faire plier ceux-ci en vue de la théorie : c'est la théorie qui doit s'adapter à eux. Rien ne s'oppose en principe à ce que les tribus de langue sémitique établies en Mésopotamie aient emprunté certaines opinions et pratiques religieuses à une population d'une autre race, installée antérieurement dans la même contrée. Cependant, pour l'affirmer, il serait bon peut-être d'avoir quelques

données positives sur l'existence de cette population ou bien il faudrait au moins que le caractère de la religion babylonienne fût autrement inexplicable. Mais la croyance aux mauvais génies et les observances magiques, bien loin d'être en opposition avec le reste du système religieux, s'y rattachent au contraire de la façon la plus étroite. Les grands dieux interviennent dans la guérison des maladies qui sont attribuées aux mauvais esprits : ce sont eux qui indiquent les recettes au moyen desquelles on chasse le démon. Sans doute un culte inférieur peut avoir existé d'abord et s'être combiné avec un culte plus élevé ; mais est-il impossible que ce soit dans le même peuple et que les deux éléments se soient développés parallèlement ? Y a-t-il entre les deux une incompatibilité si grande ? Évidemment non, puisqu'ils ont vécu ensemble pendant des milliers d'années sans que l'un fît tort à l'autre. La question pourrait être éclaircie par la comparaison des autres cultes anciens ; mais elle se pose justement dans les mêmes termes pour les cultes dont il s'agit, par exemple pour celui de l'Égypte, où des pratiques absurdes se sont conciliées avec des croyances relativement pures et raisonnables (1). On devrait au moins reconnaître que le point de démarcation entre les degrés de l'évolution religieuse est beaucoup moins facile à déterminer dans l'histoire que dans la théorie. En se plaçant à un point de vue purement scientifique, on peut concevoir a priori une succession logique des phénomènes religieux, correspondant à un développement plus ou moins hypothétique de la culture intellectuelle au sein de l'huma-

(1) V. Lefébure, *L'étude de la religion égyptienne*. Revue d'hist. des religions, 1886, p. 44 et suiv.

nité. Mais en combien de manières la réalisation de ce programme n'aura-t-elle pas chance d'être entravée ou accélérée ! L'esprit de l'homme a toujours été ondoyant et divers, et l'on a tort sans doute de vouloir encadrer son activité dans des lignes trop arrêtées. Les vagues aspirations de la conscience morale, les capricieux essais d'une raison enfantine n'ont-ils pu, dès l'origine des cultes anciens qui nous sont connus, associer leurs combinaisons à celles que l'impression agréable ou terrible des phénomènes naturels faisait naître dans l'imagination des premiers hommes ? En savons-nous assez sur l'histoire primitive de l'humanité pour décider d'un mot ce que nos plus lointains ancêtres ont été capables de concevoir ? On ne peut faire que des hypothèses sur un état intellectuel qui n'a laissé à peu près aucun témoignage direct de son activité. Dans les temps et chez les peuples qui ont connu l'écriture, nous trouvons que les produits de cette activité sont très variés et de valeur très inégale selon les races, les climats, les circonstances. Il en a été ainsi dès le commencement. La multiplicité des agents de l'évolution religieuse fait que les explications trop simples et les systèmes trop absolus sont nécessairement défectueux par quelque endroit.

Mais, dans le cas présent, la question du dualisme religieux est en rapport avec celle du dualisme ethnique affirmé d'abord par les assyriologues, et celle-ci est liée à celle du dualisme linguistique et littéraire qui, d'après les uns, existerait dans les textes cunéiformes de Babylone et de Ninive, et qui, d'après les autres, ne s'y trouverait pas. Si nos textes ont été rédigés en deux langues différentes, il devient nécessaire d'admettre l'existence de deux peuples ; par suite, il est naturel de supposer que ces peuples auront confondu

leurs traditions et que certains éléments inférieurs du système religieux auront été légués par le plus ancien au plus récent. La dernière conclusion ne dépassera pas néanmoins les limites de la probabilité, puisque les textes réputés non sémitiques expriment les mêmes croyances que les textes sémitiques. La continuité de la tradition religieuse dans tous les documents qui nous sont parvenus est un fait qu'on ne peut sérieusement contester. Les inscriptions de Telloh, que l'on présente comme les plus anciens monuments de la littérature non sémitique, mentionnent un grand nombre de divinités dont quelques-unes ne peuvent être identifiées avec certitude, mais dont les principales sont justement celles que l'on rencontre plus tard à la tête du panthéon babylonien. Une telle conformité montre qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la différence du langage, supposé que cette différence existe réellement.

Les profanes s'expliquent difficilement qu'on ne discerne pas à première vue si nos textes renferment deux idiomes ou un seul. Il semble qu'un tel problème devrait se résoudre d'une manière définitive par un examen sommaire, et c'est bien ce qu'affirment les partisans de la langue suméro-accadienne. Les apparences sont pour eux. Beaucoup de textes (par exemple les inscriptions de Telloh), lus comme ils sont écrits, paraissent rédigés dans une langue toute différente de l'assyrien usuel, de la langue employée, par exemple, dans les inscriptions historiques des rois de Ninive, et dont l'étroite parenté avec l'hébreu, l'araméen et les autres langues dites sémitiques, ne fait plus aujourd'hui l'ombre d'un doute. D'autres textes, en particulier les documents liturgiques, se présentent souvent dans une double rédaction : l'une,

analogue à celle des inscriptions dont on vient de parler; l'autre, assyrienne ou sémitique. D'ordinaire, les deux rédactions se correspondent ligne par ligne, et la seconde est manifestement une interprétation de la première. Il arrive d'ailleurs assez fréquemment que plusieurs lignes, ou même des morceaux entiers, sont dépourvus de cette explication. Enfin, certains documents ont l'apparence de tables lexicographiques établissant pour les caractères de l'écriture cunéiformes une double série de lectures dont l'une contient des mots qui, par la structure et la désinence, s'écartent beaucoup des formes grammaticales de l'assyrien, et l'autre présente les équivalents de ceux-ci dans l'idiome sémitique. La savant professeur d'assyriologie au Collège de France, M. Oppert, François Lenormant, M. Sayce, et d'autres après eux, n'hésitèrent pas à reconnaître dans ces textes une grammaire et un vocabulaire particuliers ; ils affirmèrent l'existence d'une langue non sémitique ; ils cherchèrent et ils trouvèrent à cette langue des affinités avec les idiomes touraniens. Un assyriologue allemand, M Haupt, y découvrit même deux dialectes, et de fait il existe entre les documents dont il s'agit des différences notables et se produisant régulièrement dans la transcription des mêmes mots. Les inventeurs de l'idiome non sémitique ont discuté longuement et vivement sur le nom qu'il convenait de lui attribuer. Comme les anciens souverains de la Chaldée s'intitulaient rois de Sumer et d'Accad, on a pensé que ces deux noms qui paraissent avoir surtout un sens géographique, avaient aussi un sens ethnique. M. Oppert a soutenu que la langue non sémitique était celle des Sumériens, et que les Accads étaient la population de langue sémitique. Lenormant

professait l'opinion contraire. Depuis la découverte des deux dialectes, on admet généralement que l'un d'eux est le sumérien, l'autre, l'accadien; mais on ne s'accorde pas davantage sur celui des deux noms qui revient à chaque dialecte (1). Pour mieux démontrer leur indépendance à l'égard de la langue assyrienne, on continue à insister, comme on l'a fait dès le début, sur ce que le système d'écriture cunéiforme, ne rendant pas exactement certains sons caractéristiques des langues de Sem, n'a pas dû être inventé pour une langue sémitique. On dit aussi que les valeurs phonétiques des signes cunéiformes ne sauraient, pour la plupart, être expliquées par le vocabulaire assyrien, et que la comparaison de celui-ci avec le vocabulaire des autres langues sémitiques atteste des emprunts considérables à un idiome étranger. On n'hésitait même pas, il y a une dizaine d'années, à rendre toute la famille sémitique tributaire du suméro-accadien. Les Sémites, fixés en Mésopotamie, avaient, croyait-on, reçu des Accads leur culte, une partie de leurs dieux et presque toute leur littérature religieuse. Il me souvient d'avoir entendu dire que le parallélisme, cette grande loi de la poésie ou plutôt

(1) Un texte récemment publié (*Zeitschrift für Assyriologie*, nov. 1889), dit que « la langue de Sumer est la même que celle d'Accad. » On n'en peut rien conclure pour ou contre l'existence de la langue non sémitique ou suméro-accadienne. La distinction faite entre les deux langues a une portée géographique et non philologique. Nous savons seulement que les gens de Sumer parlaient la même langue que ceux d'Accad et tout porte à croire qu'il s'agit ici de l'assyrien. Le même texte mentionne la langue du *nisakku* et celle du *pasisu*, qui sont deux sortes de prêtres. Peut-être est-il question dans ce dernier cas d'un langage sacré; mais rien ne prouve qu'on doive prendre le mot « langue » dans le sens d'un idiome complet en lui-même et indépendant par son origine et sa nature de la langue vulgaire.

de l'esprit sémitique, pourrait bien venir aussi de l'antique Sumer.

Plusieurs de ces assertions, si légitimes qu'elles parussent à leurs auteurs, ne laissaient pas d'être assez téméraires, étant donné surtout qu'on les appuyait sur des textes dont la véritable lecture et le véritable caractère étaient encore incertains à beaucoup d'égards. Elles trouvèrent un contradicteur énergique et absolu, M. J. Halévy, qui s'engagea d'autant plus hardiment dans la lutte que la gloire de la race sémitique pouvait sembler jusqu'à un certain point engagée dans cette affaire. Il contesta sans la moindre hésitation toutes les preuves de la thèse suméro-accadienne. Il s'attacha principalement à démontrer que le vocabulaire des textes sumériens et accadiens était sémitique au fond et ne contenait que des mots assyriens plus ou moins modifiés suivant des lois fixes et en grande partie artificielles; que la disposition des mots dans la phrase était tout à fait la même qu'en assyrien et que, par suite, il n'y avait pas plus de grammaire sumérienne que de vocabulaire sumérien; que les valeurs phonétiques des signes cunéiformes s'expliquaient à peu près toutes par l'assyrien et que si l'origine de quelques-unes demeurait incertaine, cela provenait de ce que notre connaissance de l'assyrien était encore insuffisante; que l'imperfection du système d'écriture n'est pas un argument recevable, attendu que tous les systèmes d'écriture ont leurs inconvénients, lesquels néanmoins échappent à ceux qui les emploient et, par conséquent, n'existent pas pour eux. La langue suméro-accadienne n'aurait donc jamais eu de réalité. Ce qu'on prenait pour une langue serait simplement une forme particulière du système d'écriture, forme

plus ancienne, purement idéographique à l'origine, et d'où la forme plus moderne, où domine l'élément phonétique, serait sortie. Les caractères graphiques sont les mêmes de part et d'autre et rien ne trahit une adaptation faite après coup à une langue pour la quelle ils n'auraient pas été d'abord inventés.

Jusqu'à ce jour, la plupart des assyriologues sont restés attachés à la thèse suméro-accadienne ; mais il est certain que beaucoup d'entre eux, ceux qui, n'ayant pas découvert le suméro-accadien, ont un moindre intérêt à le défendre, font de sérieuses concessions à la thèse contraire. On a dû admettre d'abord que la langue non sémitique et la langue assyrienne avaient exercé l'une sur l'autre une influence réciproque et qu'il avait existé entre les deux une sorte de pénétration mutuelle. Tant que la date des anciens rois Sargon Ier et Naramsin, que l'on suppose être les premiers souverains de race sémitique, n'était pas connue, on pouvait placer l'arrivée des Sémites en Mésopotamie à une époque relativement récente. Mais depuis que de nouvelles découvertes ont obligé de renvoyer le règne de Naramsin aux environs de l'an 3750 avant notre ère, il est devenu impossible de soutenir que nos textes religieux, conservés presque tous dans des copies faites par les soins d'Asurbanipal (668-626 av. J.-C.) doivent être regardés comme le produit inaltéré du génie accadien. Des faits bizarres ont été reconnus : le suméro-accadien des textes religieux contient des calembours faits sur des mots sémitiques, décomposés en manière de rébus ou légèrement défigurés. On avoue que ce suméro-accadien est un langage en grande partie artificiel et qui est au suméro-accadien véritable ce que le latin du moyen-âge est à celui de Ci-

céron. Chose remarquable, les textes non sémitiques, quels qu'ils soient, et les textes sémitiques portent tous l'empreinte du même génie : ce sont de part et d'autre les mêmes idées, les mêmes formules, la même disposition des mots dans la phrase. : « Il m'a paru curieux, écrivait Arthur Amiaud (1) à propos d'une inscription non sémitique de Hammurabi, roi de Babylone (2), d'en pouvoir donner une traduction assyrienne empruntée presque tout entière et comme ligne par ligne aux inscriptions sémitiques du même roi Hammurabi, et de montrer ainsi quelle étroite et frappante correspondance existe entre la rédaction de l'une et celle des autres. Si l'auteur ou les auteurs de ces inscriptions ont écrit en deux langues différentes, il semble bien au moins qu'ils n'ont pensé que dans l'une des deux. Je serais moins frappé de la correspondance que je signale, si elle se bornait au texte où j'ai voulu d'abord la mettre en lumière. Il émane d'un roi de Babylone, d'un prince dont nous possédons des textes sémitiques, et l'on peut croire qu'il a été rédigé par un scribe de langue assyrienne... Mais il est encore possible... de montrer la même conformité de rédaction dans toutes les inscriptions non sémitiques des cinq premières planches des *Cuneiform Inscriptions of Western Asia* (1). » Le fait est grave, car si les rédacteurs des inscriptions cunéiformes ont toujours pensé en assyrien, il est peu

(1) On me permettra de rendre ici hommage à la mémoire de ce savant modeste et bienveillant dont j'ai été l'élève. Sa mort prématurée a laissé dans l'école assyriologique française un vide qui ne paraît pas devoir être comblé de sitôt.

(2) La date de ce prince est fort discutée. Elle est antérieure à 2100 av. J.-C.

(3) *Une Inscription non sémitique*, etc. Journal asiatique, 1882.

vraisemblable qu'ils aient écrit dans une autre langue et que leur calame ait été en conspiration perpétuelle contre leur esprit. Ce qui est dit des anciennes inscriptions qui se trouvent dans le recueil édité par le Musée britannique est vrai aussi des textes découverts à Telloh et dont M. de Sarzec a enrichi la collection du Louvre. Il n'est pas bien sûr que tout cela ne soit pas de l'assyrien, ou du moins n'ait pas été écrit par des gens qui parlaient la langue assyrienne. N'oublions pas qu'un texte rédigé dans l'accadien le plus pur ne se distingue pas d'un texte assyrien écrit entièrement en idéogrammes. L'écriture vulgaire de l'assyrien emploie en effet comme signes idéographiques les caractères qu'on veut nous faire lire comme des mots écrits phonétiquement dans les textes sumériens et accadiens. Il n'est pas de texte assyrien qui ne contienne de ces idéogrammes, et il en est où le nombre des caractères idéographiques l'emporte sur celui des mots écrits phonétiquement. Supposé qu'un scribe assyrien ait voulu tout écrire en idéogrammes, on n'a pas de criterium pour discerner son œuvre de celles des vieux scribes d'Accad. Lorsque l'on veut comprendre un texte suméro-accadien, il faut commencer par le traduire en assyrien. Dans ces conditions, la thèse de M. Halévy a pour elle de grandes probabilités. Si l'on ne veut pas l'admettre tout entière, on doit du moins accorder que nous n'avons aucun texte suméro-accadien qui ne trahisse l'influence de l'idiome et du génie assyrien, et qui soit antérieur à l'arrivée des tribus de langue sémitique sur le sol de la Mésopotamie. Soutenir, comme on le faisait au début des études assyriologiques, la dépendance absolue des Assyriens à l'égard des Accads, en affirmant que ceux-ci ont communiqué

à ceux-là jusqu'à leur génie littéraire et la tournure de leur esprit, refuser en quelque sorte le don de l'intelligence à un peuple qui a existé, qui a fait ses preuves, et en gratifier surabondamment une nation qui peut-être n'a jamais été, serait lâcher la proie pour l'ombre et sacrifier la réalité à une hypothèse (1).

La question du suméro-accadien, en tant qu'elle est en rapport avec l'histoire de la religion babylonienne, n'a donc pas une très grande importance. Il est tout à fait vraisemblable que les tribus de langue sémitique ont trouvé installée avant elles sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, une population de race et de langue non sémitiques. Il est possible que cette population ait eu l'usage de l'écriture et que les nouveaux venus le lui aient emprunté. Il est encore possible que ceux-ci aient conservé l'idiome de leurs prédécesseurs comme une sorte de langage conventionnel et sacré, qu'ils leur aient emprunté certaines croyances et certaines pratiques superstitieuses. Mais tout cela s'est accompli dans l'obscurité des temps préhistoriques. On ignore ce qu'était la religion des premiers habitants de la Chaldée avant l'arrivée des étrangers. L'histoire ancienne des religions sémitiques est loin aussi d'être bien connue. La division des éléments de la religion babylonienne s'obtiendrait seulement par des conjectures dont la base serait si

(1) La théorie de M. Halévy est exposée au complet dans son *Aperçu grammatical de l'allographie assyro-babylonienne*. L'origine de l'écriture cunéiforme est expliquée au même point de vue par F. Delitzsch : *Assyrische Grammatik*, p. 61-71. La thèse accadienne, dans sa forme mitigée, est défendue par Sayce : *Hibbert Lectures*, 1887, p. 415-436. Cf. Halévy : *La religion des anciens Babyloniens*, etc., Revue d'Hist. des Religions, XVII.

fragile qu'il vaut mieux ne pas les risquer. Les aptitudes de la race sémitique en matière de créations religieuses ne sont pas contestables. Ceux de ses membres qui s'établirent en Mésopotamie étaient, selon toute vraisemblance, plus intelligents que la population qu'ils supplantèrent. S'il y a eu communication de croyances entre eux et leurs prédécesseurs, ils auront donné plus qu'ils n'ont reçu. Sans doute, s'ils n'ont pas inventé eux-mêmes l'écriture dont ils se sont servis, s'ils ont retenu comme langue sacrée un idiome étranger, ils auront emprunté autre chose que des mots et des caractères graphiques. Attendons pour nous prononcer à cet égard que la paléographie et la philologie aient définitivement éclairci l'origine de l'écriture cunéiforme. Rien ne nous empêche de prendre la religion babylonienne au point où nous la trouvons dans les textes et d'abandonner aux esprits doués de clairvoyance préhistorique le soin de raconter par divination ce qui s'est accompli dans les âges primitifs.

Que la langue suméro-accadienne ait existé ou non, l'on peut regarder comme certain que, près de quatre mille ans avant notre ère, les prêtres chaldéens étaient déjà en possession d'un double système d'écriture : l'un, probablement plus ancien, originairement idéographique, artificiel et compliqué dans certaines parties ; l'autre, plus récent, sorti du précédent, en grande partie phonétique. Le premier, qu'il ait servi ou non à exprimer d'abord une langue non sémitique, a été retenu de préférence dans les textes religieux comme une sorte de formulaire sacré. Il s'est conservé, malgré les inconvénients qu'il présente, par la force de la tradition, par le goût du mystère, qui est une des formes du sentiment religieux, et aussi par la

satisfaction qu'il donnait à une tendance particulière du génie sémitique, génie subtil, ami des jeux d'esprit et plus encore des jeux de mots. Pendant des siècles, le sacerdoce chaldéen a fait ses délices d'un système graphique qui lui permettait de se livrer à ce penchant pour l'énigme et le rébus. Si étonnant que le fait paraisse, il est incontestable et l'historien des religions doit en tenir grand compte. Nous comprenons malaisément, nous autres occidentaux, gens d'esprit lourd, qui n'avons reçu des fées à notre berceau qu'un petit grain de sens commun et qui avons grandi sous la sévère discipline de la scolastique, le plaisir que trouvaient ces vieux sages à découper un mot en deux ou trois morceaux, à retrouver dans chaque partie un autre mot, à pourvoir ainsi le premier d'une étymologie artificielle et à fournir une analyse plus ou moins exacte et singulière de l'idée qu'il représentait. Pour nous, ce sont des jeux d'enfant, et cependant on y a dépensé infiniment d'esprit. S'il n'est pas en notre pouvoir d'admirer ces maîtres ingénieux, tâchons du moins de n'être pas leurs dupes. Je crois bien qu'ils riraient de bon cœur s'il leur était donné de voir la rigueur consciencieuse avec laquelle nous cherchons parfois un sens profond aux légers amusements de leur fantaisie.

A. Loisy,

Professeur à l'Institut catholique de Paris.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE

I. *Religion chrétienne.* — Le *de Aleatoribus* est un court traité mis à la suite des œuvres de saint Cyprien : il y est question du *sacrificium Christi* (IV) du *sacrificium dominicum* (V), de la *mensa dominica* (XI), du pouvoir de remettre les péchés, etc. A ce point de vue il intéresse le dogme ; mais il est difficile d'en déterminer la date et l'auteur. Le premier travail sur ce sujet a été celui de M. Harnack : *Der pseudo-cyprianische Tractat de aleatoribus.* L'auteur attribue ce traité au pape Victor Ier. M. Miodouski croit pouvoir conclure, de l'étude comparée des textes, que l'auteur est africain, probablement le pape Melchiadès. D'après le docteur Hilgenfeld, ce serait à Acésius, évêque des Novatiens romains, qu'il faudrait attribuer cet opuscule. Signalons enfin le travail du P. de Hoensbroech sur le même sujet : pour lui, l'œuvre est certainement celle d'un évêque de Rome ; c'est la première encyclique adressée par un pape. Dans la première partie, le Souverain Pontife rappelle aux évêques leurs devoirs ; dans la seconde, il reproche aux fidèles leur passion pour les jeux de hasard. De là le nom du traité.

— Depuis le commencement de ce siècle, le catholicisme a fait en Grande-Bretagne des progrès fort rapides. En 1800 on ne comptait que quatre prêtres en Angleterre et en Ecosse ; ils sont six cent soixante-huit en 1840 et deux mille six cent soixante-neuf en 1890.

Du reste, la Grande-Bretagne occupe une place d'honneur dans la hiérarchie catholique. Ses immenses colonies sont évangélisées, dans les cinq parties du monde, par vingt-deux archevêchés, quatre-vingt-dix-neuf évêchés, dix-huit vica-

riats et six préfectures apostoliques ; elle range sous ses lois plus de treize millions cinq cent mille catholiques.

— La *Société des Missions étrangères de Paris* publie le compte-rendu annuel des travaux apostoliques des 849 membres de la Société, durant l'année 1889. Nous lisons dans le préambule de ce très intéressant travail : « Pour la seconde fois, nous avons la consolation de constater une augmentation de 5,000 baptêmes d'adultes sur l'exercice précédent, 10,000 de plus qu'en 1887. Le total des résultats obtenus dans nos 26 missions donne pour l'année courante : 31,761 baptêmes d'adultes, 843 conversions d'hérétiques, 180,250 baptêmes d'enfants de païens. C'est au mouvement de conversions en Annam et au Tong-king que ces beaux résultats sont dus en grande partie. Les deux Missions du Tong-king apportent une gerbe de 10,000 baptêmes d'adultes ; celles de l'Annam dépassent le chiffre de 5,000. Grâce à Dieu, ce mouvement continue ; il semble même s'accentuer davantage encore dans la mission de Cochinchine orientale, qui a été, en 1885, la plus éprouvée de toutes. A un autre point de vue, un fait qui permet de concevoir les meilleures espérances pour l'avenir du catholicisme au Japon, c'est la proclamation solennelle de la liberté religieuse, faite par le Mikado le 11 février 1889. L'article XXVIII de la nouvelle constitution porte que les sujets japonais jouiront de la liberté de croyance religieuse, en tout ce qui n'est ni préjudiciable à la paix et au bon ordre, ni contraire à leurs devoirs de sujets. Dans les autres missions, l'état général n'a subi aucune modification notable. »

Ces résultats sont merveilleux, surtout si on les compare à ceux des missions protestantes : celles-ci disposent cependant de ressources beaucoup plus considérables. Le journal *le Libérateur* nous apprend en effet que les Missions protestantes ont recueilli, en 1889, la somme respectable de 62,100,000 fr. On le voit, sous ce rapport, les protestants donnent aux catholiques une grande leçon de zèle pour leur religion.

— Le révérend David Utter, de Chicago, propose de construire dans cette ville un temple universel, pouvant contenir

au moins vingt mille personnes, et où les services religieux de tous les cultes seraient célébrés, le dimanche, dans toutes les langues.

Ainsi, à neuf heures, serait dit un service anglican en anglais, à dix, un service évangélique en français ; à onze, une grand'messe en latin ; à midi, un service luthérien en allemand, et ainsi de suite d'heure en heure, sans oublier les israélites, mormons, mahométans, bouddhistes et les fidèles de sectes moins importantes.

Nous devons dire que les catholiques ont refusé de s'associer aux projets du révérend qui, très pratique, espère utiliser pendant la semaine, son temple gigantesque en le transformant en salle de bal ou de spectacle.

— *Le mariage civil dans ses rapports avec la doctrine catholique*, tel est le sujet de la thèse pour le doctorat en théologie qu'a soutenue M. l'abbé Paoli, curé-doyen de Bigorno (Corse), devant l'Institut catholique. On remarquait dans l'assistance : Mgr de Kernaëret, le R. P. de Pascal, le R. P. Baudier, M. l'abbé d'Allègre qui suivaient la discussion de la soutenance. Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, présidait, ayant à sa droite M. le Supérieur du séminaire théologique et à sa gauche M. l'abbé Vigouroux. Au banc des examinateurs siégeaient M. le chanoine Connelly, Mgr Gasparri et M. l'abbé Boudinhon. Tout le monde a su rendre hommage à l'érudition et au patient labeur du candidat qui, au milieu des fatigues du ministère pastoral, loin des ressources qu'offrent les bibliothèques des grandes villes, a su mener à bien une œuvre difficile.

— M. Mac-All, toujours à la recherche de nouveaux modes d'évangélisation à Paris, vient d'installer près du pont de la Concorde un bateau, à la coque longue et plate, à la mâture gracieuse, portant comme inscription : *Mission Mac-All.* A l'intérieur se trouve une salle garnie de bancs, un harmonium et une table pour l'orateur. Il s'y tient deux fois par jour des réunions religieuses où l'Évangile est prêché.

— A la suite d'une épidémie de peste noire qui ravageait le pays, l'abbé d'Estal, seigneur d'Oberammergau, en Bavière, fit

le vœu de faire représenter la Passion de Notre-Seigneur tous les dix ans. La première représentation eut lieu en 1634. Depuis cette époque cette représentation fait toute la préoccupation des habitants d'Oberammergau. Les jeunes gens s'y exercent continuellement dès leur enfance. Le 18 mai dernier a été donnée la première représentation de cette année. Il n'y avait pas moins de 700 acteurs et 4.000 spectateurs étaient accourus de tous les points du monde, même de l'Amérique. Le théâtre, remis à neuf et agrandi, est désormais admirablement installé. Vingt-cinq tableaux vivants, exécutés magistralement, sont intercalés dans le prologue et l'apothéose de la Passion. On cite tout particulièrement ceux qui représentent l'expulsion d'Adam et d'Ève du paradis terrestre, le sacrifice d'Isaac, la séance du Sanhédrin dans le sanctuaire du temple de Jérusalem, le lavement des pieds, la communion et les adieux de Béthanie. — La nuit du jardin des Oliviers, la mise en croix et la descente au milieu des femmes en pleurs sont rendues avec tant de vérité qu'il est rare qu'elles n'arrachent pas des larmes aux plus païens des spectateurs qui se pressent dans l'amphithéâtre. Vingt-cinq représentations ont été données jusqu'au 28 septembre.

M. de Belloc vient de publier à ce propos un opuscule intitulé : *le drame de la Passion à Oberammergau.* Il y montre comment notre siècle se passionne pour des choses que l'on croyait abolies à jamais. N'est-ce point, en effet, curieux de voir une foule composée de toute sorte de voyageurs, croyants et incroyants ou indifférents, prendre le chemin d'un village bavarois de 1.200 âmes et suivre les diverses péripéties du grand drame du Calvaire ! Le livre de M. de Belloc n'a pas seulement un intérêt éphémère en permettant au spectateur de suivre le dialogue, composé originairement en allemand, il a un intérêt plus durable par les notices littéraires qui y sont jointes. Le drame, exécuté actuellement, a été composé par un bénédictin du XVIIe siècle et retouché de nos jours par le vénérable curé de la paroisse, un littérateur octogénaire. Les personnes pieuses trouvent aussi à s'édifier dans cet opuscule.

— Le sujet du concours du prix de morale de Le Dissez de Penarum était : *Exposer, d'après les œuvres de Saint Jean Chrysostôme, quelles étaient les mœurs de son temps, et discuter, au point de vue moral, la manière dont il les juge.*

L'Académie, sur la proposition de la section, décerne le prix à M. Puech, maître de conférences à la Faculté des lettres de Rennes.

— A la séance du 12 juillet 1890, M. Glasson communique à l'Académie, de la part de l'auteur, M. le Dr Jean Severiano da Fonseca, quelques notes sur les croyances religieuses des Indiens du Brésil. Ce travail a pour objet d'établir que les Indiens, comme tous les peuples, ont admis l'existence d'un principe surnaturel, en dehors du monde sensible.

A la même séance, M. Nourrisson appelle l'attention de l'Académie sur l'important ouvrage que le P. Ragey, de l'ordre des maristes, vient de publier sous le titre de *Histoire de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry*. Il fait ressortir le caractère élevé de ce beau travail.

— La célébration du concile provincial de Carthage a été un événement considérable, qui renouvelle d'une façon heureuse la célébration des grands conciles africains. Il est soumis en ce moment à l'approbation du Saint-Siège sans laquelle il ne peut être promulgué officiellement. Ce concile a eu surtout pour but de ressusciter l'ancienne Église africaine. A cette fin il a ordonné de réimprimer et de publier, pour les faire lire et expliquer dans les paroisses de toute l'Église de l'Afrique chrétienne, tout ce qui a trait, dans les anciens monuments, à la vie de nos saints africains, à leurs travaux, aux miracles d'héroïsme, de souffrance, de vertu, accomplis par eux, de rappeler aussi toute l'ancienne législation canonique de ce grand pays qui, sur tant de points, a réglé la discipline ecclésiastique du reste du monde chrétien. Le R. P. Toulotte, missionnaire d'Alger, qui a été chargé par Son Éminence de préparer ce grand travail, s'en est occupé avec son érudition et son exactitude ordinaires, durant les longs mois qui ont précédé la réunion du concile, et il l'a fait avec un complet succès.

Ce qui achevait de rendre l'évocation précise, inévitable et saisissante, c'est que les Pères du nouveau Concile ont eu soin de rechercher, pour le remettre en vigueur, tout ce qui, dans les anciens Conciles d'Afrique, est encore applicable aux temps actuels. Ils y ont joint les enseignements de Léon XIII, une adhésion à la campagne contre l'esclavage, et le vœu que les décisions du Concile provincial d'Alger de 1873, deviennent obligatoires pour le diocèse de Carthage.

— M. l'abbé Le Menant des Chenaies a fondé, il y à quelques années, une œuvre à la fois française et chrétienne, celle des *jeunes Coptes*, à laquelle nous souhaitons bon succès.

Les petits coptes de la rue de Tournon, qui sont au nombre de six et dont le plus âgé a seize ans, sont tout simplement des soldats en herbe dont la mission, à leur retour dans leur pays, sera de vulgariser notre langue, de perpétuer les souvenirs qui nous rattachent aux populations catholiques de ces antiques contrées, en un mot de mettre un terme à l'envahissement des pasteurs anglais et des agents italiens. On voit clairement ce que cette armée d'instituteurs grandissant, se multipliant, pourrait produire, si chacun des petits villages de la Haute-Égypte possédait un instituteur dévoué à la France, parlant notre langue, mais, en même temps, appartenant au pays et pouvant agir sur ses compatriotes.

Par une coïncidence assez curieuse, en même temps que se produisait ce mouvement en faveur des Coptes modernes, les études sur les origines de cette famille égyptienne surgissaient de divers côtés, en France et à l'étranger. Des savants, des archéologues nous révélaient l'état de civilisation de ces premiers chrétiens qui furent aussi les inventeurs des tapisseries. Tout au moins trouve-t-on des échantillons irrécusables de ces travaux dans les tombeaux du deuxième siècle. Les tapisseries coptes sont en train de révolutionner le monde de l'archéologie et de l'industrie. M. Gerpasch, directeur des Gobelins, vient à ce propos de publier sur ce sujet un volume contenant de précieuses indications sur des productions qui attestent une science extraordinaire de l'ornementation, une grande délicatesse dans la fabrication des tapisseries.

— Le Musée du Révérend Père Delattre renferme de très curieuses mosaïques païennes et chrétiennes, des poteries, des verreries, dont quelques-unes sont étonnamment bien conservées, des fragments de statues et de bas-reliefs, des inscriptions, des épitaphes d'un grand intérêt, des pièces de monnaie de toutes les époques. Dans les tombeaux mis à jour, on a découvert : d'abord, des squelettes, et l'un ne mesure pas moins d'un mètre quatre-vingt-dix de longueur ; ensuite, des bijoux de toute sorte, des colliers, des bracelets, des agrafes, généralement en forme de petite hachette, des bagues dont les chatons en or ou en pierre précieuse sont presque tous gravés. Sur certains de ces chatons, pas plus gros qu'une forte tête d'épingle, on peut voir à la loupe des dessins minuscules d'un merveilleux fini. Carthage était une ville très civilisée. Elle avait acquis, au temps des guerres puniques, le dernier degré de la civilisation païenne. On y sacrifiait des enfants aux dieux. Cela n'empêchait cependant point, paraît-il, leurs mères de les aimer et de les soigner jusqu'après la mort ; ainsi l'on trouve dans tous les sarcophages des petits enfants une sorte de biberon en terre cuite.

Un grand nombre de tombeaux contiennent aussi un autre objet, bizarre, une petite lamelle de plomb roulée. Si l'on déroule ces lamelles, on voit qu'à l'intérieur elles sont couvertes de caractères très serrés et presque imperceptibles. Le Révérend Père Delattre est parvenu à déchiffrer ces étranges manuscrits. Ce sont de charitables imprécations. Un pieux Carthaginois souhaitait-il quelque insuccès, quelque malheur, quelque fâcheux accident à l'un de ses ennemis, ou de ses amis, il s'empressait d'exprimer son désir tout au long, avec prière fervente adressée aux dieux que cela pouvait regarder, à l'une de ces lamelles, et courait introduire l'objet, soigneusement roulé, dans un tombeau. Nous appellerions cela jeter un sort. « O divinités infernales, délivrez-moi au plus vite, par une mort foudroyante, de mon épouse, et je vous promets une reconnaissance qui durera autant que la vie de votre serviteur ! » C'est ainsi, en substance, que s'exprime une de ces lamelles. (1)

(1) *Les Missions d'Afrique*, n° Mai-Juin, 1890.

— Sainte Vénéra, patronne de la Sicile, a trouvé un historien digne d'elle, dans M. le Chanoine Raciti Romeo. Ses *Dissertazioni e richerche archeologiche sulla vita di S. Venera*, sont une œuvre savante et consciencieuse. L'auteur y établit avec un esprit de sage critique la valeur des documents, malheureusement en petit nombre et d'époque assez récente ; les plus anciens remontent tout au plus au xe siècle et sainte Vénéra vivait au ne. Il était bien difficile d'arriver dans ces conditions à une clarté historique parfaite. Quoiqu'il en soit, le travail de M. Raciti Romeo est ce que nous possédons de plus complet jusqu'ici sur ce sujet.

— Le nouvel ouvrage de M. l'abbé Boulfroid sur *Rome, ses monuments et ses souvenirs*, sans contenir rien de nouveau, se distingue des autres publications de ce genre par des appréciations plus personnelles et une grande réserve sur certains enthousiasmes trop souvent de commande.

— Pour expliquer les divergences et les ressemblances qui existent entre les trois synoptiques, M. Wright a imaginé trois cycles évangéliques dont chacun est représenté par un des trois évangélistes : saint Marc, saint Mathieu et saint Luc (1). Les trois synoptiques sont nés de cette tradition orale; ils ne seraient donc pour l'auteur que des livres pseudépigraphes et écrits relativement assez tard.

— Mgr Ellicot, évêque de Gloucester et Bristol, travaille depuis 30 ans à l'explication des Épîtres de saint Paul. Son premier commentaire sur l'Épître aux Galates a paru en 1854; sa dernière étude sur l'Épître aux Corinthiens a paru en 1889. L'auteur pour s'appuyer sur un base solide commence par établir le texte le plus pur, s'appuyant de préférence sur celui de Tischendorf.

— Nous saluons avec joie la découverte qu'un heureux chercheur vient de faire du *Vita Paulinae* dans la bibliothèque du grand-duc de Weimar. M. Paul Mitzschke a formé le projet de fonder une « bibliothèque historique de la Thuringe et de la Saxe », qui formera comme le pendant de

(1) *The composition of the four Gospels.*

l'excellente publication des *Thüringische Geschichtsquellen;* et il a eu la bonne fortune de pouvoir présenter, dans le premier volume de sa bibliothèque, cette brebis égarée, qui certes sera la bienvenue. Le *Vita Paulinae* est l'œuvre d'un moine nommé Sigebotos. Cette biographie, qui renferme de précieux renseignements pour l'histoire locale, est aussi d'une grande valeur pour celle de la célèbre abbaye d'Hirschau.

II. — *Religion d'Israël.* — On écrit de Rome que Léon XIII prépare une magistrale encyclique sur « l'impulsion à donner aux études bibliques » pour répondre aux attaques du rationalisme et de la libre-pensée.

Il ne pouvait venir à ce grand Pape une meilleure inspiration que d'appeler l'effort du clergé sur un terrain où la lutte, de plus en plus ardente, semblait devenir périlleuse pour la science chrétienne.

On sait que pour favoriser les recherches historiques et scientifiques, le Pape a décidé que la bibliothèque du Vatican sera désormais accessible au public. Elle contient 50,000 ouvrages imprimés et 25,000 manuscrits grecs, latins et orientaux. Cette collection de manuscrits est une des plus précieuses du monde.

— « L'homme subit toujours plus ou moins l'influence du milieu dans lequel il est, écrit M. l'abbé Graffin, dans son *Étude sur certains archaïsmes du Pentateuque*, et une œuvre littéraire conserve presque infailliblement, et malgré tout, quelques traits particuliers qui peuvent servir à faire reconnaître, au moins d'une façon approximative, l'époque de sa composition. Même quand il s'agit de substituer à quelques jours de distance un document à un autre, le faussaire le plus habile ne peut tout prévoir; il lui échappe toujours quelque détail, en apparence insignifiant, mais qui suffit cependant pour le faire reconnaître. »

C'est appuyé sur ce principe de critique historique, que M. l'abbé Graffin recherche si le Pentateuque ne présenterait pas, lui aussi, quelque chose comme un filigrane qui pourrait nous aider à reconnaître la véritable époque de sa composi-

tion. Il appuie particulièrement sur l'emploi du pronom de la troisième personne : le masculin *hû* est mis 197 fois pour le féminin *hî*. Celui-ci ne se trouve que dans dix ou douze passages, par suite sans doute de corrections. Ce fait ne peut venir d'une erreur de copiste ; il vient d'un archaïsme ; c'est un idiotisme de la langue parlée primitivement par la famille de Jacob.

Après une savante étude sur les archaïsmes en question, l'auteur tire les conclusions suivantes : 1° La Thorah est plus ancienne que tout le reste de la Bible ; 2° La Thorah a été constituée avant que le livre de Josué ne fut écrit, et par conséquent la théorie de l'Hexateuque est fausse. 3° Le Deutéronome appartient à la même période littéraire que le reste de la Thorah.

Si maintenant l'on considère que la tradition toute entière affirme que le Pentateuque est la partie la plus ancienne de toute la Bible, on constate encore une fois de plus le parfait accord qui existe entre une critique vraiment sincère et la grande tradition catholique (1).

— « La *Semaine israélite* de Magdebourg a pris l'initiative d'une pétition soumise à la signature des rabbins d'Europe et d'Amérique, pour demander au Pape de mettre à néant, par un document public, l'accusation souvent portée contre les juifs de se livrer à des sacrifices sanglants dans leurs pratiques religieuses. Dans la première partie de leur pétition, les auteurs s'appuient sur les témoignages des sommités du clergé, depuis les Pères de l'Église jusqu'à nos jours, qui déclarent que cette accusation est une calomnie abominable. *Ils sollicitent ensuite le Souverain-Pontife de proclamer formellement que rien, ni dans les rites ni dans les pratiques judaïques, n'autorise à croire à ces sacrifices humains*, dont l'existence supposée a fait tant de victimes innocentes dans certains pays peu éclairés. Les pétitionnaires expriment l'espoir que Léon XIII ne refusera pas de se rendre à cette prière pressante et bien fondée, « au nom de la vérité, de la justice et de l'humanité. »

(1) *Congrès scientifique international des catholiques. Tome I.*

— L'université Harvard ouvre une section spéciale consacrée à l'étude de la littérature, de l'histoire et des antiquités sémitiques. M. J. Schiff, de New-York, lui a fait don de 50,000 dollars. Les savants d'Amérique permettront bien à ceux d'Europe de les regarder avec des yeux d'envie.

— A ceux qui demanderaient la solution des difficultés que soulève la chronologie profane que l'on veut opposer à la chronologie biblique, nous recommanderons le travail de M. de Broglie: *Les généalogies bibliques* dont nous avons donné ici même les conclusions (TOME I). « Il faut reconnaître, dit l'éminent apologiste, qu'il y a eu, depuis une très haute antiquité, une erreur d'interprétation que toute la tradition des exégètes a suivie, d'après laquelle on a supposé, d'une part, la continuité des généalogies, et d'autre part, l'intention chez l'auteur sacré, de fournir les éléments d'une chronologie générale. La discontinuité est démontrée par les nombreux sauts par dessus plusieurs générations avec l'emploi des termes servant dans notre langue à désigner les relations d'un père avec son fils..... Quant à l'intention de faire une chronologie générale, elle ne doit pas être présumée, les procédés employés pour cela n'étant pas aptes à ce but. Cette intention au reste, n'existe pas, en général, chez l'auteur biblique, Si au lieu d'être attribuée à l'erreur très ancienne et très générale des interprètes, l'idée d'une généalogie continue pouvant servir de base à une chronologie, devait être attribuée à Moïse lui-même, il serait difficile d'échapper aux conséquences du fait reconnu de l'antiquité de l'homme. Des lacunes accidentelles ou des erreurs de chiffres seraient des palliatifs tout à fait insuffisants pour couvrir une difficulté de ce genre. Ainsi que l'a démontré M. Pannier, l'écart entre la plus large des chronologies tirée de la Bible et la chronologie profane est de plusieurs milliers d'années (1).

— Dans l'appendice à son travail sur les *Généalogies*, M. l'abbé de Broglie combat l'opinion qui voit dans les récits bibliques une amplification des récits chaldéens. Il croit que

1) *Congrès scientifique des catholiques*, pages 111 et 112.

les récits bibliques représentent la tradition la plus ancienne conservée chez certaines familles nomades, et les récits chaldéens, une altération postérieure causée par le développement philosophique et poétique des peuples plus civilisés de la Babylonie, et par la corruption des idées religieuses primitives de ce peuple.

— M. Franz Delitzsch, le savant théologien de l'Allemagne protestante, est mort le 4 mars dernier, à Leipzig. Professeur de théologie à Erlanger de 1850 à 1867, il revint à Leipzig, sa ville natale, où il professa jusqu'à sa mort. Il laisse des ouvrages nombreux et considérables ; ses travaux font autorité parmi les hébraïsants.

— Une savante étude à signaler sur la *Sagesse dans l'Ancien-Testament* par le P. J. Corluy. « Cet ouvrage seul *La sagesse*, dit le savant professeur d'écriture sainte de Louvain, a vu le jour parmi les juifs hellénistes, et fut écrit en grec ; les autres appartiennent à la littérature hébraïque. Le nom de *Sagesse* est dans nos livres saints employé comme un terme analogique : tantôt il désigne la Sagesse créée, don de Dieu communiqué aux hommes, aussi bien dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel ; tantôt c'est la Sagesse incréée essentiel attribut de l'intelligence divine ; d'autre fois la Sagesse est une hypostase seconde dans l'être divin. Telle elle apparait dans les plus beaux endroits des Proverbes, de l'Ecclésiastique et du Livre de la Sagesse. C'est dans ce dernier livre que le concept de la Sophia, développé successivement aux diverses époques de la littérature sacrée, touche à son plein épanouissement : la Sophia est le Fils de Dieu, consubstantiel au Père. Enfin, c'est sous la grâce du Nouveau-Testament que la Sophia, sous le nom de Verbe, est déclarée implicitement être Dieu, et que nous est révélé le mystère de son incarnation. »

Ce développement dogmatique s'est opéré sous l'action de l'inspiration divine ; mais, si l'on considère dans les hagiographes l'élément humain concourant avec l'Esprit-Saint à la rédaction de leurs écrits, on est amené à se demander où le fils de Sirach et le Sage ont puisé leurs enseignements tou-

chant la Sophia. Le premier n'a pas eu d'autres sources que les monuments de la littérature sacrée de son peuple. Le second, nourri de l'étude des écrits et des traditions d'Israël, n'était pas moins initié aux doctrines philosophiques de la Grèce. Ses écrits reflètent en plusieurs endroits les pensées et le langage de Platon et sa doctrine sur la Sophia a une ressemblance remarquable avec celle du *Logos* de Philon d'Alexandrie. Nulle part, cependant, il n'enseigne les opinions erronnées de l'un ou de l'autre. Aussi c'est à tort qu'on accuse le Sage d'avoir admis l'âme du monde, la préexistence et la transmigration des âmes humaines, la matière incréée, etc. Il est pareillement faux que la Kabbale et le Zoroastrisme aient eu quelque part dans la formation du concept de la Sagesse (1).

« Il y a quelques années, ajoute le P. Corluy (page 89), on faisait sonner très haut la ressemblance qu'il y avait entre la Sophia de nos livres saints et le *Honover* mazdéen, ce verbe divin consubstantiel au Dieu suprême, Ormuzd : ce verbe, créateur et ordonnateur de toutes choses, émanation immanente d'Ormuzd, par laquelle Ormuzd manifeste son essence infinie. Mais les études les plus récentes sur le Zend-Avesta ont fait écrouler tout cet échafaudage rationaliste. Elles ont démontré que cette théorie du Honover (Ahûna-Vayria) repose sur une interprétation vicieuse du texte avestique. Le Honover du Zend-Avesta est tout simplement une formule de prière que les disciples de Zoroastre regardaient comme particulièrement efficace. »

Nous pouvons regarder comme acquis à la critique, conclut le P. Corluy, que l'auteur de la Sagesse était un juif helléniste vivant en Égypte, probablement à Alexandrie..... Il fut un penseur, familiarisé avec les mystères philosophiques de la Grèce. Disciple de Platon, il unit au service de la vérité les conceptions les plus pures et les plus élevées de son maître. Plus heureux que son coreligionnaire, Philon d'Alexandrie, il sut, grâce à l'assistance divine, sans doute, et

(1) *Congrès scientifique international des catholiques*, tome I, p. 91.

grâce aussi à la pureté de sa foi aux traditions religieuses d'Israël, se préserver des erreurs propres au platonisme païen et philonien. Ce qui le distingue parmi les écrivains sacrés, c'est que, en beaucoup d'endroits, il exprime dans la langue de Platon les pensées que lui communique l'inspiration divine.

— Les critiques rationalistes placent les prophéties de Joël après la captivité; un catholique, le docteur Scholz, partage cette opinion. La tradition juive et chrétienne les place au contraire avant la captivité. Le Dr Gerber a repris la question dans le *Theologische Quartalschrift* (1es Heft 1889), et conclut que l'époque où ont été écrites ces prophéties ne peut être fixée avec certitude; il n'y a par conséquent aucune raison d'abandonner l'opinion traditionnelle.

— La *Science Catholique* du 15 mars 1890, termine un travail de M. Mangenot, professeur d'écriture sainte au grand séminaire de Nancy, sur l'*Universalité restreinte du déluge*. L'auteur croit pouvoir tirer la conclusion suivante : « Soutenue par des catholiques dont l'orthodoxie ne saurait être suspectée, appuyée sur les meilleures preuves, expurgée de accessoires faux ou inexacts, l'hypothèse du déluge restreint à la terre habitée du temps de Noé est légitime, et la conscience de ses tenants ne peut être inquiétée au sujet de la condamnation de Vossius. Déjà, au siècle dernier, le jésuite Nicolaï, qui ne l'ignorait pas, ne craignait pas d'affirmer que les plus hautes montagnes n'ont pas été couvertes par les eaux du déluge. L'autorité ecclésiastique n'est plus intervenue dans les discussions que cette opinion a provoquées de nos jours; et nous pensons avec le plus compétent et le plus déclaré de ses adversaires contemporains, Mgr Lamy, professeur à Louvain, qu'elle est libre et que l'apologiste chrétien peut l'invoquer et s'en servir comme lui-même l'a fait dans son *Introduction aux livres saints.* »

— M. Piepenbring termine son étude sur la Genèse dans le n° de janvier-février de la *Revue de l'Histoire des Religions*. Il nous y apprend qu'il partage l'opinion des savants qui soutiennent que beaucoup de personnages bibliques étaient primitivement des dieux ou des êtres mythologiques, avant d'être

revêtus du caractère qu'ils ont actuellement dans le code sacré. C'est ainsi que, Adam et Ève, Abraham, Moïse, ont été à l'origine, des divinités et l'expression mythique de certains phénomènes de la nature. M. Piepenbring prétend avoir montré que l'adoration du soleil, de la lune et des autres astres jouèrent un grand rôle chez les anciens hébreux ; que Jahvé lui-même fut un dieu de la nature qui se manifestait plus particulièrement par l'orage. Ses dernières conclusions les voici : « La plupart des récits de la Genèse ont passé par trois phases différentes : dans la première, ils étaient principalement des mythes de la nature ; dans la seconde, il sont devenus le reflet des préoccupations religieuses et nationales des tribus iraélites qui leur ont donné la forme qu'ils avaient dans les sources où notre livre les a puisées ; dans la troisième et dernière enfin, ils ont été combinés ensemble pour former la relation bigarrée que nous possédons. » En terminant, l'auteur exprime les regrets que lui causent les théories émises par M. Vernes. Il soutient, avec l'école allemande et hollandaise, qu'il est possible de distinguer un grand nombre de morceaux de la bible hébraïque dont la composition remonte plus haut que l'exil et qui rapportent des traditions dont quelques-unes sont très anciennes.

— La *Revue Bibliographique Belge* apprécie en ces termes le Tome IV des *Livres saints et la critique rationaliste*, de M. l'abbé Vigouroux :

« Ce volume va de Josué aux Machabées et comprend en outre tout le Nouveau Testament. L'article consacré au livre de Josué contient un exposé succinct et très exact de la cause de Galilée et de la condamnation de cet astronome. Pour l'histoire des rois de Juda et d'Israël, l'auteur la confirme par des monuments assyriens et venge le saint roi David des récentes attaques de M. Renan. Il relève quelques-unes des contradictions que l'on croit trouver entre les deux livres des Machabées. On pourrait lui reprocher de ne pas avoir allégué plusieurs des monuments récemment mis au jour ; mais il faut se rappeler que M. Vigouroux les a réunis dans un ouvrage spécial, *La Bible et les découvertes modernes*, auquel il

renvoie. Ces deux ouvrages se complètent donc l'un l'autre. Les prophéties de Daniel et son livre sont vengés des attaques de M. Kuenen et de M. Reuss. Baltasar, dernier roi de Babylone, que les historiens profanes ne connaissaient pas, a été retrouvé dans les monuments cunéiformes, c'est le fils aîné de Nabonid qui commandait à Babylone lorsque cette ville fut prise par Cyrus, comme l'avait déjà établi M. le professeur Hebbelynck dans sa savante dissertation *De Auctoritate libri Danielis*.

Les écrits du Nouveau Testament sont traités d'une manière fort concise. L'auteur défend séparément l'autorité de chacun des quatre Évangiles; nous aurions préféré les voir réunis; les arguments sont souvent les mêmes ; réunis ils acquièrent plus de force. On lira avec fruit la dissertation sur les frères, c'est-à-dire, les proches de Jésus, sur les miracles et sur les deux généalogies de Jésus, sur les miracles et sur les deux généalogies du Sauveur. En traitant de l'Apocalypse, M. Vigouroux s'attache surtout à réfuter les attaques dont ce livre a été l'objet de la part de M. Renan dans son ouvrage intitulé l'Antechrist, mais qu'on pourrait plus justement appeler la glorification de Néron. Le style de M. Vigouroux est clair, net et facile. On suit la discussion sans peine. » (n° d'avril 1890).

— Dans une conférence faite à l'assemblée générale de la société d'études juives, le 25 janvier 1890, M. Isidore Loeb s'est efforcé de démontrer la différence qu'il y a entre le *juif de l'histoire* et *celui de la légende*. A en croire le conférencier, les juifs n'ont pas le génie commercial qu'on leur prête ; loin d'être riches, ils sont généralement pauvres; ils contribuent généreusement à toutes les œuvres de bienfaisance et ne méritent pas le reproche d'avarice. « La moitié de la Bible, conclut M. Loeb, est consacrée à défendre, contre le riche, les intérêts des pauvres et des humbles. Aussi longtemps qu'il restera dans nos cœurs une étincelle de l'esprit biblique, nous serons avec les opprimés (dont nous sommes) contre les oppresseurs... nous resterons fidèles au grand idéal des Prophètes qui est celui de la fraternité universelle.»

— A la même séance dans le rapport sur les publications de la

société juive (année 1889) M. Th. Reinach, à propos du *temple de Jérusalem* restitué par MM. Chipiez et Perrot, fait ressortir en ces termes le rôle prépondérant qu'a joué le peuple juif dans l'histoire : « C'est du rocher de l'Acropole et de la colline de Sion, dit-il, que partent les deux plus grands faisceaux de lumière qui éclairent depuis vingt-cinq siècles la route de l'humanité. Et comme il est des soleils éteints, dont les rayons attardés nous parviennent encore à travers l'infini des espaces, c'est en vain que le Parthénon de Périclès ne dresse plus vers le ciel que ses chapiteaux découronnés, c'est en vain que du temple de Salomon et d'Hérode il ne survit plus qu'une grande paroi de muraille, rongée par les larmes de millions de pèlerins ; toujours encore vers ces collines sacrées que hantent les ombres de Phidias et d'Isaïe notre pensée monte aux heures solennelles où la saisit l'impérieux désir de se retremper aux sources divines du Bien et de la Beauté (1). »

— M. Grant Allen dans un article publié par le *Fortnightly Review* (Janvier 1890), arrive à cette conclusion étonnante : « Jahveh, celui qui devint plus tard le dieu sublime et éthéré du christianisme, n'était à l'origine que la pierre-fétiche ancestrale du peuple d'Israël, sculptée d'une façon quelconque : peut-être même n'était-il, en dernière analyse, que la stèle funéraire de quelque chef ou scheikh des Sémites primitifs. » M. Andrew Lang a répondu à M. Allen dans la *Contemporary Review* (Mars 1890). Il y réfute en particulier la prétention de l'auteur qui, se rattachant à la théorie de Spencer, semblerait vouloir donner pour origine à la religion le culte des morts.

— M. le Dr Herman Strack a publié chez Reuther, à Berlin, une série d'études sur l'hébreu talmudique. Après une *Introduction au Talmud*, il a donné trois traités de la Mischnâ, *Pirqê Abôth*, *Jomâ* et *Abodâ Zarâ*.

L'*Abodâ Zarâ* traite du culte des faux-dieux et des relations que doivent avoir les juifs avec les idolâtres. *Joma*, ou

(1) *Revue des Etudes Juives* — Janvier-Mars 1890.

le jour du grand pardon, décrit les différentes cérémonies de ce jour. Le *Pirqê Abôth* est une collection des maximes des anciens docteurs juifs. Il commence par affirmer qu'il n'y a eu aucune solution de continuité dans la tradition juive depuis Moïse jusqu'à Joannân ben Zaccaï. Quelques-unes de ces maximes rappellent celles de l'Évangile : on a même voulu reconstituer avec elles le Sermon sur la montagne ; mais outre les différences qui séparent l'Évangile de ce recueil, il est bon de remarquer que la Mischnâ telle que nous la possédons n'a été écrite que dans la seconde moitié du IIe siècle après J.-C.

— Nous devons au R. P. Bouchot S. J. la traduction du savant travail publié en 1875 par le P. Patrizi en italien et intitulé *Cent Psaumes*. Le savant exégète du collège romain a traduit très littéralement les psaumes sur le texte hébreu, non sur la Vulgate, et il a accompagné sa traduction d'un commentaire littéral qui explique et justifie la traduction. Il s'est moins attaché à développer le sens spirituel et mystique, parce que l'esprit de notre époque recherche avant tout le sens que donne le texte et aussi parce qu'il ne manque pas d'ouvrages où le sens mystique est fort développé.

Le traducteur français a traduit l'hébreu d'une manière moins servile que le traducteur italien. La langue française ne permet guère ce rigoureux mot à mot.

L'introduction traite du titre, de l'ordre, de la distinction et du nombre des psaumes, de la poésie et de la métrique de ces chants sacrés, qui a été récemment mise dans un nouveau jour par M. Bickell, professeur à Insprück. La composition des psaumes alphabétiques est savamment élucidée. La question des auteurs des psaumes sur lesquels les rationalistes ont fait de nos jours tant de fausses suppositions, l'explication des titres si souvent obscurs, la valeur de la Vulgate et ses différentes corrections forment autant de chapitres qu'on lira avec le plus grand fruit. Nous avons déjà deux traductions françaises des psaumes faites sur l'hébreu : celle de Le Hir et celle de M. l'abbé Mabire. Celle du père Bouchot est accompagnée de commentaires plus étendus et plus appro-

fondis. L'impression est belle, mais il y a quelques fautes dans le texte hébreu (1).

— M. l'abbé Duprat publie, à Lyon, à la librairie Vitte et Perrusel, un nouveau travail sur l'*Apocalypse*. Elle n'est, pour lui, que l'histoire générale de l'Église depuis le premier avènement de Jésus-Christ, jusqu'à son second. L'auteur y retrouve d'une manière très précise le récit des évènements du passé : nous aurions voulu trouver la même précision relativement aux évènements futurs.

— M. Friedlœnder continue dans *The Jewish Quaterly Review*, (*Vol.* 1. *n°* 4), son étude sur l'Ecclésiaste. Aprés avoir exposé le contenu du livre et fait ressortir son unité, il essaye d'établir la date de sa composition et d'en déterminer l'auteur. L'opinion traditionnelle qui attribue le livre à Salomon lui paraît la mieux fondée ; il réfute en particulier les objections philologiques qu'on avait élevées.

— A signaler une nouvelle étude sur Daniel du Dr Franz Dusterwald.

Après une introduction sur la vie du prophète Daniel, sur l'importance et l'authenticité de ses prophéties, l'auteur donne la prophétie sur les quatre royaumes de la terre et sur le royaume de Dieu d'après le chapitre II et le chapitre VI comparés. Il indique ensuite les différentes interprétations données par les Pères, par les rabbins et par les interprètes catholiques, protestants et rationalistes.

Après ces préliminaires, M. Dusterwald entre en matière. Le premier royaume, ce n'est pas le royaume de Nabuchodonosor seulement : c'est la monarchie babylonienne en général. Balthasar, c'est le fils aîné de Nabonide d'après les nouvelles découvertes. Le second royaume, c'est la monarchie médopersane. Jusqu'à présent, les inscriptions cunéiformes n'ont pas levé l'obscurité qui plane sur Darius le Mède. Le troisième royaume est la monarchie gréco-macédonienne d'après le chapitre VIII comparé aux deux précédents. Le quatrième est la puissance romaine. Le cinquième royaume

(1) *Revue bibliographique belge* (avril 1890).

est celui du Messie. La petite corne du chapitre VII n'est pas Antiochus Epiphane, mais l'Antechrist, dont Antiochus est la figure ; au chapitre VIII et XI, au contraire, il est directement question d'Antiochus Epiphane.

Tel est le résumé de ce savant commentaire et l'indication des solutions qu'adopte l'auteur (1).

— M. Isidore Harris a publié dans *The Jewish Quaterly Review* (n° 2 et 3) une étude sur l'*origine et le développement de la Massore*. L'auteur signale les travaux précédents faits sur ce sujet depuis ceux de Rabbi Akiba jusqu'à nos jours. On sait que la Massore ou tradition est une collection de remarques faites par les docteurs juifs, embrassant les versets, les mots, les lettres, les points-voyelles et les accents du texte hébreu de l'Ancien Testament en vue de fixer ce texte et de le préserver de toute altération volontaire ou accidentelle.

— Tous ceux qui s'intéressent aux études scripturaires apprendront avec plaisir que M. F. Vigouroux, professeur d'Écriture Sainte à l'Institut catholique de Paris, se propose de publier, avec le concours de nombreux collaborateurs, un *Dictionnaire de la Bible*, analogue à celui de Smith. Le travail sera un résumé substantiel, précis et aussi complet que possible, de tout ce qui a été écrit d'utile pour l'intelligence des Saintes Écritures.

Ce dictionnaire contiendra tous les noms de personnes, de lieux, de plantes et d'animaux mentionnés dans la Bible. Chaque livre de l'Ancien et du Nouveau Testament sera traité à part, et toutes les questions théologiques, archéologiques, scientifiques, historiques, philologiques, critiques, s'y rapportant, seront élucidées. On y trouvera aussi de courtes notices sur les principaux commentateurs anciens et modernes, chrétiens, juifs et hétérodoxes. Enfin, une bibliographie, abondante et soignée, sera jointe à chaque article. L'ouvrage sera orné de cartes, de plans, de vues des lieux, de reproductions de médailles antiques, de fac-similé des manuscrits, de repro-

(1) *Revue bibliographique belge* (avril 1890).

ductions de peintures et de bas-reliefs assyriens, égyptiens, phéniciens, etc.

— On annonce du même auteur la préparation d'une Histoire Sainte depuis la création jusqu'à la ruine de Jérusalem par Titus.

— M. Rendel Harris a publié le texte grec complet des *Paralipomènes du prophète Jérémie*, livre pseudépigraphe dont nous ne possédions que le texte grec incomplet du Menœum, un texte éthiopien et deux traductions allemandes. Cet écrit qui porte encore le titre de *Reste des paroles de Baruch*, fut composé au commencement du IIe siècle après Jésus-Christ par un juif converti au christianisme.

— M. Eug. Pilloud, professeur de dogme au grand séminaire de Chambéry, a soutenu devant la Faculté de Théologie de Lyon, sa thèse de doctorat ; il avait choisi pour sujet : *Daniel et le rationalisme biblique*. C'est un des points les plus attaqués par la critique rationaliste qui voudrait reculer la composition de ce livre jusqu'au temps d'Antiochus Epiphane et même jusqu'au Ier siècle après Jésus-Christ. L'auteur a démontré, par les découvertes archéologiques surtout, que l'époque assignée par l'école traditionnelle est la vraie.

— Vient de paraître à Leipzig une seconde édition, reproduisant exactement la précédente, du dictionnaire manuel de la langue hébraïque et de la langue araméenne de l'Ancien-Testament de Genesius; mais elle n'est pas la simple reproduction du premier travail de l'auteur : les Drs Mühlau, Volck et Müller l'ont enrichie de beaucoup d'additions pour la mettre à la hauteur des derniers progrès de la science. Ils ont particulièrement profité du déchiffrement des inscriptions cunéiformes. Le texte hébreu est imprimé avec le plus grand soin et une très grande exactitude. Ce manuel est plus qu'un manuel : il contient des recherches immenses et une érudition du meilleur aloi. Il est à regretter que les auteurs aient laissé s'infiltrer par ci, par là quelques idées rationalistes.

III. *Religion de Mahomet.* — Sur l'avis de M. le docteur Treille, de Constantine, le pèlerinage à la Mecque a été inter-

dit aux musulmans algériens. On ne saurait se défendre d'un sentiment de pitié pour ces malheureux fanatiques qui, après avoir économisé pendant des années, au prix des plus rudes privations, une centaine de douros, vont s'entasser comme du bétail à bord des paquebots anglais qui font tous les ans escale dans certains ports à la recherche d'un fret peu exigeant pour les transporter à Djeddah.

Pour obtenir le titre si envié de d'Hadji, ils ne craignent pas d'affronter une traversée d'autant plus pénible, qu'en raison du taux minime de leur passage ils ont à supporter sur le pont, toutes les intempéries des saisons et en particulier les chaleurs torrides de la Mer-Rouge. Et pourtant ce n'est qu'à Djeddah que commencent les véritables périls. La route de 200 kilomètres environ qui conduit de ce petit port à la ville sainte est infestée de bédouins pillards et féroces qui attaquent et rançonnent sans pitié les caravanes de pèlerins. On estime que sur 100, 60 à peine arrivent à destination ; les autres sont tués en route ou meurent de misère, de maladies et de privations.

Quand le pèlerin s'est approché de la fameuse pierre noire qu'il a baisée, quand il a fait la procession de la Caaba, quand il a refait le chemin parcouru par Agar et Ismaël, quand il a accompli tous les pèlerinages prescrits il procède à un sacrifice, il immole une bête. Beaucoup ont succombé à la fatigue, après avoir traîné sur les routes un corps dont les entrailles étaient en très mauvais état. Les vivants, mêmes, ne sont plus que des cadavres au jour du triomphe, alors qu'au-devant des pèlerins s'avancent, à la tête des troupes, les pachas, les cheicks, les cadis, les imans, les vingt chameaux de Mahomet somptueusement habillés de housses magnifiques brodées d'or, le dromadaire sacré, les officiers chamarrés, les musiciens, les psyles, les derviches, etc. L'exaltation soutient, réconforte les plus ébranlés. N'empêche qu'ils ne sont plus, à ce moment, que des loques traînant des miasmes.

—On annonce la mort du cheikh ben Tekkouk, grand-maître de la branche de la secte des Snoussya d'Algérie.

Le fondateur de l'ordre, le cheikh Snoussi, qui était né aux Oulad Chaffa (commune mixte de l'Hillil, dans le département d'Oran) et qui descendait du prophète par Hassan, fils de Fathma, était son proche parent.

Le chef actuel de cette puissante confrérie, qui compte plus de cent zaouïas (sorte de couvent) dans le monde entier, réside à Djerboub (Tripolitaine), dans la zaouïa fondée par son père, le cheikh Snoussi, en 1855, lorsqu'il fut contraint d'abandonner le Djebel Lakhdar, en butte à l'inimitié des ulémas de Constantinople, de la Mecque et d'Égypte. Il s'appelle cheikh El Mahdi. C'est un jurisconsulte et un théologien hors ligne, possédant un immense prestige dans le monde musulman.

Il est désigné, aux yeux des masses, comme devant être le mahdi qui doit régénérer le monde au commencement du treizième siècle (de l'hégire), et il porterait entre les deux épaules le signe des prophètes, un « nævus » rond et bleuâtre « qui existait à la même place sur les corps de Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. »

La zaouïa de Djerboub est d'une richesse inouïe et d'une splendeur incomparable. Elle compte plus de quatre cents khouans de tous les pays.

Le tombeau du cheikh Snoussi est une merveille. Cent esclaves nègres sont chargés du service intérieur.

Le cheikh ben Tekkouk était âgé de cent ans ; ses obsèques avaient attiré aux Oulad-Chaffa, près de l'Hillil, plus de 10.000 personnes.

IV. *Religion grecque et romaine.* — Le troisième volume des *Institutions de l'ancienne Rome* par MM. Robiou et Delannoy, a paru. La dernière partie renferme un article relatif à la religion.

— M. Maxime Collignon a exposé dans la *Revue des Deux Mondes* (15 février 1890) l'ensemble des résultats des dernières fouilles de l'acropole d'Athènes. On y a trouvé plusieurs morceaux de sculpture coloriés, entre autres un typhon

dont l'iris des yeux est jaune, la barbe et les cheveux d'un bleu vif.

— La librairie Mohr publie une étude de M. E. Rhode sur *Psyché*.

Dans un style sobre et clair, l'auteur traite avec une réelle compétence plusieurs questions fort intéressantes de la religion et du culte des anciens. M. Rhode connaît à fond les poèmes homériques : son exposé de la psychologie d'Homère est remarquable. Mentionnons les chapitres où l'auteur nous parle du culte rendu aux âmes, du séjour des bienheureux, des honneurs rendus aux défunts. A ceux qui s'occupent de la mythologie grecque, nous indiquerons les parties qui traitent des héros, des dieux des cavernes, des dieux souterrains et des mystères d'Eleusis. Nous sommes heureux de constater que le présent volume n'est que le premier fascicule d'un ouvrage plus étendu, lequel sera accueilli avec faveur, nous n'en doutons pas, dans le monde savant.

— Le livre du Dr C. Krieg : *Grundiss der romischen Alterthümer*, vient d'atteindre sa troisième édition : il s'adresse plus particulièrement aux étudiants. Ce précis d'*institutions romaines* comprend deux parties : la première traite de la vie publique : le chapitre de la religion y est particulièrement développé. La seconde partie traite de la vie privée du citoyen romain. Le savant professeur de l'Université de Fribourg est partisan des théories de Niebuhr, et signale à peine les théories plus modernes.

V. *Religions de l'Inde*. — Nous avons signalé l'étude de M. Paul Regnaud sur les Védas, faite l'année dernière au Musée Guimet. Le numéro de janvier-février 1890, de la *Revue de l'histoire des religions*, termine la publication de ce travail. M. Regnaud se sépare sur plusieurs points, de l'interprétation donnée par Bergaigne. « En donnant au grand ouvrage dans lequel il a analysé et classé les idées contenues dans ces hymnes le titre de *Religion védique*, Bergaigne faisait entendre qu'il croyait à une conception religieuse déjà systématique dans la Rig-Véda dont il se proposait de déga-

ger la physionomie et de mettre en relief les traits principaux. Pour lui, les hymnes reflètent l'esprit et répondent aux besoins d'un dogme et d'un culte organisés, ce qui est peu compatible *à priori* avec l'hypothèse d'une très haute antiquité.... S'il m'est permis d'indiquer maintenant en regard des siennes quelles seraient mes idées dirigeantes en pareille matière, je les résumerais ainsi : chercher avant tout l'idée *naturaliste* et *réelle* qui a précédé dans tous les cas la teinte dont la liturgie devenue le monopole de la caste religieuse a pu les revêtir ; signaler cette couleur secondaire parallèlement à la nuance primitive qu'elle recouvre, toutes les fois qu'il y a lieu d'en constater l'existence; faire soigneusement le départ entre ce qui est de tradition et d'initiative récente, et s'efforcer de voir si l'on n'arrive pas par là à concilier bien des contradictions, à résoudre bien des énigmes et surtout à se persuader que l'ensemble des conceptions védiques correspond moins à une religion faite, — et c'est là qu'en est le suprême intérêt, — qu'à une religion en voie de se faire. » M. Regnaud fait ensuite l'application de ses théories à l'hymne de l'*Aurore*.

— « Le Rig Véda, dit le Dr Colinet, ne doit pas être regardé comme l'expression de la religion populaire, où cependant il a ses racines, mais comme le système d'un groupe d'hommes voués à un culte reflétant un état plus ancien de la religion populaire et l'interprétant un peu à leur façon. Ces vues sont en harmonie avec l'histoire générale de la civilisation hindoue. Bientôt les brahmanes constitués en castes iront plus loin encore. Ils continueront à développer leur religion pendant que les cultes populaires iront leur chemin; ils s'obstineront à se servir d'un idiôme de plus en plus étrange aux profanes, jusqu'au jour où le bouddhisme ébranlera leur autorité et où, pour la ressaisir, ils seront obligés d'adopter les dieux longtemps dédaignés, mais que fidèles à leurs traditions, ils transforment en vains symboles des réalités transcendantes, objet de leur foi séculaire. »

« Les temps ne sont plus où l'on parlait avec enthousiasme de la poésie védique fraîche et naïve, effusion simple et

spontanée de la piété d'un peuple primitif et religieux (1). »

— M. V. Henry, a rendu compte dans la *Revue critique* du 3 février des *Vedische Studien* de MM. Pischel et Geldner. Il s'inscrit en faux contre la méthode des auteurs qui prétendent que l'on a fait fausse route en voulant éclairer l'un par l'autre le Véda et la mythologie indo-européenne. Il n'y a, disent-ils, rien d'indo-européen dans les Védas, rien que de purement indou. M. V. Henry accepte ce qu'il y a de vrai dans ces idées et croit qu'il faut prémunir les védisants et les indo-germanisants contre l'illusion d'une *Bible aryenne*. Néanmoins, il trouve de l'exagération dans ces théories : « De ce que le Véda est hindou, dit il, l'Iliade et l'Odyssée grecques, les Niebelungen germaniques, s'ensuit-il qu'ils n'aient rien à nous apprendre sur le vieux fonds indo-européen d'où ils sont certainement issus ? leurs ressemblances, si souvent et si ingénieusement relevées, seraient-elles dues au hasard où à l'emprunt ? ou ces œuvres ne sont-elles pas plutôt des copies multipliées et indéfiniment grossie d'un manuscrit princeps que les conteurs du temps jadis portaient dans leur mémoire ? Je vais plus loin : par cela même que les Védas sont incontestablement, dans quelques-unes de leurs parties, plus rapprochées de la source que la plupart des autres documents littéraires parvenus jusqu'à nous, on doit penser qu'ils ont plus de chance d'avoir conservé, sans trop les travestir. certains mythes indo-européens moins fidèlement reproduits ailleurs; et la preuve en serait aisée à faire, si elle n'avait été déjà cent fois faite. »

— « Le Rig-Véda, ajoute le Dr Colinet, est un des documents les plus importants de l'antiquité. L'influence exercée par les études védiques sur la linguistique, sur la mythologie comparée et sur l'étude des religions a été très grande, trop grande, dirons-nous avec beaucoup de savants contemporains. Mais qu'elle que soit l'opinion qu'on professe à cet égard, on ne songera jamais à contester la grande importance, la nécessité même d'une connaissance sérieuse du vé-

(1) *Muséon* (avril 1890).

nérable hymnaire pour l'histoire de la religion et de la civilisation de l'Inde, le foyer intellectuel, depuis le bouddhisme, de la plus grande partie de l'Asie et de la Malaisie.

Le Rig-Véda est loin d'être parfaitement connu ; les principes même de l'interprétation sont encore un sujet de discussion. Les traductions, lexiques et commentaires dont il a été l'objet ne sont que provisoires ; il faudra un siècle encore, comme le disait l'illustre savant, dont le génie a ouvert la voie à l'étude scientifique du Rig, avant qu'on puisse songer à une traduction définitive (1).)

— Le tome XIV, publié par la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain, contient une intéressante étude de M. l'abbé Van den Gheyn sur le panthéisme dans l'Inde.

— M. Monier Williams va publier une seconde édition de son livre *Buddhism*, dont le succès a été complet.

— Pendant le cours de cette année 1890, M. Léon de Rosny a exposé à la Sorbonne les doctrines de Çakya-Mouni : ses leçons ont été suivies par un public attentif. Pour les auditeurs de M. de Rosny, cette sagesse, vieille de vingt-quatre siècles, a été une révélation.

« Le courant qui a entraîné les esprits modernes vers l'étude de la religion de Bouddha, dit M. de Rosny, nous conduira à des événements surprenants... Je reçois tous les jours la visite d'hommes éminents qui viennent se donner à moi pour des bouddhistes pratiquants et convaincus. L'un d'eux m'affirmait hier qu'il y a 30,000 bouddhistes à Paris. Tous n'acceptent pas l'étiquette, mais la croyance est très répandue. »

Sans croire le moins du monde que l'Europe soit près d'embrasser la doctrine du Nirvâna, il faut reconnaître que le bouddisme exerce sur certains esprits un attrait singulier. Il a conquis le Tibet, la Birmanie, le Népaul, Siam, le Cambodge, l'Annam, la Chine et le Japon, sans verser une goutte de sang. Il n'a pu se maintenir dans l'Inde, si ce n'est à Ceylan, mais il compte encore 400 millions de fidèles en Asie. En Eu-

(1) *Muséon* (avril 1890).

rope, sa fortune depuis soixante ans n'est pas moins extraordinaire, si l'on y songe. « A peine connu, écrit le *Temps*, il a inspiré au plus puissant philosophe de l'Allemagne moderne une doctrine dont on ne conteste plus l'ingénieuse solidité. On sait en effet que la théorie de la volonté fut édifiée par Schopenhauer sur les bases de la philosophie bouddhique. Le grand pessimiste ne s'en défendait pas, lui qui, dans sa modeste chambre à coucher, gardait un bouddha d'or.

Les progrès de la grammaire comparée et de la science des religions nous ont beaucoup avancés dans la connaissance du bouddhisme. Il faut bien reconnaître aussi que, dans les dernières années, le groupe des théolosophistes, dont les opinions sont si singulières, a contribué à répandre en France et en Angleterre, les préceptes de Çakya-Mouni. Pendant ce temps, à Ceylan, le grand-prêtre de l'Église du Sud, Sumangala, faisait à la science européenne l'accueil le plus favorable. Les lecteurs du *Temps* n'ont pas oublié l'entretien si intéressant que M. Paul Bourde eut, en 1884, avec Sumangala et qui constitue le document le plus considérable que nous ayons sur le bouddhisme contemporain. Ce vieillard au visage de bronze clair, drapé majestueusement dans sa robe jaune, lisait les livres d'Herbert Spencer en mâchant le bétel. Le bouddhisme, dans sa bienveillance universelle, est doux envers la science et Sumangala se plut à ranger Darwin et Littré parmi ses saints, comme ayant montré à l'égal des ascètes de la jungle, le zèle du cœur, la bonne volonté et le mépris des biens de ce monde.

Au reste, l'Église du Sud, à laquelle Sumangala commande, est plus rationaliste et plus libérale que l'Église du Nord, dont le siège apostolique est au Tibet. Il est croyable qu'à les examiner de près les deux communions sont déparées par des pratiques mesquines et des superstitions grossières, mais à ne voir que l'esprit, le bouddhisme est tout entier sagesse, amour et pitié. »

Le *Temps* serait-il donc sur le point de se faire lui aussi bouddhiste ? ne dirait-on pas que c'est au bouddhisme qu'il

faudra demander la solution de la question sociale. Ecoutons plutôt M. Léonce France :

« Jeudi dernier (1er mai) pendant qu'une agitation heureurement contenue, mais qui révèle par son universalité une puissance nouvelle avec laquelle il faut compter, soulevait au soleil du printemps la poussière des capitales, le hasard m'avait conduit dans les salles paisibles du musée Guimet, et là, solitaire, au milieu des dieux de l'Asie, dans l'ombre et dans le silence de l'étude, présent encore par la pensée aux choses de ce temps, dont il n'est permis à personne de se désintéresser, je songeais aux dures nécessités de la vie, à la loi du travail, à la souffrance de vivre, et, m'arrêtant devant une image de ce sage antique dont la voix se fait entendre encore à l'heure qu'il est à plus de 400 millions d'hommes, je fus tenté, je l'avoue, de le prier comme un dieu et de lui demander ce secret de bien vivre que les gouvernements et les peuples cherchent en vain.

Et il me semblait que le doux ascète, éternellement jeune, assis les jambes croisées sur le lotus de pureté, la main droite levée comme pour enseigner, me répondait par ces deux mots : Pitié et résignation. »

Le Temps ne trouverait-il pas ailleurs que dans le bouddhisme l'expression plus complète et plus heureuse des mêmes doctrines?

— « Qui croirait, écrit Mgr de Harlez, qu'en plein siècle des lumières, après 19 siècles, ou peu s'en faut, d'enseignement évangélique, il s'est trouvé parmi les chrétiens, des hommes, et en grand nombre, pour remettre en honneur les pratiques les plus extravagantes de la théurgie et travailler ouvertement à la *conversion* des chrétiens au bouddhisme et aux doctrines cabalistiques. Pour qui n'a point les faits sous les yeux, cela semblerait ne pouvoir être qu'une rêverie d'esprit chagrin ou mal équilibré, une tentative avortée en naissant. Il n'en est rien toutefois. Des esprits distingués, des savants en renom même se sont faits les coopérateurs de cette œuvre étrange, et y travaillent silencieusement mais persévéram-

ment dans toutes les parties du monde, principalement en Angleterre, en Amérique et en France.

Leur but est d'entraîner les chrétiens dans l'apostasie, de leur faire embrasser la foi hindoue, et d'empêcher les bouddhistes et les brahmanistes de se faire chrétiens. C'est aussi la fin que se propose mainte branche de la société bouddhisante, pour qui le mot d'ordre est : plutôt bouddhiste que chrétien. C'est pourquoi elle cherche à répandre une œuvre parallèle de l'anglais Arnold, *The Light of Asia* (la lumière de l'Asie), dans laquelle l'auteur exalte en beaux vers les magnificences de la foi bouddhique. Ce catéchisme, écrit en anglais, a été traduit en différentes langues. Nous avons sous les yeux l'édition allemande, qui porte sur sa couverture l'indication suivante : « 27me millier. » Cela montrera suffisamment l'ardeur de la propagande. »

— Dans le n° d'avril 1890, de l'*Université catholique*, Mgr de Harlez, résume les publication[illegible] 'occupent de propagande bouddhique dans les pays chr[illegible] 'elles que nous avons déjà citées, il faut joindre, le *Lu*[illegible] Blavatsky, le *The théosophist* de M. Olcott, le *L*[illegible] le *Path* qui paraît en Amérique; la *Société gnos*[illegible] *sophique*, dont le siège est à Washington, publie le *Re*[illegible] *philosophical journal*; la Californie a son *Esotéric Magazine*, et le Missouri son *Platonist*. Toutes ces revues ont pour objet spécial la théosophie, les sciences occultes, l'hypnotisme, la franc-maçonnerie symbolique, l'alchimie, l'astrologie, le magnétisme animal, le spiritisme, etc.

Parmi les livres qu'a produits et que recommande la secte, Mgr de Harlez cite les suivants : *The secret doctrine* de Mme Blavatsky. *La doctrine secrète*, contient un mélange d'hindouisme et de sciences occultes : les âmes individuelles ne sont que les parties d'un grand principe qui se réduit d'ailleurs dans l'un-universel.

La science occulte de M. Papus est un spécimen des divagations de l'alchimie la plus extravagante.

Le *Lucifer* est une revue de luxe et à bon marché, mais c'est là sa seule qualité.

Citons encore : *Die esotorische Lehre, oder Geheimbuddhismus*, de A. Sinett (la doctrine ésotérique ou le bouddhisme secret).

Licht auf dem Weg, de M. C... (en français, *Lumière sur le sentier*).

Die geheime Lehre (la Doctrine secrète).

Isis unveiled (l'Isis dévoilée), l'ouvrage capital de Mme Blavatsky, en deux gros volumes.

La Science occulte, par Louis Dramard.

L'Occultisme contemporain, par Papus.

Le Monde occulte, par Sinnet.

Les Disciples de la science occulte : Fabre d'Olivet et saint Yves d'Aveydre, par Papus.

Le Sepher Jesirah : les 32 voies de la sagesse ; les 50 portes de l'intelligence, par le même.

Ajoutons encore en bloc : *la Théosophie bouddhiste*, par lady Caithness, duchesse de Pomar ; — *la nouvelle Théosophie*, par J. Baissac, extrait de la revue de l'Histoire des religions de J. Reville ; — *Essai de sciences maudites*, par S. Guaita ; — *Histoire politique et philosophique de l'occulte*, par Fabert ; — *The purpose of theosophy*, par Sinnett ; — *Five Years of theosophy* et *The Idyll of the wite Lotus*, par M. C...; — *Theosophy, religion and occult science*, par H. S. Olcott, le promoteur du mouvement bouddhiste ; — *The nature and aim of Theosophy*, par J. Back ; — *People from the other world*, par H. S. Olcott, etc., etc.

On signale encore l'ouvrage de M. Dhunjhiboy Medhora, *The Zoroastrian and some other ancient systems*, publié à Bombay, qui n'est qu'une application des principes du néo-bouddhisme à l'Avesta. M. Medhora est un disciple de M. Olcott et de Mme Blavatsky.

— On a signalé comme devant paraître dans le courant de cette année : *Le Lotus bleu*, revue mensuelle.

Voici son programme : « La *Revue Théosophique*, après une année d'existence, cesse de paraître, — en plein succès. Tous les Théosophes doivent à Madame la comtesse d'Adhémar, une vive reconnaissance pour le dévouement qu'elle

a montré, en consacrant à la Théosophie un organe dont les lecteurs ont pu apprécier l'intérêt et la valeur. Mais la *Théosophie* ne peut rester sans un organe en France : c'est pourquoi nous fondons le *Lotus bleu*, qui est *assuré de vivre pendant de longues années, quoi qu'il arrive. La Société théosophique*, qui compte près de 200 branches répandues dans le monde entier, reçoit son enseignement des *Maîtres Esotéristes* ou *Initiés de l'Orient*, qui, depuis des milliers de siècles, se sont transmis la « connaissance totale » de la *Vérité Une*. La *Théosophie* est la synthèse universelle et supérieure de toutes les doctrines que lui ont empruntées l'Egypte, la Kabbale, et les écoles d'Occident.

Le Lotus bleu est le seul organe, en France, de la *Société théosophique*.

Il s'adresse à tous les chercheurs désintéressés et de bonne foi, qui veulent sérieusement remonter à la source *directe* et *primitive* de l'Ésotérisme, connaître, dans sa pureté, l'enseignement et la Science occultes.

Le Lotus bleu s'adresse à tous ceux qui ont [illegible] l'Inconnu, qui veulent pénétrer dans l'Invisible, qui, « las [illegible] prendre, veulent enfin savoir! »

Le Lotus bleu publiera, en entier, divers ouvrages du plus haut intérêt, *dont la traduction n'a jamais paru en France*, et qui ont produit une véritable révolution dans les idées et dans la science, en Angleterre, en Amérique, en Allemagne.

Il n'est plus permis à la France d'ignorer plus longtemps ces travaux considérables, qui nous apportent, — non pas comme des rêves ou des spéculations métaphysiques, mais comme des faits *scientifiques* établis et prouvés, — les révélations les plus étranges.

Ces ouvrages, commençant *dès le 1er numéro*, pour ne citer que les principaux, sont :

La Clé de la théosophie, par H. P. Blavatsky, — livre attendu, demandé depuis si longtemps, par tous ceux qui ont pénétré dans les premières études de la Sagesse Orientale, et qui répond à toutes les questions, à tous les points d'interrogation ; *Magie Blanche et Magie Noire*, par le docteur Frank

Hartmann, ouvrage remarquable, au point de vue scientifique et par la clarté de l'exposition, comme par l'intérêt des sujets traités. Puis viendront : des morceaux détachés d'*Isis dévoilée; la Voix du Silence*, œuvres admirables, où l'on sent le souffle des Maîtres; des études de *Médecine occulte pratique*, de *Sociologie*, etc., etc. — Des traductions des articles les plus importants publiés soit dans l'Inde, soit en Angleterre, ou ailleurs, par les *Revues théosophiques étrangères*, tiendront nos lecteurs au courant de ce grand mouvement, encore inconnu en France; sans compter des travaux originaux de H. P. Blavatsky, d'Eugène Nus, et d'autres collaborateurs *réellement versés dans les questions qu'ils traiteront et dans la Science Occulte Esotérique*, qui embrasse toutes les Sciences et commence où celles-ci s'arrêtent. »

Il est plus que probable que, malgré cette propagande, la religion de Çâkya-mouni ne conquerra pas l'Occident et que les missions catholiques dans les pays infidèles n'en seront [illegible] entravées. Ce mouvement de l'école néo-[illegible], plus accentué à l'étranger que chez nous, n'en [illegible] moins intéressant à suivre.

VI. *Religion des non-civilisés.* — M. Carl Lumholtz, envoyé en Australie par l'Université de Christiania, a résumé dans son ouvrage *Among cannibals*, le résultat de ses observations. Les populations qu'il a visitées sont au dernier degré de la sauvagerie : les parents y mangent jusqu'à leurs propres enfants. Les blancs ont, paraît-il, un goût trop salé ; on leur préfère des noirs ou des Chinois. Ces sauvages croient cependant à la continuation de l'existence corporelle après la mort et à un démon ou esprit, tout puissant, et ordinairement mauvais. Ils n'ont ni culte, ni sacrifice, ni prière.

BIBLIOGRAPHIE

Accord des mythologies dans la cosmogonie des Danites arctiques. — *E. Petitot.* — Paris — Bouillon.

Nos lecteurs connaissent les prémisses de l'ouvrage que nous annonçons. Nous avons fait ailleurs l'éloge de la science de l'auteur dont nous avons le regret de ne pas partager les théories. Nous croyons en particulier exagérées les affinités signalées entre la religion des Juifs et celle des Danites. Au reste voici l'énoncé de la thèse : « La vérité, dit M. Petitot, fut révélée au premier couple après la création ; puis répartie dans la suite des âges à un petit nombre d'hommes privilégiés, connus et dénommés par la foi des siècles. . . . Faire abstraction de cette révélation, dans l'étude des mythologies et des religions ; passer sous silence l'immense somme de vérités dogmatiques, morales et civiques qu'elle a répandues dans le monde ; placer le judaïsme et son épanouissement, qui est le christianisme, au même niveau que les productions polythéistes et théomorphistes ; c'est non seulement s'attaquer à Dieu en lésant son essence, qui est justice et vérité ; c'est encore avilir la raison humaine en la donnant comme nécessairement et inéluctablement vouée à l'erreur, sans aucune exception . . . . . J'aurais donc été incomplet et inexact si je m'étais borné, dans ce volume, à exposer simplement la cosmogonie des indiens danites arctiques, sans la comparer à la source de toute vérité révélée la sainte Bible ; parce que l'erreur et mensonge n'ont pu exister avant la vérité qu'elle renferme ; parce que le paganisme lui-même, dans ses moments de raison, reconnut la priorité et la prééminence de cette vérité mosaïque . . . . . .

D'un autre côté on constate entre les religions et les mythologies tant de points de contact, tant de compénétrations des unes par les autres, d'adoption de rites et de divinités ; on voit entre certains mythes, tant de fusion et de soudures, que j'aurais manqué de critique en ne rapprochant pas cette même cosmogonie des danites arctiques des anciennes mythologies des deux mondes, après avoir constaté entre elles des points d'attache et des liens d'affinité. » M. l'abbé Petitot est l'auteur d'une grammaire et d'un dictionnaire Déné-Dindjié, publiés en 1876. Nous lui devons de précieux renseignemenls sur ce peuple au milieu duquel il a vécu.

La sainte Bible avec commentaires d'après Dom Calmet, les SS. PP. et les exégètes anciens et modernes. — *Petit*. — Sueur-Charney, Arras.

M. l'abbé Petit a voulu rendre facile et intéressante la lecture de la Bible ; il a parfaitement atteint son but. L'auteur, versé dans la connaissance des langues et des choses de l'Orient, a enrichi son œuvre d'une foule de renseignements précieux que donnent seuls des livres spéciaux : cette partie scientifique, œuvre personnelle de M. Petit, donne en notes précises et courtes, quand il y a lieu, le dernier mot de la science contemporaine. Toutes les questions, toutes les difficultés que soulève le texte sacré, sont traitées et résolues dans cet ouvrage. A la fin de chaque chapitre, l'auteur donne un résumé des applications morales faites par les SS. PP. des principaux textes du chapitre.

Johannes Dietenberger. — Sein leben und wirken — *Hermann Wedeber*. — Fribourg en Brisgau — Herder.

Cet ouvrage de M. Wedeber est le récit de la vie du moine Dietenberger l'ami du théologien Eck, d'Emser et autres adversaires de Luther. Non seulement l'auteur a réuni tous les éléments nécessaires pour écrire la vie du savant dominicain, mais il a retracé le mouvement théologique considérable qui précèda le concile de Trente, mouvement assez généralement inconnu jusqu'ici.

La Siao-Hio — Traduction de Mgr *de Harlez*. — Annales du Musée Guimet.

La Siao-Hio est l'œuvre de Tchou-hi, philosophe matérialiste du XIIe siècle après Jésus-Christ. Un de ses disciples Liu-tze-tchang lui donne la forme sous laquelle elle nous est parvenue. On n'en possédait pas encore de traduction complète. Mgr de Harlez s'est servi d'une édition de 1727, accompagnée d'une traduction mandchoue et du commentaire perpétuel de Tchen-Siuen. « La Siao-Hio comprend, outre une introduction et l'énoncé des principes fondamentaux, deux divisions principales : la partie interne ou la théorie et la partie externe ou l'application des principes aux détails et leur illustration par des exemples anciens et modernes ; mais, à la lecture, on s'aperçoit que cette division n'est pas rigoureusement observée. Le moraliste chinois s'occupe des devoirs envers les parents vivants ou morts, envers le prince, entre les époux, entre jeunes gens et gens âgés, entre amis, envers les hôtes [illegible] cite des exemples et donne des préceptes sur le gouvern[illegible] de soi-même, sur la culture de l'esprit et du cœur, su[illegible] maintien, l'habillement, la nourriture, la manière d'étudier, bref, sur toutes les fonctions importantes de la vie humaine. Les préceptes et les conseils sont fort sages, de cette sagesse froide, vieillote, un peu sèche et dénuée de souffle qui est le propre de la morale chinoise. Mgr de Harlez a rendu un service signalé à tous ceux qui sont curieux de s'initier à la conception chinoise de la vie, en leur permettant de connaître entièrement une des œuvres les plus répandues et les plus autorisées de la Chine, dans laquelle la morale chinoise se manifeste d'une façon particulièrement sincère (1). »

Lehrbuch der Kirchengeschichte — Von Dr *Moeller* — 1 Band — Fribourg en Brisgau.

Ce manuel d'histoire de l'Église qui s'arrête au VIe siècle,

(1) *Revue de l'histoire des Religions*, janvier-février, 1890.

comprend deux périodes. La première est divisée en trois parties : le christianisme primitif, les temps post-apostoliques, l'Église catholique jusqu'à Constantin. La deuxième comprend la ruine du paganisme dans l'empire romain, la hiérarchie ecclésiastique, le monachisme, le développement des dogmes, la vie chrétienne, le culte, la mission chrétienne. L'œuvre du Dr Møller est une œuvre savante, malheureusement trop souvent écrite avec les préjugés du protestantisme et du rationalisme.

I QUATTRO EVANGELII — *A. Berta.* — Torino, Speirani et Figli 1889.

M. le chanoine Auguste Berta a résumé dans ce volume ses leçons données à la faculté pontificale de théologie à Turin. Il démontre l'autorité des quatre évangiles par des preuves internes et par les témoignages profanes. L'hypothèse d'un [illegible] primitif d'où seraient sortis les synoptiques lui semble inutile. L'ouvrage de l'auteur témoigne d'une connaissance complète des questions bibliques.

HET ONTSTAAN VAN DEN KANON DES OUDEN VERBONDS, historisch-kritisch Onderzoek, door Dr G. *Wildeboer.* — Groningen, J. B. Wolters, 1889.

Ce travail du savant professeur de Groningen est consacré à l'étude des origines du canon hébreu de l'Ancien Testament. Avant Esdras, il n'est nullement question d'un catalogue de livres sacrés. Les trois collections de l'Ancien Testament désignées par les noms de Thora, Nébîim, Kethoubim, indiquent plutôt l'ordre de formation de ces recueils. Saint Luc désigne bien (ch. XXIV, 44), la Loi, les Prophètes et les Psaumes, mais d'autre part nous trouvons mentionnés dans le Nouveau Testament les deutéro-canoniques. Le canon hébreu tel que nous le possédons ne remonte qu'à l'époque du Talmud. M. Wildeboer assigne à la formation de ces divers recueils à peu près les mêmes dates que M. l'abbé Loisy.

Le livre des rois de Firdusi. — L'Epopea Persiana. — *M. Pizzi.*

Continuant la tradition des Amari et des Ascoli, M. Pizzi, savant orientaliste italien, a traduit en vers le *Livre des rois* de Firdusi. Le premier volume de six cents pages a paru en 1886, sept autres ont suivis en quelques mois, le dernier tome a paru en 1888.

« Le *Livre des rois* de Firdusi, dit M. Renan, est sûrement une bien mauvaise histoire de la Perse; et pourtant ce beau poème nous représente mieux le génie de la Perse que ne le ferait l'histoire la plus exacte; il nous donne ses légendes et ses traditions épiques, c'est-à-dire son âme (1). »

L'*Epopea Persiana* traduite aussi par M. Pizzi, n'est qu'une introduction au livre des rois de Firdusi. La première partie comprend l'histoire de l'épopée. L'auteur y analyse les éléments historiques et les éléments mythologiques. Les *divs* ne sont pas des êtres surnaturels, mais des barbares aborigènes, les ennemis des ariens envahisseurs. L'épopée se compose de plusieurs cycles : celui de Féridun et de Zohak, le plus ancien, celui de Seistan, le cycle de Segsar et de Mazandéran, ceux de Syavush et des Goderzides, de Khosru et d'Afrasyab, de Gushtasp et d'Isfendyar. Le dernier, celui de Gushtasp en particulier est imprégné d'éléments grecs. D'après M. Pizzi, la lutte de Gushtasp contre Arjasp serait la lutte de l'Iran mazdéen contre les bouddhistes de l'ouest. La seconde partie du volume traite de la vie du héros de Firdusi.

Monasticon belge, par le R. P. Dom *Ursmer Berlière*, bénédictin. Tome I. Première livraison.

— On annonce le premier fascicule de cette publication importante, qui formera un recueil de notices détaillées sur les anciens monastères belges, véritable travail bénédictin qui renouvelle de plus d'une façon les traditions anciennes de cet Ordre savant, en donnant au public un ouvrage de

(1) *L'Avenir de la science*, p. 266.

haute érudition et d'un grand prix comme indication de sources, en même temps qu'il fait revivre sous nos yeux les grands et nombreux établissements monastiques dont notre pays était si riche autrefois.

Toutes les provinces de Belgique auront successivement leur place dans les prochaines livraisons.

Les origines du chant liturgique de l'Église. — *Gevaert.* — Gand, Hoste.

Saint Grégoire le Grand, l'une des plus hautes personnifications de la papauté, mourut en 604. Par des raisons encore inexpliquées, il n'eut son premier biographe que deux siècles et demi plus tard. Jusqu'en 872, ainsi que Jean Diacre l'assure dans la dédicace de son œuvre à Jean VIII, on n'avait point à Rome la vie de saint Grégoire le Grand, quoiqu'il y en eût chez les Saxons et les Lombards. Le 27 octobre 1889, M. Gevaert, l'éminent directeur du Conservatoire royal de musique, prononça à la séance publique de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, un discours fort intéressant où il examinait les origines du chant liturgique dans l'Église latine. Ce discours vient d'être réédité en forme de brochure et contient en appendice de nombreuses citations d'auteurs et une réplique aux Pères bénédictins de Maredsous. M. Gevaert, en effet, s'attaque à la tradition des enfants de saint Benoît; il ne veut voir dans saint Grégoire le Grand ni l'auteur, ni même le compilateur des mélodies qui portent son nom. Au lieu de Grégoire Ier, le plain-chant dit grégorien porterait le nom de saint Grégoire III. C'est là une question d'un intérêt scientifique et artistique réel, mais où les enseignements de la foi catholique ne sont pas en jeu. Tous, prêtres ou artistes, liront avec un profit réel le livre érudit de M. Gevaert, alors même que l'on n'accepterait pas ses conclusions. Le sujet est sans doute hérissé de grandes difficultés; c'est peut-être le motif qui a fait passer cette question sous silence à M. l'abbé Duchesne, dont le livre récent

sur les *Origines du culte chrétien*, livre remarquable, est cité, du reste, par M. Gevaert (1).

Éléments d'iconographie chrétienne. — Types symboliques, par *L. Cloquet*, secrétaire de la *Revue de l'Art chrétien*. 1 vol. in-8° de 400 pages.

Nous saluons avec une joie bien sincère ce livre qui vient de paraître, comme un nouveau guide dans le domaine du symbolisme, aussi difficile qu'il est important, pour l'histoire comme pour la pratique de l'art chrétien.

C'est le premier traité élémentaire publié depuis bien longtemps sur l'Iconographie et le symbolisme chrétien et comme nous venons de l'écrire, c'est un guide aussi sûr qu'éclairé sur la matière.

Le livre se compose de 387 pages encadrées de filets rouges et de gravures aussi excellentes qu'elles sont nombreuses, ces illustrations sont très gén[illegible] calées dans le texte. Voici les divisions de [illegible]

Le premier chapitre traite des questions de [illegible] de définition des termes qui se rapportent à l'Iconog[illegible]phie; le chapitre II traite de Dieu en général; le chapitre III de Dieu le Père; le chapitre IV de Dieu le Fils; le V[e] du Saint-Esprit, et le VI[e] de la sainte Trinité; le VII[e] de la sainte Vierge et de son époux saint Joseph; le chapitre VIII des esprits célestes; le IX[e] des saints; le Xe des prophètes, des patriarches et des sybilles; le XIe des personnifications allégoriques; le XIIe des êtres matériels; le XIIIe des animaux réels; le XIVe des animaux fabuleux; le XVe des végétaux. A ces divisions si precises correspond la netteté des sous-divisions qui traitent de toutes les questions importantes se rapportant à l'objet auquel le chapitre est consacré et qui dans le IVe et le XIe chapitres ne comportent pas moins de 70 pages.

---

(1) *Revue bibliographique belge*.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1890.

JANVIER-FÉVRIER.

Les Origines de l'Islamisme (dernier article), par M. l'abbé de Broglie, professeur d'apologétique chrétienne à l'Institut catholique de Paris 9
Les Proverbes de Salomon, par M. l'abbé Loisy, professseur de Langues Orientales à l'Institut catholique de Paris. . 28
La Doctrine morale et religieuse du Ramayana, (dernier article), par le R. P. Staelens. S. J. 45

MARS-AVRIL.

Les [illegible] de Salomon (deuxième article), par M. l'abbé Loisy 97
[illegible] e des Danites Américains, par M. l'abbé Petitot, [illegible] missionnaire au Mackensie 116
M. Maurice Vernes et la Bible, par M. l'abbé De Moor . . . 135

MAI-JUIN.

Le Bouddhisme thibétain, par M. l'abbé Desgodins, pro-vicaire du Thibet. 193
Les Proverbes de Salomon (dernier article), par M. l'abbé Loisy 217
Le Confucianisme (deuxième article), par M. l'abbé Peisson. 241

JUILLEL-AOUT.

M. Vernes et la Bible (deuxième article), par M. l'abbé De Moor 289
Les Origines et la Religion du peuple mexicain, par M. Castonnet des Fosses, président de section à la Société de Géographie 315
La Mythomanie, par M. l'abbé Vigouroux, professeur au Séminaire de Saint-Sulpice. 331

SEPTEMBRE-OCTOBRE.

Le Bouddhisme thibétain (deuxième article), par M. l'abbé Desgodins, pro-vicaire au Thibet 385
Le Bogomilisme, par M. Yves de la Calmontie 411

NOVEMBRE-DÉCEMBRE.

Le Bouddhisme thibétain (dernier article), par M. l'abbé Desgodins, pro-vicaire du Thibet 481
Études sur la Religion chaldéo-babylonienne, par M. l'abbé Loisy 512

Chroniques.

1. La Science et l'Enseignement des Religions, pages : 61, 158, 261, 344, 426. — 2. Religion naturelle, page 356. — 3. Religion chrétienne, pages : 265, 350, 435, 533. —4. Religion d'Israël, pages : 78, 162, 275, 357,452,541.— Religion de Mahomet, pages: 87, 553.— 6. Religion assyrienne, pages : 172, 460.— 7. Religion égyptienne, pages : 89, 463. — 8. Religions de l'Inde, pages : 174, 279, 465, 556. — 9. Religions de la Chine, page 282. — 10. Religion de la Perse, page 90. — 11. Religions grecque et romaine, pages : 180, 361,555. — 12. Religion des Scandinaves, page 183.— 13. Religion des non-civilisés, pages : 91, 366, 565. — 14. Religions préhistoriques, page 457. — 15. Mythologie comparée et Folk-Lore, pages : 92, 184, 367.

Articles bibliographiques.

La Science des Religions. — Lehrbuch der Religionsgeschichte, Chantepie de la Saussaye, p. 376.— Comment se forment les dogmes, V. Courdaveaux, p. 377.— Die Frage nach dem Wesen der Religion, Max Reischle, p. 382. — History of Phœnicia, George Rawlinson, p. 383. — Le Mandaïsme, Brandt, p. 471. — Accord des mythologies dans la cosmogonie des Danites arctiques, E. Petitot, p. 574.

Religion chrétienne. — Apologie des Christentums, von P. Schanz, p. 96. — Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne: l'Ancien Monde et le Christianisme, de Pressensé, p. 190. — Congrès scientifique international des Catholiques, p. 192. — Studia

patristica, l'abbé Batiffol, p. 287.— Histoire du Canon de l'Ancien-Testament, l'abbé Loisy, p. 373. — L'Empire des Tsars et les Russes, Anatole Leroy-Beaulieu, p. 378. — Theologische Jahresbericht, Lipsius, p. 380. — Essays on the work entitled supernatural religion, Mgr Lightfoot, p. 384. — Le Lien conjugal et le divorce : mœurs israélites et mœurs païennes, Cauvière, p. 472. — Papes et Tsars d'après les documents nouveaux, P. Pierling, p. 472.— La Persécution de Dioclétien et le Triomphe de l'Eglise, Paul Allard, p. 473. — Dictionnaire apologétique de la Foi catholique, l'abbé Jaugey, p 474. — Etudes d'histoire religieuse, Hochart, p. 475. — Le Nouveau-Testament et les Découvertes archéologiques, l'abbé Vigouroux, p. 475. — Cours d'apologétique, docteur Gutberlet, p. 476. — Repertorium hymnologicum, U. Chevalier, p. 477. — La Russie et l'Eglise universelle, Vladimir Soloview, p. 480. — Eléments d'Iconographie chrétienne. Types symboliques, L. Cloquet, p. 572. — Les origines du chant liturgique de l'Eglise, Gevaert, p. 571. — Monasticon belge, le R. P. dom Ursmer Berlière, bénédictin, tome 1, p. 570. — Lehrbuch der Kirchengeschichte. Dr Mœller, Band, p. 508. — I quattro evangelii, A. Ber[illegible] 569. — Johannes Dietenberger. Sein leben und wirken, Hermann Wedeber, p. 567.

Religion d'Israël. — Le Livre de Job, Gaon Saadia, p. 191. — Es[illegible] in Biblical Greek, Edwin Hatch, p. 478.— The text of Jeremiah, Workman, p. 479. — The Epistle to the Hebrews, Brooke Foss Westcott, p. 480. — La sainte Bible avec commentaires d'après Dom Calmet, les SS. PP. et les exégètes anciens et modernes, Petit, p. 567. — Het Ontstaan van den Kanon des Ouden Verbonds, historisch kritisch Onderzoek, door Dr G. Wildeboer, p. 569.

Religion de Mahomet. — Islam et Christianisme, de Bunsen, p, 191.— Skizze der Geschichte Arabiens von den œltesten Zeiten bis zum propheten Muhammed. Auschliesslich nach inschriftlichen quellen, Ed. Glaser, p. 475.

Religion égyptienne. — Ægyptische Geschichte, von A. Wiedeman, p. 94.

Religions de la Chine. — La Siao-Hio, traduction de Mgr de Harlez. Annales du Musée Guimet, p. 568.

Religions de l'Inde.— Vedische studien, von Richard Pischel und Karl F. Geldner, p. 376. — Die hymnen der Rig-Véda, H. Oldenberg, p. 384.

Religions de la Perse. — Le livre des rois de Firdusi. L'épopea Persiana, M. Pizzi, p. 570.

Religions grecque et romaine.— Études sur la Religion romaine et le Moyen-Age oriental, Edouard Sayous, p, 188. — Persée : l'Évo-

lution d'une Légende, Godin, p. 190. — Ausfürliches Lexicon der Griechischen und romïschen mythologie, H. Roscher, p. 380. — Mythologie élémentaire des Grecs et des Romains, H. de la Ville de Mirmont, p. 476.

Religions préhistoriques — La France préhistorique, Cartailhac, p. 95.

Religion des Scandinaves. — Eddastudien, Julius Hoffory, p. 375.

Religion celtique. — Lectures on the Origin and growth of religion as illustrated by celtic Heathendom, John Rhys, p. 381.

Mythologie comparée et folk-lore. — Les Livres de Divination, Jean Nicolaides, p. 375. — Contes populaires de l'Égypte ancienne, Maspéro, p. 377. — Les Fêtes populaires de l'ancienne France, Guichot, p. 383.

Le Gérant : Z. PEISSON.

Amiens. — Imp. Rousseau-Leroy, 18, rue Saint-Fuscien.

REVUE des Religions.
1890.

v.2